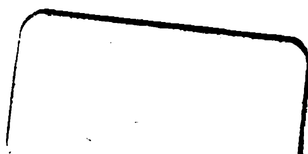
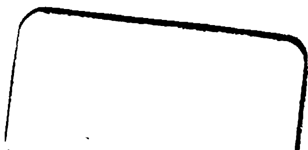




HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTES

Périgueux. — Imprimerie d'Aug. Boucharie, 17, rue Aubergerie.

HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTES

OU EXAMEN DES CROYANCES POPULAIRES

SUR LES ÊTRES SURNATURELS, LA MAGIE, LA SORCELLERIE
LA DIVINATION, ETC.

depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours

PAR

LE COMTE DE RÉSIE

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE D'AUVERGNE, ETC., CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

« Tout s'explique, dans ce monde que nous voyons, par un autre monde que nous ne voyons pas. »
Le comte DE MAISTRE.

TOME SECOND



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
23, RUE CASSETTE
—
1857

HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTES

LIVRE SIXIÈME.

DE LA MAGIE ET DE SON ORIGINE.

CHAPITRE I.

De la Théurgie ou Magie blanche, de la Magie noire ou Nécromancie, de la Magie considérée dans ses rapports avec la Poésie.

> « Alors il avait creusé plus avant, plus bas, dessous toute cette science, matérielle, limitée ; il avait peut-être risqué son âme, et s'était assis dans la caverne à cette table mystérieuse des alchimistes, des astrologues, des hermétiques, dont Averroès, Guillaume de Paris et Nicolas Flammel tiennent le bout dans le moyen-âge, et qui se prolonge dans l'Orient, aux clartés du chandelier à sept branches, jusqu'à Salomon, Pythagore et Zoroastre. »
>
> VICTOR HUGO, *N.-D. de Paris*, p. 304.

« Que penser de la magie et des sortiléges, disait La Bruyère ? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains, et qui approchent du visionnaire ; mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent. Les admettre tous, ou les nier tous, paraît un égal inconvénient ; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts (1). »

(1) *Caractères.*

Nos pères croyaient à la magie, nous n'y croyons plus : ce n'est certainement pas dans le temps où nous vivons que l'on trouvera des hommes capables de décider cette question. Nous sommes encore trop rapprochés du siècle où les adeptes d'un philosophisme vain et railleur, au lieu d'entrer franchement en lice contre leurs adversaires, se contentaient de nier et de ridiculiser ce qu'ils ne pouvaient comprendre. Cependant, à en juger par le mouvement qui s'opère dans les esprits, le temps est peut-être moins éloigné qu'on ne pense où il se présentera des juges impartiaux, qui examineront la chose sans prévention et avec une entière indifférence à l'égard des contendants. Cette réflexion, qui nous est inspirée par nos opinions personnelles sur la magie, doit se présenter également à l'esprit de tout homme impartial, en supposant même qu'il fasse abstraction de l'autorité de l'écriture et de la croyance des chrétiens à cet égard.

Cependant, quels sont les arguments puissants que les philosophes modernes ont été à même d'élever contre l'existence de la magie ? Leurs nombreux écrits nous apprennent peu de choses à cet égard. Ils ont agi dans cette circonstance comme dans tout ce qui se rattache aux croyances des peuples : pour s'épargner la peine de discuter la *question*, ils l'ont supposée décidée par ce qu'ils appellent emphatiquement le triomphe de la raison, qui n'est pour l'ordinaire que celui de leurs propres préjugés, ayant bien soin d'accompagner la critique du passé d'un concert de louanges en faveur du présent ; artifice usé, mais qui fait encore un grand nombre de dupes dans la classe nombreuse des orgueilleuses médiocrités de notre époque.

Si l'on demande à nos philosophes l'origine de toutes ces pratiques qui ont été respectées par les gens graves et instruits durant une longue suite de siècles, ils répondent que tout cela est venu de l'ignorance. Mais l'ignorance n'est qu'un défaut de connaissances : or, une négation ne produit rien, ne rend raison de rien, et il nous faut des causes positives. Alors ils prétendent, dans leur fol orgueil, que la philosophie ou la connaissance de la nature a fait disparaître le prétendu pou-

voir du démon, et par suite réduit à rien celui des magiciens (1); mais ils se trompent encore et jugent du tout d'après une de ses parties. Car, si la magie, *telle qu'on l'exerçait autrefois*, est aussi rare en ce moment parmi nous qu'elle y était commune alors, il n'en est pas moins vrai que l'art magique est encore pratiqué parmi les trois quarts, au moins, de la population du globe, et que, même dans beaucoup de nos provinces, la croyance aux sortiléges et aux sorciers est encore aussi forte qu'elle l'était il y a deux cents ans (2). Pourquoi nos pères ont-ils cru à la magie, et surtout pourquoi ne devons-nous plus y croire? Voilà ce qu'il était digne de nos philosophes de nous apprendre, et voilà pourtant ce qu'ils ne nous ont pas encore appris.

Mais il serait bien facile de prouver que, *vraie ou fausse*, la magie n'a pas cessé d'être exercée parmi nous; que les philosophes les plus modérés recommencent à y croire comme faisaient jadis Pythagore et Platon : qu'au nom près ils reconnaissent la chose, et qu'ils sont très-avides des scènes qu'elle produit. En effet, « pour quiconque connaît quelles furent chez les peuples de l'antiquité et chez ceux des temps modernes les œuvres manifestement surnaturelles des génies de l'enfer, la magie somnambulique n'a rien qui puisse surprendre, elle n'a même rien de nouveau que le nom sous lequel Mesmer la propagea (3). »

Le magnétisme n'a fait que succéder à cette rage d'expériences magiques qui distingua si particulièrement le dernier

(1) Un auteur fort spirituel, qui a écrit dernièrement un article sur les escamoteurs, qu'il confond, bien volontairement sans doute, avec les magiciens, dit que partout où l'on *sait penser*, le démon joue un rôle médiocre, et que l'art magique est totalement discrédité. Nous lui prouverons qu'il s'est trompé lorsque nous parlerons du magnétisme animal.

(2) Le même écrivain dit aussi fort naïvement que s'il existe encore de nos jours quelques magiciens, ce n'est guère que chez *les peuples sauvages*, qui ont peu ou point de relations avec les peuples civilisés. *(Dict. de la conversation*, article Magie.) Le shah de Perse et le sultan Mahmoud ont leurs magiciens comme l'empereur de la Chine a les siens, et il n'est pas un potentat dans toute l'Asie et l'Afrique qui ne les consulte dans toute circonstance. Les Persans, les Turcs et les Chinois ne sont cependant pas *des peuples sauvages*.

(3) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, p. 18.

siècle, ce siècle d'incrédulité religieuse où, par un contraste frappant, la magie était devenue une marotte de mode, dont les adeptes du philosophisme amusaient les dupes nombreuses que leurs doctrines devaient conduire plus tard à l'échafaud. Les princes et les grands seigneurs s'étaient placés en même temps sous la tutelle des philosophes et sous celle des magiciens. Saint-Simon nous apprend que l'immoral Philippe d'Orléans, le trop fameux régent, faisait son étude de la magie; le maréchal de Richelieu a donné des preuves du même goût, et n'a-t-on pas vu courir maintes fois la plus brillante société de Paris pour assister aux tours mystérieux de Cagliostro, dont personne ne donnait l'explication physique; n'a-t-on pas vu toutes les grosses perruques d'alors, tous les hommes chamarrés de cordons bleus et rouges, et qui ne croyaient pas en Dieu, assister à des jongleries pitoyables, incapables de séduire des personnes tant soit peu sensées; puis aller assister ensuite avec Voltaire, Helvétius ou Rousseau à quelques-uns de ces soupers philosophiques où l'on traitait de superstitieux les dogmes et les cérémonies du catholicisme, et où l'on préparait les libelles et les calomnies qui devaient servir *à écraser l'infâme* (1)?

Mais ce n'était pas seulement en France que les philosophes, les princes et les autres bruyants personnages montraient leur goût pour la magie. M. d'Archenholtz nous apprend que la même manie régnait en Angleterre (2); et Mirabeau, dont le témoignage ne peut être suspect à cet égard, s'exprime ainsi dans un ouvrage où le matérialisme le plus dégoûtant est déployé avec une audace dont il y a peu d'exemples : « Voyez, dit-il, en Allemagne tant de princes, ivres de l'espoir et de l'attente des moyens surnaturels de puissance, évoquer les esprits, explorer l'avenir et tous ses secrets, tenter de découvrir la médecine universelle, de faire le grand œuvre, et, pour étancher leur soif insatiable de domination et de trésors, ram-

(1) Terme dont Voltaire et ses partisans se servaient pour désigner l'Evangile de J.-C.

(2) Tableau de l'Angleterre, Paris, 1788.

per à la voix de leurs thaumaturges que dirige un spectre inconnu (1). »

Nous ajouterons, pour compléter ce tableau, ce que disait de son siècle, en la même année (1788), au moment où l'orage révolutionnaire était prêt d'éclater, un homme dont les ouvrages spirituels sont remplis de bonnes et de mauvaises doctrines : « Dans un siècle, dit Cambri, où les Martinistes, les Swendenborgistes, les Egyptiens, etc., tournent toutes les têtes, ont des milliers de sectateurs, où l'on fait voir le mystère de la Trinité s'opérer dans le ciel une fois par année, où l'on vous fait manger des pommes de l'arbre de vie, où l'on produit à volonté, par la coïncidence de deux idées, une omelette au lard sur une table, où l'on s'entretient avec Dieu, où les personnages d'une tapisserie se détachent pour vous servir, où le roi de Suède, séparé de son corps, erre au milieu des sphères célestes, où l'on répète enfin tous les rêves et tous les contes des charlatans de tous les siècles (2). »

Tel était pourtant le XVIIIe siècle, qu'on nous représente encore comme celui d'une philosophie éclairée, et dans lequel les extravagances incroyables d'hommes aveuglés et pervers servaient de prélude au drame affreux dont ils devaient être les principaux acteurs. Voilà par quelles occupations ces philosophes, qui allaient proclamer le renversement des superstitions et des abus, préludaient à l'établissement du règne de la raison.

« Qui eût cru, dit un auteur, qu'un siècle où l'existence de Dieu était un problème, où presque tous les hommes doutaient de celle de leur âme, et ne répondaient que par un souris moqueur à tout ce qui supposait celle des anges et des démons; qui eût cru, ou qui eût dû le prévoir, qu'un tel siècle, au lieu de finir par une entière incrédulité, finirait par courir avec autant d'avidité à du surnaturel de toute espèce, qu'il

(1) *De la monarchie prussienne*, 8 vol. in-8°, 1788.

(2) Cambri, *Voyage en Suisse*, t. II, p. 315. Voyez aussi sur ce sujet l'*Essai sur la secte des Illuminés*, ouvrage d'ailleurs indigeste, où toutes les notions sont confondues.

dans ce siècle d'incrédulité religieuse où, par un contraste [illegible] la magie était devenue une marotte de mode, dont les adeptes du philosophisme amusaient les dupes nombreuses que leurs doctrines devaient conduire plus tard à l'échafaud. Les princes et les grands seigneurs s'étaient placés en même temps sous la tutelle des philosophes et sous celle des magiciens. Saint-Simon nous apprend que l'immoral Philippe d'Orléans, le trop fameux régent, faisait son étude de la magie; le maréchal de Richelieu a donné des preuves du même goût, et n'a-t-on pas vu courir maintes fois la plus brillante société de Paris pour assister aux tours mystérieux de Cagliostro, dont personne ne donnait l'explication physique; n'a-t-on pas vu toutes les grosses perruques d'alors, tous les hommes chamarrés de cordons bleus et rouges, et qui ne croyaient pas en Dieu, assister à des jongleries pitoyables, incapables de séduire des personnes tant soit peu sensées; puis aller assister ensuite avec Voltaire, Helvétius ou Rousseau à quelques-uns de ces soupers philosophiques où l'on traitait de superstitieux les dogmes et les cérémonies du catholicisme, et où l'on préparait les libelles et les calomnies qui devaient servir *à écraser l'infâme* (1)?

Mais ce n'était pas seulement en France que les philosophes, les princes et les autres bruyants personnages montraient leur goût pour la magie. M. d'Archenholtz nous apprend que la même manie régnait en Angleterre (2); et Mirabeau, dont le témoignage ne peut être suspect à cet égard, s'exprime ainsi dans un ouvrage où le matérialisme le plus dégoûtant est déployé avec une audace dont il y a peu d'exemples : « Voyez, dit-il, en Allemagne tant de princes, ivres de l'espoir et de l'attente des moyens surnaturels de puissance, évoquer les esprits, explorer l'avenir et tous ses secrets, tenter de découvrir la médecine universelle, de faire le grand [illegible] pour étancher leur soif insatiable de domination et [illegible]

(1) Terme dont [illegible]
l'Évangile de J.-[illegible]
(2) Tableau [illegible]

connu 1 ... el

Nous ... é-
son ... es
révol... ns
vrages ... ns
trines ... es-
Swed... ni-
tête ... nce
terre ... ute
l'on ... e la
produ... éli-
lette ... mes
les ... le la
ce ... jour,
sphère ... ur le
ciane ... ndais

... rimes
... ide de
les ... s prê-
... e leurs
les ... n où ils
... acré, et
... t nos re-
la ... sages re-
... us les su-

... sont les pre-
... nomment *Sa-*
... e la Thébaïde.
... 2) des prodiges

... paraît en avoir eu
... te de magiciens qui
... nd apparemment Jo-
... lit dans l'Exode que
... caschephim) d'Egypte;
... r leurs secrets, etc. Le

avait couru si longtemps après des livres qui en détruisent jusqu'à la possibilité (1)? »

Il y a à peine deux siècles que l'on n'eût point osé écrire contre la magie, et l'on ne peut guère dans le nôtre en défendre l'existence sans s'exposer à la risée, nous ne dirons pas des hommes graves et vraiment instruits, mais au moins à celle des esprits-forts, espèce de demi-savants fort commune parmi nous. De telles révolutions forment avec beaucoup d'autres infiniment plus sérieuses l'histoire de l'intelligence humaine, et sont bien faites pour nous inspirer une défiance prudente des opinions de *mode* et de *vogue*. Quoi qu'il en soit, nous serons toujours les premiers à combattre la crédulité du peuple, ainsi que cette multitude de contes absurdes que les siècles d'ignorance ont enfantés sur la magie; mais nous maintiendrons, conformément aux doctrines de l'Ecriture, aux Pères de l'Eglise et à l'histoire du monde entier, non-seulement la possibilité de la magie, mais encore son existence, quoique peut-être les cas où l'on ne peut douter de sa réalité soient beaucoup plus rares que le vulgaire ne l'imagine ordinairement. A ceux, comme les protestants, qui, sans nier que la magie ait existé, prétendent que la venue de Jésus-Christ a mis fin au pouvoir du démon et par conséquent à l'art magique, nous opposerons, outre l'autorité des Livres Saints, celle d'Origène, de saint Augustin, de saint Grégoire de Nazianze, les conciles, le droit canon, la pratique des exorcismes aussi ancienne que l'Eglise, l'accord unanime des théologiens à cet égard, et, ce qui n'est peut-être pas moins conclusif, le consentement de tous les peuples et l'expérience de tous les siècles.

Notre intention n'étant point de donner ici l'histoire complète de la magie, nous nous bornerons à la considérer simplement dans ses rapports avec la mythologie populaire. Voici un résumé de ce qu'on sait sur son origine, qui se perd dans la nuit des âges :

Par une erreur généralement répandue, on a confondu de-

(1) Feller.

puis bien des siècles les motifs qui ont jadis donné lieu à la pratique de la magie et de la divination avec l'abus criminel qu'on en a fait depuis; ou, pour mieux dire, on a oublié la véritable origine de ces deux arts pour ne se souvenir que des erreurs et des crimes auxquels ils ont donné naissance dans des temps plus rapprochés de nous. Ce qu'il y a néanmoins de plus certain sur cet important chapitre de l'histoire de l'esprit humain, c'est que les invocations et les charmes naquirent jadis dans les temples, d'où ces faibles essais de l'enfance de l'art liturgique, rejetés du sanctuaire, en raison sans doute de leur simplicité, finirent par tomber dans le domaine de la sorcellerie; l'incantation magique remplaça l'invocation religieuse, et l'on employa pour évoquer les démons les mêmes prières qui avaient longtemps servi à réclamer l'appui de la divinité. Les formules sont restées les mêmes jusqu'à ce jour, et la vieille villageoise murmure encore un charme sur le membre fracturé qu'on lui présente; le sorcier finlandais chante encore publiquement aujourd'hui les anciennes rimes runiques, avec la même assurance et la même certitude de leur efficacité que l'Epode était autrefois chantée par les prêtres de Pergame et d'Epidaure (1). Ces arts, ainsi que leurs noms nous l'apprennent, malgré l'état de dégradation où ils sont tombés depuis, eurent autrefois un caractère sacré, et leur histoire peut servir à confirmer cet axiome dont nos recherches nous ont fait découvrir la vérité : que les usages religieux d'une période sont presque toujours devenus les superstitions de la période suivante.

Jamnès et *Membrès*, magiciens de Pharaon, sont les premiers dont parle l'Ecriture; les Orientaux les nomment *Sabour* et *Gadour*. On croit qu'ils étaient venus de la Thébaïde. Il paraît, d'après ce qu'on lit dans l'Exode (2) des prodiges

(1) Pindar., *Phyth.*, III-91.

(2) D'autres les nomment *Jamnes* et *Jambres*. Pline paraît en avoir eu également connaissance, lorsqu'il dit qu'il y a une secte de magiciens qui a pour chefs *Moïse*, *Jamnes* et *Jotapes*, juifs. Il entend apparemment Joseph sous le nom de *Jotapes* (liv. XXX, cap. I). On lit dans l'Exode que Pharaon fit venir (chachamin) et les magiciens (mecaschephim) d'Egypte; et les enchanteurs (chartumim) en firent autant par leurs secrets, etc. Le

qu'ils opérèrent, que la magie était très-cultivée en Egypte. On pense que cet art y était parvenu par le ministère des prêtres du temple d'Amnon, où la science des oracles, des augures et des autres prestiges subsistait dès la plus haute antiquité.

« Mais de quelque manière, dit don Calmet, qu'aient pu s'opérer les prodiges que firent ces magiciens en présence de Pharaon, les Pères, ni les commentateurs n'y reconnaissent point de miracles proprement dits; ils n'y voient qu'une métamorphose fort singulière à la vérité et fort difficile, mais qui n'est ni contre ni au-dessus des lois de la nature. A Dieu seul est réservé de faire des miracles; ni les anges, ni les démons, ni les âmes séparées du corps ne peuvent jamais en faire, quoiqu'elles puissent concourir à une action miraculeuse par leurs prières, ou en qualité de cause instrumentelle. Quant aux démons, il semble qu'on doit dire que Dieu a voulu se servir d'eux comme d'instruments de sa vengeance lorsque, par leurs moyens, il a fait des actions surnaturelles, ou plutôt qu'il n'y a point de véritables miracles qui aient été faits par les démons, et que tous ceux qu'on leur attribue sont de faux miracles, des illusions, des actions surprenantes, mais purement naturelles. »

Telle a été constamment l'opinion de l'Eglise sur les prétendus miracles attribués aux magiciens et aux autres agents des puissances infernales, qui ont toujours échoué lorsqu'ils ont essayé de lutter contre les prophètes du Seigneur ou contre les apôtres. On voit, dans les prophéties de Daniel (1), que Nabuchodonosor chercha vainement l'intelligence d'un songe, et qu'il fit venir les devins et les magiciens de la Chaldée pour l'interpréter, ce qu'ils ne purent faire et ce que Daniel acheva par la permission de Dieu.

plus grand nombre des interprètes croit qu'on peut entendre par *chachamin* ces prêtres égyptiens dont l'emploi était d'interpréter les Livres Saints et les caractères hiéroglyphiques, ceux que Porphyre nomme *hierogramateis*. *Mecasphim* peut signifier des devins, des tireurs d'horoscopes, des diseurs de bonne aventure, des interprètes des songes. *Caschaph* marque toujours dans l'Ecriture quelque espèce de devination et d'explication des choses cachées. — Don Calmet.

(1) Chap. II, v. 2.

Les mages de Perse étaient si habiles dans l'art magique, que l'on croyait que toute la nature leur était subordonnée. Pline, contre l'opinion de beaucoup d'autres anciens, prétend que la magie fut inventée en Perse par Zoroastre, et qu'elle fut apportée en Grèce par Osthanes, l'ancien chef des mages qui accompagna Xercès dans son expédition (1). Pline se trompe nécessairement, car la magie était connue des Grecs bien antérieurement à l'invasion du roi de Perse, Tyresias et Orphée, qui vivaient longtemps avant cette époque, exerçaient publiquement la magie et évoquaient les âmes des morts. On en trouve également des traces nombreuses dans Homère, et les premiers philosophes de la Grèce ne dédaignèrent pas l'art magique. Pythagore, Empédocles, Démocrite et Platon lui-même en firent grand cas, et ce fut pour se rendre habiles dans cet art, que l'on réputait divin, qu'ils entreprirent ces longs voyages en Egypte et dans l'Orient.

Les anciens distinguaient deux sortes de magie (2). L'une ne renfermait que des opérations religieuses et l'autre que des prestiges que l'on attribuait à l'artifice des mauvais démons. La première, qu'ils nommaient théurgie, que l'on a depuis appelée magie blanche et magie vaine (3), est, selon nos théologiens, celle par laquelle les diables invoqués se sont dits dieux ou anges de lumière, et au moyen de laquelle on croyait entretenir commerce avec des divinités bienfaisantes; c'est l'opposé de la goétie.

Porphyre, philosophe platonicien et disciple de Plotin, dont nous avons vu renouveler les coupables folies dans le dernier siècle par le protestant Swedenborg (4) et par plusieurs autres

(1) Justin, I, c. 9.

(2) Cornélius Agrippa distingue (la magie naturelle) magia naturale, magia mathematica, magia venefica, goetia et necromantia, theurgia, cabala et præstigia; mais nous avons préféré la division plus simple de cet art en théurgie ou magie blanche et nécromancie ou magie noire. Nous parlerons à part de la cabale et des prestiges.

(3) On a donné mal à propos le nom de *magie blanche* à l'art des escamoteurs modernes, comme l'a fait l'auteur de l'article *magie* dans le *Dictionnaire de la conversation*.

(4) Nous parlerons de ce visionnaire dans le dernier chapitre de cet ouvrage.

charlatans mystiques, a dépeint la théurgie ancienne, dans la vie de Pythagore, comme une œuvre mystérieuse qui consistait dans divers moyens de purifier l'âme et de la préparer à la communication la plus intime avec les esprits, en l'élevant à la connaissance des vérités les plus sublimes; œuvre qui n'était au fond qu'une espèce de commerce avec les esprits séducteurs, et qu'un ramas d'illusions subtiles, au moyen desquelles des hommes orgueilleux s'aveuglaient d'abord eux-mêmes, séduisaient ensuite les autres et les corrompaient par leurs pernicieuses doctrines.

La théurgie, telle qu'elle nous est parvenue, est celle fondée sur les principes de l'école néoplatonicienne, dont Plotin, qui en fut le fondateur, admettait un dieu principe dont les attributs devenaient des divinités inférieures. Cette magie n'était que la réaction et la contre-partie des miracles, le christianisme ayant forcé l'hellénisme à l'imitation pour maintenir sa puissance. Les philosophes et ceux qui exerçaient cette magie prétendaient observer la chasteté, les jeûnes, les abstinences, et recommandaient les veilles et les prières. « Si à cette époque, dit M. de Châteaubriand, la philosophie affectait des austérités et prétendait opérer des prodiges, c'est qu'elle avait été conduite à opposer quelque chose aux vertus et aux merveilles des chrétiens (1). »

Julien l'Apostat, que le grand écrivain que nous venons de citer appelle le *Luther païen* de son siècle (2), était très-versé dans la théurgie et la divination, dans lesquelles il avait été initié par Maxime et Chrysanthe, disciples d'Edésius (3). Dans la cérémonie secrète et mystérieuse qui accompagna cette initiation, les deux magiciens évoquèrent les démons, et des spectres de feu apparurent avec un grand bruit. Le prince effrayé fit involontairement le signe de la croix, et l'apparition infernale s'évanouit aussitôt (4). Telles étaient les divi-

(1) *Etudes hist.*, t. II, p. 372.
(2) Châteaubriand, lieu cité. p. 388.
(3) Qui était lui-même disciple et successeur de Jamblique.
(4) *Théodoret*, lib. II, cap. 3.—*St-Grég.*, *Nazian*, op. III, p. 71. « Julien ne pouvait s'empêcher d'admirer la puissance du signe des chrétiens lors-

nités pour lesquelles Julien avait abandonné le culte du vrai Dieu et auxquelles il immolait en secret des enfants et des vierges. « Le lit de l'Oronte, des puits, des caves, des fossés, des étangs demeurèrent encombrés par les corps des martyrs nuitamment exécutés, ou par ceux des nouveaux-nés et des vierges que l'empereur immolait dans ses opérations magiques (1). » Après sa défaite, on trouva dans le temple de Diane, à Harres, dont l'Apostat avait fait sceller les portes, le cadavre d'une femme pendue par les cheveux, les mains déployées et le ventre fendu (2). Julien, en cherchant l'avenir dans le sein de cette victime, y avait fait entrer la mort : elle y resta pour lui (3).

Tel était le prince cruel, intolérant, hypocrite et ambitieux auquel son intolérance même et sa haine contre le christianisme valut les éloges des écrivains du siècle dernier, et que Voltaire appelait emphatiquement le *second des hommes*. Ce héros de la philosophie moderne nous paraît digne en tout de ses panégyristes, et il était bien juste que le plus perfide et le plus superstitieux des hommes fut célébré par le plus impudent des charlatans.

Dion Cassius donne pour un fait constant qu'une opération magique à laquelle Adrien faisait travailler, demanda que quelqu'un livrât son âme volontairement, et qu'Antinoüs accepta cette condition. Cependant, d'après ce que rapporte l'abréviateur Xéphilin, il ne paraîtrait pas qu'Antinoüs ait donné sa vie pour sauver ou pour prolonger celle d'Adrien, mais qu'il la donnât afin que, par l'inspection de ses entrailles, les devins pussent connaître l'avenir que cet empereur cherchait. Le même écrivain ajoute que les entrailles de toute autre victime n'auraient sans doute pas rempli le même but, puisqu'il se pouvait faire que le secret de cet art nécromantique requît

que Maxime lui dit d'une voix sévère : « Croyez-vous avoir fait peur aux dieux ? Ils se sont retirés parce qu'ils ne veulent pas avoir de relations avec un profane comme vous. » — *Ibid.*, *ibid.*

(1) *Théodoret*, lib. IX. — *St-Grég. Nazian.*, op. XI.

(2) Saint Chrysost., *Contr. gent.* — *Grég. Nazian, ibid.* — *Théodoret, ibid.*

(3) Châteaubriand, *Etud. hist.*, . I, p. 402.

que ce fût celui que l'empereur aimait le plus qui fût sacrifié pour rendre le sacrifice plus efficace. Dion dit même qu'il fallait une victime volontaire, et il n'est pas probable que les autres jeunes gens qu'Adrien aurait désignés pour victimes se fussent soumis de bon gré à cet ordre barbare (1).

Quelle violence horrible on dut faire à ces beaux enfants qu'Héliogabale livrait à ses magiciens! « Cœdit et humanas hostias, lectis ad hoc pueris nobilibus et decoris per omnem italiam patrimis et matrimis, credo ut major esset utrique parenti dolor, omne denique magorum genus aderat illi operabaturque quotidie hortante illo, et gratias diis agente quod amicos eorum invenisset, quum inspiceret exta puerilia et excuteret hostias ad ritum gentilem suum (2). La magie de ce siècle demandait ces sortes de victimes, et saint Justin remarque qu'on choisissait des enfants dont la pudicité fut immaculée (3). Antinoüs était dans ce cas un sujet fort peu propre à de semblables sacrifices.

Les auteurs anciens rapportent des magiciens théurgiques de prétendus miracles qui ne peuvent être que l'œuvre des démons. Suivant Julien, Edisius forçait les dieux à descendre du ciel, et recevait leurs oracles en vers hexamètres (4); Jamblique s'élevait en l'air et paraissait tout resplendissant de lumière (5); Simon, que le démon suscita pour l'opposer à saint Pierre, et que les Romains prirent pour un dieu, changeait les pierres en pain, faisait mouvoir les statues, se changeait lui-même en chèvre et en mouton, et faisait venir de la barbe aux enfants (6). Apollonius de Thyane, que Hiérocles n'a pas

(1) D'autres auteurs disent qu'Antinoüs se noya dans le Nil, et c'est la version la plus commune.

(2) *Lampridius in vita Heliogab.*, cap. VIII. « Il immole aussi des victimes humaines, après avoir choisi pour cela dans toute l'Italie les enfants les plus nobles et les plus illustres, dont les père et mère existaient encore, afin de rendre la douleur plus vive pour chaque parent, etc.»

(3) Saint-Justin, *In apologia*, p. 65. — Apulée, *In apologia*, p. 303.

(4) *Julian. apud St-Cyr*, lib. VI.

(5) Bruker, *Hist. philosoph.*

(6) *Arnob.*, lib. II, *advers. gentes.* — Simon s'attacha des ailes et s'éleva en l'air du haut du Capitole, à la vue du peuple romain. Mais à la prière de saint Pierre, il tomba et se cassa les jambes. — *Ibid.*, *Egesipe*, lib. III. *Excidiis hierosolimitani.*

craint de comparer à Jésus-Christ (1), et qui était regardé par Vespasien comme un homme inspiré des dieux, disparut de la présence de Domitien, qui voulait le faire mourir, par le secours d'un démon qui le transporta à Pouzzole, et lui fit faire en peu d'heures trois journées de chemin. Saint Cyprien, avant sa conversion, fut le plus fameux magicien de l'Orient; il avait, comme Apollonius, voyagé en Egypte, en Chaldée et aux Indes, pour apprendre la magie, et il faisait des choses qui paraissaient merveilleuses (2).

On peut voir dans Psellus (3) la description de tous les symboles de la théurgie; on y trouvera les noms barbares, qu'on ne pouvait changer, selon la doctrine des Chaldéens, les lettres Éphésiennes, les anneaux, le pentagone ou pentagrame triplement triangulaire, dont usait Antiochus Sauveur, le cercle d'Hécate ou sphère dorée, au milieu de laquelle était enchâssé un saphir, et qui était couverte de figures et de caractères.

Telle était la Théurgie des anciens, constamment pratiquée dans le bas-empire, très-recherchée des rois et des grands dans le moyen-âge, où elle fut particulièrement exercée par les magiciens cabalistiques, dont les empyriques du XVIII[e] siècle ont renouvelé toutes les folies, sans néanmoins opérer aucune des merveilles qu'on attribue aux magiciens dont nous venons de parler (4). On peut justement appliquer à ces nouveaux théurgistes, qui prétendent invoquer les archanges Michel, Gabriel et Raphaël, ce que saint Augustin disait à Porphyre, auquel il reprochait de vouloir, par ses invocations, rendre les dieux célestes sujets aux mêmes passions et perturbations que les démons, en supposant que les divinités

(1) Dans *Philarète*, ces prétendues merveilles sont empruntées à la vie de ce magicien, par Philostrate, qui n'est qu'un roman composé deux cents ans après la mort d'Apollonius, par l'ordre de Julia Domna, femme de Septime Sévère, princesse très-déréglée et très-curieuse de merveilles. — M. Dupin.

(2) *Lemprière, Eudoya*, lib. II, *Vitæ S. Cypriani*.

(3) *In oracula chaldaïca*.

(4) On peut voir principalement sur cette magie les œuvres de Delrio et de Cornélius Agrippa.

peuvent être épouvantées et contraintes par menaces, et en leur ôtant ainsi la liberté qu'elles ont de faire du bien aux hommes (1).

La magie noire, qu'on appelle aussi nécromance, nécromancie ou goétie, est celle par laquelle on évoque les morts pour avoir connaissance de l'avenir ou de quelque autre chose cachée. C'est aussi, suivant les théologiens, celle par laquelle les diables se disent être unis aux magiciens qui les invoquent.

La nécromancie ou l'évocation des mânes était beaucoup plus pratiquée autrefois que la théurgie. Son origine, qui remonte aux temps les plus éloignés, doit sans doute être attribuée à la vénération que les hommes des premiers siècles eurent pour les héros et les rois qui, après s'être rendus illustres par leurs hauts faits, leur valeur ou leur justice, furent ensuite évoqués comme des génies tutélaires, qui veillaient encore après leur mort sur ceux qu'ils avaient aimés et protégés pendant leur vie. Souvent même ces sortes d'évocations ne durent avoir pour but que des affections de famille, d'amour ou d'amitié, et servir à consoler les parents, les amis, les époux, par l'apparition de ceux qu'ils regrettaient. C'était dans les temples mêmes que se firent primitivement ces invocations, qui étaient accompagnées de sacrifices et consacrées par la religion des peuples idolâtres qui les pratiquaient, car elles étaient interdites dans le culte du vrai Dieu, et Moïse défendit, sous peine de la vie, d'évoquer les âmes des morts, comme étant une pratique sacrilége en usage chez les Cananéens.

La pythonisse d'Endor, qui évoqua Samuel ou feignit de l'évoquer après son décès (2), ainsi que tous ceux qui ont fait

(1) Lib. x, de *Civit. Dei.*

(2) On a beaucoup disputé sur la nature de l'apparition de Samuel. Les uns, tels que Jésus, fils de Sirach (*Ecclesiast.* 46-23), Josephe (liv. VI, *Antiq.*, chap. XV), saint Justin, martyr (*In dialogos. tryphone*), les Rabins Ahias et Scadias (*Medrash vaicra*), Le Talmud et Bellarmin tiennent que le vrai Samuel se montra à Saül, et, prenant l'écriture dans son sens littéral, croient que la pythonisse a pu évoquer l'âme d'un saint prophète qui n'était point encore au ciel, mais dans le sein d'Abraham. Cependant ils auraient dû savoir, car ils l'avaient lu, que les âmes des justes étaient en la main de Dieu, et que les évocations magiques ne pouvaient avoir

apparaître les morts par art magique, Orphée, Phoronce, Cécrops, Simon, Apion et Apollonius de Thyane, n'étaient que des nécromans, ayant commerce avec les esprits infernaux, qui se présentaient à eux sous la forme de ceux qu'ils évoquaient, et ce moyen de séduction est un de ceux que le démon a employés autrefois et qu'il emploie encore aujourd'hui pour séduire et tromper les hommes.

C'était toujours aux divinités infernales que les nécromans s'adressaient. Ces sortes de sacrifices avaient lieu dans des endroits souterrains, pendant l'obscurité de la nuit. Les païens y invoquaient Pluton ou *Vejovis*, le dieu du mal, le Jupiter infernal, comme les théurgistes invoquaient le Jupiter céleste. C'était sur des autels ornés de sombres bandelettes et de branches de cyprès que ces agents de l'enfer immolaient des brebis noires, et souvent même des enfants et des hommes (1). Ces affreux sacrifices se faisaient à la lueur de torches noires, qui remplaçaient dans les mains des nécromans les bâtons ou baguettes que portaient les théurgistes, ainsi que le faisaient autrefois les magiciens de Pharaon, les prêtres de Cappadoce et les mages des Perses.

Nous trouvons dans les derniers siècles des traits aussi affreux que ceux qu'on a racontés des sacrifices de Julien l'Apostat et de quelques-uns de ses prédécesseurs. Gilles de Laval, maréchal de Retz, qui fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes, en 1440, pour avoir ajouté à ses autres crimes celui de félonie et de trahison envers son souve-

aucun pouvoir sur elles. — D'un autre côté, Tertullien (lib. *De anima*, cap. 57), saint Basile (in cap. VIII, *Isaiæ*), saint Augustin (lib. II, *Quæstion. ad simplicium mediolam quæst* 3. — Lib. II *De doctrinâ christiana* etc.), saint Cyrille d'Alex. (*De adorat. in spiritu*), Anastasius Nicœnus (*Quæst.*, XXXVII), Eucharius, évêque de Léon (lib. II, *In primum regum*), Rabanus Maurus (*De magorum Prestigiis*), saint Jérôme (*De hycronym.* in cap. XIII. *Ezechiel* et in cap. VII. *Isaiæ*), Théodoret (*In* lib. I, *regum*), saint Jean Chrysostôme (*In* cap. *Math.* XXVII, *Homel.*, 37) et le Rabbi David Kimhi, soutiennent tous que la pythonisse n'a pu susciter d'autre esprit de la terre que le démon avec lequel elle avait commercé, et non l'âme d'un saint prophète comme Samuel. L'opinion reçue est donc que le diable évoqué se transforma en Samuel et apparut ainsi à Saül.

(1) On immolait toujours un coq, dont le chant annonce le jour, la lumière étant contraire à ces sortes de sacrifices.

rain, le duc de Bretagne, « entretenait, dit Mézeray, des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors, et corrompait de jeunes garçons et de jeunes filles qu'il tuait après pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. » De telles horreurs paraîtraient incroyables si nous n'avions pas malheureusement beaucoup plus près de nous des exemples qui prouvent à quel excès de corruption et de scélératesse le cœur humain peut se laisser entraîner. Sans parler de tous les crimes des révolutionnaires français, dont beaucoup d'entre nous n'ont point perdu le souvenir, on a vu dans le XVIIIe siècle une dame hongroise, la comtesse Bathory, épouse d'un comte Nadasti, qui, dans les sombres souterrains du château de Scheuta (situé près du Vaag, à sept lieues de Tirnau), immola plus de *six cents* jeunes filles à la cruelle et chimérique idée de s'embellir par leur sang, et qui, parvenue à un âge où la vanité des femmes cesse d'avoir des prétentions, non-seulement continua ces horreurs, mais prit plaisir à manger la chair de ces infortunées (1).

Les Juifs passent encore en Allemagne pour se livrer à la magie et à d'horribles impiétés, pratiquer des maléfices, déterrer les morts et immoler de petits enfants. Parmi toutes les histoires qu'on raconte à ce sujet, nous citerons celle arrivée, en 1462, au village de Rinn, dans le Tyrol, où quelques Juifs obtinrent d'un pauvre paysan, moyennant une somme considérable, qu'il leur livrât son jeune enfant. Ils l'emmenèrent avec eux dans la forêt, et là, sur une grosse pierre, qui, depuis, s'est appelée la pierre des Juifs *(Juden-Stein)*, ils le firent périr après l'avoir martyrisé de la manière la plus cruelle. La mère de cet enfant, qui était à travailler dans la campagne, fut tout à coup frappée d'un affreux pressentiment, en voyant trois gouttes de sang toutes fraîches lui tomber sur la main. Elle accourt en toute hâte au logis, et demande son enfant. Son mari lui avoue ce qu'il a fait et veut lui montrer le bel

(1) Cette histoire incontestable se trouve dans l'excellent ouvrage du Père Turoczy, jésuite hongrois, intitulé : *Hungaria cum suis regionibus*, Tirnau, 1772, in-4°. — On trouve dans le livre du savant et vertueux Turoczy d'autres anecdotes étonnantes, incroyables et pourtant très-vraies.

argent qui les mettait à l'abri de la pauvreté; mais cet argent s'était métamorphosé tout entier en feuilles d'arbres. Le père, à cette vue, tomba dans un accès de rage et mourut de douleur; la mère courut partout, cherchant son enfant; quand elle l'eut trouvé pendu à l'arbre, elle le détacha en pleurant à chaudes larmes, et le porta dans l'église de Rinn. Il y est encore aujourd'hui, et le peuple le regarde comme un saint enfant (1).

Les deux magies, venant d'une même source, qui est le démon, ont ordinairement été exercées par les mêmes personnes; car on n'a jamais vu de théurgistes qui ne fussent en même temps de grands nécromans, et l'on peut citer, comme étant les plus connus, Ostanes, Simon, Apollonius, Jamblique et Porphyre, qui exerçaient également l'une et l'autre magie. Il en a presque toujours été de même chez les modernes, et parmi le grand nombre de magiciens qui ont paru durant les siècles du moyen-âge et jusqu'à nos jours, il s'est trouvé peu de théurgistes qui ne pratiquassent en même temps la nécromancie.

Les exemples que nous avons cités, les nombreuses révélations des nécromans et tout ce qu'on lit dans les livres de magie, prouvent suffisamment que les cérémonies des magiciens modernes ne le cédaient point en horreurs et en cruautés à celles de leurs prédécesseurs. Les ingrédiens contenus dans le chaudron des sorcières de Macbeth, choisis par Shakespeare d'après les formules des livres de magie (2), sont les mêmes que ceux employés par Canidie (3), et les horribles incantations que le grand tragique anglais met dans la bouche des trois magiciennes écossaises ressemblent beaucoup à celles que Lucain fait prononcer à Erycton, consultant un cadavre pour

(1) Tradition orale de Vienne. — *Des Tirol. adlers immergrünendes Ehren-hrenzel*, par le comte de Brandis, Botzen, 1678, p. 128. — Schmied, *Heiliger Ehren-glanz der grafschaft Tirol*, Augsburg, 1732, vol. II, p. 154-167. — Un crime semblable a été commis près de Dusseldorf, en 1837, par un juif. Voyez pour les détails la 9e page du IIe chapitre du XIe livre.

(2) Acte IV, scène 1re.

(3) Horace, *Epod.*, V.

connaître le résultat de la guerre civile, d'après la demande du jeune Pompée (1).

Les modernes se sont servis également de libations de miel et de lait, de gâteaux pétris avec de la graisse en formes d'hommes couronnés de laurier et de fenouil. Quelques-uns ont cru voir dans le passage de la *Pharsale* où la magicienne menace le démon *de celui qui commande à tout l'enfer* une preuve que Lucain entendait par ces mots Satan, qu'il devait connaître, ou qu'il a voulu désigner le prince des démons de l'Écriture, *Lucifer* ou *Chérub*. Lucain vivait du temps de Néron. On croit que les païens ont pris le nom de Saturne du syriaque *sathur*, qui signifie *rien davantage, sinon caché*. Les poëtes disent que Saturne fut confiné à perpétuité en enfer, et Plutarque fait les démons ministres de Saturne, et dit qu'ils apprennent de lui les secrets de Jupiter qu'ils annoncent aux hommes.

On se servait ordinairement dans les opérations magiques de figures de cire ressemblant aux personnes auxquelles on voulait nuire, et l'on croyait que tout ce qu'on appliquait sur ces figures ne manquait pas de faire son effet sur celles qu'elles représentaient :

Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit
Uno Eodem igni; sic nostro Daphnis amore (2).....

Cet usage paraît fort ancien, et Platon même en fait mention au XIe livre des lois. Ovide, parlant de Médée, dit qu'elle faisait des images de cire, qu'elle piquait au foie avec des aiguilles pour tourmenter les personnes au nom desquelles ces images avaient été faites :

Devovet absentes simulacraquæ cerea fingit
Ut miserum tenuis in jecur urget acus (3).

Ce moyen magique a été un de ceux employés le plus com-

(1) *Pharsale*, VI-332.
(2) Virg., *Eglog.*, V, v. 80.
(3) *In heroïdum Epist.*

munément par les sorciers et magiciens modernes. Le roi Jacques Ier d'Angleterre, que Henri IV n'appelait jamais que *maître Jacques*, prince qui alliait, comme tous les protestants d'alors, la bigoterie à l'intolérance et à la superstition (1), a écrit un traité sur la démonologie, dont il s'occupait beaucoup plus que des affaires de son royaume. Dans ce traité, Jacques attribue au démon ces figures de cire : « On a vu de nos jours, dit le royal écrivain, le diable apprendre à d'autres magiciens à fabriquer des figures de terre ou de cire, et leur enseigner la manière de s'en servir pour tourmenter les hommes, de manière qu'en faisant rôtir ces figures à petit feu, les personnes dont elles portent le nom et à l'intention desquelles elles ont été faites se fondent et se desséchent peu à peu par une maladie lente et continuelle (2). »

Jacques Ier se rappelait sans doute, en écrivant ce mémorable traité sur les figures de cire, ce qui était arrivé quelques siècles auparavant à un de ses prédécesseurs, dont un autre démonographe nous raconte ainsi l'aventure : « Mais de toutes les histoires touchant ce discours, dit Bodin, il n'en est point de plus mémorable que celle que nous lisons en l'histoire d'Escosse de Duffus, roi de ce pays, auquel advint une maladie, qu'il ne pouvoit dormir pendant la nuict, jaçait qu'il beust et mangeast fort bien et que de sa personne il fut allegre et dispos : neantmoins la nuict fondoit en sueur. Enfin il survint un bruit que les Moraves, j'entends ceux d'Escosse, alors ennemis des Escossois, et qui sont longtemps après unis à la couronne d'Escosse, avoient des sorcieres à gages pour faire mourir le roy. On envoya ambassadeurs aux Moraves au bourg de Fores, où les sorcieres rotissoient une image de cire portant le nom du roy, versant dessus une liqueur, de quoi Doucnald, prevost du lieu, adverty par les ambassadeurs, les surprint

(1) Chez les protestants de nos jours, la bigoterie a fait place à l'incrédulité ou au scepticisme; mais leur intolérance est toujours la même.

(2) Edit. de 1603, in-4°, B. II, chap. IV, p. 44, seq. Les arguments mis en avant par Sa Majesté pour prouver comment les magiciens opéraient au moyen de ces images sont appuyés des raisonnements les plus profonds en morale, en théologie, en physique et en métaphysique.

sur le faict, et après avoir confessé, elles furent brulées toutes vives, et au même instant le roy d'Escosse recouvra la santé (1). »

On trouve dans le chapitre CII du *Gesta romanorum* l'histoire d'un chevalier qui, étant en Palestine, fut instruit de l'infidélité de sa femme par un magicien de ses amis, qui la lui fit connaître au moyen d'un miroir et d'une figure de cire. Dans le vieux roman anglais *Alexander*, le roi Nectabane, grand magicien, découvre des machinations de ses ennemis représentés par des figures de cire qu'il range en bataille. Il fait ensuite une image de la reine Olympias, qu'il anime et viole ensuite pendant son sommeil sous la forme d'un dragon :

In he came to her bour
And crept un der her covertour
Mony sithes (times) he hire kust (kissed her)
And fast in his arms prust,
And went away, so dragon wyld,
And grete he left hire with child.

Nos annales de France font également mention de figures de cire employées comme moyens magiques (2). Le magicien Paviot et sa femme furent accusés d'avoir voulu, au moyen de deux images de cire, faire périr le roi Louis Hutin et son oncle, Charles de Valois. Ce dernier fit rejeter sur son ennemi Enguerrand de Marigny tout l'odieux de cette affaire, comme ayant sollicité les deux magiciens de le faire mourir. Quelques siècles plus tard, on vit les fanatiques de la ligue pousser la méchanceté et la superstition jusqu'à faire de petites images de cire représentant Henri III et le roi de Navarre, qu'ils plaçaient sur l'autel et les perçaient, pendant la messe et durant quarante jours consécutifs, avec des aiguilles, puis le quarantième jour ils les perçaient au cœur, imaginant par là procurer la mort à ces princes (3).

(1) *Démonomanie*, 301-302.
(2) Les grandes chroniques appellent *vœux* ces figures de cire.
(3) Journal de l'*Etoile*.

La magie arabe abonde en opérations semblables, fondées en partie sur la doctrine de la sympathie.

Lorsqu'en 1574, Coconas et La Mole furent exécutés en place de Grève, on trouva sur ce dernier une figure de cire, fabriquée par un magicien nommé Cosme Ruggiéri. Catherine de Médicis protégeait ce magicien, qui était de son pays; elle craignit que cette figure n'ait *été* faite pour attenter à la vie du roi Charles IX, et qu'en conséquence, le Parlement ne le condamnât à mort; elle écrivit donc au procureur général afin de savoir la vérité. La Mole avait toujours soutenu que cette figure avait été faite pour obtenir l'amour d'une grande princesse (la reine Marguerite). Cosme fut condamné aux galères; mais son arrêt ne fut point exécuté.

Le brave et infortuné maréchal de Biron croyait à la magie et prétendait que Lafin, son dénonciateur, lui avait fait voir le diable. « Eh quoi! s'écria-t-il après qu'on lui eut lu sa sentence, on me fait donc mourir sur la déposition d'un sorcier et le plus grand *négromancien* du monde, qui s'est servi à la malheure de mon ambition, m'ayant souvent fait voir le diable en particulier, et même parlant par une image de cire qui aurait bien articulément prononcé ces mots : *Rex impie. Peribis, et sicut cera liquescit morieris.* »

Cette superstition des figures de cire nous en rappelle une autre non moins singulière. On croyait autrefois en Allemagne que des archers, en tirant leurs flèches contre un crucifix, pouvaient faire mourir les personnes qu'ils nommaient.

« La magie et la sorcellerie sont si fréquentes en Écosse, disait un auteur du XVIe siècle, et y a tant de sorciers, magiciens et nécromans, qu'on n'en aurait pu déserter le pays, quelque soins que les rois aient eu de les exterminer (1). »

Nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage du célèbre Ambroise Merlin ou Myrddhin, auquel l'Ecosse et le pays de Galles se vantent d'avoir donné naissance. Tout ce que l'on sait de plus certain à l'égard de ce grand magicien doit le faire considérer comme apparte-

(1) *Le Loyer*, p. 372.

pant à la nation kymrique ou galloise. En effet, les plus célèbres bardes gallois dont on ait conservé les poésies authentiques sont Aneurim, Llywarch, Taliessin et Merlin ou plutôt Myrddhin (1). La tradition attribue à ce dernier le monument gigantesque de Stone-Enge, dont nous avons déjà parlé. On raconte que ce barde, ayant tué son neveu par mégarde à la bataille d'Arderyz, devint fou de douleur, et se réfugia dans la forêt de Calydon (vers 577), où il composa ses poésies dans les intervalles de son délire. Quelquefois on distingue deux Merlin; mais M. Ampère croit qu'il n'existe qu'un seul personnage de ce nom, héros unique de deux versions d'une même légende (2). Quant à sa qualité d'enchanteur, sa gloire comme poète eût peut-être suffi pour la lui donner, ainsi qu'elle l'a fait à l'égard de Virgile, le mot *carmen* signifiant également un charme magique et un chant de poésie. Ajoutons à cela que ses célèbres prophéties respiraient un sentiment tout national, et que l'espoir d'être un jour vengés de leurs oppresseurs rendit Merlin célèbre parmi les Bretons du moyen-âge, comme devin et comme prophète (3).

Il existe une tradition sur la mort de Merlin que Giraldus Cambrensis paraît avoir recueillie dans le XII[e] siècle chez les bardes gallois, et qui a été adoptée par Spencer dans son poème de la *Reine des Fées (The Fairy queen)*. Suivant cette tradition, Merlin se proposait d'élever une muraille d'airain entre Cairmardin et Carmarthen (pays de Galles); mais il fut mandé à la hâte par *la dame du Lac*, puis mis à mort par la perfidie de cette dame. L'immortelle construction qu'il avait commencée ne put ainsi être achevée, et les démons qu'il y employait sont restés à l'œuvre autour de leurs chaudrons d'airain, n'osant pas quitter leur travail et attendant toujours le

(1) Sharon Turner, *Hist. des Anglo-Saxons.*

(2) Les poètes gallois nomment Merlin le devin *Merlin-Emrys*, et Merlin le barde *Merlin-le-Sauvage*. Suivant eux, ce serait ce dernier qui, après avoir tué son neveu à la bataille d'Arderyz, où il portait le collier d'or, marque distinctive des chefs cambriens, perdit la raison, s'exila du monde et se retira dans la forêt de Calydon.

(3) Voyez, sur l'*Avellanau* ou *Avallenau* de Merlin, Turner, *Hist. of Angl.-Sax.*, t. III, p. 384.

retour de leur maître. C'est sous d'immenses rochers, parmi les pics boisés de Dynevaur, que Merlin avait établi ses ouvriers infernaux. On entend encore aujourd'hui dans le même lieu, si l'on prête attentivement l'oreille, le bruit retentissant de leurs marteaux :

Such gastly noise of yron chaines
And brasen cauldron thou shalt rombling heare,
Which thousand sprights with long enduring paines
Do tosse, that it will stunn thy feeble braines;
And oftentimes great grones and grievous stownds
When too huge toile and labour them constraines,
And oftentimes loud strokes and ringing soundes
Front under that deepe rocke most horribly reboundes (1).

Suivant les romanciers de la Table-Ronde et leurs imitateurs, Merlin était Ecossais et n'est point encore mort; mais il est demeuré enchanté jusqu'à ce jour dans la forêt de Brocéliande, située près de Paimpoul, en Bretagne, où il est retenu dans un buisson d'aubépine au moyen d'un charme magique (2). Par une imprudence bien peu pardonnable chez une magicienne, Viviane, sa maîtresse, essaya sur le grand enchanteur lui-même un charme qu'il lui avait appris, sans penser qu'il pût opérer sur un homme qu'elle croyait à l'abri de tous les enchantements. Mais sa curiosité fut cruellement punie : elle fut inconsolable, comme on peut le croire, lorsqu'elle vit celui qu'elle adorait à jamais perdu pour elle. Ce-

(1) « Vous y entendrez des bruits de chaînes effroyables et ceux de grands chaudrons d'airain, que des milliers d'esprits font mouvoir avec grandes peines, et qui assourdiront votre faible cervelle. Souvent encore vous ouïrez de grands gémissements et de douloureuses plaintes, lorsque ces esprits sont forcés d'achever des travaux trop pénibles; d'autres fois, de grands coups et des bruits retentissants viennent frapper horriblement vos oreilles, en sortant du fond de ces profondes cavernes. » (Spencer, *Fayri queen*.)

(2) Cette disparition est attestée dans l'histoire galloise des deux Merlins. « Nul ne sait où est le tombeau de Merlin-Emreys, dit un barde dont les poésies sont antérieures au xe siècle. » (*Myvyrian*, t. I, p. 77). Il s'embarqua avec neuf autres bardes, disent les triades galloises, et on ne put parvenir à savoir ce qu'il devint. (*Trioed. Enez Pridain*, *ibid.*, t. I, p. 180). Merlin-le-Sauvage nous apprend lui-même qu'il quitta la cour et s'enfuit dans les bois (*Avallenau*, *ibid.*, t. I, p. 150).

pendant, le charme était trop puissant, et personne n'a pu le rompre jusqu'à ce jour.

Un destin semblable attendait, quelques siècles plus tard, un autre magicien non moins célèbre que Merlin chez les montagnards de la Calédonie, sir Michel-Scott, homme très-versé dans l'astrologie judiciaire, l'alchimie, la chiromancie et les autres sciences que l'on nomme occultes. Il n'en fallait certainement pas tant chez nos bons aïeux du XIIIe siècle, et à plus forte raison chez les Ecossais d'alors, pour être regardé comme un grand magicien. Aussi tous les écrivains de ce temps-là parlent-ils de Michel-Scott comme d'un second Merlin, et Dante lui-même a consacré quelques vers dans sa divine comédie à ce célèbre nécromant :

> Quell altro chi né fianchi E cosi Poco
> Michele Sooto fu, chi veramente
> Delle magiche frode seppe il gioco.

La renommée populaire de ce magicien était si grande en Ecosse, que les habitants de ce pays disent encore aujourd'hui, lorsqu'ils veulent parler de quelque monument remarquable qui a dû coûter de grands travaux, qu'il ne peut être l'ouvrage que du vieux Michel-Scott, de sir William Wallace ou du diable lui-même (1).

Malgré sa grande habileté dans l'art magique, sir Michel faillit un jour périr victime de la méchanceté d'une sorcière très-renommée dans le comté de Selkirk, où elle était connue sous le nom de la sorcière de Falsehope. Tandis que le chevalier devisait avec elle, il posa par inadvertance sa baguette magique sur une table, la sorcière s'en saisit aussitôt et en toucha le magicien qui fut en un instant changé en lièvre et se mit à courir à travers la campagne. Ses domestiques, qui l'attendaient à quelque distance de la maison de la sorcière, apercevant le timide animal qui fuyait à toutes jambes vers la

(1) Nous avons parlé dans un autre chapitre d'un magicien écossais non moins célèbre que Scott et Merlin, Thomas-le-Rimeur, qui a été enlevé par les fées, liv. IV, chap. II.

tour d'Oakwood, résidence de leur maître, lancèrent à l'instant après lui ses propres lévriers, qui eussent bientôt mis en pièces ce nouvel Actéon, s'il n'eût trouvé un refuge dans l'évier de sa maison, où il reprit sa première forme (1).

Mais ce grand magicien était, comme son illustre prédécesseur, destiné à périr par la main d'une femme. On rapporte que son épouse ou sa concubine, ayant appris de lui-même que son art le mettait à l'abri de toute espèce de danger, excepté de la qualité malfaisante d'une soupe faite avec la chair d'une brême (femelle), cette méchante femme parvint à lui faire avaler à son insu un semblable potage. Le magicien en ressentit aussitôt les funestes effets; mais il eut encore, avant de mourir, le temps de se venger de sa perfide confidente. Il fut enterré dans l'abbaye de Melrose, si célèbre dans les poèmes et les romans de Walter-Scott (2).

Une des superstitions les plus répandues sur la personne des magiciens, c'est que leur corps ne projetait point d'ombre, et voici comment on expliquait cette étrange propriété : lorsqu'un certain nombre d'adeptes avaient fait de grands progrès dans leurs études mystiques, ils étaient obligés de suivre en courant un long passage souterrain, dans lequel le diable empoignait le dernier de la bande, à moins qu'il ne fut assez prompt à s'esquiver, de manière que l'esprit malin ne put saisir que son ombre. Dans ce dernier cas, le corps de ce magicien ne donnait plus d'ombre et ceux-là étaient réputés les meilleurs (3). Glycas rapporte que Simon-le-Magicien faisait marcher son ombre devant lui, pour faire croire au peuple romain qu'il avait un esprit à ses ordres.

(1) On trouve dans le *Chant du dernier Ménestrel*, par Walter-Scott, l'histoire curieuse des prodiges qu'opéra sir Michel-Scott en présence du roi de France, près duquel il avait été envoyé en qualité d'ambassadeur. Ce magicien se rendit à Paris à travers les airs, monté sur un démon qu'il avait forcé à prendre la forme d'un grand cheval noir. Voyez, dans le chapitre *Danse magique*, la manière dont sir Michel se vengea de la sorcière de Falsehope.

(2) On a faussement attribué à Albert-le-Grand le traité *de Secretis naturæ*, imprimé à la suite de celui de *Secretis mulierum*; il est de sir Michel-Scott.

(3) *Heywood's hierarchy*, p. 475.

L'influence et le pouvoir des magiciens sur les éléments a été admis dès la plus haute antiquité. Les magiciens de Babylone (1) et les telchines de Rhodes (2) faisaient tomber à leur gré la pluie, la neige et la grêle ; les prêtres de Jupiter Lycéen, en Arcadie, pouvaient, selon Pausanias (3), faire venir la pluie en remuant avec un bâton de chêne les eaux d'un petit lac situé sur le mont Lycée. Une ancienne tradition, à laquelle nous croyons reconnaître une origine druidique, attribuait la même propriété au lac Pavin, en Auvergne. Abel Jouan rapporte qu'une pierre lancée dans ce lac va développer au fond de son lit des nuages orageux qui vomissent les tempêtes ; il s'élève alors, dit-il, une grande foudre de grêle et de tonnerre. Suivant d'autres traditions, ce lac était souvent couvert d'épaisses fumées ; d'ardentes exhalaisons se répandaient sur ses bords, et, semblable à la mer morte, il n'avait jamais nourri un poisson dans ses eaux. Y mettait-on la main ? elle se couvrait de boursouflures comme si elle avait été brûlée. Nous n'avons trouvé, en visitant dernièrement le lac Pavin, que le Père Fodéré qualifie d'*épouvantable*, qu'une belle nappe d'eau d'une admirable limpidité, dans le cratère d'un ancien volcan, dont les bords sont couverts d'un magnifique rideau de verdure, d'environ cent vingt-cinq pieds de haut, qui les suit dans leurs nombreux contours. Il ne lui reste plus, de son ancienne renommée, que le nom de *Pavens*, qui lui fut donné par les Romains, et qui indique encore assez la crainte qu'il inspirait. On raconte de semblables histoires de plusieurs lacs de France, également situés sur de hautes montagnes.

« Dans les capitulaires de Charlemagne, dans les canons de plusieurs conciles, dans les anciennes lois de Normandie, il y a des peines statuées contre ceux qui excitent les tempêtes, *tempestarii*, les tempestiaires, comme on les appelait alors (4). »

(1) Jamblique. Fables milésiennes.
(2) Diodore. *Biblioth.* lib. v.
(3) In arcadiis.
(4) *Lettres sur l'origine de la féerie*, p. 123.

Ce sont les sorciers, héritiers de beaucoup des attributions des anciens magiciens, que le peuple des campagnes accuse maintenant de susciter les grêles et les orages; ces tempestiaires ont même, suivant la croyance populaire, le pouvoir de diriger les nuages malfaisants vers les villages sur lesquels ils veulent faire tomber le terrible fléau qu'ils renferment. Beaucoup de nos auteurs modernes, qui écrivent, sans quitter Paris, sur les mœurs des habitants des campagnes, et qui jugent de ceux de la Bretagne, de la Gascogne, de l'Auvergne et de bien d'autres provinces, par la race abâtardie qui peuple les villages des environs de la capitale, race qui ne croit pas plus à Dieu qu'au diable; ces auteurs, disons-nous, ne cessent de répéter à qui veut les entendre, que toutes les superstitions du genre de celles dont nous parlons sont éteintes en France, et qu'on n'en retrouve plus que *çà et là* de bien faibles traces. Nous pouvons assurer ces messieurs qu'ils sont, à cet égard, dans l'erreur la plus complète, et nous aurons occasion de fournir de nouvelles preuves de cette assertion, lorsque nous parlerons, dans un autre article, des sortiléges et des sorciers.

S'il y avait autrefois des magiciens qui excitaient les orages et les tempêtes, il en existait également qui avaient le pouvoir de les chasser. On dissipait les orages, dit Palladius (1), en leur opposant un miroir qui recevait la forme des nues, ou en élevant les haches et les hallebardes contre le ciel en forme de menaces.

Il nous paraît vraiment bien digne de remarque de retrouver encore de nos jours les anciennes superstitions de la Perse et de la Chaldée chez les descendants des Celtes, qui ont peuplé les contrées occidentales de l'Europe, et de voir que ces mêmes croyances se sont également conservées parmi ces peuples d'origine asiatique (2), qui habitent depuis tant de siècles les régions glacées de notre cercle polaire. Preuve nouvelle et bien frappante de cette communauté d'origine qui existe dans

(1) *De re Rustica*, lib. I.
(2) Les Lapons, les Finnois, les Goths scandinaves.

les fictions populaires des nations les plus éloignées les unes des autres, et que nous avons déjà eu occasion de signaler bien des fois dans le cours de cet ouvrage.

Hérodote rapporte (*in Polymnia*) que les mages qui accompagnaient Xercès disposaient des vents à leur gré. Les Gaulois attribuaient le même pouvoir aux prêtresses de l'île de Sein et à celles du mont Saint-Michel (1); et l'on croit encore à présent, en Bretagne, que des cruches remplies à la fontaine de Plougasnou donnent, pendant vingt-quatre heures, des vents favorables (2). Les sorcières de l'Irlande et du Danemark ont conservé ce privilége jusqu'à nos jours :

In Ireland and in Denmark both,
Witches for gold will sell a man a winde
Which in the corner of a napkin wrap'd
Shall blow him safe unto what coast he will (3).

Les Lapons sont renommés depuis bien des siècles pour la fabrication de ces cordes à trois nœuds qu'ils vendent aux navigateurs, et au moyen desquelles on peut donner au vent la force et la direction qu'on juge convenable (4). Ces peuples sont de si grands magiciens qu'ils arrêtent par leur seule volonté les navires en pleine mer (5). Ils font aussi de petits dards de plomb qu'ils lancent en l'air en prononçant quelques

(1) On a trouvé dans plusieurs îles de la mer du Sud, principalement à Taïti, des prophétesses qui jouissent de la même renommée que celles de l'île de Sein; les prêtresses océaniennes habitent la petite île de Raïatia près de Taïti. Il en existe aussi chez les Nouveaux-Zélandais. — Voyez à cet égard les voyages de Cook et de D'Urville.

(2) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 173.

(3) « En Irlande et en Danemark, il y a des sorcières qui vendront à un homme du vent renfermé dans le coin d'une serviette, qui le conduira en sûreté dans quelque endroit qu'il veuille aller. » *Summer's last will and testament.*

(4) En défaisant le premier nœud, on a une *jolie brise*; en défaisant le second, on a ce qu'on nomme *bon frais de vent*; mais si l'on dénoue le troisième, il s'élève aussitôt une tempête.

(5) « Mais, dit un vieil auteur, ceux qui naviguent et hantent ordinairement ces côtes connaissent aussi le remède qu'il faut apporter à tous ces maléfices, et qui consiste à enduire le dehors et le dedans de leurs vaisseaux et galères d'excréments de jeunes pucelles, que le malin esprit redoute d'une manière toute particulière. » *Danian Goez de Portugal, de Lappiorum regione.*

paroles magiques, et l'on est certain que le trait meurtrier va frapper la personne contre laquelle il est dirigé, à quelque distance qu'elle puisse se trouver.

Mais aucun des peuples du Nord ne peut être comparé aux Finnois qui habitent les bords de la mer Glaciale et la partie la plus septentrionale de la Norvége. Krantz et Saxo Grammaticus, parmi toutes les histoires merveilleuses qu'ils racontent des Finnois, disent qu'ils résistèrent longtemps aux Danois avant d'être conquis par eux. Ayant été vaincus dans une dernière bataille et obligés de prendre la fuite, ils surent arrêter l'ennemi qui les poursuivait avec vigueur, en jetant derrière eux des pierres qui se changèrent aussitôt en montagnes; mais les Danois ayant franchi cet obstacle, ils jetèrent de l'eau qui se changea en un grand fleuve, que l'ennemi ne traversa qu'après bien des difficultés. Ce fut à la suite de cette affaire que les Finnois se soumirent à la couronne de Danemark (1).

Au reste, le Nord a passé de tout temps pour le pays des prodiges; et toutes les merveilles racontées par Hérodote, Strabon, Pline, Méla et tant d'autres anciens sur l'*Ultima Thule*, les régions hyperboréennes et les peuples qui les habitaient, sont à peine égalées par les récits plus modernes d'Adam de Brême, d'Olaüs Magnus, de Rudbek et de Saxo Grammaticus sur le Groenland, l'Islande et surtout la Biarmie, terre merveilleuse, de laquelle Hotherus, l'un des héros du Nord, rapporta d'immenses trésors, qui étaient gardés par des Satyres et des enchanteurs, qui commandaient aux éléments, fascinaient l'œil, nouaient l'aiguillette, déplaçaient la lune et brisaient les voûtes de l'enfer par la seule magie de leurs chants.

Le plus grand nombre des fictions populaires doit donc son existence à cette croyance générale dans la magie, la divination et les sortiléges, qui semble avoir existé de tout temps chez les peuples de l'ancien continent. Il paraît même certain que ces différents *arts* ont été exercés de la même manière

(1) Saxo, *In historia danicâ*. — Krantz, *Hist. Suetiæ*, lib. I, cap. VIII.

dans l'antiquité et dans les temps modernes par ceux qui les pratiquaient. Cependant, malgré la conformité des croyances sur ce sujet, il est facile de remarquer qu'il a toujours existé quelques différences assez sensibles entre la magie du Nord, que nous appellerons runique et que l'on retrouve mêlée à tous les chants des Scaldes, et celle que nous nommerons romantique, parce que ces merveilles ont servi à embellir les ouvrages des romanciers. Mais cette distinction, qui n'a pu être faite que par les savants, n'a jamais existé réellement dans les croyances populaires.

La magie du Nord, comme la poésie qui en a fait un de ses principaux moyens d'action, doit être généralement considérée comme une représentation naturelle des pratiques de la vie ordinaire; car chacun des magiciens qui l'exerçait pouvait trouver dans ses propres ressources les moyens de produire les effets surprenants qu'on en raconte dans tous les sagas. Il n'en était pas de même de la magie romantique, et les solennités sublimes de la nécromancie ne pouvaient appartenir qu'à une croyance traditionnelle, que quelques esprits supérieurs, apparaissant de loin en loin, se prétendaient seuls capables d'accomplir.

Les enchantements que l'on trouve dans les sagas et les autres poésies du Nord sont également d'une nature différente de ceux des romans de chevalerie. Les premiers consistent principalement dans ces actes magiques que nous nommons *charmes*, *sorts* ou *sortiléges*, tels que ceux qui peuvent préserver des coups ou du poison d'un ennemi, procurer la victoire, apaiser les tempêtes, guérir les maladies et invoquer les morts, en prononçant quelques paroles mystérieuses ou en traçant des caractères runiques. D'un autre côté, les magiciens des romanciers sont continuellement occupés à conduire ou à suivre un enchaînement souvent très-compliqué d'intrigues et d'impostures, à régler le sort des empires, des rois ou des princesses, et il faut être au moins chevalier, et chevalier de quelque renom, pour leur paraître digne d'une attention sérieuse.

Il y a une espèce d'horreur barbare dans les incantations

magiques des anciens Scaldes. Shakespeare seul, parmi les modernes, a réussi à les imiter dans la scène des *Sorcières de Macbeth* :

Round about the cauldron go;
In the poison'd entrails throw,
Toad, that under coldest stone,
Days and nights hast thirty-one
Swelter'd venom sleeping got,
Boil thou first i'the charmed pot! etc. (1).

Il est à remarquer au contraire que les magiciens qui jouent le principal rôle dans les romans de chevalerie et dans les poèmes romantiques des XIVe et XVe siècles ne présentent ordinairement à nos yeux que des visions agréables. Leurs enchantements, quoique produisant parfois une certaine terreur, n'ont lieu néanmoins que dans des palais tout resplendissants d'or et de pierreries, au milieu des forêts silencieuses et sur les bords des eaux tranquilles, où, mollement couchés sous de frais ombrages, les héros se reposent à loisir, environnés du parfum des fleurs.

La magie runique est celle de Sagane et de Canidie, invoquant Diane et la nuit, au milieu des ossements et des tombeaux des Esquilies (2), et dépouillant de sa robe bordée de pourpre le bel enfant qu'elles ont dérobé et qu'elles vont offrir en sacrifice à l'enfer :

Canidia, brevibus implicata viperis
Crines, et incomptum caput;
Jubet sepulcris caprificos erutas,
Jubet cupressus funebres,
Et uncta turpis ova ranæ sanguine,
Plumamque nocturnæ strigis,
Herbas que, quas Ioleos atque Iberia
Mittit venenorum ferax,
Et ossa ab ore rapta jejunæ canis,
Flammis aduri colchicis (3).

(1) *Macbeth*, act. IV, sc. 1re.

(2) Une des collines de Rome où l'on exécutait les criminels; leurs corps y étaient abandonnés aux oiseaux de proie, qui de là furent appelés *Esquilinæ aliter*. Horace, *Epod.*, V, v. 100.

(3) « Aussitôt Canidie, les cheveux épars et entrelacés de petits ser-

La magie romantique est celle d'Armide élevant un palais enchanté pour y cacher à tous les yeux l'objet de son amour, ou convoquant les génies de l'enfer, qui accourent à sa voix pour l'assister dans sa vengeance contre l'infidèle qui la fuit :

Giunta a gli alberghi suoi, chiamò trecente
Con lingua orrenda dictà d'avernò,
S'empie il ciel d'atre nebi, e in un momento
Impallidisce il gran planera eterno;
E soffla, e scote i gioghi alpestri il vento,
Ecco gia sotto i pie mugghiar l'infierno,
Quanto girà il palagio udresti irati,
Sibili, et urli, e fremiti, e latrati (1).

La première est opérée par une sorcière hideuse et dégoûtante, et la seconde, par une enchanteresse dont la beauté nous charme et nous séduit. Mais l'une et l'autre se servent, pour accomplir leurs enchantements, du même *grimoire*, dont les secrets se retrouvent aussi bien dans l'*Odyssée* que dans l'*Edda*, et dans les vieux romans qui inspirèrent au Tasse l'idée de les introduire dans son immortelle *Epopée*.

pents, fait brûler dans un feu magique du figuier sauvage, arraché sur les tombeaux; des branches de cyprès ayant servi aux funérailles; des plumes et des œufs d'effroie, trempés dans le sang de crapaud; de ces herbes venimeuses que produisent en abondance Ioleos et l'Ibérie, et des os retirés de la gueule d'une chienne affamée. » — Horace, *Epode*, v.

(1) Rentrée dans son palais, elle invoque à grands cris tous les habitants de l'enfer; le ciel s'obscurcit et se couvre de nuages affreux; l'astre du jour pâlit et s'éteint; les vents déchaînés ébranlent les rochers et les montagnes; l'abîme mugit sous ses pieds, et dans son vaste palais on n'entend que des monstres furieux qui sifflent, hurlent, frémissent et aboient. » — *Jérusalem délivrée*, chant XVI, stan. 68.

CHAPITRE II.

Des Talismans magiques.

« L'homme est de glace aux vérités,
» Il est de feu pour le mensonge. »
LAFONTAINE.

Il y avait dans le moyen-âge, tant en France qu'en Espagne et en Italie, des écoles dans lesquelles la magie, ou plutôt les sciences que l'on supposait en faire partie, étaient publiquement enseignées (1). Les Arabes, chez lesquels ces sciences étaient déjà parvenues à un haut point de perfection, lors de leur invasion en Espagne, apportèrent avec eux les livres qui les concernaient. Ces ouvrages furent traduits en latin par l'ordre de Charlemagne (2), et se répandirent bientôt dans toutes les provinces de son vaste empire. C'est de là que la philosophie d'Aristote *(Aristateli,* en arabe), qui est celle suivie par les Orientaux, acquit une si grande autorité dans le moyen-âge, et donna naissance à cette infatuation, inconcevable pour l'astrologie, qui a continué jusqu'aux temps modernes.

Charles V, qui était tellement gouverné par les astrologues, qu'il en donna un à Duguesclin afin qu'il pût l'avertir des bons et des mauvais jours, lorsqu'il lui remit l'épée de connétable (3), fonda un collége dans l'université de Paris pour l'étude de la médecine et de l'astrologie (4), car ces deux sciences marchèrent longtemps ensemble. Ce roi fit traduire

(1) On enseignait alors la magie, comme on enseigne aujourd'hui la phrénologie et autres sciences aussi *positives*.
(2) Cuspinien, *De cæsaribus*, p. 419.
(3) *Notice sur la vie et les écrits de Christine de Pisan*, t. v, p. 209.
(4) Montfaucon, *Biblioth. manuscr.*, t. II, p. 794, B.

en français tous les livres latins qui traitaient de l'influence des astres (1).

Néanmoins, les plus renommées de ces écoles furent celles d'Espagne, où les Arabes avaient fait faire de grands progrès à toutes les sciences occultes, que l'on nommait alors les sept arts libéraux, dans lesquels ils étaient très-versés. On distinguait particulièrement les écoles de Cordoue, de Tolède, de Séville et de Salamanque; cette dernière se tenait dans une grande caverne dont l'entrée fut fermée dans la suite par ordre d'Isabelle-la-Catholique (2).

La culture des sciences occultes chez les Arabes d'Espagne produisit d'une part des découvertes utiles, et engendra de l'autre des fictions mystérieuses, empreintes du feu de la vive imagination de ce peuple. Parmi ces fictions, nous ferons remarquer, comme se rapportant davantage au sujet qui nous occupe, ce nombre infini de talismans magiques, dans l'invention desquels les Orientaux ont encore été plus loin que les Grecs, les Romains et les autres nations païennes.

D'après l'opinion qu'avaient les anciens que les dieux, c'est-à-dire les génies, agissaient dans les métaux consacrés en leur honneur, les talismans n'avaient plus rien d'inconcevable; car, que ne peuvent pas faire des esprits à qui Dieu a donné le pouvoir d'agir sur les corps? Et ce qui prouve combien on croyait à l'efficacité de ces plaques et effigies talismaniques, c'est qu'on les appelait souvent dieux conservateurs et dieux tutélaires, *dii averrunci, dii tutelares*.

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans une autre partie de cet ouvrage (3), les villes et les provinces avaient leurs préservatifs, comme les particuliers. On nommait généralement *palladium* de petites statues qu'on conservait avec respect, et

(1) Le nombre des livres de magie et d'astrologie traduits de l'arabe en latin dans le XIIe siècle fut prodigieux : « Irrepsit hac ætate etiam turba astrologorum et magorum, ejus farinæ libris una cum aliis de arabico in latinum conversis. » *Conring. Script. Comment.*, sect. XIII, cap. III, p. 125.

(2) Outre ces académies, on distinguait encore quatorze universités et cinq bibliothèques arabes, sans compter les colléges et les écoles élémentaires.

(3) Liv. II, chap. I.

qu'on croyait devoir préserver les villes des incendies (1). Constantinople, que les Turcs nomment encore la *bien gardée*, était placée sous la protection d'un grand nombre de palladium ou talismans, qui devaient la protéger contre les serpents, les fourmis, les mouches, les cousins et moucherons, les cigognes, les loups et même contre la peste; ce dernier talisman consistait en une colonne quadrangulaire de huit coudées (8 pieds 6 pouces 8 lignes), élevée par un ancien sage nommé Kirbaya; jamais ce fléau destructeur ne régna à Constantinople aussi longtemps que cette colonne fut debout. Mais par malheur le sultan Bajazet Véli la fit démolir pour bâtir les bains qui portent son nom. Le jour même de sa démolition, un des fils du sultan mourut de la peste, qui n'a cessé depuis d'affliger la capitale des Ottomans. Il y avait en tout dans l'ancienne Byzance trois cent soixante-six talismans de ce genre, sans compter ceux qui avaient rapport à la mer, dont les uns éloignaient les vaisseaux ennemis, tandis que d'autres procuraient des pêches abondantes et dissipaient les tempêtes. Malheureusement, la plupart de ces talismans ont perdu leur efficacité par quelques accidents imprévus, de manière qu'il y a depuis longtemps à Constantinople des mouches, des scorpions, des serpents, des cousins et des fourmis comme partout ailleurs.

Paris jouissait également autrefois de plusieurs priviléges semblables. Cette ville avait, suivant Grégoire de Tours, des talismans contre les rats, les loirs, les serpents et les incendies; quelques-uns consistaient en figures de serpents et de glirons (2) d'airain qui furent trouvés en vidant les immondicees d'un cloaque et transportés en d'autres lieux (3). « Depuis ce temps,

(1) D'après un passage de Julius-Firmicus Maternus, rétabli par Scaliger, le famum palladium d'Athènes aurait été fabriqué avec les os de Pélops, par Abaris, magicien scythe, dont nous avons déjà parlé. Voici ce passage : « Palladii etiam quid sit numen audite : simulacrum est ex ossibus Pelopis factum. Hoc Abaris scytha fuisse perhibitur; jam quale sit considerate quod Scytha barbarus consecravit. » *De Error. profan. relig.*

(2) Glirons, glire, gliricn ou glis; ce dernier est le nom latin des loirs, que l'on a donné quelquefois à des gerboises; les autres sont ses dérivés.

(3) Grégoire de Tours, liv. VIII, chap. XXXIII.

dit un vieil auteur, abondèrent à Paris serpents et glirons en grand nombre, et n'en aurait peu la ville être désertée (1). »
Le talisman qui préservait Paris des incendies était une lame merveilleuse qui fut trouvée dans la rivière (2).

On a également cru pendant longtemps que les maux dont les habitants d'un royaume ou d'une ville étaient menacés ou affligés pouvaient être transportés à une seule personne. Telle fut la croyance qui donna lieu au dévouement de Curtius et de tant de citoyens romains qui se sacrifièrent depuis pour la patrie; telle était aussi chez les Hébreux la croyance au bouc émissaire. Servius rapporte une vieille coutume des Marseillais pour se préserver de la peste, qui a beaucoup de rapport avec celle des Juifs, et qu'ils tenaient sans doute des Phéniciens, leurs ancêtres. Elle consistait, dès qu'on apercevait quelques symptômes de ce fléau, à prendre un pauvre homme qu'on nourrissait durant une année des meilleurs aliments; puis on le promenait par toute la ville, en le chargeant hautement de malédictions, et on le chassait ensuite, afin qu'il emportât avec lui la peste et les autres fléaux qui l'accompagnent.

Parmi les inventions magiques qui paraissent être le fruit de l'imagination des peuples de l'Orient, et dont leurs magiciens sont regardés comme les inventeurs, il faut placer au premier rang ces figures de bronze ou de tout autre métal auxquelles ces *sages* prétendaient communiquer le mouvement et la parole. Ils fabriquaient des chevaux de bronze qui, par des ressorts secrets, transportaient dans vingt-quatre heures leurs cavaliers aux extrémités du monde (3). Le bouclier du roi préadamite Ben Gian est aussi célèbre parmi les Orientaux que celui d'Achille l'était jadis chez les Grecs. Il avait été fabriqué par art talismanique ou astronomique; en sorte qu'il détruisait tous les enchantements que les démons ou les géants pouvaient faire par l'art goétique ou magique (4).

Ce fut des écoles d'Espagne que sortirent presque tous les

(1) Le Loyer, p. 447.
(2) Grég. de Tours, *lieu cité*, et *Curiosités inouies*, p. 242.
(3) *Mille et une Nuits*, Cervantes, t. III, lib. VIII.
(4) *Bibliothèque orient.* de d'Herbelot, p. 396.

grands mathématiciens, astronomes, médecins et autres savants qui illustrèrent les premiers siècles du moyen-âge, et auxquels leur grand savoir fit attribuer des connaissances surnaturelles. Tel fut, par exemple, le célèbre Gerbert, qui naquit en Auvergne d'une famille obscure, vers la fin du xe siècle, et qui fut archevêque de Rheims, puis enfin pape, sous le nom de Sylvestre II.

Gerbert, désireux de s'instruire, alla étudier en Espagne, où l'on se rendait alors de toutes les contrées de l'Europe, et d'où il rapporta le premier, dit-on, chez nous, l'usage des chiffres arabes (1). Il paraît, d'après ce que nous lisons dans Guillaume de Malmesbury, historien anglais du xiie siècle, qu'il se rendit bientôt célèbre dans toutes les sciences que les professeurs arabes enseignaient dans l'école de Séville, parmi lesquelles l'astrologie tenait un rang distingué. Là, suivant le même auteur, il surpassa Ptolémée dans l'usage de l'astrolabe (2), Alchind dans l'astronomie (3) et Julius Firmicus dans la prédestination; il apprit également à connaître le langage et le vol des oiseaux, et on lui enseigna même l'art d'évoquer un spectre de l'enfer. Nous ne disons rien de son savoir en arithmétique, en géométrie et en musique, sciences dans lesquelles il était profondément versé, et qu'il fit fleurir de nouveau en France, où elles étaient oubliées depuis longtemps; enfin, il passait pour connaître tout ce que la curiosité humaine avait dès-lors découvert pour l'utilité ou la destruction

(1) Il est bien certain que les Arabes nous ont communiqué non-seulement les chiffres, mais encore le système de numération qui fait la base de notre arithmétique. Néanmoins, les Arabes n'en sont point les inventeurs, et ils en font honneur eux-mêmes aux Indiens. Les anciens livres arabes qui traitent de cette matière sont tous intitulés : *L'art de calculer d'après les Indiens*, etc.

Hæc algorythmus, ars præsens, dicitur, in quà
Talibus *Indorum* fruimur bis quinque figuris.
(Arith. en vers, de Sacro Bosco, xiiie siècle.)

(2) Instrument pour mesurer la hauteur des astres, remplacé de nos jours par l'octant, le sextant et le cercle de réflection.

(3) Alchind, Alchindus et Alcendi, médecin arabe du xiie siècle et grand astronome, dont parle Averroës.

des mortels (1). L'ignorance ou la malice de son siècle fit de ce savant pontife un magicien qui surpassait tous ceux qui avaient paru jusqu'alors (2).

Guillaume de Malmesbury, historien estimé, raconte sur Sylvestre II les histoires les plus extraordinaires, ce qui prouve jusqu'à quel point les esprits les plus sages étaient imbus de l'idée, si commune alors, qui faisait considérer la magie comme inséparable du savoir dans ces siècles d'ignorance et de superstition. On attribuait à Gerbert la fabrication d'une tête de bronze qui parlait et rendait des oracles. On en disait autant dans le XIIIe siècle du savant évêque de Lincoln, Robert Grosthead, plus connu sous le nom de Robert grosse tête (3), et du célèbre Roger Bacon, un des plus beaux génies du même siècle, qui s'occupait de la pierre philosophale, de l'astrologie judiciaire, de la baguette divinatoire et d'autres grands secrets, comme nous nous passionnons maintenant pour la phrénologie, le magnétisme animal, les aérostats, les découvertes dans la lune et les tables tournantes.

Delrio et Naudé racontent (4) qu'Albert-le-Grand, si célèbre par l'étendue de ses connaissances et très-versé dans les sciences magiques, avait fabriqué un homme de bronze qui non-seulement répondait aux questions qui lui étaient adressées, mais qui était si grand parleur, que saint Thomas d'Aquin, qui étudiait alors à Cologne sous le savant Albert, mit un jour

(1) Voyez sur le pape Sylvestre II Guillaume de Malmesbury, *De gest. reg. angl.*, lib. II, cap. X, p. 36. Comparez : *platinæ vit. pontif.*, fol. 122, édit. 1485. Voyez aussi *Hist. litt. de France* des Bénédictins, t. VI.

(2) Sylvestre II n'est pas le seul pontife que l'on ait accusé de magie. Bodin, homme profondément irréligieux, s'exprime ainsi à cet égard dans sa *Démonomanie* : « Quelques-uns prétendent que depuis Sylvestre II jusqu'à Grégoire VII inclusivement tous les papes ont été sorciers, ainsi qu'on lit en Naudé et Plotine. A quoi je réponds que le cardinal Benon, qui a remarqué les papes sorciers, n'en trouve que cinq, à savoir : Sylvestre II, Benoît IX, Jean XX, Jean XXI et Grégoire VII. » Bodin, *Démonomanie*, p. 339. — Voilà un homme qui mentait aussi impudemment que Voltaire, près de deux siècles avant lui.

(3) Gower, *Confessio amantis*, lib. IV, fol. 64.

(4) Delrio, *Disquisitio magica*. — Naudé, *Apologie des grands hommes*, p. 328.

en pièces cette figure magique qui le troublait dans ses profondes méditations par son continuel bavardage. D'autres prétendent que c'était une androïde composée de chair et d'os, mais par art magique et non par nature (1).

Lorsque, en 1248, l'empereur Guillaume de Hollande arriva à Cologne, le jour des Rois, Albert-le-Grand lui offrit, ainsi qu'à toute sa cour, un banquet dans un jardin situé près du couvent des frères prêcheurs. C'était au mois de janvier, et les arbres, le feuillage et le gazon, tout était couvert de neige. Cependant, lorsque l'empereur se fut mis à table avec les princes et les seigneurs, que les mets furent apportés et servis, le jour devint insensiblement serein et beau, les neiges disparurent, et en un clin-d'œil une magnifique journée d'été brilla d'un éclat vif et pur. Le gazon, le feuillage reprirent leur verdure, les tulipes, les jacinthes surgirent du sein de la terre; quelques arbres fruitiers étaient dans leur floraison; d'autres étaient chargés de fruits mûrs; mille espèces d'oiseaux vinrent ensuite se poser sur les branches et firent retentir les échos du lieu de leur ravissant concert; les hirondelles décrivaient mille cercles autour du clocher du couvent, et la chaleur du jour devint si intense que chacun fut obligé de quitter une partie de ses vêtements d'hiver. Tout le monde se demandait dans le plus grand étonnement l'explication de ces mystérieuses merveilles; mais vers la fin du repas la scène changea tout-à-coup; les oiseaux disparurent; les arbres se dépouillèrent de leur verdure; le sol perdit sa parure de gazon et de fleurs. La neige reparut partout; le froid se fit de nouveau sentir, et chacun reprenant ses habits courut tout transi se réchauffer devant l'immense foyer et auprès du grand poële du couvent. Il faut avouer que nos modernes escamoteurs seraient bien embarrassés de produire un aussi merveilleux amusement. L'empereur Guillaume, voulant témoigner toute sa satisfaction à Albert-le-Grand, fit présent à

(1) Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que des hommes comme Gerbert, Bacon et Albert-le-Grand soient parvenus à construire des têtes automatiques d'où sortaient quelques sons articulés, d'après les deux têtes parlantes que l'on a vues à Paris en 1783.

son couvent de plusieurs terres d'un grand prix, et le tint lui-même, à cause de sa rare habileté, en grande estime et considération (1).

Cette histoire nous en rappelle une autre non moins singulière, celle de ce magicien dont parle Lercheimer, qui, se trouvant dans une cour d'Allemagne, fut prié, à la suite d'un repas, de faire aux convives quelque tour de son métier. Il fit alors pousser au milieu de la table une vigne chargée de grappes mûres, dont une pendait devant chacun des convives. Il dit à chacun de prendre la sienne d'une main et de mettre avec l'autre son couteau sur la tige, mais de bien se garder de couper, et d'attendre pour cela qu'il en donnât le signal. Le magicien sortit ensuite de la salle du festin, puis revint quelques instants après. Tous les convives étaient assis, tenant d'une main le bout de leur propre nez et de l'autre un couteau placé dessus et prêt à couper; nous défions tous les Conus et les Houdins du siècle d'en faire autant (2).

Un des plus grands magiciens du XIIIe siècle fut Pierre d'Apone, philosophe et médecin italien que Naudé a fort mal défendu dans son apologie des grands hommes accusés de magie (3). Suivant la commune opinion, ce savant s'était acquis la connaissance des sept arts libéraux par le moyen de sept esprits familiers, qu'il tenait enfermés dans un cristal; et il avait, comme Pasetes, l'industrie de faire revenir dans sa bourse l'argent qu'il avait dépensé. En vain son apologiste a voulu se prévaloir de ce qu'on disait qu'Apone ne croyait point au diable, et rapportait tous les miracles à la nature (4). Bodin le met au nombre des sorciers, qui, pour éluder les poursuites de la justice, soutiennent que tout ce que l'on dit du diable et de la magie est une chimère (5). Il fut tellement soupçonné de magie, que l'inquisition le poursuivit. Son cada-

(1) Trithemius, *Chronicon monast. spanheim.* — Lehmann, *Speir, chronik*, v, cap. 90, p. 534.
(2) Aug. Lerchemeir, *Bedenhan von der Zauberei*, f. 19.
(3) Chap. XIV, p. 380.
(4) *Carmanus angelogr.*, part. II, cap. XXI, quart. II.
(5) *Demonoman.*, p. v et chap v, p. 71.

vre, secrètement déterré, après avoir été porté en divers lieux par ses amis, fut enfin placé dans l'église des Augustins de Padoue (1). On raconte que, n'ayant point de puits dans sa maison, il fit porter dans la rue par les diables celui de son voisin qui empêchait sa servante d'y venir chercher de l'eau. Il eut mieux fait d'employer ses amis à lui en creuser un autre et à boucher celui du voisin (2).

Nous avons dit que Pierre d'Apone devait son grand savoir à un esprit familier renfermé dans un cristal. Voici ce qu'on raconte encore aujourd'hui en Allemagne sur ces sortes de démons. On garde l'esprit familier dans un petit verre bien fermé; il ne ressemble pas tout-à-fait à une araignée, pas tout-à-fait à un scorpion, mais il remue sans cesse. Il reste dans la poche de celui qui le possède et y revient toujours de lui-même. Il porte bonheur, fait découvrir les trésors cachés, fait aimer des amis et craindre des ennemis; à la guerre, il donne à son possesseur la force du fer et de l'acier; il préserve de la prison et de la captivité. Mais celui qui le possède jusqu'à sa mort va avec lui en enfer; aussi le propriétaire de ce talisman cherche-t-il toujours à le revendre. Mais l'esprit ne se laisse jamais vendre qu'à meilleur marché, afin qu'il lui reste toujours quelqu'un, savoir, l'acheteur qui se l'est procuré pour la plus petite pièce de monnaie (3).

Puisque nous parlons de ces sortes de démons familiers, disons quelque chose de la mandragore, qui a beaucoup d'analogie avec celui que nous venons de décrire. On dit donc que quand un jeune adolescent, né de parents voleurs et voleur comme eux, ou même selon d'autres, innocent de vol, mais forcé par la torture à se déclarer voleur, vient à être pendu et qu'il lâche de l'eau sur la terre (vel emittit sperma), la mandragore, que les Allemands nomment *Galgen mœmlein* ou *petit homme de potence*, pousse en cet endroit. C'est

(1) Tomasini, *Elog. virorum illust.*, p. 24. D'Apone mourut en 1316.
(2) Tomaso Garsoni, *Piazza universitate de Tutte le professionni*, discors CXXXV, fol. 365, verso.
(3) Trutz Simplex, *Leben der Landstœrzerin courage*, cap. XVIII et XXIII. — *Der Leipziger avanturicur*, Francf. et Leipz., 1756, vol. II, p. 38 et 42.

une plante qui a de larges feuilles et des fleurs jaunes. Celui qui l'arracherait de terre sans précaution, courait les plus grands dangers, attendu que lorsqu'on l'a déracinée, elle pousse des gémissements, des cris et des hurlements si insupportables que la personne qui la déchausse meurt sur le champ. Mais, voici comment s'y prennent, pour l'obtenir, les habiles du métier : le vendredi, avant le lever du soleil, après s'être bien bouché les oreilles avec du coton, de la cire ou de la poix, on sort, emmenant avec soi un chien entièrement noir ; on fait trois croix sur la mandragore, puis on ôte la terre autour du pied, de manière à ce que la racine ne reste plus attachée au sol que par ses plus petits filaments. On l'attache ensuite avec une ficelle à la queue du chien, à qui l'on présente un morceau de pain, et l'on court à toutes jambes. Le chien suit naturellement et arrache la plante, mais il tombe mort aussitôt, frappé par ses gémissements. On peut alors s'en emparer sans crainte ; on la lave avec du vin rouge, on l'enveloppe ensuite dans un morceau d'étoffe de soie blanche et rouge et l'on place le tout dans un petit coffret, en ayant soin de la baigner tous les vendredis et de lui donner, toutes les nouvelles lunes, une nouvelle chemisette blanche. Celui qui possède un semblable talisman n'a plus, dès ce moment, aucun ennemi ; il est certain de devenir riche, d'être heureux en ménage et d'avoir des enfants. Ainsi, l'on voit que la mandragore, quoique ayant une origine infâme et dégoûtante, est cependant encore le plus précieux de tous les talismans (1). L'origine de cette superstition est fort ancienne ; les mandragores ayant remplacé les allrunes (all ronnens), qui étaient les esprits familiers des Germains.

Il ne faut pas s'imaginer que les savants du moyen-âge n'étaient regardés comme magiciens que par la classe ignorante du vulgaire, qui est toujours porté à voir du surnaturel

(1) Prætorius, *Weltbeshcreib*, t. II, p. 215-216. — Israel Fronschmid, *Von Galgen-Mœnnlein*. — Simplicissimus, *Galgen-Mœnnlein*, 3e partie. — Rollanhagen, *Indian. raisen*, p. 271. — Chr. Goter, Roth, *Dissert. de imagunculis germanor. magicis, quas alraunas vocant*, *helmst.*, 1737, in-8o. Voyez sur les *Allrunes*, liv. II, chap. I, et liv. V. chap. I.

dans tout ce qu'il ne comprend pas ; c'était le plus ordinairement par leurs confrères que les hommes renommés par leur instruction étaient si libéralement revêtus de ces attributions magiques, que, du reste, on tenait à fort grand honneur de posséder. On ne faisait même aucune difficulté de considérer comme de grands magiciens les hommes les plus célèbres de l'antiquité, même les patriarches. Gover, auteur anglais de la fin du XIV[e] siècle, homme qui joignait à une éducation que Warton nomme libérale (1) une profonde connaissance du monde et des sciences, range Noé, Abraham et Moïse parmi les écrivains astrologues ; cependant, il n'est pas bien positif, à l'égard d'Abraham, n'ayant, dit-il naïvement, jamais lu aucun des ouvrages de ce patriarche, et il préfère Trismégiste à Moïse (2). Il existait, selon cet auteur, des traités cabalistiques, non-seulement sous le nom d'Abraham, de Noé et de Moïse, mais encore sous celui d'Adam, d'Abel et d'Enoch (3). Gower mentionne avec une considération toute particulière l'*Almageste* de Ptolémée, qu'on peut considérer comme la grande source de toutes les erreurs et de toutes les notions superstitieuses propagées par les philosophes arabes sur la divination par les étoiles (4). Aussi ce fut surtout dans ce siècle (XIV[e]) que cette sorte de folie obtint le triomphe le plus complet sur la crédulité des hommes, et l'on ne peut douter que Gower ne fut lui-même un spirituel adepte de la science alors si renommée de l'astrologie (5).

(1) *Hist. of english poetry*, vol. II, p. 305.
(2) *Confessio amantis*, lib. VII, fol. 134.
(3) Il ne reste plus aucun des ouvrages du premier Hermès Trismégiste. — Voyez *Corn. agrip. van. scient.*, cap. XLVIII. — Les fragments d'astrologies et de philosophie existant sous son nom sont supposés. Voyez *Fabr. biblioth.* gr. XII, p. 708. — Quelques-uns de ces fragments ont été publiés sous les noms supposés d'Abel, d'Enoch, d'Abraham, de Salomon, de Saint-Paul et de beaucoup d'autres patriarches et Pères de l'Eglise. — *Corn. agripp. ut supra*, cap. XLV, qui ajoute que ces *niaiseries* étaient adoptées par Alphonse, roi de Castille, Robert Grosthead, Bacon et Appone. Il fait mention de Zabulus et de Barnabas, de Chypre, comme de deux savants auteurs magiques.
(4) Mabillon rapporte que dans un manuscrit de l'*Almageste*, écrit avant 1240, Ptolémée est représenté tenant à la main un miroir, au lieu d'un tube optique, avec lequel il contemple les étoiles. *Itin. germ.*, p. 49.
(5) Warton, t. II, p. 326.

Lorsque Moïse et les patriarches sont regardés comme des astrologues et des cabalistes, il ne doit pas paraître étonnant que les poètes célèbres de l'antiquité païenne aient été considérés comme d'habiles magiciens. Virgile, surtout, jouissait dans le moyen-âge d'une grande réputation à cet égard. Vincent de Beauvais (1) rapporte de lui des choses qu'il nomme admirables, *mirabiliter acta*. Il nous apprend, par exemple, comment Virgile fabriqua à Rome ces statues de bronze que l'on nommait *Salvatio Romæ*, qui représentaient les dieux des provinces conquises par les Romains. Chacune d'elles avait à la main une cloche magique, et lorsqu'une des provinces méditait une révolte, *son idole* en donnait aussitôt avis en faisant sonner sa clochette (2).

On trouve encore une autre histoire de ce genre sur l'auteur de l'*Enéide* dans le chapitre LVII du *Gesta romanorum*. D'après cette fable, l'enchanteur Virgile plaça au milieu de Rome une statue magique qui communiquait chaque jour à l'empereur toutes les offenses secrètes qui se commettaient dans la ville (3). Cependant, quelques-uns ont pensé que cette accusation de nécromancie ne s'adressait point au chantre d'Enée, mais à un magicien du même nom (4). Nous pensons néanmoins que le poète et le nécromant sont bien le même personnage, et nous croyons que Virgile est en partie redevable de cette réputation à tout ce que contient sa huitième églogue sur les mystères de la magie. Ce qui vient à l'appui de notre opinion, c'est qu'on a fait le même honneur à Horace, qui est encore révéré de nos jours comme un bien-

(1) Dominicain très-estimé du roi Saint-Louis, dont il était lecteur. Ce prince le nomma inspecteur des études des princes ses enfants. L'ouvrage dans lequel Vincent raconte tant de choses merveilleuses est le *Speculum histor.* qui fait partie du *Speculum majus* qui est extrêmement rare (10 vol. in-fol.). Il y a dans cette vaste collection des choses bien mal choisies, à côté de choses utiles et curieuses que l'on ne trouverait point ailleurs.

(2) *Speculum historiæ*, lib. IV. cap. 61. On trouve aussi cette histoire dans le vieil auteur anonyme du *Mirabilia*, roman du XIIIe siècle, imprimé dans Montfaucon. *Diar. ital.*, cap. XX, p. 288.

(3) Cette histoire se trouve également dans les *Canto novelle antiche*, nov. II.

(4) Warton, t. III, p. 62, note F.

faisant et puissant magicien par le peuple des environs de Palestrine, l'ancienne Preneste.

Mais l'histoire la plus curieuse sur le magicien Virgile est celle qu'on lit dans un ouvrage qui est devenu fort rare, dans lequel on apprend comment ce grand poète, parvenu à un âge très-avancé, voulut se rajeunir par une opération magique, et comment, pour y parvenir, il se fit tuer et couper en morceaux, qui furent placés dans un tonneau par un fidèle serviteur, chargé d'exécuter les ordonnances magiques de son maître. Mais par malheur l'empereur de Rome (on ne dit pas lequel), ennuyé de ne plus voir Virgile et inquiet de sa subite disparution, fit surveiller le serviteur. Le corps du poète fut découvert, et l'empereur, irrité de le trouver dans cet horrible état, tira son sabre et tua d'un seul coup l'innocent auteur de ce meurtre, avec lequel mourut aussi le secret que lui avait confié Virgile, qui, depuis ce temps, est toujours dans son tonneau, sans espoir d'être jamais rendu à la vie ni à la jeunesse (1).

Cependant nous croyons que le secret de Virgile n'est pas mort avec celui auquel il l'avait confié, puisqu'il existe une herbe au moyen de laquelle un corps coupé en morceaux peut facilement être rejoint et rendu à la vie. L'ancien nom de cette herbe est *balis* ou *ballis*. L'historien Xantus rapporte qu'un serpent fit revivre ses petits par le moyen de cette plante merveilleuse, qui rendit également la vie à un certain *Chico*, qui avait été tué par un dragon ; et tout le monde connaît la manière dont le devin Polyde découvrit l'herbe magique avec laquelle il ressuscita Glaucus, fils de Minos II et de Pasiphaé. Roger Bacon raconte sur le même sujet l'histoire suivante, dans son *Opus majus* : « A Paris, dit-il, vivait dernièrement un sage qui, ayant trouvé un nid de serpents, choisit un de ces reptiles et le coupa en petits morceaux, laissant seulement à chaque morceau assez de membrane pour

(1) *Vie de Virgile* en vieil anglais, supposée traduite du français, imprimée en 1510, à Anvers. Voyez Goujet, *Biblioth. franç.*, IX, 225, et la note 15 du second chant du *Dernier Menestrel de Walter-Scott.*

empêcher que les fragments ne se désunissent. Le serpent mourant rampa comme il put, jusqu'à ce qu'il eut trouvé une feuille dont le seul toucher réunit aussitôt tous les morceaux de son corps, et le sage, ainsi guidé par la créature qu'il avait mutilée, acquit la connaissance d'une plante d'une inestimable vertu. » Nous devons sincèrement regretter que ce sage n'ait pas jugé à propos de nous faire connaître le nom de cette plante *inestimable* (1).

Il est vraiment curieux de retrouver cette même histoire, qui a été évidemment imitée de celle de Glaucus, parmi les contes populaires qui se sont conservés oralement en Allemagne, et qui ont été recueillis par MM. Grimm (2). Les derniers éditeurs de l'excellent ouvrage de Warton rapportent une semblable et plus récente aventure, qu'ils attribuent à une vieille femme qui fait encore en ce moment le commerce des sangsues dans le Glamorganshire.

Cette herbe merveilleuse ne serait-elle pas le plantain? Tachius raconte que le crapaud, avant de se mesurer avec l'araignée, se fortifie au moyen de quelques feuilles de plantain, et qu'il emploie le même remède pour se guérir des blessures qu'il reçoit.

L'optique était également une des sciences que les Arabes cultivaient avec beaucoup de goût et de succès. Allen ou Alhezen écrivit dans le XIe siècle un traité sur l'optique, qui peut être encore consulté avec utilité (3). De là l'origine de ces miroirs célèbres dont on parle si souvent dans les contes et dans les romans du moyen-âge, à l'aide desquels on pouvait découvrir tout ce qui se passait à des distances considérables. D'Herbelot raconte que Giam Schid, qui est en même temps le Salomon et l'Alexandre des Perses, possédait, parmi

(1) Voyez le n° LVIII du *Quarterly review*.

(2) Comparer Grimm, n° XVI, avec Apollodore, biblioth. III. 3-1. Cette histoire nous en rappelle une autre du *Deutsche sagen*, dans laquelle on voit un homme qui coupe les têtes et les remet ensuite aussi bien qu'elles étaient auparavant. Cette histoire est racontée par Aug. Lercheimer, dans le *Bedenhen von der Zauberei*, p. 14 et 15.

(3) Imprimé à Bâle en 1572, revu et mis en meilleur ordre par Vitellio ou Vitelo, physicien polonais du XIIIe siècle.

ses inestimables trésors, des coupes, des globes et des miroirs de métal, de verre et de cristal, au moyen desquels il connaissait toutes les choses naturelles et surnaturelles (1).

Le tube optique avec lequel Roger Bacon prétendait voir les événements futurs était célèbre dans le siècle de ce savant personnage, et cette prétention ridicule contribua beaucoup à le faire passer pour un puissant magicien. Bacon mettait l'optique au premier rang des sciences occultes, que les philosophes thaumaturges d'alors exploitaient avec la même assurance et non moins de succès que ceux de nos jours exploitent le magnétisme animal, la phrénologie et l'homéopathie (2); ils prétendaient qu'on pouvait tout savoir par le moyen de cette science (3). C'était encore ce même Bacon qui affirmait que Jules César, avant d'envahir la Bretagne (l'Angleterre), inspectait, de la côte gauloise, avec un télescope, les hâvres et les côtes de cette île (4).

Ce fut sans doute à cette source orientale où Bacon avait puisé ses idées sur la puissance de l'optique que Camoens trouva ce globe merveilleux sur lequel Vasco de Gama vit les événements qui devaient arriver et les royaumes qui devaient naître après lui (5); fiction qui a été également imitée par Alonzo d'Ercilla, dans son poème de l'*Araucana* (6), où l'on voit un enchanteur nommé Phiton, qui joue le même rôle que Thétis dans la *Lusiade*, montrer aux Espagnols, sur le sommet d'une montagne, un vaste globe d'un travail merveilleux :

Esteva un gran poma milagrosa,
Que una luziente esfera la cenia
Y en el ayre si se sostenia.

(1) *Biblioth. orient.*, p. 394.
(2) Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir quelques hommes graves se faire les apôtres et les propagateurs de l'homéopathie, que l'on peut appeler de la véritable graine de niais.
(3) *Op. min. Clementi IV*, et *Ibid opus min.*, III, cap. II. Mss. *biblioth. oxon.*, c. XX.
(4) Mss. lib. de perspectiv.
(5) Lusiade, chant X.
(6) Ce poème espagnol en 36 chants, rempli de grandes beautés, a été traduit en français il y a quelques années, par M. Gilibert de Merlhiac.

Les historiens espagnols font mention d'une tradition américaine qui nous apprend que, quelques années avant l'arrivée des Européens, on avait pris sur le lac de Mexico un oiseau d'une forme et d'une taille extraordinaire, qui avait sur la tête un miroir de verre, dans lequel les Mexicains virent leurs futurs envahisseurs, ainsi que les désastres qui devaient affliger leur pays.

Cornélius Agrippa, qui vivait dans le XVIe siècle, possédait un miroir dont il parle dans son ouvrage sur la *Vanité des sciences* (1), et dans lequel il fit voir au célèbre comte de Surrey l'image de sa maîtresse, la belle Giraldine, malade et se reposant sur un sopha (2).

Les philosophes grecs qui s'occupaient de nécromancie employaient aussi les miroirs dans leurs opérations magiques. Pythagore faisait tracer avec du sang humain des caractères sur un miroir, le présentait ensuite à la lune et lisait dans cet astre ce qui était écrit sur la surface de la glace. Il y a aussi dans la comédie des *Nues* d'Aristophane une Thessalienne qui avait réussi à enfermer la lune dans un miroir (3).

Les Arabes prétendaient également comprendre le langage des oiseaux, science que leurs compatriotes connaissaient, disaient-ils, depuis le roi Salomon. Les écrivains orientaux parlent souvent de l'oiseau *hudhud* (la huppe), qui portait au puissant roi des Juifs les messages amoureux de la reine de Saba ou Shéba. Cette connaissance pouvait s'acquérir au moyen d'une bague magique ou de tout autre talisman. Il en était de même de l'art de connaître les propriétés des plantes, qui formait une partie importante de la philosophie des Arabes.

Nous pensons que c'est ici le lieu de parler de ces objets inanimés dont les attributs merveilleux ont été si souvent célébrés par les conteurs et les romanciers, et que l'on retrouve parmi les fictions populaires de tous les peuples de l'ancien monde. On a voulu en attribuer l'invention au moyen-âge,

(1) Chap. XXVI, p. 36.
(2) *Drayton's heroical epist.*, p. 87.
(3) Voyez le Scholiaste d'Aristophane.

mais il est aisé de prouver qu'ils existaient longtemps avant cette époque, et que l'on en trouve des traces évidentes dans les mythologies grecques et gothiques, qui ont entre-elles tant d'autres analogies remarquables. Nous sommes cependant bien éloignés de croire, comme Rudbeck, que la mythologie grecque est fille de la mythologie scandinave; nous pensons plutôt qu'elles sont sœurs et qu'elles viennent toutes deux de la même source.

Nous avons déjà dit que nous considérions les fictions populaires d'un siècle comme ayant été les fictions religieuses des siècles précédents. On peut conclure de ce raisonnement, dont nous croyons avoir déjà démontré la vérité, que les peuples qui ont les mêmes fictions populaires ont dû avoir autrefois les mêmes croyances religieuses. Cherchons-en quelques nouvelles preuves dans ces objets connus généralement sous le nom de talismans, dons magiques et de féerie.

On retrouve le miroir d'Agrippa avec toutes ses propriétés dans le conte allemand de *Sneevitchen* (1). Un talisman semblable existait autrefois dans le temple de Cérès, à Patras, et une fontaine située dans le voisinage de celui d'Apollon Thurxis, en Lycie (2), était douée de qualités encore plus merveilleuses; car le miroir de Cérès ne pouvait qu'offrir l'image de la personne désirée, dans l'état de santé où elle se trouvait, tandis qu'on voyait dans le cristal de la fontaine d'Apollon tous les objets qu'on pouvait avoir envie d'y voir.

Suivant la doctrine des Parsis, la ceinture est le symbole du pouvoir d'Orimaze sur Arimane. Celle d'Hippolyte, reine des Amazones, dont parle Apollodore (3), communiquait une vigueur surnaturelle à la personne qui la portait. La ceinture du dieu Thor avait absolument la même propriété, et nous voyons comment elle donna une force extraordinaire au roi Laurin, lorsqu'il s'en revêtit dans le petit jardin des roses (4).

(1) *Kinder und hans marchen*, vol. I. Voyez aussi le chap. II du IIIe livre (des nains).
(2) Pausanias, VII–21.
(3) Biblioth., II, 5, 9. — Plutarque, *Vie de Thésée*.
(4) *Northern antiquities*. — Webber, p. 158.

On ne peut guère douter non plus que le *brisingamen* de la déesse Freya (1), dont était revêtue cette divinité lors de sa visite à Thrym-Heim, ne fût la même que le célèbre *cestus* de Vénus, sous un autre nom et sous une autre forme.

On retrouve aussi dans beaucoup d'histoires populaires recueillies en Allemagne, le fatal vêtement dont le centaure Nessus fit présent à Déjanire (2). On y rencontre également, sous bien des formes différentes, le trône d'or que Vulcain inventa pour se venger de sa mère, dans lequel il avait pratiqué des ressorts secrets qui retenaient prisonnière la personne qui s'y était assise (3).

On remarque dans les fables de l'antiquité des traces évidentes de ces talismans, au moyen desquels on pouvait reconnaître publiquement la fragilité du sexe. Les effets attribués autrefois à la fontaine Stygienne ont été racontés dans tous les romans du Bas-Empire, et l'Arioste même n'a pas dédaigné d'employer de semblables moyens. Dans le vieux roman de Tristan et de la belle Yseult, l'épreuve consiste à avaler un breuvage contenu dans une corne enchantée. Ce breuvage magique n'a pas plutôt touché les lèvres du coupable, qu'il se répand à l'instant sur toute sa personne. Dans les romans d'Amadis et de Perceforest, ce sont des roses qui conservent leur fraîcheur sur la tête de la beauté fidèle, et qui se fanent en un instant sur la tête de celle qui a trahi ses serments d'amante ou ses devoirs d'épouse. Qui ne connaît l'histoire du Court-Mantel, si bien racontée par un de nos plus vieux troubadours (4), qui ne s'ajustait parfaitement qu'à la taille de la femme chaste et fidèle; tradition que l'on retrouve dans un grand nombre de vieilles chroniques galloises, qui attribuent le même pouvoir magique non-seulement au manteau, mais encore au couteau

(1) Freya, la Vénus scandinave, fille du dieu des mers, comme Vénus l'est de l'onde, est parée dans le Valhala de tous les charmes de la jeunesse. C'est la déesse de l'amour et de la beauté; sous le nom de Vanadis, c'est celle de l'espérance.

(2) Comparez la fable d'Ovide avec le conte *Der Gertreue Johannes* du recueil de Grimm.

(3) Le même recueil, vol. III, p. 19 et 147.

(4) Citée par sainte Palaye, *Mem. anc. chev.*, t. I, p. 119.

et à la coupe de Tegau Euroron, la belle et chaste compagne de Caradoc au bras fort (1).

Orphée (2) et Albert-le-Grand, quoique séparés par tant de siècles, s'accordent à dire qu'un aimant placé sous le chevet d'une femme libertine la jettera infailliblement hors de son lit.

Il est fait mention dans le *Saga Wilkina* d'une bague qui possédait le même pouvoir que la pierre d'amour de la belle Hélène, celui de faire aimer la personne qui la donnait par celle qui la recevait. Servius raconte qu'une pommade que préparait Vénus produisait un semblable effet (3).

Pétrarque, pendant son voyage en Allemagne, entendit raconter par des religieux l'histoire suivante, qu'ils donnaient pour véritable et qui avait été transmise oralement pendant plusieurs siècles d'une génération à l'autre. Suivant cette tradition, Charlemagne avait autrefois éprouvé pour une femme du commun un amour si violent, qu'il lui fit négliger sa propre gloire, ainsi que le soin des affaires de son royaume. Toute sa cour souffrait de le voir s'abandonner ainsi à une folle passion qui l'absorbait; enfin, cette femme tomba malade et mourut. On crut que l'empereur allait recouvrer le calme dont son âme était privée depuis si longtemps; mais il se jeta sur ce corps inanimé, le serra dans ses bras, le couvrit de baisers, et lui parlait, comme s'il eût été en vie. Bientôt ce cadavre commença à se corrompre et à tomber en putréfaction; mais l'empereur ne le quittait pas. L'archevêque Turpin, soupçonnant que l'empereur était sous le charme de quelque maléfice, profita d'un instant où Charles venait de quitter la chambre pour examiner de tous côtés le corps de cette femme, afin de voir s'il ne découvrirait pas quelque chose : il trouva sous la langue un anneau qu'il en retira. Lorsque l'empereur rentra, il parut étonné, et, comme un homme qui se réveillerait d'un profond sommeil : « Qui a porté ici, demanda-t-il, ce cadavre putréfié? » Puis il ordonna qu'on l'ensevelit sur l'heure. Mais

(1) *Jones Bardie's museum*, p. 60, et *Letters of Lloyd in the ashmolean museum*.
(2) Poème sur les pierres, v. 314.
(3) *Ad Æneid*, cant. III, v. 279.

dès ce moment l'inclination de l'empereur se porta sur l'archevêque, qu'il suivait partout où il allait. Lorsque cet homme pieux et sage eut remarqué cela et reconnu la vertu de cet anneau, il craignit que ce talisman ne tombât un jour en de mauvaises mains, et, pour éviter un pareil malheur, il le jeta dans un lac qui était près de la ville d'Aix-la-Chapelle. Depuis ce temps-là, l'empereur prit tellement ce lieu en affection, qu'il y fit bâtir un château impérial et un couvent; il passa le reste de ses jours dans le premier, et voulut qu'après sa mort on l'enterra dans le second (1).

Nous voyons dans le *Niebelungen lied* que le sang d'un dragon rendit Sigfried invulnérable, comme l'onguent préparé par Médée préservait Jason, pendant tout un jour, des coups qu'un ennemi pouvait lui porter.

On croit encore très-fermement en Allemagne à la vertu du noth-hemd, ou de la chemise enchantée; ce talisman se prépare de la manière suivante : La nuit de Noël, deux jeunes filles innocentes, n'ayant pas encore sept ans, doivent filer le lin, le tisser, le coudre, enfin en faire une chemise. Elle a sur le devant, à l'endroit où elle couvre la poitrine, deux têtes brodées, l'une du côté droit avec une longue barbe et un casque, l'autre du côté gauche avec une couronne semblable à celle que porte le diable; des deux côtés une croix. La longueur de la chemise est telle, qu'aux hommes elle monte au cou et descend jusqu'à la moitié du corps. Quiconque porte à la guerre une semblable chemise est à l'abri des coups, des blessures, des balles et de tout autre accident; aussi empereurs et princes en ont-ils toujours fait grand cas. On en revêt aussi les femmes en couches pour les délivrer plus vite et plus aisément (2).

Luther raconte qu'un général qui était revêtu d'une che-

(1) *Petrarcha*, *Epistolæ familiares*, lib. I, c. 3. — Pasquier, *Recherches*, VI, 33. — Dippoldt, *Karl der grosse*, p. 121. — Il y a une autre version de cette histoire dans les *Cento novelle antiche*, 49, et dans le *Gesta romanorum*, 99 et 105.

(2) Joh. Weier, *Von teufels-gensponstern*, I, 8, c. 18. — Zedler, *Universal lexicon*, *hâc voc.* — *Der unge wissenhafte apotheker*, p. 630.

mise enchantée, obligé de quitter le combat et de se réfugier dans une ville, secoua de sa manche, comme des pois, une quantité de balles dont aucune n'avait pu le blesser (1).

Semblable à l'égide de Minerve (2), l'*œgis-hialmr* de Thor changeait en pierres tous ceux qui le regardaient. Il était l'ouvrage de ces nains habiles qui fabriquèrent également l'arc de *An*, le célèbre archer, ainsi que les flèches d'*Orwar-Odd* (3). Ces flèches, comme le dard de Procris, ne manquaient jamais le but, et revenaient, après avoir fait une blessure mortelle, se placer d'elles-mêmes sur l'arc qui les avait lancées (4).

La flèche d'or dont Apollon fit présent au savant Abaris, qui transportait le philosophe scythe partout où il voulait aller (5), et qui rendit encore par la suite de grands services au magicien Jamblique (6), a été introduite avec succès dans les nombreuses fictions des Gallo-Cimriques (7). Ce talisman magique est remplacé dans les histoires allemandes par la bague

(1) Martin Luther, *Tisch-Reden*, p. 109.

(2) Le mot AIGIS (aiguis), égide, peut avoir été pris pour une cuirasse ou un casque fait de peau de chèvre; mais il n'est guère possible de douter que la fable sur laquelle se sont fondés les grammairiens grecs pour faire l'application de ce terme à l'armure de Jupiter et à celle de sa fille ne fut une invention fautive; et nous ne pouvons nous empêcher de croire que les qualités attribuées à cette armure ne dussent avoir quelques rapports avec son nom. Or, le verbe AISSÔ, d'où ce nom tire son origine, signifie se mouvoir rapidement, être violemment agité; et de là est venu AIGIS, le vent impétueux, et AI, nom donné à la chèvre orageuse (capella), à l'étoile dont le lever produit les tempêtes. Le Jupiter porte-égide de Virgile est le dieu qui forme les noirs orages :

Arcades ipsum
Credunt se vidisse jovem, cum sæpe nigrantem
Œgida concuteret dextra, nimbosque cieret.
(*Enéid*, VIII, 354.)

C'était par la même raison et non pas à cause de ses pieds de chèvre que le dieu d'Arcadie, l'auteur des terreurs paniques, était appelé Œgipan. — En langue islandaise, *œgir* signifie une mer agitée, et en anglo-saxon, on trouve *eggian*, exciter; *eg-stream*, un torrent; *ege*, crainte, et *egesian*, épouvanter.

(3) Celèbres guerriers scandinaves.

(4) Comparez *Muller's saga biblioth.* avec *Hygin*, p. 189, *fabulae cum notis variorum*, que vous trouverez dans les auteurs *Cum notis variorum*, imprimés à Leyde, 1742, 2 vol. in-4°.

(5) *Melpom.*, c. 36.

(6) *Vit. Pythag.*, c. 19, 28.

(7) Habitants du pays de Galles.

du roi des montagnes d'or (der Konig von goldenen Berg) (1) ; en Angleterre, par le char de Morgan, qui transporte en un instant aux extrémités du monde celui qui en est possesseur ; il prend dans l'histoire populaire de Fortunatus (le prince fortuné) l'humble forme d'un bonnet (a wishing cap) ; chez les Tartares kalmoucks (2) et dans l'histoire de notre Petit-Poucet, le dard du prêtre du soleil n'est plus qu'une paire de bottes de sept lieues, dont dispose à son gré le chat d'un pauvre meunier, rusé valet du faux marquis de Carabas ; et nous croyons, comme le fait le savant auteur d'un ouvrage sur les Sibylles, que c'est de cette flèche, qui portait Abaris à travers les airs, qu'est venue la croyance qui fait aller les sorciers au sabbat à cheval sur un bâton (3).

Les héros des histoires populaires de l'Allemagne se rendent souvent invisibles au moyen d'un manteau enchanté. Dans le *Nibelungen* et le vieux roman du roi Laurin, on a suivi la tradition générale des peuples du Nord, qui réduit cette mystérieuse attribution au *Nebel-Kappe*, chapeaux de brouillards (les fog's caps des histoires anglaises). Les bardes gallois et les romanciers anglais ont accordé le même pouvoir au masque d'Arthur et à la bague d'*Eluned* (4) ; cette bague figure encore dans le livre des héros, l'*Holdenbuch des Allemands*, où Otnit la reçoit en présent de sa mère. Mais sous quelle forme que se présente ce talisman, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui les mêmes propriétés attribuées par les Grecs au casque de Pluton, que portait Persée dans son combat avec la Gorgone (Méduse), ou à la célèbre bague de Gygès dont parle Platon (5). Les anciens expliquaient le charme magique du casque de Pluton au moyen d'un nuage impénétrable, qui environnait constamment celui qui le portait, allégorie que l'on retrouve encore dans l'histoire du roi Laurin au jardin des roses.

(1) Voyez le chapitre des nains.
(2) *Voyage de Ssidi Kurr chez les Tartares kalmoucks.*
(3) *Petitus de Sibylla*, lib. II, cap. VII ; p. 200.
(4) La *Lunet* du vieux roman de Ywaine et Gawaine, que les bardes gallois nomment Owain et Eluned.
(5) *De Republic.*, III, p. 359.

C'est une croyance répandue encore aujourd'hui dans plusieurs contrées, qu'il y a certains nids d'oiseau qui, invisibles eux-mêmes le plus souvent, rendent également invisible celui qui les porte sur lui. Pour les trouver, il faut les voir par hasard dans un miroir ou dans l'eau (1). On trouve à ce sujet dans un ouvrage allemand du XVIIe siècle des détails qui ont été puisés à une source populaire; les voici; c'est le héros du roman qui parle :

« Pendant que nous causions ainsi, dit-il, je vis dans l'ombre d'un arbre, c'est-à-dire dans son image réfléchie dans l'eau, et à l'endroit où, se divisant en deux branches, il forme la fourche, quelque chose que néanmoins je n'apercevais pas dans l'arbre même; cela me parut étrange et je le fis remarquer à ma femme après avoir bien examiné et remarqué la branche où cela se voyait; elle grimpa sur l'arbre et en descendit ce que nous avions vu dans l'eau. Je la regardais, et je m'aperçus qu'à l'instant même où elle eut saisi la chose dont nous avions vu l'image, elle disparut; mais je la vis très-bien dans l'eau comme elle redescendait de l'arbre, tenant à la main un petit nid d'oiseau qu'elle avait pris entre les branches. Je lui demandai quel nid d'oiseau elle avait là? Elle, de son côté, me demanda si je la voyais donc? Je répondis : Je ne te vois pas sur l'arbre, mais bien dans l'eau. « C'est bien, dit-elle, quand je serai descendue, tu verras ce que je tiens.» Je fus fort étonné d'entendre parler ma femme sans la voir, et bien plus encore de voir son ombre se mouvoir au soleil sans l'apercevoir elle-même. Lorsqu'elle fut venue plus près de moi à l'ombre, de manière à ce qu'elle-même, placée hors des rayons du soleil, ne projetât plus aucune ombre, je ne remarquai plus rien qui m'indiquât sa présence, si ce n'est le léger bruit de ses pas et le frôlement de sa robe; on eut dit que c'était un spectre qui venait à moi; elle s'approcha et me donna le nid dans la main; aussitôt que je l'eus reçu, je la

(1) Cette tradition a probablement quelque rapport avec le nom d'une espèce de double-feuille, bifoglio, qui, dans presque toutes les langues de l'Europe, s'appelle *Vogelnest* (nid d'oiseau), et tient un peu de la mandragore.

revis; mais à mon tour je disparus à ses yeux; nous répétâmes plusieurs fois cette expérience, et nous trouvâmes chaque fois que celui de nous qui avait le nid à la main était tout-à-fait invisible. Elle plia ensuite le petit nid dans un mouchoir, afin que la pierre, la plante ou la racine qui s'y trouvait et avait la propriété de rendre invisible ne pût tomber et se perdre, et, quand elle l'eut mis près d'elle, nous nous revîmes tout comme auparavant. Nous ne voyions plus le mouchoir où était le nid; mais nous le sentions très-bien à la place où ma femme l'avait déposé (1). »

La semence de fougère, qui, dit-on, n'est visible que la veille au soir de la Saint-Jean et au moment où le saint est né, est regardée par le vulgaire, en Angleterre, comme étant sous la protection spéciale de la reine des fées. Comme cette semence a la propriété de rendre invisible à volonté celui qui la porte, les hommes courageux qui se livraient aux études mystérieuses allaient veiller dans les solitudes pour recueillir cette graine, au moment même où elle devient visible. On a perdu les charmes qui les protégeaient pendant cette veille, qui passait pour être très-dangereuse, car la personne qui l'entreprenait était exposée aux attaques des esprits de ténèbres, qui redoutaient les effets que cette herbe pourrait produire dans les mains d'un cabaliste. « On a beaucoup parlé, dit Richard Bovet (2), de la récolte de la graine de fougère (regardée comme herbe magique) la veille de la Saint-Jean d'été. Je me souviens d'avoir ouï conter qu'un homme qui était allé en cueillir entendit les esprits siffler comme des balles à ses oreilles; quelques-unes frappaient même son chapeau et différentes parties de son corps. Du reste, bien qu'il s'imaginât avoir recueilli une grande quantité de graines, qu'il avait soigneusement enveloppées dans du papier et serrées dans une boîte, il fut surpris, à son retour à la maison, de trouver tout vide (3). »

(1) Michaeler, *Vorrede zum iwcin*, Vienne, 1786, p. 54. — Simplicissimus, *Sprenginsfeld*, cap. XXIII.
(2) Dans le *Pandæmonium*, ou le cloître des diables ouvert.
(3) *Minstrelsy of scottish border*. On trouve dans le *Petit-Albert* la ma-

Le vaisseau de *Feyr*, nommé *Skidbladnir* dans l'*Edda*, assez vaste pour contenir toute la nation des Ases, avec leurs armes et leurs équipements de guerre, était néanmoins si artistement construit qu'on pouvait le ployer et le porter dans la poche comme un mouchoir (1). Les voiles de ce vaisseau n'étaient pas plutôt déployées qu'elles s'enflaient d'un vent favorable. La barque *Ellide*, dont il est si souvent question dans les fables islandaises, avait en outre la propriété de comprendre le langage des hommes (2). Homère a raconté, il y a bien des siècles, des choses presque aussi merveilleuses des vaisseaux d'Alcinoüs, qui possédaient non-seulement l'avantage inappréciable d'être toujours poussés par un vent favorable, mais celui d'avoir encore assez d'intelligence pour comprendre les désirs de ceux qui les montaient et pour les conduire à leur destination sans le secours du pilote et du timonier.

Grimm a recueilli dernièrement sur le Katerberg de la bouche d'un berger la tradition suivante, qu'il a insérée dans le *Deutshe sagen* :

Autrefois, un berger faisait paître tranquillement ses brebis sur le Katerberg, quand tout-à-coup, comme il tournait la tête, se présenta devant lui une magnifique princesse, qui lui dit : « Prends cette racine d'élan (springwurzel) et suis-moi. » Le berger laissa errer ses brebis et suivit la princesse. Elle le conduisit dans une caverne de cette montagne qui passe pour renfermer dans son sein des richesses immenses. Ils arrivèrent à une porte de fer qui était fermée, mais le berger n'eut qu'à présenter sa racine, et aussitôt la porte s'ouvrit avec fracas. Ils pénétrèrent jusqu'au milieu de la montagne, dans un endroit où étaient assises deux autres jeunes demoiselles qui filaient avec ardeur : le diable était aussi là, mais sans puissance, et fortement attaché sous la table devant laquelle elles travaillaient. Des corbeilles remplies d'or et de pierres précieuses attirèrent les regards du berger, qui les contemplait

nière de fabriquer un anneau qui rend invisible, d'après les méthodes cabalistiques. — Voyez page 94 et suivantes.

(1) *Edda de Snorro*, Dœmesaga, 37.

(2) *Muller's saga biblioth.*, vol. II, p. 459-392.

d'un œil avide; mais sa belle conductrice lui permit d'en prendre autant qu'il en voudrait. Le berger, sans hésiter, remplit ses poches de toutes ces richesses, puis il voulut s'en aller; la princesse lui dit alors : « Va, mais n'oublie pas le meilleur. » Il pensa qu'il avait pris à cet égard toutes ses précautions. Il sortit, et la porte se referma derrière lui avec fracas. Le berger porta chez lui tout l'or dont il s'était chargé; mais quand il voulut retourner à la caverne pour en chercher davantage, il ne sut plus en retrouver l'entrée. Il se rappela en ce moment les dernières paroles de la princesse, et il s'aperçut, mais trop tard, qu'il avait laissé sur la table où il l'avait posée la précieuse racine qui lui avait ouvert l'entrée de la caverne. Malheureusement, il ignorait le moyen de se procurer ce précieux talisman, qui consiste à boucher avec un bondon de bois le nid d'un pivert, en épiant, pour cela, le moment où il est sorti pour aller chercher sa nourriture : on se met ensuite en embuscade à quelque distance. Lorsque l'oiseau revient et qu'il trouve son nid bouché, il voltige autour de l'arbre en poussant des cris plaintifs, puis il s'envole tout à coup à tire-d'ailes vers le couchant. Quand il revient tenant dans son bec la racine magique, il en touche le bondon, qui est aussitôt chassé avec violence. Il faut alors avoir soin de faire un grand bruit; dans sa frayeur, le pivert ouvre le bec et laisse tomber la racine. On peut aussi se contenter d'étendre un linge blanc ou rouge au-dessous du nid : l'oiseau l'y jette quand il s'en est servi. Il faut alors ficeler autour de la plante un petit morceau de bois de nerprun, car, si on la laissait seule, elle perdrait sa vertu (1).

Il existe, sous bien des formes et des dénominations différentes, une autre sorte de précieux talismans, qui jouent un rôle fort important dans les histoires populaires; ce sont ceux dans lesquels les personnes qui les possèdent trouvent une source inépuisable de bonne chère et de richesses. Tantôt ce sont, comme dans les histoires allemandes, des tables, des

(1) On trouve également cette tradition dans l'*Altedeutsh wælder*, t. III, p. 95.

nappes magiques qui se couvrent en un instant des mets les plus délicieux, au commandement de leur maître (1); des vases qui sont continuellement remplis des liqueurs les plus suaves, comme était la corne de *Bran* ou le verre donné par Oberon à Huon de Bordeaux; ou bien encore c'est un panier inépuisable comme celui de Gweyddno, toujours rempli des mets les plus délicats (2). Dans le conte de Fortunatus, ainsi que dans toutes les histoires irlandaises sur les cluricaunes (3), c'est une bourse inépuisable, capable de fournir à tous les désirs de l'homme le plus prodigue; tandis que, dans d'autres traditions populaires, c'est une oie qui pond des œufs d'or, un arbre dont les feuilles sont de ce précieux métal, un âne qui fait des ducats. On rencontre ces sortes de fictions non-seulement dans les fables d'Abaris, de Cléonbrote et d'Epiménide de Crète (4), mais encore dans celles de l'Inde et de la Chine (5). Nous retrouvons aussi, parmi les anciennes croyances populaires de l'Attique, quelques-uns de ces ridicules dont les Athéniens étaient si prodigues envers leurs voisins les Béotiens. L'hercule Thébain, par exemple, possédait, selon eux, toute la voracité que les fables du Nord ont attribuée au dieu Thor (6); tellement qu'on fut obligé, pour satisfaire son appétit désordonné, d'avoir recours aux ressources inépuisables de la corne d'Amalthée (7).

(1) Voyez, au sujet de la table du soleil en Ethiopie, qui se couvrait elle-même de mets, Hérodote, III, 18, Pomponius Méla, c. X, et Solinus, cap. XXX.

(2) Voyez, dans la collection de Grimm, le conte intitulé : *Der arme und der reiche*.

(3) Liv. II, ch. 1.

(4) Hérodote, IV, cap. 367, Plutarque, *Diog. lacret*, vol. I, p. 73.

(5) On trouve dans l'Ancien Testament un exemple plus ancien encore, d'un pouvoir aussi miraculeux, dans l'action d'Elisée multipliant l'huile dans les vases de la veuve Rois, IV, 4.

(6) Voyez la 23e fable de l'*Edda*.

(7) Voyez les *Commentaires* d'Eustathe, évêque de Thessalonique, dans le XIIe siècle, sur Homère et sur Denys le géographe, et Phérécide, *In apollos*, biblioth. II, 7-5. La baguette de Mercure, suivant quelques anciens, avait le pouvoir de convertir en or tout ce qu'elle touchait. Voyez l'hymne homérique à Mercure, v. 529, *Epict. opub arrian, diss.*, III, 20, p. 435. Cette fiction était connue dans le Nord bien avant le Xe siècle, et l'on trouve dans un gloss. de cette date, publié par le professeur Nicrup,

Parmi les talismans, il en est quelques-uns dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Telles sont les *béthyles*, *bétyles*, nommées aussi *abbadirs*, pierres que l'on croyait animées et que l'on consultait comme des oracles. Elles étaient ordinairement de forme ronde et de médiocre grosseur; on les suspendait au cou comme des préservatifs contre les maléfices et les maladies. Selon Damascius, on les trouvait sur le mont Liban, où elles descendaient, disait-on, dans un globe de feu; il n'est guère possible de douter que ces pierres ne fussent des aérolithes (1).

La magie, si improprement nommée magie naturelle ou magie blanche, était aussi une des occupations des savants arabes, et c'était par son moyen qu'ils fascinaient souvent les yeux des spectateurs de leurs travaux. On appelle ainsi un art qui, par des opérations secrètes et inconnues au vulgaire, produit des effets qui paraissent surnaturels et merveilleux. Nous ne nous arrêterons pas à décrire cette sorte de magie, qui rentre tout-à-fait dans le domaine des sciences physiques, et dont l'étude a produit, dans le moyen-âge, des découvertes fort utiles.

Beaucoup de gens ont voulu rattacher à la magie naturelle les effets merveilleux de la baguette divinatoire; mais comme nous ne partageons point cette opinion, nous parlerons de la rhabdomancie, en traitant des différentes espèces de divinations.

Parmi les productions de la magie naturelle, il en est une qui paraît néanmoins avoir des rapports plus directs avec le sujet qui nous occupe, et sur laquelle nous entrerons dans quelques détails. Nous voulons parler de ces lampes merveil-

dans son *Symbole teutonique*, le mot *Caducée* rendu par celui d'*Uunshiligarta*.

(1) Nous ne parlerons point ici d'un grand nombre de talismans que l'on trouve dans les livres de magie et particulièrement dans le recueil populaire des secrets du *Petit-Albert*, dont le titre latin est *Alberti parvi lucii libellus de mirabilibus naturæ arcanis*. On trouve dans ce livre des talismans de toutes sortes, depuis ceux qui servent à inspirer de l'amour ou à éprouver la vertu des femmes, jusqu'à ceux qui procurent une pêche abondante, qui garantissent de l'ivresse ou des morsures des chiens et des loups. Nous renvoyons les lecteurs curieux à l'ouvrage lui-même.

lenses qui brûlent éternellement, et dont quelques-unes ont été, dit-on, trouvées dans d'anciens sépulcres. S. B. Porta, physicien célèbre et grand astrologue (1), ainsi que Liceté, qui professa la médecine et la philosophie aux universités de Pise et de Padoue, ont soutenu que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point, et le dernier de ces savants a écrit un gros volume in-folio pour le prouver (2). On supposait que la mèche de ces lampes était composée d'*Albertos*. Le père Kircher décrit trois différentes recettes pour la composition de telles lampes, et conclut ensuite sagement que la chose est néanmoins impossible (3). Delrio les attribue à l'art magique (4). Il est certain qu'en ouvrant quelques anciens tombeaux, et particulièrement celui de Tulliola, fille de Cicéron, on a trouvé des lampes qui ont répandu un peu de lumière pendant quelques moments et même pendant plusieurs heures ; et l'on a conclu de là, que ces lampes avaient toujours brûlé dans ces tombeaux ; ce qui serait, ce nous semble, assez difficile à prouver, puisque personne ne les y a jamais vu brûler, et que l'on n'a vu paraître de lueur qu'après que les sépulcres ont été ouverts et qu'on leur a donné de l'air. Or, il nous semble naturel de supposer que ces urnes contenaient une matière phosphorique qui s'allumait après avoir été exposée à l'air (5). Liceté soutenait que les anciens possédaient le secret de préparer la matière de ces lampes, de manière à ce qu'elles ne se consumassent point, parce qu'en brûlant, elles exhalaient une fumée qui se condensait insensiblement et qui se réduisait en huile comme auparavant. D'un autre côté, Ferrari (Octavien) a démontré claire-

(1) Porta, *De la magie naturelle*, en latin, *Amsterd.*, 1664, in-12.

(2) Liceté, de Lucernès antiquis reconditis, Udine, 1653. Liceté ou Liceto, naquit à Gênes avant le septième mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fut pas venu au monde avant le temps. Son ouvrage, *de Monstris*, Amsterd. 1665, est fort curieux.

(3) *Mundus subterraneus*, p. 72.

(4) *Disquisitiones magica*, p. 58.

(5) L'eau de la mer, l'urine et certains bois produisent de la lumière et même des flammes que l'on attribue aux sels qui s'y trouvent en abondance.

[illegible] tout ce qu'on a débité sur ces lampes éternelles [illegible] (1).

[illegible] populaires qu'on raconte [illegible] nous citerons celle d'un rabbin [illegible] à Paris du temps de Saint-Louis, [illegible] célèbre dans la magie, que les [illegible] comme un saint et les Parisiens comme [illegible] Il possédait une lampe qui répandait une lumière [illegible] que celle du jour; il n'y mettait point d'huile [illegible] continuellement sans avoir besoin d'au-[illegible] Mais, ce qui était encore plus singulier, [illegible] quelques gens de qualité ou d'honnêtes [illegible] pendant la nuit, frapper à la porte du [illegible] une lueur éclatante, et il allait l'ou-[illegible] au contraire, chaque fois que des importuns [illegible] s'y présentaient, la lampe pâ-[illegible] se gardait bien de tirer les verroux.

CHAPITRE III.

[illegible]

[illegible] introduire ici une courte [illegible] dans lesquelles la magie fut [illegible] qui les pratiquaient, l'alchi-[illegible] que l'on pourrait peut-être plus [illegible] des erreurs des savants, que [illegible]

[illegible] hermétique, avait pour objet [illegible] philosophale, ou l'art de transformer, [illegible] secrètes et mystérieuses, les [illegible] tels que le mercure, le [illegible] et les lampes sépulcrales. En latin,

plomb, etc., en d'autres plus précieux, comme l'or et l'argent, nommés métaux *parfaits* par les alchimistes. C'était encore l'art de purger le corps de tout principe de maladie, par la découverte de l'*eau merveilleuse*, qui devait donner une santé et une jeunesse éternelle. Les personnes qui passaient pour posséder un si précieux secret, ou plutôt ceux qui se consacraient à sa recherche, furent connus sous les différentes dénominations d'alchimistes, d'adeptes, de frères Rose-Croix, de souffleurs et de philosophes hermétiques.

Nous ne nous occuperons point ici de discuter l'origine de l'alchimie, que quelques-uns font remonter aux premiers temps de l'Egypte, fondant leur opinion sur des ouvrages de chimie, de magie et d'alchimie faussement attribués à Hermès Trismégistes (1). Nous dirons seulement que cette science fut connue des philosophes grecs, et fut très-pratiquée par les Romains dans les siècles de décadence qui précédèrent la chute de leur empire, la soif de l'or étant la passion qui domine toutes les autres chez les peuples corrompus (2).

Plus tard, les Arabes s'occupèrent beaucoup de cette science et firent faire en même temps de grands progrès à la chimie, qu'ils nommaient *simia*, comme traitant des métaux et des minéraux, du mot *sim*, qui signifie les veines d'or et d'argent qu'on trouve dans les mines. Ils sont les premiers qui aient attribué à l'or les plus grandes vertus médicinales.

L'alchimie devint ensuite l'occupation favorite de certains moines du moyen-âge. Raymond Lulle, l'un d'eux, prétend lui-même avoir fait la découverte du grand œuvre, si l'on peut ajouter foi au passage d'un de ses ouvrages (3), où il dit qu'il l'avait apprise par révélation. Parmi tous les contes répandus sur cet homme vraiment extraordinaire, on prétendait que, pendant son séjour en Angleterre, il avait trans-

(1) Voyez sur la fausseté de ces ouvrages la note 4e de la page 4e de ce chapitre.

(2) Caligula fut peut-être le premier qui ait essayé de faire de l'or avec de l'orpin.

(3) L'*Art général*, qu'il écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi.

formé en or, pour le roi Edouard Ier, cinquante mille livres de vif argent, et que cet or servit à frapper les premiers rose-nobles.

Nicolas Flammel passa également dans son temps pour avoir découvert la pierre philosophale; on fixe même la date de cette découverte au 17 janvier 1382, nous ne savons trop sur quelle autorité. Les grandes richesses qu'il possédait, et dont on ignorait la source, donnèrent lieu aux bruits les plus absurdes, ainsi qu'aux fouilles infructueuses que l'on fit longtemps après sa mort dans la maison qu'il avait possédée à Paris, rue de Marivaux (1).

Paracelse, Bacon, Averroës (2), Guillaume de Paris et Alphonse X, roi de Castille, auquel l'étude des sciences fit faire bien des sottises en politique, eurent aussi la réputation de grands alchimistes. Enfin, on cite comme les plus modernes *souffleurs* connus le baron van Helmont (le fils) et un duc de Laenbourg, qui s'occupait encore en secret, vers la fin du XVIIe siècle, de la recherche de la pierre philosophale (3).

Une secte d'illuminés, connus sous le nom de frères de la Rose-Croix, fit grand bruit en Allemagne au commencement du XVIIe siècle; ces illuminés devinaient les mystères de la nature à l'aide d'une lumière intérieure et par une *intuition* immédiate. Maier, fameux démonographe allemand, se fit l'apologiste de cette secte, qui avait de nombreux adeptes, comme en ont toujours les doctrines mystérieuses et surnaturelles, comme en ont trouvé en Espagne les *adombrados* et plus récemment en France les convulsionnaires, le charlatanisme de Cagliostro et la magie mesmerique des magnétiseurs (4).

(1) Ce fut Jacques Gohorri qui répandit la plupart des contes débités depuis sur Flammel dans son ouvrage *De la sténographie des mystères secrets de la science minérale*. — Paris, 1572.

(2) Le vrai nom d'Averroës était Aboul-Velid-Mohammed-Ibnou-Rohoâ.

(3) Van Helmont prétendit même avoir vu et touché plusieurs fois la pierre philosophale; elle avait, selon lui, la couleur du safran en poudre. On lui en donna le quart d'un grain, qui, jeté dans huit onces de mercure, les changea en argent très-pur.

(4) Naudé publia contre les Rose-Croix un livre ayant pour titre : *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix*

Les adombrados, poursuivis vivement par l'inquisition, se réfugièrent en France en 1623, et se retirèrent en grande partie à Roye et à Montdidier. Voici le contenu d'un des placards qu'ils firent afficher à Paris : « Nous, députés du collége principal des frères de la Rose-Croix, faisant séjour visible et invisible en cette ville, par la grâce du Très-Haut, vers lequel se tourne le cœur des justes, nous montrons et enseignons, sans livres ni marques, à parler toutes sortes de langues des pays où nous habitons, pour tirer les hommes, nos semblables, d'erreur et de mort. »

Mais l'étude de la philosophie hermétique n'était pas le seul moyen que les adeptes mettaient en usage pour acquérir des richesses : ils étaient également instruits des secrets de la métallurgie, et ils savaient découvrir les lieux qui recélaient les métaux précieux que la terre renferme dans ses entrailles. Tous, néanmoins, n'employaient point les mêmes moyens, et leur manière d'opérer variait suivant qu'ils avaient recours aux différentes sortes de magie pour parvenir au but désiré. L'un était théurgiste; il priait et jeûnait jusqu'à ce qu'il lui vint un songe; il était pieux; son art était sacré et sa conduite irréprochable; car la pureté de l'âme, la foi et la charité étaient regardées comme des conditions indispensables pour le succès de ces mystérieux travaux. A la première faiblesse, l'inspiration s'évanouissait, et tous les trésors que l'on s'était flatté de posséder disparaissaient avec elle.

Mais celui qui pratiquait la magie naturelle souriait aux jongleries du mystique dévôt, qu'il affectait de regarder comme une dupe de son propre enthousiasme, ou souvent même comme un imposteur. N'ajoutant foi qu'aux pouvoirs secrets de la nature, il marchait gravement, tenant à la main la baguette divinatoire, faite de bois de coudrier, qui tourne, attirée par les corpuscules émanés des métaux cachés sous la terre.

(1623, rare). Il faut entendre l'auteur décharger sa colère sur ces *ténébrions* et *anacritiques* frères de la Rose-Croix, qui n'étaient qu'une *fange ralentie* et une *bourbe empunaisée*, troublant *les plus cristalines eaux de la nature*. Le médecin Robert Flodd se fit leur apologiste.

Un autre plus hardi, qui avait appris de Cornélius Agrippa tous les noirs secrets de la goétie, considérait comme une erreur la science du théurgiste et du rhabdomancien; il ouvrait avec mystère le grimoire dans lequel se trouvait la manière de faire usage du miroir magique où l'on voit tout ce qu'on désire, tout ce qui est caché au reste des mortels; puis il allait secrètement enterrer ce précieux talisman sous la potence d'où tombait par lambeaux le cadavre desséché du meurtrier que le bourreau y avait enchaîné; ou bien il creusait dans la fosse nouvellement formée; il troublait par ses enchantements le repos des morts, et forçait des yeux qui devaient être pour toujours fermés à la lumière à soulever leurs paupières glacées et à laisser tomber un regard terrible sur la surface polie du cristal.

Le savant qui croyait au pouvoir des constellations célestes pensait parvenir au même but par l'emploi d'un talisman fabriqué sous l'influence des astres qui présidaient aux trésors et aux richesses. Voici à ce sujet une histoire que nous avons apprise, dans le cours de nos voyages, d'un savant astrologue étranger. Cet homme, auquel tous les secrets de son art étaient familiers, avait découvert, à force de travail et de calculs, que s'il pouvait se procurer certaine médaille d'or, et lui faire donner la forme d'un homme ailé, lorsque les planètes seraient sous le *trim-aspect*, qui est le plus favorable, il découvrirait au moyen de ce talisman tous les trésors cachés. Après de longues et pénibles recherches, il fut assez heureux pour trouver enfin la précieuse médaille, dont il paya aussitôt la valeur, et il la confia à un ouvrier aussi discret qu'habile, qui devait travailler graduellement le métal dans la forme qui lui fût indiquée, en observant néanmoins de ne se servir de ses outils que lorsque l'adepte aurait reconnu, d'après les tables alfonsines, que l'instant était favorable. Au bout de quelque temps, le talisman était à peu près terminé, lorsque l'ouvrier, laissé seul un jour, fut poussé par une inspiration soudaine à donner le dernier coup de marteau à son ouvrage. Par un hasard aussi heureux qu'imprévu, sa main, tombant dans l'ascension droite de Jupiter, communiqua à l'image achevée la vertu ta-

lismanique, et le petit homme ailé, s'élançant aussitôt de la table où il était placé, fut se fixer fortement sur le plancher. Tous les efforts de l'ouvrier pour l'en arracher furent inutiles, et il commençait à se repentir de son imprudence, lorsqu'une nouvelle idée lui fit heureusement deviner la cause de cette influence attractive. Il creusa à l'endroit même où s'était fixé le talisman, et découvrit un vase de terre rempli d'une grande quantité de pièces d'or et d'argent, qui y avaient été cachées sans doute par un des anciens propriétaires de la maison. A la vue de cette riche trouvaille, on concevra facilement quelle dut être la joie de ce pauvre ouvrier, surtout lorsqu'il eut réfléchi que le hasard venait de mettre entre ses mains les moyens de devenir possesseur de tous les trésors de la terre. Cette réflexion décida de son sort, et la cupidité l'emportant chez lui sur le devoir, il résolut de s'approprier l'œuvre qui avait été confiée à sa probité. Pour mieux réussir dans son dessein, il alla à l'instant s'embarquer sur un vaisseau qui était prêt à mettre à la voile, et qui, profitant d'un vent favorable, s'éloigna rapidement du port. L'heureux ouvrier, assis sur la poupe, tenait dans sa main le merveilleux talisman qu'il contemplait avec délices, en songeant aux immenses richesses qu'il devait lui procurer et en formant pour l'avenir mille projets de bonheur. Mais, au milieu de ces rêves et de leurs riantes images, le vaisseau vint à passer sur quelques trésors cachés dans les abîmes de l'Océan, et l'image magique, obéissant aussitôt au pouvoir qui l'attirait, s'échappa des mains de l'ouvrier et disparut au sein des flots, emportant avec elle les brillantes espérances dont s'était quelque temps bercé son heureux possesseur.

C'est ainsi que se terminent ordinairement toutes ces aventures mystiques ou fabuleuses, dans lesquelles la cupidité humaine est représentée poursuivant avec une ardeur infatigable la recherche du précieux métal, dans la possession duquel elle a placé son bonheur. Il y a malheureusement des hommes tellement avides des jouissances que l'or seul peut procurer, qu'ils n'ont jamais reculé devant aucun des moyens qu'ils croyaient pouvoir leur permettre de satisfaire leurs dange-

reuses et criminelles passions; il leur faut de l'or à tout prix, et s'ils ne peuvent l'obtenir du ciel par leurs prières, ils sauront bien, par le sacrifice de leur âme, l'arracher aux puissances de l'enfer. Néanmoins, la misère, le désespoir et quelquefois la mort sont presque toujours le résultat de ces tentatives impies, dans lesquelles l'esprit du mal semble prendre un plaisir cruel à *tantaliser* notre cupidité. En vain l'adepte fouillera-t-il avec persévérance les ruines du temple où sont enfouies les richesses qu'il convoite : il semble que plus il travaille, plus il creuse avec ardeur, plus le précieux coffret s'enfonce dans les entrailles de la terre. Enfin, au moment précis où le charme doit opérer, le rocher miné depuis longtemps s'écroule avec fracas, ensevelit souvent l'adepte lui-même et dérobe pour jamais le trésor aux recherches des hommes (1).

En vain un autre initié auquel un songe a révélé le filon précieux qu'il a longtemps cherché (2) aura-t-il couronné sa tête de verveine et de laurier (3), le gnome malin qui veille sur le métal confié à ses soins saura déjouer ses enchantements et l'épouvanter par des visions hideuses, qui le forceront, après bien des travaux et bien des peines, à abandonner sa folle entreprise. Nous pensons que le lecteur trouvera facilement l'origine et la morale de ce mythe ingénieux, dans lequel nous avons cru reconnaître les pouvoirs divers attribués anciennement au bon et au mauvais principe.

Dans un traité sur la mythologie populaire, nous croyons qu'il y a peu de choses à dire de l'astrologie judiciaire, qui est l'abus que des imposteurs ou des gens en commerce illicite avec les malins esprits font des connaissances astronomiques pour prédire l'avenir par les aspects, les positions et les influences des corps célestes. L'astrologie, dont l'origine re-

(1) Un prêtre de Nuremberg fut ainsi enterré vivant, en 1530, dans une caverne, près de cette ville, dans laquelle le malin esprit lui avait persuadé qu'il trouverait un trésor.

(2) On nomme filons les veines des mines d'or, d'argent, etc.

(3) Voyez dans *Albert-le-Grand* les différents parfums usités par les cabalistes pour chaque jour de la semaine. On trouve également tous les secrets de la cabale pour la découverte des trésors dans *le Petit-Albert*, page 66 et suiv.

monte à la plus haute antiquité, n'a point eu à subir dans la longue période de son existence les mêmes chances de bonne et de mauvaise fortune que la magie et la sorcellerie. Protégé par les rois et les grands, l'astrologue était admis dans leurs conseils, où son avis était généralement adopté. Presque tous les autres sentiers de la science mystique conduisaient à la misère ceux qui avaient la folie de s'y égarer; l'alchimiste même, tout en vantant bien haut les trésors inépuisables que son art pouvait procurer, n'en vivait pas moins au jour le jour sur l'espoir peu substantiel de la fumée de son fourneau. Mais les consultations de l'astrologue, qui ressemblent sous bien des rapports à celles de beaucoup de médecins de nos jours, se payaient, comme ces dernières, en bel argent comptant; témoins les cinq cent mille roubles d'or que Pierre-le-Cruel se plaignait d'avoir dépensés avec ses astrologues, qui, pour une vérité, disait le naïf Duguesclin, lui avaient débité cent *bourdes*.

Ces sorciers de haut parage, abrités sous des lambris dorés, et dont le peuple goûtait peu la science, n'avaient à tromper que des dupes de qualité, dont la puissance et le crédit les mettaient non-seulement à l'abri des atteintes de la justice ordinaire, mais les garantissaient encore de celles non moins dangereuses de l'inquisition.

Les rois de l'antiquité et ceux des temps modernes se sont souvent eux-mêmes occupés d'astrologie. Un jeune savant, dont la science regrettera longtemps la perte (1), a découvert dans le tombeau du roi d'Egypte Rhamses V, que l'on croit être le même que Sésostris, des tables plutôt astrologiques qu'astronomiques, qui, si elles ne sont pas l'ouvrage de ce monarque, prouvent au moins l'estime qu'il avait pour cette science. On trouve dans ces tables égyptiennes, comme dans celles de nos modernes astrologues, l'influence exercée sur les diverses parties du corps humain par chaque constellation.

Bien des siècles après la mort du roi d'Egypte, Alfonse X, roi de Castille, dit le sage et l'astrologue, fit dresser par des

(1) Champollion.

Juifs de Tolède des tables que l'on a nommées alfonsines, qui lui ont acquis plus de gloire que ses combats. Ce savant monarque, à force de regarder au ciel, finit par se trouver sur la terre dépossédé de son royaume, *dumque cœlum considerat, observat que astra, terram amisit* (1).

C'est encore aux Arabes que nous devons la conservation des traditions astrologiques et de toutes celles des sciences de même nature, qu'ils recueillirent soigneusement et cultivèrent avec succès, lorsque la chute de l'empire romain et les invasions des Barbares eurent détruit en Europe toute puissance intellectuelle. Ce fut dans leurs écoles, comme nous l'avons déjà dit, qu'étudièrent les hommes qui brûlaient du désir de rallumer le flambeau de la science, éteint depuis plusieurs siècles dans leur patrie; et ce fut dans ces mêmes écoles qu'ils puisèrent également ce goût si prononcé pour l'astrologie judiciaire, que l'on considérait alors comme inséparable de l'astronomie, de la médecine et des mathématiques.

Non-seulement Alexandre, Pompée, César et tous les grands hommes de l'antiquité croyaient à l'astrologie, mais encore les hommes les plus illustres et les plus instruits des temps modernes ajoutèrent foi aux prédictions astrologiques. Nous avons déjà parlé de l'infatuation de Charles-le-Sage pour les astrologues, et tout ce qu'il fit pour la propagation de leur science. Louis XI craignait autant le pouvoir magique, qu'il supposait à Galiotti et à Angelo Cottho, ses astrologues, que les menaces de Coctier, son médecin. Catherine de Médicis se dirigeait d'après les conseils de ceux qu'elle avait amenés d'Italie, et consultait avec eux les astres sur ses futures destinées. La colonne qu'on a conservée à la halle aux farines lui servait d'observatoire (2). Cette reine superstitieuse portait sur l'esto-

(1) Mariano, *Hist. d'Espagne*. — Enees Silvius rapporte que ce monarque essaya de se guérir d'un accès de mélancolie en lisant la Bible quatorze fois de suite avec tous les commentaires. On croira sans peine que cet essai fut tenté sans succès; mais ce qui paraîtra plus surprenant, c'est que le même auteur assure qu'il fut guéri complètement en lisant Quinte-Curce une seule fois.

(2) L'auteur de l'article *magie* du *Dict. de la conversation* s'est trompé orsqu'il a attribué à Marie de Médicis ce que nous rapportons de Catherine.

mac une peau de vélin, d'autres disent d'un enfant écorché, semé de figures, de lettres et de caractères de différentes couleurs, ainsi qu'un talisman que lui forma l'astrologue Régnier; il était composé de sang humain, de sang de bouc et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble, sous quelques constellations particulières qui avaient rapport à la nativité de cette princesse. Elle croyait, au moyen de ce talisman, pouvoir gouverner souverainement et connaître l'avenir.

Marguerite de Valois croyait comme sa mère à la magie et à la sorcellerie. On raconte que l'amour ardent qu'elle témoigna à Pominy, fils d'un chaudronnier, qui était laid et sans mérite, provenait d'un talisman qu'il portait suspendu à son col, sous sa chemise, au moyen duquel, dit elle-même la reine, « il changeait de voix, de visage et de poil, comme il lui semblait, et qu'il entrait à huis-clos où il lui plaisait (1). »

Notre bon Henri lui-même faisait tirer par son médecin La Rivière l'horoscope de son fils. Richelieu consulta plus d'une fois le célèbre astrologue Morin, auquel Mazarin fit une pension, après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collége royal, et le secrétaire d'état de Chavigny réglait toutes ses démarches par les avis du même astrologue. Ce Morin devina si juste dans tant de circonstances, qu'il s'était acquis une grande réputation dans la science des horoscopes. Il ne se trompa que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave Adolphe; il rencontra à dix heures près le moment de la mort du cardinal de Richelieu, se méprit de seize jours seulement à celle du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Il n'est pas moins certain que Morin prédit sans le connaître au malheureux Cinq-Mars qu'il aurait la tête tranchée. On lui reproche de s'être trompé dans quelques-unes de ses prédictions; mais il faut convenir qu'en général la justesse avec laquelle il devina une infinité d'événements est difficile à expliquer.

La France a été de tout temps le pays où les charlatans ont fait une plus ample moisson de richesses et d'admiration. Nous

(1) Divorce satirique.

pourrions en citer un grand nombre qui, par leur conduite impudente, trouveraient de nombreux prototypes dans le XIXᵉ siècle, qui est celui des aventuriers de toutes les espèces et de toutes les couleurs.

Il n'y a pas de siècles qui n'aient eu leur Mesmer et leur Cagliostro. Dulaure rapporte qu'un homme qui faisait des merveilles, lisait dans l'avenir, guérissait gratuitement les malades et laissait partout des traces de sa générosité, parut à Lyon en 1501 ; il possédait le secret de la pierre philosophale ; il possédait également celui de s'attirer la confiance et l'admiration générale. Cet homme extraordinaire vint à Paris, où la cour et la ville rendirent hommage à ses rares talents. L'alchimiste fit présent à Louis XII d'une épée et d'un bouclier qui avaient des vertus occultes, merveilleuses et surtout très-salutaires pour le guerrier qui devait s'en servir. Le bon roi lui donna en retour une somme considérable, que le philosophe distribua orgueilleusement aux pauvres (1).

Le triomphe de la magie et de l'astrologie en France fut complet sous les règnes des derniers Valois et même sous celui de Henri IV. En l'année 1587, le 27 février, Dominique Miraille, italien, et une bourgeoise d'Étampes furent condamnés à être pendus, puis brûlés au parvis Notre-Dame, « pour avoir été saisis de livres de conjurations, caractères, plaques d'argent, lames de fer blanc, figures, papiers, harangues pour invoquer les sybilles, fées et malins esprits, et autres instruments servant au fait de magie. Les Parisiens, dit *l'Etoile*, parurent surpris de cette exécution, pour ce que cette sorte de vermine était toujours demeurée libre, et sans être recherchée, principalement à la cour, où sont appelés philosophes et astrologues ceux qui s'en mêlent ; et même au temps de Charles IX, était parvenue à une telle impunité, qu'il y en avait dans Paris jusqu'à *trente mille*, comme confessa leur chef en 1572 (2). »

Jamais la croyance à l'astrologie ne fut plus forte dans toutes

(1) *Singul. hist.*, par Dulaure, p. 157.
(2) Mémoires de *l'Etoile*, p. 89.

les classes de la société, où elle avait fini par descendre, que dans les XVIe et XVIIe siècles. Ce fut à un tel point que, lorsque Jean Stoffler, célèbre astrologue et mathématicien allemand, eut annoncé un grand déluge pour le mois de février de l'année 1524, il fit trembler par cette prédiction non-seulement toute l'Allemagne, mais toute l'Europe, et l'on dit même aussi ceux des habitants de l'Asie et de l'Afrique auxquels cette nouvelle put parvenir. On faisait faire partout des barques pour échapper à ce fléau, et beaucoup de gens des provinces maritimes de l'Allemagne vendirent à vil prix leurs propriétés, que d'autres moins crédules ne firent aucune difficulté d'acheter. On cite un certain médecin de Toulouse, nommé Auriol, qui fit construire une espèce d'arche avec laquelle il espérait sans doute pouvoir gagner en cas de déluge un des sommets des Pyrénées et attendre tranquillement sur cet autre Arrarat la fin du terrible cataclisme annoncé par Stoffler. Mais heureusement pour le genre humain, jamais mois de février n'avait été plus sec que ne le fut celui de l'an de grâce 1524, et il en advint de ce déluge comme des comètes dont nous menacent de temps à autre les Stoffler du XIXe siècle. Cet astrologue réussit mieux dans la prédiction qu'il fit de son genre de mort, en disant qu'il périrait d'une chute. S'étant levé précipitamment dans une dispute pour prendre sur des tablettes un livre qu'il citait en sa faveur, il attira en le saisissant un des rayons qui lui porta un si grand coup à la tête, qu'il en mourut peu de jours après (16 février 1531).

Dans les derniers siècles, l'astrologie était devenue l'étude favorite des hommes les plus éminents dans toutes les sciences. Bacon lui-même admettait la vérité des prédictions astrologiques; seulement, il prétendait bannir de cette science différentes pratiques qu'il trouvait inutiles et dangereuses. Walter-Scott nous apprend que dans les guerres qui précédèrent et suivirent la mort de Charles Ier, les astrologues anglais se divisèrent entre les deux partis, les uns prenant celui du roi, les autres celui des parlementaires, et l'on n'était pas moins désireux de connaître dans les deux camps et pas moins prêt à croire tout ce que Lilly, Warthon et Gadbury avaient dé-

couvert dans le ciel sur le résultat de ces sanglantes querelles (1).

Les astrologues conservèrent longtemps en Angleterre une grande influence sur les personnes de hautes classes. Lamb, qui fut mis en pièces en 1640 par la populace de Londres, était le conseil et le favori de Buckingham. Les princes et les barons de l'Allemagne n'ajoutaient pas moins de foi aux prédictions de ces imposteurs que les lords de l'Angleterre. Le célèbre Walstein entretenait à grands frais auprès de sa personne un fripon d'italien, nommé Jean-Baptiste Séni, qui n'eut pas même l'adresse de prévoir ce qui arrive presque toujours dans ces sortes d'affaires, qu'après avoir arboré contre son souverain l'étendard de la révolte, il y avait mille chances contre une que son patron serait assassiné par ses propres complices, jaloux d'acheter leur pardon en ajoutant un nouveau crime à celui qu'ils avaient déjà commis (2).

Les hommes les plus sages et les plus grands guerriers ont été souvent trompés par l'idée qu'ils étaient guidés et protégés dans leurs desseins par une influence surnaturelle. Alexandre-le-Grand était fort superstitieux (3), et personne dans l'armée macédonienne n'avait peut-être plus de pouvoir sur son esprit que le devin Aristandre (4), auquel, dit Quinte-Curce, ce prince avait livré sa crédulité. Cependant, il est à remarquer que la confiance qu'Alexandre avait dans sa fortune l'empêcha quelquefois de se soumettre à l'avis de ses devins. Napoléon et César ont eu à cet égard la même croyance. C'était à son étoile, qu'il nommait sa fortune, que

(1) *Letters on demonology*, etc., p. 372.

(2) L'assassinat de Walstein par trois étrangers, l'Ecossais Gordon, l'Irlandais Butler et l'Anglais Lascy, qu'il avait comblé de bienfaits, offre absolument, dans son exécution, les mêmes circonstances que celui de l'empereur Paul Ier, parmi les meurtriers duquel figurait aussi un Anglais qui a joui depuis lors d'une bien grande faveur à la cour de Russie. Le médecin d'Alexandre Ier, dont la mort est encore un mystère, est également un Anglais, et nous n'oublierons jamais que ce fut un Anglais qui tira le premier coup de fusil sur la garde royale, le 27 juillet 1830. Partout où il y a un assassinat politique ou une révolution, on est sûr que les Anglais y sont pour quelque chose.

(3) Quinte-Curce. lib. VII, c. 7.

(4) *Ibid.*, lib. VI, c. 2.

se confiait le vainqueur des Gaules lorsqu'il bravait sur un frêle esquif les flots soulevés de l'Adriatique ; et quand Napoléon, le matin de la grande bataille de la Moscowa, saluait l'astre du jour du nom de *Soleil d'Austerlitz* (1), ce grand guerrier donnait par là une nouvelle preuve de la confiance que les hommes ambitieux et favorisés de la fortune ont placée de tout temps dans cette espèce de fatalisme, qui n'est réellement chez eux que la foi qu'ils ajoutent à l'influence de leur étoile.

Attila avait la même confiance dans sa fortune, et il sut remplir l'esprit de ses soldats de la croyance qu'il y avait en lui quelque chose de divin, à quoi son bonheur était attaché. Un pâtre vit un jour une de ses vaches qui boitait. Ne pouvant s'expliquer la cause de sa blessure, après l'avoir examinée, il suivit les traces de son sang et trouva enfin une épée sur laquelle l'animal, en paissant, avait marché sans la voir. Le pâtre la porta au roi des Huns. Attila s'en réjouit, et vit que l'empire du monde lui était destiné, puisqu'il possédait l'épée de guerre (l'épée de Mars) que les Scytes avaient de tout temps regardée comme sacrée (2). Attila était lui-même superstitieux. « Religioni persuasionibus que de diis à sua gente susceptis, usque ad superstitionem addictum (3). » Une mystérieuse superstition est peut-être le plus puissant ressort qu'un général d'armée puisse faire mouvoir pour manier et remuer ses soldats, et les remplir de confiance ou de crainte selon les besoins. Il est bon que l'armée croie que son général la tirera de tout mauvais pas, par quelque assistance secrète qui ne lui manque jamais dans l'occasion, assistance qu'il attribuera, sans doute, lui-même à son étoile, que le vulgaire nomme ordinairement *son bonheur*.

L'astrologie fut longtemps mêlée avec la politique, et il n'y

(1) « Il était cinq heures du matin lorsque Napoléon arriva près de la redoute conquise le 5 septembre. Là, il attendit les premières lueurs du jour et les premiers coups de fusil de Poniatowski. Le jour parut : l'Empereur, le montrant à ses officiers, s'écria : « Voilà le soleil d'Austerlitz ! » — Ségur, lib. VII, chap. IX.

(2) Jornandez, cap. XXXVI, p. 116. — Voy. *Altd. Walder*, t. I, p. 312.

(3) Callimachus experiens in Attila.

a pas encore bien des années qu'elle avait en Russie une grande part dans les décisions secrètes, qui se prenaient dans le cabinet des czars. Les astrologues ont tellement conservé de pouvoir dans les conseils du grand seigneur, que l'on raconte que, dans une dernière guerre de la Turquie contre la Russie, la correspondance entre le sultan et son visir roulait presque entièrement sur la solution des questions astrologiques qui avaient été débattues dans l'enceinte du sérail par les astrologues de Sa Hautesse.

Lorsque le sultan actuel, Mahmoud, partit de Constantinople sur une frégate, dans le printemps de 1837, pour aller visiter les côtes de ses possessions européennes, son astrologue ayant prédit que le vent serait favorable et soufflerait de la partie du sud, ce qui, en effet, arriva, reçut à cette occasion la décoration de Nischani-Iflictar. Que de gens ont obtenu chez nous, depuis quelques années, des croix, des cordons, des crachats, des places et des pensions, en récompense de services au moins aussi importants que ceux que l'astrologue de la Sublime-Porte rend, chaque jour, au chef des croyants!

Au reste, les astrologues, chassés de l'Europe chrétienne par les progrès des sciences et par l'influence d'une religion plus éclairée, n'ont rien perdu de leur pouvoir en Perse, en Chine et dans l'Orient, où leur science est encore aussi honorée qu'elle le fut longtemps parmi nous.

Mais comme, malgré les progrès que peuvent faire chez nous les lumières, les hommes n'en sont pas moins exposés à être continuellement trompés par leurs semblables, ainsi que nous le voyons chaque jour, d'autres charlatans beaucoup plus dangereux ont remplacé sur la scène du monde les adeptes des sciences occultes, et les maux qu'ils ont causés par les doctrines perverses qu'ils ne cessent de répandre sont si grands, que mieux vaudrait encore tous les magiciens et tous les astrologues du moyen-âge que ces misérables jongleurs qui se moquent si cruellement depuis un demi-siècle de notre crédulité et de notre faiblesse. Charlatans politiques, charlatans financiers et savants charlatans, à la cour, au conseil, à la tribune, à la Bourse, à l'Académie, on ne voit, on n'en-

tend, on ne rencontre que charlatans; et ce qui prouve encore, malgré leur superstitieuse croyance dans l'astrologie, combien nos pères étaient plus sages et plus prudents que nous dans leurs rapports avec les gens qui cherchaient à les tromper par de fausses et vaniteuses prédictions, c'est que si les rois ont admis secrètement autrefois les astrologues dans leurs conseils, ils n'ont cependant jamais été assez fous pour leur confier le timon de l'Etat, et pour les nommer premiers ministres (1).

Chaque siècle qui produit des hommes remarquables par l'étendue et la profondeur de leurs connaissances, la justesse de leur esprit et de leur raisonnement, produit également des hommes extraordinaires par l'originalité de leurs idées, l'étrange hardiesse de leurs assertions et le charlatanisme effronté qu'ils mettent en œuvre pour éblouir les hommes, dans le but criminel de les pervertir ou de les tromper. La médecine, science tout-à-fait conjecturale, a ouvert de tout temps un champ vaste et fertile à la cupidité de ces gens avides de renommée et surtout de richesses, qui, connaissant le faible de la plupart des hommes pour le merveilleux et la nouveauté, choisissent ordinairement ces deux grands mobiles pour réussir dans leurs projets.

On peut facilement s'imaginer quels puissants auxiliaires la magie et l'astrologie durent fournir à des hommes auxquels tous les moyens étaient bons pour parvenir au but qu'ils se proposaient. Aussi les employèrent-ils souvent avec succès pour faire des dupes et donner à leurs expériences un certain air mystique qui plaît surtout aux grands, plus avides encore que le peuple de ces émotions fortes que savaient leur ménager avec beaucoup d'art les directeurs de la fantasmagorie cabalistique.

Nous pensons qu'on peut considérer Paracelse comme étant le premier qui ait introduit publiquement dans la médecine les doctrines suivies depuis par Mesmer et Cagliostro. Cet homme extraordinaire naquit quelques années après Luther,

(1) Ceci a été écrit en avril 1836.

avec lequel il a eu plus d'un trait de ressemblance. Orgueilleux et débauché, ami de la table et de la taverne, insipide et grossier plaisant, pourvu d'une faconde inépuisable, qui, jointe à des connaissances assez étendues, pouvait en imposer à son siècle ou à sa nation; tel fut Paracelse, qui se faisait une gloire de détruire la méthode de Galien et d'Hippocrate, qu'il traitait de charlatans, annonçant que le ciel l'avait envoyé pour être le réformateur de la médecine (1).

La jeunesse de Paracelse s'était passée à voyager dans toute l'Europe et dans une partie de l'Orient, joignant la pratique de la médecine à la divination, à l'évocation des morts, et répétant les diverses opérations d'alchimie et de magie qu'il avait apprises en Allemagne. Ce fut au retour de ses voyages qu'il se fixa à Bâle, où il professa la médecine, expliquant ses propres ouvrages, non point en latin, comme c'était la coutume, mais en allemand; il alléguait pour raison de ce changement que la langue de Virgile et de Senèque n'était pas digne d'être parlée par un philosophe comme lui ; mais il est plus probable qu'il n'agissait ainsi que dans l'intention de répandre plus facilement parmi le peuple les maximes pernicieuses que renfermait sa doctrine. Du reste, il fit brûler devant lui, à Bâle, les œuvres de Galien et d'Avicenne, comme Luther avait fait brûler, à Vittemberg, la bulle de Léon X et les décrétales des papes, ajoutant à cet acte d'un fol orgueil une rodomontade dans le genre de celles qui s'échappaient si souvent de la bouche du grand réformateur : « Sachez, disait-il à son auditoire, que mon bonnet est plus savant que vous, que ma barbe a plus d'expérience que vos académies : Grecs, Latins, Français, Italiens, je serai votre roi ! »

Semblable encore en cela au moine apostat qui réformait l'Eglise sur les conseils du diable, Paracelse prétendait entretenir un commerce régulier avec le démon. Erasme, qui a

(1) Paracelse (Aurèle-Philippe-Théophraste-Bombast de Hohenheim) naquit, selon Erasme, en 1493, à Ensiedeln, dans le canton de Zurich. Son père était fils naturel d'un prince. Haller le fait naître au village de Gaisse, dans le canton d'Appenzel, de la famille de Hœhiner, qui y subsiste encore.

écrit la vie de ce grand imposteur, nous a raconté à cet égard des choses extraordinaires. Les charmes, les sortiléges faisaient presque toujours partie des remèdes qu'il prescrivait, et il ajoutait alors avec un cynisme impie : « Qu'il devait peu importer aux malades de guérir par le secours du démon ou par celui de la divinité. » Il se croyait possesseur du *grand-œuvre*, et prétendait que Dieu lui avait révélé le secret de faire de l'or et de prolonger la vie à son gré.

Paracelse renouvela d'Arnaud de Villeneuve, médecin impie du XIIIe siècle (1), la prétention criminelle de pouvoir créer des hommes par l'alambic (2). C'est à tort que plusieurs écrivains l'ont regardé comme l'auteur de cet absurde projet; il est certain que ce fut Arnaud qui, le premier, eut la folie et la scélératesse d'essayer la génération humaine par la chimie.

Le prétendu réformateur de la médecine nous a laissé un traité sur les êtres élémentaires que les cabalistes ont placés dans les quatre éléments, les sylphes, les gnomes, les nymphes ou ondins et les salamandres, qu'il considère comme une race d'êtres à part, quoique ressemblant extérieurement à la race humaine : on peut regarder Paracelse comme le père de cette cabale moderne, qui a été si spirituellement décrite depuis dans les entretiens du comte de Gabalis.

Enfin, après s'être fait chasser de Bâle pour avoir insulté un magistrat, il se réfugia d'abord en Alsace, puis à Saltzbourg, où il mourut en 1541, à l'âge de quarante-huit ans, après avoir annoncé souvent qu'il pouvait, par ses remèdes, conserver la vie aux hommes pendant plusieurs siècles.

Paracelse, s'appuyant de la magie et de l'astrologie pour

(1) Arnaud de Villeneuve naquit en 1233, fit d'excellentes études, et exerça à Paris la médecine et l'astronomie. Il annonça la fin du monde pour l'année 1335 ou 1345. C'était un homme qui joignait de graves erreurs à toutes ces rêveries sur le démon, et dont les principes furent condamnés par l'Université de Paris. On lui attribue la découverte de l'esprit de vin, de l'huile de térébenthine et des eaux de senteur, ainsi que celle des trois acides sulfurique, muriatique et nitrique.

(2) Le père Kircher, dans son *Mundus Subterraneus*, a réfuté cette extravagance impie, dont la raison suffisait pour faire justice.

établir sa réforme dans la médecine, a été imité de nos jours par d'autres médecins réformateurs, qui n'ont pas craint, pour propager le système exclusif dont ils se prétendent les auteurs, de professer publiquement le matérialisme le plus dégoûtant, et de se faire les apologistes de la phrénologie et de la magie magnétique, communément nommée le magnétisme animal.

A côté de Paracelse, nous croyons devoir placer son contemporain Corneille Agrippa de Nettesheim, comme lui médecin astrologue, non moins grand charlatan, mais plus habile magicien, et dont la plume insolente lui suscita bien des querelles avec les théologiens de France et d'Italie. Vagabond et presque mendiant en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, il trouva enfin dans la mère de François Ier une princesse assez crédule pour l'honorer du titre de son médecin. Il était aussi son astrologue, puisqu'il fut ensuite chassé d'auprès d'elle pour avoir refusé de faire connaître ce que lui annonçaient les astres sur les destinées de la France, confiées alors aux mains de cette princesse capricieuse, plus propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet.

Cet homme, accusé d'être en commerce avec le diable, et qui, selon Paul Jove, en avait toujours un à sa suite sous la figure d'un chien barbet, ne paraît pas avoir profité de ses liaisons avec l'enfer pour acquérir des richesses, puisqu'après avoir passé une partie de sa vie dans les cachots, il mourut, en 1535, dans un hôpital de Grenoble.

De graves historiens racontent que le diable, ayant un jour étranglé un des disciples d'Agrippa, celui-ci ordonna au malin esprit d'entrer dans le cadavre, de lui faire traverser cinq à six fois la place publique de Louvain et de l'abandonner ensuite, afin que le peuple prît cette mort pour une apoplexie naturelle.

Agrippa semblait prévoir les maux incalculables que devait produire plus tard, en Europe et principalement en France, l'abus inconsidéré des sciences, qu'il prétendait avec raison être plus pernicieuses qu'utiles à la société, assertion soutenue depuis par J.-J. Rousseau avec beaucoup d'élo-

quence et une grande force de raisonnement. Qu'auraient donc dit le médecin astrologue et le philosophe Genevois s'ils avaient été témoins de l'espèce de frénésie avec laquelle des gens aveugles ou pervers s'efforcent encore, au milieu du bouleversement social qui nous menace, de propager des connaissances dangereuses, chez des hommes qui ne sont point en état de s'occuper de sciences, moins encore d'en faire un bon usage (1848)?

Rodolphe Goelenius, ardent disciple de Paracelse, publia le premier un traité sur la guérison des maladies par le magnétisme (1). Il fut suivi par Van-Helmont, dont le traité *De magnetica vulnerum curatione* parut en 1621. C'est cette méthode, qui contient autant d'impiétés que de faussetés, de superstitions et de sottises, que Mesmer a ressuscité de nos jours des rêveries de Goclenius et de Van-Helmont.

Un des hommes les plus singuliers du siècle de François Ier fut certainement Guillaume Postel, qui joignait à une vivacité, une pénétration et une mémoire qui allait jusqu'au prodige, à un esprit brillant et à des connaissances fort étendues une espèce de folie que nous avons vue se renouveler plus sérieusement de nos jours, par des hommes qui visaient à un tout autre but que Postel, qui était moins méchant que fou. Une des principales chimères de Postel était que les femmes domineraient un jour sur les hommes. Il soutenait aussi que la rédemption des femmes n'était pas achevée, et il découvrit à Venise une vieille fille qu'il nomme la mère Jeanne, qui devait terminer ce grand ouvrage. La mère Jeanne de ce précurseur des Saint-Simoniens était la femme libre que cher-

(1) Postel publia à ce sujet un ouvrage intitulé : *Des très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil*. Paris, 1553, in-16. Il a aussi sur le même sujet : *Le prime nuove dell' altro mondo, cioe la vergine venitiana*, 1855, et *Epistola ad shwenfeldium de virgine venitiana*, 1856, 1 vol. in-8°. Ces ouvrages auraient pu être fort utiles à la société des dames *patriotes*, qui travaillaient naguère à l'émancipation complète de leur sexe, et dont les pétitions aux chambres furent constamment et fort incivilement repoussées par l'*ordre du jour*.

cha pendant plusieurs années le père Enfantin. Comme on le voit, quelques-unes des plus grandes folies de notre siècle, telles que le magnétisme, le saint-simonisme et la phrénologie, sont déjà un peu surannées. François Ier et la reine de Navarre regardaient Postel comme la merveille de son temps; il se mêlait aussi de prédire l'avenir; mais il ne fit pas preuve de beaucoup de prévision dans un ouvrage qu'il intitula : *Recueil des prophéties les plus célèbres du monde, par lequel il se voit que le roi François Ier doit tenir la monarchie de tout le monde.* Ce livre fut sans doute écrit avant la bataille de Pavie. Au reste, cette merveille de son siècle n'a pas craint de dire que l'ange Raziel lui avait révélé les secrets divins, et que l'âme d'Adam était entrée dans son corps, ce qui ne donne pas une grande idée de la raison de ce philosophe.

Dans le XVIIIe siècle, si fécond en hommes extraordinaires, parut Lavater, homme dont l'imagination, naturellement ardente et mobile, avait été exaltée par le séjour qu'il fit en Allemagne, au moment où le philosophisme et l'illuminisme y faisaient tourner toutes les têtes. Lavater renouvela sur la physiognomonie les anciennes idées que l'on trouve sur ce sujet dans Zopire, Hippocrate et Aristote parmi les Grecs, et dans La Chambre, Dupleix et Porta parmi les modernes. Voici le portrait que fait de Lavater un homme de beaucoup d'esprit qui voyageait en Suisse en 1786, et qui avait eu occasion de voir souvent l'ancien ministre protestant de Zurich, devenu médecin physiognomiste : « Douceur, exaltation, finesse, dit M. Cambry, sont les principaux caractères de la physionomie de Lavater; il eût été pythagoricien dans l'ancienne Italie, sectateur des Orphées dans la Thrace, Essénien chez les Juifs, martyr sous Dioclétien, brûlé comme hérétique en 1200, fakir chez les Indiens, jongleur chez les Lapons et fou dans tous les siècles; il ne peut atteindre au génie, il l'outre-passe; la mesure du vrai n'est jamais arrêtée chez lui; c'est un homme qui monte, s'élève, monte encore, s'élance et tombe ; est-il assez fou pour être de bonne foi? Est-il assez faux pour tromper? Voulut-il séduire ses partisans? La crédulité de ses disciples

l'entraîne-t-elle au charlatanisme? Je soumets ces questions à de plus savants que moi (1). »

Au reste, cet illuminé, que beaucoup de gens ont cru avoir été réellement de bonne foi, prétendait voir des esprits, causer avec le démon, et laissait au moins croire qu'il avait des visions et un commerce très-familier avec les êtres surnaturels au moyen desquels l'homme peut communiquer avec le ciel. En voici un exemple : Lavater voyageait avec M. B***, et leur voiture ayant été renversée, ils roulèrent au fond d'un précipice. Néanmoins, ils se tirèrent sains et saufs de cet accident, qui aurait pu leur coûter la vie. — Ecrivez ce qui vous est arrivé, dit B***, pour tranquilliser votre épouse; on peut lui faire un faux rapport. — Ami, dit Lavater, affectant un air mystérieux, on sait déjà mon aventure, et tout est tranquille chez moi.

Lavater était un homme vertueux, et il a donné souvent des marques d'un excellent jugement. Nous n'en voulons pour preuve que l'anecdote suivante : Le trop célèbre Mirabeau se présente un jour chez lui avec cet air cavalier et de persiflage qui était alors de bon ton, et débute par ces mots : « Monsieur le sorcier, j'ai fait le voyage tout exprès pour savoir ce que vous pensez de ma physionomie. Regardez-moi, je suis le comte de Mirabeau ; si vous ne devinez pas juste, je dirai que vous êtes un charlatan. — Votre conduite, monsieur, est très-inconsidérée, je ne suis pas un nécromancien. » Mirabeau insiste, et alors Lavater lui dit : « Votre physionomie annonce que vous êtes né avec tous les vices, et que vous n'avez rien fait pour les réprimer. » — Ma foi, vous avez deviné, répondit Mirabeau, et il se retira un peu déconcerté. » Toute personne connaissant Mirabeau eût pu, sans être physionomiste, en porter le même jugement. La prévision de Lavater ne fut pourtant point jusqu'à prédire au futur démagogue, qu'au moment où il triompherait de voir la *grande œuvre* achevée et la religion catholique écrasée en France, il périrait au milieu d'affreuses convulsions, réalisant la terrible

(1) *Voyage pitt. en Suisse*, par Cambry, t. II, p. 315.

histoire que nous a laissée Spelman sur la fatalité des sacriléges (1).

Lavater eut souvent pour antagoniste Georges Lichtenberg, physicien et moraliste allemand de la fin du dernier siècle, homme d'un esprit mordant possédant de vastes connaissances auxquelles il joignait un penchant extraordinaire pour la superstition. Il consultait les astres et se croyait placé sous la protection d'un démon, ou plutôt d'un génie comme celui de Socrate, auquel il écrivit plusieurs fois pour lui demander des conseils; il est probable que les lettres du savant moraliste restèrent sans réponse. Lichtenberg publia une parodie amère et burlesque des *Essais physiognomistes* de Lavater, à laquelle il donna le titre de *Physionomie des queues* (2).

C'est ainsi que, dans un siècle qu'on appelait celui de la raison, on vit s'élever différentes sectes qui, sous des noms plus polis et plus savants, renouvelèrent toutes les erreurs des siècles précédents. Les noms trop décriés de sorciers, d'astrologues et de magiciens furent changés en ceux d'illuminés, de rose-croix et de martinistes; au lieu de diable, on dit esprit, agents purs et intermédiaires, essence amalgamée ou puissances secondaires. Cependant, ces nouveaux adeptes avaient le même but que les magiciens, celui de se rendre parfaitement heureux et de communiquer avec les génies. Mais les moyens qu'ils employaient pour y parvenir étaient tout-à-fait opposés, et l'esprit de leur dogme était bien différent. Les magiciens, qui tenaient leur pouvoir de l'esprit du mal, ne tendaient qu'à nuire et à détruire, tandis que les martinistes et les autres illuminés ne cherchaient qu'à approcher de la perfection par la pureté des mœurs, et ne communiquaient qu'avec les esprits de lumière. La différence des deux sectes consistait principalement en ce que les uns invoquaient le mauvais, et les autres le bon principe.

(1) *Histoire et fatalité des sacriléges, vérifiée par des faits et des exemples*, etc., et qui rappelle le traité de *Lactance de mortibus persecutorum.* Gibbon s'est bien gardé d'insérer, et *pour cause*, cette histoire dans les œuvres de Spelman qu'il a publiées.

(2) Lichtenberg mourut en Angleterre, en 1799, âgé de 47 ans.

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA DIVINATION.

CHAPITRE I.

Des différentes sortes de Divination.

« Ista sic reciprocantur : ut si divinatio sit, dii sint; et si dii sint, sit divinatio. »
CICÉRON, *De Divinat.*, lib. 1, cap. 6.

On a souvent tiré une conséquence qui nous a toujours paru fausse de quelques railleries de Cicéron sur les augures, en disant que ce grand orateur ne croyait point à la divination. Nous pensons qu'on n'a pas assez fait attention, dans cette circonstance, à la grande différence qui existe entre croire à l'infaillibilité des augures et ne pas croire à la divination. Il nous semble que le traité de Cicéron ne doit laisser aucun doute concernant l'opinion qu'il pouvait avoir sur ce sujet important des croyances païennes, et les paroles que nous venons de citer nous en paraissent une preuve irrécusable : « S'il y a une divination, il y a des dieux, et s'il y a des dieux, il y a une divination. » Or, comme il est incontestable que Cicéron croyait à l'existence des dieux, il croyait nécessairement à la divination. Quand nous le voyons approuver par quelques mots piquants les paroles de Caton l'ancien, qui disait : « Qu'il ne concevait pas comment deux augures pouvaient se regarder sans rire. » Il nous paraît naturel de supposer que Cicé-

ron n'a voulu parler, en cette occasion, que de l'abus que l'on faisait de la divination. D'ailleurs, il ne faut point oublier que quand le collége des augures fut devenu à Rome une institution toute politique, dont les patriciens se servaient pour opposer le *veto* des dieux aux projets qui contrariaient leur autorité, les thaumathurges qui le composaient tombèrent bientôt, aux yeux du peuple romain, dans un profond mépris, qui dut nécessairement rejaillir sur l'institution qu'ils représentaient, quelque sacrée qu'ait été réputée son origine.

Les hommes ont eu dans tous les siècles la même curiosité de connaître l'avenir, curiosité qu'ils ont constamment cherché à satisfaire par tous les moyens que leur esprit pouvait leur suggérer, et qui a été souvent exploitée avec profit par les gens qui avaient la réputation, bien ou mal acquise, de pouvoir lire dans les secrets des dieux. Nous ne prétendons point faire ici l'histoire de la divination, notre intention étant simplement d'indiquer quelques-uns des principaux moyens de découvrir l'avenir, en usage chez les peuples anciens et chez les modernes ; nous décrirons cependant d'une manière plus détaillée ceux de ces moyens qui se rattachent plus particulièrement aux croyances du moyen-âge.

Les Chaldéens eurent, dès la plus haute antiquité, des devins qui prédisaient l'avenir par l'interprétation des songes, le vol des oiseaux, ainsi que par d'autres pronostics.

L'écriture parle de neuf principales sortes de divination en usage chez les Hébreux, toutes défendues par la loi de Moïse. La première, qui se faisait par l'inspection des étoiles, des planètes et des nuées, n'était autre chose que celle qu'on a appelée depuis du nom d'astrologie. La seconde, dans laquelle on observait le vol et le chant des oiseaux, était celle que les Romains nommaient augure. La troisième avait lieu au moyen de maléfices ou pratiques occultes et pernicieuses, et la quatrième par la puissance des enchantements. La cinquième consistait à consulter les esprits pythons. La sixième, que Moïse nomme *indeoni*, était proprement le sortilége et la magie. La septième, la nécromancie ou l'évocation des morts. La huitième, la rhabdomancie, ou l'art de deviner par les bâ-

tons et les baguettes. La neuvième, enfin, était l'hépatoscopie, ou l'inspection du foie. Si nous ajoutons à ces diverses méthodes de consulter l'avenir, les diseurs de bonnes aventures et les interprètes des songes, la divination par l'air, le feu, les météores et les serpents, nous trouverons que les Juifs, qui s'étaient infectés de ces superstitions en Egypte et dans leurs diverses captivités chez les Gentils, ne le cédaient en rien aux Grecs et aux Romains dans tout ce qui concernait l'art prétendu de lire dans l'avenir.

La religion païenne admettait deux sortes de divination : l'une toute divine, qui provenait des dieux ou de leurs ministres, c'étaient les oracles; l'autre, qui était basée sur la science des hommes, se nommait théomancie.

La théomancie était elle-même artificielle ou naturelle.

La première consistait en pronostics ou inductions fondés sur des signes extérieurs, tels que l'eau, l'air, le feu, le vol des oiseaux, etc., liés avec des événements à venir. La seconde, au contraire, présageait les choses par une impulsion, un mouvement purement intérieur de l'esprit, indépendant de tout signe extérieur. La divination naturelle se subdivisait également en deux espèces : l'innée et l'infuse.

La divination innée était fondée sur les notions confuses de l'avenir que l'on supposait à l'âme immortelle, circonscrite en elle-même et commandant aux autres parties du corps. On en trouve des exemples fréquents dans les songes, les extases et les inspirations soudaines qu'on remarque souvent dans les personnes menacées d'un péril éminent, ou dans les malades aux approches de la mort, desquels on a vu quelquefois, comme ces lampes qui jettent tout-à-coup une grande lueur avant de s'éteindre, jaillir un dernier rayon de l'essence divine qui les anime encore, et, par son moyen, prédire des événements qu'aucune prévision humaine n'eût été capable d'annoncer.

La divination infuse était basée sur l'hypothèse qui considérait l'âme comme étant semblable à un miroir sur lequel une lumière émanée de Dieu ou des esprits réfléchissait les événements qui l'intéressait.

On comptait généralement trois sortes de devins. Les premiers étaient ceux que l'on croyait recéler dans leurs corps ces esprits ou démons que les Juifs nommaient *oboth*, les Babyloniens *sachoures* (1) et les Grecs tantôt *pythons*, tantôt *eutyclées* (2) ou *engastrimythe*, parce qu'ils se servaient, pour répondre du ventre et de la poitrine, des personnes que nous nommons ventriloques. Les seconds étaient les *enthousiastes*, qui prétendaient être sous l'influence de quelques divinités; ce sont les démoniaques et les possédés du moyen-âge et des siècles qui l'ont suivi qu'ont remplacés de nos jours les somnambules de la magie magnétique, qui était connue des anciens, et à laquelle nous réservons un chapitre particulier dans cet ouvrage. Les troisièmes, enfin, qu'on nommait *extatiques*, étaient ceux qui tombaient dans de longues extases, et qui racontaient à leur réveil ce qu'ils avaient vu et entendu pendant leur sommeil (3).

Indépendamment de ces trois sortes de devins, il y en eut encore dans divers Etats qui étaient entretenus aux frais du trésor public, tels que ceux que l'on nourrissait dans le prytanée d'Athènes et les augures de Rome, dont le collége était, comme nous l'avons dit, une institution plutôt politique que religieuse, qui avait pour but de faire adopter ou rejeter, par des auspices favorables ou contraires, les délibérations ou les lois proposées par les tribuns du peuple, ou tout ce qui pouvait contrarier le pouvoir dominant. Sous les empereurs, c'était le prince qui nommait les augures sur une liste de candidats qui lui était présentée. Ainsi, on pourrait comparer, en quelque sorte, le rôle que jouait le collége des augures dans les affaires publiques de Rome à celui que remplissait la chambre des pairs dans le drame révolutionnaire dont il serait bien temps qu'on représentât chez nous le dernier

(1) Jamblique, en la fable *Milesiaque de sinonis*.
(2) Plutarq, *De defect. oracul.*
(3) Les païens croyaient qu'il n'y avait que les personnes inspirées d'Apollon qui répondissent de vive voix aux consultants, en forme d'oracles; les autres devins ne s'occupaient qu'à expliquer les présages des oiseaux ou des victimes et les songes. — *Pausanias*, lib. I, p. 33. — *Vigenere sur l'amphiaraüs de Philostrate*, t. I, p. 400.

acte. Mais ces charlataneries gouvernementales ne sont point du domaine des croyances populaires, et nous renvoyons les personnes qui voudraient en savoir davantage sur les augures et les aruspices au traité de Cicéron sur la divination. Nous dirons seulement ici que les premiers consultaient l'avenir par le vol des oiseaux ainsi que par le plus ou moins d'avidité que les poulets sacrés mettaient à manger l'*offa* (1) qu'on leur présentait ; et que les aruspices l'observaient dans la marche des victimes, leur contenance à l'autel, leur chute, leurs derniers mouvements, l'état de leurs entrailles, ainsi que leur combustion par le feu sacré.

Les nombreux sacrifices que les peuples du Nord offraient à leurs divinités, et dans lesquels on immolait toujours des victimes humaines, ne servaient pas seulement à rendre hommage aux dieux, mais les prêtres y cherchaient encore un moyen de prédire les choses à venir. Les Scandinaves, quoique moins religieux que les Grecs et les Romains, étaient au moins aussi crédules et aussi superstitieux ; ils avaient comme eux une espèce de science augurale à laquelle ils ajoutaient foi. Ils croyaient à l'influence des phases de la lune comme nous y croyons encore, ainsi qu'à celle des étoiles et des planètes. On retrouve dans leurs croyances le fatalisme grec, d'après lequel nul homme ne peut échapper à son sort, et le sabéisme oriental, mêlé à tout ce que le fétichisme des races ignorantes de l'Afrique peut présenter de plus absurde.

La science des aruspices et des augures a été portée jusqu'aux extrémités du monde par les peuples sortis de l'Asie, où elle a dû faire partie des premières croyances superstitieuses qui s'introduisirent dans la religion du vrai Dieu, qui a été la religion primitive des hommes. Les voyageurs modernes ont trouvé cette science établie depuis un temps immémorial chez les principales peuplades de l'Océanie, et l'on peut dire qu'il y a réellement bien peu de différence entre

(1) Pâte consacrée dont on nourrissait les poulets sacrés. Les traitements, pensions, gratifications, sinécures, cordons, crachats, croix, places lucratives, etc., ont remplacé de nos jours l'*offa* du collége des augures, et sont dévorés avec une incroyable avidité.

les superstitions de la Grèce et de l'ancienne Rome à cet égard et celle des habitants de la Nouvelle-Zélande, de Taïti et des îles Sandwich. Dans ces dernières, quand un parti voulait recourir aux armes, les prêtres devaient d'abord sacrifier des victimes, ordinairement des cochons et des poules, et ensuite consulter les dieux. On examinait de quelle manière tombait la victime, on interrogeait ses entrailles; on constatait une foule de signes ; si les dieux ne faisaient pas de réponse, la guerre était ajournée. Les seuls truchements des divinités étaient les prêtres qui dormaient dans l'enceinte du temple (1). Après les sacrifices faits et les augures consultés, tant ceux des entrailles des victimes que de l'aspect du ciel et des nuages, on portait à la tête de l'armée le Dieu de la guerre, et l'on marchait au combat (2).

Les Harfours, qui habitent l'intérieur de l'île de Célèbes, et dont la religion a beaucoup d'analogie avec celles des peuplades polynésiennes, ont des devins qui consultent, comme les augures romains, le chant et le vol des oiseaux et le mouvement des entrailles palpitantes. Souvent même ils plongent leur tête dans le ventre fumant de la victime; puis, la retirant de là toute sanglante, ils prophétisent l'avenir en langage rythmique, comme aurait pu le faire un oracle d'Apollon (3).

Il nous paraît difficile de ne point être frappé de cette analogie de principes et de cette parfaite ressemblance qu'on rencontre encore, après tant de siècles, chez des peuples aussi divers, à l'égard d'une des plus anciennes erreurs de l'imagination humaine. Nous y voyons une bien forte preuve, non-seulement de l'unité d'origine de tous les peuples, qu'on ne peut raisonnablement contester, mais nous y trouvons également la preuve d'une unité de religion qui a dû nécessairement exister chez les hommes dans les temps primitifs, religion dans laquelle ils introduisirent des superstitions qu'ils

(1) Nous retrouverons chez les Grecs, les Etrusques, les Romains et les Celtes, cette coutume de dormir dans les temples pour apprendre en songe la volonté des dieux.

(2) Durville, *Voyage pitt.*, t. I, p. 468.

(3) *Ibid.*, t. II.

emportèrent ensuite avec eux en se dispersant sur la surface de la terre, chaque famille conservant séparément les croyances qu'elle tenait de la souche paternelle. On verra, dans la suite de ce chapitre, que la même ressemblance existe chez tous les peuples pour chaque espèce de divination.

On trouvait également anciennement, chez les païens comme chez les Juifs, un grand nombre de ces gens qui, sous le nom de Chaldéens, d'Egyptiens, etc., faisaient métier de prédire l'avenir, de découvrir les voleurs et les choses cachées, et qui spéculaient sur la crédulité publique, comme le font encore de nos jours, chez tous les peuples connus, les devins, les jongleurs, les tireurs de cartes et les diseurs de bonnes aventures.

Outre les oracles, qui étaient fort nombreux, les anciens consultaient encore l'avenir au moyen de livres qui en tenaient lieu. Saint Augustin nous apprend qu'on devinait en consultant les livres de plusieurs poètes (1); tels étaient les sorts virgiliens, dont parle Spartien, dans la vie des empereurs romains. Mais les plus renommés étaient les livres sibylliens que l'on conservait avec grand soin au capitole. Lorsqu'il était question de consulter les dieux immortels pour la cause publique, quinze citoyens, chargés de cette fonction, allaient les feuilleter avec le respect et la confiance qui conduisaient aux pieds des autels. Ces livres furent brûlés, selon ce que rapporte Rutilius Numitianus, en l'an 400 de notre ère, par l'ordre du Vandale Stilicon, ministre tout puissant sous le faible Honorius. Toutefois, il paraîtrait que quelques-uns de ces recueils précieux échappèrent aux ordres du barbare, car, après lui, quelques Césars les consultèrent encore, et nous re-

(1) *Confessions*, lib. IV, cap. 3. — Saint Augustin qui, pendant ses erreurs, s'était livré à l'étude de l'astrologie, ayant demandé à un savant médecin « d'où venait que beaucoup de choses arrivaient de la même manière qu'elles avaient été prédites par les maîtres de cet art », le médecin lui répondit du mieux qu'il put : « Que cela se devait attribuer à une *force secrète* et *cachée* du sort qui est répandue dans la nature. » Un philosophe ne répondrait pas aujourd'hui d'une manière plus intelligible à une semblable question.

marquons que plusieurs d'entre eux ordonnèrent des recherches pour réunir de nouveau la collection entière des oracles, mais rien ne prouve qu'on y soit jamais parvenu.

Les chrétiens qui auraient craint d'avoir recours aux oracles du paganisme pour connaître l'issue de leurs entreprises, se persuadèrent facilement que les oracles divins, c'est-à-dire les livres saints, devaient leur apprendre l'avenir. Cette coutume paraît avoir été assez commune parmi eux durant le v[e] siècle. Saint Augustin, consulté à ce sujet, tout en désapprouvant qu'on eut recours, pour des affaires temporelles, aux oracles divins qui ne sont écrits que pour nous apprendre la vie future, est néanmoins d'avis qu'il est préférable de s'adresser aux saints livres qu'aux démons (1). Malgré la défense de plusieurs conciles (2), il paraît certain que cette pratique avait lieu publiquement en quelques endroits; car, saint Grégoire de Tours rapporte que Khrammus, fils du roi Khlother, voulant savoir si sa révolte contre son père aurait un bon ou un mauvais succès, vint à Dijon, où les clercs consultèrent pour lui les livres des prophètes, les épîtres de saint Paul et les évangiles, et lui apprirent ce qui arriva (3). Le même historien raconte également que Mérovigh, fils de Khilpéric, ne croyant pas les pythonisses, consulta trois livres, celui des psaumes, ainsi qu'un des rois et des évangiles, pour savoir s'il régnerait (4). Saint Grégoire, qui blâmait fortement ceux qui allaient trouver certaine devineresse fameuse en ce temps-là, est loin de désapprouver cette coutume de consulter les livres saints, car il nous apprend qu'il eut recours lui-même, en 577, au livre de

(1) *Epist. alias*, 119, — nunc 55.

(2) Entre autres ceux de Vannes et d'Agde, v[e] et vi[e] siècles, — 511, au concile d'Orléans, — 578, à celui d'Auxerre.

(3) « Positis clericis tribus libris super altarium, id est prophetiæ, apostoli at que evangeliorum, orarunt ad dominum ut chramno quid eveniret ostenderet, aut si ei felicitas succederet, ant certe si regnare posset, divinâ potentiâ declararet. » — *Gregor. turr.*, lib. IV, cap. 16.

(4) « Merovecus vero, non credens Pytonissæ, tres libros super sancti sepulchrum posuit, id est Psalterii, regum, evangeliorum : et vigilans tota nocte petiit ut sibi beatus confessor qui eveniret ostenderet, et utrum posset regnum accipere, an non, ut domino indicanto cognosceret. » *Ibid*, lib. v, cap. XIV.

Salomon, et qu'il adopta le sens du premier verset qui frappa ses regards en l'ouvrant (1).

Ces sortes d'épreuves étaient alors aussi communes en Orient qu'en Occident. Cédrenus rapporte que l'empereur Héraclius consulta les livres saints pour savoir quels quartiers d'hiver il devait assigner à son armée, et il trouva qu'elle devait passer l'hiver en Albanie (2). Il paraît, néanmoins, que la défense formelle que fit Charlemagne dans ses capitulaires, en 789, de se servir des livres saints pour consulter le sort, mit fin à cet usage superstitieux, dont on trouve fort peu d'exemples depuis cette époque (3). Cependant, on lit dans un ouvrage fort curieux sur les anciennes coutumes de la ville de Saint-Quentin, en Picardie, qu'au xv[e] siècle, quand on avait un procès à entamer, une résolution à prendre (réconciliation, combats, mariages, voyages), on cherchait des conseils dans l'Écriture sainte, ou dans quelque autre livre pieux, après avoir invoqué Dieu, on ouvrait le livre au hasard, et l'on supposait que la première phrase qui s'offrait contenait alors l'oracle de la sagesse divine (4).

Cette pratique superstitieuse s'est conservée dans tout l'Orient. On l'y retrouve de nos jours mêlée à celle, peut-être plus ancienne encore, de la divination par les baguettes et les flèches, dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois dans ce chapitre. C'est ce que les Turcs appellent *faire le livre;* ils ne vont jamais à la guerre, ils n'entreprennent même aucun voyage ni aucune affaire de quelque importance qu'ils ne fassent cette expérience. Ils prennent pour cela quatre flè-

(1) Ego vero, referato Salomonis libro, versiculum qui primus occurrit arripui. » *Greg. turr.*, lib. v.

(2) Chronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnène. — *Hist. byzant.*, p. 672.

(3) « Ut nullus in psalterio, vel in evengelio, vel in aliis rebus, sortire præsumat, nec divinationes aliquas observare. » Capit., t. I, p. 243. — Cependant, il y a encore de nos jours des gens simples qui ont recours à l'*Obscerote* et à l'*Oraison de trente jours*, pour savoir l'heure de leur mort, ou pour obtenir tout ce qu'elles désirent, pourvu qu'elles disent cette prière pendant trente jours, après y avoir marqué le précis de la demande, à l'endroit où il est dit *demandez ce qu'il vous plaira.*

(4) « Des mœurs, des opinions de Saint-Quentin depuis le VII[e] siècle jusqu'à nos jours, » par Fouquier Cholet. 1823.

ches qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre et les font tenir à deux personnes, puis ils mettent sur un coussin une épée nue devant eux, et lisent un certain chapitre de l'Alcoran; alors ces flèches se battent, *dit-on*, durant quelque temps, et enfin les unes montent sur les autres; si les flèches victorieuses ont été nommées chrétiennes, par exemple (car ils nomment deux de ces flèches les Turcs et donnent aux autres le nom de leur ennemi), c'est signe que les chrétiens vaincront ainsi pour tout autre chose. « Il y a parmi les Turcs, dit Thévenot, des personnes qui se mêlent de deviner ainsi, *et ils réussissent fort bien*. Ils se tiennent ordinairement au coin des rues, assis à terre sur de petits tapis, avec une quantité de livres étalés à terre, autour d'eux (1). » On nomme en Orient cette espèce de divination *faire le livre*, parce que, pour l'opérer, on enfonce dans un livre fermé un petit morceau de bois qui indique ainsi la page qu'on doit consulter (2).

Clapperton rapporte que les Felletahs ajoutent foi à la divination par le livre (le Coran) et les songes, ainsi qu'aux bons et aux mauvais augures (3).

On raconte que lorsque les Bulgares quittèrent le paganisme, ils consultèrent le pape Nicolas Ier pour savoir s'ils pouvaient conserver cet usage superstitieux, contre lequel le Saint-Père se prononça, s'appuyant sur ces paroles de l'Ecriture : « Bien heureux est celui qui met en Dieu toute son espérance, et qui méprise les pratiques fondées sur la vanité et le mensonge (4). »

C'est cette manière de deviner que les Grecs nommaient *bélomantie*. On appelait aussi *sulomantie* celle qui s'opérait au moyen d'un seul morceau de bois.

Les nouveaux Zélandais pratiquent la bélomantie de la même manière à peu près que le font encore de nos jours les

(1) *Voyage dans le Levant*, chap. 26.
(2) Cette manière de deviner est aussi commune en Europe qu'en Asie, et nous l'avons vue employer souvent par diverses personnes.
(3) *Voyage en Afrique* par le capitaine Clapperton, vol. II, p. 106.
(4) Nicol., *Resp.* 77, *ad cons. Bulg. concil.*, t. VIII, p. 543.

Orientaux. Lorsque, durant leurs expéditions guerrières, les chefs veulent consulter l'oracle, ils se retirent dans un lieu solitaire et ombragé, se mettent tout-à-fait nus et plantent en terre, par rangs, de petits bâtons d'un pied de long, suivant le nombre de leurs pirogues; ils en plantent aussi pour représenter le nombre des chefs du parti ennemi. Devant chacun de ces bâtons, ils en placent deux autres de la même longueur, et attachent autour de chaque bâton un morceau de plante de phormium. Un missionnaire anglais, qui a résidé longtemps à la Nouvelle-Zélande, raconte qu'il fut un jour témoin d'une scène de ce genre. Tout le monde s'était retiré de l'endroit où se pratiquait la cérémonie, et lorsque le prêtre qui y présidait fut demeuré seul pendant une heure environ, on se rapprocha ensuite et l'on trouva les bâtons dans un grand désordre, tout comme si un chat se fût amusé à y prendre ses ébats. Un tiers environ était étendu par terre, et ces bâtons désignaient ceux qui devaient succomber dans la bataille. Quelques minutes après, les naturels arrivèrent en foule et avec grand bruit pour apprendre le sort de l'expédition; chacun faisait des questions touchant son propre sort avec tant d'instance et d'une façon si bruyante, qu'il était impossible de rien entendre (1).

Baumgarten a donné un tableau à peu près complet dans son encyclopédie philosophique des différentes espèces de divination des anciens et des modernes, qui se montent à plus de quatre-vingts. Nous allons parler des principales, en commençant par la *lithomancie* ou l'art de deviner par les pierres, qui nous a paru être une des plus anciennes et une des plus répandues.

On ne peut douter que les peuples voisins de la Judée n'aient attribué les événements miraculeux dont ils étaient témoins parmi les Juifs à certains talismans, symboles, cérémonies ou autres signes et circonstances visibles qu'ils pouvaient employer à cet effet par une permission spéciale de la divinité.

(1) Mémoire de M. Williams, missionnaire. Cet événement a eu lieu le 14 mars 1832.

Parmi les remarques qu'ils furent à même de faire à cet égard, ils durent nécessairement observer que Dieu faisait souvent connaître sa volonté par certaines apparences dans les pierres précieuses. Ainsi, les mages, croyant que les découvertes surnaturelles obtenues par le moyen du pectoral de l'éphod du grand-prêtre, composé d'une réunion de pierres d'un grand prix (1), étaient dues à quelques vertus qui leur étaient particulières, admirent les propriétés occultes des pierres précieuses en général, comme branche de leur système magique. Une classe distincte de ces sages fut chargée de reconnaître et d'interpréter l'éclat, les différentes nuances, les différentes couleurs, nuages et signes que les pierres pouvaient produire par leur exposition en certaines saisons au soleil, à la lune, aux étoiles, au feu et à l'air.

L'établissement de ce système donna naissance à des milliers d'extravagances et d'absurdités, au moyen desquelles les prêtres de l'Orient s'attribuèrent le don de guérir les maladies, de procurer la victoire et de lire dans l'avenir par les pierres précieuses et les autres substances transparentes (2). Cette superstition s'incorpora de bonne heure dans la philosophie arabe, et se propagea ainsi par toute l'Europe, où elle fut longtemps en vigueur parmi les adeptes de la philosophie hermétique.

(1) Sur ce pectoral ou rational de quatre doigts en carré étaient douze pierres et quelques lettres composant les noms des douze tribus d'Israël. Ces pierres jetaient d'elles-mêmes une grande lumière, lorsque Dieu était agréable à ce qu'on demandait. L'on nommait *urim*, ou feux, les choses par la vertu desquelles les lettres du pectoral étaient *illustrées*, et *thumin*, ou perfection, les choses par le moyen desquelles le prêtre pouvait lire les lettres reluisantes, les assembler et en tirer un sens complet pour répondre à la demande qu'on lui faisait. Voici comment les lettres étaient lues par le prêtre et la volonté de Dieu entendue : Lorsque David interrogea Dieu par l'*éphod* pour savoir s'il monterait dans une des cités de Juda, Dieu lui répondit par la bouche du prêtre : *Monte*, en hébreu *alah*. La manière dont le prêtre déchiffra ce mot sur l'éphod donnera une idée de ce qui se pratiquait en semblable circonstance. La lettre *A* au nom de *Shemaon* (Siméon) jeta une grande clarté, *L* une autre au nom de Lévi, *H* une autre au nom de *Jehuda* (Juda). Ces lettres assemblées donnèrent *alah*, qui signifie *monter*. Josèphe dit que les Grecs, qui abhorraient le judaïsme, admiraient néanmoins le miracle de l'éphod et lui donnaient le nom d'oracle. — *Antiquit. jud.*, lib. III.

(2) Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXVII, 9, 10.

La même croyance existait anciennement chez les Grecs, et Platon dit que les oracles *lithiques* étaient aussi anciens que celui du chêne de Dodone (1). Nous avons déjà fait remarquer que les traditions du Nord concernant les nains et leur résidence dans les pierres semblaient être une partie de la même croyance qui donna naissance aux *litoi empsukoi* (pierres animées) de l'antiquité, et nous avons cité à ce sujet la pierre magique que possédait Hélénus, qui non-seulement rendait des oracles, mais encore qu'on apercevait respirer (2). Photius parle également d'un talisman de cette espèce qui appartenait à un certain Eusèbe. C'était une pierre météorologique (un aérolithe) qui était tombée du ciel. Lorsqu'on demandait à cette pierre à quelle divinité elle appartenait, elle répondait *Gennæus*, qui était un dieu adoré à Héliopolis de Syrie (3); d'autres disaient appartenir à Saturne, à Jupiter, au soleil (4). Ceci peut servir à expliquer ce que rapporte Pausanias des trente pierres qui se voyaient à Pharès, chacune desquelles portait l'inscription d'un dieu (5). Damascius pensait que ces pierres étaient sous l'influence divine, tandis qu'Isidore croyait que cette influence était démoniaque.

La lithomancie était encore pratiquée au commencement du XVIIe siècle en Angleterre, où les cabalistes faisaient alors fortune comme dans tout le reste de l'Europe. Quelques-uns de ces adeptes qui suivaient les doctrines des Rose-Croix, quoiqu'ils prétendissent renoncer à tout commerce avec les démons, n'en soutenaient pas moins qu'ils avaient à leur service des sylphes, des gnomes et des salamandres, qu'ils pouvaient emprisonner à volonté dans une bague, dans une pierre ou dans un miroir, et forcer à paraître et à répondre à toutes les questions que le *voyant* pouvait leur proposer. Il est à remarquer que ces adeptes ne prétendaient pas voir eux-mêmes

(1) *Phædrus*, 276.
(2) Poème d'Orphée sur les pierres, vers 339 et suiv.
(3) Page 1062 de la *Vie d'Isidore* par Damascius.
(4) Pour ce qui concerne les démons qui sont subordonnés et attachés à quelques dieux supérieurs, dont ils portent le nom, voyez Plutarque, *De defectu oraculorum*, 21.
(5) VII, c. 22.

l'esprit qu'ils interrogeaient ainsi. Ce soin était dévolu à une troisième personne qui était toujours un très-jeune garçon ou une très-jeune fille.

Jhon Dée, mathématicien anglais distingué, grand astrologue et cabaliste, que la reine Elisabeth honorait du titre de son philosophe, possédait une pierre dans laquelle il prétendait qu'il y avait un esprit qui répondait aux questions qui lui étaient adressées, par le moyen d'un certain Kelly, son associé. Dée mourut en 1607, et sa pierre cabalistique est encore conservée au muséum britannique. C'était le même système que celui de Cagliostro, qui employait une carafe au lieu d'une pierre.

Beaucoup de gens ont conservé une grande foi dans les effets prodigieux attribués à certaines pierres précieuses. Il y en a encore qui croient que la turquoise préserve des chutes; que les diamants, les émeraudes et les perles font connaître les adultères. On s'est également servi de l'aimant pour des usages évidemment superstitieux; et des auteurs graves n'ont pas craint d'avancer que quelques personnes s'étaient communiqué des secrets à plus de cinquante lieues de distance par le moyen de deux aiguilles aimantées. Elles prenaient pour cela chacune une boussole autour de laquelle étaient gravées les lettres de l'Alphabet; et l'on prétend que lorsqu'une des personnes faisait approcher l'aiguille de quelques-unes des lettres, l'autre se tournait aussitôt vers la même lettre (1).

Il est probable que les druides tenaient d'une source orientale leurs doctrines sur la vertu des pierres, dont on retrouve des traces parmi les traditions populaires de l'Armorique et parmi celles des parties de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, où le druidisme s'est conservé plus longtemps. Les Ecossais attachent encore une vertu particulière à certaines pierres nommées cairn-gorum, qu'on trouve dans leur pays.

On retrouve également des restes du culte de leurs ancêtres dans le respect que les montagnards écossais conservent encore pour certaines pierres auxquelles ils attribuent une puis-

(1) *In Pancirolli nova Reperta*, p. 678.

sance divinatoire. Il y en a une fort grosse dans une des îles Hébrides, qui est située sur le bord de la mer, et de laquelle les insulaires n'approchent qu'après avoir rempli plusieurs cérémonies mystérieuses. Lorsqu'elles sont terminées, ils considèrent comme un ordre émané de la divinité tutélaire qui habite cette pierre la première idée qui leur passe par l'esprit, et ils croient que l'on doit, autant que possible, l'exécuter sans retard (1).

Il existait dans les Orcades, vers la fin du siècle dernier, une coutume qui obligeait les amants à se trouver ensemble dans une enceinte circulaire, formée par d'anciennes pierres runiques, qui avaient été jadis dédiées au maître de l'Olympe scandinave. A travers une ouverture pratiquée dans un de ces massifs piliers, les deux amants unissaient leurs mains, et la foi qu'ils se juraient ainsi s'appelait la *foi d'Odin* (the promise of Odin) : il était infâme de la violer.

La même vénération pour certaines pierres que, faute d'une meilleure expression sans doute, nous nommons habituellement monuments druidiques, s'est également conservée dans plusieurs provinces de France, dans la population desquelles domine encore la race celtique. En Bretagne, par exemple, le respect qu'on a pour les *dolmen* et les *menhirs* (2) est d'autant plus grand, que beaucoup de ces derniers monolythes sont surmontés de croix qu'on y a placées dans l'intention, louable sans doute, de sanctifier en quelque sorte par l'apparence du signe de la rédemption des hommes le respect superstitieux que le peuple montre encore pour ces monuments d'un culte qui a disparu depuis bien des siècles. On trouve aussi dans le Morbihan un assez grand nombre de *pierres percées*, qui sont éga-

(1) Voici une superstition grecque qui a quelque rapport avec celle-ci : Pausanias rapporte qu'il y avait à Pharis, sur la place publique, deux statues représentant Mercure et Vénus. Celui qui voulait connaître l'avenir faisait d'abord sa prière à Vénus, puis il s'approchait de l'oreille de Mercure et faisait une question. Il sortait ensuite de la place en se bouchant les oreilles avec les mains, et les premières paroles qu'il entendait prononcer aux passants étaient la réponse à sa question.

(2) Les monuments que les Bretons appellent *dolmen* se nomment en français *pierres levées*; en anglais, *cromlech;* en Espagne et en Portugal, *antos*. Les Romains les nommaient *fanum mercurii.*

lement des objets de superstition populaire. Ceux qui souffrent de la migraine y passent la tête dans l'espoir de guérir. On y fait aussi passer les enfants pour les préserver du rachitisme (1).

L'Auvergne, province dans laquelle l'ancienne race gauloise s'est conservée pure de tout mélange étranger, renferme beaucoup de monuments celtiques auxquels le peuple attribue encore un pouvoir surnaturel. Telle est, dans les environs de Pont-Gibeaud, la roche branlante ou branlatoire. D'après une tradition universellement répandue dans les villages voisins, cette pierre était autrefois appuyée sur un Sanson d'or. Un jour, dit-on, beaucoup d'hommes vinrent pour la renverser; mais à peine l'eurent-ils touchée, que la nuit survint tout à coup et les força d'abandonner leur projet. On croit encore que cette pierre préserve le canton contre la grêle, fléau très-commun et très-redouté en Auvergne. Mais comme l'âme pieuse de ces bons paysans rapportent tout le bien qui leur arrive à la mère de Dieu, si révérée dans leurs montagnes, c'est, selon leur croyance, la bonne Vierge qui a apporté cette pierre sur une quenouille de laine, et l'a placée dans cet endroit.

Les femmes d'Auvergne vont en pèlerinage à Notre-Dame-d'Orcival pour demander la faveur de devenir mères; c'est devant un pilier de pierre qu'elles se prosternent. Cette coutume est sans doute un reste du culte des druides. Le même usage subsiste encore à Kerloaz, en Bretagne. Les nouvelles mariées y conduisent leurs maris et leur font baiser la pierre pour être maîtresses chez elles (2).

Nous avons vu dans beaucoup d'autres provinces de France, dans le Rouergue, le Quercy, la Guienne, etc., des pierres auxquelles la superstition des habitants avait conservé certain

(1) Il existe dans l'église souterraine de Saint-Seurin, à Bordeaux, une pierre percée, à travers laquelle on fait passer chaque année, à une certaine époque, des milliers d'enfants, qu'on y apporte de plus de vingt lieues à la ronde, pour les préserver de différentes maladies.

(2) Une superstition bizarre porte les hommes et les femmes à se frotter le nombril contre ce pilier pour enfanter plutôt des garçons que des filles, et la pierre est usée et polie à la hauteur de la ceinture. — Cambry.

pouvoir surnaturel que leur avaient attribué leurs ancêtres, et qui étaient encore en grande vénération parmi le peuple des campagnes.

On nomme *licanomancie* la divination par le moyen des pierres précieuses et des lames d'or et d'argent que l'on jetait dans un bassin rempli d'eau. On conjurait ensuite la divinité infernale, puis on proposait la question dont on voulait la réponse. Il sortait alors du fond de l'eau une voix si faible, qu'elle n'était jamais entendue que du devin qui annonçait la solution désirée.

Les Grecs appelaient *lichnomatie* la façon de deviner par l'inspection des lumières. Voici quels en étaient les présages et pronostics, auxquels beaucoup de gens croient encore de nos jours. Si le lumignon laisse en brûlant quelque petit amas autour de la mèche, c'est signe de pluie; si la flamme vole en tournoyant, c'est signe de vent; lorsque la lumière pétille et qu'elle jette des étincelles vers le bas, ou bien lorsqu'en levant les marmites et les chaudières il reste dessous quelque charbon, et quand le bois produit une grande et vive lueur, on peut compter sur du beau temps (1).

Parmi les différentes manières de deviner, celle qu'emploient les bonnes gens en faisant tourner un tamis pour retrouver les choses perdues est très-ancienne. On peut en voir la figure et la pratique à la suite de la philosophie occulte d'Agrippa, dans un traité de diverses espèces de divinations. Les passages cités par Érasme au proverbe *cribro divinare* et par le Boulanger (2) font voir que les anciens en usaient.

On a retrouvé ce genre de divination jusque chez les insulaires de la Polynésie. On nomme *tanion*, dans l'île de Tonga-Tabou, la manière de deviner au moyen d'une noix de cocotier, que l'on fait tourner sur elle-même, pour chercher un conseil dans la position où elle s'arrête.

(1) Pline attribue à Amphiaraüs l'invention de cette espèce de divination : « Aruspicium delphus (invenit); ignispicia Amphiaraüs, auspicia avium tiresias thebanus; interpretationem ostentum et somniorum amphictyon. » — Lib. VIII, cap. LVI.

(2) Tome III, *De Ratio. divinat.*, 13.—Voyez aussi Wier, II, *De Præstig. dæmon.*, 12.

Ce genre de divination nous vient des Perses. On rapporte que *Numa Pompilius* faisait sortir des eaux les images des dieux et en apprenait les choses à venir. Longtemps après Numa, *Pythagore* exerçait également l'hydromancie.

Les femmes germaines, du temps de Jules César, observaient le cours des rivières, leur bruit, leur rapidité, ainsi que les tourbillons qui se forment au-dessus des gouffres, et savaient en tirer des pronostics. Elles questionnaient aussi l'eau des fontaines. Les Allemands regardent encore de nos jours comme un signe de malheur la source d'eau troublée, comme un signe de deuil la source d'eau tarie.

Même croyance chez les peuples d'origine celtique. Dès qu'une vierge bretonne veut savoir si elle sera fiancée dans l'année, elle va jeter des épingles dans la fontaine de *Kiriou*. Quand l'épingle surnage, la vierge peut certainement se choisir ses filles d'honneur (1).

On croit en Bretagne que si la chemise des enfants malades enfonce dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant meurt; il vit longtemps si le vêtement surnage.

Il existe encore dans les environs de Plougasnou (Finistère) un genre de divination que l'on a retrouvé chez presque tous les peuples du Nord. Des sorciers interprètent le mouvement de la mer, ceux des flots mourants du rivage, et vous prédisent l'avenir (2).

La même superstition est encore pratiquée de nos jours en Ecosse, où l'on voit dans beaucoup d'endroits les habitants courir aux fontaines pour y trouver la santé, en y offrant du pain, du fromage, de l'argent, et en se plongeant dans leurs eaux. Il y a dans les Highlands un lac dont on consulte les eaux pour savoir si les malades doivent guérir. La cérémonie consiste à jeter dans ce lac un linge ou quelques parties des vêtements de la personne indisposée; s'ils flottent, ce signe est

(1) Pour comprendre cette manière de deviner, il faut savoir que les filles bretonnes se servent de longues épines à la place d'épingles pour attacher leurs vêtements. — Voyez sur cette divination les *Évangiles de Connoilles*, 1re journée, chap. x, fol. 35-12.

(2) Cambry, vol I, p. 195.

considéré comme un présage de guérison, et l'on porte alors de l'eau du lac au malade, en ayant soin de ne point rendre le salut et de ne point parler aux personnes que l'on pourrait rencontrer en chemin ; mais si les vêtements coulent à fond, on doit désespérer de la guérison.

On devinait par le moyen des dés, osselets ou astragales jetés sur des tables consacrées; par les cartes; par le craquement des feuilles dans la main; en lançant en l'air les pépins des fruits; par des écorces de fèves, des œufs et par le court fétu (la courte paille).

On tirait également des pronostics bons ou mauvais des palpitations du cœur, du clignotement involontaire des yeux, des éternuments, du rire, des tintements d'oreille, des chatouillements, des démangeaisons des narines, ainsi que de l'inspection des cheveux, du crâne, du front et des omoplates.

On devinait aussi par la forme et la direction des flammes, par la fumée, par les encensements, par les cendres, par le fromage, la farine; par un coq, par le cœur d'une taupe dévoré tout chaud. L'omphalomancie était une espèce de divination qui consistait à examiner le cordon ombilical de l'enfant nouveau-né, et à juger, par le nombre des nœuds qui s'y trouvaient, du nombre des enfants que l'accouchée ferait ensuite.

Les Germains attachaient certains pronostics au hennissement et au frémissement des chevaux. Les Poméraniens plantaient çà et là des piques et des hallebardes, ne laissant entre elles qu'un espace fort étroit, au milieu duquel ils faisaient passer un cheval noir au galop ; ils considéraient comme un heureux présage si le cheval passait sans rien toucher.

On devinait par l'inspection du ciel, des astres, de la foudre, des météores, des vents, des nuages, des ombres et de la pluie.

Par l'examen de la nativité, par les songes, par les nombres, par les plantes, par les libations de vin et par l'inspection des urines.

Les augures, comme nous l'avons déjà dit, devinaient par le vol, le chant, la rencontre des oiseaux, ainsi que par le

plus ou moins d'avidité qu'ils mettaient à manger la nourriture qu'on leur présentait.

L'aruspicine était la manière de deviner par l'inspection des animaux sacrifiés.

Enfin, l'anthropomancie était la divination qui avait lieu par l'inspection des entrailles des victimes humaines, par la chute de la personne sacrifiée, les palpitations de ses membres, la couleur de son sang et la quantité qui coulait de sa blessure, ainsi que par les tressaillements de son cœur jeté dans les flammes.

CHAPITRE II.

Des Épreuves par le feu et par les eaux chaudes et froides.

Nous croyons devoir parler ici d'une sorte de divination qui était connue des anciens, mais qui fut principalement mise en usage durant les siècles du moyen-âge.

Nous voulons parler des différentes sortes d'épreuves par le feu et par les eaux chaudes et froides, qui, n'étant en elles-mêmes qu'une manière particulière de parvenir à la connaissance des choses cachées, doivent être classées, selon nous, parmi les moyens extraordinaires ou surnaturels que les hommes ont employés pour apprendre ce qu'ils désiraient savoir.

Nous avons déjà fait voir, en parlant de la lithomancie, comment les peuples voisins de la Judée durent nécessairement attribuer les événements miraculeux dont ils étaient témoins en ce pays à certains talismans, symboles, cérémonies et autres signes visibles que les Hébreux pouvaient employer à cet effet par une permission spéciale de la divinité, et nous avons cité les merveilleuses réponses obtenues au moyen des pierres de l'Ephod.

Voyons maintenant jusqu'à quel point d'autres signes, non

moins merveilleux, ont pu inspirer aux mêmes peuples d'avoir recours à des moyens en apparence semblables, dans l'espoir d'en obtenir le même résultat.

L'épreuve qui se faisait dans la vieille loi par les eaux amères données en breuvage à une femme soupçonnée d'adultère, pour savoir si elle avait violé la foi conjugale, ou si elle lui était demeurée fidèle, produisait des effets tellement extraordinaires, qu'on ne pourrait les attribuer à des causes naturelles, quand bien même Dieu n'aurait point fait connaître à Moïse sa volonté à cet égard (1). C'était donc bien véritablement un miracle qui s'accomplissait par le triomphe de la femme innocente, ou par le châtiment de l'épouse adultère, ainsi que le Seigneur l'avait annoncé dans sa loi. Voici comment les rabbins racontent les divers détails de cette cérémonie :

Lorsqu'un homme croyait avoir des raisons pour soupçonner la fidélité de son épouse, et qu'après l'avoir blâmée en particulier, il désirait rendre la chose publique, il devait, dit le rabbin Akiba, avant de passer outre, faire défense à sa femme, en présence de témoins, d'être seule avec la personne dont il se défiait « *plus longtemps qu'un œuf serait à cuire.* » Si la femme n'avait point égard à cette défense, le mari la faisait appeler devant le juge ordinaire du lieu de son domicile; et, après avoir prouvé par témoins les défenses qu'il lui avait faites, ainsi que les transgressions dont il se plaignait, il requérait que sa femme déclarât positivement si elle avait ou non respecté son honneur, afin que, d'après sa déclaration, il pût se pourvoir contre elle devant le tribunal qui connaissait de ces sortes de crimes. Si l'épouse accusée déclarait sous la foi du serment qu'elle avait toujours vécu en femme de bien et que le mari désirât avoir d'autres preuves de sa fidélité, il demandait qu'elle se disculpât suivant la loi de l'accusation qu'il portait contre elle. Le juge renvoyait alors les parties par-devant le consistoire ou grand conseil des septantes, qui siégeait à Jérusalem, près du sanctuaire du Temple.

(1) *Nombres*, chap. v, verset 19 et suiv.

La femme était conduite devant les anciens qui lui représentaient la gravité des soupçons qui pesaient sur elle, et lui recommandaient de bien examiner sa conscience avant de s'exposer aux hasards dangereux de l'épreuve des eaux amères. Ils lui citaient pour exemple l'histoire de Thamar et d'autres semblables, qui prouvaient que plusieurs femmes avant elles étaient déjà tombées dans ce péché. Enfin, ces vieillards employaient tous les moyens de crainte et de persuasion qui étaient en leur pouvoir pour effrayer cette femme et l'engager à confesser sa faute, dans le cas où elle serait réellement coupable. Si elle se décidait à en faire l'aveu, elle en était quitte pour être abandonnée de son mari et pour perdre ses deniers dotaux. Mais si, malgré les remontrances des anciens, elle persistait à soutenir qu'elle était innocente, on la conduisait à la porte du temple qui est vers l'Orient, et qui menait au sanctuaire que les Latins nommaient *sancta sanctorum*. On la promenait ensuite pendant quelque temps d'un lieu à un autre, afin de la fatiguer et de lui donner la faculté de réfléchir de nouveau sur sa situation. Puis, enfin, lorsqu'on voyait qu'elle persistait sérieusement dans sa résolution, on la dépouillait de ses habillements, qui, suivant la coutume des femmes juives, étaient ordinairement de couleur blanche; on lui ôtait ses ornements et jusqu'à son voile, et on la revêtissait d'habits noirs et lugubres. Ceci se passait en présence des autres femmes qui pouvaient assister à cette cérémonie et entourer l'accusée. Le prêtre se tournait ensuite vers cette dernière et l'adjurait en ces mots : « Femme, si vous avez manqué à votre devoir d'épouse, violé la foi conjugale et souillé la couche de votre époux, que le Seigneur Dieu vous maudisse au milieu de son peuple; que les eaux très-amères entrent dans vos entrailles, qu'elles fassent pourrir votre cuisse, que votre ventre s'enfle et qu'il crève enfin. » A quoi la femme répondait : « Amen, amen. » Après cela le prêtre écrivait les paroles qu'il venait de prononcer sur une feuille de parchemin, ainsi que le nom de la femme : puis il faisait apporter un pot de terre et versait dedans, avec une coquille, environ un demi-setier d'eau, dans laquelle il mêlait de la

poussière du tabernacle, ainsi que quelques herbes amères (1). Il râclait ensuite le nom de la femme écrit sur le parchemin, de manière qu'il n'en demeurât aucun vestige, puis il donnait le tout à boire à l'accusée. Si cette femme était innocente, elle concevait un fils dans l'année, et l'enfantait même sans de grandes douleurs; mais si elle était coupable, une pâleur mortelle couvrait son visage, sa vue s'égarait et elle expirait sur l'heure : on ajoute même que son amant ne tardait pas à la suivre.

Cette version, qui est empruntée aux traditions rabbiniques, se ressent de l'exagération que l'on rencontre chez tous les peuples, et particulièrement chez les Juifs, dans les récits des croyances populaires, et c'est par cette raison que nous l'avons rapportée. Car le passage de la loi de Moïse concernant l'épreuve des eaux amères ou de jalousie ne nous apprend pas qu'elles dussent causer la mort de la femme adultère; mais il dit qu'après les avoir bues son ventre enflera, sa cuisse pourrira, et qu'elle deviendra un objet de malédiction pour tout le peuple (2).

C'est ainsi que s'exprime à ce sujet la loi de Dieu. Nous ne pouvons donc supposer que cette coutume ait été empruntée à des nations voisines ou plus anciennes, puisque Moïse, en l'imposant au peuple hébreu, ne faisait qu'exprimer la volonté de la divinité qui l'inspirait. Il est donc naturel de croire que les peuples voisins de la Judée cherchèrent à imiter ces sortes d'épreuves, ainsi qu'ils le faisaient pour les miracles de l'Ephod. Aussi les retrouvons-nous mises en usage, quoique sous des formes différentes, chez presque toutes les nations païennes. En raison du respect que les anciens peuples portaient aux fontaines et aux divinités qui y présidaient, ils attribuèrent à leurs eaux des vertus particulières, et principale-

(1) Ces herbes étaient, suivant les rabbins, l'aluine, la rue, la mère-herbe, l'auronne, l'herbe de perroquet et autres de même nature.

(2) « Quas cum biberis, si polluta est, et contempto viro adulterii, pertransibunt eam aquæ maledictionis, et inflato ventre computrescer femur : eritque mulier in maledictionem et in exemplum omni populo. Quod si polluta non fuerit, erit innoxia, et faciet liberos. » *Numb*, v. 27.

ment celles de découvrir les crimes cachés. Telles étaient, en Sicile, celles consacrées aux dieux Palices ou Palisques, si redoutables aux parjures.

Sur les bords de deux petits lacs ou bassins d'eau bouillante et sulfureuse s'élevait autrefois un temple magnifique, consacré aux dieux Palices, fils de Jupiter et de la nymphe Etna, que d'autres nomment Thalie, et dont le culte était très-répandu en Sicile (1). Lorsqu'une personne était soupçonnée de parjure, de larcin ou de quelque autre crime, il était permis à la partie intéressée de la faire appeler en ce lieu, pour qu'elle se purgeât par serment de cette accusation. Après s'être purifié par un bain dans un des lacs consacrés, l'accusé prêtait serment; si ce serment était faux, ou s'il avait l'intention de violer sa promesse, il tombait dans le lac ou mourait en revenant; d'autres disent encore qu'il devenait aveugle, ou qu'il était dévoré d'une flamme secrète.

Aristote rapporte cette cérémonie d'une manière un peu différente : la personne soupçonnée écrivait la formule de son serment sur de petits billets cachetés qu'elle jetait à la fontaine. Si elle était innocente, les billets surnageaient : ils allaient au fond quand elle était coupable, et le parjure périssait consumé par des feux dévorants (2).

On retrouve encore de nos jours en Bretagne, chez les descendants des anciens Celtes, cette croyance populaire de la Sicile et de la Grèce. Elle consiste à jeter dans certaines fontaines de petits morceaux de pain pour retrouver les objets perdus, en nommant à chaque fois une personne que l'on soupçonne de les avoir dérobés : le morceau qui enfonce est celui du voleur.

Les Romains se servaient également de pain pour découvrir les larcins cachés. Lorsqu'un chef de famille avait été volé par ses esclaves ou ses serviteurs, et que l'auteur du vol

(1) La nymphe Etna était fille de Vulcain. Ces dieux Palices étaient jumeaux, et dans l'origine on leur offrit des victimes humaines; mais cette coutume fut abolie, et on ne leur offrait plus que des fruits. — Diodore, *Biblioth.*, lib. II. — Macrobe, lib. I et V, cap. X.

(2) Arist., *De mirabil. auscult.*

n'était pas connu, il les conduisait tous devant un prêtre, qui présentait à chacun d'eux un morceau de gâteau consacré. Tous mangeaient ce que le prêtre leur avait donné; et le voleur n'avait pas plutôt avalé son morceau, qu'il se manifestait en lui des signes extérieurs qui faisaient découvrir sa culpabilité (1). Ces signes, comme ceux des parjures, étaient, suivant Horace et Théocrite, d'avoir la dent noire, la langue ampoulée, le nez marqué d'escarboucles, l'ongle difforme et livide (2).

Nous trouvons cette coutume romaine écrite sous le nom saxon de jugement du *corsned* dans les lois d'Edouard III; l'épreuve se faisait avec un morceau de pain ou de fromage, qu'on bénissait et que l'on consacrait au moyen de certaines formules (3) et un signe de croix. On le donnait ensuite à manger à l'accusé : s'il était coupable, ses dents ne pouvaient réussir à le broyer, ou, s'il y parvenait, ses entrailles étaient bientôt dévorées par un feu intérieur qui le consumait.

Il y avait anciennement à Basra, en Chaldée, à Corinthe, dans la Sardaigne et dans les environs de Rome, des fontaines et des grottes dont les eaux servaient à découvrir les voleurs et les parjures. On comptait comme aujourd'hui, parmi ces derniers, les amants infidèles à leurs maîtresses. De nos jours encore les jeunes filles bretonnes vont à la fontaine de Bodilis pour s'enquérir de la fidélité de leurs amoureux. S'ils sont fidèles, un sable net et pur brille au fond de l'eau transparente; sinon, un serpent aux yeux fins fait tournoyer cette eau sincère (4).

Le temple des dieux Palices, dont nous avons parlé, était aussi un asile inviolable pour les esclaves qui s'y réfugiaient :

Pinguis ubi et placabilis ara Palici (5).

(1) Rapporté par Helenus Acronius, scholiaste d'Horace, qui vivait dans le XIIIe siècle. Voyez, sur Acronius, Placcius, dans son *Thesaurus anonymorum et pseudonymorum*.
(2) Hor., *Carm.*, lib. III. — Theocr., *Idyl.*
(3) « Fac eum qui reus erit, domine, in visceribus angustiari, ejusque guttur conclude. »
(4) *Derniers Bretons*, M. Souvestre.
(5) *Enéide*, lib. IX, v. 585.

Les cérémonies qu'on y pratiquait, pour découvrir les parjures, nous rappellent la méthode employée par les Turcs pour faire revenir les esclaves qui s'enfuient de chez leurs maîtres. Ils écrivent, à cet effet, sur du papier ou du parchemin le nom de l'esclave fugitif, et l'attachent dans la chambre qu'il habitait avant sa fuite; ensuite, par des conjurations magiques, ils menacent l'esclave de la mort s'il ne retourne promptement. C'est, selon leur croyance, la puissance de ces charmes qui suscite aux fugitifs tous les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin. C'est de là que proviennent ces visions effrayantes de lions, de dragons, de fleuves débordés, de flots courroucés qui les poursuivent et les forcent à revenir chez leurs maîtres, malgré l'idée de la punition sévère qui les attend au retour (1), « le châtiment, dit à ce sujet un vieil auteur, ne manquant d'estrivières ou d'anguillades (2). »

Pline nous apprend qu'à Rome les Vestales pouvaient, au moyen de paroles enchantées et de prières secrètes, retenir les esclaves fugitifs, qui n'étaient pas encore sortis de la ville, de manière qu'ils ne pouvaient bouger de l'endroit où ils se trouvaient alors. Dion raconte la même chose (3).

Il y avait, dans le moyen-âge, chez toutes les nations de l'Europe, des épreuves anciennement usitées par nos pères, qui avaient été prises des peuples septentrionaux, Goths, Visigoths, Vandales, Saxons, Danois, Anglais, Lombards, Suèves, Ripuaires et Franks. Ces épreuves, qui étaient appelées violentes par les auteurs qui ont traité de la matière des fiefs, étaient de trois sortes, par le feu et par les eaux chaudes et froides.

Un des plus anciens moyens employés pour examiner la vérité d'un fait, lorsqu'on manquait de témoins et de preuves, était de recourir au serment. On choisissait ordinairement pour le prêter, et par crainte du parjure, les lieux renommés par les miracles qui s'y opéraient, tels que certaines églises, ou le tombeau de quelques saints. Le pape

(1) Barthélemy Géorgewits, *De moribus turcorum.*
(2) Le Loyer.
(3) Plin., *Hist. nat.*, lib. XXVIII, cap. II. — Dion, lib. 48, *Histor.*

saint Grégoire-le-Grand, ainsi que saint Grégoire de Tours, rapportent divers miracles qui s'étaient faits de leur temps contre les parjures (1). Au serment, on joignit par la suite le duel, que l'on nommait le *jugement de Dieu*. On ne doit pas être étonné que des hommes simples et religieux aient été facilement persuadés, que celui qui disait vrai et qui avait le bon droit dût toujours se trouver le plus fort dans le combat. L'Église a souvent condamné ces épreuves, et les tolérait cependant dans les causes civiles. Les capitulaires en font foi; car ils étaient ordinairement rédigés par les évêques; et ceux de France, recueillis par l'abbé Ansegise, rapportent la loi, *de falsis testibus convencendis*, qui ordonne de rechercher par le duel les faux serments et les faux témoins.

Le duel, qui était inconnu des Romains (2), nous est venu de la Scandinavie. *Tout*, chez les peuples septentrionaux, pouvait s'obtenir par l'épée, et le combat singulier était non-seulement en usage pour terminer les querelles privées, on l'invoquait encore pour prouver le droit que l'on avait ou celui qu'on croyait avoir. Depuis la loi de Gondebaut le Bourguignon (an 500), qui ordonnait le duel comme épreuve juridique, jusqu'à l'autorisation donnée par Henri II au duel de Jarnac et de la Châtaigneraie (an 1547), qui eut lieu en présence du monarque et de toute sa cour, bien des bulles et des ordonnances furent rendues pour abolir cette coutume barbare, qui ne cessa néanmoins que vers la fin du XIVe siècle de faire loi dans l'Etat et de gouverner la société dans ses actes les plus importants.

A cet usage des siècles d'ignorance a succédé parmi nous cette fureur diabolique qui porte encore aujourd'hui les hommes à s'entretuer pour un sot point d'honneur; manie cruelle, qui, depuis le bouleversement social qu'on a nommé révolution française, est descendue des classes élevées jusque dans

(1) Homel, XXXII, *In evangel.* — Glor., *Martyr*, cap. XXXIX.

(2) Le duel était si peu connu des Romains que, lors de l'invasion des Barbares, un Teuton ayant défié Marius en combat singulier, le général répondit que, si ce brave était pressé de mourir, il n'avait qu'à se pendre.

les derniers rangs de la société, où elle fait chaque jour de nombreuses victimes (1).

Il est certain qu'en beaucoup d'endroits l'épreuve du duel ne cessa qu'après qu'on y eut substitué celle du fer chaud et de l'eau bouillante; tandis que, dans d'autres, l'introduction de ces dernières ou l'autorisation qu'on leur accorda ne firent point cesser les combats singuliers, considérés comme épreuves juridiques. Ce fut surtout depuis le VI[e] jusqu'au XIII[e] siècle qu'on vit plus communément prouver un fait et se justifier d'un crime par l'épreuve du feu; c'est de là que vient cette manière de parler *j'en mettrais la main au feu*. Les autorités les plus authentiques attestent les effets surprenants qui se manifestèrent souvent dans les épreuves dont la pratique chez les chrétiens remonte jusqu'au II[e] siècle. Nous allons citer les deux plus anciens faits connus sur ce sujet; ils serviront en même temps à faire voir que le célibat des prêtres a toujours existé dans l'Eglise, et que les hommes mariés qui étaient appelés à des fonctions sacerdotales étaient alors obligés d'observer rigoureusement la continence du célibat.

On lit dans la *Chronique orientale*, qui fait partie de la *Byzantine*, « que Démétrius, onzième évêque d'Alexandrie, vers la fin du deuxième siècle, et qui conféra la prêtrise à Origène (an 203), voulant prouver, quand on le fit évêque, quoiqu'il fût marié depuis quarante-huit ans, qu'il avait toujours vécu avec son épouse comme avec sa sœur, fit mettre le feu dans les habits de sa femme, sans qu'ils en fussent brûlés (2).

La première épreuve authentique de ce genre qui eut lieu

(1) Il n'y avait guère autrefois que les nobles et les bourgeois qui eussent le privilége de s'égorger pour des riens; les autres vidaient tout bonnement leurs querelles à coups de poing. A présent, le duel est très-commun dans la classe ouvrière, sans cesser de l'être dans les classes plus élevées. C'est encore un des bienfaits de la révolution. Les avantages dont elle a doté les classes inférieures et la population en général ressemblent étonnamment à la faveur dont jouissent maintenant, en France, les lièvres et les lapins, qui ne pouvaient autrefois être chassés qu'en certains lieux et par certaines gens, et qui ont acquis, depuis cette même révolution, le privilége d'être chassés en tout lieu et fusillés par tout le monde.

(2) *De patriarchis Alexandr.*, p. 113.

dans les Gaules est rapportée par saint Grégoire de Tours, et fut faite par saint Simplice, évêque d'Autun : « Simplice, qui vivait au IVe siècle, avait été fait évêque étant marié. Sa femme, qui était très-chaste, ne put se résoudre à quitter son époux, quoique évêque. Elle coucha toujours dans la même chambre. Le peuple en murmura et accusa le saint d'user du mariage. Mais l'épouse, entendant murmurer le peuple sur ce point, se fit apporter du feu le jour de Noël, étant à l'église, et après l'avoir tenu dans ses habits pendant plus d'une heure, le mit ensuite dans les habits de l'évêque, en lui disant : « Recevez ce feu, qui ne vous brûlera point, afin qu'on voie que le feu de la concupiscence n'agit pas plus sur vous que ces charbons agissent sur nos habits (1). »

L'épreuve de l'eau chaude se faisait simplement en plongeant la main dans une chaudière d'eau bouillante pour y prendre un anneau, un clou ou une pierre qu'on y suspendait. On enfonçait plus ou moins la main dans la chaudière, suivant la gravité de la cause. Les roturiers faisaient l'expérience par eux-mêmes; les personnes de qualité pouvaient le faire faire par d'autres. On nommait alors *avoués* les hommes qui faisaient métier de subir ces épreuves.

L'épreuve du fer chaud, que l'on nommait aussi *jugement du feu*, se faisait en prenant à la main un fer rouge, ou plusieurs successivement, qu'on portait à quelque petite distance. Le fer était ordinairement semblable à un soc de charrue, et s'appelait pour ce sujet *vomer*. On marchait aussi sur des fers rouges ayant les pieds et les jambes nus jusqu'aux genoux; le nombre des fers était toujours en raison de la grandeur du crime imputé. On lavait la main droite de celui qui devait porter le fer rouge, et dès-lors il ne devait la porter ni à ses cheveux ni à ses vêtements, de peur que l'action du feu ne fût neutralisée par quelque artifice préparé. Après avoir pris le fer rougi à blanc, il marchait neuf pas, et le jetait dans une

(1) Saint Grégoire de Tours, chap. LXVI, *De la gloire des confesseurs*. Les épreuves de l'eau et du feu furent ordonnées par Charlemagne. — *Vide*, *capitul.*, 808. « Ut omnes *judicio dei* credant absque dubitatione. »

auge placée à la distance de douze pieds. On se servait aussi pour les chevaliers, chez les peuples du Nord, d'une espèce de gant de fer rouge, qui allait jusqu'au coude (1). Après l'épreuve, la main était couverte et scellée. Trois jours après, on s'assurait que le feu n'avait laissé aucune pustule ni marque quelconque, et alors la personne était déclarée innocente.

L'épreuve de l'eau froide, dont nous parlerons plus longuement en traitant de la sorcellerie, consistait à plonger la personne dans l'eau, après lui avoir lié les bras et les jambes. Quelques auteurs attribuent au pape Eugène II (824) l'établissement des épreuves par l'eau froide; mais Alexandre et Papebrock (2) assurent le contraire. Les épreuves de ce genre furent proscrites par le concile de Worms, en 829.

Ces diverses épreuves, surtout celle du fer chaud, étaient bien certainement connues des Grecs. Sophocle fait parler ainsi un de ses personnages, qui est un messager envoyé pour instruire sur quelques contraventions aux ordres du roi de Thèbes : « Un guerrier a porté les armes contre sa patrie, et son cadavre est condamné à demeurer sans sépulture; mais une main inconnue lui a rendu les derniers honneurs, et le garde chargé de veiller sur ces restes condamnés est lui-même accusé de cette violation aux ordres du roi de Thèbes. Cependant, il affirme son innocence et soutient qu'il est prêt à la prouver, « en passant à travers les flammes d'un bûcher, en levant de terre des fers rougis au feu, ou bien en jurant par les dieux immortels (3). »

Quant à l'épreuve de l'eau froide, les Celtes des bords du Rhin la pratiquaient sur leurs enfants nouveaux-nés, qu'ils plaçaient sur un bouclier et les laissaient ensuite aller au fil de l'eau du fleuve; les mères de ceux qui se noyaient étaient punies comme adultères; ceux au contraire qui atteignaient la rive opposée étaient reconnus comme enfants légitimes (4).

(1) Saxo-Gramatic., *Hist. danicæ*, lib. x.
(2) *Propylæum*, p. 128.
(3) Sophocle, *Antigone*.
(4) Julien l'Apostat, *Ad maximum*. — *Claudian*, lib. II, *in Ruffinum*, et un poète grec dans les *Epigrammes grecs*, lib. I.

Au xe et au xie siècles, et à mesure que ces épreuves devinrent plus fréquentes, on les entoura de beaucoup de cérémonies, accompagnées de la bénédiction de l'eau et du feu, ainsi que de différentes sortes d'exorcismes. Les lois d'Athelstan, roi d'Angleterre, font connaître comment ces cérémonies devaient se pratiquer dans ce royaume. On trouve dans un ouvrage récent du savant Busching des détails fort intéressants sur celles qui avaient lieu en Allemagne lors des épreuves du feu (1); et le livre cinquième des lois de Navarre nous apprend « *come devan sacar gleras de caldera, et en que manera se deven Benedizir l'agua et las gleras et qui laa a Benedizir* (2). » Les anciens livres et Rituaires de l'Eglise de France contiennent également toutes les prières qui devaient être prononcées en de semblables occasions (3). Il y avait même des couvents et des abbayes qui réclamaient le singulier privilége de bénir le feu et de conserver les chaudières et les fers destinés à cet usage (4).

Quelque dangereuses que fussent ces épreuves, les écrivains du temps en ont raconté des choses merveilleuses. Telle est l'histoire de Pierre, surnommé *Ignée*, célèbre religieux de l'ordre de Val-Ombreuse et issu de l'illustre maison des Aldobrandins, qui fut fait en 1073 cardinal et évêque d'Albano. Pierre de Pavie, évêque de Florence, ayant été accusé de simonie et d'hérésie par les religieux du monastère de Saint-Jean-Gualbert, et cette accusation agitant tous les esprits, on proposa de la justifier. Pierre Ignée fut choisi, en 1063, par les moines de son couvent, pour faire l'épreuve du feu contre l'évêque. Ces sortes d'épreuves avaient été défendues par les conciles, mais ces canons n'étaient pas partout en vigueur, et l'on croyait pouvoir excepter quelques cas particuliers. Pierre

(1) *Die Vorzeit.*, 1817.

(2) « Comment l'on doit retirer les pierres de la chaudière, de quelle manière on doit bénir l'eau et les pierres, et qui doit les bénir. »

(3) *Rituair.*, cap. III, *De purgat. vulgari.*

(4) Ces couvents avaient reçu ce privilége des seigneurs suzerains ou fondateurs. « *La chaudière judiciaire et la cuve de marbre*, avec cette clause que dans tout l'archidiaconat il n'y en aura point d'autres. » *Hist. de Béarn.*

entra gravement, les pieds nus et à petits pas, en présence de tout le peuple de Florence, dans un brasier ardent, entre deux bûchers embrasés, et il alla jusqu'au bout avec une démarche mesurée. S'étant aperçu qu'il avait laissé tomber son manipule, il retourna sur ses pas, et le retira du milieu des flammes aussi entier et aussi blanc qu'il l'avait en y entrant. Le vent de la flamme agita ses cheveux, fit flotter son étole et son aube; mais rien ne brûla, pas même les poils de ses jambes. Quand il fut parvenu à l'extrémité des deux bûchers, il voulut y passer une seconde fois pour en sortir par où il était entré, mais le peuple le retint. Ce récit est tiré de la lettre que le clergé et le peuple de Florence écrivirent à cette occasion au pape Alexandre. Les écrivains de ce temps-là, et surtout Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis pape, sous le nom de Victor III, en parlent comme d'une chose très-certaine.

Saint Grégoire de Tours rapporte qu'un diacre catholique, fatigué d'une longue dispute qu'il avait eue avec un prêtre arien, sur sa croyance, le provoqua à l'épreuve de l'eau chaude. C'était à qui des deux tirerait sans se brûler un anneau d'une chaudière pleine d'eau bouillante. L'arien accepta le défi, et l'épreuve fut fixée au lendemain, en plein marché, en présence du peuple. Le lendemain, tandis que les deux compétiteurs disputaient entre eux à qui commencerait l'épreuve, un autre diacre catholique, nommé Jacynthe, survint et demanda la cause de la dispute. Il ne l'eut pas plus tôt apprise, qu'il plongea la main dans la chaudière et en retira l'anneau sans avoir éprouvé le moindre mal. L'arien confus voulut en faire autant, en s'écriant : « Ma foi fera que je retirerai d'ici ma main saine et entière ! » Mais il fut cruellement trompé dans son attente, car sa main fut tellement échaudée, que la chair fut séparée des os (1).

Albert Krantz (2) rapporte une histoire fort singulière sur l'épreuve du fer chaud, la voici : Un homme accusé d'incen-

(1) Saint Grég. Turonn., *De gloria martyr*, cap. LXXXI.
(2) Savant historien du XVIe siècle, dont les ouvrages offrent beaucoup de recherches; il est le premier qui ait travaillé à purger l'histoire septentrionale des fables dont elle abonde.

die fut forcé, pour se justifier, de porter le fer chaud, ce qu'il fit sans la moindre peine, et il fut absous. Un an après, le fer est trouvé par un autre homme qui veut le lever de terre, et se brûle la main. Ceux qui le virent le soupçonnèrent coupable de l'incendie. Conduit devant le juge, il confessa son crime et fut pendu (1).

Les chroniqueurs allemands du xe siècle nous ont appris la fin tragique de Marie d'Aragon, femme de l'empereur Othon III, et fille de Sanchez II, roi d'Aragon, que ses nombreuses galanteries conduisirent enfin au dernier supplice. Cette princesse était parvenue à introduire sous des vêtements féminins, parmi les personnes de sa suite, un jeune homme qu'elle aimait et qu'elle emmenait dans tous ses voyages, en le faisant passer pour sa femme de chambre (2). L'empereur ayant découvert cette fraude, fit dépouiller, en présence de plusieurs témoins, la prétendue cameriste, dont le sexe fut aussitôt reconnu, et qui fut en conséquence condamnée au supplice du feu. L'impératrice aurait dû subir le même sort; mais Othon lui pardonna, espérant la ramener à lui par cet acte de clémence; comme on pouvait s'y attendre, il se trompa. Dans un voyage que la cour fit quelque temps après en Italie, Marie devint éperdument éprise d'un jeune comte d'une grande beauté, qui habitait les environs de Modène, et auquel elle fit, dès qu'elle en trouva l'occasion, la déclaration la plus passionnée. Ce seigneur sut résister à toutes les avances, ou plutôt à toutes les attaques de cette femme impudique, qui se vengea de ses dédains en le dénonçant à son époux comme ayant eu l'audace de lui parler d'amour, et demanda hautement justice de cette offense faite à son honneur.

L'empereur, que ce prompt retour à la vertu aurait dû surprendre, et engager à faire prudemment examiner l'affaire, eut la cruelle faiblesse d'ordonner le supplice du comte, sans avoir d'autres preuves de son crime que la dénonciation d'une

(1) Wandalia, *Sive historia vandalorum*, cap. xxx.
(2) « Secum muliebri habitu circumduxit juvenem, quo cum congrediebatur quotidie, quandoquidem eâ pro cubilaria utebatur. » *Munster cosmographia*, lib. III.

femme qu'il avait naguère surprise lui-même dans un commerce adultère. Le comte ayant appris qu'il devait perdre la tête, et n'espérant point de grâce, révéla à son épouse la perfidie de l'impératrice, et lui fit promettre qu'elle chercherait tous les moyens de le venger et de justifier sa mémoire.

Cette dame courageuse fit recueillir en secret la tête de son mari, et attendit une occasion favorable pour exécuter le dessein qu'elle avait conçu.

Un jour que l'empereur rendait publiquement la justice dans une grande plaine, auprès de Plaisance, une femme inconnue se présente devant lui, et demande à genoux la punition du meurtrier de son mari, qui avait péri, disait-elle, victime d'une affreuse calomnie. Le monarque promit à cette femme de lui faire rendre bonne et prompte justice, suivant toute la rigueur des lois, et de faire trancher la tête au meurtrier de son mari. Mais la comtesse, car c'était elle, lui montrant alors la tête de son époux qu'elle tenait cachée sous ses vêtements de deuil, offrit de prouver par l'épreuve du feu l'innocence de celui qu'il avait fait injustement mettre à mort, et révéla la fausseté de l'impératrice. Othon fit en conséquence apporter un fer rouge que la comtesse saisit aussitôt d'une main ferme et assurée, et qu'elle conserva ainsi tant qu'on voulut sans en recevoir aucun mal. Puis, élevant la voix, et s'adressant à l'empereur, elle le somma de lui livrer sa propre tête, comme ayant été pleinement convaincu, *par le jugement du feu*, d'être le meurtrier de son mari.

Othon trouva sans doute la demande un peu hardie (1); et comme il ne se sentait pas disposé à accorder à la comtesse une réparation aussi éclatante que celle qu'elle paraissait exiger, il se contenta, pour la satisfaire, d'ordonner un nouvel acte de barbarie, en faisant brûler vive l'épouse coupable, aux sollicitations de laquelle il avait lâchement accordé la tête du comte. Cette tragique aventure eut lieu vers la fin du xe siècle (2).

(1) D'autres rapportent que l'empereur se livra au pouvoir de la comtesse, pour qu'elle le fit mourir selon la justice, mais que les seigneurs s'interposèrent, etc.

(2) *Gotfridi viterb. chronic.*, part. XVIII, pag. 329. — *Liber*, part II. —

On raconte que la reine Richarde, épouse de Charles-le-Gros, empereur et roi de France, ayant été accusée d'adultère, demanda à s'en remettre au *jugement de Dieu* pour prouver son innocence. Cette princesse envoya chercher quatre évêques, qui durent recevoir sa confession et rester toujours près d'elle ; elle pria et jeûna jusqu'à ce que le jour du jugement fut venu. Richarde se prépara ainsi à cette rude épreuve, qui eut lieu en présence des évêques, des ducs et d'une grande multitude de peuple ; lorsque tout fut préparé, elle leva les yeux au ciel, prononça quelques prières et entra dans une chemise de cire, faite exprès pour l'épreuve. On lut et on chanta des prières, et on mit le feu aux quatre coins de la chemise, c'est-à-dire aux pieds et aux mains. En un instant, elle brûla ; la cire fondue coula sur les dalles, et la reine, respectée par le feu, resta debout, intacte et sans aucun mal. Tout le monde, à cette vue, s'écria : « Dieu soit loué ! » et le roi fit pendre les calomniateurs. Mais la reine quitta la cour, et consacra à Dieu le reste de sa vie (1).

Yves de Chartres fut un des premiers qui écrivit contre cette coutume barbare, dont on abusait d'une manière effrayante (2). Plusieurs papes renouvelèrent les défenses faites autrefois par l'Eglise (3) ; enfin, elles furent de nouveau réprouvées comme superstitieuses par le pape Honoré III, et l'usage en cessa généralement vers la fin du XIII[e] siècle.

Ce fut à peu près vers le même temps que ces épreuves cessèrent d'être pratiquées en Orient, où l'on s'en servait également comme moyen juridique pour découvrir les coupables. On en abusait à un tel point, que l'empereur Michel Paloélogue étant attaqué d'une maladie que ses médecins ne pou-

Etterling, p. 60. — *Cuspuniam in Othone III.* — Albert Krantz. — Sigonius, cité par le P. Maimbourg, *Décadence de l'empire*, p. 118. — Plus de vingt historiens rapportent ce fait comme une vérité incontestable; cette opinion a été combattue par Muratori. Nous avons parlé ailleurs (liv. I, chap. II) de l'épreuve dont sainte Kunégonde, femme de l'empereur Henri II, sortit victorieuse, fait attesté par Pomarius, p. 181, rapporté dans le *Cod. pal.*, 525, fol. 65 B. et dans le *Lohengrin*, strophe 754.

(1) Kœnigs chronik, *Cod. pal.*, 364, fol. 94.

(2) Epist. 74, 202-252.

(3) Decretales, tit. 35, *De purgatione vulgarii.*

vaient définir, accusa un grand nombre de personnes d'être les auteurs de son mal, et les força de se justifier de cette ridicule accusation par l'épreuve du fer rouge. Pachymère, qui rapporte cette histoire, dit également avoir vu faire cette épreuve dans sa jeunesse par des personnes qui ne se brûlèrent point, au grand étonnement des assistants (1).

Un historien grec raconte la manière adroite qu'employa un homme d'esprit pour se dispenser de l'épreuve du fer chaud, à laquelle l'empereur Michel Comnène l'engageait de se soumettre. Cet homme répondit à l'empereur que, n'étant ni sorcier ni charlatan, il ne voulait point s'exposer à un danger contre lequel il ne connaissait aucun préservatif; et, comme l'archevêque joignait ses instances à celles de l'empereur, il dit fort sensément au prélat qu'il ne demandait pas mieux de porter le fer ardent à la distance qu'on jugerait convenable, pourvu que lui-même, revêtu de son étole, voulût avoir la bonté de le lui mettre dans les mains. L'archevêque, ne se sentant sans doute point assez en état de grâce en ce moment pour tenter une semblable épreuve, changea tout-à-coup de langage; il convint sans peine que cet usage venait des Barbares, et que l'employer ainsi, c'était tenter Dieu d'une manière coupable (2).

Un nouvel incident vint confirmer l'opinion émise par le prudent archevêque et gagner de nouveaux partisans à l'abolition des épreuves. Nicéphore Grégoras rapporte que plusieurs ecclésiastiques grecs résolurent de terminer leurs *interminables* disputes théologiques de la manière suivante : Les deux partis convinrent d'écrire toutes leurs raisons chacun sur un cahier séparé, qu'on jetterait ensuite dans un grand brasier préparé à cet effet; celui des deux cahiers qui résisterait à l'épreuve donnerait nécessairement gain de cause au parti qui l'avait rédigé. Au jour fixé, tout Constantinople accourut pour être témoin de cette épreuve, qui devait déci-

(1) *Hist. mich. paleol.*, lib. I, c. XII, p. 17-18, édit. de Rome, 1660.
(2) George Acropolite, surnommé Logothète, *Chronic. Constantin*, édit. du Louvre, 1651, in-fol.

der de l'élection d'un patriarche et de plusieurs autres questions importantes. C'était le samedi-saint, et l'on avait allumé sur la place publique un grand feu, autour duquel chaque parti se rendit, jouissant d'avance du plaisir de voir réduire en cendres le cahier et les arguments de ses adversaires. Mais quelle ne fut pas la surprise et la confusion des docteurs, lorsqu'ils virent les flammes dévorer en un instant les deux cahiers, dont il ne resta pas le moindre vestige. Ils devinrent dès ce moment les plus ardents antagonistes de ces sortes d'épreuves, qu'ils déclarèrent tous, d'une commune voix, superstitieuses et diaboliques (1).

Il y avait encore une autre sorte d'épreuve, que l'on nommait le jugement de la croix, *stare ad judicium crucis*. Charlemagne permit qu'on s'en servît pour terminer certains différends touchant les bornes des champs; on dit aussi, mais ce fait nous paraît fort douteux, que ce monarque ordonna, par son testament, que les querelles des trois princes ses fils, pour les limites de leurs Etats, seraient décidées par le jugement de la croix. Ce qui prouverait que le génie d'un homme ne prévaut jamais entièrement sur les coutumes de son siècle. Cette sorte d'épreuve fut ensuite interdite par Louis-le-Débonnaire, dans la crainte que la Passion de notre Rédempteur ne devînt un objet de risée parmi les hommes. Voici comment avait lieu le jugement de la croix : Les deux personnes qui contestaient demeuraient debout auprès d'une croix, d'autres disent ayant les bras étendus en forme de croix, pendant la célébration de l'office divin. Celui dont la cause était mauvaise, ne pouvant se soutenir sur ses pieds, tombait à la renverse, au lieu que celui dont la cause était bonne demeurait ferme et gagnait son procès (2).

On raconte qu'autrefois, dans le pays qui s'étend sur les bords de l'Indus, depuis les monts Himalaya jusqu'aux bouches de ce fleuve, et qui est maintenant occupé par les féroces Afghans, le jugement de Dieu était en vigueur, mais sous

(1) Nicéphore Grégoras, *Hist. des empereurs grecs*, liv. VI., p. 78, édit. du Louvre de 1702.

(2) Le P. Greser, *De cruce*, tom. II.

une forme toute bénigne. Il ne s'agissait point de saisir un fer rouge, ou de passer à travers la flamme d'un bûcher, comme dans les anciennes mœurs de l'Inde et de l'Europe : quand deux personnes avaient une contestation, elles prenaient médecine; le crime avait infailliblement la colique, et l'innocence ne s'en portait que mieux.

Il y a quelques années que Lander, qui avait été le compagnon plutôt que le serviteur du célèbre et malheureux Clapperton, fut forcé de se soumettre à une épreuve qui a beaucoup de rapport avec les *eaux amères* des Juifs et les eaux des dieux Palices en Sicile. Dénoncé comme espion anglais au roi de Badagry, il fut mandé devant ce prince, autour duquel tous les chefs étaient rassemblés, résolus de l'éprouver en lui faisant *boire un fétiche*. En entrant dans la hutte de cette singulière divinité, un des nègres lui présenta brusquement un vase contenant un liquide limpide comme de l'eau, et lui ordonna de le boire, en disant : *Si tu es venu dans de mauvais desseins, cette liqueur te tuera; sinon, elle ne te fera aucun mal.* Comme il n'y avait pas à balancer, Lander prit immédiatement son parti, et avala le breuvage sans hésiter; puis, courant promptement vers sa case, il prit une forte dose d'émétique et une grande quantité d'eau chaude, ce qui dégagea complétement son estomac; il n'en éprouva aucune suite fâcheuse. Cette boisson avait un goût désagréable et amer, et on assura le voyageur qu'on échappait rarement à ses pernicieux effets. Au bout de quelques jours, le roi et ses chefs, voyant que le fétiche avait épargné l'*homme blanc*, devinrent très-affables et lui envoyèrent journellement des provisions; ils répétaient souvent qu'il était protégé de Dieu, et qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de lui nuire (1).

Les écrivains les plus sages qui ont traité de cette matière ont toujours pensé qu'il y avait des faits si authentiques et si extraordinaires dans les épreuves auxquelles tant de personnes se soumirent pendant plusieurs siècles, qu'il n'était pas possible de révoquer en doute que beaucoup d'entre elles n'aient

(1) *Voyage de Clapperton en Afrique*, t. II, p. 293.

réellement marché nu-pieds sur des fers rouges, ou ne les aient réellement portés sans en éprouver aucun mal; que d'autres étaient entrées dans un grand feu et y étaient demeurées quelque temps sans se brûler, ainsi que le prouve, par exemple, l'épreuve subie par Pierre Ignée à Florence, en 1063; celle du prêtre Luitprand, qui eut lieu à Milan, en 1103, ainsi que beaucoup d'autres non moins authentiques (1).

Ces épreuves se faisaient d'ailleurs avec une grande solennité et en présence de personnes éclairées, qui avaient intérêt d'empêcher l'imposture. Cependant, il est également certain que parmi tous ces faits merveilleux, qui faisaient quelquefois discerner les innocents d'avec les coupables, on a vu souvent le feu épargner les coupables et brûler les innocents. Nous avons à cet égard le témoignage d'Yves de Chartres et celui d'autres personnes dignes de foi. Quelques-uns, plus crédules, pensèrent que les criminels pouvaient arrêter l'activité du feu par des secours naturels ou diaboliques; de là vinrent les bénédictions et les exorcismes de l'eau et du feu, dans lesquels on demandait que le feu agît malgré tous les enchantements qu'on pourrait opposer à son action. On prétendait aussi qu'un criminel qui s'était confessé ne devait point la ressentir. Voilà pourquoi, dit-on, l'homme qui subit l'épreuve pour la reine Thietberge, femme de Lother, ne se brûla point.

Beaucoup de personnes ont cherché avant nous à savoir si l'on devait ranger ces faits extraordinaires parmi les miracles ou parmi les superstitions : nous allons faire connaître notre opinion à cet égard.

Il est certain que quelques-unes des épreuves qui eurent lieu dans les six premiers siècles de notre ère, et qui avaient pour but de confondre les païens ou les hérétiques et de glorifier la religion, portent avec elles tous les signes d'opérations miraculeuses, qui n'ont pu être achevées qu'avec la permission de Dieu. Mais il serait absurde d'en dire autant, même

(1) Voyez à cet égard Baronius. — Le troisième tome de l'*Italie sacrée* d'Ughelli, et dans le *Recueil des écrivains d'Italie*, de Muratori, l'*Histoire de Milan*, de Landolphe le jeune. On peut voir aussi l'épreuve du prêtre Barthélemy dans l'*Histoire des croisades*.

de toutes les épreuves dans lesquelles l'innocence a triomphé, puisqu'il est prouvé par des témoignages irrécusables que ces épreuves ont été souvent trompeuses. Or, les Pères de l'Eglise nous enseignent tous d'une voix unanime que, dès qu'il y a illusion ou mensonge dans les effets qui ne sont pas naturels, on peut être certain que l'esprit tentateur s'en est mêlé. C'est, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la marque la plus certaine pour reconnaître ses œuvres. On sait que le démon emploie souvent, pour séduire les hommes, le prétexte de les servir; mais on sait aussi qu'il n'y a que l'esprit de mensonge qui confonde le vrai avec le faux, sous le prétexte spécieux de discerner la vertu d'avec le vice.

Nous avons vu que cette coutume fut introduite parmi les chrétiens d'Europe par les Ripuaires, les Allemands et les Lombards, et qu'elle était connue des Grecs et des Romains (1). Ainsi, l'origine même de ces épreuves, qui n'étaient qu'un reste du paganisme, serait suffisante pour prouver la part que devait y prendre l'esprit du mal, qui considérait nécessairement ces actes superstitieux comme une continuation du culte que les hommes lui rendirent pendant tant de siècles.

Aux Indes, à Siam, au Japon et chez tous les peuples qui sont encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, les épreuves par le fêu sont communes (2). Cette uniformité de croyance parmi tant de peuples idolâtres montre bien assez quel est l'auteur de toutes ces pratiques superstitieuses.

Mais puisque nous admettons l'intervention directe des bons anges dans les affaires humaines, il nous semble naturel de croire qu'ils ont dû protéger les innocents qui furent souvent forcés de subir les épreuves, et qui auraient été mis à mort comme coupables, sans la protection miraculeuse que ces es-

(1) Strabon, *Géogr.*, lib. v, parle d'un lieu assez près de Rome où l'on faisait souvent l'épreuve du feu. — On trouve de pareilles épreuves dans Aristote, livre des *Faits merveilleux;* dans Diodore, lib. II; dans Pline, lib. VII, c. 2, et lib. XXXI; dans le livre I de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, par Philostrate; dans *Denys d'Halicarnasse*, lib. II. — Pline, lib. XXVIII, c. 2, et Valère Maxime, lib. VII, c. 1, font mention de la manière dont une vestale prouva la fausseté d'un inceste dont on l'accusait, en portant de l'eau dans un crible.

(2) Voyez *Superst. orientales.*

prits leur accordèrent. S'il y a eu de tout temps, comme on ne peut le révoquer en doute, des personnes qui ont été guéries par des secrets superstitieux, il y en a eu certainement un bien plus grand nombre qui l'ont été par le secours divin. Nous n'en voulons pour preuve que les guérisons merveilleuses opérées de nos jours par un saint prélat, guérisons dont tant de personnes dignes de foi peuvent attester l'authenticité. Nous ne sommes point de ceux qui croient ou feignent de croire que le règne du démon est passé et qu'il est enchaîné pour jamais, non-seulement parce que Dieu ni les apôtres ne nous en donnent point l'assurance dans la Révélation, mais encore parce que tout ce qui se passe chaque jour sous nos yeux nous enseigne véritablement le contraire. Nous croyons donc qu'il y a eu et qu'il y aura toujours des esprits bons et mauvais, capables de produire des effets surprenants, et nous pensons que l'on doit ranger parmi ces derniers les faits merveilleux que l'on raconte sur les épreuves, qu'il serait bien difficile à qui que ce soit au monde de pouvoir expliquer d'une autre manière, puisque l'authenticité de ces mêmes faits nous est certifiée par des témoignages que nous pouvons considérer comme irrécusables.

Cette solution est bien éloignée sans doute de pouvoir satisfaire tous les esprits; mais comme nous n'avons pas la prétention de vouloir convaincre les gens qui ne croient à rien, il nous suffira d'obtenir pour nos opinions et pour nos principes l'approbation des personnes religieuses; c'est la seule que nous ambitionnons, et nous espérons qu'elle ne nous manquera pas.

C'est encore ici le lieu de faire observer l'analogie frappante qu'on remarque à chaque page de l'histoire des croyances populaires entre les superstitions de nations dont l'origine, la religion et les mœurs diffèrent sous tant de rapports. Ces croyances, déjà bien anciennes pour nous, dérivent donc d'une plus ancienne encore, qui fut jadis commune à ces différents peuples, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous allons en signaler d'autres dont l'analogie n'est pas moins remarquable, et dont il nous serait facile de tirer au besoin les mêmes conséquences.

CHAPITRE III.

Du Taghairm des montagnards écossais.

Il existe encore de nos jours, chez les habitants des montagnes d'Ecosse, une manière de consulter l'avenir, qui était fort anciennement en usage chez les Grecs et les Latins. Nous voulons parler de la cérémonie singulière du *taghairm* et de ses rapports avec quelques superstitions de l'antiquité païenne, dont on pourra juger plus facilement en les comparant ensemble.

Près du mont Gargane, en Apulie (1), dit Strabon (2), il existait un temple où ceux qui voulaient apprendre en songe ce qu'ils désiraient connaître immolaient d'abord un bélier noir et se couchaient ensuite dans sa peau. La même cérémonie se pratiquait, selon Pausanias (3), pour consulter l'oracle d'Amphiaraüs, qui avait un temple dans l'Attique. Après s'être purifié en s'abstenant de nourriture pendant vingt-quatre heures et de vin pendant trois jours, on sacrifiait un bélier à Amphiaraüs et aux autres dieux qui avaient le pouvoir d'envoyer des songes; puis on se couchait dans la peau du bélier sacrifié.

Virgile raconte que le roi Latinus, voulant savoir à qui il devait marier sa fille, fut dans un endroit touffu de la forêt d'Albunée (4), qu'une fontaine sacrée faisait retentir du bruit de ses eaux; c'était dans ce lieu que le dieu Faune, son père, rendait ses oracles :

> Hinc Italiæ gentes, omnisque œnotria tellus,
> In dubiis responsa petunt, huc dona sacerdos

(1) Contrée d'Italie qui faisait autrefois partie de la grande Grèce; c'est maintenant la Capitanate, la terre de Barri et la terre d'Otrante.

(2) *Géograph.*, lib. VI.

(3) *In atticis*, lib. I, c. 34, 37, lib. IX, c. 8.

(4) Cette forêt était sur la montagne de Tibur, aujourd'hui Tivoli.

Cum tulit, et cœsarium ovium sub nocte silenti
Pellibus incubuit stratis, somnosque petivit,
Multa modis simulacra videt volantia miris,
Et varios audivit voces, fruiturque deorum
Colloquio, atque imis acheronta affatur avernis (1).

Le roi, après avoir immolé cent brebis, se coucha sur leurs toisons étendues, et apprit de l'oracle l'arrivée du prince étranger qui deviendrait l'époux de Lavinie, et qui porterait jusqu'aux astres la gloire du nom Latin.

« Ceux qui voulaient, dit Lycophron (2), consulter l'oracle dans le temple de Podalie, avaient soin d'aller y passer la nuit enveloppés dans des peaux de brebis. »

Nous retrouvons cette même croyance, accompagnée des mêmes cérémonies, chez les indigènes de l'Amérique du Nord, qui ne les ont certainement point empruntées des Grecs ni des Latins. « Lorsque les guerriers sont rassemblés, dit M. de Châteaubriand, et que les femmes ont préparé le festin du départ, composé de chair de chien, le chef entonne la chanson du manitou des combats; les jeunes gens en répètent le refrain. Après le cantique, le chef se retire au sommet d'une éminence, *se couche sur une peau*, tenant à la main un calumet rouge dont le fourneau est tourné du côté du pays ennemi (3). »

(1) « C'est là que le peuple d'Italie et tout le pays des Œnotriens vont chercher des réponses dans leurs doutes. Lorsque le prêtre a conduit dans ces lieux les brebis qu'il y doit immoler, et que, pendant le silence de la nuit, il s'est couché et endormi sur les peaux étendues, il voit avec étonnement voltiger mille fantômes autour de lui; il entend différentes voix; il s'entretient avec les dieux du ciel, et il interroge les puissances de l'enfer qui viennent s'offrir à ses yeux. » *Enéid.*, lib. VII, v. 85 et suiv.

(2) *In cassandra.*

(3) *Voyages*, p. 202-203. — Si nous osions citer notre propre témoignage après celui de l'auteur d'*Atala*, nous pourrions dire que nous avons aussi vécu parmi les sauvages du Nouveau-Monde, et que nous avons également observé chez eux l'usage dont parle M. de Chateaubriand. Nous habitions, en 1810, une ferme écartée de la Nouvelle-Ecosse (l'Acadie), à quelque distance de laquelle étaient groupées plusieurs huttes d'Indiens micmacs ou micmoses. L'un d'eux, qui remplissait dans la tribu les fonctions de médecin et celles de devin, était notre compagnon habituel de chasse et de pêche, et nous nous enfoncions souvent ensemble, à des distances considérables, dans l'intérieur des forêts de la presqu'île. Jamais,

Voici comment se pratiquait encore, il y a peu d'années, dans les Highlands, la cérémonie du *taghairm*, très en usage, surtout parmi certains clans des Hébrides :

Lorsque ces montagnards désiraient consulter un oracle invisible, pour connaître les événements qui pouvaient arriver dans leurs familles, l'issue des combats qu'ils devaient livrer, ou toute autre chose qui les intéressait particulièrement, plusieurs d'entre eux se retiraient dans un lieu solitaire, où celui que le sort désignait était enveloppé dans la peau d'une vache nouvellement tuée, de laquelle on avait soin de ne laisser sortir que la tête de l'individu qui y était ainsi renfermé. On le portait ensuite près d'une bruyante cascade, ou bien on le couchait au fond de quelque précipice, ou dans tout autre endroit dont l'aspect sauvage ne pût faire naître chez lui que de sombres idées. Il restait dans cette position durant toute la nuit, et repassait dans son esprit la question proposée, jusqu'à ce que les êtres invisibles qui hantaient le lieu où il se trouvait lui eussent fait connaître la réponse à sa demande, réponse qu'il croyait lui être communiquée par des personnes qui semblaient l'entourer, mais qu'il ne pouvait apercevoir. Au point du jour, ses compagnons venaient le rejoindre. Il leur rapportait alors la réponse des esprits, et tout ce que son imagination exaltée avait pu lui suggérer dans cette occasion passait près de ces hommes ignorants pour une inspiration des êtres surnaturels.

Rien au monde n'était plus ridicule que le moyen qu'employaient ces mêmes montagnards pour s'assurer du degré de confiance qu'ils devaient accorder à la réponse donnée par celui d'entre eux qui avait passé la nuit avec les esprits. Nous ne le rapportons ici que pour faire connaître jusqu'à quel point l'homme peut être amené à ajouter foi aux choses les plus absurdes et les plus incroyables.

Les mêmes individus qui avaient procédé à l'opération de

néanmoins, nous ne partions pour une grande expédition sans que le devin n'ait préalablement passé la nuit enveloppé dans de vieilles peaux d'ours, et que ses songes aient été d'une nature favorable.

la veille prenaient un chat vivant et le mettaient à la broche. Tandis qu'un d'eux la tournait, un autre lui demandait ce qu'il faisait. Le premier répondait : « Je fais rôtir ce chat jusqu'à ce que ses amis viennent répondre en ce lieu à la question que nous avons à leur proposer. » Cette question était toujours la même que celle qui avait été faite la nuit précédente par l'homme renfermé dans la peau de vache. Peu après, dit-on, on voyait arriver un gros chat, accompagné de plusieurs autres plus petits, qui venaient délivrer leur camarade et résoudre la question proposée. Si leur réponse coïncidait avec celle qu'on avait eue la veille, on la regardait comme la confirmation de cette dernière, et les événements qu'elle annonçait étaient alors considérés comme devant arriver infailliblement.

Les Ecossais consultaient aussi de la manière suivante les esprits qui habitaient les lacs et les rivières :

Plusieurs hommes se rassemblaient sur le bord d'une rivière qui servait de limite aux territoires de deux villages. On tirait au sort, et quatre d'entre eux saisissaient par les bras et par les jambes celui qui avait été désigné, après lui avoir bandé les yeux ; ils le balançaient ensuite à plusieurs reprises et frappaient son derrière avec force contre le bord de la rivière. Un autre de la bande leur disait à haute voix : « Qu'avez-vous là ? » On lui répondait : « Un morceau de bouleau. » Le premier interlocuteur engageait alors les amis invisibles du patient à se présenter pour le délivrer et donner une réponse à leur demande. Quelques minutes après, *dit-on toujours*, plusieurs petites créatures sortaient de l'eau, répondaient à la demande, et disparaissaient aussitôt. On mettait l'homme en liberté, et tous retournaient chez eux pour exécuter les ordres qui leur avaient été communiqués dans la réponse de ces faux oracles. Cette cérémonie, qui avait toujours lieu pendant la nuit, pouvait à juste titre être appelée une œuvre de ténèbres (1).

(1) Il y a environ une soixantaine d'années que cette cérémonie eut lieu dans la paroisse de Kilmartin, située dans l'île de Skye, une des Hébrides.

M. Martin, dont nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois l'intéressant ouvrage sur les superstitions des habitants des Hébrides, rapporte que M. Alexandre Cooper, ministre protestant de l'île de North-Vist, lui raconta la confession que lui avait faite un certain Jhon Crach, de l'île de Léwis, qui avait été une fois désigné par le sort pour passer la nuit dans une peau de vache, lors d'une consultation qui avait eu lieu quelques mois auparavant. Cet homme avouait que, pendant tout le temps qu'il était resté dans cette position, il avait *senti* et *entendu* des choses si terribles, qu'il ne trouvait point d'expressions pour les raconter. L'impression qu'il ressentit de cette scène diabolique fut telle, qu'il ne put jamais la surmonter, et qu'il disait que pour tout l'or du monde il ne voudrait se trouver à l'avenir compromis dans une semblable affaire (1). C'est absolument la même scène qui a été racontée en fort beaux vers par Virgile dans ce passage déjà cité :

« Lorsque, pendant le silence de la nuit, il s'est couché sur les peaux étendues, il voit avec étonnement voltiger mille fantômes autour de lui; il entend différentes voix; il s'entretient avec les dieux du ciel, et il interroge les puissances de l'enfer qui viennent s'offrir à ses yeux. »

Nous pensons qu'il serait fort difficile d'expliquer comment ces vieilles superstitions de l'Etrurie, de la grande Grèce et de l'Attique, se retrouvent encore de nos jours parmi les descendants des Celtes et des Scandinaves qui habitent depuis tant de siècles les montagnes de l'Ecosse et les îles brumeuses des Orcades et des Hébrides. Les Romains ne pénétrèrent jamais dans la partie septentrionale de la Calédonie, et furent continuellement en guerre avec ses habitants. On expliquerait sans doute encore moins facilement comment on rencontra naguère ces mêmes superstitions chez les peuplades sauvages qui habitent les forêts du Nouveau-Monde. Il faut donc nécessairement que ces croyances populaires remontent à une époque anté-

(1) Voyez, sur le sujet dont nous venons de parler, les deux ouvrages suivants, desquels nous avons extrait ce que nous venons de rapporter sur ce mode de divination, savoir : *Martin's description of the western islands*, p. 110 et suiv., et *Pennant's scottish tour*, vol. II, p. 361.

rieure à toutes celles que nous pourrions leur assigner avec quelque certitude historique, et que Grecs, Latins, Etrusques, Celtes, Hurons, Micmacs et Séminols aient puisé jadis ces mêmes croyances à une source commune, qui nous est restée cachée jusqu'à ce jour, quelque recherches qu'on ait pu faire pour la découvrir.

Parmi les différentes manières de deviner employées par les peuples modernes, nous pouvons citer, comme étant plus généralement répandues, celles qui ont pour but de faire connaître aux personnes curieuses ce que l'on nomme communément leur bonne ou mauvaise fortune, c'est-à-dire les événements particuliers de la vie domestique, les succès ou les malheurs qui nous attendent dans le monde, l'espoir d'un riche mariage pour les hommes et celui d'un prompt mariage pour les filles. La cartomancie et la chiromancie sont les deux sortes de divinations auxquelles on a principalement recours pour parvenir à la connaissance de toutes ces choses. Mais ces deux arts ont beaucoup perdu, au moins à Paris, de leur ancienne renommée depuis l'apparition du magnétisme animal et de la phrénologie, qui paraissent avoir acquis de nos jours le privilége presque exclusif d'attirer l'attention des dupes et des gens crédules. Il y a maintenant à Paris des magnétiseurs à six francs par séance, comme il y a des demoiselles Lenormand qui tirent les cartes depuis six francs jusqu'à un louis. Les somnambules publiques et particulières sont maintenant les sybilles que consultent à Paris les partisans des idées nouvelles; et les vieilles diseuses de bonne aventure, qui étaient depuis bien des siècles en possession de l'avantage d'exploiter la crédulité publique, ne sont plus consultées que par le peuple ou par ceux que l'on nomme les *gens d'un autre siècle*, tandis que ceux *du progrès* ont recours à la magie magnétique, comme appartenant à une civilisation beaucoup plus avancée.

CHAPITRE IV.

De la Phrénologie. — Gall, Spurzheim, etc. — De la Chiromancie. — Des Gitanos, Gypsies ou Bohémiens.

« Mentez, mes amis, mentez ! il en restera toujours quelque chose. »

VOLTAIRE, *Lettre à Damilaville.*

Quant à la chiromancie, cet art au moyen duquel on jugeait et on augurait autrefois des hommes, par l'inspection des mains, avec au moins autant de certitude que les phrénologistes reconnaissent aujourd'hui, par l'examen de la forme de la tête, quels sont les penchants, les talents et les facultés intellectuelles d'un individu, a presque entièrement, en France, cédé la place à la cranioscopie; et il n'y a plus maintenant chez nous que les bohémiens et les sorciers de village qui se servent encore, pour connaître la destinée des hommes, de la science si vantée jadis par Agrippa et par Albert-le-Grand. Ce n'est donc plus en observant les lignes et les autres signes qui se trouvent dans la main que l'on juge maintenant si un homme est enclin au vol, au meurtre, à l'amour, à l'avarice; s'il est impie ou dévot, esprit fort ou superstitieux, actif ou paresseux; mais c'est d'après l'inspection des protubérances ou bosses, qui se trouvent sur la surface externe du crâne, et qui sont l'empreinte fidèle de la surface extérieure du cerveau. « La cranioscopie, dit un des plus ardents disciples de Gall, pique en ce moment la curiosité publique à un tel point, qu'un phrénologiste, reconnu comme tel, ne peut paraître dans une société sans qu'hommes et femmes ne viennent immédiatement lui présenter leur tête pour savoir quelles sont les protubérances qu'on y découvre. »

L'auteur de l'article dont nous venons de citer un passage, qui paraît si fier de l'espèce de vogue qu'a obtenue longtemps son art parmi les badauds de la capitale, ne sait donc pas que chaque siècle a toujours eu ses folies, ses charlatans, ses em-

pyriques ; il ignore donc qu'au xvᵉ siècle ces mêmes badauds présentaient la main aux bohémiens avec la même confiance qu'ils présentent, au xixᵉ, la tête aux phrénologistes? Quant à nous, qui ne croyons pas davantage à la chiromancie qu'à la phrénologie, nous dirons que s'il était possible de juger ces deux sciences rivales, par la renommée et les talents véritables de ceux qui en ont célébré les merveilles, on verrait facilement que tout l'avantage est encore, jusqu'à ce jour, du côté de la chiromancie, et que, sans parler des anciens qui ont écrit sur ce sujet, des hommes tels que Flud, Taisnerus, Cornélius Agrippa et Albert-le-Grand sont bien supérieurs à ceux que nous voyons chaque jour accoler leur nom aux divagations qui se publient sur la phrénologie. Nous ne voulons même, pour preuve de ce que nous avançons, que les plaintes amères qui échappent parfois aux adeptes, contre l'indifférence du public et les dédains des savants pour les doctrines de Gall et de Spurzheim. « Le public, dit M. Fossati, continue à ne vouloir connaître et voir dans les travaux de Gall et des physiologistes qui ont adopté ses doctrines, que ce qui a rapport à la cranioscopie, et les savants, en général, *affectent d'ignorer* les vérités physiologiques et les doctrines philosophiques qui résultent des recherches faites sur la nature et l'importance des fonctions du cerveau. » C'est-à-dire que le public, qui a beaucoup plus de tact et de bon sens qu'on ne lui en suppose communément, s'obstine avec raison à ne voir dans les phrénologistes, malgré leur babil sententieux, que des conteurs de sornettes et des diseurs de bonne aventure propres à égayer une réunion bourgeoise, en débitant, comme eût dit Montaigne, *cent bourdes* aux gens crédules qui la composent, sur le développement des organes et sur les protubérances plus ou moins prononcées qu'ils ne manquent jamais de découvrir au front des maris; tandis que les vrais savants ne voient réellement dans les prétendues vérités dont parle M. Fossati que des doctrines pernicieuses, qui attaquent en même temps la religion, la morale et le bon sens; doctrines qui n'ont généralement trouvé d'appui jusqu'à ce jour que parmi les athées, les matérialistes ou ceux qui travaillent à le

devenir. Nous croyons encore que la phrénologie serait sans doute, comme l'a dit le docteur Rochoux, la plus grande mystification du XIXe siècle, si cette mystification n'avait réellement pour but que de faire des dupes, tandis qu'elle ne tend rien moins qu'à justifier tous les crimes et à détruire toute morale et toute religion. C'est donc plus qu'une mystification ; c'est une doctrine dangereuse et criminelle qu'il est du devoir de tout honnête homme de combattre par tous les moyens en son pouvoir, quelles que puissent être d'ailleurs ses convictions politiques ou religieuses.

L'inspection de la main est encore aujourd'hui le seul moyen qu'emploient les médecins orientaux pour juger du tempérament d'une personne, et cette méthode, quelque singulière qu'elle puisse nous paraître, offre cependant des résultats beaucoup plus certains que ceux que l'on peut obtenir par l'inspection du crâne humain. Voici ce que nous apprend à cet égard un savant médecin de la capitale : « Si donc, dit M. le docteur Bourdon, nous ne croyons plus à la chiromancie telle que l'entendait Agrippa et Albert-le-Grand, nous ne nions pas pour cela la multitude de conjectures que l'étude attentive de la main peut motiver sans trop d'erreurs..... D'après les mains, nous jugerions aisément du sexe et de l'âge des personnes; les poils désignent la force et quelquefois l'âge et de certaines passions; leur couleur, non moins que celle de la peau, indique assez précisément si la constitution est lymphatique ou musculaire, si le tempérament est bilieux ou sanguin. Le pouls exprime l'énergie du cœur, et son degré de fréquence peut donner la mesure de la santé, et quelquefois même la mesure des impressions morales. La saillie des veines dénote ordinairement de grands travaux, des habitudes mercenaires, une grande maigreur, des poumons engorgés et oppressés, une tumeur ou des cicatrices vers les aisselles, et quelquefois de grands chagrins, une maladie de cœur ou de la misère. Quant à ces lignes du creux de la main qui ont reçu le nom de *lignes de vie*, etc., elles proviennent de la contraction des muscles, à l'énergie desquels leur profondeur est conséquemment proportionnée; d'où il suit que le degré de manifesta-

tion de ces lignes sert à faire augurer de la longévité des personnes. Uniquement d'après certaines callosités ou maculations des mains, je voudrais dire si un homme est gaucher ou s'il ne l'est pas, s'il est oisif ou s'il travaille, s'il joue au billard, s'il porte canne, s'il est homme d'étude ou de cabinet. L'agriculteur a les doigts courbes et raidis; le goutteux les a noueux; l'homme affecté d'anévrisme les a violacés, et le phthisique atteint de tubercules les porte renflés par le bout. Quant aux ongles, ils fournissent aussi quelques indications de caractère et de santé : leur couronne blanche indique assez bien le rang social; leur couleur le tempérament; leur régularité et leur culture, l'aisance du corps et la sérénité de l'âme; longs, ils dénotent l'oisiveté; l'avare et l'ivrogne les négligent; le joueur et l'hypochondriaque les déforment et les martyrisent; le voluptueux les pare; l'homme nerveux et préoccupé les mutile; l'envieux en ensanglante le contour. Ils sont plus allongés chez le citadin, plus arrondis chez le campagnard. J'ai souvent frémi en apercevant chez une personne enrhumée des ongles ronds, convexes et pour ainsi dire nummulaires; de tels ongles accompagnent fréquemment la phthisie tuberculeuse. Hippocrate avait remarqué quelque chose d'analogue, Chirac aussi, le docteur Pigneaux de même (1). »

Après avoir lu attentivement les anciens traités sur l'art de deviner par l'inspection de la main, nous avons reconnu que les chiromanciens se servaient dans leur genre de divination des moyens indiqués par le savant médecin que nous venons de citer; c'est-à-dire que les conjectures raisonnables qu'Hippocrate et sans doute beaucoup d'autres avant lui avaient pu tirer de semblables indices pour juger des dispositions et du tempérament des individus servirent ensuite de base à tout ce que le charlatanisme des devins y ajouta pour tromper pendant tant de siècles la crédulité publique. C'est de même en tirant les conséquences les plus fausses et les plus erronées des conjectures que l'étude de la conformation de la tête avait pu motiver avec quelque apparence de raison, conjectures qui

(1) *Dict. de la conversat.*, t. XIV, p. 139, art. *chiromancie.*

cet adroit scélérat qui, sous des noms différents, avait échappé pendant plusieurs mois à toutes les recherches de la police, n'avait point non plus ceux de la ruse et de la prudence; il avait au contraire ceux de la bonté et de la théosophie. Cet homme orgueilleux, qui voulait à tout prix passer à la postérité, qui se vantait d'être un grand criminel, n'avait point les organes de l'orgueil, et quoique ferme et courageux, il n'avait qu'à un degré médiocre ceux du courage et de la fermeté (1).

M. Broussais, professeur de phrénologie à la faculté de médecine de Paris, qui n'a sans doute jamais considéré le système de Gall que comme un puissant auxiliaire du matérialisme qu'il enseignait à ses élèves, a néanmoins porté à ce système le coup le plus mortel, dans une séance de l'académie de médecine où cette prétendue science était attaquée par M. le docteur Rochoux comme la plus grande mystification du XIX[e] siècle, qui est lui-même le siècle des mystifications.

Voici les paroles de M. Broussais qui sapent par sa base tout l'édifice fondé par MM. Gall et Spurzheim :

« On objecte que les criminels n'ont pas tous la proéminence du crime qui les rend odieux et punissables. Les meurtriers n'ont pas tous la bosse du meurtre ou de la cruauté, c'est vrai : voyez Fieschi, voyez Lacenaire; mais on peut tuer par orgueil, comme l'un d'eux, par cupidité, comme l'autre. La convoitise conduit à l'assassinat aussi souvent peut-être que l'atroce amour du sang. Beaucoup de voleurs deviennent meurtriers, espérant cacher le premier crime par un crime plus grand (2). »

(1) Authier, colporteur auvergnat, exécuté à Périgueux en juillet 1837, pour avoir assassiné son camarade, afin de lui dérober une somme de 400 francs; il commit ce crime sans effroi, sans repentir, sans pitié, sans une larme, et au contraire avec un infernal éclat de rire, et pour 400 francs. Sa tête fut soumise à un examen phrénologique. L'organe de l'*acquisivité*, celui qui produit le penchant du vol, loin de présenter une bosse, offrait une dépression notable; cependant, il a été prouvé que la cupidité seule avait poussé Authier à commettre son crime, et cet organe manque complètement. Authier avait la bosse de l'*affectionivité*, et, néanmoins, il a tué avec une barbarie sauvage un homme qui était son camarade. Authier était stupide, et il avait la bosse de la *causalité*, qui est une des facultés nécessaires pour produire le véritable esprit philosophique!....

(2) Extrait du journal le *Constitutionnel*.

« Mais, a-t-on répondu à M. le professeur Broussais, du moment où vous admettez pour cause du meurtre les passions, les intérêts, les vices du cœur et de l'esprit; du moment où vous reconnaissez une logique de passions, une raison du mal qui entraîne l'homme à un mal plus grand, vous détruisez tout le système phrénologique, car les organes matériels n'ont plus de puissance sur les volontés si l'on peut tuer sans avoir l'organe du meurtre. On ne sauve pas la phrénologie en disant qu'on tue parce qu'on avait l'organe du vol; car s'il y a une raison morale qui conduit le voleur au meurtre, il y a aussi une raison morale qui conduit l'homme cupide au vol. Voilà donc deux organes supprimés comme inutiles, l'organe du meurtre et l'organe du vol. Reste l'organe de la cupidité. Mais la cupidité elle-même n'a-t-elle pas une cause morale? N'est-on pas cupide par égoïsme, comme on est voleur par cupidité, comme on est meurtrier par désir de l'impunité? Nous arriverions donc par cette voie à supprimer tous les organes comme inutiles et à réduire les vices comme les vertus à un seul principe (1). » Il nous semble que cet argument est décisif contre la science favorite de M. Broussais.

La phrénologie est donc une science parfaitement inutile, une divination après coup, disait dernièrement un homme de beaucoup d'esprit, c'est-à-dire qu'elle n'affirme pas qu'un homme aura telle ou telle qualité, tel ou tel vice pendant sa vie; elle attend qu'il soit mort pour se prononcer sur son compte sans se compromettre. Quand il est avéré qu'il a été ou voleur, ou assassin, ou menteur, ou lâche, la phrénologie fait bouillir sa tête, et elle expose doctoralement alors qu'il fut menteur, lâche, voleur ou assassin. Conséquence : Pour savoir pertinemment ce que vous serez, commencez par avoir été et faites cuire votre tête. Voilà, en très-peu de mots, toute la science des phrénologistes.

Nous avons pensé que ces réflexions sur la phrénologie ne

(1) *Gazette de France.* — On lira avec plaisir et avec fruit un excellent ouvrage sur le système phrénologique qu'a publié le docteur Cerise, et dans lequel il attaque avec autant de talent que de succès les doctrines immorales de Gall et de ses disciples.

seraient point déplacées dans un ouvrage qui n'est, pour ainsi dire, que l'histoire des erreurs et des folies de l'esprit humain.

La physionognomie, telle que l'entendait Lavater, différait du système de Gall, en ce que l'un fait résider les facultés les plus importantes dans la partie antérieure de la tête et se borne à penser que la face postérieure *pourrait ne pas être indifférente* à quiconque voudrait en faire une étude spéciale; tandis que l'autre, dédaignant l'étude de la face humaine, qui est pourtant la seule qui offre quelque vraisemblance dans les résultats, dessine au crayon sur tout le crâne le siége des facultés et des instincts. Il est facile de voir que Gall, ne se souciant pas d'être le disciple et le continuateur de Lavater, et voulant créer une science à tout prix, a cherché l'originalité d'un système aux dépens de la vérité. Qui ne reconnaîtrait, en effet, la plus pure des charlataneries dans cette division de l'âme par compartiments symétriques, comme les cases d'un échiquier? Certes, il y a loin de là à ce vaste coup d'œil de Lavater qui embrasse tout l'être et l'interroge dans ses moindres mouvements. On peut dire des deux systèmes de Gall et de Lavater que le premier est l'œuvre réfléchie d'un matérialiste déhonté, tandis que le second renferme les erreurs pardonnables d'un homme vertueux, qui joignait quelquefois l'éloquence de Rousseau et la mysticité de Klopstock à la science menteuse d'Albert et d'Agrippa; système dans lequel, malgré les paradoxes dont il fourmille, on ne peut s'empêcher de reconnaître quelque noblesse et une certaine apparence de vraisemblance, dont celui de Gall est entièrement dépourvu.

Les anciens se livraient à l'étude de la physionognomie; une des principales perfections d'Apelles était de rendre ses ouvrages si ressemblants, que les physionomistes ne devinaient pas moins sur ses portraits le caractère des individus qu'ils représentaient, que s'ils avaient vu les originaux. Apion le grammairien, auteur d'ailleurs très-peu croyable, a dit à ce sujet des choses fort extraordinaires. Voici comment Pline s'exprime à ce sujet : « Imaginem adeo similitudinis indis-

cretæ pinxit, ut (incredibile dictu) Apion grammaticus scriptum reliquerit quemdam ex facie hominum ad divinantem (quos metoposcopos vocant) ex iis dixisse aut futuræ mortis annos, aut præteritæ (1). »

Il nous reste encore à parler de l'origine de la chiromancie, ainsi que des principales règles de cet art, telles qu'elles ont été établies par les chiromanciens. (*Chiros*, main; *manteia*, présage, art de deviner.)

L'art de prédire l'avenir par l'inspection de la main remonte à la plus haute antiquité. Joseph, Josué et Salomon étaient très-versés dans la chiromancie, et Job dit que les marques de nos mains sont les marques véritables de nos actions : « In manu omnium hominum deus signat, ut noverint singuli opera sua (2). » Josephe l'historien rapporte que César était tellement instruit dans cet art, qu'il ne pouvait être trompé par quelqu'un dont il aurait vu la main; aussi reconnut-il parfaitement un jour l'imposture d'un homme qui se disait Alexandre, fils d'Hérode, parce que sa main n'offrait aucun des signes de la royauté.

On compte dans la main six lignes principales, savoir : la rascette, qui se trouve au-dessus du poignet; la ligne de vie, la naturelle, la mensale, la saturnienne et la ligne du foie, ainsi que plusieurs autres moins considérables (3).

On juge du tempérament par la couleur des lignes. Les lignes rouges dénotent le tempérament sanguin; les jaunâtres, le tempérament bilieux, colère, prompt et vindicatif; la pâleur des lignes annonce un naturel pituiteux, pesant, paresseux ou stupide; les noires sont le signe de la mélancolie, de la gravité et de la tristesse. Aristote assure que ceux qui ont les lignes de la main grandes, bien formées et sans aucune confusion, sont magnanimes et vivent longtemps.

(1) Pline, lib. xxxv, cap. x, p. 210. C'est-à-dire que les portraits que faisait Apelles étaient si ressemblants, que les gens qui pratiquaient la divination, et que l'on nommait *metocospocos*, pouvaient dire en les voyant à quelle epoque ils mourraient où s'ils étaient déjà morts. »

(2) Job, chap. xxxvii, v. 7.

(3) La ligne du soleil, la céphalique, la plaine de Mars, le mont de Vénus, celui de la lune, de Mercure et jusqu'à la voie Lactée.

On considère que lorsque la main est bien formée, le corps doit l'être pareillement, et cela est généralement vrai. Avicenne dit que la longueur de la main indique la longueur du foie.

Les mains excessivement longues en proportion du corps dénotent une personne méchante et enclin au vol. La main longue et menue annonce un tyran. La paume de la main bien proportionnée avec les doigts est un signe d'esprit et de probité. La main charnue promet une longue vie, quoiqu'elle dénote souvent peu de chasteté et de prudence; comme la main grasse et potelée annonce ordinairement un homme efféminé.

Ceux qui l'ont courte et menue sont jaseurs et gourmands; ceux qui l'ont petite sont rusés; épaisse, méchants; nouée et nerveuse, forts, courageux et brutaux; totalement courte et ronde, doigts ronds et courts, plus brutaux et plus farouches encore.

Les femmes qui ont la paume de la main extrêmement longue conçoivent difficilement, et celles qui l'ont fort courte enfantent avec de grandes douleurs (1). Avoir les mains fermées en marchant est un signe d'avarice et de timidité; celui qui les porte ouvertes est ordinairement libéral; pendantes, paresseux; branlantes, soucieux, et l'on regarde comme pensif celui qui les porte souvent à la bouche ou au visage.

Les doigts fort petits en proportion de la main indiquent folie, ennui, babil ou légèreté d'esprit. Les doigts menus, grêles et d'une excessive longueur, la fourberie, la lâcheté et la fainéantise; ceux à grosses phalanges et menus ailleurs dénotent un esprit plein de malice, de présomption et de témérité. Les doigts courbes en dehors annoncent la prodigalité; grossiers et courts, la cruauté; tout-à-fait crochus, l'inclination au larcin; pointus, la légèreté d'esprit et la vanité. On regarde comme un signe d'avarice quand un homme serre son pouce dans sa main en buvant ou en mangeant. On dit aussi

(1) « Propter correspondantiam sui membri pudendi, cujus longitudo æqualis est distantiæ medii digiti ad rascettam. »

qu'il y a de fortes raisons de considérer comme bâtard celui dont le petit doigt n'atteint pas la dernière jointure du doigt qui le touche.

Les chiromanciens nous ont également laissé des remarques sur les conjectures que l'on peut tirer de la couleur des mains. Les avoir velues est un signe d'inconstance; médiocrement velues dénote la prudence, mais souvent aussi un grand penchant au libertinage. On considère comme un vice dans une femme d'avoir du poil à la main, car elle est bien certainement luxurieuse et cruelle.

Albert-le-Grand dit que les ongles blancs, polis, allongés et rougeâtres, dénotent un bon esprit; les ronds, au contraire, un caractère âpre et dur et un tempérament amoureux; ceux qui sont courts et pâles annoncent un homme menteur et rusé; noirs, un traître; courbés et étroits, un impudent; larges et blancs, un homme de bonnes mœurs. Les ongles minces dénotent la subtilité d'esprit, mais une faible constitution (1).

Nous ne nous amuserons point à raconter ici toutes les choses merveilleuses que l'on peut découvrir dans la main; nous renvoyons nos lecteurs aux nombreux ouvrages sur la chiromancie, dans lesquels ils trouveront quelquefois des choses fort curieuses à côté des plus niaises et des plus futiles; mais il y a peu de livres qui soient exempts d'un tel défaut (2).

Voici ce que dit Lavater d'un homme qui s'appuie sur ses reins, les jambes écartées et les mains derrière le dos : « Jamais l'homme modeste et sensé ne prendra une pareille attitude : ce maintien suppose nécessairement de l'affectation et de l'ostentation, un homme qui veut s'accréditer à force de prétention, une tête éventée, un avocat, un pédant. » C'était pourtant la position favorite de Napoléon, qui avait, certes, une fort bonne tête, qui n'était point pédant, et qui détestait par-dessus toutes choses au monde la race tracassière, ambitieuse et bavarde des idéologues et des avocats (3).

(1) Albertus Magnus, *De animà*, lib. II.

(2) Voyez sur la chiromancie Albert-le-Grand, Cornélius Agrippa et surtout les ouvrages de Cureau de La Chambre.

(3) On conçoit facilement combien d'honorables exceptions il y aurait à

Quoique la chiromancie soit une science fort ancienne et qu'elle paraisse avoir été pratiquée en Orient dès la plus haute antiquité, il semblerait néanmoins qu'elle était peu connue en France avant le commencement du xv[e] siècle, époque de l'arrivée en Europe de ces hordes de charlatans nomades que nous avons nommés bohémiens. Ce peuple, dont l'origine a été le sujet de beaucoup de discussions parmi les savants, a joué depuis quatre siècles un rôle trop important dans l'histoire des erreurs populaires pour que nous puissions sans injustice nous abstenir de parler de lui dans un ouvrage où les jongleurs et les charlatans de toute condition doivent nécessairement trouver place.

L'opinion la plus raisonnable et la seule, selon nous, qui soit basée sur quelques documents certains, est que les bandes éparses dans toute l'Europe, et dont les membres sont connus sous le nom d'*Egyptiens*, de *Bohémiens*, de *Gitanos*, de *Zingari*, de *Gypsies*, etc., sont originaires de l'Hindoustan. Ils appartenaient, suivant Grellman et Hoyland, à la caste des *Sudders*, une des dernières chez les Hindoux, et quittèrent l'Inde vers le commencement du xv[e] siècle, fuyant devant le sabre exterminateur de Timur-Beg (Tamerlan), qui ravagea ce pays pendant les années 1408 et 1409, et ne laissa à ses habitants que le choix entre la mort et le Coran. Tout nous porte à supposer que ces fugitifs se livrèrent à une vie errante et vagabonde, sans trop savoir où ils portaient leurs pas, et qu'ils arrivèrent en Europe en 1417, quelques années après avoir quitté leur patrie. Diverses bandes, dont le nombre total, tant hommes que femmes et enfants, montait à 14,000, se répandirent dans la Suisse en l'année 1418. Ils avaient, durant leurs voyages, stationné quelque temps en Egypte, d'où leur est venu le nom d'Egyptiens, sous lequel ils parurent pour la première fois à Paris, le 27 août 1427. Pasquier rapporte,

faire sur le jugement de Napoléon en ce qui concerne les avocats. Il y a dans ce corps célèbre des hommes indépendants, qui se sont constamment montrés les ennemis du despotisme sous quelque drapeau qu'il se soit produit. Les Lainé, les Martignac, les Berryer sont des hommes à grandes idées, et ne sont pas des idéologues.

d'après le journal d'un docteur en théologie, que douze d'entre eux entrèrent dans la capitale ce jour-là, tous à cheval, et se donnant pour de bons chrétiens qui fuyaient la persécution des Musulmans d'Egypte et voyageaient en ce moment pour accomplir une pénitence que le pape leur avait imposée. Il y en avait parmi eux qui portaient le titre de duc et de comte, et qui paraissaient jouir sur les autres d'une grande autorité. Le reste de la troupe avait été logé à la chapelle Saint-Denis par ordre des magistrats de la ville. Ils racontaient qu'ils erraient depuis cinq années qu'ils avaient quitté l'Egypte, et que leur nombre, qui s'élevait alors à 1,000 ou 1,200, était réduit à 132 individus, le reste étant mort, ainsi que leur roi et leur reine. Leur complexion était celle des peuples de l'Inde; ils portaient des boucles d'or aux oreilles, et les vêtements des chefs, ordinairement d'une couleur éclatante, étaient en même temps fastueux et malpropres. Le reste de la troupe était généralement sale et couvert de haillons, et se nourrissait de la chair des animaux morts de maladies, etc. Tout Paris accourut pour les voir à la chapelle. Il y avait parmi eux, dit encore Pasquier, des femmes qui disaient la bonne aventure *en regardant dans les mains* (1), et qui volaient l'argent des personnes jusque dans leurs poches en les faisant passer dans les leurs à l'aide de quelques subterfuges magiques. L'évêque de Paris les contraignit de s'éloigner et excommunia ceux qui les avaient consultées.

Ces Egyptiens quittèrent Pontoise, où ils s'étaient réfugiés dans le mois de septembre suivant, et se répandirent dans les provinces, où ils furent joints par d'autres bandes plus nombreuses, qui errèrent ainsi dans le royaume pendant plus d'un siècle, sous les yeux de l'autorité, car ce ne fut qu'en 1561 que les états d'Orléans les bannirent du royaume. Cependant, ils s'y sont maintenus en dépit des ordonnances, et leur nombre actuel est d'environ 2,000, répandus principalement dans le département de l'Hérault et dans celui des Pyrénées-Orien-

(1) La manière dont Pasquier s'exprime à ce sujet prouverait que la chiromancie n'était point alors connue des Parisiens.

tales. On évalue à 700,000 celui des Bohémiens existant en ce moment en Europe, mais cette évaluation ne peut être que très-approximative.

Les Gitanos ou Bohémiens français du Languedoc ont leur quartier-général ou principale résidence dans quelques souterrains ou vieux bâtiments dépendants de la citadelle de Montpellier; c'est de là qu'ils se répandent dans les départements voisins, où les hommes font, outre le commerce des bestiaux, le métier de vétérinaires, de tondeurs, etc. Les femmes chantent, dansent et disent la bonne aventure par l'inspection de la main ou bien en tirant les cartes.

Voici ce qu'écrivait, il y a quelques années, un fonctionnaire public du département des Pyrénées-Orientales sur les Bohémiens qui habitent l'ancienne province du Roussillon :

« Les Gitanos, venus anciennement d'Espagne, forment une population distincte; quoique sans domicile fixe dans le département, elle paraît y avoir établi depuis longtemps sa résidence; elle y circule, s'y multiplie et ne s'allie jamais avec les autres habitants. Leur vie est vagabonde; ils parcourent les villages et les fermes écartées, volant les fruits, les volailles, les bestiaux mêmes, enfin tout ce qu'ils peuvent emporter; ils restent presque toujours en plein air, épiant l'occasion d'exercer leurs brigandages. Leurs femmes ont une dextérité rare pour l'escroquerie; elles excellent surtout à escamoter les pièces d'argent en échange de l'or qu'elles offrent en paiement, et elles savent si bien cacher leurs vols, qu'on est souvent obligé de les faire déshabiller pour en obtenir la restitution. Les Gitanos affectent extérieurement un grand respect pour la religion catholique; ils sont couverts de reliques; on les croirait très-dévots; mais tout cela n'est qu'hypocrisie; ils pratiquent en secret un culte particulier. Leurs femmes n'ont pas de scrupule de faire baptiser plusieurs fois leurs enfants, en des lieux différents, afin d'obtenir quelques libéralités des gens aisés qu'elles choisissent pour parrains. Les Gitanos sont d'une malpropreté dégoûtante et presque toujours couverts de haillons; ils n'ont ni tables, ni chaises, ni lits; ils mangent et s'asseoient par terre; ils couchent sur

la paille pêle-mêle, entassés dans des taudis; on les accuse de se livrer à tous les désordres de la débauche sans respect pour les liens du sang. Ils ne sont pas difficiles pour la nourriture, rien ne répugne à leur vorace appétit; volaille gâtée, poisson corrompu, chiens, chats, bestiaux morts de maladie, tout leur convient. Ils se contentent de laisser les viandes quelques minutes sur le feu et de les saupoudrer de sel, de poivre et de piment. Ils parlent l'idiome catalan; mais ils ont en outre une langue particulière, intelligible pour eux seuls. Leur teint est ou verdâtre ou basané, mais toujours d'une couleur uniforme; leur taille, au-dessus de la médiocre, est bien prise; ils sont lestes et robustes, aptes à supporter sans souffrir toutes les intempéries du climat; leurs traits, quoique irréguliers, annoncent de l'intelligence, de la finesse et surtout de la ruse; leurs regards sont vifs et expressifs; ils ont la bouche fort grande, les lèvres grosses et les pommettes des joues saillantes. Il n'est pas rare de rencontrer parmi eux des jeunes filles d'une beauté remarquable; mais cette beauté dure peu, elle est promptement flétrie par la débauche ou par une vie misérable (1). »

Cette description des Gitanos peut s'appliquer avec exactitude à tous les individus de cette caste, qui, sous différentes dénominations, sont répandus dans toutes les contrées de l'Europe. Nous les avons observés en Espagne, où ils sont très-nombreux (2) et bien supérieurs aux Gitanos français sous le rapport des mœurs et de l'intelligence; nous avons parfois conversé avec eux pendant le séjour que nous avons fait en Ecosse, où ils parcourent la campagne en grandes troupes, au détriment des fermiers, dont ils déciment trop souvent la volaille et même quelquefois les troupeaux; nous les avons vus en Allemagne et en Italie; partout nous avons rencontré le même peuple errant et vagabond, vivant de vol et exerçant

(1) *France pitt.*, t. I, p. 16.

(2) On évalue leur nombre à peu près à 20,000. Une ordonnance de Charles III leur prescrivait d'élire un domicile, d'y résider et d'y exercer un métier sous la surveillance de l'autorité locale. Cet édit a eu un plein succès.

rarement d'autre métier que celui de dire la bonne aventure. Il paraît qu'ils n'ont réellement apporté en Europe, lors de leur première apparition, aucune espèce de principes religieux, et que, depuis ce temps, ils ont paru constamment se conformer en apparence à la religion du pays qu'ils habitent ou plutôt qu'ils parcourent, étant mahométans en Turquie, catholiques en Espagne, en France, en Italie, et protestants en Angleterre et en Ecosse. Aux pratiques extérieures de ces différentes religions ils joignent les cérémonies superstitieuses d'un culte idolâtre. Leurs enfants portent toujours un nom barbare et un nom chrétien. On raconte des Gitanos d'Espagne qu'aussitôt qu'ils ont fait célébrer leur mariage par un prêtre, ils vont trouver un vieillard de leur tribu; celui-ci jette à terre un vase d'argile, qui se brise en tombant. Le nombre des morceaux indique celui des années que doit durer l'union des époux. Quand les années sont écoulées, on casse un autre vase ou bien on se sépare en se partageant les enfants selon le sexe.

Une des plus grandes preuves de l'origine indienne des Bohémiens est dans le langage qu'ils parlent entre eux, et dont ils font un grand mystère. Ce langage a, jusqu'à présent, conservé la plus grande affinité avec celui de l'Hindoustan, et, malgré le long séjour de ce peuple dans tant de pays divers, près de la moitié des mots qu'il emploie appartient aux langues sanscrite, bengalaise et malabarre; l'on trouve à peine la moindre différence parmi les vocabulaires recueillis en Turquie, en Hongrie, en Allemagne et en Angleterre (1).

Il existe en ce moment en Ecosse une colonie de *Gypsies*, qui s'est fixée aux environs de Kelso, dans le village de Kirkyetholm, dont les habitants paraissent enfin vouloir quitter la vie vagabonde qu'ils menaient pour une plus sédentaire, sans cependant renoncer à leurs mauvais penchants. Les Gypsies d'Angleterre habitent principalement les environs de Newforest et d'Eaton. Ils sont gouvernés par un prince de

(1) Voyez à cet égard *Archæologia of marsden*, vol. II, p. 382, 386, 387.

leur caste, qui prend le titre de roi, et dont la couronne *(de carton)* est héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Un journal anglais annonça il y a vingt ans (1837) la mort d'André Bodwell, le fameux roi des Bohémiens, décédé à Londres dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, dont les restes avaient été portés par sa tribu au cimetière de Lanchan, avec tous *les honneurs dus à son rang*. Le domaine privé de ce monarque absolu des jongleurs et des diseurs de bonne aventure se composait d'un âne presque aussi vieux que son royal maître, d'un violon et de deux concubines; et cependant, quoique roi légitime, il n'avait jamais demandé de liste civile. Voilà ce qu'on peut appeler à juste titre un gouvernement à bon marché! Il en coûterait certainement beaucoup plus cher aux Bohémiens des trois royaumes, s'il leur prenait jamais la fantaisie d'avoir un roi de leur choix!...

Dans un pays comme l'Ecosse, où les magnétiseurs et leurs somnambules seraient bien certainement noyés comme sorciers par la populace, s'ils n'étaient pas emprisonnés par les gens de justice, où les phrénologistes seraient bien et dûment considérés comme des fous, ou pour le moins comme d'impudents mystificateurs, les gypsies ou bohémiennes possèdent seules encore le privilége de tirer l'horoscope des enfants et de conter aux gens leur bonne aventure; privilége qu'elles partagent néanmoins avec bon nombre de vieilles femmes que l'on nomme communément *spae wifcs*, et qui, sans être comme les premières d'origine asiatique, n'en possèdent pas moins tous les secrets de l'horoscopie et de la chiromancie. Aussi, c'est principalement d'après l'inspection des mains, celle des lignes qui les traversent en tous sens et qui y serpentent si capricieusement que les unes et les autres prophétisent encore aujourd'hui l'avenir de ceux qui les consultent.

Mais sur cette terre classique des croyances populaires, chez un peuple qui joint au fanatisme religieux des sectaires la foi la plus robuste pour les superstitions de tout genre, on peut bien penser que l'art de la divination est encore pratiqué de bien d'autres manières. Cependant, les méthodes dont on

fait le plus de cas en Ecosse, et qui sont par conséquent le plus en usage, sont celles qui ont pour but de faire connaître aux jeunes filles la chose qui les occupe le plus au monde, l'époque de leur mariage et le nom de l'époux que le ciel leur destine. Trouver cet époux, voilà le but où tendent tous leurs vœux et tous leurs désirs. On s'imaginera facilement que cette *chasse aux maris*, dont ces belles insulaires connaissent si parfaitement toutes les ruses et toutes les finesses, ne se fait pas toujours sans de fort grands périls pour leur vertu; aussi les nombreux *mécomptes* qu'elles éprouvent fournissent-ils annuellement le sujet de bien des histoires *intéressantes* aux romanciers des trois royaumes.

Il y a quelques jours de l'année plus favorables que d'autres aux opérations divinatoires que nous allons raconter, et la veillée de la Toussaint, que les Ecossais nomment *halloween*, est généralement considérée par eux comme celle qui offre le plus de chance de succès. C'est, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, dans cette nuit mystérieuse que les elfes, les fées et les lutins de toute espèce se rassemblent par myriades pour danser et folâtrer sur la bruyère des coteaux. C'est aussi dans cette même nuit que l'on se réunit dans toutes les fermes et les chaumières pour célébrer l'halloween (1). Les filles et les garçons viennent à ces veillées dans leurs plus beaux atours, afin d'essayer ensemble les différentes espèces de divination qui s'y pratiquent ordinairement.

La première des cérémonies mystérieuses qu'accomplissent ensemble les jeunes filles et les garçons qui désirent connaître quand et avec qui ils se marieront est celle-ci : Deux d'entre eux sortent de la maison les yeux fermés, en se tenant par la main, et se rendent dans le jardin, où chacun doit arracher le premier chou qu'il rencontre (2). La grosseur, la petitesse et la forme de la plante arrachée indique la taille, etc., du mari ou de la femme qu'on aura. On considère comme

(1) Voyez sur les diverses cérémonies de l'halloween-night le poëme de Burns sur ce sujet, t. III, p. 101 de l'édition du docteur Currie.

(2) Comme il n'y a presque jamais que des choux dans les jardins des paysans écossais, il n'est guère possible de se tromper.

un signe de bonne fortune *(tocher)* lorsqu'il reste de la terre *(yrd)* attachée au pied du chou. L'état dans lequel on trouve le cœur de la plante *(custoc)* annonce indubitablement les dispositions d'esprit et le caractère du grand objet en question. Enfin, on place les tiges *(runts)* au-dessus de la porte de la maison, et les noms de baptême des personnes que le hasard y amène les premières sont ceux que doivent porter le futur ou la future avec lesquels on s'unira un jour (1).

Les mêmes personnes se rendent ensuite dans la grange et arrachent, l'une après l'autre, trois brins *(stalks)* ou tuyaux d'avoine des gerbes qui y sont entassées. Si, par malheur, le troisième brin n'a pas d'épi, on peut être certain que celle qu'on doit épouser n'entrera pas en état de virginité dans le lit nuptial (2).

Parmi les différentes espèces de divinations auxquelles les Ecossaises ont recours pour connaître la personne qu'elles doivent épouser, nous citerons la suivante, comme étant celle dont le résultat leur paraît le plus certain. Cette cérémonie, qui doit être entourée du plus profond mystère, se pratique également pendant la veillée de la Toussaint. La jeune curieuse doit s'échapper de la maison seule et sans bruit, et se rendre au *kiln* (3). Arrivée dans cet endroit, elle jette dans la gueule du four *(kiln-pot)* un peloton de laine bleue, dont elle retient le bout, et fait ensuite un nouveau peloton en dévidant l'ancien. Quand cette opération est presque terminée, la jeune fille sent ordinairement comme une main inconnue qui semble retenir le fil! elle demande alors : « *Who haud?* » Qui retient? et reçoit du fond du four une réponse qui lui apprend le nom de baptême ou le surnom de son futur.

Non-seulement la jeune fille peut apprendre ainsi le nom qu'elle désire tant connaître, mais elle peut encore voir la figure de son futur en se plaçant devant une glace et en pra-

(1) *Halloveen*, pag. 102.
(2) « Will not come to the marriage bed but a maid. » *Id.*, p. 103.
(3) *Kiln*, four dans le genre de ceux où l'on fait la chaux, au-dessus duquel on étend le blé pour le faire sécher.

tiquant certaines cérémonies bien connues de toutes celles qui désirent se marier (1).

Il y a, pour parvenir au même but, un autre moyen, plus dangereux peut-être, mais non moins certain que le premier; c'est de se rendre d'abord dans une grange, dont on ouvre les deux portes opposées (2), il vaut même mieux, si l'on peut, les enlever tout-à-fait de leurs gonds, de crainte que l'esprit que l'on doit invoquer ne les ferme, et ne vous joue quelques mauvais tours. On prend ensuite un de ces instruments qui servent à vanner le blé, et, après s'être tourné du côté d'où vient le vent, on imite par trois fois tous les gestes et toutes les attitudes du vanneur; à la troisième, une apparition, ayant la taille et la figure de la personne qu'on doit épouser, se montrera à la porte qui est du côté du vent, traverse ensuite la grange et sort par l'autre porte (3).

On pourrait supposer, avec quelque apparence de raison, qu'à l'aide de recettes aussi simples et sans doute aussi infaillibles que celles dont nous venons de parler, il n'y a pas en Ecosse une jeune fille qui ne puisse savoir à point nommé le jour de son mariage et le nom de l'époux qui lui est destiné. Mais l'oracle, quoique consulté suivant toutes les règles de la divination, ne répond pas toujours juste aux nombreuses demandes qui lui sont adressées dans les veillées mystérieuses de la Toussaint. Combien de filles, après avoir, pendant trente années consécutives, célébré avec la plus scrupuleuse exactitude toutes les cérémonies que nous venons de décrire

(1) On se place la nuit devant un miroir, ayant à côté de soi une chandelle allumée, et l'on mange une pomme en se regardant dans la glace. Si l'on fait bien attention, on apercevra par dessus son épaule la figure de la personne qui nous est destinée.

(2) Les granges, en Ecosse, ont deux portes qu'on ouvre pour faciliter l'action de vanner le blé.

(3) On peut se rendre, pour le même objet, au bord d'un ruisseau qui coule vers le Midi, à l'endroit où trois propriétés se joignent. On trempe d'abord dans le courant la manche gauche de sa chemise. On rentre ensuite et on va se coucher, après avoir eu soin de placer sur une chaise devant le feu la manche de la chemise mouillée. Si l'on peut rester éveillé, on verra, sur le minuit, une apparition ayant la plus exacte ressemblance avec la personne qu'on doit épouser, venir tourner la manche mouillée pour la faire sécher de l'autre côté.

et bien d'autres encore que nous ne citerons pas, dont la beauté se flétrit sans avoir vu se réaliser les rêves d'hymen et de bonheur dont les avaient bercées si longtemps les illusions d'un art trompeur, ou peut-être encore celles que savent créer chez nous ces êtres malins qui se jouent de nos faiblesses, ces sylphes légers qui murmurent en riant à l'oreille de la jeune fille endormie le nom de celui qu'elle voudrait pouvoir appeler son époux :

Airy tongues that syllab's man's name (1).

Les jeunes filles d'Ecosse pratiquent encore, sans le savoir, la scyphomancie des anciens Egyptiens, lorsqu'elles cherchent leur amant parmi les figures que laissent au fond d'une tasse de thé les feuilles de la plante asiatique. Cette manière de deviner est la même que celle qui se pratique en France, en Allemagne et dans d'autres parties de l'Europe, par le marc du café, qu'après quelques préparatifs on verse dans une assiette bien séchée au feu, où ce marc laisse diverses figures, telles que ronds, carrés, croix, lignes qui sont toutes très-significatives pour l'œil exercé du divinateur.

On pense bien que les belles calvinistes de l'ancienne Calédonie ne sont pas les seules en Europe qui ont recours à des moyens surnaturels pour obtenir une interprétation favorable des rêves amoureux du jeune âge. Mais les incantations mystérieuses par lesquelles elles invoquent les esprits et provoquent des apparitions, répugneraient à la conscience plus timorée des filles catholiques de la Bretagne. Cependant, au temps où les vagues désirs agitent si souvent leurs cœurs encore novices, on voit les jolies penères de la vieille Armorique (2) prêter une oreille attentive au chant du coucou, dont la répétition leur annonce l'année de leur mariage. On les voit également visiter avec soin tous les feux qu'on allume la

(1) « Voix aériennes qui murmurent des noms d'homme. » *Shakespeare.*
(2) *Penères*, mot breton qui signifie jeunes filles.

eille de la Saint-Jean. Heureuse aussi celle qui passe, sans apercevoir, sous la couronne d'un mai ; car elle peut compter que l'année ne s'écoulera pas sans avoir vu ses fiançailles.

Près du village de Gelles, dans les montagnes d'Auvergne et dans un lieu où s'élevaient probablement autrefois trois croix (comme semble l'indiquer le nom de *Tra Cros*, qu'il porte encore), il existe un bloc de lave, ébauche grossière d'une figure humaine, que l'on dit avoir été jadis élevé en l'honneur de saint Faustin, et que l'on nomme en patois *saint Fousti de tra cros* (saint Faustin des trois croix). Cette statue informe est placée sur le bord du chemin par lequel passent chaque jour les nombreuses caravanes de jeunes montagnardes qui vont en pèlerinage à Notre-Dame-d'Orcival. Chacune d'elles ne manque jamais de déposer aux pieds du saint une légère offrande, accompagnée d'une courte, mais fervente prière, pour obtenir un bon mari.

Les jeunes filles de la Marche croient qu'à certains jours de l'année, et après quelques cérémonies mystérieuses, elles pourront voir dans le cristal de la rivière la figure de leur amant. Cette croyance existe également en Auvergne.

On retrouve en Allemagne la plupart des superstitions de l'Ecosse et tous les mystères de l'Halloween-Night. Les jeunes Allemandes, non moins curieuses que les Ecossaises de connaître leurs futurs époux, emploient pour y parvenir les secrets les plus condamnables de la nécromancie et de la sorcellerie. C'est une croyance presque générale que la veille de la Saint-André, de la Saint-Thomas, de Noël et du nouvel an, les filles peuvent évoquer et voir leurs amants futurs. Il faut, pour cela, dresser une table à deux couverts, mais sans y mettre de fourchettes ; l'amant viendra, et on conservera soigneusement ce qu'il aura laissé en partant, car il reviendra voir celle qui possède ces objets et l'aimera tendrement ; mais il faut bien se garder de les lui remettre jamais sous les yeux, parce qu'ils lui rappelleraient le mal qu'il a souffert pendant la nuit où il était placé sous l'influence d'une puissance surhumaine ; le charme se rompt, et il en résulte presque toujours les plus

grands malheurs (1). On raconte que la femme d'un receveur des tailles de Saalfold, en Thuringe, ayant conçu pour un clerc de son mari une passion secrète, voulut le gagner par enchantement, et, ayant fait cuire un pain, elle y mit deux couteaux en croix, la veille de Noël, à minuit, tout en marmottant quelques mots magiques. Aussitôt le clerc, réveillé en sursaut, entre tout nu dans la chambre, se met à table en regardant la femme d'un œil farouche. Au moment où celle-ci, effrayée de cette apparition, se levait pour s'enfuir, il tira les deux couteaux du pain, les lui lança, et faillit la blesser grièvement, après quoi, il vint se remettre à table. Le clerc raconta le lendemain aux gens de la maison qu'il voudrait bien connaître la femme qui l'avait tant tourmenté la nuit précédente; qu'il était fatigué au-delà de toute expression, et qu'on l'avait entraîné malgré s[illegible]ce, et en dépit de toutes ses prières (2).

Bræuner rapporte qu'à Cobo[illegible]s demoiselles nobles ayant mis [illegible] pendant l[illegible]portion de neuf mets différent[illegible]ent, à m[illegible]autour de laquelle ell[illegible] Tous leur[illegible]en-suite, armés cha[illegible]eau, et v[illegible]-près d'elles. Les je[illegible]rayées, s'[illegible] d'eux, saisissant so[illegible] lança à so[illegible] ramassa. Une autre fo[illegible]s amants [illegible] mort en per[illegible]qui se[illegible]int dép[illegible] aux pieds d[illegible]es imp[illegible] heureuse n[illegible] l'ann[illegible]

Il y a en A[illegible]les se[illegible] voir leurs am[illegible]onge[illegible] très-bonne heu[illegible]fen[illegible] de se faire donne[illegible] petit morceau de l[illegible] droit et vont se pro[illegible]

(1) *Tradition orale.*—Eras[illegible] sagen.
(2) Prætorius, *Weihnachts fr*[illegible]
(3) Bræuner, *Curiosit.*, 97.

veille de la Saint-Jean. Heureuse aussi celle qui passe, sans l'apercevoir, sous la couronne d'un mai ; car elle peut compter que l'année ne s'écoulera pas sans avoir vu ses fiançailles.

Près du village de Gelles, dans les montagnes d'Auvergne et dans un lieu où s'élevaient probablement autrefois trois croix (comme semble l'indiquer le nom de *Tra Cros*, qu'il porte encore), il existe un bloc de lave, ébauche grossière d'une figure humaine, que l'on dit avoir été jadis élevé en l'honneur de saint Faustin, et que l'on nomme en patois *saint Fousti de tra cros* (saint Faustin des trois croix). Cette statue informe est placée sur le bord du chemin par lequel passent chaque jour les nombreuses caravanes de jeunes montagnardes qui vont en pélerinage à Notre-Dame-d'Orcival. Chacune d'elles ne manque jamais de déposer aux pieds du saint une légère offrande, accompagnée d'une courte, mais fervente prière, pour obtenir un bon mari.

Les jeunes filles de la Marche croient qu'à certains jours de l'année, et après quelques cérémonies mystérieuses, elles pourront voir dans le cristal de la rivière la figure de leur amant. Cette croyance existe également en Auvergne.

On retrouve en Allemagne la plupart des superstitions de l'Ecosse et tous les mystères de l'Halloween-Night. Les jeunes Allemandes, non moins curieuses que les Ecossaises de connaître leurs futurs époux, emploient pour y parvenir les secrets les plus condamnables de la nécromancie et de la sorcellerie. C'est une croyance presque générale que la veille de la Saint-André, de la Saint-Thomas, de Noël et du nouvel an, les filles peuvent évoquer et voir leurs amants futurs. Il faut, pour cela, dresser une table à deux couverts, mais sans y mettre de fourchettes ; l'amant viendra, et on conservera soigneusement ce qu'il aura laissé en partant, car il reviendra voir celle qui possède ces objets et l'aimera tendrement ; mais il faut bien se garder de les lui remettre jamais sous les yeux, parce qu'ils lui rappelleraient le mal qu'il a souffert pendant la nuit où il était placé sous l'influence d'une puissance surhumaine ; le charme se rompt, et il en résulte presque toujours les plus

grands malheurs (1). On raconte que la femme d'un receveur des tailles de Saalfold, en Thuringe, ayant conçu pour un clerc de son mari une passion secrète, voulut le gagner par enchantement, et, ayant fait cuire un pain, elle y mit deux couteaux en croix, la veille de Noël, à minuit, tout en marmottant quelques mots magiques. Aussitôt le clerc, réveillé en sursaut, entre tout nu dans la chambre, se met à table en regardant la femme d'un œil farouche. Au moment où celle-ci, effrayée de cette apparition, se levait pour s'enfuir, il tira les deux couteaux du pain, les lui lança, et faillit la blesser grièvement, après quoi, il vint se remettre à table. Le clerc raconta le lendemain aux gens de la maison qu'il voudrait bien connaître la femme qui l'avait tant tourmenté la nuit précédente; qu'il était fatigué au-delà de toute expression, et qu'on l'avait entraîné malgré sa résistance, et en dépit de toutes ses prières (2).

Bræuner rapporte qu'à Cobourg, quelques demoiselles nobles ayant mis de côté, pendant le repas, une portion de neuf mets différents, les servirent, à minuit, sur une table autour de laquelle elles s'assirent. Tous leurs amoureux vinrent ensuite, armés chacun d'un couteau, et voulurent se placer auprès d'elles. Les jeunes filles, effrayées, s'enfuirent; mais l'un d'eux, saisissant son couteau, le lança à son amante, qui le ramassa. Une autre fois, au lieu des amants invités, ce fut la mort en personne qui se présenta et vint déposer son sablier aux pieds d'une de ces imprudentes jeunes personnes; la malheureuse ne passa pas l'année (3).

Il y a en Allemagne des servantes superstitieuses qui, pour voir leurs amoureux en songe, achètent le jour de Noël, de très-bonne heure, pour un pfening de pain blanc, et ont soin de se faire donner le bout du pain ; elles coupent ensuite un petit morceau de la croûte, se l'attachent au-dessous du bras droit et vont se promener pendant toute la journée. Le soir,

(1) *Tradition orale.*—Erasme franc. Hæll proteus. — Grimm, Deutsch sagen.
(2) Prætorius, *Weihnachts fratzen*, prop. 53.
(3) Bræuner, *Curiosit.*, 97.

lorsqu'elles se couchent, elles le placent sous leur tête en invitant leur amant à venir le partager. Il arrive ordinairement qu'à minuit une partie de cette croûte de pain a été mangée, et le matin, de bonne heure, elles peuvent s'assurer par là que leur amant les épousera dans le courant de l'année; mais il leur reste peu d'espoir si le pain n'a pas été touché (1).

Voici une autre cérémonie qui a beaucoup de rapport avec celle du *Kiln* que nous avons déjà racontée. Une jeune fille prend une vieille clef et un peloton de fil, attache fortement le fil à la clef et arrête le peloton par un nœud, afin qu'il ne se déroule pas plus de fil qu'elle n'en a elle-même déroulé; c'est ordinairement d'une aune à six; elle jette ensuite ce peloton par la fenêtre, et, le tenant suspendu, elle le fait osciller de droite à gauche le long des parois extérieures en disant : « Ecoutez! écoutez! » Elle croit alors entendre une voix dans la direction du pays ou de l'endroit où elle doit se marier et habiter. D'autres mettent la main hors de la porte, et, quand elles la retirent, elles prétendent y avoir quelques cheveux de leurs amants futurs (2).

L'histoire suivante n'est pas la moins plaisante de toutes celles que des auteurs fort graves n'ont pas dédaigné de raconter :

A Cobourg, à la veillée de Noël, plusieurs filles, après avoir coupé le jour précédent de neuf espèces de bois, s'étaient réunies dans la chambre de l'une d'elles, dans le but de connaître leurs futurs époux. Elles allumèrent un grand feu, et dès que minuit fut sonné, la plus hardie se déshabilla, jeta sa chemise à la porte, et, s'asseyant devant le feu, elle demanda à haute voix que l'homme qu'elle devait épouser se montra et lui renvoya sa chemise. Un instant après, sa chemise lui fut jetée par une main inconnue, et elle aperçut la figure de celui qui l'avait lancée; elle se rapportait parfaitement, d'après la description qu'elle en fit aussitôt, avec celle de l'homme qu'elle épousa dans la suite. Les autres filles, encouragées par ce succès, se

(1) Prætorius, lieu cité, nos 60, 61, 62.
(2) *Ibid.*

déshabillèrent aussi ; mais elles firent la faute de jeter leurs chemises roulées en tas, ce qui dérouta complétement les esprits. Ils entrèrent dans une grande colère, et se mirent à faire un tel vacarme, que ces jeunes filles, toutes tremblantes, furent se blottir dans leur lit jusqu'au jour; elles trouvèrent le matin leurs chemises à la porte, déchirées en mille lambeaux (1).

C'est à Jean Prætorius, auteur très-érudit et homme fort estimable, qui écrivait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, que nous devons la conservation de toutes ces vieilles histoires, que son penchant pour les traditions et les superstitions lui a fait rechercher dans la société de son temps, et recueillir dans plusieurs ouvrages volumineux, qui renferment toutes les anciennes traditions qui ont cours sur les bords de l'Elbe et de la Saale, parmi le peuple des territoires de Magdebourg et de l'Altmark. Nous avons puisé à cette mine féconde, que beaucoup d'écrivains ont exploitée avant nous, sans citer le bon Prætorius, qui mérite cependant bien cette marque de reconnaissance de la part de ceux auxquels il a fourni, pour leurs ouvrages, des documents qui seraient, sans lui, complétement oubliés.

Nous ne pouvons mieux terminer ce qui nous reste à dire sur la divination, qu'en parlant de la cartomancie, qui est l'art de tirer les cartes (2). Malgré la frivolité du sujet, il y en a peu qui ait autant occupé les savants que l'origine des cartes à jouer. L'abbé Legendre en attribue l'invention aux Lydiens. Court de Gibelin, dans son *Monde primitif* (3), en fait honneur aux Egyptiens, et les explique à la manière des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il existait chez les anciens un jeu qui se jouait avec des tableaux figurés *(tabulæ sigillatæ)*, comme le jeu de l'oie des Athéniens, mais

(1) *Prætorius*, lieu cité, n° 62.

(2) Cartomancie, du grec *kartos* et *manteia*, *divination*, l'art de tirer les cartes, d'où *cartomancien*, vulgairement tireur de cartes.

(3) Cet ouvrage, prôné par les philosophes qui ne le comprenaient pas mieux que le reste du public, présente un ensemble de combinaisons arbitraires et ridicules. Un savant l'a comparé à l'ouvrage de Postel, intitulé : *La clef des choses cachées depuis le commencement du monde.*

qui ne représentaient pas les mêmes figures que nous voyons sur nos jeux de piquet (1). Les cartes étaient connues en France, en Angleterre et dans le reste de l'Europe vers la fin du XIVe siècle. Les uns croient qu'elles prirent naissance en Allemagne, vers l'an 1300; d'autres veulent que ce soit en Espagne, vers 1330; d'autres enfin veulent que ce soit en Italie, à une époque bien antérieure.

Quoi qu'il en soit, il paraît que l'on ne connaissait pas en France, avant 1750, l'art de tirer les cartes. Les personnes qui s'en avisèrent les premières les faisaient tirer une à une, ce qui n'était qu'une imitation de la manière de *faire le livre* des Orientaux, ou de celui de chercher les oracles dans les ouvrages d'Homère et de Virgile, et de ce qu'on nomma depuis le sort des saints.

Ce fut, dit-on, un cartomancien célèbre nommé Etteilla qui publia, en 1757, le premier traité complet sur l'art de tirer les cartes, qu'il intitula du nom de *Tarots* ou *Tharoth*, et dont il faisait remonter l'origine aux premiers Egyptiens. Mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve.

Il était réservé au XIXe siècle, qui est le siècle par excellence, le siècle des lumières, de compter au nombre des grands talents dont il s'enorgueillit à juste titre, la célèbre devineresse qui a porté au plus haut point de perfection l'art de tirer les cartes, et surtout l'art plus précieux encore de gagner beaucoup d'argent en disant la bonne aventure. Les Pythonisses des siècles précédents habitaient d'ordinaire dans Paris la cour des miracles ou quelques galetas de la cité; mais, de nos jours, mademoiselle Le Normand a reçu la cour et la ville sous les lambris dorés de son bel appartement de la rue de Tournon. C'est là que, pendant quarante ans, elle fut consultée chaque jour par une foule de dames et bon nombre d'hommes,

(1) Ces figures datent du temps de Charles VII. *Argine*, c'est Marie d'Anjou, épouse de ce monarque; *Rachel*, Agnès Sorel; *Pallas* représente la valeureuse Jeanne-d'Arc, et *Judith*, Isabeau de Bavière. *David*, persécuté par son père Saül, attaqué par son fils Absalon, représente Charles VII déshérité et proscrit par Charles VI, reprenant ses Etats à main armée, et tourmenté depuis par son fils.

tant de la haute que de la moyenne classe; elle faisait aux premiers le *grand jeu* pour un louis et aux seconds le *petit jeu* pour six francs; elle avait même encore pour les plus curieux les *Tarots* et le marc de café. Longtemps honorée de la confiance de l'impératrice Joséphine, elle joua un grand rôle dans cette cour impériale, où l'on rencontrait tant de gens qui jetaient volontiers un voile épais sur le passé, mais qui n'étaient pas sans inquiétude pour l'avenir. Cette puissance cabalistique figura même, depuis la Restauration, au congrès d'Aix-la-Chapelle, où elle fut très-bien accueillie de l'empereur Alexandre et des autres membres de la sainte alliance. Enfin, nous croyons qu'on ne pourrait, sans injustice, refuser une place distinguée parmi les illustrations de notre époque à une personne non moins remarquable comme prophétesse que comme femme de lettres, qui a surpassé dans l'art de faire des dupes, non-seulement les disciples les plus adroits de Mesmer, de Gall, de Spurzheim et de Puységur, mais peut-être même encore le grand diplomate auquel nous devons cette maxime si souvent mise en usage par les puissants du jour : « *Que la parole n'avait été accordée à l'homme que pour déguiser sa pensée.* »

CHAPITRE V.

De la Baguette divinatoire.

> « E pur si muove. »
> Et pourtant elle tourne.
> GALILÉE.

De toutes les espèces de divination, la Rabdomancie ou l'art de deviner au moyen des baguettes, est celle qui a été le plus en usage dans les temps modernes. Les savants des deux derniers siècles sont tellement partagés sur le plus ou moins de confiance que l'on peut accorder à ce moyen divinatoire, que nous croyons devoir entrer à ce sujet dans quelques détails,

où nous tâcherons d'exprimer notre sentiment d'une manière impartiale sur ce chapitre important des croyances populaires.

La baguette, le bâton, le sceptre furent de tout temps chez les hommes les marques du pouvoir. Ainsi que le sceptre est encore l'emblème de la royauté, ainsi la baguette fut toujours celui d'une puissance occulte mystérieuse. Les mages des Perses (1), les bracmanes de l'Inde (2), les magiciens de Pharaon (3), les augures romains et les nécromans du moyen-âge, portèrent une baguette comme signe de leurs attributions religieuses ou magiques. C'était au moyen d'une baguette que les dieux et les déesses opéraient jadis les nombreuses métamorphoses, dont les poètes nous ont raconté l'histoire; et c'est encore avec une baguette que les fées, les enchanteurs et les magiciens ont opéré depuis de non moins merveilleuses transformations. C'est toujours aussi une baguette à la main que, chez tous les peuples, les devins ont évoqué les puissances et consulté l'avenir.

« Ce serait, dit Bayle, une matière à recherches métaphysiques que cette affectation du bâton; car l'ancien proverbe *virgula domini*, notre phrase commune, *le tour du bâton;* et ce que les joueurs de gobelets disent à tout coup : « *Par la vertu de ma petite baguette*, » semblent tirer leur origine de l'usage fréquent que la tradition commune donne au bâton dans les sortiléges (4). »

On ne saurait douter, d'après les paroles d'un des prophètes, que les Juifs ne se servissent d'une baguette ou d'un bâton pour consulter les faux dieux et recevoir leurs oracles : « Populus meus in ligno suo interrogavit, et Baculus ejus annuntiaverit ei (5). » Par ces mots : « Mon peuple a consulté du bois, » beaucoup ont entendu une statue, une idole, et nous sommes d'avis qu'on ne peut guère entendre ce passage autrement;

(1) Strabon, liv. v.
(2) Philostrate, *Vie d'Apollonius*, liv. III.
(3) Exode.
(4) *Dict. hist.*, t. I, p. 5, remarque B.
(5) *Osée*, chap. IV, vers. 12.

mais la réponse est venue *du bâton*, qui n'était autre, suivant saint Jérôme (1), que la baguette de myrthe, dont les Juifs se servaient pour deviner, pratique qu'ils nommaient la rabdomancie, et que le peuple hébreu avait appris des mages et des devins de Chaldée, pendant sa captivité à Babylone.

Le passage de Maimonides dans lequel il décrit la manière dont les Juifs se servaient de la baguette divinatoire, ne peut laisser aucun doute sur le sens du passage du prophète, et ne fait que corroborer l'opinion de saint Jérôme. Le savant docteur, après avoir dit que celui qui userait des pratiques de Python, ou de quelque devin que ce soit, s'il le fait avec connaissance de cause, mérite d'être excommunié, se demande quelle est cette pratique de Python? « Il y en a une, dit-il, qui consiste à offrir un certain parfum, à remuer dans la main une baguette de myrthe, et à prononcer quelques paroles. Ensuite, celui qui tient la baguette se baisse comme s'il voulait consulter quelqu'un qui fut sous terre, et qui lui répondit d'une voix si basse, qu'il peut seulement comprendre en esprit les réponses, sans rien ouïr de distinct (2). »

Maimonides est encore plus explicite dans le passage suivant : « Il y en a, dit-il, qui devinent de cette manière. Ils prennent un bâton à la main, et en frappent la terre jusqu'à ce qu'ils connaissent ce qu'ils souhaitent. C'est de cette pratique que le prophète a dit : « Mon peuple a consulté son bois, afin que le bâton lui indique ce qu'il désire (3). »

Il reste donc bien prouvé que la baguette divinatoire était connue des Juifs, et qu'ils s'en servaient de la même manière que les rabdomanciens modernes.

Il paraîtrait, d'après un passage d'Ezéchiel, que les Chaldéens et les Babyloniens employaient des flèches au lieu de baguettes, ou plutôt qu'ils se servaient indifféremment de flèches et de baguettes pour deviner. On lit dans ce prophète

(1) Les Septante, saint Cyrille, Théodoret et le savant Maimonides partagent l'opinion de saint Jérôme à cet égard.
(2) *Traité de l'idolâtrie*, chap. VI.
(3) *Id.*, chap. II.

que Nabuchodonosor mêla ses flèches pour savoir s'il devait porter les armes contre Jérusalem.

Les Arabes, voisins de la Chaldée, ne se servaient autrefois que de simples bâtons dans leurs divinations, tandis que les Turcs, les Indiens et les autres Orientaux, ont continué jusqu'à ce jour à se servir des flèches, ainsi que nous l'avons déjà rapporté en décrivant la manière de *faire le livre*. Un historien qui a observé avec soin les pratiques dont les Chinois se servent pour deviner, rapporte que la plupart le font au moyen de morceaux de bois, disposés de différentes manières (1). Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les habitants de la nouvelle Zélande emploient encore aujourd'hui la divination par les flèches pour connaître le bon ou le mauvais succès de leurs expéditions guerrières, ainsi que le pratiquait, il y a plus de vingt-quatre siècles, le puissant roi de Babylone. Comment ne pas être frappé de cette conformité de doctrines et ne pas y reconnaître une communauté d'origine, qui nous paraît, du reste, fort difficile à contester?

On ignorait l'origine du *lituus*, dont Romulus fit usage pour le partage des régions, lorsqu'il bâtit Rome (2). C'était, comme le disent Auln-Gelle et Macrobe, une baguette recourbée dans l'endroit le plus fort et le plus épais, dont les augures se servirent constamment depuis dans leurs cérémonies (3).

Saint Chrysostôme, en parlant des superstitions des Grecs, fait mention de celles qui avaient lieu par la baguette (4); et nous savons que les devins de l'île de Mytilène se servaient d'une baguette de tamarin, plante à laquelle ils croyaient qu'Apollon avait attaché une vertu divinatoire.

Les Perses employaient dans leurs sacrifices de petits faisceaux de bruyère; tandis que les victimes cuisaient sur des

(1) Gonzalès de Mendoza, *Hist. chin.*, liv. II, chap. IV.

(2) Cicér., *De divin.*, lib. I.

(3) « Lituus est virgo brevis, et parte qua robustior est incurva, quà augures utuntur. » Aulu-Gelle, VI, 8. — Macrobe, V, 8.

(4) Dans la chaîne des Pères grecs sur Jérémie, les passages de plusieurs auteurs anciens viennent à l'appui de ce que dit saint Chrysostôme à cet égard.

fagots de branches de myrthe et de laurier, ils donnaient les réponses que leur indiquait le mouvement des bruyères qu'ils tenaient à la main.

Cette prétention à la connaissance de l'avenir remonte à la plus haute antiquité. Hérodote en parle expressément (1), et rapporte que les Scythes avaient des devins qui prédisaient l'avenir au moyen de petites baguettes de saules, pratique qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Les Alains, peuple de race scythique, devinaient aussi avec des baguettes d'osier (2). Cette coutume leur était commune avec les Illyriens et les peuples slaves. Saxo rapporte que la divination par la baguette était fort en usage parmi les Russes et les Frisons longtemps avant leur conversion au christianisme (3).

Cette manière de deviner paraît fort ancienne chez les Germains, car Tacite nous apprend qu'ils se servaient ordinairement, pour connaître l'avenir, d'une baguette coupée à un arbre fruitier, qu'ils divisaient en plusieurs parties, sur lesquelles ils faisaient des marques particulières (4). Cette coutume s'est conservée longtemps, et Adam de Brême, qui écrivait vers la fin du XIe siècle, la décrit toute entière de la même manière que Tacite. Il paraît que la baguette était également employée en France, depuis bien des siècles, dans les pratiques divinatoires, puisque les conciles d'Auxerre, d'Orléans, ainsi que le troisième de Latran, qui eut lieu en 1179, proscrivirent les sorts faits avec du bois, pour découvrir les voleurs, ce que Juret, Lindenbruck (5) et Du Cange expliquent par la rabdomancie.

Nous pensons donc avoir établi d'une manière bien précise et au moyen d'autorités incontestables que la baguette divi-

(1) Lib. IV.

(2) *Ammien marcell.*, lib. XXXI, p. 21.

(3) Lib. XXIV.

(4) « Auspicia sortes que ut qui maxime observant. Sortium consuetudo simplex; virgam frugiferum arbori decisam in circulos amputant, eosque notis quibusdam discretos super candidam vestem temerè ac fortuito spargunt, etc. » — De moribus germanorum.

(5) Erpoldus, qu'on confond souvent avec ses fils Frédéric et Henri,

natoire était en usage chez les peuples les plus anciens, et que l'on s'en servait même en France avant le XIe siècle pour découvrir les voleurs et les choses cachées (1). La baguette, telle que s'en servent nos rabdomanciens modernes, paraît avoir été principalement employée chez les peuples du moyen-âge à la recherche des métaux, et tout nous porte à croire que les Allemands sont les premiers qui s'en soient servis pour cet usage. Nous pensons aussi à cet égard, comme un savant écrivain qui a jeté un grand jour sur ce sujet (2), que l'on doit attribuer les premières idées des peuples de l'Allemagne sur l'usage de la baguette au culte particulier que les anciens Germains rendaient à Mercure (3), porteur du caducée d'or, auquel on attribuait un pouvoir magique. Une chose qui prouve clairement que les Allemands ont dû attacher aux premières baguettes dont ils se sont servis une idée de ressemblance avec celle de Mercure, c'est que les auteurs allemands les plus anciens, comme les plus modernes, nomment la baguette dont on se servait de leur temps pour chercher les métaux : « *Virga mercurialis* (4). » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on l'employa en premier lieu pour chercher de l'or, d'où lui est venu le nom de *virga aurifera* (5), *virga ad scrutandum aurum* (6), ainsi que son nom populaire de *gold-ruthe*, baguette d'or. On s'en servit ensuite pour chercher l'argent (7), puis pour toute espèce de métaux, à la recherche desquels on employait des baguettes de métal ou de diverses espèces de bois, suivant le métal qu'on désirait trouver (8).

(1) Les passages des auteurs que nous venons de citer pour prouver l'ancienneté de la baguette étaient sans doute inconnus à l'auteur d'un article sur la baguette divinatoire, inséré dans le *Dict. pitt. d'histoire naturelle*, qui affirme qu'il n'en est fait aucune mention dans les auteurs qui précèdent le XIe siècle. On est maintenant à même de juger de la vérité de cette assertion.

(2) Le père Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*.

(3) Tacit., *De mor. germ.*

(4) Willenius. — Kirkmayer, *Philosophia metallica* — et Froman *de scinatione*, ne l'appellent pas autrement.

(5) Le père Kircher.

(6) Sperling, *Atton.*

(7) Voyez Fludd, Scott, Conrad.

(8) On n'emploie guère encore la baguette en Allemagne que pour cher-

En Bohême, en Silésie, en Moravie, la baguette dont on se sert pour découvrir les métaux est en coudrier, et n'est employée qu'à cet usage (1). Il en est de même en Suède et dans tout le Nord (2), où on l'emploie encore très-communément pour le même but. Paracelse et Goclenius n'attribuent à la baguette que la vertu de découvrir les métaux; et il est à remarquer que c'est également la seule que lui attribuent les mineurs ou *métaillers* allemands, qui en ont propagé l'usage dans les pays étrangers, où leur renommée les faisait employer à la recherche des métaux. C'est de cette manière que la baguette divinatoire fut introduite en Angleterre dans le commencement du XVII[e] siècle, pour trouver de nouvelles mines dans le duché de Cornouailles et le comté de Sommerset, et où les mineurs allemands se rendirent célèbres par les découvertes importantes qu'ils y firent (3).

Le secret de ces mineurs fit beaucoup de bruit en Angleterre, et l'académie des sciences, alors nouvellement établie, résolut, en 1666, de faire examiner le fait par des savants. Le célèbre Robert Boyle, un des plus grands et un des plus profonds génies du XVII[e] siècle, porté, en raison de ses talents, à la présidence de l'académie, que sa modestie lui fit refuser, posa lui-même ainsi la question : « Utrum virgula divinatoria adhibeatur ad investigationem venarum propositarum fodinarum; ut si sic, quod id fiat successu? » Après quelques recherches pour la résoudre, le savant académicien avoua modestement qu'il ne savait ce qu'on devait penser de cette difficulté : « Quid de arduo hoc experimento statuendum fit, fateor me etiamnum ignorare (4). » Combien cet aveu modeste de la

cher les métaux, les mines, etc. Aussi la nomme-t-on *ruthe eines berguemans*, la baguette du métailler. Ceux-ci se servent d'une verge de fer pour chercher l'or, de coudrier pour l'argent, de frêne pour le cuivre, de pin pour le plomb et de la tige de laitue pour le fer. Ils prononcent aussi certaines paroles ou prières, telles que l'Evangile de saint Jean (*in principio*); ils choisissent aussi le moment de la pleine lune, et observent d'autres pratiques superstitieuses. Il y a néanmoins de ces hommes qui les ont bannies de leurs opérations.

(1) L'abbé Hirnhaïm, *De typho gentis humani*, cap. VII.
(2) Stengelius, *Mundi Theor.*, cap. XXXVI, part. II.
(3) Childrey, *Hist. nat. d'Anglet.* et le P. Lebrun, t. II, p. 380.
(4) *Tantamina physiolog.*, pag. 134.

part d'un des hommes les plus instruits qu'ait produits l'Angleterre, contraste avec la pédante suffisance de beaucoup de nos savants modernes auxquels il paraît quelquefois moins honteux de débiter cent sottises que de déclarer franchement l'impuissance où ils peuvent se trouver de résoudre des questions dont la solution est souvent au-dessus des connaissances humaines.

Il paraît certain que l'usage de la baguette divinatoire fut également introduit par des ouvriers allemands, il y a environ trois cents ans, dans les mines du Tyrol, d'où il passa en Italie; car on peut conclure du silence que garde Cardan sur ce sujet, qu'il n'y était pas connu de son temps. Posta et Strozzio-Cicogna, qui vinrent après lui et qui en parlent dans leurs ouvrages (1), font entendre que ceux qui se servaient de la baguette ne regardaient point ses effets comme naturels, et ces auteurs sont loin de les considérer eux-mêmes comme le résultat d'un secret de physique. Son usage est généralement répandu aujourd'hui en Italie et en Espagne, et on l'emploie à la recherche des sources, comme à celle des métaux.

On s'est servi longtemps en Flandre d'un petit bâton magique de coudrier, coupé d'un seul coup, lorsque le soleil est dans le signe du bélier, et scellé aux deux bouts avec de la cire d'Espagne, de crainte que la vertu du bois ne s'évaporât. On touchait ensuite avec ce bâton les bras cassés, etc., qui se remettaient, *dit-on*, comme par enchantement (2).

Non-seulement la baguette fut en usage durant le moyen-âge parmi les mineurs d'Allemagne, mais nous trouvons aussi que les Rose-Croix, les confrères alchimistes du grand œuvre, qui cherchèrent si longtemps la pierre philosophale, se servaient également d'une baguette qui pouvait, selon eux, découvrir, par une sympathie merveilleuse, l'or, l'argent et le mercure cachés dans les entrailles de la terre. Il ne paraît pas, néanmoins, qu'il y ait aussi longtemps qu'on l'emploie pour

(1) *Magic. naturel.* — *Theatro univers.*
(2) Borellius, *Centur.* III, *Obs.*, 77.

découvrir les sources; et il ne serait point étonnant que, durant les siècles de ferveur et de mysticité, où tout était rapporté à la religion, on eût pensé que, puisque Moïse s'était servi d'une baguette d'amandier pour faire sortir de l'eau d'un rocher, on pouvait, au moyen de la baguette qui découvrait les métaux, trouver également les sources cachées (1). Ce qui vient à l'appui de cette opinion, qui appartient au père Lebrun, c'est que les peuples chrétiens sont les seuls qui aient employé la baguette à ce dernier usage, et qu'ils se servaient indifféremment d'une baguette d'amandier ou de coudrier (2).

Ce fut encore un Allemand, un astrologue et un philosophe hermétique, qui apporta en France, vers le milieu du XVIIe siècle, l'usage de la baguette pour la découverte des sources. Jean du Châtelet, baron de Beausoleil, et Martine Bertereau, sa femme, vinrent de Hongrie en France, cherchant des mines et se disant possesseurs non-seulement de secrets, mais encore d'instruments merveilleux pour connaître tout ce qui est caché dans les entrailles de la terre (3). Parmi ces instruments, figuraient sept verges métalliques et hydroïques ou hydrauliques, qui servaient à la découverte des eaux et des métaux. Madame Bertereau, qui s'était fait arrêter en Bretagne comme sorcière, et dont le prévôt avait fait saisir les grimoires, n'eut pas grand succès auprès du cardinal de Richelieu, auquel elle présenta un Mémoire en 1641, pour ob-

(1) On trouve encore en Orient une superstition qui se rattache à la baguette de Moïse. C'est celle qui fait frapper avec une baguette magique le ventre d'un animal enflé, pour en faire sortir l'eau qui l'incommode. — *Voyage d'Egypte*, par Monconys, page 240.

(2) « *Utuntur Virga amygdalina aut corylina*, » dit le père Duchâtel. Le père Lebrun pense avec raison que, comme la baguette est fort trompeuse, elle a peut-être fait découvrir des *ossements* dans des endroits où l'on cherchait des métaux, ossements que les uns auront pris pour des reliques, d'autres pour ceux de personnes assassinées; de là s'est formée la croyance que la baguette faisait découvrir les reliques et les meurtriers. Mercure, dieu des voleurs, présidait aux chemins; de là la même croyance à l'égard des chemins perdus. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était nécessaire que Mercure ait présidé à la naissance de ceux qui se livraient à l'art de la baguette.

(3) Le grand compas, la boussole à sept angles, l'astrolabe minéral et le râteau métallique.

tenir la permission de rendre le roi de France le plus riche monarque de l'univers, en faisant connaître les nombreuses mines de toutes sortes de métaux que renfermait son royaume, car cette même année le baron fut renfermé à la Bastille et la baronne à Vincennes.

Ce fut sans doute à la suite de la grande tournée que ces deux charlatans firent dans toute la France que commencèrent les expériences de la baguette, faites sans doute par des personnes que la cupidité ou la curiosité portèrent à chercher le secret de l'astrologue hongrois; « et il arriva, dit le père Lebrun (1), des divers essais que chacun fit selon ses désirs et sa manière de raisonner, ce que saint Augustin a dit des pratiques qu'une trop grande curiosité introduit dans le monde : « Destituées de toute vertu physique avant qu'on en » fasse une règle, elles en acquièrent après qu'on l'a désiré, » et elles réussissent différemment à diverses personnes, se- » lon leurs divers désirs, parce qu'il y a des *causes intelli-* » *gentes et invisibles*, qui profitent de cette occasion pour » séduire les hommes en plusieurs rencontres, après avoir » contenté leur curiosité (2). »

La baguette dont on se servit alors et dont on se sert encore était une petite branche fourchue qui, tenue des deux mains, tourne sur l'eau, sur les métaux et sur plusieurs autres choses qu'on veut découvrir. On emploie indifféremment depuis longtemps des baguettes de toute sorte de bois et même une verge de fer, d'argent, de baleine, etc. Aimar, Bléton et les plus habiles rabdomanciens, ont fait ainsi leurs expériences : « Suivant la manière dont on tient la baguette, elle incline vers la terre, elle remonte ou tourne indifféremment d'un côté ou d'autre (3). »

Le père Lebrun, prêtre de l'Oratoire, homme fort instruit et qui a employé beaucoup de temps et beaucoup d'érudition à la recherche de la baguette, assure qu'elle tourne *sans art*

(1) Tom. II, p. 431.
(2) *De doctrin. Christ.*, lib. II. chap. XXIV.
(3) Le P. Lebrun, t. II, p. 320.

et sans fraude entre les mains de certaines personnes. Il cite, parmi un grand nombre d'expériences dont il a été témoin, celle qui fut faite devant lui par un président du parlement de Grenoble, aussi respectable par sa probité, son esprit et son érudition, que par ses charges et sa qualité, entre les mains duquel la baguette tournait avec force sur des sources (1).

Le même auteur a beaucoup parlé dans ses écrits des diverses expériences du fameux Jacques Aymar, riche fermier du Dauphiné, qui, dans l'année 1688, découvrit d'une manière fort extraordinaire, en présence des magistrats, un vol qui avait été commis (2). Mais la plus célèbre de toutes est celle de la découverte des auteurs du meurtre de Lyon, qu'Aymar poursuivit jusque sur mer au moyen de sa baguette (3). Cependant il est certain, d'un autre côté, qu'à Paris, devant M. le prince de Condé, ainsi que dans d'autres endroits, la baguette qui avait fait des choses si merveilleuses entre les mains de ce même Aymar, et dans celles de beaucoup d'autres personnes, ne tourna ni sur l'eau, ni sur les métaux, ni sur l'endroit où il s'était fait des vols et des meurtres (4).

Néanmoins, on ne peut nier que depuis près de deux siècles des milliers d'expériences faites en France, en Angleterre, en Allemagne et même en Amérique, dont le plus grand nombre a réussi complétement, n'aient certainement prouvé aux gens de bonne foi que la baguette avait servi et servait encore chaque jour à découvrir les sources et les métaux. Les voyages les plus modernes, entrepris dans des régions qui n'avaient pas encore été explorées, nous ont fait connaître que la baguette est également employée avec succès pour la découverte des sources par les plus anciens peuples du monde, par les descendants d'Ismaël dont les mœurs et les usages sont en-

(1) Le père Lebrun, t. II, p. 332.
(2) *Id.*, t. II, p. 351.
(3) On trouvera les détails vraiment extraordinaires de cet événement dans l'*Hist. crit. des pratiques superst.* du P. Lebrun, tom. II, p. 1re, et tom. III, p. 247.
(4) *Id.*, tom. III, pages 126, 127, 338, 339.

core les mêmes que dans le temps des patriarches. On lit dans la relation d'un voyage effectué l'année dernière dans l'Arabie-Heureuse, par ordre du gouvernement anglais, le passage suivant sur la méthode qu'emploient les Arabes pour découvrir les sources cachées :

« Je trouvai, di M. Willested, que les hameaux et presque toutes les villes de l'intérieur du pays d'Oman, doivent leur fertilité à la manière ingénieuse avec laquelle les habitants ont su y conduire de l'eau. Cette manière, autant que je puis le croire, est particulière au pays, et s'exécute au moyen d'un travail et d'une industrie qui appartient plus aux Chinois qu'aux Arabes. La plus grande partie du pays étant privée de cours d'eau à la surface du sol, les Arabes ont cherché dans les lieux élevés les sources qu'ils peuvent recéler. Comment les découvrent-ils? Je ne sais, mais cette recherche paraît confiée à une classe d'hommes particulière, qui parcourt le pays, *comme les sorciers dans le midi de la France, et qui se servent de la baguette du coudrier* (1). »

M. Alcide d'Orbigny nous apprend que les devins des deux sexes qui exercent chez les Patagons les fonctions de prêtres, de prophètes et d'augures, se servent de la baguette divinatoire, au moyen de laquelle ils prétendent voir dans le sein de la terre (2).

Voilà donc une pratique qui est commune à presque toutes les nations de l'ancien et du nouveau monde, et qui produit à peu près partout les mêmes résultats. Nous croyons donc que la plus grande preuve que l'on puisse donner de l'efficacité de la baguette, est l'usage constant que certains peuples en font depuis bien des siècles dans un but d'utilité publique, car il est bien certain, par exemple, que si elle ne servait réellement pas à découvrir les sources cachées sous le sol brûlant de l'Arabie, il y a longtemps que les Arabes auraient eu recours à un autre moyen plus efficace, pour se procurer une des choses qui leur est le plus nécessaire.

(1) De *l'Arabie heureuse et de la pêche des perles dans le golfe Persique*, par le lieutenant Wellested. 1838.
(2) *Voyage pitt. dans les deux Amériques*, page 286.

Cependant, il est des gens qui se sont mis sur le pied de nier et de traiter de folie tout ce qui dérange leurs idées, ce qui est bien certainement le plus court moyen de se tirer d'affaire. C'était de ces sortes de gens dont Cicéron voulait parler, lorsqu'il disait des sceptiques de son temps : « Difficultas laborque sciendi disertam negligentiam. Malunt enin disserrre nihil esse in auspiciis, quam quid sit ediscere (1). » D'autant plus que l'homme qui agit ainsi de nos jours passe pour un esprit fort, qui sait non-seulement se mettre au-dessus de la crédulité vulgaire, mais encore de ce que messieurs les savants veulent bien nommer, dans leur langage rempli d'urbanité et de politesse, de l'ignorance et de la superstition.

Beaucoup de gens fort instruits des XVIe et XVIIe siècles se sont occupés de la nature et des effets de la baguette divinatoire. Les uns, tels que Fludd et Villenius, ont cherché à les expliquer par des moyens naturels; mais leurs raisonnements à cet égard ne sont pour la plupart qu'un galimatias mystagogique, un fatras de déclamations sur l'harmonie générale entre les êtres végétaux et minéraux, et sur le tempérament aidé de l'influence des planètes; d'autres, comme l'abbé Hirhaim, M. de Saint-Romain et surtout M. Le Royer, ont regardé la baguette comme une panacée universelle, au moyen de laquelle on pouvait parvenir à tout, et qu'ils croyaient bonne à toutes sortes de choses; enfin, les plus sages, comme Libavius, Fromman et le père Dechales, l'ont regardée comme un secret, une faveur de la divine bonté, dont il fallait profiter, en rendant gloire à ses largesses.

Mais des hommes également recommandables par leur grand savoir et leur caractère ont émis une opinion bien différente sur la baguette divinatoire, et en ont condamné l'usage. Agricola (2) le regarde comme un reste de celui que les anciens magiciens faisaient des baguettes enchantées, non-seulement pour trouver les métaux et autres choses utiles, mais encore pour produire des métamorphoses tout-à-fait surprenantes.

(1) Cic. *De divinat.*, lib. 1.

(2) George Agricola, savant minéralogiste du XVIe siècle, *de Re Metallica*, Bâle, 1561.

Paracelse, quoique peu scrupuleux à admettre l'évidence de choses encore plus extraordinaires, fut néanmoins embarrassé sur l'usage de la baguette ; enfin il finit par la signaler (1) comme une des œuvres principales du démon, et il dit positivement dans sa philosophie occulte : « *Virgula divinatoria falsa est.* » Le père Kircher, un des hommes les plus savants dans ce genre de recherches, traite de chimérique la prétendue sympathie entre le coudrier et les métaux (2). Il dit dans un autre ouvrage (3), que si le mouvement de la baguette n'est un effet de l'adresse et de la fourberie, il ne saurait être naturel, parce qu'il n'est pas possible que la vapeur des métaux cachés imprime tant de force à une baguette qu'on tient ferme dans les mains. Les pères Schott, Stengelius et Menestrier, savants jésuites, ne reconnaissent rien de naturel dans le mouvement de la baguette, et ils sont disposés à l'attribuer à l'influence du malin esprit.

Enfin, un homme dont l'opinion doit être d'un grand poids dans une semblable question, le père Mallebranche, qui était fort éloigné de croire aisément aux superstitions et qui possédait au plus haut degré l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour et de dévoiler les erreurs des sens, a toujours déclaré qu'il était persuadé que la vapeur de l'eau, ni celle des métaux, ne pouvait faire tourner naturellement une baguette, et que cet usage devait être prohibé comme étant un effet de l'imposture des hommes ou du pouvoir des intelligences qui les portent à la superstition.

Les philosophes du XVIII[e] siècle qui croyaient au magnétisme, au grand œuvre, au pouvoir des frères Rose-Croix et à la médecine universelle, ont également cru à l'efficacité de la baguette divinatoire. Mais, comme Epicure, leur prédécesseur, ils ont voulu tout expliquer par les corps. Ils ont donc considéré les effets de la baguette comme une suite nécessaire des lois du mouvement, et au moyen d'atômes et d'é-

(1) Dans son ouvrage sur la nature des choses, au titre des *Choses cachées.*
(2) *De arte magnetica.*
(3) *De mundo subteraneo.*

manations corpusculaires, ils ont cru résoudre une question que Bayle et Mallebranche avaient regardée comme insoluble; ils ont imaginé un magnétisme particulier qui agit sur la baguette, pour la faire tourner, comme le magnétisme terrestre agit sur la boussole. Mais ce système est tombé à son tour, et il a été remplacé par un autre qui ne nous paraît point fondé sur des bases plus solides.

Tout en traitant d'insigne charlatanisme les effets de la baguette, qu'ils ne peuvent expliquer, quelques savants modernes ont néanmoins voulu remplacer l'ancien système par quelque chose de leur invention, et ils se sont emparés à cet effet de ces pauvres névralgiques (qui servent, depuis un demi-siècle, à toutes les expériences de nos charlatans de salon), pour en faire des machines à découvrir les métaux et les sources cachées. On a donc reconnu récemment, ou plutôt on a cru reconnaître : « Que certaines actions électro-magnétiques qui échappent à nos sens grossiers, agissent quelquefois sur ces organisations toutes sensuelles, et leur permettent de reconnaître le voisinage des métaux et des mines; et que l'humidité de l'air ambiant leur annonce également la présence des sources cachées (1). » Mais cette prétention n'a encore été justifiée par aucune épreuve satisfaisante.

Les mêmes gens qui nient tout, sans jamais donner la raison de leur incrédulité, disent encore avec cette grande assurance qui distingue si particulièrement les hommes de notre siècle : « Qu'il suffit de raisonner *un peu*, pour reconnaître le charlatanisme des pratiques des rabdomanciens, démontrer leur ridicule, et voir qu'avec *un peu* d'adresse, on peut faire tourner la baguette à volonté : qu'il suffit de tenir ses extrémités de manière à faire ressort, et que c'est alors la force élastique de celle-ci qui opère le prodige (2). »

Mais c'est positivement parce que beaucoup de gens qui raisonnaient très-bien, se sont assurés par tous les moyens en

(1) Art. baguette divinatoire, dans le 1er vol., p. 336, du *Dict. pittoresque d'Histoire naturelle*.
(2) *Id.* — *Id.*

leur pouvoir, en faisant tenir fortement les mains et les poignets des opérateurs, et empêchant qu'ils puissent donner du mouvement à leurs doigts, empêcher aussi qu'ils n'en donnent à la baguette, c'est positivement pour cela, disons-nous, que l'on a cru à la puissance extraordinaire de la baguette (1). Il faut être bien présomptueux pour supposer qu'on a attendu jusqu'à ce moment pour rechercher avec tout le soin possible les moyens de fraude que pouvaient employer les opérateurs, et le fait est qu'on n'en a jamais pu signaler aucun.

Il faut avouer que les jeunes *savants*, qui ne se font aucun scrupule de regarder ceux qui sont venus avant eux comme des superstitieux et des imbécilles, n'ont pas fait preuve de beaucoup de raisonnement en citant comme un argument décisif de la supercherie des opérateurs rabdomanciens, l'automate construit par le physicien Charles qui, disent-ils, « au moyen de ressorts convenablement ménagés, faisait tourner la baguette aussi bien que Bléton (2). » Nous ne voyons ici qu'une petite difficulté qui a sans doute échappé à la perspicacité de ces messieurs, c'est que pour donner un peu de crédit à leur assertion, *il aurait fallu qu'ils commençassent par prouver que Bléton faisait tourner la baguette*, ce que ces *savants* supposent sans doute, mais ce qu'ils ne cherchent pas à prouver le moins du monde, attendu qu'ils pensent qu'on doit les en croire sur parole, ce qu'on nous permettra, cependant, de ne pas faire (3).

Il ne faut pourtant pas penser que la croyance à la rabdomancie ait diminué chez nous le moins du monde, depuis que nous sommes entrés dans le bienheureux siècle des lumières.

(1) Voyez l'ouvrage du P. Lebrun, déjà cité, t. II, p. 328 et suiv.

(2) Habile rabdomancien.

(3) « Il y a des personnes qui portent la baguette sur la main étendue; quelle est l'adresse qui pourrait la faire tourner dans cette situation?... On cache dans un jardin des pièces de fer, de plomb, d'or, et l'on dit à un homme à baguette de chercher s'il n'y a point de métal dans ce jardin. Loin de savoir ce qu'on y a caché, il ignore même qu'on y ait caché quelque chose. Toutefois, il prend sa baguette, elle tourne dès qu'il passe sur les endroits où l'on a caché du métal; et après avoir fait ce que son art lui consigne : « Ici, dit-il, il y a de l'or, là du cuivre, etc. Je vois qu'il dit vrai; dois-je encore craindre la fourberie. » — Le P. Lebrun, t. II, p. 332.

On a vu de nos jours, au grand scandale des esprits forts, des savants français, allemands, italiens, américains, des hommes tels que Thouvenet, de Tristan, Ritter, Amoretti, Aretin, Ralph, Emerson et beaucoup d'autres gens d'un mérite éminent, se constituer les champions de la baguette divinatoire, et chercher vainement à expliquer, par des moyens naturels, le pouvoir mystérieux de Bléton et de Jacques Aymar.

L'usage de la baguette est toujours fort commun en Europe, et l'on trouve encore dans beaucoup de provinces de France, en Normandie, par exemple, des gens qui, sous le nom de sorciers, font métier de découvrir les sources et les métaux cachés sous terre, au moyen d'une branche de coudrier, ou de tout autre bois, qu'ils nomment *verge d'Aaron*. On les emploie fréquemment pour connaître les lieux où il convient de creuser des puits; ils suivent, au moyen de leurs baguettes, les ruisseaux souterrains, et jugent de la profondeur des eaux (1).

Nous avons connu, il y a très-peu d'années, dans le département du Lot (l'ancien Quercy), un respectable ecclésiastique, M. Paramelle, curé de Cornac, dans le canton de Bretenoux, qui exerçait publiquement la rabdomancie (en ce qui concerne la découverte des sources), à la grande satisfaction de beaucoup de propriétaires de ce département, où les puits et les fontaines sont fort rares, et où M. Paramelle savait néanmoins les découvrir. Nous nous souvenons encore que lorsque nous habitions Cahors, en 1833, nous avons lu dans les journaux de cette ville un article annonçant les succès obtenus, par le curé de Cornac, dans plusieurs départements voisins, et dans lequel on proposait, au moyen d'une association, les bienfaits de la rabdomancie au département de la Gironde.

Un savant médecin, qui a publié récemment dans un ouvrage très-répandu un article sur la baguette divinatoire, dans lequel il emploie, faute de mieux, sans doute, l'arme du ridicule contre la rabdomancie, termine néanmoins cet article

(1) *France pittoresque*, vol. II, p. 214.

par une phrase fort remarquable, qui prouve bien certainement chez son auteur une arrière-pensée que le *respect humain* pour le philosophisme du siècle l'a empêché de développer entièrement : « Le siècle, dit M. J.-J. Virey, qui n'admet que des effets matériels ou visibles, est moins abusé, sans doute, mais il peut tomber dans un excès qui nie quelquefois des effets réels par cela seul qu'ils ne sont pas explicables (1). »

Quant à nous, après avoir lu avec attention la plus grande partie des ouvrages anciens et modernes dans lesquels on traite de la baguette divinatoire, nous avons reconnu, comme l'a fait le père Lebrun, que l'on ne pouvait douter : 1° que la baguette n'ait tourné sans art et sans fraude entre les mains de beaucoup de personnes;

2° Qu'elle n'a pas toujours tourné, et qu'il y a quelquefois ou fourberie ou illusion dans cet usage;

3° Que la baguette a souvent tourné dans des endroits où il ne s'est trouvé ni eau, ni métaux, et qu'elle n'a pas tourné sur ceux où il y en avait;

4° Qu'il faut conclure de tout cela qu'il y a beaucoup d'illusions dans les signes que donne la baguette; mais que l'on ne peut nier qu'elle ne tourne véritablement *sans art et sans fraude*, et qu'entre les mains de certaines personnes, elle n'ait servi à découvrir plusieurs choses cachées.

Quant aux causes qui produisent le mouvement de la baguette, nous avouons franchement, comme Bayle, notre insuffisance à les démontrer : « Quid de arduo hoc experimento statuendum sit, fateor me etiamnuc ignorare. » Nous répétons avec le père Mallebranche : « Que la vapeur de l'eau, ni des métaux, ni de quelque chose que ce soit, ne peut faire tourner naturellement une baguette; » enfin, nous convenons avec le docte Libavius : « Que lorsque nous voulons rendre raison d'où vient que la baguette ne tourne pas entre les mains de toute sorte de personnes, nous sommes obligés de renvoyer à la divine Providence, qui s'est sans doute réservé la communication de cette vertu. »

(1) *Dict. de la conversation*, t. IV, p. 79.

Nous terminerons en répétant qu'il y a beaucoup de gens qui croient aux effets de la baguette, et que, par conséquent, il faut bien supposer que leur croyance à cet égard est basée sur les preuves journalières qu'ils ont de son pouvoir. Tandis que nos esprits forts, qui ne veulent croire que ce qu'ils peuvent comprendre, accusent les rabdomanciens de charlatanisme, et que les propriétaires paient ces derniers pour découvrir les sources qui leur sont nécessaires, l'opérateur qui est bien certain que la baguette tourne sans fraude entre ses mains, mais qui n'en connaît pas lui-même la cause, ne pourrait-il pas répéter avec juste raison aux détracteurs de son art ce que Galilée répondait aux inquisiteurs qui venaient de condamner son système : « *E pur si moeve*, » et pourtant elle tourne !...



LIVRE HUITIÈME.

DE LA PUISSANCE DES DÉMONS SUR LES CORPS.

CHAPITRE I.

De la Magie somnambulique, communément appelée Magnétisme animal. — Mesmer, Puységur, Deleuze, etc.

« Toutefois, comme par le moyen de cet
» art il se fait tant de choses qui surpas-
» sent la puissance des hommes, que reste-
» t-il, sinon de dire que tout ce qui s'opère
» de merveilleux et ne se rapporte point au
» culte du vrai Dieu doit passer pour une
» illusion du démon, qu'une piété véritable
» doit faire rejeter avec soin ? »

SAINT AUGUSTIN, *de la Cité de Dieu*, liv. V., c. II.

Depuis longtemps, les personnes qui ont conservé le souvenir de cette foule de prodiges opérés contre les hommes par les démons s'étonnaient qu'un silence imprévu et presque général ait succédé dans plusieurs royaumes de l'Europe au bruit avec lequel se répandait de temps en temps la nouvelle de quelques faits de cette nature. Il semblait que l'enfer eût perdu en France, en Angleterre, en Allemagne le pouvoir d'y produire des effets surnaturels. Les uns attribuaient cette apparente inaction à l'espèce de culte rendu publiquement depuis plus d'un demi-siècle à l'esprit du mal ; d'autres à la facilité qu'il rencontrait pour mettre à exécution ses desseins les plus criminels contre le salut des hommes ; car il aurait fallu être *fou* pour s'imaginer que notre siècle eût acquis, à force de vertu,

une inviolabilité quelconque contre l'antique tyrannie des puissances de l'enfer.

Il y avait donc réellement lieu de s'étonner de ce silence, qui n'a maintenant plus rien d'inexplicable, depuis que des écrivains catholiques se sont levés pour en rechercher la cause ; qu'ils ont reconnu la magie, autrefois si fameuse, enfouie, mais vivante, dans les mystères du mesmérisme, et qu'ils l'ont signalée à la vigilance des pasteurs, au mépris et à la haine de tous. La magie leur parut alors d'autant plus dangereuse sous la forme nouvelle qu'elle avait prise pour séduire les hommes, qu'elle se couvrait en même temps du manteau de la science, et cherchait à se faire considérer comme une production aussi utile qu'inoffensive du siècle des lumières, un résultat *du progrès des connaissances humaines*, vraie marotte de notre âge, au moyen de laquelle on peut faire admettre les théories les plus absurdes et les plus dangereuses. Ces écrivains courageux (car il faut l'être pour attaquer de front les folies d'un siècle dont l'égoïsme et l'orgueil sont les vices dominants) résolurent de prouver que la magie somnambulique, connue d'abord sous le nom de mesmérisme, et à laquelle on donne présentement le nom de magnétisme animal, était la source infernale, ou plutôt la continuation des sortiléges dont nos pères avaient tant parlé; et nous croyons pouvoir annoncer avec assurance qu'ils ont réussi dans leur louable entreprise (1).

Désireux de continuer cette lutte honorable, nous avons médité les ouvrages de ces consciencieux écrivains ; nous avons lu avec attention ceux des apologistes du mesmérisme, et nous sommes demeurés convaincus que « si c'est précisément depuis l'époque où le magnétisme a été connu, depuis Van Helmont, qu'on cesse de s'occuper de sorcellerie, » ainsi que l'assure un des zélés partisans de cette science infernale (2), c'est

(1) On peut citer parmi les écrivains l'auteur de l'*Etude raisonnée du magnétisme animal*, M. M...., de la Marne; celui de l'ouvrage qui a pour titre : *Le mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses*; et M. l'abbé Wurtz, l'auteur *des superstitions et prestiges des philosophes du* XVIII[e] *siècle, ou les nouveaux démonolâtres*.

(2) M. De Leuze.

parce que, depuis cette époque, la sorcellerie, tant redoutée autrefois et si formellement interdite par la religion, s'était cachée sous le nom de magnétisme, et que l'esprit du mal, qui avait déjà tant d'obligations aux médecins, en raison du zèle avec lequel ils ont prêché de tout temps le matérialisme, leur avait confié le soin de propager cette nouvelle œuvre de l'enfer (1).

Le XVIIIe siècle, qui fut celui des sophistes impies, dont les doctrines pernicieuses produisirent dans les idées et dans les mœurs un dévergondage inconnu jusqu'alors en France, fut aussi celui dans lequel des charlatans, non moins effrontés que leurs confrères les prétendus philosophes, et connaissant le faible de la plus grande partie des hommes pour la nouveauté et le merveilleux, choisirent ces deux puissants mobiles comme auxiliaires pour faciliter la réussite de leurs projets. Au premier rang de ces imposteurs, nous placerons Mesmer, médecin allemand, qui, n'ayant obtenu aucun succès dans la pratique de son art par les moyens ordinaires, résolut, pour faire fortune, de mettre à contribution la crédulité de son siècle. Mêlant aux savantes découvertes de Newton les vieilles absurdités de l'astrologie et l'action des aimants mis en vogue plus d'un siècle avant lui par Goclenius et Van Helmont (2), il publia sa thèse sur l'influence des planètes (de planetarum influxu), dans laquelle il prétendait établir l'existence et l'action d'un fluide subtil qui pénètre dans tous les corps, remplit tout l'univers, et qui est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés...... suivant Mesmer, l'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps ani-

(1) Nous sommes bien éloignés d'accuser tous les médecins de matérialisme; il est parmi eux des hommes religieux, nous nous plaisons à le reconnaître. Mais comment veut-on que les jeunes gens qui se destinent à la médecine puissent se soustraire à l'influence des doctrines pernicieuses, quand on compte trop souvent parmi ceux que le gouvernement leur choisit pour maîtres des hommes qui professent publiquement le matérialisme et par conséquent l'athéisme?

(2) Ce dernier avait publié en 1621 son traité *De magnetica vulnerum curatione*.

més. Cette action a lieu à des distances éloignées, sans le secours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée ou réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son...... Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas susceptibles, il en est même, en très-petit nombre, il est vrai, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans les autres corps.

Telles sont les bases du système magnétique que Mesmer essaya de propager; amas confus d'idées et de systèmes, mais qui était d'autant mieux calculé pour faire fortune, que « l'esprit humain est porté à croire plus volontiers les choses obscures (1); » et que « l'ignorance des auditeurs, comme le dit Montaigne, preste une belle et large carrière, et toute liberté au maniement d'une matière cachée (2). »

Vaincu à Vienne par plusieurs savants médecins, qui démontrèrent la folie du système du nouvel empyrique; traité de visionnaire par l'académie royale de Berlin, et plus mal encore par le savant physicien Engenhouz, Mesmer résolut de chercher auprès de la multitude le suffrage que lui refusaient les savants, et il se rendit à cet effet à Paris vers l'année 1778. Il ne pouvait choisir un théâtre plus convenable pour ses expériences magnétiques, arrivant surtout au milieu de la dépravation profonde qui régnait alors parmi toutes les classes de la société, dans la moderne Babylone. Aussi vit-on bientôt tout ce que l'on est convenu d'appeler le beau monde venir *former la chaîne* autour du baquet magnétique. Les dames surtout, avides d'émotions fortes et de tout ce qui agite le genre nerveux, se passionnèrent pour le mesmérisme et procurèrent beaucoup de partisans à son inventeur.

Mesmer avait adopté le système des pôles d'après ceux de l'aimant. Il plaçait les malades dans la direction des pôles nord et sud avant de les toucher; il se servit d'abord d'une ba-

(1) « Cupidine humani libentius obscure creduntur. » *Tacit. Hist.*, lib. I, c. XXII.
(2) *Essais*, liv. I, chap. XXXI.

guette d'acier, de fer ou de verre, pour augmenter son action magnétique, puis il fit usage d'un réservoir ou baquet magnétique, dans lequel il mettait de l'eau, du fer, du verre, des plantes amères, après avoir magnétisé toutes ces choses les unes après les autres. Il plaçait ensuite au milieu du baquet une lance de fer qu'il magnétisait souvent; il avait aussi plusieurs baguettes de fer recourbées, dont il mettait un bout dans le baquet, tandis qu'il appuyait l'autre sur l'estomac de la personne malade ou sur la partie du corps où la douleur se faisait sentir.

Or, voici quels étaient les effets éprouvés par les malades rangés autour du baquet mesmérien et soumis à son émanation : « Quelques-uns étaient calmes et tranquilles; d'autres toussaient, crachaient, sentaient de la douleur, avaient des sueurs; d'autres se tourmentaient, s'agitaient convulsivement, éprouvaient un resserrement à la gorge, des soubresauts à l'épigastre, aux hypochondres, poussaient des cris perçants, versaient des pleurs, avaient des hoquets, riaient d'une manière irrésistible et immodérée. On voyait des malades se chercher exclusivement, en se précipitant les uns vers les autres, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises (1).

Qui pouvait produire tous ces désordres simultanés chez un aussi grand nombre d'individus? Y avait-il, comme quelques-uns l'ont cru, dans le baquet couvert une vapeur concentrée, échauffante ou irritante? les tiges qui sortaient de ce baquet étaient-elles autant de petits tuyaux par où passait cette vapeur subtile? les cordes qui entouraient les malades étaient-

(1) Court de Gébelin, homme savant, sans doute, mais esprit faible, crédule et chimérique, était alors un des plus chauds partisans du magnétisme. La prétendue découverte de Mesmer exalta son imagination au point qu'il n'en fut plus le maître. Il se fit si bien magnétiser, ou se magnétisa lui-même d'une telle façon, qu'il tomba roide mort à deux pas de l'endroit où il s'exerçait dans le nouvel art. On lui a fait cette épitaphe :

Ci-gît ce pauvre Gébelin
Qui parlait grec, hébreu, latin :
Admirez tous son héroïsme :
Il fut martyr du magnétisme.

elles ointes de quelque matière excitante qui pénétrait dans l'épiderme ? le tout ensemble pouvait-il produire une secousse électrique? C'est ce qu'on n'a jamais pu reconnaître. Telles étaient néanmoins les crises éprouvées généralement par les malades qui se soumettaient aux épreuves du baquet magnétique. Mais l'opération que nous venons de décrire était l'opération publique ; c'était ce qu'on pouvait appeler un essai de médecine magnétique, destiné à en imposer à la foule ordinaire des malades et des curieux, dans lequel tout pouvait être le résultat de quelque jonglerie de physique. Il n'en était pas de même de la manière dont le magnétisme se pratiquait en particulier. L'opérateur se plaçait alors face à face du malade pour se mettre en harmonie, pour établir entre ses organes et ceux du patient des rapports nécessaires à la circulation du fluide. En touchant pour la première fois, il mettait d'abord les mains sur les épaules du malade, puis il suivait les bras jusqu'à l'extrémité, retenant les pouces pendant quelque temps, et recommençait ainsi deux ou trois fois : il établissait de cette manière des courants par de douces frictions sur les vêtements de la tête aux pieds. Il touchait surtout le siége du mal pour le désobstruer à l'aide du fluide magnétique ; et comme les nerfs sont les meilleurs conducteurs de ce fluide, il avait soin de palper longtemps la région abdominale (le bas-ventre). Il faisait de temps en temps, et avec la main, des gestes presque imperceptibles, comme s'il eût jeté des gouttes d'eau sur les yeux, les joues, les bras, etc. : cela s'appelait *lancer le fluide magnétique*.

Nous parlerons dans un autre article du pouvoir de la fascination et des effets que la vue peut produire dans les opérations magiques et dans les sortiléges. Les grands adeptes du magnétisme prétendent exercer la même puissance sur les personnes qui tendent au somnambulisme, et ne manquent jamais, dans la pratique de leur art, d'attacher leurs yeux sur ceux du patient, surtout si c'est une femme.

On magnétise également, par les moyens que nous venons de décrire, les objets inanimés, les arbres, les vases, une bouteille, etc., etc.

L'académie des sciences, la faculté de médecine et la société royale, appelées à constater les effets du magnétisme animal, nommèrent des commissaires pour examiner la chose. Le rapport de cette commission, qui fut présenté par le savant Bailly, sans admettre positivement l'intervention d'êtres d'une autre nature que celle de l'homme dans les œuvres magiques de Mesmer, reconnaît cependant qu'il s'y mêlait quelque chose d'au moins inouï dans les sciences physiques. « Rien de plus étonnant, dit le rapporteur, que le spectacle dont on est témoin. Quand on ne l'a pas vu, on ne peut s'en faire une idée, et, en le voyant, on est également surpris..... Tous (les magnétisés) sont soumis à celui qui magnétise. Ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants *une grande puissance* qui agite les malades, les *maîtrise*, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. » Les commissaires ajoutaient qu'il n'existait aucun fluide particulier qui méritât le nom de magnétique; que tous les effets obtenus n'étaient que le résultat d'une imagination frappée, puisque, d'après leurs expériences, on avait obtenu ces effets sans magnétisme, pourvu que les malades crussent qu'ils étaient magnétisés, et que, d'une autre part, ces effets n'avaient pas eu lieu lorsqu'on avait magnétisé les malades sans qu'ils s'en doutassent; enfin, que les crises produites dans les traitements magnétiques *pouvaient être dangereuses et jamais utiles*. Ils observaient encore que, dans l'examen des faits, ils avaient cru ne pas devoir fixer leur attention sur des *cas insolites* qui paraissent contredire toutes les lois de la physique.

Il nous semble, cependant, que c'était précisément sur *ces cas insolites* que devait se fixer principalement toute l'attention des commissaires des diverses académies, et que ce n'était pas pour observer des choses ordinaires et communes qu'ils avaient été envoyés auprès de Mesmer. Mais les académiciens et les médecins d'alors, comme ceux d'aujourd'hui et ceux de tous les temps, ont eu l'amour-propre de croire pouvoir tout expliquer par des causes naturelles, et celui de ne

jamais chercher à approfondir ce qui paraît contraire aux lois de la nature, dans la crainte d'être obligés d'avouer l'insuffisance de leurs connaissances en pareille matière; ou, ce qu'ils redoutent encore davantage, d'être forcés de reconnaître une intervention surnaturelle dans les choses qu'ils ne peuvent expliquer. Tel a toujours été le fol orgueil et l'impiété mal déguisée d'un grand nombre de savants, ou de gens qui ont la prétention de l'être, particulièrement dans la classe de ceux qui font profession d'étudier la nature humaine, plutôt dans l'intention coupable de l'abaisser et de la ravaler au niveau de la brute, que pour chercher à la relever et à la rapprocher de son créateur. On peut encore appliquer avec justesse aux médecins de nos jours, ce que Psellus disait il y a huit siècles de ceux de son temps : « Nec vero mirum est, marcus ait, quod hæc dicant medici, qui præter illa quæ sensu percipiuntur nihil Norunt, sed solis corporibus attendunt (1). »

La commission dont nous venons d'analyser le rapport était composée d'hommes d'un talent bien reconnu; c'étaient MM. d'Arcet, Méjaut, Sallin et Guillotin, pour la faculté de médecine; Franklin, Le Roy, Bailly, Lavoisier et de Bory, pour l'académie des sciences. Ils assistèrent aux opérations, s'y soumirent eux-mêmes, et n'éprouvèrent absolument rien. Ces vieux académiciens ne purent être magnétisés ni par le fluide de la pensée, ni par le fluide de la volonté. De là les adeptes de s'écrier, d'après le maître : « Que le fluide subtil est mis en mouvement par la volonté, et que les individus dont la présence gêne son action sont ceux dont la volonté est contraire aux effets magnétiques; c'est-à-dire qu'ils ne croient pas à leur réalité (2). »

Ce rapport était bien éloigné d'être favorable au mesmérisme; une note particulière fut remise en même temps au roi, sur plusieurs points relatifs aux mœurs, qui étaient sou-

(1) Psellus, *De oper. dæmon.*

(2) On trouve le rapport de la commission dont nous venons de parler dans le *Conservateur* de M. Françios de Neufchateau.

vent outragés de la manière la plus indécente, tant dans les opérations particulières des magnétiseurs que par les opérateurs *intrus*, qui avaient établi chez eux et secrètement des salles et des dortoirs clinico-magnétiques.

Ce fut un coup de foudre pour Mesmer, dont la réputation ne put se relever. Mais la fortune qu'il avait acquise aux dépens des dupes lui servit à se consoler de la désapprobation des savants. Une grande partie de cette fortune provenait d'une souscription ouverte en faveur de Mesmer par ses protecteurs et les principaux propagateurs de sa doctrine, parmi lesquels nous voyons figurer le général Lafayette ; comme si, par une fatalité singulière, le nom de cet homme si tristement célèbre devait se rattacher à toutes les erreurs, folles ou criminelles, de son siècle ; heureux encore si la plupart de celles auxquelles il a prêté son appui n'avaient pas été suivies de conséquences plus fatales pour le genre humain que n'en a eu jusqu'à ce jour le mesmérisme (1). On défendit à l'auteur de ce système de se servir ouvertement du magnétisme comme moyen de guérison, et ce fut alors qu'on put s'assurer jusqu'à quel point l'audace est nécessaire aux hommes qui veulent tromper leurs semblables et quel puissant auxiliaire ils trouvent toujours en elle, lorsqu'on vit Mesmer, après avoir développé à ses partisans son prétendu système, finir par leur avouer que la base réelle du magnétisme *était la volonté de faire le bien*. Non-seulement les dupes de ce charlatan, parmi lesquelles on comptait des personnes instruites, et même des médecins, crurent ou feignirent de croire une aussi grossière absurdité, mais les magnétiseurs, s'emparant de cette nouvelle fourberie *du maître*, prirent depuis lors pour devise *veuillez et croyez* ; ce qu'ils traduisent par « employer toute la force de votre volonté pour faire le bien, croyez que vous le pouvez, et vous y parviendrez !... » et l'on n'a pas honte d'appeler le siècle des lumières celui dans lequel il se

(1) Cette souscription, appuyée par MM. Bergasse, d'Espremil et Lafayette, se composait de cent actions de 2,400 francs chacune, et produisit à l'empyrique une somme de 340,000 francs. Mesmer est mort en 1815, jouissant encore d'un revenu de 30,000 francs.

trouve des hommes assez impudents pour proclamer, et d'autres assez sots pour croire de semblables billevesées !...

Mesmer, en quittant Paris, laissa la place à un imposteur d'un autre genre, au célèbre Cagliostro, qui, de son côté, par des cures merveilleuses et par sa fantasmagorie maçonnique, offrait aux Parisiens un spectacle plus amusant que les contorsions des possédés de Mesmer. Mais nous croyons qu'on doit considérer le prétendu comte Sicilien sous un autre point de vue que le médecin allemand. Le premier était l'agent secret d'un parti puissant qui pourvoyait abondamment à tous ses besoins et à son luxe. Cagliostro prétendait que le diable était son banquier, et qu'il lui fournissait toutes les sommes qui lui étaient nécessaires. C'est peut-être la seule vérité qui soit sortie de la bouche de cet imposteur. En effet, ses liaisons avec la comtesse de la Motte et les autres agents secrets du Palais-Royal, sa complicité dans l'affaire du collier, plusieurs pamphlets qu'il publia contre le gouvernement de France, prouvent ses rapports intimes avec le parti diabolique qui travaillait alors à renverser la religion et le trône. On sait quelle puissante ressource ce parti sut tirer de la franc-maçonnerie, dont le duc d'Orléans était alors le chef, pour répandre ses doctrines et conspirer en secret à l'abri du mystère dont il environnait ses assemblées, en attendant que les vénérables et les orateurs des loges puissent devenir, comme ils le furent par la suite, les présidents et les orateurs des clubs révolutionnaires.

Quelque temps après le départ de Mesmer, M. de Puységur, l'un des plus zélés propagateurs du magnétisme, modifia la doctrine et la pratique des magnétiseurs au moyen du somnambulisme. Ayant un jour endormi un pauvre diable nommé Victor Rass par les procédés ordinaires, il lui adressa la parole; ce malade lui dépeignit alors son état intérieur, et l'instruisit de cette manière de la possibilité de produire un semblable état chez les autres malades. Ce fut sous un orme de Buzancy, *magnétisé par M. de Puységur*, que le phénomène du somnambulisme se manifesta pour la première fois; aussi cet arbre a-t-il acquis depuis lors une grande célébrité parmi

les magnétiseurs, qui vont en pèlerinage à l'orme de Buzancy, comme les mahométans vont à la Mecque. On peut donc considérer M. de Puységur comme le véritable auteur de la magie somnambulique, qui est la seule qui ait été pratiquée depuis par les adeptes. Ses élèves ont tracé d'après lui la théorie du magnétisme, qui consiste à reconnaître : 1° Qu'il existe un fluide, principe de vie et de mouvement dans toute la nature ;

2° Qu'en traversant les corps, il les modifie et en est modifié à son tour. Quand ce fluide circule d'un corps à l'autre avec le même mouvement, ces corps entrent en harmonie. C'est par ce fluide que nos nerfs reçoivent leurs sensations. Mais, outre les sens extérieurs, l'homme possède un *sens intérieur*, dont l'ensemble du système nerveux est l'organe, et dont le siége principal est le plexus solaire (ou *median, opisto-gastrique*). C'est ce principe qu'on appelle instinct chez les animaux. Lorsque les *sens extérieurs* sont engourdis par une cause quelconque, et que l'organe des sens intérieurs acquiert plus d'activité, il remplit seul les fonctions de tous les autres. Notre âme en reçoit les impressions les plus intimes et les plus délicates; elles nous affectent vivement, parce que rien ne distrait notre attention à l'extérieur; c'est là ce qui s'opère dans le somnambulisme. A l'égard des *prévisions*, elles résultent des combinaisons de l'intelligence, raisonnant d'après les impressions qu'elle ressent; et quant à la connaissance des objets éloignés, elle arrive au somnambule par le fluide magnétique, qui passe dans tous les corps, comme la lumière à travers le verre.

Ainsi, voilà un fluide *principe de vie et de mouvement dans toute la nature*, principe qui existe sans doute depuis le commencement du monde, dont l'existence, après avoir échappé pendant tant de siècles aux observations des sages et des philosophes de l'antiquité et à celles des savants des temps modernes, est révélée au genre humain par un empyrique allemand, sous la garantie d'un gentilhomme français, qui passe son temps à endormir des paysans à l'ombre des *ormes qu'il a magnétisés!.....*

Remarquons encore en passant que ce fluide qui, selon les

magnétiseurs, vivifierait l'homme et tous les êtres, n'affecte point les animaux.

Mais supposons un instant que les phénomènes magnétiques ne sont autre chose que les effets naturels de quelques-unes des lois inconnues qui régissent l'univers, et suivons ce principe hypothétique dans ses inévitables conséquences.

D'abord, il serait aussi impossible aux magnétiseurs de prouver, qu'il nous l'est d'admettre, que ce fluide qui est répandu dans toute la nature soit plutôt à la disposition d'un certain nombre d'individus privilégiés qu'à celle de tous les hommes en général; il doit être, comme l'air, la propriété de tout ce qui respire, et les animaux ne devraient pas plus en être privés que les êtres raisonnables. Ainsi donc, il nous semble qu'il serait naturel de supposer que toutes les personnes qui font également bien les signes magiques pratiqués par les magnétiseurs, ou dont les volontés sont également fortes, devraient produire les mêmes phénomènes, puisqu'il n'est besoin, pour opérer, *que d'une volonté active vers le bien, une croyance ferme en sa puissance et une confiance entière en l'employant* (1). Cependant, nous savons tous qu'il n'en est rien, et l'expérience prouve chaque jour que le nombre des gens doués de la vertu magnétique est extrêmement restreint. Mesmer avait prévu cette objection contre sa doctrine par une distinction adroitement glissée dans ses Mémoires, distinction qui détruit elle-même la seule hypothèse favorable à son système : « Je me suis assuré, dit-il, que les hommes ne sont pas également susceptibles de la vertu magnétique; il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les efforts du magnétisme, et ceci ne constitue pas seulement une privation, mais une vertu opposée positive (2). »

Comprend-on l'existence d'un fluide *principe de vie et de mouvement* dans toute la nature qui, non-seulement n'est pas commun à tous les hommes, mais qui est remplacé chez ceux

(1) Ce sont les paroles sacramentelles des magnétiseurs.
(2) Mémoires, prop. 18, p. 78.

qui en sont privés par une propriété si différente dans sa nature, qu'elle constitue *une vertu opposée positive?* On conviendra sans peine, si l'on veut être sincère, que la foi la plus robuste pâlit devant une telle invraisemblance. Cependant, l'inventeur de ce fatras d'absurdités était un homme profondément impie, initié aux mystères les plus infâmes de l'illuminisme et de la franc-maçonnerie (1); ses adeptes ont été et sont encore, pour la plupart, des hommes professant publiquement les doctrines abrutissantes du matérialisme, et rejetant avec mépris, comme des sophismes qu'on oppose à la raison, des doctrines qui, dans tous les siècles, furent vénérées par le génie, comme par la raison froidement sévère; essayant à force d'audace de masquer les incurables faiblesses de ce qu'ils nomment leur science, ils nient l'existence de l'âme immortelle (2), et admettent les phénomènes organiques du cerveau, le fluide magnétique et toutes les ridicules et criminelles folies enseignées de nos jours par les phrénologistes et les magnétiseurs.

Mais quels sont donc ces hommes dont la seule présence détruit tous les prodiges du magnétisme? Mesmer s'est bien gardé de les désigner d'une manière plus particulière. Eh bien! nous suppléerons à son silence, et nous avancerons, sans crainte d'être démentis, qu'il a voulu signaler les vrais chrétiens, les hommes de mœurs religieuses, qui sont en effet assez rares sur la terre, et qui l'étaient encore bien davantage il y a un

(1) « Le médecin Mesmer, fameux illuminé, initié à *tous* les mystères du grand œuvre, se vit environné de la réputation d'homme miraculeux. » *Louis XVI et ses vertus*, par l'abbé Proyart, liv. x, p. 289. — « Pour comble de maux, dit M. Deleuze lui-même, la théorie du magnétisme était associée (par Mesmer) à une philosophie occulte, qui, dans ce qu'on en connaissait, était contraire aux notions reçues (en matière religieuse) et même aux principes de la saine physique. » *Hist.*, t. I, p. 14.

(2) « L'homme, dit M. Broussais, prend tous les phénomènes de l'innervation intellectuelle plus ou moins entremêlés d'instinctive; il les désigne par un mot (celui d'âme), et ce mot devient pour lui le mobile de ces phénomènes eux-mêmes..... Il s'imagine qu'ils sont dirigés par un être intelligent..... L'anatomie démontre (*risum teneatis*) que cet être n'est autre chose que l'ensemble de l'appareil encéphalique. » — « L'homme est un composé d'organes, dit M. Rostan; il ne peut exister dans l'homme que des organes et des fonctions d'organes. »

demi-siècle, surtout dans les rangs élevés de la société, dont une partie doit à ses malheurs sa régénération actuelle. Ce pouvoir, les vrais chrétiens l'ont eu de tout temps, et ils l'ont exercé avec succès sur les prêtres et les devins du paganisme, comme sur les magiciens, les magnétiseurs et tous ceux dont les mystères ou la science sont l'ouvrage du démon.

Mais avant de continuer nos recherches sur la véritable origine du magnétisme animal, nous croyons qu'il est nécessaire de faire connaître les procédés employés par les magnétiseurs modernes, ainsi que les phénomènes surprenants qu'opèrent chaque jour les adeptes de la magie somnambulique (1).

« Le pompeux appareil au moyen duquel Mesmer fascinait les sens des malades est depuis longtemps abandonné. Les femmes *et surtout les jeunes filles* sont particulièrement recherchées des magnétiseurs, comme étant plus *impressionnables* et plus susceptibles de la vertu magnétique. La personne qui doit être magnétisée est sur un fauteuil, une chaise, un canapé. L'adepte, qui connaît les mystérieuses opérations de la magie magnétique, se présente. Assis sur un siége un peu plus élevé, en face et à un pied environ de distance, le magnétiseur jette sur la personne un regard, ou exhale un souffle de sa bouche, et, paraissant se recueillir un moment pour invoquer la puissance magnétique, il saisit alors les mains de la personne à magnétiser, de telle manière que l'intérieur des pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opérateur, lequel fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre les pouces mis en contact. Alors il retire ses mains et les tourne en dehors, les pose sur les épaules, où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement, par une sorte de douce friction, le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Ce mouvement, que l'on nomme *passe*, doit être répété cinq à

(1) Les renseignements qu'on va lire sont extraits du rapport de la commission chargée d'assister aux expériences magnétiques faites alors chez M. le docteur Foissac.

six fois. Le magnétiseur place ensuite ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, et les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'à la partie supérieure *du bas-ventre* (l'épigastre), où il s'arrête encore en appuyant ses doigts, puis il descend lentement le long des cuisses jusqu'aux pieds. Lorsque ces passes ont été suffisamment répétées, le magnétiseur termine en les prolongeant au-delà de l'extrémité des mains, en secouant les doigts à chaque fois. Enfin, il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales, à la distance de trois à quatre pouces, en présentant les deux mains rapprochées et les écartant brusquement ensuite. Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique varie depuis une minute jusqu'à une demi-heure. Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes; mais il n'agit pas non plus sur tous les malades. Les individus les plus susceptibles de cette animation sont, chez les deux sexes, les constitutions grêles, minces ou sveltes, mobiles, énervées, faciles à s'affecter; tels sont aussi les hypochondriaques et les mélancoliques, les enfants chétifs, les individus délicats et désolés d'affections chroniques, épuisés de fatigues et de douleurs cruelles; les vieillards, les complexions excitables. Les filles hystériques sont particulièrement des sujets magnétiques (1).

» Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont souvent sur le patient une assez grande influence pour que les *passes*

(1) Les Anglaises, bonnes, gouvernantes, demoiselles de compagnie, etc., sont des sujets éminemment magnétiques. — « Les magnétisants sont plutôt les hommes que les femmes, bien que celles-ci puissent opérer aussi sur d'autres personnes de leur sexe et les mères sur leurs enfants. Pour obtenir une grande influence, le magnétiseur n'a pas besoin d'une complexion très-robuste, mais il faut qu'il *soit sensible*, entraînant, plein de zèle, d'une volonté ardente, afin de transmettre l'action magnétique. Il ne doit point s'énerver par les jouissances, car l'énervation refroidit, affaiblit les puissances magnétisantes. Celles-ci se manifestent par les yeux, par le feu des regards, *même sans la passion de l'amour*, et entre des individus qui n'en sont pas susceptibles l'un à l'égard de l'autre. Cependant le magnétiseur n'aura rien de repoussant dans sa personne, rien d'affecté dans ses vêtements; il ne portera point d'odeurs; un air de noblesse, de simplicité, lui siéra, ainsi qu'un âge mûr, un ton soit affectueux, soit imposant. » J.-J. Virey, art. *magnétisme* du *Dict. de la conversation*.

ne soient pas nécessaires; quelquefois même l'expérimentateur peut faire tomber le magnétisé en somnambulisme, l'en tirer en se tenant à distance hors de sa vue, à travers les portes; le sommeil arrive toujours constamment, même lorsqu'il est provoqué par des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer. »

La personne ainsi magnétisée, étant comme endormie presque subitement, on l'interroge à grands cris; on lui prodigue les injures, les outrages même; elle ne donne pas le moindre signe d'audition. On tire à ses oreilles des armes à feu, on la frappe violemment, on lui présente sous le nez un flacon rempli d'ammoniaque concentrée (1), on la chatouille, on la pince, on peut même appliquer sur ses membres le plus cuisant moxa, les déchirer, les brûler, sans qu'il se manifeste en elle le moindre signe de sensibilité. Une femme en état de somnambulisme a été opérée d'un cancer au sein, sans se douter de cette opération (2).

Cependant, le magnétiseur adresse-t-il à cette personne quelques questions à voix basse et de loin, de manière à ne pouvoir pas être naturellement entendu? elle répond à toutes. Lui fait-il signe de se lever, de s'asseoir, de marcher? elle obéit ponctuellement. La touche-t-il le plus légèrement possible? elle s'écrie qu'elle a vivement senti cet attouchement. Il de-

(1) Les exhalaisons de cet alcali sont si corrosives, qu'en peu de moments elles enflamment chez les personnes non possédées de la puissance magnétique le pharinx, la trachée artère, les bronches, et peuvent causer promptement la mort.

(2) M. le docteur Oudet arracha, le 14 novembre 1836, à Mme B***, une dent pendant qu'elle était plongée dans un sommeil magnétique. Pour éprouver sa sensibilité, on la piqua fortement; on lui plongea un doigt pendant quelques secondes dans la flamme d'une chandelle, sans qu'elle donnât aucun signe de douleur. La dent était une grosse molaire. Le magnétiseur lui dit d'ouvrir la bouche; elle l'ouvrit. M. Oudet plaça son instrument. Au moment de l'évulsion, la tête sembla fuir un peu la main, et on entendit un léger cri. Ces deux signes de douleur eurent la rapidité de l'éclair. Le pouls était calme, et le visage n'indiquait pas la moindre émotion. Le magnétiseur lui demanda : Avez-vous souffert? Pourquoi souffrir? répondit-elle. Eveillée, elle ne se douta de rien et ne se plaignit point d'abord; ce ne fut que vingt minutes après qu'elle porta la main à sa bouche, et qu'elle s'aperçut de l'opération qu'on avait pratiquée pendant son sommeil.

mande aux personnes présentes ce qu'elles désirent qu'il fasse faire à la possédée de la puissance magnétique; puis il invoque mentalement et sans aucun signe extérieur cette même puissance, afin que les désirs manifestés soient mis à exécution, et aussitôt ils le sont (1).

La possédée ayant les yeux fermés, ses paupières ne s'ouvrent qu'avec effort; le globe de l'œil étant convulsé, l'adepte lui couvre le visage de plusieurs linges, place un livre derrière sa tête et lui commande de le lire ! Elle le lit.

Est-elle incommodée de quelques maladies? Le magnétiseur lui ordonne d'en chercher la cause en examinant son propre corps; elle la cherche, la trouve et décrit anatomiquement la structure de ses organes. Tout ce qu'elle dit est en partie vrai, et elle se trompe rarement. On en a vu prévoir le jour et l'heure d'accès épileptiques, d'autres leur guérison, et ces prévisions se sont réalisées. Enfin, on en a vu qui indiquaient les symptômes de la maladie de personnes avec lesquelles on les avait mises en rapport. « Le magnétiseur, dit M. Foissac, peut lui faire reconnaître l'intérieur du corps d'un malade présent, reconnaître la nature et les causes de la maladie dont il est affecté et son pronostic; indiquer si la cure est possible, facile ou difficile, prochaine ou éloignée, et quels moyens peuvent être employés pour atteindre ce résultat par la voie la plus prompte et la plus sûre (2). »

C'est avec la même facilité qu'il a produit l'état de somnambulisme que l'adepte obtient de la puissance magnétique qu'elle rende à l'état naturel le corps qu'elle tient asservi; il n'a besoin, pour produire cet effet, que d'un signe mystérieux, ou seulement d'une invocation secrète. Alors la personne qu'il avait livrée à cette puissance semble s'éveiller, « et ne manifeste pas, dit un écrivain de la secte magnétique, le moindre souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'elle a eues dans l'état de somnambulisme; tellement que ces deux

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, par M. M***, de la Marne, pages 7 et 8.

(2) Mémoire présenté à l'acad. de médecine sur les phénomènes magn., par M. Foissac, en août 1826.

ats sont aussi étrangers l'un à l'autre que si la somnambule la personne éveillée étaient deux êtres différents (1). »

Ce n'est pas tout encore; il est d'autres phénomènes, plus rares, à la vérité, mais aussi beaucoup plus prodigieux. On a plusieurs fois entendu des possédés du magnétisme décrire un grand nombre d'objets renfermés dans des maisons éloignées, où ils n'étaient jamais entrés, révéler des maladies survenues, sans qu'ils en eussent été informés, à des personnes absentes, ou raconter des faits inattendus qui se passaient à des distances de cinq, de dix, de vingt lieues. D'autres adeptes ont été jusqu'à ensorceler magnétiquement par un simple désir certaines personnes qui habitaient des maisons plus ou moins distantes de celles où ils se trouvaient (2).

Puységur assure que plusieurs somnambules ont cru voir le diable sous des formes hideuses (3); mais nous ne chercherons pas à nous appuyer de ce qui a pu échapper à cet égard à l'indiscrétion des écrivains magnétiseurs, bien convaincus qu'il n'est pas nécessaire de prouver la présence du démon sous une forme corporelle dans ces sortes d'opérations pour convaincre les personnes sensées et religieuses qu'elles sont entièrement son ouvrage. Nous nous contenterons de consigner ici ce que dit à ce sujet M. Deleuze, le plus expérimenté des magnétiseurs (4), sans chercher dans ses paroles d'autres conséquences que celles que tout le monde peut en tirer en les lisant attentivement et de bonne foi : « En général, dit ce médecin, le somnambule magnétique saisit des rapports innombrables; il les saisit avec une extrême rapidité; il parcourt en une minute une série d'idées qui exigerait pour nous plusieurs heures. Le temps semble disparaître devant lui. Lui-

(1) *Hist. du magnétisme*, t. I, p. 187.

(2) On peut voir dans Puységur (*Apologie du magnétisme*) le récit de ce qui arriva à Strasbourg, où un *initié*, capitaine d'artillerie, magnétisa d'intention, à minuit et sans sortir de sa maison, une femme endormie dans une autre maison de la même ville. Le mari de cette femme fut témoin des effets du sortilége, et en dressa lui-même procès-verbal.

(3) Voyez dans Puységur l'histoire de Malvall.

(4) « Depuis quarante ans, a dit M. Deleuze, j'ai suivi le magnétisme animal dans toutes les écoles. »

même s'étonne de la variété et de la rapidité de ses perceptions; il est porté à les attribuer *à l'inspiration d'une autre intelligence.* Tantôt c'est en lui-même qu'il voit *cet être nouveau;* il se considère *lui-même* en somnambulisme comme une personne différente de *lui-même* éveillé; il parle de *lui-même* à la troisième personne, comme de quelqu'un qu'il connaît, qu'il juge, à qui il donne des conseils, à qui il prend plus ou moins d'intérêt. Tantôt il entend une intelligence, un ange (1), une âme qui lui parle, qui lui révèle une partie de ce qu'il veut savoir (2). »

« Tels sont, dit un écrivain judicieux, les phénomènes qui se manifestent fréquemment quand le ciel permet à la puissance magnétique de s'emparer, selon le désir d'un de ses adeptes, de quelque corps humain (3). »

Nous n'avons fait connaître jusqu'à ce moment qu'une des hypothèses imaginées par les artisans de la sorcellerie magnétique pour soutenir le système impie et ridicule qu'ils ont imaginé. Mesmer, Puységur et leurs principaux adeptes ont constamment soutenu que le plus grand nombre des phénomènes magnétiques pouvait être compris au moyen d'un fluide dont le corps humain est saturé, que l'âme a la faculté de mouvoir et de transporter au dehors.

Mais si l'on veut se rappeler un instant une des scènes magnétiques que nous venons de décrire, on verra que la volonté d'un magnétiseur, sa seule volonté, peut livrer une personne avec laquelle il a été mis en rapport à la puissance magnétique. Qu'une porte, une muraille même l'en sépare ensuite, et que l'adepte invoque cette puissance dans le fond de son cœur, afin qu'elle accomplisse sa volonté, ou ce qui lui a été demandé par d'autres, et quelques minutes après, la personne qui peut alors être occupée de toute autre chose que du magnétisme, d'un travail d'esprit, par exemple, est saisie

(1) « Les démons, nous disent les livres saints, apparaissent quelquefois aux hommes sous l'aspect d'anges de lumière. » *Corinth.*, II–XI.

(2) Extrait de l'ancien *Journal des magnétiseurs de Paris.*

(3) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, p. 9. Cet excellent ouvrage nous a été d'un grand secours dans cette discussion.

d'un sommeil apparent, et tous les prodiges de la magie magnétique se manifestent à l'instant chez elle. Suivant Mesmer, Puységur, M. Foissac et autres magnétiseurs, cet état aura été produit par le fluide hypothétique exhalé par l'initié, même à travers les portes et les murailles, et une masse de molécules aériformes est venue tomber du corps de ce dernier sur celui de la personne ainsi magnétisée. Dans cet état on verra se réaliser en elle tous les phénomènes dont nous avons déjà parlé, une insensibilité complète dans toutes les parties du corps, la perte totale de l'ouïe et celle de l'odorat; on la croirait pétrifiée, et pourtant il a suffi pour remuer ce corps, pour le faire parler avec promptitude, et répondre avec plus ou moins d'exactitude aux questions qui lui sont adressées, d'un désir secret du magnétiseur. « Mais quelle est donc ici l'action du prétendu fluide? A-t-elle enflammé ou appesanti les facultés intellectuelles et matérielles du magnétisé? Non, car il est tout à la fois plus sensible qu'aucun homme ne le fut jamais, et aussi insensible qu'une masse de matière brute. Enfin, se peut-il qu'un fluide connaisse, devine et révèle ce qui se passe de plus caché dans les profondeurs d'une âme humaine (1)? » La folie ou la vanité des hommes n'inventa jamais de plus grandes absurdités!

Il est admis comme qualité indispensable pour produire toutes ces merveilles, que le magnétiseur possèdera une volonté ferme, une foi non moins vive dans son art et dans l'existence du fluide; ce sont les paroles sacramentelles des grands maîtres, des fondateurs de la magie magnétique (2).

(1) *Etude raisonnée du magnétisme*, page 13.

(2) « Le magnétisme n'est réel que pour ceux qui y croient; il n'existe pas pour quiconque n'y ajoute pas *foi*, *espérance* et *charité*. Ainsi, la croyance étant la seule chose, en quoi consiste le magnétisme? — Qui a jamais dit dans aucune science : commencez par croire, afin que je vous prouve ensuite parfaitement ma doctrine? Elle vous sera claire quand vous vous prosternerez devant elle, mais elle se dérobe aux profanes mécréants; elle ne favorise que les adeptes, les bienheureux élus, de sorte que le magnétisme est ou n'est pas à volonté. S'il existe en effet sans la croyance, montrez-nous-le séparément afin que nous l'admettions, sinon nous aurons droit de conclure *que c'est la croyance elle-même qui magnétise.* » — J.-J. Virey, art. *Magnétisme* du *Dictionnaire de la conversation*.

Eh bien ! tous ces phénomènes ont cependant été produits par un homme qui ne croit point du tout au fluide découvert par Mesmer, et dont l'existence nous est garantie par Puységur, qui n'a pas eu la moindre intention de le mouvoir en lui-même et de l'exhaler vers le magnétisé; aucune force donc, émanée soit de l'âme, soit du corps de l'adepte, n'a transporté à travers les portes et les murailles la matière gazeuse dont on nous parle, car cet homme n'est point un *fluidiste*; il appartient au contraire à la secte des *spiritualistes*, qui, non-seulement soutiennent que c'est dans l'imagination seule qu'il faut chercher la source de tant de prodiges, mais encore qui nient de la manière la plus formelle l'existence du fluide magnétique. Voici comment s'exprime à ce sujet un des chefs les plus distingués de l'école spiritualiste, M. le baron d'Hénin de Cuvillers, qui est en même temps un des défenseurs les plus instruits de la magie somnambulique.

« Oui, je l'avoue, ce prétendu fluide, *si absurde, si ridicule*, et purement hypothétique ou idéal, auquel les fluidistes accordent une croyance *superstitieuse*, n'a jamais été prouvé, *n'a jamais existé*. Les savants et les physiologistes les plus célèbres l'ont constamment repoussé; il n'a été accueilli que par l'*ignorance* et la crédulité, refusant de se soumettre à des expériences authentiques; il s'est toujours traîné dans les ténèbres, en s'efforçant en vain de produire des titres controuvés. Mais je soutiens que l'imagination est le vrai principe qui produit tous les phénomènes du magnétisme animal (1). »

Nous partageons entièrement les sentiments de M. d'Hénin sur l'absurde et ridicule hypothèse du fluide magnétique ; mais nous ne pensons pas que ce savant ait lui-même établi sur des bases plus solides et appuyé de meilleurs arguments sa théorie de l'imagination. En effet, quel est celui qui croira de bonne

(1) Extrait des *Archives* de M. le baron d'Hénin de Cuvillers. — « Quant à la théorie de l'imagination, dit de son côté M. de Leuze, *le fluidiste*, elle me paraît tenir d'une illusion. » t. I, p. 102. Et il ajoute ailleurs : « D'après une expérience de trente ans, je puis affirmer que les sujets les plus propres à exercer le magnétisme et à en recevoir l'influence, ne sont point ceux qui ont une imagination vive. » Préface, page 7. — Comme on voit, les successeurs de Mesmer sont bien loin d'être d'accord.

foi que l'imagination *seule* a produit les phénomènes somnambuliques dont nous venons de parler sur la personne qui était occupée à des recherches sérieuses, lorsque la volonté du magnétiseur l'a soumis, à son insu, à la puissance magnétique ?

Nous ne pensons donc pas que l'on puisse raisonnablement rien attribuer dans cette opération à l'imagination du magnétisé. « Maintenant, dit avec une grande force de raisonnement le judicieux auteur de l'étude (1), osera-t-on attribuer les phénomènes qui nous ont étonnés à l'imagination de l'initié? Mais ce serait faire de ce dernier un être pour ainsi dire surnaturel, un démon d'une nature indéfinissable; ce serait attribuer au magnétiseur la puissance d'exercer sur le corps d'un autre homme une domination véritablement miraculeuse. Avec une seule pensée, sans aucun autre moyen, il détacherait un corps d'une partie des liens qui l'unissent à une âme humaine, il suspendrait tout-à-coup les lois de la vitalité; il investirait de facultés que lui-même ne possède pas, et qu'il n'a pas le pouvoir d'acquérir, un homme qu'il ne connut peut-être jamais, que maintenant encore il ne voit ni ne touche en aucune manière; il lui ferait raconter des événements inattendus qui se passeraient à de grandes distances, prédire des crises de maladies qu'aucun pronostic n'annoncerait aux plus habiles médecins, rappeler à des personnes inconnues des faits cachés dont elles seules sur la terre avaient jusque-là possédé le secret. Voilà pourtant de quelle puissance prodigieuse l'adepte gratifierait d'autres hommes, sans avoir personnellement lui-même la moindre partie de cette puissance. Ce qu'il ignore, il l'enseignerait; ce dont il n'a pas une seule idée, il le révélerait explicitement; ce que son imagination ne peut opérer sur le corps qui lui est uni, elle l'opérerait sur un corps étranger qu'elle ne voit pas. Et si ce sont bien les possédés qui parlent toujours par leur propre bouche, qui opèrent tant de prodiges, qui *s'agitent* et se *maîtrisent* eux-mêmes d'une ma-

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal.* Nous citons en entier ce morceau, qui est d'une grande force de raisonnement.

nière si violente, n'est-il pas plus qu'extraordinaire que, réveillés au milieu d'affreuses convulsions, ils n'aient pas le moindre souvenir des crises d'où ils sortent, pas une ombre d'idée de ce qu'ils racontaient avec tant de chaleur, de ce qu'ils souffraient avec tant d'impatience quelques instants auparavant? Mais, diront les adeptes, le fluide et l'imagination sont là pour tout expliquer. Quoi! c'est-à-dire que des particules de matières gazeuses ou de subites pensées peuvent anéantir instantanément les plus vives connaissances et les plus profondes affections d'une âme immortelle! C'est-à-dire qu'un atôme a le pouvoir d'arracher tout-à-coup l'homme à lui-même! C'est-à-dire qu'un caprice d'imagination est assez puissant pour, après avoir bouleversé tout son être, le calmer en un clin-d'œil, sans lui laisser une seule lueur de souvenir! Est-il permis de présenter à des lecteurs doués de jugement de si dérisoires explications? N'est-ce pas se jouer de la raison humaine? N'est-ce pas l'outrager?

» Enfin, pourrait-on nous dire de bonne foi quel miracle serait possible si les phénomènes somnambuliques que nous examinons sont naturels, et s'ils ne sont pas les effets d'une puissance surhumaine? Qu'il apparaisse maintenant sur la terre un homme qui, avec une seule parole, un seul désir ou une seule pensée, frappât d'insensibilité des nations entières, les fit mouvoir et s'arrêter tout-à-coup, tomber dans d'horribles convulsions ou revenir à un état de repos léthargique, révéler ce qui se passerait dans les contrées les plus lointaines, sans pouvoir rien dire de celles où elles habiteraient; réciter d'une commune voix nos histoires et nos poèmes de la plus haute antiquité, sans en avoir préalablement la moindre notion. Que serait-ce cependant que tout ce fracas de prodiges, sinon des phénomènes magnétiques opérés simultanément sur un plus grand nombre d'hommes? Car on ne peut contester que si, d'après les hypothèses de l'affiliation magnétisante, certains hommes peuvent, sans l'assistance d'aucun être surhumain, les produire tous sur deux ou trois personnes, pourquoi d'autres hommes, avec un peu plus d'imagination, avec des pensées un peu plus vives, ne pourraient-ils pas opérer

mes phénomènes sur dix, sur mille et sur un plus grand ore d'individus (1)? »

ous croyons donc qu'il est impossible d'expliquer par des es naturelles les prodiges de la magie somnambulique, et s demeurons convaincus qu'elles sont le résultat de l'in-vention d'un être surhumain en communication manifeste ec l'âme de l'adepte et le corps du somnambule. M. de Puy-égur dit lui-même que la puissance magnétique ne peut s'ex-liquer (2), et M. Deleuze est forcé de convenir « qu'on a sup-posé en vain tantôt un fluide universel, tantôt une action de l'âme, tantôt une physique occulte, des sympathies, des rapports, un instinct inné, etc. Tout cela, dit-il, est obs-cur, et ne peut satisfaire les esprits sages et les vrais physi-ciens (3). »

Nous n'avons point remarqué dans les écrits de M. d'Hénin de Cuvillers une seule explication satisfaisante en faveur de son système. « Fortis imaginatio generat casum (4), » disaient aussi les *clercs* d'autrefois (5), sans en donner de meilleure preuve que ne le font les *clercs* d'aujourd'hui. Au reste, l'in-vention n'est pas nouvelle, et les savants des siècles précédents sont encore allés plus loin, s'il est possible, à cet égard, que ceux de notre époque. Avicennes, Alkindus, Paracelse, Pom-ponace, André Catanée et d'autres ont soutenu que la force

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, p. 13, 14, 15 et 16.

(2) Page 7 de ses œuvres.

(3) Page 54. — « Malgré les nombreuses expériences faites à cet égard, dit M. Le Pelletier d'Aulnay, on ne peut pas encore dire quelle est la raison de tout cela : c'est un mystère de la nature. » *Dict. de la convers.*, au mot *magnétisme*. Nous ne connaissons rien de plus commode que les mots *mystère de la nature* pour expliquer ce qu'on ne comprend pas; ce sont ceux dont se servent les gens qui visent à *l'esprit fort*, et qui n'osent pas prononcer le nom de Dieu, par pur respect humain.

(4) « Une imagination forte produit l'événement même. » L'absurdité a été poussée si loin à cet égard, que l'on s'avisa de soutenir pendant un temps en Dauphiné qu'une femme était devenue grosse, non par le vent, ainsi que les juments de la Lusitanie, mais par la seule imagination. Comme l'adoption d'un pareil système pouvait avoir dans le monde des suites fort dangereuses, le Parlement de Grenoble se hâta de rendre un arrêt pour empêcher de débiter cette fable. Ce fait est raconté par Thomas Bartolin. Nous en connaissons plusieurs du même genre et très-récents.

(5) On appelait ainsi les savants, les personnes habiles.

de l'imagination est telle, que non-seulement elle peut fasciner des personnes fort éloignées, ou leur procurer la guérison, mais encore *remuer les corps*, exciter des pluies, des tonnerres et des tempêtes. Les erreurs, comme on le voit, sont de tous les siècles; il n'en est pas un qui n'en ait produit de plus ou moins grandes, et le nôtre ne saurait en être exempt.

Non, il ne peut exister d'autre manière de satisfaire les esprits sages et les hommes vraiment religieux, à l'égard des phénomènes du magnétisme, que de les faire remonter à leur véritable origine, en les rattachant à tout ce que l'antiquité a produit de faits au moins aussi extraordinaires dans ce genre, faits que jamais on ne s'est avisé de vouloir expliquer, au moins avec succès, par des causes naturelles. Depuis les premiers siècles du monde jusqu'à nos jours, des traditions orales et écrites rapportent une suite continuelle de phénomènes qu'elles attribuent aux génies des régions infernales. « A cet égard, dit un savant médecin, une même croyance règne chez tous les peuples; et leurs récits, confirmés tout à la fois par les écritures sacrées, par les observations des théologiens, des philosophes et des plus sages médecins, par une multitude de procédures et d'arrêts judiciaires, par les aveux mêmes de plusieurs coupables, sont environnés de si imposants témoignages, qu'il n'est peut-être aucune histoire plus digne d'être crue (1). »

Nous pensons donc que, pour ceux qui connaissent les œuvres surnaturelles opérées, tant dans l'antiquité que dans les temps modernes, par les puissances de l'enfer, la magie somnambulique n'a rien qui puisse surprendre; elle n'a même rien de nouveau que le nom sous lequel Mesmer la propagea. Et comme le dit très-bien un disciple fort érudit de ce fameux adepte : « Il est incontestable qu'elle a été pratiquée de tout temps et dans tous les pays (2). » Pour convaincre les per-

(1) *Dissertat. physico-médicale touchant la puissance des démons sur les corps*, par Frédér. Hoffman, t. v, in-fol. Genève, 1740.
(2) M. le baron d'Hénin, *Archives*, t. vii, p. 97.

sonnes dont nous parlons, il suffira sans doute de montrer la ressemblance frappante des phénomènes somnambuliques avec les effets des possessions connues.

Nous pourrions citer à ce sujet des faits nombreux; mais plutôt que d'aller chercher ceux qui sont loin de nous (1), nous nous contenterons d'en rapporter un seul qui eut lieu à Bordeaux, il y a quelques années. Une femme bien connue dans cette ville déclara être obsédée du démon. On procéda à l'exorcisme en présence du vénérable archevêque, de son clergé, de médecins et de beaucoup d'autres personnes. L'obsédée étant assise au milieu d'un oratoire, l'exorciste, enfermé dans la sacristie, adressait au démon, en latin et à voix basse, différentes questions. *Celui-ci* répondait aussitôt par l'organe de l'obsédée, qui n'avait aucune connaissance de la langue latine (2). Il parlait aussi quelquefois un langage très-harmonieux que les assistants ne comprenaient point. L'exorciste commandait-il, toujours à voix basse, divers mouvements? l'obsédée les exécutait. Mais s'il lui donnait ordre d'aller adorer le Saint-Sacrement, alors on la voyait tomber tout-à-coup dans de violentes convulsions; elle se frappait avec force la tête contre le pavé de l'oratoire. Dans son état naturel, elle l'eût infailliblement brisée. Eh bien! de tous les coups dont elle la frappa, aucun ne fut suivi de blessures (3). Lorsqu'on plaçait sur elle quelque objet bénit, une étole, par exemple, elle était saisie d'un frémissement si subit, d'une si extrême

(1) Belleforest décrit avec détail la possession d'une femme du pays laonnois, exorcisée en 1565 par l'évêque de Laon. Dans cette description fort curieuse, on retrouve une partie des faits incroyables que l'on attribue aujourd'hui au somnambulisme et à la catalepsie. — *Histoires prodigieuses*, hist. XLI, fol. 119, verso.

(2) Fernel, médecin et mathématicien célèbre, rapporte le fait d'un énergumène qui parlait grec et latin sans avoir appris ces deux langues (*De abditis rerum causis*), ce qui prouve que Fernel n'avait pas cet entêtement philosophique, déterminé plutôt à nier des choses constatées qu'à convenir de l'impossibilité de les expliquer sans recourir à des vérités religieuses.

(3) Les convulsionnaires de Saint-Médard, brutalement foulés aux pieds, accablés de coups de bûche, ou ayant la tête serrée entre deux planches de toute la force d'un homme, ne ressentaient aucune douleur et n'éprouvaient aucune lésion d'organes.

agitation, qu'on eût dit que des charbons ardents étaient cachés sous ces objets (1). Comme les somnambules des magnétiseurs, elle ne répondait qu'à l'exorciste, et, rendue à elle-même, n'avait aucune notion de ce qui s'était passé pendant l'exorcisme. Elle annonçait aussi des faits réels et cachés dont elle n'avait jamais été instruite. Or, veut-on savoir qui opérait tous ces prodiges? L'exorciste fit avouer plusieurs fois au démon, par la bouche de l'obsédée, que lui seul en était l'auteur.

L'analogie entre le magnétisé et l'obsédée n'est-elle point parfaite, et peut-on nier que les effets étant semblables, la cause ne doive être nécessairement la même? Même obéissance passive, même connaissance des choses cachées, ainsi que de celles dont elle n'a pas la moindre idée dans son état naturel, même insensibilité physique, même oubli de tout ce qui lui est arrivé pendant qu'elle était possédée de l'esprit malin. Les magnétiseurs eux-mêmes sont obligés de convenir de cette frappante analogie, quoiqu'ils en tirent une conclusion différente. « Que furent, s'écrie M. d'Hénin de Cuvillers, les prêtres des faux dieux, leurs devins, leurs oracles, leurs sybilles, leurs pythies, etc., sinon *des crisiaques magnétiques*, au nombre desquels on doit ranger les convulsionnaires de Saint-Médard, comme aussi le plus grand nombre des sorciers et des sorcières, des possédés ou obsédés du démon (2). »

« On trouve, dit M. Deleuze, dans les écrivains les plus distingués de l'antiquité, non-seulement un grand nombre de faits analogues à ceux que présente le magnétisme, mais encore des opinions qui ont leur source dans les phénomènes qu'il produit..... Des phénomènes, continue-t-il, semblables à ceux qui se sont passés sur le tombeau du diacre Paris, ayant eu lieu dans des traitements publics du magnétisme, on est fondé à supposer que *les uns et les autres sont dus à un même agent*..... Le parallèle entre les *cures* opérées sur ce tombeau

(1) Nous citerons un trait qui prouve que les objets bénits font également cesser les effets de la puissance magnétique.

(2) *Archiv.*, t. III, p. 43.

celles opérées au baquet de Mesmer et dans les traitements magnétiques de Buzancy, de Lyon, de Beaubourg, ont été, en effet, *fort bien* établis dans un ouvrage contre le magnétisme. Les faits analogues y sont rapportés sur deux colonnes, et la comparaison des circonstances montre *l'identité de l'agent* (1).

Ailleurs, le même écrivain ajoute qu'il regarde comme très-probable que les sibylles et les prétendus prophètes (païens) étaient des crisiaques assez semblables aux somnambules mal dirigés (2). Enfin, un membre de l'académie de médecine faisait remarquer, dans la séance du 10 janvier 1826, que sous beaucoup de rapports l'on pouvait comparer les magnétiseurs avec les anciens initiés aux mystères d'Éleusis.

Maintenant que l'analogie entre les sibylles, les pythies et les possédés de la magie somnambulique est avouée par les magnétiseurs eux-mêmes, il ne reste plus qu'à faire connaître l'opinion générale des Pères de l'Eglise et celle de la plupart des savants modernes sur l'esprit qui inspirait les oracles du paganisme. A cet égard, les premiers sont unanimes, et les Tertullien, les Lactance, les Cyprien, les Athanase ont prouvé aux païens eux-mêmes que le démon seul parlait par la bouche de leurs oracles (3). Mais écoutons ce que dit à cet égard

(1) Tome II, p. 320-324-326.

(2) *Id.*, p. 305.

(3) « Quant à vous qui doutez encore que tout ce qu'il y a de surnaturel dans le paganisme soit l'ouvrage des démons, amenez-nous ceux de vos prêtres qui se disent inspirés par un dieu, amenez-nous les plus fameux devins du temple de Delphes, amenez encore plusieurs hommes choisis par ceux que vous aurez reconnus pour être incontestablement possédés des démons; que tous soient assemblés sur une place publique, devant les magistrats, et qu'il soit permis alors à un chrétien de s'approcher. Si, dès qu'il aura prononcé le nom de Jésus-Christ, vous n'entendez pas les démons pousser des hurlements, exhaler en lamentations une accablante douleur, avouer qu'ils sont des génies infernaux, déclarer d'où ils viennent; si, après avoir ainsi révélé par les organes de vos prêtres et de vos possédés leurs antiques obsessions, ils ne sortent pas avec une égale promptitude des corps de tous, versez aussitôt le sang du chrétien, versez-le dans le lieu même de l'assemblée. Voilà l'expérience que nous vous proposons en témoignage de la vérité de nos doctrines, etc. » — Tertullien, *Apolog.* — Lactance, *De divin. instit.*, liv. IV, chap. XXVII. — Saint Cyprien, *Quod idola dii non sunt.* — Saint Athanase, *De incarnatione verbi dei.*

un Romain élevé lui-même au sein du paganisme, s'adressant aux sectateurs des doctrines païennes : « Vous le savez pour la plupart, toutes les fois qu'un chrétien chasse par ses paroles les démons de quelques corps qu'ils obsédaient, ils avouent qu'eux-mêmes inspirent les initiés des mystères de votre culte, interviennent dans les oracles, dirigent les cérémonies divinatoires. Saturne, Sérapis, Jupiter, tous les démons que vous adorez, tourmentés par nos questions comme par le feu de cuisantes douleurs, vous déclarent ce qu'ils sont (1). »

Un autre païen fort éclairé, Porphyre, écrivant au prêtre égyptien Anabon, après avoir demandé si ceux qui font des prodiges et qui prédisent l'avenir ont des âmes plus fortes et plus puissantes que les autres, ou s'ils reçoivent ce pouvoir de quelques esprits étrangers, pense que cette dernière opinion est la plus véritable. « D'où vient, dit-il, que quelques-uns croient qu'il y a un certain genre d'esprits qui écoutent les vœux des hommes, qui sont naturellement fourbes, qui prennent toutes sortes de formes; et que ce sont eux qui font tout ce qui semble arriver de bien ou de mal; qu'au fond, ils ne portent jamais les hommes à ce qui est véritablement bien (2) ? »

Ce que le philosophe païen n'osait donner que pour une opinion, le philosophe chrétien l'assure comme une vérité. Saint Augustin dit nettement, après avoir rapporté les paroles de Porphyre : « Que tout ce qui se fait d'extraordinaire, par quelques charmes, signes, figures faites à plaisir, comme par l'observation du cours des astres, est un badinage des démons qui se jouent des âmes qui leur sont asservies, et qui font leur passe-temps de l'erreur ou de l'aveuglement des hommes. — Ce philosophe (Porphyre) ajoutait même, poursuit saint Augustin, que quand *les prédictions* de ces esprits seraient véritables, néanmoins, comme ils n'avertissent pas les hommes de ce qu'il faut faire pour arriver à la félicité, ce

(1) Minutius Félix.
(2) *Porphyri opera.*

ne sont ni des dieux ni de bons démons, mais que c'est ou l'esprit séducteur, ou une imposture des hommes (1). »

L'argument du saint docteur est conclusif contre ceux qui voudraient faire entendre que, si l'on doit reconnaître du surnaturel dans les phénomènes somnambuliques, il serait plus naturel de l'attribuer aux anges qu'aux démons (2). Mais nous avons une autre marque plus palpable de la présence du malin esprit dans les opérations du magnétisme, c'est l'erreur et le mensonge. Comme le démon est lui-même esprit d'erreur et de mensonge, il est rare qu'il dise vrai pendant longtemps. Aussi admet-on, pour une règle assurée du discernement du bon esprit d'avec le mauvais, que l'un instruit et que l'autre trompe (3).

Nous avons sur ce sujet les avis des magnétiseurs eux-mêmes. « Il ne se rencontre que trop souvent, dit M. Dupotet, des somnambules qui tombent dans de graves erreurs (4). » Et ailleurs, le même écrivain assure positivement « que, sur plus de cent personnes qui sont allées prendre des consultations des somnambules publiques, et qui avaient eu la précaution de ne leur rien dire d'avance, quatre-vingt-quinze au moins sont sorties mécontentes; et qu'il pourrait même prouver que, dans le plus grand nombre de cas, les somnambules ont dit tout le contraire de ce qui était vrai (5). »

« Faites parler un somnambule de religion, dit M. de Leuze; il vous entraînera dans des hérésies! »

Nous le demandons de bonne foi aux hommes estimables comme M. de Leuze, de quel nom appelleront-ils des anges

(1) Saint Augustin, *De civit. dei*, lib. x, cap. xi-xii.—Voyez sur ce sujet l'épigraphe en tête de ce chapitre.

(2) *Bibliot. magnét.*, 1818, n° 13.

(3) « Humanum spiritum aliquando bonus, aliquando malus assumit spiritus; nec facile discerni potest à quo spiritu assumatur, nisi quia bonus instruit, et malus fallit. » Saint Augustin, *De genes ad litt.*, c. xxvii.

(4) *Expériences*, page 109.

(5) *Prop.*, tom. ii, p. 94. — « Le somnambule le mieux dirigé, dit M. de Latour, après avoir donné des preuves de lucidité, peut se tromper dans certains moments. Ne peut-il pas, sous l'influence involontaire du magnétiseur, débiter comme des vérités des *erreurs manifestes?* Je ne m'arrête point à citer des exemples, il ne s'en présente que trop à chaque observateur. »

qui soufflent dans le cœur des hommes l'erreur, l'imposture et l'hérésie, sinon des anges de ténèbres? Mais, nous dira-t-on, ils apprennent quelquefois la vérité, ils décèlent des faits cachés, des événements qui se passent au loin; ils annoncent la cause des maladies et avec quel remède et dans quel espace de temps on peut les guérir; oui, mais combien de sortes de faits ils ne peuvent découvrir, que de maux ils ne peuvent guérir, que de mensonges mêlés aux vérités qu'ils peuvent révéler (1).

« Quelquefois, néanmoins, dit saint Augustin, le tentateur se contraint, il se déguise, il dit vrai. En enseignant des choses utiles, il se transforme en ange de lumière. Comment s'y prendre alors pour le reconnaître? cela n'est pas facile (2). » Mais dès qu'on aperçoit de la fraude, de l'illusion, de l'hésitation, du mensonge, toute difficulté est levée, le séducteur s'est montré.

Nous avons déjà dit que les possédés du magnétisme parlaient souvent d'eux à la troisième personne, ce qui indique naturellement chez eux la présence d'un être qui leur est étranger. « Il est, dit M. de Leuze, des somnambules qui ont vu le diable, en ont peur, et ont demandé des prières et des cérémonies pour le chasser (3). Il en est d'autres qui ont parlé d'eux-mêmes comme si leur individu dans l'état de veille et leur individu dans l'état de somnambulisme étaient deux personnes différentes (4). » Parmi les faits cités à cet égard par M. de Leuze, nous ne citerons que le suivant :

« Madame N***, qui avait eu une éducation distinguée, ayant perdu sa fortune à la suite d'un procès, se détermina, de l'aveu de son mari, à entrer au théâtre. Tandis qu'elle s'occupait de ce projet, elle fut malade et devint somnambule.

(1) *Bibliot. magnét.*, 1818, n° 13. — Nous devons observer ici que M. de Leuze a toujours respecté la religion dans ses écrits, et professe le plus grand respect pour ses croyances.

(2) *De genes. ad litt.*, liv. XII, cap. XIII.

(3) Nous pensons bien, comme le dit M. de Leuze, que ces personnes ont cru voir le diable, quoiqu'il n'y aurait rien de bien étonnant à ce qu'il se montrât réellement aux gens qui le servent.

(4) *Bibliot. magnét.*

Comme dans son somnambulisme elle annonçait des principes opposés au parti qu'elle allait prendre (des principes religieux), son magnétiseur l'engagea à s'expliquer, et il en obtint des réponses auxquelles il ne pouvait s'attendre. — Pourquoi donc, lui demandait-il, voulez-vous entrer au théâtre? — Ce n'est pas moi, c'est elle. — Mais pourquoi donc ne l'en détournez-vous pas? — Que voulez-vous que je lui dise? elle est folle. Je tiens, ajoute M. de Leuze, cette anecdote du magnétiseur, dont l'exactitude et la véracité me sont connues (1). »

Voici le récit d'une scène dans laquelle il est impossible de ne point reconnaître la présence d'un être étranger à toutes les hypothèses des magnétiseurs, que nous prenons au hasard parmi un grand nombre qui n'offrent pas moins de ressemblance avec ce que nous savons des possessions démoniaques. C'est un des principaux adeptes qui la rapporte :

« Le 23 janvier 1828, dit M. Dupotet, je faisais des questions à une somnambule extrêmement tranquille. Dans ce moment on frappe ; c'était mademoiselle P***. Je l'introduis et la fais asseoir à cinq ou six pieds de distance de la somnambule, et continue d'interroger cette dernière. Au bout de sept ou huit minutes, mademoiselle P*** commence à ressentir des effets magnétiques, et les manifeste bientôt par des cris, des *convulsions* et par le sommeil. Pendant ce temps, ma somnambule conservait sa tranquillité. Je la quitte et vais à la jeune personne dans l'intention de la calmer. Mais, au moment où je l'approche et étends la main pour faire cesser cet état douloureux, ma somnambule entre dans un état nerveux épouvantable : elle se lève, crie, ouvre les yeux qui restent fixes, m'appelle et me supplie de la calmer. Je viens à elle pour remplir cet office. Mais, pendant que j'y parviens, l'autre à qui j'avais rendu le calme retombe dans son premier état, et toutes deux présentent alors un *spectacle effrayant d'angoisses, de convulsions et de cris*. Je sépare les deux personnes ; j'en fais passer une dans une chambre éloignée ; je

(1) *Hist. du magnét.*, tom. I, p. 188.

ferme bien toutes les portes ; et, comptant sur la distance et l'épaisseur des murailles qui les séparent, je procède au réveil de mademoiselle P***. L'autre somnambule, qui n'a pu m'entendre ni me voir agir, se réveille cependant au même instant et tombe dans une faiblesse extrême. Les personnes qui l'entourent cherchent à lui prodiguer leurs soins, lui prennent les mains, lui parlent. Vains efforts ! elle semble être dans un état d'hébétement ; elle ne répond rien à leurs paroles affectueuses, *et une espèce de rire sardonique les glace d'effroi.* Pendant que cette scène se passait dans une chambre éloignée de moi, je soulageais l'autre personne en l'endormant de nouveau. Mais, au moment de son sommeil, la première s'endort encore ; et moi, forcé d'aller de l'une à l'autre, je crie à chacune en particulier : Calmez-vous! réveillez-vous! restez tranquille ! je le veux !.... Cependant, je sentais mes forces qui s'en allaient, je prévoyais que, pour peu que cette crise affreuse se prolongeât, je ne pourrais plus empêcher les accidents *qui ne pouvaient pas manquer d'arriver*. Plusieurs personnes présentes à cette séance sont dans un état difficile à décrire. L'une prend de l'eau de Cologne pour elle et les autres ; mais c'est en vain ; *puisque tous ces effets demandent à être calmés par l'agent qui les avait fait naître*, je sue à grosses gouttes; pâle et défait, je me décide enfin à mettre un grand intervalle entre les deux somnambules. Je viens à la première, la réveille et lui ordonne de partir. Elle se lève, fait des efforts pour s'en aller, et me déclare qu'il lui est impossible de faire un seul pas. Je la magnétise avec force et lui ordonne impérieusement de sortir. Alors elle se relève, se traîne jusqu'à la porte, et s'arrête sans pouvoir aller plus loin. J'arrive : ses yeux étaient fermés ; je les lui ouvre et la vois descendre en chancelant et se traînant comme dans un état d'ivresse. Je la fais suivre afin qu'il ne lui arrive aucun accident en route. Je rentre troublé par les cris aigus qui partaient de l'endroit où était Mlle P***. *Elle étouffait;* les muscles de sa face *étaient violemment agités,* sa figure rouge, les yeux fermés, *et la langue poussée en partie en dehors de sa bouche.* Je lui pris les mains que je trouvai froides; je lui par-

lai ; elle m'entendit : oh! mon Dieu! me dit-elle, *je serais morte si vous n'étiez pas venu*.......... Continuant de la magnétiser, je la calmai entièrement....... Voilà la troisième leçon de ce genre que je reçois.... »

Une seule chose nous étonne après le récit que nous venons de faire ; c'est que trois scènes diaboliques semblables n'aient pas produit sur le magnétiseur un profond dégoût pour l'art infernal qu'il pratique, et ne lui ait point ouvert les yeux sur les terribles conséquences qu'il entraîne pour lui et pour les malheureuses déhontées qu'il soumet ainsi volontairement à d'aussi cruelles épreuves.

Mais rien ne prouve plus évidemment la coopération du démon dans l'accomplissement des phénomènes magnétiques que les deux faits suivants, dont nous pouvons garantir l'authenticité :

« Une dame de qualité, depuis longtemps en rapport avec l'un des plus fameux adeptes de la capitale, se trouvant à Strasbourg, eut la curiosité de s'ouvrir à un ecclésiastique respectable de cette ville sur les effets que produit en général le magnétisme somnambulique, et en particulier sur ceux qu'elle éprouvait d'après ses rapports avec l'adepte de Paris. Le prêtre lui répondit qu'il y avait un moyen simple de s'assurer si ces effets étaient surnaturels ou non, et si, dans le premier cas, ils provenaient du ciel ou de l'enfer : c'était de prendre un crucifix en invoquant Jésus-Christ avec piété, ou de se mettre en prière vis-à-vis une image de la rédemption des hommes, ou même de faire le signe de la croix toutes les fois qu'on ressentait quelques-uns de ces effets. Cette dame suivit le conseil de l'ecclésiastique au moment où elle éprouvait les effets accoutumés, et s'aperçut qu'ils cessèrent aussitôt. La conviction augmenta lorsque, quelques jours après, elle reçut de l'adepte avec lequel elle était en rapport magnétique une lettre par laquelle celui-ci lui mandait « qu'il fallait qu'il se passât quelque chose d'extraordinaire entre elle et lui ; car il avait remarqué une interruption entre leurs rapports ordinaires. » La dame fit à l'adepte une réponse évasive. Une seconde épreuve ayant commencé, elle employa

le même remède, et un même reproche lui arriva de la part de l'adepte. Enfin, après une troisième épreuve, elle lui fit l'aveu du moyen dont elle usait contre ses prestiges ; et depuis, tous leurs rapports ont cessé. Je tiens tous ces faits, dit l'auteur qui les rapporte, d'une personne n'ayant aucun intérêt à les inventer, et placée d'ailleurs par ses vertus si fort au-dessus du moindre soupçon de la méfiance, que je ne puis pas plus en douter que de mon existence (1). »

» En 1815, un général français se rendait de Paris à Bordeaux avec son fils, âgé de neuf ou dix ans, et un ami, catholique recommandable et digne de foi. Pendant la route, le général magnétisait l'enfant, qui parlait alors un langage surnaturel. Vivement étonné, le catholique pensa que peut-être un démon s'exprimait par la bouche du jeune somnambule. Il l'interrogea en conséquence au nom de Jésus-Christ, et la bouche de l'enfant prononça l'aveu d'une possession diabolique. Le père ayant attribué ce prodige à l'imagination de son fils, le catholique cherchait un moyen de le convaincre d'une manière frappante de la réalité de la possession, quand, ayant aperçu dans une auberge une branche de buis bénit, il en arracha quelques feuilles, qu'il mit secrètement dans un des plis du bonnet de l'enfant. Il invita ensuite le général à magnétiser son fils, afin de faire, disait-il, une expérience. Le père réussit à le rendre encore somnambule, mais il ne pouvait plus, malgré toutes les ressources de la magie magnétique, obtenir de lui une seule parole. Le catholique, invoquant alors le nom de Jésus-Christ, commanda au démon de déclarer pourquoi il gardait le silence. C'est, répondit celui-ci, parce qu'un objet bénit m'a empêché de parler. Le catholique montra aussitôt au général les feuilles de buis. On conçoit quel dut être l'étonnement de ce dernier. La personne qui nous a raconté ces phénomènes les a appris de la bouche même du catholique, ami du général. Cette personne est pénétrée de tant d'horreur contre le mensonge, de tant de dévoû-

(1) *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes droites et vertueuses.* — in-8°. — Paris. — Hivert.

ment aux lois chrétiennes, que son témoignage est pour nous d'un poids énorme (1). »

M. de Leuze, en répondant à l'auteur qui a cité le premier ce dernier fait, est bien éloigné d'en nier l'authenticité, mais il paraît chercher à éviter toute explication publique sur un point aussi délicat; voici comment il s'exprime dans sa réponse : « Vous citez quelques faits qui ont excité vos craintes, dit-il à l'auteur de l'étude, par exemple, celui du rameau bénit. Je ne nie point ces faits; mais si vous eussiez consulté un magnétiseur instruit, il vous en eût donné l'explication. »

Mais pourquoi M. de Leuze ne la donne-t-il pas lui-même? il nous semble que cela eût été beaucoup plus simple. Nous concevons qu'il est des aveux qu'un homme honorable peut redouter de faire publiquement, et nous savons qu'à cet égard les magnétiseurs sont d'une grande discrétion. « Combien de fois, dit M. d'Hénin, j'ai remarqué jusqu'à quel point les vrais croyants (au magnétisme) mettent d'attention à taire tout ce qui nuit à leurs opinions (2). »

Si, après ce qu'on vient de lire, quelques personnes pouvaient douter de la réalité de l'intervention des puissances infernales dans les opérations du magnétisme, nous pensons que leurs doutes devraient s'évanouir devant ce que nous apprend encore M. de Leuze à cet égard : « Qu'un certain nombre d'initiés avouent que, dans l'état de crise magnétique, l'âme peut se mettre en relation avec des êtres spirituels, avec des démons, et qu'ils reconnaissent que certains somnambules entrent effectivement en communication avec les êtres de l'empire de Satan (3). »

Au reste, les magnétiseurs allemands, ainsi que tous ceux du Nord, moins plongés que la plupart des nôtres dans l'impiété profonde, moins *encroûtés* de matérialisme, reconnaissent de bonne foi l'intervention d'êtres surnaturels dans les prodiges de la magie somnambulique. Une lettre de Munich,

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, page 29.
(2) *Arch.*, tom. I, p. 50.
(3) *Id.*, page 8. —*Etude*, etc., p. 30.

adressée à M. de Leuze, et qu'il a publiée, contient le passage suivant : « Vous avez cherché à préserver vos lecteurs contre le système des magnétiseurs du Nord, qui admettent des puissances spirituelles comme intermédiaires dans certains phénomènes magnétiques. Je prendrai la liberté de vous observer que, autant que je sache, ce n'est point là un système de leur part, mais bien le simple énoncé d'un fait, qu'un grand nombre de leurs somnambules, *élevées à un haut degré de clairvoyance*, ont dit être éclairées et guidées par un guide spirituel (1). »

M. Deleuze répondit : « .....Un grand nombre de somnambules ont affirmé qu'ils s'entretenaient avec des intelligences, qu'ils étaient inspirés et gardés par elles...... il en est qui se croient inspirés par un saint, par un ange..... d'autres ont vu le diable, en ont eu peur, et ont demandé des prières et des cérémonies pour le chasser..... Je dois vous dire à présent pourquoi je n'ai pas cru devoir insister sur les faits qui me semblent prouver la communication des somnambules avec des intelligences : c'est que cette croyance, qui s'empare de l'imagination, peut troubler la raison humaine et conduire à des conséquences dangereuses...... Ainsi, monsieur, je ne rejette point votre opinion comme fausse, mais comme douteuse (2). »

L'immoralité inhérente à la pratique du magnétisme a été reconnue et hautement publiée par de célèbres médecins, et même par des magnétiseurs; car il faut bien se garder de juger par les Puységur, les Deleuze, les d'Hénin, les Dupotet, de tous les affiliés de la secte. Il en est malheureusement un trop grand nombre qui font chaque jour servir la faculté diabolique qu'ils tiennent de l'enfer à satisfaire leur libertinage ou leur dangereuse curiosité. On pourrait en citer d'affreux exemples.

Le danger du magnétisme fut signalé dès sa naissance au

(1) Nous croyons avoir prouvé, d'après les plus imposantes autorités, que ce guide, ne pouvant être un ange, n'est autre chose qu'un démon.
(2) *Bibliot. magnét.*, 1818, n° 13.

vertueux Louis XVI par les membres de l'académie royale et de celle de médecine, chargés de lui faire un rapport sur le club mystérieux de Mesmer. « Les sens s'allument, disait dans son rapport le savant et trop célèbre Bailly ; l'imagination qui agit en même temps répand un certain désordre dans toute la machine....... On sent pourquoi celui qui magnétise inspire tant d'attachement....... Le traitement magnétique ne peut qu'être dangereux pour les mœurs. Il excite des émotions condamnables et d'autant plus dangereuses, qu'il est plus facile d'en prendre une douce habitude. Exposées à ce danger, les femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre leurs forces et leur santé (1). »

Voici un des premiers médecins de la capitale, magnétiseur, et dont les leçons et les écrits décèlent un matérialiste, qui vient pourtant nous apprendre que les femmes faibles (et il y en a tant) peuvent perdre plus que leur santé à ce jeu diabolique : « Quelle conséquence terrible, s'écrie M. Rostan, ne peut pas avoir la toute puissance des magnétiseurs ! Quelle femme, quelle fille sera sûre de sortir sans atteinte des mains de l'un d'eux, qui aura agi avec d'autant plus de sécurité, que le souvenir de ce qui s'est passé est au réveil (de la somnambule) entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le dire hautement, compromet au plus haut degré l'honneur des familles.......... La somnambule suivrait volontiers son magnétiseur comme un chien suit son maître (2). »

Et pour prouver l'inutilité et même le danger de toute espèce de résistance de la part de la femme ainsi abandonnée à la lubricité du magnétiseur, le même écrivain a soin d'ajouter : « La personne ainsi magnétisée est dans la dépendance absolue du magnétiseur...... Quand elle voudrait s'opposer à son magnétiseur, celui-ci peut, lorsqu'il lui plaît, lui enlever la faculté d'agir, la faculté de parler même. C'est un des phénomènes qu'on produit avec le plus de facilité....... Deux ou trois gestes du magnétiseur jettent un membre dans l'im-

(1) Rapport secret publié par M. de Montègre.
(2) *Dictionnaire de médecine*, article magnétisme.

mobilité la plus parfaite...... La volonté seule, l'intention m'a suffi pour produire cet effet...... Je ne doute pas que la mort ne put être le résultat d'une paralysie ainsi produite sur les muscles de la respiration (1). »

M. le docteur Dubois, en rendant compte dans son journal de l'ouvrage contre le magnétisme, que nous avons souvent cité dans ce chapitre, s'exprime ainsi : « Nous avouons à M. M*** de la Marne, que toutes les pratiques des magnétiseurs nous paraissent aussi fort dangereuses, et qu'il est à notre connaissance qu'un grand nombre de jeunes curieuses sont devenues, dès les premières séances, *amoureuses folles* de leurs magnétiseurs. »

On lit dans un journal de médecine qui reçoit les confidences des adeptes du magnétisme : « Tous les magnétiseurs instruits savent, *ce qu'aucun livre m'a dit*, que les femmes somnambules deviennent, sans le vouloir, presque toujours éprises de leurs magnétiseurs, que ce sentiment va quelquefois si loin qu'il dure longtemps après que l'action magnétique a cessé, et que même il est des circonstances où il n'est totalement anéanti que lorsque le magnétiseur le veut.... Le magnétisme était le plus puissant secret mystique des anciens pour se faire aimer des femmes (2). »

Nous ne doutons pas que cet appel au libertinage n'ait été entendu par la jeunesse de la capitale, et n'ait beaucoup augmenté le nombre des initiés du magnétisme.

Au reste, malgré la dépravation qui règne dans les mœurs, dépravation qui a pris depuis quelques années en France le caractère le plus effrayant, il est néanmoins certain que les ravages causés par les principes des magnétiseurs ont été beaucoup plus sensibles dans les populations protestantes que dans les populations catholiques, surtout en Allemagne, que l'on peut nommer à juste titre la terre classique du libertinage magnétique. En France, le magnétisme a fait heureusement peu de progrès dans les provinces, et il a fini par deve-

(1) *Dictionnaire de médecine*, art. magnétisme.
(2) *Hermès*, tom. III, p. 140.

nir à Paris un objet de spéculation comme tout le reste. Il en est maintenant des magnétiseurs de la capitale comme autrefois des tireuses de cartes; on en trouve à tout prix. On y trouve également, à un prix fort raisonnable, des somnambules publiques, espèces de pythies dirigées par des médecins magnétiseurs, qui peuvent découvrir les maladies cachées et dire même au besoin la bonne aventure.

Enfin, nous croyons ne pouvoir mieux terminer nos citations, toutes empruntées aux partisans mêmes du magnétisme, qu'en rapportant l'opinion d'un célèbre physicien de nos jours, que nous trouvons insérée dans un journal de médecine rédigé par des hommes qui sont bien éloignés d'être hostiles au mesmérisme : « Je pense, dit-il, que le magnétisme animal est une science pernicieuse pour la société ; j'en ai sondé la profondeur ; j'en ai analysé les éléments, et je demeure convaincu, ou peu s'en faut, que les causes du magnétisme ne sont pas naturelles; qu'elles sont dues à une puissance qui nous éclaire pour nous aveugler ensuite, et qui nous fait des présents dont l'apparente douceur cache un poison mortel (1). »

Après avoir parlé du magnétisme moderne, disons un mot de celui des anciens.

On aurait tort de croire que la prétendue découverte d'un fluide ayant la propriété de faire connaître les objets cachés et éloignés, ainsi que les choses à venir, appartînt plutôt à Mesmer, à Puységur, qu'à leurs devanciers Goclenius et Van Helmont, car on trouve des traces d'une semblable opinion dans les auteurs les plus anciens. La passion dominante des physiciens a toujours été de vouloir tout expliquer par les corps, et l'on sait jusqu'à quel point d'extravagance le célèbre Epicure a jadis porté cette envie. Esprits, causes surnaturelles, Providence, n'étaient pour lui que de pures chimères. Il ne lui fallait que des atômes d'inégales pesanteurs et de diverses figures, pour expliquer tout ce qui arrive de plus surprenant dans le monde.

(1) *Hermès*, t. II, p. 220.

Selon quelques anciens philosophes, ce n'était point alors un fluide qui avait la propriété de faire prédire l'avenir, mais c'étaient des atômes, un vent, des exhalaisons de la terre qui devaient produire cet effet. C'étaient ainsi que raisonnaient dans l'antiquité païenne les philosophes que Cicéron a combattus dans le dixième livre de la *Divination*, ainsi que ceux que Plutarque fait discuter longuement, et pourtant sagement, dans son chapitre des *Oracles qui ont cessé (De defectu oraculorum)*.

Ces philosophes païens étaient cependant moins téméraires dans leurs opinions que ceux de nos jours ; et quoiqu'ils fussent peut-être aussi mauvais physiciens, quoiqu'ils aient dit comme eux mille impertinences, en cherchant à expliquer par des causes naturelles ce qui était au-dessus de leur science, cependant, nous leur rendrons la justice de convenir qu'ils étaient meilleurs logiciens et surtout meilleurs théologiens que les savants modernes qui ont essayé de les imiter. Bien différents de ces derniers, qui ont banni de léurs écrits Dieu et les intelligences, ces sages de Plutarque cherchaient à accorder ensemble, autant qu'ils pouvaient le faire, la physique et la théologie, les opérations de la matière avec celles de l'esprit, tâchant de donner à ceux-ci ce qui leur est propre, à celle-là ce qui lui convient. C'est avec d'aussi louables dispositions qu'ils essayaient de trouver un système au moyen duquel ils puìssent se rendre compte de l'origine des oracles du paganisme, des difficultés qu'ils faisaient naître, et surtout des causes qui les avaient fait tout-à-coup cesser de prédire l'avenir. Eh bien! le croira-t-on? ces savants n'avaient cependant rien trouvé de mieux que des corpuscules pour servir de base à leur système.

La terre, disaient-ils, renferme des productions différentes, et pousse au dehors des sucs qui ont des propriétés diverses : ici ce sont des plantes ayant d'admirables vertus, là des métaux précieux. Elle exhale de même en un autre endroit des vapeurs propres à faire deviner, ainsi qu'elle le fit jadis dans l'antre des Delphes. La vapeur est-elle subtile et abondante : elle agite le devin, excite en lui l'enthousiasme et le fait pro-

phétiser en bons vers. La vapeur a-t-elle moins de force : l'enthousiasme diminue, et les vers sont moins bons. S'affaiblit-elle davantage : le devin en est réduit à la prose. Enfin, la terre s'est-elle épuisée et n'envoie-t-elle plus de vapeurs : le devin se tait et *les oracles ont cessé* (1).

Cependant, ce silence ne durera pas toujours. De nouveaux sucs se formeront, qui sortiront peut-être par un nouvel antre, qui deviendra aussi célèbre que l'ancien. Mais tous ceux qui s'y rendront ne seront point remplis de la vertu divinatrice ; car, de même que tous les corps animés ne sont point susceptibles d'éprouver la vertu du fluide magnétique, de même la Pythie seule sera agitée par la vapeur, seule elle éprouvera l'enthousiasme divin et prédira l'avenir. Auriez-vous alors demandé la cause de cette différence? On vous eût répondu avec la même assurance qu'on le ferait aujourd'hui : « Que le tempérament différent, une certaine disposition qui rend un corps sensible et un autre insensible à un certain mouvement, faisaient que la Pythie était susceptible d'une impression dont nul autre n'était capable, et qu'elle même perdrait ce pouvoir, si elle cessait d'être vierge (2) ; » condition qui ne paraît point être obligatoire chez les Pythies des magnétiseurs modernes.

L'imagination jouait également un grand rôle dans le système de divination des anciens ; mais elle était impuissante sans l'assistance de la vapeur divinatrice. Voici comment Plutarque raconte une scène de magnétisme de son temps ; on verra, en la lisant, combien peu elle diffère de celles de

(1) Plutarque, *Des oracles qui ont cessé*. — Peucer, *De oraculis*.

(2) Peucer, lieu cité. — « Voila pourquoi on contregarde le corps d'icelle Pythie pur et net de toute compagnie d'hommes, et défend-on qu'il ne hante ni ne conserve aucune personne étrangère avec elle, et devant que de venir à l'oracle, ils prenent ces signes, estimans que Dieu sait bien certainement quand elle a le corps disposé et préparé à recevoir sans danger de sa personne ; car la force et vertu de ces exhalaisons, n'esmut pas toutes sortes de personnes tout d'une sorte, ni autant à une fois qu'à une autre, ains donne seulement l'eschaufement et le principe, à ceux qui sont preparez et accomodez à souffrir et à recevoir cette altération. » — Plutarque, *Des oracles qui ont cessé*, traduction d'Amyot, chapitre XXXIII, page 1421.

nos jours ; nous la reproduisons dans le langage naïf de son traducteur :

« Quand donc l'imagination partie de l'âme et faculté divinatrice est bien disposée et bien associée à la température de l'exhalation, comme à la réception d'une médecine, alors il est force que dedans le corps des prophètes s'engendre la fureur d'inspiration prophétique, et, au contraire, aussi quand elle n'y est pas bien disposée, qu'il ne s'en engendre point, ou bien que ce soit une fureur forcenée, non point naïfve, mais violente et turbulente, comme nous avons veu avenir en la prophetesse Pythie, qui est naguère décédée ; car estant venus des pelerins estrangers pour avoir response de l'oracle, on dit que l'*hostie* (la prêtresse) endura les premières éfusions qu'on lui versa dessus, sans se bouger ni sans en faire aucun semblant. Mais les prêtres ne laissèrent pas pour cela de la presser outre mesure, et à continuer de lui jeter de l'eau dessus, tant qu'à la fin estant toute trempée et bagnée elle se rendit. Qu'avint-il donc de cela à la prophétesse Pythie ? Elle descendit bien dedans le trou de l'oracle maugrè elle, comme on dit, et mal volontiers, mais incontinent aux premières paroles qu'elle dit, elle monstrat bien qu'elle ne le pouvoit plus suporter, estant pleine d'un esprit malin et muet, comme un navire qui single à pleines voiles ; et finalement estant du tout perturbée, et s'encourant avec un cri espouvantable et horrible devers la porte elle se jeta contre terre, tellement que non-seulement les pelerins s'enfuirent de peur, mais aussi le grand prestre Nicander, et tous les autres prestres et religieux qui estoient presens, lesquels toutefois rentrans dedans, un peu après, l'enleverent estant encore hors de son bon sens, et de fait elle survescut peu de temps après (1). »

Que l'on compare maintenant cette scène pythique, racontée par Plutarque, avec la scène magnétique que nous avons rapportée plus haut, dans laquelle les deux somnambules de M. Dupotet faillirent perdre la vie, comme le fit réellement la

(1) *Œuvres morales de Plutarque*, chap. XXXIII, p. 1121, *Des oracles qui ont cessé.*

Pythie d'Apollon, au milieu des convulsions et des cris les plus épouvantables, et l'on sera frappé de l'analogie qui existe entre elles. Jusqu'à la terreur dont furent saisis les assistants, tout s'y ressemble. Il paraît seulement que le magnétiseur français déploya *dans son cabinet* une volonté plus ferme et montra moins de frayeur que ne l'avait fait dans l'antre de Delphes le grand-prêtre Nicander, dont la Pythie vierge mourut quelques jours après, tandis que les somnambules de M. Dupotet paraissent en avoir été quittes pour la peur.

Jérôme Cardan, médecin, astrologue et géomètre du XVI[e] siècle, qui avait un démon à ses ordres, comme Socrate et Cornélius Agripa, et qui se laissa mourir de faim pour ne pas faire mentir son horoscope, adopta toutes les rêveries des philosophes grecs sur la puissance divinatoire. On trouve les *propres* rêveries de ce médecin italien dans un des ouvrages qu'il a publiés, qui présente également des vérités intéressantes et des faussetés révoltantes (1). Cardan, esprit faible, inquiet et sujet aux plus étranges écarts, a seulement ajouté à l'exhalaison divinatrice des anciens des corpuscules émanés des planètes. Avec ce secours, il explique aussi clairement que pourrait le faire de nos jours l'auteur d'un traité sur le fluide magnétique comment une petite pierre enchâssée dans une bague communique le don de divination à celui qui la porte; il indique également des pierres précieuses dont il sort des corpuscules capables d'écarter la foudre et de préserver de la peste. Tout cela est raconté du même ton et avec la même assurance qu'on remarque dans les écrits des apologistes du mesmérisme. Nous ne voyons donc pas de raison pour que ceux qui croient encore sur parole Mesmer et Puységur, lorsqu'ils annoncent un fluide dont il leur est impossible de démontrer l'existence, puissent avec justice rire et se moquer de l'exhalaison divinatrice des Grecs, ainsi que des corpuscules de Jérôme Cardan, renouvelés depuis par d'autres savants au sujet de Jacques Aymar et de la baguette divinatoire (2). Quant à nous, qui ne

(1) *De rerum varietate*, lib. XIV, cap. LXVIII.
(2) Voyez le chap. V du VII[e] livre.

croyons pas davantage au fluide magnétique qu'aux corpuscules émanés des planètes, nous conclurons de la charlatanerie des uns et de la simplicité des autres que l'on trouve dans tous les siècles des gens qui comptent encore plus sur l'ignorance et la crédulité de la plupart des hommes que sur leurs propres talents pour répandre les notions les plus absurdes et les plus incroyables.

D'après le raisonnement que nous venons de présenter et que nous persistons à considérer comme très-logique, nous ne voyons pas comment les gens qui écrivent sérieusement de gros volumes pour prouver l'existence du fluide magnétique et celle des phénomènes organiques provenant d'une grande surexcitation au cerveau pourraient nier la propriété, au moins aussi incontestable, que possédait la poudre sympathique de sir Kenelm Digby, et ne point reconnaître comme choses très-naturelles et parfaitement authentiques les cures merveilleuses opérées par ce digne chevalier, auquel les armes ne firent point négliger les sciences, et qui fut en même temps loyal sujet, bon guerrier, habile médecin et savant chimiste.

Sir Kenelm Digby vivait dans le XVIIe siècle, et fut honoré de la confiance et même de l'amitié des rois Jacques Ier, Charles Ier et Charles II d'Angleterre. Il est auteur de plusieurs ouvrages savants, entre autres d'un traité sur l'immortalité de l'âme, dans lequel il paraît avoir mis à profit les conférences qu'il eut sur cet important sujet avec notre célèbre Descartes. Il composa également un discours sur la *poudre de sympathie* pour la cure des plaies (1), discours qu'il prononça à Montpellier en présence d'une assemblée de savants et de gens de qualité. L'auteur y rapporte plusieurs cures extraordinaires obtenues au moyen de la poudre sympathique; celle que nous allons raconter n'est certainement pas la moins merveilleuse :

« M. James Howell, l'auteur bien connu de la dendrologie (2), rencontra un jour par hasard deux de ses meilleurs

(1) Ce discours a été traduit en latin par Laurent Strausius, Paris, 1658, et imprimé de nouveau en 1730 avec la dissertation de Charles de Dionis sur le ténia.

(2) Traité des arbres extraordinaires.

amis qui se battaient en duel ; il se jeta aussitôt entre eux, afin de les séparer. Pour y parvenir plus sûrement, il saisit de la main gauche la garde de l'épée de l'un d'eux, tandis qu'il tenait en même temps de la droite la lame de l'autre combattant. Mais comme ils étaient tous deux fort animés, ils cherchèrent à se débarrasser de l'obstacle qu'on opposait à leur fureur, et dans le conflit qui s'ensuivit M. Howell eut malheureusement la main gauche mutilée d'une manière horrible par deux énormes blessures, dont l'une avait sérieusement endommagé les nerfs et les muscles. A la vue du sang de M. Howell, qui coulait en abondance, la colère des combattants se calma en un instant ; ils cessèrent aussitôt le combat, et se jetèrent dans les bras de leur ami, dont ils bandèrent ensuite les blessures. Ils employèrent à cet effet une de ses jarretières, et cherchèrent par ce moyen à fermer la veine qui était ouverte et qui saignait abondamment. Ils le conduisirent ensuite chez lui, et envoyèrent chercher un chirurgien. Mais cet événement ayant été su à la cour, le roi envoya un de ses propres chirurgiens, car Sa Majesté affectionnait beaucoup M. Howell.

» Je me trouvai par hasard, continue sir Kenelm, logé près du blessé, et quatre ou cinq jours après cette affaire, au moment où je me disposais à sortir, je le vis entrer chez moi. Il me pria de jeter un coup d'œil sur sa blessure : « J'ai appris, ajouta-t-il, que vous possédiez un remède particulier, et mon chirurgien a déjà des craintes que la gangrène ne se mette dans la plaie, et qu'on ne soit obligé de me couper la main. » En parlant ainsi, il avait l'air de beaucoup souffrir, et il se plaignait que la douleur qu'il éprouvait était insupportable, en raison de la grande inflammation. Je répondis à M. Howell que je ne demandais pas mieux que de lui être utile, mais que s'il connaissait la méthode que je devais employer pour le guérir, il ne voudrait peut-être pas s'y exposer, parce qu'elle pourrait lui paraître inefficace ou superstitieuse. Il répliqua que les choses étonnantes qu'on lui avait rapportées de ma manière de guérir ne lui laissaient aucun doute sur son efficacité, et que tout ce qu'il pouvait me dire à ce sujet était renfermé dans ce proverbe espagnol : *Hagasa el milagro y ha-*

galo Mahoma, laissez le miracle s'accomplir, quoique ce soit Mahomet qui le fasse.

» Je demandai alors au blessé de me donner quelque objet qui fût teint de son sang, et il envoya aussitôt chercher la jarretière qui avait servi à bander sa blessure. Je me fis ensuite apporter un bassin d'eau froide, comme si je voulais me laver les mains, et j'y jetai une poignée de vitriol que j'avais dans mon cabinet. Dès que la jarretière m'eut été remise, je la plaçai dans le bassin, ayant soin d'observer en même temps la contenance de M. Howell, qui causait alors avec une autre personne dans un coin de la chambre, sans faire attention à ce qui se passait. Tout-à-coup il fit un mouvement comme si un changement soudain s'opérait en lui. Je lui demandai ce qu'il éprouvait. « Je ne sais ce que c'est, me dit-il, mais je ne ressens plus aucune douleur. Il me semble qu'une agréable fraîcheur, comme celle que produirait une serviette froide et mouillée, se répand sur ma main, et qu'elle a enlevé l'inflammation qui me tourmentait. » Je lui répondis que puisqu'il ressentait déjà les heureux effets de mon médicament, je lui conseillais de se débarrasser dès à présent de tous ses emplâtres et de se contenter de tenir sa plaie bien propre et dans une température moyenne entre le froid et le chaud.

» Ces particularités furent immédiatement rapportées au duc de Buckingham et peu après au roi; ils furent tous deux très-curieux de connaître les résultats de mon entreprise. Afin de les satisfaire sur ce point, je retirai de l'eau la jarretière dans la soirée, et je la mis à sécher devant le feu; ce que je n'eus pas plus tôt fait, que le domestique de M. Howell accourut me dire que son maître venait de ressentir tout-à-coup à sa blessure une chaleur aussi grande que celle qu'il éprouvait avant qu'il ne vint me la montrer, et que sa main était aussi brûlante que si elle était placée sur des charbons ardents. Je répondis à cet homme que, malgré ce qu'il venait d'arriver, son maître ne devait avoir aucune inquiétude, et qu'il se trouverait beaucoup mieux dans fort peu de temps; que je connaissais la nature de ce nouvel incident; que j'allais y remédier, et que M. Howell serait sans doute délivré avant son retour de

l'inflammation dont il se plaignait; mais que, dans le cas contraire, il ne manquât pas de revenir de suite m'en avertir. Aussitôt que le domestique fut sorti, je replaçai de nouveau la jarretière dans l'eau froide, et il trouva son maître entièrement soulagé. Je vous dirai, pour en finir, dit en terminant sir Kenelm, que M. Howell ne ressentit plus aucune douleur, et que dans l'espace de cinq à six jours ses blessures furent cicatrisées et bientôt entièrement guéries (1). »

Le chevalier confia au roi Jacques Ier ce secret merveilleux qu'il prétendait lui avoir été enseigné par un carme, qui l'avait lui-même appris en Arménie ou en Perse.

Ce système de sympathie s'expliquait également par les atomes ou corpuscules; et l'on poussa si loin à cet égard le déraisonnement, que les partisans de ce système prétendaient que les atomes des vignes de la Guienne, d'Espagne, de Madère et des îles Canaries, venaient au printemps jusqu'en Angleterre y fermenter le vin. C'était aussi par le moyen des atomes qu'en jetant du lait sur des charbons ardents, on faisait tarir celui de la vache qui l'avait donné. » Les atomes de feu, accompagnant la vapeur du lait, allaient s'attacher au pis de la vache, l'échauffaient, l'enflammaient et le faisaient enfler (2). » Mais du sel jeté dans le feu était un souverain remède à ce mal (3). Au reste, cette découverte n'appartient pas au savant auteur du système sympathique, et les sorciers de la Bretagne, de l'Au-

(1) *Discours sur la poudre de sympathie*, p. 6.

(2) Le même, page 120. Il y est dit « que du lait, tombant sur des charbons ardents, se convertit en vapeur qui se disperse et se filtre partout dans l'air, fait rencontre de la lumière et des rayons solaires qui l'emportent encore plus loin, et augmentent et étendent sa sphère d'activité jusqu'au lieu où se trouve la vache qui donne du lait. Les atomes de feu, etc. »

(3) « Ce sel saute sur les atomes qui sont en train d'accompagner la vapeur du lait, les précipite et les étrangle sur la place, et si quelques-uns se sauvent et s'échappent par les grands efforts qu'ils font, et s'en vont avec cette vapeur, ils sont pourtant accompagnés des atomes et esprits de sel, qui s'attachent à eux et, comme bons lutteurs, ne quittent jamais leur prise qu'ils n'aient le dessus de leurs adversaires. » *Discours sur la poudre sympathique*, p. 130. — Les personnes auxquelles les traités de Mesmer et de Puységur sont familiers avoueront sans peine qu'on y trouve des explications au moins aussi claires et surtout aussi satisfaisantes que celles qu'on vient de lire sur les atomes de feu et les atomes de sel du chevalier Digby.

vergne, de la Normandie, en savent à cet égard beaucoup plus que sir Kenelm Digby, quelque grand médecin et grand chimiste qu'il ait jamais été.

C'était autrefois surtout parmi les médecins, comme cela se pratique encore de nos jours, que se discutaient toutes ces merveilles. On connaît la grande dispute agitée si longtemps entre les Galénistes et les disciples de Paracelse, pour savoir si c'était par sympathie ou par antipathie que certaines plantes peuvent être propres à purger la bile et d'autres plantes les autres humeurs. Van Helmont, qui passe pour l'inventeur du magnétisme, raconte qu'il existe une certaine plante que l'on n'a qu'à toucher et presser dans les mains pour purger telle personne que l'on veut, sans qu'elle en sache rien. Les uns nomment cette plante *lathyris*, les autres veulent que ce soit le *cabaret* (alarum), ou le *sureau* (sambucus). Quoi qu'il en soit, il suffit de toucher le haut des feuilles d'une de ces plantes, et aussitôt un écoulement de corpuscules, en forme de magnétisme, excite au vomissement la personne que l'on veut purger; si l'on touche la racine, la purgation se fait par le bas (1).

Des savants, des médecins, des physiciens donnaient l'explication de toutes ces choses, et il se trouvait alors des gens sensés qui les croyaient, comme il s'en trouve encore aujourd'hui qui croient au magnétisme et à la phrénologie; et non-seulement beaucoup de personnes ajoutaient foi à ces merveilles et les considéraient comme un *progrès réel*, comme le résultat nécessaire des *lumières du siècle*, mais il y en avait aussi un grand nombre qui se fâchaient sérieusement contre ceux qui ne voulaient pas les croire et qui les traitaient de *ridicules*, de *superstitieux*, *d'ignorants*, de même qu'on voit à présent les journaux du *progrès* (2) traiter de *vieille défiance*, de *préjugés gothiques* et de *système d'abrutissement superstitieux* les raisonnements des personnes qui ne veulent pas croire au fluide de Mesmer, aux facultés phrénologiques de

(1) *De magnét. vulner. curam*, XXX, et Apud Fernel, *De abditis rerum causis*, lib. II, cap. XVI.

(2) Le *Constitutionnel*, par exemple, et autres journaux de même couleur. (C'est de l'ancien *Constitutionnel* dont nous voulons parler.)

Gall et de Spurzheim, ainsi qu'au matérialisme de M. Broussais.

CHAPITRE II.

Des Tables tournantes et parlantes. — Ancienneté de cette sorte de divination.

> « La philosophie ne nie pas les intelligences intermédiaires entre Dieu et l'homme. Elle ne pousse pas ses prétentions à ce degré de folie, car il y aurait folie à nier par la seule raison qu'il y a impossibilité de connaître. »
>
> MATTER, article pneumatologie.

I.

Nous avons dit dans le chapitre précédent que, vers le milieu du XVIIIe siècle, l'enfer semblait avoir perdu, au moins en France, le pouvoir de produire des effets surnaturels, lorsque la magie somnambulique, enfantée par le mesmérisme, vint faire revivre parmi nous tout ce que les anciens oracles, les pythonisses et les possessions avaient autrefois produit de plus inexplicable. Cependant, après un demi-siècle d'existence, le magnétisme, ayant fait son temps, finit par devenir à Paris, comme tout le reste, un objet de spéculation, la médecine des ignorants, exploitée par des médecins sans délicatesse, ou par des diseurs de bonne aventure. Ce fut alors qu'il nous arriva de l'autre côté de l'Atlantique la nouvelle qu'aux Etats-Unis d'Amérique, pays, cependant, où la matière l'emporte toujours sur l'esprit, les tables prêchaient les vérités spirituelles, entraient en mouvement d'une manière mystérieuse, se levaient, tournaient, avançaient sur un ou deux pieds et même répondaient à des questions par certains signes affirmatifs ou négatifs convenus, ce que les *sages* du pays attribuaient tout naturellement à l'électricité, bien qu'ils s'ébahissaient de la trouver si intelligente. Aussitôt que cette grande nouvelle fut parvenue en Europe, des expériences multipliées furent

répétées de tous côtés. Dès ce moment, l'épidémie des tables parlantes s'empara de tous les esprits; chacun prit un plaisir extrême à les faire tourner, à les interroger; les femmes, les filles, même les plus sages, ainsi qu'un beaucoup trop grand nombre d'ecclésiastiques, qui auraient dù être les premiers à se tenir sur leurs gardes, n'y voyaient qu'un plaisir fort innocent, car les savants, qui, comme on sait, abondent en France, assuraient, ainsi que l'avaient fait les sages d'Amérique, qu'il n'y avait là que des effets d'électricité que la science saurait bien facilement expliquer. Aussi ces expériences prétendues électriques bouleversèrent-elles bientôt toutes les imaginations chez une nation frivole et crédule qui, depuis près d'un siècle, ne fait guère que des folies, quand elle ne fait pas des révolutions.

II.

Un des plus grands travers de notre siècle, c'est de considérer comme des découvertes modernes, dont nous nous attribuons orgueilleusement tout le mérite, une foule de choses étonnantes et même quelquefois merveilleuses, dont on retrouve la trace dans les anciens auteurs, et dont l'origine remonte à la plus haute antiquité. De ce nombre est la *divination* par les tables que l'on a nommées *tables parlantes*, qui n'est point, comme on l'a vainement prétendu, un produit du progrès des lumières, ni un de ces faits étonnants sur lesquels *la science n'a pas encore dit son dernier mot*, et qu'elle expliquera certainement par la suite, comme l'affirment avec complaisance les savants, *selon le monde*.

Philostrate, sophiste de la fin du IIe siècle, rapporte qu'Apollonius de Thyane, l'un des hommes les plus illustres et les plus extraordinaires de la philosophie païenne, et qui vivait du temps de saint Paul, peu d'années après Jésus-Christ, avait vu des *tables parlantes* parmi les gymnosophistes (1) de

(1) Les gymnosophistes étaient des philosophes divisés en plusieurs classes, dont les principales étaient les brahmes, les hylobiens et les Samanéens.

l'Inde, qui pratiquaient depuis bien des siècles cette sorte de divination.

Tertullien, l'un des plus grands philosophes chrétiens du milieu du IIe siècle, affirmait devant le sénat romain l'existence de la divination par les tables, et il donnait ce phénomène, non comme une chose secrète, se produisant dans l'antre obscur d'une magicienne de Thessalie, mais comme une coutume parfaitement connue des graves magistrats auxquels il s'adressait. C'est dans son apologétique, le plus parfait et le plus précieux ouvrage de l'antiquité chrétienne, qu'il dénonçait publiquement les pratiques criminelles auxquelles se livraient les païens dans l'exercice de la divination, au moment même d'une des plus cruelles persécutions qu'ait souffertes le christianisme. Certes, Tertullien était un homme trop véridique et trop sérieux pour avancer des faits qui ne fussent parfaitement certains. Voici comment il formule cette grave accusation : « Or, si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants; si, à l'aide de tours et de prestiges rotatoires, ils imitent souvent des miracles; si, en empruntant la puissance d'anges ou de démons une fois évoqués, ils envoient des songes et font journellement prédire l'avenir à des chèvres et à des *tables*, quelle puissance n'auront-ils pas quand ils agiront pour leur propre compte (1)? »

Ce passage de Tertullien contient, comme on vient de le voir, la véritable explication de la magie, de la sorcellerie, du somnambulisme, du magnétisme et de tout ce qui s'y rapporte. On y retrouve les différentes parties de l'art magique, telles qu'elles ont été pratiquées chez les païens, ainsi que dans les siècles de foi où les hommes croyaient à Dieu et au diable, et telles qu'elles le sont encore aujourd'hui par ceux qui ne

(1) « Porro si et magi phantasmata edunt et jam defunctorum inclamant animas; si pueros in eloquium oraculi eliciunt; si multa miracula *circulatoriis* prestigiis ludunt; si et somnia immittunt, habentes semel invitatorum angelorum et dæmonium assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et *mensæ* divinare consueverunt..... Quanto magis illa potestas de suo arbitrio et pro suo negotio student totis viribus operari, quod aliena præstat negotiani! » *Apol.*, cap. XXIII.

croient à rien, ou par des personnes assez imprudentes pour se livrer sans les connaître à des opérations qui ne sont autre chose que des œuvres du démon.

Mais comment faisait-on servir alors ces tables à l'art de la divination? Voici ce que disent à cet égard les commentateurs de Tertullien : « Les tables mêmes ont été appelées par les païens à exercer la divination, et elles parlaient par l'opération des démons (1). »

Quant au mode de langage, je crois qu'on n'en peut concevoir un autre que celui qu'on emploie aujourd'hui dans les mêmes opérations. Il est probable qu'on entendait sortir des voix de ces tables, ou qu'elles prenaient d'elles-mêmes un mouvement de convention ordonné de manière à former un langage; car, pour parler aux hommes, il faut ou des signes ou des sons artificiels.

Tertullien n'est pas le seul des auteurs anciens qui parle de la divination par les tables. Ammien Marcelin, historien de la fin du IVe siècle, raconte au livre XXIX de son histoire que deux païens, Patricius et Hilarius, traduits devant la justice pour cause de magie, se défendirent en disant « qu'ils avaient fait avec des morceaux de bois de laurier, à l'imitation du trépied de Delphes, la petite table qui avait été apportée devant les juges, et qu'ils s'en étaient servis après l'avoir consacrée suivant l'usage. L'ayant posée au milieu de la maison et placée au-dessus d'un bassin rond fait de plusieurs métaux, un homme vêtu de lin avait récité une formule de chant et fait un sacrifice au dieu de la divination..... puis, après avoir suspendu au-dessus du bassin un anneau attaché à un fil de lin très-fin, qui avait été consacré par des moyens mystérieux, cet anneau sautait successivement, mais sans confusion, sur plusieurs des lettres gravées, et s'arrêtait sur chacune. Il formait ainsi des vers parfaitement réguliers..... et ces vers étaient les réponses aux questions qu'on avait faites (2). »

(1) Patrologie, *œuv. de Tert.*, t. I, p. 412.
(2) Liv. XXIX, n° 2. La divination par l'anneau suspendu se pratique encore aujourd'hui de la même manière.

C'est en vue des esprits qui communiquent avec l'homme en frappant par les tables ou autrement qu'a été faite la prière suivante, qu'on lit dans les anciens Rituels de l'Eglise, parmi les exorcismes qui précèdent la bénédiction des édifices : « Mettez en fuite, Seigneur, tous les esprits malins, tous les fantômes et tout esprit qui frappe *(Spiritum percutientem)*. »

Les procédés de la divination par les tables, perdus depuis bien des siècles en Europe, sans doute par les soins que prirent les ministres de la religion de défendre la pratique de cette sorte de superstition, se sont conservés dans l'Inde et au Thibet, où ils paraissent avoir été constamment en usage jusqu'à nos jours parmi les sectateurs de Boudha.

« Les lamas de la religion boudhiste, dit un voyageur russe moderne, ne révèlent pas au peuple les mystères de la nature découverts par eux ; ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver les choses dérobées par des voleurs, en suivant la table qui s'envole devant lui. Si le propriétaire de la chose dérobée adresse à un lama la demande de lui indiquer l'endroit où elle est cachée, celui-ci s'assied par terre devant une petite table carrée, et y pose ses mains, en lisant dans un livre thibétain. Au bout d'une demi-heure environ, il se lève en ôtant la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur la table. Aussitôt la table se lève aussi, suivant la direction de la main. Lorsqu'il est debout sur ses jambes, le lama élève la main au-dessus de sa tête, et la table, suivant le mouvement, se lève au niveau des yeux ; alors le lama fait un mouvement en avant, et la table le suit ; le lama marche en avant, et la table marche devant lui, dans l'air, avec une si rapide augmentation de vitesse, qu'il a grand'peine à la suivre ; enfin, la table parcourt des directions diverses et finit par tomber à terre. La direction principale choisie par la table indique le côté où il faut chercher les choses perdues.

» On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. Dans le cas dont je fus témoin oculaire, continue le voyageur russe, la table s'envola à trente mètres environ de distance, et la chose

ne fut pas trouvée de suite. Mais dans la direction choisie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan thibétain qui se suicida, ayant aperçu l'indication de la table. Ce suicide éveilla les soupçons; on fit des recherches, et on trouva les choses perdues dans sa chaumière. L'expérience que j'ai observée moi-même fut faite en l'année 1831, dans la province transbaïque, près du village de Jelany. Je me méfiais de mes yeux; j'étais convaincu que le lama levait la table à l'aide d'un fil de fer bien mince et à peine visible; mais, en visitant rigoureusement la table, je ne trouvai ni fil ni aucun appareil ou instrument quelconque. La table était construite en planches minces de bois ordinaire, et pesait environ une livre et demie. Maintenant, j'ai l'intime conviction que ce phénomène et celui des tables tournantes ont le même principe (1). »

Ce n'est pas seulement chez les habitants de l'Inde, mais parmi tous les autres peuples infidèles, que les pratiques superstitieuses, tendant à obtenir l'intervention des démons, sont publiquement et visiblement usitées. Les anciens et les nouveaux missionnaires, ainsi que les voyageurs les plus modernes, racontent à cet égard les choses les plus extraordinaires. Les anciens missionnaires parlent dans les *Lettres édifiantes* d'idoles qui s'agitent d'elles-mêmes, de berceaux de feuillage et de grands linceuls suspendus en l'air, sans attaches, au simple commandement d'une personne en rapport avec une puissance occulte; d'objets fixés solidement contre une muraille, qui obéissent à la voix qui leur ordonne de s'en détacher; d'un homme transporté d'un chemin à l'autre par une force invisible, ainsi que d'autres faits plus merveilleux encore.

M. Bruguière, missionnaire à Siam, écrivait en 1829 que les sortiléges, les enchantements, les maléfices, les évocations des morts, étaient constamment mis en usage avec le secours de ces démons que les Siamois appellent *phi*. Ces opérations diaboliques produisaient des effets si extraordinaires, qu'il est impossible de les expliquer naturellement, et les apparitions

(1) Lettre de M. Tschérépanoff, voyageur russe, à l'*Abeille du Nord*, écrite en 1853.

du démon avaient lieu si fréquemment et d'une manière si publique, qu'il y aurait de la mauvaise foi à s'obstiner à les nier. Il faudrait pour cela accuser d'imposture les vicaires apostoliques et les missionnaires qui témoignent non-seulement avoir vu de leurs propres yeux les opérations du démon, mais les avoir examinées avec toute l'attention dont un homme instruit et prudent est capable (1).

Toutes les pratiques diaboliques dont l'Europe est infectée depuis la fin du dernier siècle, sont connues depuis un temps immémorial des habitants du Céleste-Empire. — Voici ce qu'écrivait dernièrement à ce sujet (1857) M. Vinçot, missionnaire dans la province de Su-Tchuen, en Chine, à un professeur du séminaire de Saint-Brieuc : « Ici, le magnétisme animal est connu depuis bien des siècles, ce qui montre que Mesmer n'en a point été l'inventeur. — Il en est ainsi des tables tournantes. Ces tables savent même écrire, soit avec une plume, soit au moyen d'un crayon qu'on attache perpendiculairement à l'un des pieds. — Je penserais donc que toutes ces sorcelleries ont passé d'Orient en Europe, etc. » — Ces *sorcelleries*, comme les appelle le bon missionnaire, n'ont pas plus passé d'Orient en Occident que d'Occident en Orient. Le démon, qui en est l'auteur et le propagateur, est un peu partout dans ce monde, dont il est le prince, *princepes hujus mundi*, comme le dit l'apôtre saint Jean, et il exerce son pouvoir aussi bien en Europe qu'en Chine, aussi bien à Paris qu'à Pékin.

Voilà ce qui se passe encore chaque jour chez les nations privées de la lumière du christianisme. Cependant, il y a bien des siècles qu'Hermès, surnommé Mercure Trismégiste, philosophe égyptien, qui vivait 1,900 ans avant Jésus-Christ, disait déjà que les hommes avaient trouvé l'art de faire des dieux (2). Cet art consistait à appeler par des évocations les esprits invisibles dans des statues de pierre, de marbre ou de

(1) *Ann. de la propag. de la foi*, vol. 129.

(2) Hermès ou Mercure Trismégiste, que quelques-uns ont pris pour Moïse défiguré par les auteurs païens. Il réunit dans sa personne le sacerdoce et la royauté, selon les uns, et fut seulement conseiller d'Isis, femme du roi

bois. Ainsi évoqués, ces esprits s'y rendent et manifestent leur présence et leur pouvoir par des prodiges étonnants, par des oracles qui annoncent l'avenir, par des maladies qu'ils envoient et des guérisons qu'ils opèrent. C'est-à-dire que dans le temps du paganisme, les hommes prenaient un morceau de bois, évoquaient des puissances invisibles, se mettaient en communication avec elles par ce moyen, obtenaient de ces esprits invisibles qui leur parlaient des réponses sur l'avenir, des guérisons, mais aussi des maladies; et toutes ces choses étaient si merveilleuses, il y a près de 3,700 ans, aux yeux de Trismégiste, qu'il les regardait comme un magnifique progrès, une découverte devant laquelle pâlissaient toutes les autres inventions humaines, un art prodigieux qui agrandissait singulièrement l'homme.

Minutius Félix, orateur romain du IIIe siècle, après avoir parlé des agents mystérieux qui produisaient les phénomènes que les païens considéraient comme des oracles, assure qu'on reconnaît les caractères de ces faits diaboliques à un *mouvement* communiqué par les démons à certains corps pour exprimer une pensée et faire de la divination, mouvements de différentes sortes et même *de rotation*, imprimés à des corps inertes ; *Sic rotantur, c'est ainsi qu'ils tournent;* telle est l'expression dont se sert cet auteur (1).

Julius-Firmicus Maternus, auteur chrétien, qui vivait sous les fils de Constantin, attribue également au démon tous les genres de magie, principalement celles qui s'opèrent par des objets faits de *bois*. « Ce destructeur, dit-il, a toujours cherché à renouveler son culte *par le bois*, afin que, comme il savait que la vie de l'homme attaché à la croix serait revêtue de l'immortalité, il pût tromper les hommes de perdition par la ressemblance du bois (2). »

Osiris, selon les autres. — Personnage réel ou fabuleux, Hermès est regardé comme le père des chimistes, alchimistes, chercheurs de la pierre philosophale, magnétiseurs et autres partisans de la philosophie occulte. On lui attribue un traité de philosophie et deux dialogues intitulés *Pimander* et *Asclépius*, qui ont été imprimés à Trévise, en 1471, sous le nom d'Hermès.

(1) *Octav.* de Minut. Félix, chap. XXVI et XXVII.

(2) *De l'erreur des religions profanes*, chap. XXVIII.

C'est ainsi que le démon, ayant vu le Christ se servir du bois de la croix pour nous donner la vie immortelle, se sert aussi *du bois* pour les cérémonies de son culte et pour les pratiques de la divination.

Hincmar, archevêque de Reims, l'un des hommes les plus savants de son temps (1), rapporte, d'après Raban Maur, dans son écrit sur le divorce de Lothaire et de Tetberge, un grand nombre de faits magiques, et dit qu'il en est beaucoup d'autres qu'il n'ose raconter, tant ils sont honteux. Après avoir parlé des faits de possession, il passe aux autres faits diaboliques, et dit que les caractères qui aident à les reconnaître sont : 1° *des mouvements contraires aux lois physiques*; 2° des effets surpassant les forces des agents physiques et humains; 3° l'usurpation du nom des morts; 4° l'annonce des choses futures et l'indication des choses éloignées ou secrètes; 5° des tremblements nerveux, des crispations, des agitations, de la fureur même; la perte de la liberté dans ceux qui ont recours aux opérations magiques, ou dans les patients; 6° des tendances irréligieuses et immorales. Ces signes, qui se rencontrent *tous* dans la magie somnambulique moderne, ainsi que dans les autres phénomènes qui occupent depuis quelques années l'attention du public, étant les mêmes que les faits rapportés par les anciens auteurs païens et par les Pères de l'Eglise, on ne peut que leur assigner une origine commune, et en les considérant comme des actes du démon, on ne fait que proclamer, selon nous, ce qui a été cru de toute antiquité.

III.

Maintenant, si le pouvoir des démons sur les hommes est d'autant plus grand que les hommes s'éloignent davantage par leur conduite des principes du christianisme et de la loi de Dieu, il n'est pas étonnant que les premières manifestations opérées par les *esprits frappeurs (spiritum percutientem)* et par ceux qui se communiquent au moyen des tables

(1) Le xe siècle.

aient eu lieu dans l'Amérique du Nord, et qu'elles y aient produit une épidémie morale qui a envahi presque toutes les localités de ce pays, et y a causé les plus funestes ravages. Ces vastes régions, à part quelques millions de catholiques, sont peuplées de sectes hérétiques innombrables, et d'une foule de véritables païens qui, comme les Mormons, repoussent toute idée de christianisme.

Nous croyons utile de faire connaître les premiers phénomènes qui ont signalé les débuts de ces faits extraordinaires (1).

Des coups, dont personne ne put deviner la cause, se firent entendre, pour la première fois, en 1846, chez un nommé Weckman, habitant une maison du petit village d'Hyderville, près la ville d'Arcadia, dans l'Etat de New-York. Rien ne fut négligé pour découvrir l'auteur de ces bruits mystérieux, mais on ne put y parvenir. Une fois aussi, pendant la nuit, la famille fut éveillée par les cris de la plus jeune des filles, âgée de huit ans, qui assura avoir senti quelque chose comme une main qui avait parcouru le lit et avait enfin passé sur sa tête et sur sa figure, chose qui paraît avoir eu lieu depuis dans plusieurs autres endroits où ces coups se sont fait entendre. Dès ce moment, rien de plus ne se manifesta pendant six mois, époque à laquelle cette famille quitta la maison, qui fut alors habitée par un méthodiste (2), M. Jhon Fox et sa famille, composée de sa femme et de ses deux filles. Pendant trois mois encore, tout y fut tranquille, puis les coups mystérieux recommencèrent de plus belle.

D'abord, c'étaient des coups très-légers, comme si quelqu'un frappait doucement sur le parquet d'une des chambres à coucher, et à chaque coup une vibration se faisait sentir sur le parquet; on la sentait même étant couché, et des personnes

(1) Ces faits ont été publiés de tous côtés, en Amérique et en particulier par MM. Capron et Barrom, de New-York, deux témoins oculaires. Nous empruntons l'extrait qu'en a donné M. Blackwel dans le *Journal du Magnétisme*

(2) Secte protestante qui ressemble beaucoup à celle des hernhuttes ou frères moraves.

qui l'ont ressentie disent que cette sensation était très-analogue à celle que produit une batterie galvanique.

Les coups se faisant constamment entendre, il n'y avait plus moyen de dormir dans la maison : toutes les nuits, ces bruits légers, vibrants, frappaient doucement, mais sans relâche. Fatiguée, inquiète, toujours aux aguets, la famille se décida enfin à appeler les voisins pour l'aider à trouver le mot de l'énigme; et, dès ce moment, les coups mystérieux attirèrent l'attention de tout le pays. On mit des groupes de six ou huit individus dans chaque pièce de la maison, ou bien on en sortit, tout le monde écoutant dehors; mais l'agent invisible frappa toujours. Le 31 mars 1847, Mme Fox et ses filles n'ayant pas fermé l'œil pendant la nuit précédente, et ayant grand sommeil, se couchèrent de très-bonne heure, toutes dans la même chambre, espérant ainsi échapper aux bruits qui se faisaient plus ordinairement entendre vers le milieu de la nuit. M. Fox était absent. — Mais bientôt les coups commencent, et les deux jeunes filles, qui ne pouvaient dormir, se mettent à les imiter, en faisant claquer leurs doigts; à leur grand étonnement, les coups répondent à chaque claquement. Alors la plus jeune se met à vérifier ce fait surprenant : elle fait un claquement, on entend un coup; deux, trois, etc. : toujours l'être invisible rend le même nombre de coups. Sa sœur aînée dit en badinant : « Maintenant, faites comme moi : comptez un, deux, trois, quatre, cinq, six, » etc., en frappant chaque fois dans sa main le nombre indiqué. Les coups se suivirent avec la même précision; mais ce signe d'intelligence alarmant la jeune fille, elle cessa bientôt son expérience. Alors Mme Fox dit : « Comptez dix. » Et sur-le-champ *dix coups* se font entendre. Elle ajoute : « Voulez-vous me dire l'âge de ma fille Catherine? » Et les coups frappèrent précisément le nombre d'années qu'avait cette enfant.

Mme Fox demanda ensuite si c'était un être humain qui frappait les coups qu'on entendait. Point de réponse. Puis elle dit : « Si vous êtes *un esprit*, je vous prie de frapper deux coups, » et deux coups se font entendre. Elle ajoute :

« Si vous êtes un esprit auquel on a fait du mal, répondez-moi de la même façon, » et les coups répondent de suite.

Telle fut la première conversation qui ait peut-être jamais eu lieu, au moins dans les temps modernes, entre les êtres de l'autre monde et ceux de celui-ci.

De cette manière, Mme Fox parvint à savoir que l'esprit qui répondait à ses questions était l'âme d'un homme qui avait été tué dans la maison qu'elle habitait plusieurs années auparavant; qu'il se nommait Charles Rayn, qu'il était marchand colporteur et âgé de trente et un ans lorsque la personne chez laquelle il était logé le tua pour avoir son argent. Mme Fox dit alors à son interlocuteur invisible : Si nous faisions venir les voisins, les coups continueraient-ils toujours à répondre? » Un coup se fit entendre en signe affirmatif. Les voisins, appelés, ne tardèrent point à arriver, comptant rire aux dépens de la famille Fox; mais l'exactitude d'une foule de détails ainsi donnés par *les coups*, en réponse aux questions qui furent adressées à l'agent invisible par les divers membres de la famille sur les affaires particulières de leurs voisins, convainquirent les plus incrédules.

Le bruit de ces choses étranges se répandit au loin; et bientôt arrivèrent de tous les côtés des prêtres, des juges, des avocats, des médecins et une foule de simples citoyens. Peu après, la famille Fox, que les esprits auteurs de ces coups poursuivaient de maison en maison, alla s'établir à Rochester, ville importante de l'Etat de New-York, où des milliers de personnes vinrent la visiter et cherchèrent vainement à découvrir s'il n'y avait pas quelque imposture dans toute cette affaire.

Ces prodiges ne se bornèrent pas à la famille Fox; ils se manifestèrent dans plusieurs autres endroits, et chaque tentative ayant pour but de découvrir l'agent caché y fut également vaine et sans résultat.

Telles furent les premières manifestations faites par les êtres du monde invisible, pour se mettre en communication directe avec le genre humain. Les moyens employés pour y parvenir paraissent avoir été les mêmes dont ils s'étaient déjà

servis dans des temps reculés, dont l'époque nous est inconnue. Le fait de manifestations antérieures à notre siècle n'en est pas moins certain, puisque l'Eglise les a très-anciennement signalées à l'attention des ecclésiastiques et des fidèles, sous le nom d'*esprits frappeurs*, ce qui prouve indubitablement que c'était déjà par des coups répétés qu'ils cherchaient à attirer l'attention des hommes et à leur annoncer leur présence.

IV.

Jusqu'à ce moment, nous nous sommes bornés à tracer l'histoire de ces manifestations spirituelles, devant lesquelles la science humaine est venue échouer, chaque fois qu'elle a essayé d'en donner l'explication par les lois de la physique et de la physiologie. Il nous reste maintenant à en démontrer la véritable cause.

Les phénomènes qui, depuis quelques années, font l'étonnement des Deux-Mondes, ont, selon nous, la plus grande analogie avec les faits produits par le magnétisme animal. Mais ils ont cela de particulier et de plus remarquable qu'ils s'accomplissent par des êtres inorganiques, inertes par eux-mêmes et dépourvus de vitalité.

Comme en Amérique, comme en Allemagne, c'est une table, un guéridon, un chapeau, une corbeille qui, non-seulement s'anime, tressaille, s'agite sous la main qui lui est appliquée, mais qui, obéissant au commandement qu'on lui fait, tourne, marche et opère des mouvements intelligents, semblables à ceux d'un télégraphe qui transmet des demandes et des réponses au moyen de signes convenus; de manière qu'un échange de pensées, d'idées, de sentiments et de volonté s'opère entre ces objets inertes par eux-mêmes, mais momentanément animés par la main humaine, et ceux qui les interrogent et les provoquent à parler.

Or, le seul moyen de distinguer scientifiquement l'esprit de la matière, c'est de faire attention à la différence des phénomènes sous lesquels l'un et l'autre se manifestent : Les phénomènes produits par la *matière*, par *les êtres* qu'on

nomme *inorganiques*, sont ceux d'étendue, de pesanteur, de couleur et d'inertie; ceux qui sont produits par la *matière animée*, par les *êtres organiques*, sont les phénomènes de mouvement, de sensibilité et d'irritabilité ; enfin, les phénomènes de sentiment, de pensée, de volonté, sont ceux qui distinguent particulièrement et *uniquement* ce qu'on nomme *esprit*, *intelligence*, *âme*, qui n'appartiennent qu'aux êtres *organiques* et *raisonnables*.

Cependant, en certaines circonstances, telles que les phénomènes dont nous recherchons en ce moment la cause, on voit les tables se mouvoir au commandement de l'homme, établir avec ceux qui les interrogent une conversation suivie en frappant des coups distincts, qui ont une signification convenue, et répondre ainsi à des questions énoncées dans les langues humaines.

Donc, ces tables comprennent les langues et les pensées qu'elles expriment ; et non-seulement elles les comprennent, mais elles pensent de leur côté, puisqu'elles répondent aux questions qui leur sont faites, et transmettent une pensée par un signe matériel.

Donc, il y a dans ces tables, dans ces guéridons, dans ces chapeaux, dans ces corbeilles, des phénomènes de pensée, d'intelligence et de raison.

Il y a chez elles également des phénomènes de volonté et de liberté, puisqu'elles consentent ou refusent de parler, et qu'il y a non-seulement des choses sur lesquelles ces tables ne veulent pas répondre, mais qu'il faut toujours demander leur consentement avant de les interroger.

Il est également prouvé qu'il y a chez elles des apparences de sensibilité, autant qu'il peut en paraître dans des êtres inorganiques, puisqu'elles se jettent en arrière et se renversent même, lorsqu'on veut les forcer à dire ce qu'elles ne veulent pas.

Or, il est bien reconnu, d'après les règles de la saine philosophie, que de tels effets ne pouvant être attribués à la matière inerte, nous devons logiquement les rapporter à des causes capables de les produire ; or, ces causes, qui doivent être na-

turellement douées de sentiment, de pensées et de volonté, sont celles que les philosophes et les théologiens de tous les siècles ont toujours appelées des ESPRITS ou des AMES.

En partant de ces principes, et pour rester fidèles à l'esprit et à la méthode de la vraie philosophie, nous devons nécessairement conclure que toutes les fois que des tables ou tout autre objet de matière inorganique se meuvent ou parlent, comme ce sont des objets matériels, et que la matière pure n'a point la puissance du mouvement propre et encore moins celle de la parole, qui suppose celle de la raison, nous devons conclure, disons-nous, que *quelque part* (1) il y a un être capable de vouloir, de penser et de parler, c'est-à-dire un ESPRIT ou des ESPRITS. — C'est à tort qu'on a cru que cet esprit était *là, sous, derrière* ou *dans* la table qui nous parle; c'est comme si l'employé du télégraphe électrique croyait que son interlocuteur est derrière son cadran. — Il n'y a ni temps ni espace pour la pensée; il n'y en a pas davantage pour les esprits, et c'est une des plus belles inventions du maître des mondes que d'avoir supprimé pour l'esprit l'espace et le temps, ce qu'il eût été impossible d'admettre avant l'invention de la télégraphie électrique.

Ce que nous venons de dire est tellement vrai et tellement dans l'idée de tout être raisonnable, que lorsqu'on interroge une table, ce n'est jamais à la table elle-même que l'on croit parler, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'est personne qui ne sache parfaitement que cette table n'est qu'une vile matière, qui, par elle-même, n'a ni sentiment, ni idée, et qu'elle est incapable de saisir aucune question ni d'y répondre. On suppose donc qu'en elle il y a un esprit, et il ne vient certainement pas à la pensée que ce soit Dieu qui remplisse un pareil rôle. — C'est donc par la force des choses, *qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas*, à un esprit quelconque que l'on adresse la parole; ou bien c'est un mort que l'on évoque pour l'obliger à venir, contre l'ordre établi, converser avec

(1) Nous nous servons de l'expression *quelque part*, faute de pouvoir en trouver une meilleure pour rendre notre pensée.

les vivants. — C'est de la nécromancie, de la magie noire, que l'on fait sans s'en douter et souvent bien malgré soi, dans ces sortes d'opérations qui paraissent à tant de gens fort innocentes.

V.

Voyons maintenant quels peuvent être ces esprits, qui obéissent ainsi au commandement des hommes, et nous examinerons ensuite dans quel but ils peuvent le faire.

Posons d'abord cet axiome : Que pour juger les esprits (qui sont pour nos sens comme s'ils n'existaient pas) et les discerner, il est indispensable qu'ils se manifestent par des actes sensibles ou tout autre signe qui tombent sous nos sens.

Les hommes sont des esprits enfermés dans des corps, au moyen desquels ils se manifestent. Nous ne pouvons nous connaître mutuellement, en tant qu'esprits, que par le moyen du corps et des sens dont il est doué. Ainsi, chaque homme ne peut apprécier que par ses œuvres, c'est-à-dire par ses paroles et par ses actions, l'esprit de son semblable.

Nous pensons qu'il serait difficile de nier la croyance qu'on retrouve chez tous les peuples depuis la plus haute antiquité, qu'il existe dans la création d'autres esprits que ceux qui nous animent, des esprits qui n'appartiennent point au genre humain; or, si ces esprits n'ont pas de corps, ou au moins de corps sensibles pour nous, il est évident qu'ils ne peuvent se manifester aux hommes que par une forme sensible et au moyen de signes qui nous soient perceptibles.

C'est pour effectuer ces manifestations visibles, que les esprits dont nous parlons se servent des tables et d'autres objets de matière inorganique; quelquefois ils emploient dans le même but le corps humain, comme dans les possessions et les opérations magnétiques ou somnambuliques. Dans le cas des *tables parlantes*, dont nous nous occupons en ce moment, il s'établit une correspondance entre ces esprits et l'homme, d'un côté, par les langues humaines, qu'ils paraissent comprendre, comme les faits le prouvent; et, de l'autre, par cer-

tains mouvements des tables que l'homme voit et entend, et qui s'accomplissent à son commandement. C'est donc une sorte de télégraphie électrique, qui a l'un des bouts de sa chaîne dans le monde invisible et l'autre dans celui-ci.

Au moyen d'un alphabet institué par consentement mutuel, dans lequel un certain nombre de coups correspond à chaque lettre, on parvient à former des mots et des phrases, et, par là, à transmettre des pensées.

On comprend parfaitement que c'est uniquement par leurs paroles et par leurs réponses qu'on peut juger de la nature et de la qualité des esprits correspondants.

D'abord, il est constant que ces esprits n'appartiennent pas à notre monde, car ils voient et savent des choses que nous ignorons et que nous ne pouvons pas voir.

Ils se donnent souvent pour les âmes des morts, et demandent des prières pour celles qui intéressent une des personnes présentes. Il est arrivé quelquefois qu'ils ont averti que les dispositions de fondations pieuses n'avaient point été exécutées par les familles, et, vérification faite, cet avis a été reconnu exact.

Interrogés par des personnes sur des choses secrètes que seules elles connaissaient, ils leur ont donné à ce sujet les renseignements les plus étonnants et les plus positifs.

Ils ont dit exactement ce qui se trouvait dans la poche ou dans la bourse des assistants, quand ceux-ci ne le savaient point eux-mêmes.

Ils sont allés jusqu'à déclarer le nombre *pensé* par un des assistants, sans que celui-ci l'ait communiqué d'avance à personne.

Ils ont dit la première lettre d'une page désignée dans un livre ouvert au hasard, et ignorée de celui qui avait ouvert le livre.

Ils ont fait mille choses plus surprenantes encore, attestées par les personnes les plus respectables.

Ces esprits voient donc plus et plus loin que nous; ils voient des choses d'un autre monde et du nôtre que nous n'apercevons pas; ils voient même dans notre propre pensée; *ainsi*,

nous les avons pour témoins invisibles de nos sentiments, de nos désirs et de nos volontés.

VI.

Maintenant, il nous reste à rechercher si les esprits qui parlent par les tables sont de bons ou de mauvais esprits.

Comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois dans cet ouvrage, la croyance universelle du genre humain, croyance qui fait partie de la doctrine catholique, est qu'il existe en très-grand nombre des esprits créés d'une intelligence supérieure à la nôtre.

De même que l'on peut facilement reconnaître une graduation bien marquée dans les qualités et dans l'intelligence des êtres créés par Dieu pour peupler la terre, depuis l'animalcule le plus infime jusqu'à l'homme, proclamé par le Créateur lui-même le roi de la création (1), de même il doit nécessairement exister en dehors des habitants de la terre une chaîne d'êtres spirituels plus ou moins parfaits, depuis l'homme, en remontant jusqu'à Dieu; car il est impossible d'admettre que l'homme soit encore, malgré sa chute, la créature la plus parfaite après l'être infini qui a créé et qui régit les mondes; une telle supposition serait, selon nous, non-seulement un excès d'orgueil inconcevable, mais le comble de l'absurdité.

Parmi ces esprits intermédiaires entre l'homme et Dieu, les uns sont bons et très-heureux; les autres, déchus par leur faute de la félicité et de la gloire où ils avaient été placés, sont devenus méchants et malheureux, *sans avoir perdu pour cela la puissance inhérente à leur nature.* En outre, rien ne démontre que les uns et les autres n'aient pas, dans leur état actuel, sur les êtres matériels, un pouvoir naturel qui nous est inconnu dans son étendue aussi bien que dans les conditions de son exercice.

(1) Nous ne parlons ici que par analogie, car l'homme, doué de raison, est bien au-dessus des autres créatures.

D'un autre côté, il est impossible de révoquer en doute tous les faits attribués à l'intervention des démons : ce serait renverser par sa base la certitude historique et nous jeter dans le pyrrhonisme universel. Or, ce que les démons ont fait dans un temps, ils peuvent le faire dans un autre, à moins que Dieu, qui a tout pouvoir sur eux, ne les en empêche. Les opérations de magie, de divination, de maléfice, de sortilége, d'évocation des morts, dont fourmillent les récits de l'antiquité et les histoires du moyen-âge, sont donc aussi possibles maintenant qu'autrefois, et l'on ne peut les repousser par une fin de non-recevoir, en se dispensant de donner aucune raison et sous le prétexte qu'on n'en comprend pas la cause.

Cela posé, et d'après ce que j'ai vu, lu et entendu, j'ai l'assurance bien positive que les esprits qui parlent par les tables ne sont pas de bons esprits, c'est-à-dire des ministres de la volonté et de la parole de Dieu.

De telles manifestations ne peuvent être attribuées ni aux anges, ni aux saints, encore moins à Dieu, car elles seraient indignes de la majesté divine. La conséquence est qu'on ne peut leur assigner une autre cause que le grand séducteur et ses immondes satellites.

Nous n'en voulons d'autres preuves que le refus que font ces esprits de répondre nettement en ce qui concerne Notre-Seigneur Jésus-Christ. On a vu maintes fois ces tables, lorsque l'on veut les y contraindre, en insistant avec une parole impérieuse, résister, se dresser, s'agiter, se renverser même, en se jetant à terre et en échappant aux mains qui les touchent. Elles paraissent toujours embarrassées, hésitantes et de mauvaise volonté, lorsqu'on leur fait des questions de ce genre, ou qu'on les met en présence de quelque objet sacré.

On m'objectera qu'elles parlent souvent des âmes des morts, et qu'elles demandent pour elles des prières et des messes.

Mais au IIe siècle, du temps de Tertullien et longtemps avant lui, on avait la prétention d'appeler les âmes des morts sur la terre et de converser avec elles : « C'est une chose publique, dit ce grand écrivain, que l'art magique se flatte d'évoquer

de la région des morts les âmes des philosophes, des poètes et d'autres grands hommes (1). »

Saint Jean Chrysostôme nous apprend également que les démoniaques disent quelquefois : « Je suis l'âme d'un tel ; » « mais, reprend ce Père, c'est là une fraude et une tromperie diabolique, car ce n'est pas l'âme du mort qui parle ainsi, mais le démon qui se dissimule pour tromper les auditeurs (2). »

Enfin, il est si vrai que le démon en a agi ainsi dans tous les temps, que l'Eglise, dans son Rituel, avertit le prêtre qui serait dans le cas de faire des exorcismes de ne pas croire au démon, s'il fait semblant d'être l'âme d'un saint, d'un défunt ou d'un bon ange : « *Neque ei credatur, si dæmon simularet se esse animam alicujus sancti, vel defuncti, vel angelum bonum* (3). »

En outre, quand on leur demande où sont ces âmes pour lesquelles elles réclament les prières des vivants, ce qui implique qu'elles en ont besoin pour entrer au ciel, et qu'ainsi elles sont dans un état de souffrance et dans le lieu des expiations, les tables (ou plutôt les esprits) hésitent ou répondent d'une manière obscure, ou bien elles finissent par tout confondre, le ciel, le purgatoire, l'enfer, ou encore elles nient le purgatoire et l'enfer, et n'admettent que le ciel, où tout le monde doit aller en définitive, les méchants comme les bons ; et il y en a même qui ont été jusqu'à dire qu'il n'y a ni Dieu ni Providence, et que l'univers est régi par la fatalité.

En un mot, s'il y a un esprit qui agite ces choses inanimées et qui parle par elles (et je ne comprends pas qu'il en puisse être autrement), ce n'est certainement pas l'esprit de Dieu, l'esprit de vérité, mais l'esprit de Satan, l'esprit de mensonge, UN DÉMON, comme les tables l'ont avoué maintes fois.

Ce sont donc les superstitions tant décriées des anciens païens qu'on renouvelle de nos jours, ce sont les mouvements

(1) Chap. LVII du livre *sur l'âme*.
(2) Tom. VII, p. 353, édition Migne.
(3) *Rituale romanum de exorcismis.*

rotatoires dont parle Tertullien, où l'on faisait parler les *chèvres et les tables* (1), que l'on remet en pratique dans notre siècle, si fier de ses lumières, tellement il est incontestable qu'il n'y a rien de nouveau ici-bas, dans la vérité comme dans l'erreur.

VII.

Examinons maintenant ce qu'il faut faire pour amener ces manifestations surnaturelles, et sachons quelles sont les conditions de ces évocations diaboliques.

Il faut tout simplement, comme le faisaient les Pythonisses et les magiciens de l'antiquité, se mettre en rapport avec les mauvais esprits par certaines pratiques beaucoup moins compliquées, beaucoup moins mystérieuses que dans les opérations magiques d'autrefois; on dirait que de nos jours le diable veut se mettre à la portée de tout le monde, tant il fait peu de façons pour se manifester; il suffit de l'imposition des mains de l'homme sur les tables, avec la volonté ou au moins l'envie de les faire tourner et parler.

Nous disons la volonté ou l'envie, parce que depuis le sacrifice sanglant du Golgotha, la puissance de l'ennemi du genre humain a été singulièrement restreinte ici-bas; elle y est comme enchaînée; et dans l'homme et tout ce qui lui appartient, le démon ne peut rien sans sa permission ou son consentement. Il peut nous tenter, comme il le fait souvent; mais sans un acte exprès de notre volonté, il ne peut rien faire de nous. Il a donc besoin de notre consentement pour se manifester, et il lui est impossible d'agir d'une manière sensible s'il n'y est aidé et excité par notre volonté.

C'est ce qui se pratique aujourd'hui dans le monde, avec une ignorance et une légèreté déplorable, par la manie devenue tout-à-coup presque universelle d'imposer les mains aux tables, avec le désir de les animer, de les faire tourner et parler.

(1) *Per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt....* Tert. apolog. ut supra.

Quand des femmes, toujours avides de fortes émotions, des hommes mûrs, que l'on doit supposer raisonnables, et parfois aussi des ecclésiastiques, oublieux de leurs devoirs, appliquent les mains sur une table et forment ensemble une espèce de chaîne magnétique, de cercle magique ; quand la table entre en mouvement et tourne sur elle-même, les acteurs de cette ronde infernale ont fait tout ce qui est nécessaire, par l'intention de l'esprit et les opérations du corps, pour appeler, évoquer et faire agir l'esprit qui peut seul agiter cette table, car elle est par elle-même de matière inerte, et ne peut se mouvoir spontanément ; puis, quand on veut qu'elle parle et qu'on l'interroge avec désir, avec crainte, avec anxiété, on excite cet esprit mauvais, qui peut seul comprendre et parler par elle, puisque la matière n'a en elle ni intelligence ni raison.

Ainsi, en se livrant à ces opérations que tant de gens prennent pour un jeu sans conséquence, on entre réellement, par la volonté, en rapport avec l'esprit du mal, et l'on fait une espèce de pacte, au moins momentané, avec les ennemis de Dieu ; on contracte avec lui une sorte d'alliance pour produire en commun des faits extraordinaires, en dehors de la loi divine et de l'ordre naturel ; on l'appelle, on l'évoque autant qu'il dépend de la volonté humaine ; en un mot, avec conscience ou sans conscience, on se met avec Satan contre Dieu.

VIII.

Mais, me diront sans doute avec une pitoyable indifférence ceux qui, après avoir vu toutes ces choses, secouant la tête en signe de pitié comme s'il s'agissait d'un phénomène méprisable et bien au-dessous de leur attention, est-il croyable qu'un esprit quelconque vienne ainsi se mêler à des jeux d'enfants? Quel plaisir peut-il goûter dans ces puérilités? Que lui revient-il des entretiens qu'on lui suppose avec les curieux qui s'amusent à l'interroger? Pourquoi et d'où viennent si souvent des réponses hasardées, embrouillées, contradictoires? Toutes

ces objections importent peu, selon nous, à la chose qu'il s'agit d'examiner, et nous ne nous chargeons pas de les résoudre. Les faits sont-ils vrais ou ne le sont-ils pas? S'ils ne le sont pas, il faut les rejeter; s'ils sont constants, il faut en rechercher la cause. Dans le cas où ils surpassent visiblement les forces de la nature, c'est-à-dire lorsqu'on ne peut les attribuer à des causes naturelles que la science ne peut expliquer, ils ne peuvent être raisonnablement attribués qu'à l'intervention d'une puissance occulte et spirituelle, bien que nous ne connaissions pas sa manière d'opérer. Les démons ne sont pas, comme Dieu, présents partout à la fois; ils ne lisent pas comme lui au fond des cœurs des mortels, et ne connaissent que par conjecture les choses futures et libres. De là viennent les erreurs qu'ils commettent souvent dans leurs appréciations, dans leurs jugements et dans l'essai qu'ils font de certains moyens pour séduire et gagner les âmes. Peu scrupuleux d'ailleurs, ils affirmeront ou nieront sans être sûrs de ce qu'ils disent; souvent même ils mentiront exprès; car le diable, lorsqu'il parle de son propre fonds, est menteur et père du mensonge (1).

Quant au but que peuvent avoir les démons dans ces sortes de manifestations, c'est de nous attirer à eux afin de nous porter au mal. Dans ce cas, tout leur est bon pour arriver à leurs fins. Si, dans ce qu'ils font, rien ne paraît d'abord condamnable en apparence, c'est une ruse qu'ils emploient pour pouvoir s'insinuer plus aisément dans nos idées et dans nos sentiments, se mettre en rapport avec nous sous divers prétextes, et arriver à disposer de nous selon leurs désirs. Au reste, il ne faut pas juger de ces faits diaboliques uniquement par ceux dont nous avons pu être témoins, ou qui se seraient accomplis dans quelques réunions chrétiennes où l'on aurait repoussé toute pensée de se prêter au mal. Ailleurs, et surtout dans les pays non catholiques, on est allé beaucoup plus loin. Si nous osions relater ici, d'après des témoignages nombreux et dignes de foi, jusqu'où va l'extravagance et le dévergondage

(1) Jean VIII, 44.

des idées, au moyen de ces manifestations surnaturelles, dans l'Allemagne protestante et rationaliste, on ne voudrait certainement pas nous croire. Mais c'est surtout parmi les nombreuses sectes dissidentes de l'Amérique septentrionale, dont la plupart ont renié la divinité de Jésus-Christ, que l'enfer voit chaque jour s'agrandir son empire et que les esprits de ténèbres entrent chaque jour davantage en communication avec les Américains. Si l'on pouvait rapporter tout ce qui se passe de faits honteux, tout ce qui se dit de blasphèmes dans ces réunions sataniques, on serait effrayé du point où l'on est arrivé. Aussi, sur ce terrain si bien préparé pour l'invasion de Satan et de ses légions, les suicides et les aliénations mentales se multiplient par milliers, surtout parmi les *médiums*, c'est-à-dire les intermédiaires de ces communications spirituelles, plus aptes que les autres à servir d'agents à l'esprit du mal; les familles s'y désunissent et les doctrines les plus impies et les plus immorales viennent chaque jour pervertir la nation, avec l'autorité de l'autre monde. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que cette maladie intellectuelle gagne du terrain seulement parmi les protestants; les catholiques, même les plus ignorants, ont pour habitude de comparer ces phénomènes aux principes du Cathéchisme et d'éprouver s'ils sont admissibles d'après ces principes. Ainsi, nos coréligionnaires, au moins en Amérique, résistent partout à ces tentations et s'en moquent avec mépris (1).

Selon nous, ces grandes manifestations de l'enfer parmi les hommes et les succès qu'elles obtiennent sont un des pronostics les plus certains de l'approche de la fin des temps annoncée par les prophéties.

IX.

Tout ce que nous venons de rapporter est certainement bien surprenant, bien merveilleux, et il nous paraît difficile de pouvoir considérer sans un étonnement mêlé d'une crainte

(1) Extrait du *Boston-Pilot* du 1er juin 1853.

profonde « *ce demi-jour effrayant jeté sur le monde invisible* (1). » Aussi le père Ventura, l'un des hommes les plus éminents de notre temps, a-t-il regardé cette épidémie spirituelle comme un fléau dont la propagation universelle et subite constitue, malgré ses apparences de puérilité, *un des plus grands événements de notre siècle* (2).

Cependant, à l'apparition de ces phénomènes merveilleux, les académiciens et les savants (car on peut être l'un sans l'autre) ne doutèrent pas un seul instant qu'il ne leur soit facile de les expliquer par des causes toutes naturelles. Les plus timides les considérèrent d'abord comme l'effet de certaines propriétés jusqu'alors ignorées des agents impondérables *(fluides)*. D'autres, plus hardis, disaient que les réponses des tables parlantes n'étaient que le reflet de la pensée des personnes qui les interrogeaient. Ces diverses interprétations parurent peu satisfaisantes aux personnes de bon sens, qui ne pouvaient comprendre qu'un *fluide*, quel qu'il soit, puisse donner à un corps inerte une intelligence qu'il ne possède pas lui-même, ou qu'une réponse conçue par un spectateur puisse se détacher de lui et se transmettre au dehors, au moyen de coups frappés par une table. Il leur paraissait beaucoup plus naturel de supposer, au contraire, comme nous l'avons fait nous-même, qu'un être intelligent, immatériel ou invisible, un esprit, enfin, répondait aux questions des assistants, et que la table n'était que le moyen de communication et l'instrument matériel dont cet être se servait pour manifester sa présence et sa pensée. Mais, en admettant cette interprétation, la seule qui nous paraisse raisonnable, on était jeté dans l'ordre surnaturel, dans le monde invisible, dont les savants d'un certain ordre ne peuvent décemment admettre publiquement l'existence. Un de ces savants, M. Babinet, a fait à cet égard une profession de foi qui ne laisse rien à désirer. Ce physicien, dans l'article qu'il a publié sur les tables parlantes (3), commence par déclarer qu'il

(1) Le père Lacordaire, *Conférences à Notre-Dame.*
(2) *Lettre au marquis de Mirville.*
(3) Dans la *Revue des Deux-Mondes,* nº de mai 1854.

regarde comme *impossibles et absurdes tous* les faits qui ne peuvent s'accorder avec les résultats généraux de l'observation physique, auxquels on donne le nom de lois, comme si les lois de la nature étaient tellement connues aujourd'hui qu'il ne soit plus possible de les modifier, et qu'il n'y ait pas des faits intellectuels et moraux auxquels on ne saurait appliquer les notions physiques et mathématiques. Pour ce savant, tous les phénomènes surnaturels, les prodiges nouveaux qu'on nous raconte *et jusqu'aux miracles divins*, sont, dans ce cas, *d'impossibilité* et *d'absurdité*. M. Babinet ne s'est sans doute pas rappelé, en écrivant cette inqualifiable assertion, que J.-J. Rousseau, se demandant un jour si Dieu pouvait faire des miracles, répondait que cette question sérieusement posée serait impie, si elle n'était point absurde; nous avions bien entendu dire qu'un académicien pouvait au besoin ne pas connaître son catéchisme, mais nous croyions qu'il devait au moins savoir son Rousseau.

M. Babinet divise en deux catégories les faits des tables parlantes et les manifestations spirituelles d'Amérique; ceux qu'il ne peut pas expliquer d'après les lois de la physique et de la physiologie et ceux qu'il peut expliquer. Les premiers sont nécessairement le résultat de l'erreur ou de l'imposture, et ils sont *impossibles et absurdes*, parce que M. Babinet ne les comprend pas. — Si ces phénomènes étaient vrais, ce serait, dit-il, un *trait de folie de la nature*, et celui qui les raconterait serait tenu de faire connaître et de légitimer son motif. — Or, il n'est pas inutile de faire remarquer que, dans le jargon philosophique, *la nature* est presque toujours prise pour Dieu, dont le nom se trouve rarement sous la plume des savants qui ne connaissent d'autre évangile que les livres de Lucrèce et d'Epicure. Voilà donc la nature, ou plutôt Dieu lui-même, taxé de folie, parce qu'il permet qu'il existe dans le monde des faits merveilleux qu'un membre de l'académie des sciences ne peut expliquer par les lois connues de la physique et de la physiologie.

Quant aux faits que M. Babinet prétend pouvoir expliquer, tels que les coups frappés par des tables et correspondant à

des lettres choisies par l'intelligence qui répond à l'interrogateur, il les attribue tout simplement à la *ventriloquie*, ce qui supposerait, pour ne parler que des *médiums* américains (1), que cet art difficile, qui exige de longs exercices et qui est si rare parmi nous, est tellement commun en Amérique qu'il est à peu près le partage de tous les *citoyens* des Etats de l'Union; une telle supposition est évidemment un *non sens* tout-à-fait indigne du savoir qu'on est en droit de supposer à un académicien.

Avant M. Babinet, un autre érudit, M. Chevreul, avait publié dans *le Journal des savants* (dont le titre est souvent un peu menteur) un travail que ses confrères ont qualifié de *remarquable*, mais auquel j'avoue franchement n'avoir rien compris, faute sans doute d'être académicien : ainsi, je n'en parlerai pas.

Sur ces entrefaites, est survenu M. Schiff, médecin allemand de Francfort-sur-le-Mein, qui, mettant de côté les fluides et la ventriloquie de M. Babinet, a démontré *expérimentalement* que les bruits attribués aux esprits frappeurs proviennent tout simplement *du déplacement réitéré du tendon du muscle long péronnier, de la gaine dans laquelle il glisse en passant derrière la malléole externe* :

Bene parlare
Dignus intrare
In nostro docto corpore.

Cette découverte a tellement émerveillé l'académie des sciences, qu'elle a admis M. Schiff lui-même à l'honneur de répéter devant elle cette expérience qui a parfaitement réussi, et l'on a entendu se produire une série de *toc toc* d'une netteté et d'une force à jeter le trouble dans toute autre société que celle de doctes et graves académiciens.

A M. Schiff a succédé M. Flint, médecin et professeur américain. Ce n'est pas cette fois la cheville éloquente d'une dame allemande qui explique les esprits frappeurs : il faut

(1) M. Babinet en porte le nombre à soixante mille, au moins.

monter un peu plus haut : c'est le genou d'une dame américaine qui est doué de la faculté de produire volontairement et sans douleur sur elle-même des bruits tout-à-fait semblables, par leur nature et par leur intensité, à ceux que faisaient entendre les prétendus esprits frappeurs. Ces bruits se passaient dans l'articulation du genou, à la suite d'une contraction musculaire, d'où le docte américain a très-sagement et très-logiquement conclu que les soi-disants esprits frappeurs sont des bruits produits par des déplacements brusques des parties osseuses ou tendineuses; *e sempre bene!...*

Nous pourrions citer plusieurs autres explications, tout aussi logiques, tout aussi concluantes, présentées à l'académie des sciences par d'autres savants, et reçues avec empressement par la docte assemblée. Ces explications, qui n'expliquent rien, prouvent seulement la vérité de ce vieux dicton, qui n'a jamais été mieux appliqué que dans cette circonstance :

« Magis magnos clericos, non sunt magis magnos sapientes. »

Ce que Regnard traduit ainsi :

« Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins (1). »

X.

Le genou éloquent de la dame américaine de M. Flint me fait souvenir d'un autre genou féminin plus savant encore : c'est celui d'une somnambule qui tenait une conversation suivie avec un célèbre médecin magnétiseur. Mais ce fait, qui sort du domaine de la physiologie pour entrer dans celui des tables parlantes, prouve la parfaite identité qui existe dans les causes qui produisent les phénomènes magnétiques et ceux qui se manifestent dans l'évocation par les tables. Le fait que nous allons rapporter est un des plus curieux de ceux que contiennent les annales du magnétisme.

(1) Nous croyons qu'il est de notre devoir d'ajouter que l'académie française a eu l'esprit et le bon goût de ne point se mêler dans toute cette affaire.

Le docteur Billot, homme instruit et consciencieux, quoiqu'il admît, avec tous les magnétiseurs, l'existence d'un fluide spécial du magnétisme à l'usage des somnambules, fluide qu'il supposait être la lumière vierge telle qu'elle est sortie, dans l'origine, du sein de Dieu et avant toute modification solaire, pour reflet de la lumière incréée, soutenait toutefois que ce fluide, et l'influence de l'homme qui le développe dans le magnétisé, n'était pas la cause principale des phénomènes qui se manifestent dans le somnambulisme; mais que ces phénomènes étaient *essentiellement l'œuvre d'un auxiliaire « ami ou ennemi de l'homme »*, et qui, médiateur entre la créature et Dieu, communiquait à l'âme ou lui suscitait tout ce qu'elle disait, voyait et faisait dans l'état de lucidité magnétique (1). Cet aveu précieux de la part d'un des plus habiles magnétiseurs de notre époque, détruit en réalité toute la théorie du magnétisme, et réduit totalement l'importance du fluide magnétique à peu près à une absolue nullité et à une pure imagination. Il achève de renverser dans son fondement l'hypothétique existence de ce fluide, en même temps qu'il donne les preuves les plus claires et les plus positives de l'action réelle et immédiate d'une puissance spirituelle occulte dans les phénomènes qu'on attribue à cet agent merveilleux.

Voici l'histoire, au moins fort singulière, que M. le docteur Billot rapporte d'une paysanne de la commune de Cucuron, dans le département de Vaucluse : « Ce sont, dit-il, des faits qui démontrent l'existence d'une puissance invisible, distincte et séparée du *moi*, pouvant agir sur lui comme sur ses organes matériels, et dont la nature ne peut lui être que semblable (2). »

Cette fille, nommée Marie-Thérèse Mathieu, était restée estropiée depuis l'âge de vingt ans d'une chute qu'elle avait

(1) *Recherches psychologiques ou correspondance sur le magnétisme vital*, p. 5 de l'introduction.

(2) *Recherches psychologiques, etc., ou correspondance sur le magnétisme vital*, lettre IIIe, *Mémoire sur un phénomène extraordinaire qui, par suite d'expériences éminemment positives, constate qu'il existe des êtres immatériels, etc.*, t. I, p. 34.

faite ; le docteur, après l'avoir traitée, longtemps après, avec peu de succès, par l'électrisation (1), commença, en mars 1825, à essayer sur elle l'influence des procédés magnétiques. Pendant huit jours qu'il la magnétisa, il ne put réussir à l'endormir ; elle disait bien qu'elle avait de la somnolence, une grande propension au sommeil, mais, au moment où elle allait s'assoupir, une peur soudaine s'emparait d'elle et elle s'éveillait. Il fallut donc abandonner le dessein de provoquer en elle le somnambulisme, et le docteur dut se contenter de lui faire des passes et des frictions sur le membre malade. Tout-à-coup, à la troisième passe, un mouvement singulier, « qui ressemblait à celui d'un gros vaisseau artériel ou aux pulsations du cœur, » se produisit sur le genou où il pratiquait ces passes. Instruit par une vieille expérience à se mettre en garde contre les ruses du fluide (2), le magnétiseur, soupçonnant ici quelque « moteur particulier », se mit à parler à ce genou et demanda alternativement et coup sur coup que le mouvement eut lieu et qu'il cessât ; et, quand il demandait le mouvement, les chairs du genou se gonflaient et s'agitaient ; elles rentraient incontinent dans leur repos quand il leur disait de cesser. En vain la malade essaya-t-elle d'y résister : le mouvement avait lieu malgré elle dès qu'il l'ordonnait, mais non sans qu'elle en éprouvât quelque souffrance.

Le docteur, pour tenir conversation plus commodément avec ce genou, lui demanda un mouvement dans un certain sens pour dire oui, et un autre dans un sens contraire pour signifier non, ce qui eut lieu de la manière qu'il l'avait désiré ; et ces signes de convention une fois établis, il apprit par leur moyen que c'était un esprit invisible qui, en agissant sur les chairs, était la cause des mouvements qui s'y faisaient avec tant d'intelligence ; cet esprit était ou prétendait être l'ange gardien de Marie Mathieu, et le guide du docteur dans la maladie dont cette paysanne était atteinte. Comme cet esprit disait qu'il avait pouvoir sur ses organes, même malgré elle, le

(1) C'était en 1819.
(2) C'est-à-dire du démon.

docteur lui demanda qu'il fit les réponses de oui et de non, non plus par des mouvements dans le genou, comme il avait fait jusqu'alors, mais en agitant la tête de Marie et l'inclinant en la manière ordinaire, ce qu'il fit immédiatement malgré la résistance de cette fille. Alors il lui demanda de parler ouvertement par sa bouche, mais non avec sa même voix, afin qu'il put comprendre que ce n'était pas elle qui répondait à ses questions. Aussitôt la pauvre fille se sentit violemment secouée, la tête et le tronc furent saisis de mouvements convulsifs, et la bouche, d'une voix fortement élevée et dont le timbre était tout-à-fait différent de celui de sa voix habituelle, prononça trois fois « oui, oui, oui », suivant le nombre des mouvements qui, à chaque réponse, s'étaient produits dans le genou malade. Marie se plaignit de la douleur que ces commotions violentes lui faisaient éprouver, et le docteur commença à croire que le prétendu guide pourrait bien n'être effectivement qu'un ange de ténèbres.

Cependant, un nouveau mode de communication avec l'esprit s'établit dans la pauvre souffrante ; ce mode paraît avoir été suscité par l'esprit lui-même : elle se sentit portée, non d'elle-même, mais sans qu'elle le voulut, à présenter sa main au docteur, et, tandis qu'elle frappait de l'un de ses doigts sur les siens, une voix articula distinctement dans son gosier, en même nombre que les mouvements du doigt, des paroles qu'elle seule pouvait entendre, et qu'elle répéta au magnétiseur après que la *voix* qui les proféra eut cessé. Il apprit ainsi que l'esprit de qui venait cette voix agissait sur l'esprit de Marie, et que c'était celui-ci qui faisait ensuite exécuter par le corps tous les mouvements que l'esprit étranger demandait : « Quand je résiste, ajoutait Marie, l'esprit, c'est-à-dire mon ange, agit fortement sur mes organes, si Dieu le permet. »

Depuis ce moment, tous les symptômes et les effets du somnambulisme magnétique se manifestèrent chez cette fille, et le docteur Billot raconte sur elle des choses peut-être encore plus surprenantes que celles que nous avons rapportées.

Nous n'avons eu d'autre but, en citant aussi longuement les

faits certifiés par le médecin magnétiseur, que de démontrer aux plus incrédules que le phénomène du magnétisme et du somnambulisme est exactement similaire à celui des tables parlantes, et provient de la même cause surnaturelle : ce n'est pas le somnambule qui parle, c'est l'esprit qui raisonne en lui comme dans la table, et qui s'exprime par sa voix comme il s'exprime par la main du *médium*, que l'on devrait plus justement appeler *évocateur*. Ce qui se passe dans les expériences du somnambulisme se passe dans l'expérience des tables ; il faut autant de temps et les mêmes conditions pour faire parler l'un que l'autre, et la présence de certaines personnes trouble ou empêche le phénomène dans l'un comme dans l'autre cas.

XI.

Maintenant, que conclure de tout ce que nous venons d'établir avec la plus grande évidence ? Je ne suis pas prophète et ne sais ce que la miséricorde ou la justice de Dieu nous prépare, en permettant parmi les hommes et dans des temps de scepticisme et d'incrédulité des manifestations aussi surprenantes. Cependant, il me semble voir au moins sortir de toutes ces choses de merveilleuses leçons, même pour ces savants orgueilleux, dont l'effrayante opiniâtreté d'ignorance ne leur permet pas encore de regarder autrement que d'un œil de dédain et de pitié ce dont tout le monde peut s'assurer aujourd'hui, j'en vois sortir la justification de l'Evangile et de la foi, la condamnation définitive du rationalisme et du matérialisme terrassés par ces faits, et par conséquent la glorification prochaine de tout le passé de la véritable Eglise et même de ce moyen-âge si calomnié, si travesti, si gratuitement doté de tant de ténèbres. Voilà des faits d'une nature tout-à-fait étrange qui viennent le venger de toutes ces accusations de crédulité superstitieuse qu'on lui avait tant prodiguées.

Les communications spirituelles sont un fait tellement répandu aujourd'hui, qu'il n'est plus possible à l'homme doué de la logique la plus vulgaire de les contester, à moins de

prétendre que tout le monde est fou autour de lui, qu'il est le seul sage, le seul bon juge, le seul exempt de l'épidémie générale ; mais aussi le seul qui n'ait rien vu, ni rien voulu voir, rien essayé, rien appris du fait le plus considérable *peut-être* qui ait visité l'humanité depuis qu'elle existe, la communication directe avec les morts, la réalité de l'apparition des revenants et l'existence des bons et des mauvais anges.



LIVRE NEUVIÈME.

DE LA THÉOLEPSIE ET DE L'ONÉIROCRISIE (1).

CHAPITRE I.

Catalepsie, Extases, Visions, Songes.

> « Le songe est une ardeur, une imagination de l'esprit humain, un discours de l'âme en un corps mortel et passible. Comme le songe est humain, il a ses bornes et ne s'étend pas plus loin que là où les forces de l'âme se peuvent étendre, et rien davantage. Les visions, les extases et les révélations s'étendent bien plus loin. »
>
> SAINT AUGUSTIN.

Les auteurs sacrés et les historiens profanes ont prouvé, depuis des siècles et par d'éclatants exemples, l'intervention des génies infernaux dans différentes maladies et infirmités, telles que la catalepsie, ainsi que dans d'autres affections du genre nerveux, parmi lesquelles on doit distinguer principalement les différentes sortes d'extases. Nous allons examiner succinctement et autant que nos connaissances nous le permettront l'analogie qui peut exister entre elles et la puissance qu'on nomme magnétique. Parlons d'abord de la catalepsie :

La catalepsie est une maladie nerveuse dans laquelle il y a privation du sentiment et de mouvements volontaires, avec

(1) La théolepsie est la divination par le moyen d'extases et d'illuminations; l'onéirocrisie est la divination par le moyen des songes.

conservation des positions diverses dans lesquelles on place les membres du malade et persistance de la respiration et du pouls. Les cas de catalepsie semblent avoir été beaucoup plus communs autrefois qu'ils ne le sont de nos jours, car on en trouve un grand nombre dans les ouvrages des médecins anciens et peu parmi les modernes. Petetin est, parmi ces derniers, celui qui nous a conservé les faits les plus curieux sur cette maladie extraordinaire. Les exemples qu'il cite sont particulièrement remarquables par les phénomènes de somnambulisme magnétique qui survinrent chez la plupart des malades. Ces malades, indépendamment des symptômes propres à la catalepsie, tombaient dans une sorte d'extase, dans laquelle ils répondaient aux personnes qui étaient en rapport avec eux, et paraissaient avoir éprouvé un transport fort extraordinaire des sens. Ils disaient entendre les sons, sentir les saveurs par la région épigastrique; lorsqu'on ne les touchait point, ils n'entendaient point les interrogations. On peut donc considérer cet état chez les cataleptiques comme provenant de la même cause que les phénomènes observés dans le somnambulisme magnétique; ce qui prouve que, dans beaucoup de circonstances, les démons n'attendent pas pour s'emparer de certains corps humains qu'il plaise à quelque initié aux mystères magnétiques d'invoquer leur puissance. Nous en pourrions citer plusieurs exemples pris dans les ouvrages des magnétiseurs. M. de Leuze rapporte que mademoiselle Adélaïde de F*** avait présenté, sans avoir été magnétisée, tous les phénomènes du somnambulisme. Elle n'avait, comme la plupart des possédés du magnétisme, aucune idée du *moi* proprement dit. Elle ne convenait jamais de l'identité d'Adélaïde avec petite, nom qu'elle recevait et se donnait pendant sa maladie (1).

« On a vu naguère à Lyon, écrivait, il y a quelques années, M. l'abbé Wurtz, des femmes cataleptiques qui faisaient des choses surnaturelles, incompréhensibles; semblables aux somnambules magnétiques, elles lisaient des lettres cachetées, devinaient ce que l'on tenait serré dans le creux de la main, ré-

(1) *Hist. du magn.*, tom. 1, p. 188.

pondaient à des questions mentales, etc., etc. Ces faits, ajoute cet ecclésiastique, sont encore aujourd'hui attestés par un grand nombre de témoins dont la véracité et la sagacité sont imposantes. C'est dans la ville même de Lyon que j'écris ceci, et je ne crains pas d'être démenti (1). »

On a souvent confondu l'extase avec la catalepsie, le somnambulisme et autres affections du système nerveux auxquelles elle ressemble en quelques points. Les théologiens reconnaissent deux sortes d'extases, l'une divine et l'autre que l'on peut nommer diabolique, puisqu'elle paraît être le résultat de l'intervention des puissances infernales. C'est ce qui fait dire à Tertullien : « Que l'extase produit quelquefois dans l'âme des impressions de sagesse, tandis que d'autres fois elle ne fait naître qu'erreurs et fausses notions (2). » On a expliqué cette différence en pré-supposant qu'il existe chez l'homme raisonnable deux choses principales : l'intelligence qui provient de l'âme, et la fantaisie des sens corporels; la première est toute céleste et toute divine, tandis que l'autre est toute terrestre et toute sensuelle. Albert-le-Grand place entre elles la volonté humaine sur laquelle Dieu seul a pouvoir, qui joint et unit l'intelligence à la fantaisie, et rend céleste ce qui est terrestre par la participation de l'âme (3). Car Dieu peut, quand il lui plaît, communiquer la volonté à l'intelligence et à la fantaisie des hommes, comme le font également quelquefois les anges par les rayons de la divinité *infus* en eux. C'est pourquoi les sciences et les notions qu'ils nous communiquent par le moyen de l'extase sont belles, claires et certaines, tandis que les démons ne pouvant agir que sur la fantaisie, n'apportent dans les extases qu'ils produisent rien qui ne soit fantasque, bizarre et enveloppé d'erreurs; car ils ne peuvent communiquer aux hommes que ce qui leur est propre, par suite de leur chute et de leur dégradation. C'est pourquoi Salomon compare les extases diaboliques aux douleurs de la femme dans l'enfan-

(1) *Superst. et prestiges des philosophes du* XVIII[e] *siècle ou les nouveaux démonolâtres.*

(2) Tertullien, *De anima.*

(3) *In libr. de quatuor Eoœvis*, quœst. II, art. 14.

tement : « Et sicut parturieris cor tuum phantasias patitur ; nisi ab altissimo fuerit emissa visitatio (1). » Tel est généralement aussi le caractère des extases magnétiques.

Quant à l'extase divine que l'on appelle aussi ravissement, elle n'offre aux yeux de l'esprit que la vue des choses célestes et surnaturelles, tandis que les sens reposent endormis et plongés dans un assoupissement plus profond que le sommeil ordinaire. Tel dut être celui dans lequel Dieu plongea Adam lorsqu'il forma d'une de ses côtes notre première mère. Tels sont décrits encore dans l'*Ancien* Testament ces ravissements *(thaudèma)* dans lesquels étaient plongés les prophètes du Seigneur, *propheta domini,* lorsqu'ils recevaient l'inspiration divine, ainsi que dans le *Nouveau,* les visions de saint Pierre et de saint Jean.

Sainte Marie-Madeleine, disent les auteurs de sa vie, était si ardente dans les prières qu'elle adressait à Dieu devant une croix élevée à l'entrée de la Sainte-Baume, qu'elle fut quelquefois ravie en extase jusqu'au ciel, où elle entendait le concert des anges. C'est ce qu'exprime Pétrarque dans l'hymne qu'il a composé en l'honneur de cette sainte :

Celestes audire choros
Alterna canentes carmina,
Corporeo de carcere
Digna fuisti.

Tendre et affectionnée jusqu'aux larmes les plus abondantes, vive et toute de flamme, sans délire et sans emportement, sainte Thérèse porta l'amour divin au plus haut degré de sensibilité dont soit susceptible le cœur humain ; cette sainte éprouvait pendant ses extases une pure, mais véritable volupté.

C'est dans ces saintes extases que l'âme entre en communication avec la divinité et qu'elle reçoit ces inspirations soudaines par lesquelles Dieu se plaît quelquefois à manifester sa volonté. Une vision extraordinaire avait ôté la raison à Char-

(1) *Ecclesiast.*, XXXIV. — 6.

les VI, et le royaume des lys subissait le joug de l'étranger; des révélations mystérieuses arment le bras d'une jeune fille. Jeanne, endormie sur la bruyère de Domremy, entend l'archange saint Michel lui dire d'aller faire lever le siége d'Orléans, et sacrer à Reims *le gentil roi* : elle obéit, et la France est sauvée. Elle l'entendit cette voix céleste, croyez-le bien, parce qu'elle avait mérité de l'entendre (1).

On a vu dans les temps modernes, et même de nos jours, des poètes et des musiciens rapporter leurs plus beaux ouvrages à des inspirations divines. Le Tasse, dont l'âme était si religieuse, croyait entendre une voix céleste qui l'inspirait; et Urham, le grand violon, nous a donné dernièrement, sous le nom d'*Audition*, un échantillon des suaves accords de l'harmonie céleste. Cet homme, dont la noble et sainte vie est partagée entre la musique et la prière, avait composé une mélodie, que l'on dit fort belle, sur de charmantes paroles d'un autre inspiré, de Reboul, dont le sujet était l'ange au berceau d'un enfant malade. « On rapporte qu'il allait les publier quand il lui arriva un accident extraordinaire. Il se promenait dans le fond du bois de Boulogne, seul dans une petite allée, plongé dans une profonde rêverie. Tout-à-coup il entend dans l'air un son qui le fait tressaillir; il lève la tête, à ce son en succède un autre; une mélodie commence, il lui semble qu'une voix chante les paroles de l'ange et de l'enfant sur un autre air que le sien; il prête l'oreille, car cet air est bien plus simple et bien plus touchant; la mélodie se développe, il distingue non-seulement l'air, mais l'accompagnement, l'accompagnement avec harpe éolienne : surpris ainsi en pleine et amère tristesse par une inspiration céleste, sa tête s'exalte jusqu'au délire, et alors il entend une voix qui lui dit : Mon ami, écrivez ce que je vous ai chanté; il revient, il écrit. Il

(1) Des magnétiseurs n'ont pas rougi de comparer dans leurs écrits Elisée prophétisant au son de la musique devant le roi Joram, au charlatan Mesmer touchant de l'harmonica pour faciliter les crises magnétiques. L'un d'eux a publié un livre dans lequel il attribue les ravissements des prophètes et l'exaltation héroïque de Jeanne d'Arc aux fureurs diaboliques du magnétisme animal.

ajoute quelques notes inentendues à ce chant, il le complète par deux autres morceaux, et il pose en tête ce titre significatif : *Audition* (1). »

Voilà l'extase divine ; quant aux extases diaboliques, l'antiquité païenne nous en fournit assez d'exemples ; un des plus remarquables est celui du philosophe Hermotine de Clazomène, maître et précurseur d'Anaxagoras. Aristote, Plutarque et Pline racontent des merveilles de ce philosophe mystérieux. Son âme, disent-ils, se séparait de son corps, qui demeurait immobile tandis qu'elle errait dans divers lieux, où elle prédisait l'avenir. Après quelque temps d'absence, elle revenait animer de nouveau le corps du philosophe, et annonçait à ses concitoyens ce qu'elle avait appris dans ses voyages. Il lisait dans l'avenir, prédisait les événements et les calamités qui devaient arriver, telles que sécheresses, contagions, famines, guerres, etc.

On rapporte que sa femme qui, pendant ces extases, était chargée de veiller à ce que personne ne touchât au corps de son mari, gagnée par ses ennemis, le leur livra tandis qu'il était dans cet état. Ceux-ci le portèrent au bûcher et le brûlèrent, de sorte que l'âme, à son retour, ne put y rentrer. Ainsi mourut tout de bon le pauvre Hermotine. Les Clazoméniens lui bâtirent un temple, dont ils interdirent l'entrée aux femmes, en raison sans doute de la perfidie de son épouse, ou plutôt, selon nous, pour empêcher que les choses secrètes qu'elles auraient pu y apprendre ne fussent promptement divulguées dans le public.

Eunape parle d'une femme célèbre nommée Sosipatre (2), douée d'un grand savoir, que des hommes inconnus demandèrent à son père lorsqu'elle était encore enfant, et qu'ils élevèrent en secret ; ils l'instruisirent dans les mystères de l'art magique et de celui de deviner. Elle fut enfin mariée au philosophe platonicien Eustathe (3), et professait elle-même pu-

(1) L'anecdote concernant l'*Audition* d'Urham est empruntée au spirituel feuilleton de la *Gazette de France*.
(2) In vitâ philosophor, et sophist.
(3) Auteur du mauvais roman grec d'*Ismène* et d'*Isménie*.

bliquement la philosophie à Alexandrie. Un jour, en plein auditoire, elle s'arrêta au milieu de son discours et tomba dans une espèce d'extase, au sortir de laquelle elle annonça que Philométor, qui était son amant secret, venait de tomber de son char et qu'il s'était dangereusement blessé, ce qui se trouva véritable.

Mais voici un exemple d'extase diabolique dans lequel on retrouve les symptômes d'insensibilité corporelle remarqués chez les somnambules magnétiques. Saint Augustin rapporte que Restitutus, prêtre et sorcier, tombait en extase quand il voulait et aussi longuement qu'il voulait. On avait beau le piquer, le brûler, le tourner, le tourmenter, il ne sentait rien tant que durait son extase, mais il éprouvait au réveil des douleurs aux endroits qui avaient été ainsi piqués ou brûlés (1).

Krantz raconte, dans son histoire de Danemark, les choses surprenantes qui ont lieu durant les extases des sorciers finnois (2). Peucer, gendre de Melanchton, rapporte les mêmes choses des sorciers pilappiens; et il ajoute que, tant que dure l'extase, il est nécessaire que quelqu'un demeure constamment près du corps, autrement le diable l'emporterait infailliblement (3). Aujourd'hui encore, les Lapons et d'autres peuples polaires entrent, dit-on, dans des crises comme les magnétisés, et dévoilent l'avenir et les événements lointains comme les somnambules.

Telles sont également les extases des sorcières qui racontent à leur réveil avoir été au sabbat. Le cardinal Cajetan et l'inquisiteur Nider citent plusieurs exemples de femmes accusées de sorcellerie qui, ayant indiqué d'avance l'heure à laquelle elles devaient y être transportées, furent trouvées au moment désigné par elles dans un état effroyable d'agitation, ayant tous les symptômes d'une extase diabolique.

L'extase diabolique est encore celle dans laquelle tombaient les sibylles, les pythies, dans les temples d'Apollon,

(1) *De Civitat dei*, lib. XIV, cap. 24.
(2) Lib. II.
(3) *Divinat.*, *de theomant.*, lib. VI.

de Sérapis et de Jupiter-Amnon, les hiérophantes, les augures, dans les antres fameux de Trophonius, d'Esculape, les temples d'Amphiarüs et d'Amphilocus; elle offre les plus étroites analogies avec la théorie et la pratique de la magie somnambulique. Cet état d'exaltation ne diffère pas beaucoup des convulsions des quakers, des méthodistes et d'autres fanatiques des sectes protestantes de l'Angleterre, de l'Ecosse et des Etats-Unis d'Amérique; des extases, des santons, fakirs, bonzes ou autres contemplatifs de l'Inde; des visions de quelques derviches et de l'enthousiasme des jansénistes de Saint-Médard et des Cevenols. Nous croyons, comme les magnétiseurs, que ces sortes d'extases sont, à différents degrés près, semblables à l'état des somnambules magnétiques, et qu'elles proviennent de la même cause.

Elles sont encore de même nature que celles dans lesquelles tombent les prêtres et jongleurs des naturels de l'Amérique, si souvent décrites par les voyageurs. Cook et Bougainville ont raconté celles dont ils ont été témoins dans les îles de l'Océan Pacifique, vers la fin du siècle dernier; Parry, Ross, font des récits semblables des scènes fréquentes de ce genre, observées par eux chez les esquimaux. Mais la relation la plus curieuse est certainement celle de M. Dumont d'Urville, concernant les extases dans lesquelles tombent journellement les prêtres de Tonga-Tabou. Voici comment s'exprime sur ce sujet le savant navigateur :

« Dans les îles de Tonga, les prêtres ne forment point, comme dans les autres groupes polynésiens, une caste privilégiée, une corporation distincte. C'est la nature qui fait un prêtre, non la vocation; il faut que les prêtres soient doués de la faculté d'être inspirés, d'être visités de temps à autre par le Dieu. Alors ils sont *fahe-guehe*, c'est-à-dire distincts, séparés du reste des hommes et passés à l'état de pure essence. Quand l'extase a cessé, leur caractère sacerdotal expire aussi; ils ne sont plus que des êtres fort ordinaires; ils rentrent dans les conditions de leur rang social, habituellement inférieur. Les éguis (nobles), en effet, sont rarement prêtres, surtout ceux d'un rang un peu élevé.

» Cet état d'inspiration a sans doute ses charlatans et ses fripons ; mais Mariner (1) incline à croire que l'extase de l'inspiré, *provenant d'une grande surexitation au cerveau*, est quelquefois profonde et réelle. Les prêtres de Tonga semblent éprouver les *phénomènes organiques* que l'antiquité a signalés dans les pythonisses et les sibylles, et que le magnétisme moderne a reproduits *d'une manière qui désarme l'incrédulité* (2). Le prêtre Tonga, soumis à l'influence du Dieu, devient d'abord mélancolique et sombre; *il semble lutter contre une force irrésistible qu'il voudrait vaincre;* vaincu lui-même, il cède pourtant et parle d'une voix sourde d'abord, comme contraint, comme violenté; puis, s'élevant peu à peu à des paroxysmes convulsifs, il presse ses paroles, les jette heurtées et vibrantes, se pose dans une attitude de défi et de menace. Alors commence une sorte de tremblement épileptique et nerveux; la sueur dégoutte du front du prêtre, sa bouche s'agite dans des tics continuels, ses dents claquent, ses lèvres deviennent noires. La poitrine haletante, le pouls saccadé, il expirerait si des larmes abondantes ne sortaient de ses paupières. Cette expansion le soulage, il se remet de cet accès effrayant, et mange ensuite comme quatre hommes affamés (3). »

Qui ne croirait entendre le récit d'une scène de somnambulisme magnétique chez M. Foissac ou chez M. Dupotet ? Quant à nous, la seule différence que nous puissions remarquer entre le magnétiseur de Paris et le jongleur de Tonga, c'est que le dernier produit lui-même, tout éveillé, les mêmes phénomènes que le premier ne peut produire qu'au moyen du somnambule avec lequel il s'est mis en rapport. Nous croyons, comme M. d'Urville, que les extases des pythonisses et des sibylles, celles des jongleurs de la Polynésie, ainsi que les

(1) Anglais qui a demeuré pendant plusieurs années chez les naturels de Tonga.

(2) Nous regrettons d'entendre un homme comme M. d'Urville parler des phénomènes organiques et des autres jongleries des magnétiseurs et des phrénologistes comme pourrait le faire le plus crédule des disciples de Mesmer.

(3) *Voyage de l'Astrolabe*, t. IV, 1re partie, p. 300.

effets de la magie somnambulique, ont été et sont encore produits par une cause absolument semblable, c'est-à-dire par l'intervention d'une puissance surnaturelle. Nous pensons également avoir démontré, en parlant de la magie magnétique, que ces sortes d'extases ne peuvent raisonnablement être attribuées à une grande surexcitation au cerveau, non plus qu'à des prétendus phénomènes organiques, dont rien jusqu'ici n'a démontré l'existence.

Disons encore quelque chose sur la croyance aux songes dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage. Lorsque saint Augustin prétend que le songe « est une ardeur, une imagination de l'esprit humain, un discours de l'âme en un corps mortel et passible, ayant ses bornes et ne pouvant pas s'étendre plus loin que là où les forces de l'âme peuvent s'étendre, » il veut parler des songes naturels dans lesquels on s'est efforcé de tout temps de trouver l'annonce de futurs événements. Les anciens avaient fait une science de l'interprétation des songes comme de celle de l'inspection des entrailles des victimes, du vol des oiseaux, de l'audition de certaines voix, des éternuments, etc., et l'on ne peut se figurer jusqu'à quel point leur croyance était grande à cet égard (1). Ils tenaient une note exacte, non-seulement de leurs propres songes, mais encore de ceux de leurs amis et même de leurs domestiques, ainsi que l'écrit Pline-le-Jeune à Suca (2). Le roi Mithridate fit faire un livre qui devait être fort curieux des songes de ses maîtresses. On trouvait à cha-

(1) Artémidore Ephésien, qui vivait sous Antonin-le-Pieux, est celui de tous les auteurs anciens qui a le plus écrit sur l'interprétation des songes. Il voyagea longtemps afin de s'instruire près des diseurs de bonne aventure et eut un grand commerce avec eux. Il nous a laissé une liste considérable des divers auteurs qui avaient écrit avant lui sur cette matière. On a aussi d'Achmet, fils de Seirim, que Barthius croit avoir été interprète des songes dans une cour barbare, un livre qui contient l'interprétation des songes suivant la doctrine des Indiens, des Perses et des Egyptiens. Cet ouvrage a été publié en grec par M. Rigaut en 1603, et joint par lui avec l'ouvrage d'Artemidore sur le même sujet. Nous avons en Langue-d'Oc un traité des songes de Guillaume de Saint-Leidier ou Saint-Didier, troubadour du Velay. On a publié vers le milieu du dernier siècle un traité sur l'art de se rendre heureux par les songes, qu'on attribue à Franklin.

(2) *Epist.*, lib. VII.

que pas dans Rome des personnes qui gagnaient leur vie par ce genre de divination, et Lysimachus, fils de la fille du grand Aristide, gagnait la sienne à interpréter les songes dans un carrefour d'Athènes (1). Il y avait même des gens qui faisaient métier de rêver pour les autres; Martial se plaint dans une de ses épigrammes de tout ce que lui ont déjà coûté les songes de Nasidianus, et finit en le priant de ne plus s'occuper de lui dans son sommeil, et de rêver à l'avenir pour lui-même :

Semper mâne mihi de me mera somnia narras
Quœ moveant animum sollicitent que meum.
Jam prior ad facem sed hæc vindemia venit,
Exorat noctes dum mihi saga tuas,
Consumpsi falsasque molas et turis acervos;
Decrevere greges, dum cadit agna frequens.
Non porcus, non cortis aves, non ova supersunt.
Aut vigila, aut dormi, nasidiane, tibi (2).

Le médecin, dans les attributions duquel il entrait sans doute aussi de rêver pour Octave, l'avertit de ne point se trouver à la bataille de Philippes, et surtout d'abandonner sa tente pendant le combat. Il suivit ce conseil et lui dut sa conservation; car Brutus ayant mis en fuite les gens d'Octave et pénétré jusque dans sa tente, fit un carnage horrible de tous ceux qui s'y trouvaient.

Alcibiade rêva la nuit qui précéda sa mort qu'il était couvert du manteau de sa maîtresse. Le lendemain, il fut tué par Pharnabaze, et couvert ensuite de ce même manteau, dans lequel il fut brûlé sans honneurs de sépulture.

Jules César, averti de sa mort prochaine par le songe de Cornélie, résista aux supplications qu'elle lui fit de ne point aller au Sénat, où il fut assassiné aux pieds de la statue de Pompée.

Pétrarque rapporte qu'un Italien songea qu'il avait été mordu d'un de ces lions de marbre que l'on place à l'entrée des églises et des palais, et que cette blessure était mortelle.

(1) *Thalerus in Socrate apud Plutarq. subfine vitæ Aristidis.*
(2) Martial, *Epigr.*, lib. VII. — *Epigr.* — XLVI.

Passant le lendemain avec plusieurs personnes devant un lion semblable à celui qu'il avait vu en songe, il ne put s'empêcher de raconter ce qui lui était arrivé la nuit précédente, puis de mettre en riant la main dans la gueule de l'animal, en disant : Voilà mon ennemi de cette nuit. Mais par malheur pour lui, un scorpion caché dans la gueule du lion le piqua à la main et il mourut quelques jours après de cette blessure.

On pourrait remplir des volumes de tout ce qui a été dit et écrit sur les songes, et l'on en trouverait certainement dans le nombre de fort extraordinaires par leurs résultats.

Il ne faut pas confondre les songes ordinaires dont l'interprétation regardée comme superstitieuse était défendue par la loi divine, avec les visions au moyen desquelles Dieu faisait souvent connaître sa volonté. L'Ancien et le Nouveau Testament nous en fournissent de nombreux exemples. Mais c'est plutôt des visions diaboliques que nous devons nous occuper dans un ouvrage sur les superstitions populaires, et nous pensons que l'on doit considérer comme provenant du démon celles qui étaient envoyées par les faux dieux du paganisme : « Quoniam omnes dii gentium dœmonia, » a dit le psalmiste (1).

Cicéron nous apprend que les païens allaient dormir la nuit dans les temples pour avoir des songes et des visions, non-seulement dans l'espoir de recevoir de leurs dieux par ce moyen des avis et des instructions, mais le plus souvent encore pour apprendre d'eux des remèdes propres à guérir leurs maladies ou à conserver leur santé (2).

Cette croyance s'est tellement conservée parmi les Romains, qu'on voit encore dans l'île de Saint-Barthélemy, à Rome, une table de marbre rouge provenant du temple d'Esculape, sur laquelle on va encore dormir afin d'apprendre des remèdes pour les maladies.

La coutume superstitieuse de dormir dans les temples des idoles pour avoir des visions et des songes était commune

(1) Psaume 95.
(2) *Tuscul*, lib. I. — *De divinat.*, lib. I.

parmi les Juifs, et leur fut reprochée par Isaïe, comme une de celles qu'ils avaient empruntées aux Gentils (1).

Les prêtres des idoles qui dormaient pendant une nuit dans l'antre *Charonium* (la caverne d'Acharisca), située dans le voisinage de Nysa, apprenaient les remèdes propres à guérir les maladies, et y guérissaient les malades en pratiquant sur eux quelques cérémonies magiques.

Le désir d'opposer de prétendus miracles à ceux qui signalaient chaque jour les progrès du christianisme durant les premiers siècles de l'Eglise, put seul porter les païens à placer au-dessus de tout ce qui s'était vu jusqu'alors les prestiges produits par Simon, Apollonius de Thyane, Jamblique et autres magiciens, dont l'impuissance fut toujours constatée chaque fois qu'ils osèrent entrer en lice avec les chrétiens. Le même désir de chercher à imiter ces derniers a pu également donner lieu à l'histoire suivante : « Quoiqu'il n'y ait pas, dit un vieil auteur qui la rapporte, jusqu'à la guérison que les diables n'apportent dans leurs visions, ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'ils puissent guérir, mais ils enseignent les remèdes, ou ostent le mal qu'eux-mêmes avaient mis dans le corps (2). »

« Il y avait peu de temps que Vespasien était empereur, lorsque, revenant de la Palestine et séjournant à Alexandrie, deux hommes de basse condition le vinrent trouver en son lit de justice, et lui dirent que le dieu Sérapis (3) les avait avertis en songe qu'ils seraient guéris de la main de l'empereur, l'un, des yeux qui étaient malades, s'il les frottaient avec de sa salive, l'autre, de la jambe dont il était impotent, si l'empereur les frappait du bout du pied. Vespasien refusa longtemps de les croire ; mais comme l'épreuve était facile à faire, l'empereur se rendit à leurs désirs, et aussitôt l'aveugle vit et le boiteux marcha droit. »

(1) « Qui habitant in sepulchris, et in delubris idolarum dormiunt. » Cap. LXV.

(2) Le Loyer, *Hist. des spect. et des apparit.*, p. 441.

(3) On allait également dormir en Egypte dans le temple de Sérapis pour apprendre en songe les remèdes propres à guérir les maladies. — Varro in Menipæis.

On raconte un fait à peu près semblable de l'empereur Adrien. Les magnétiseurs, fidèles au système qu'ils ont adopté, ont voulu reconnaître dans ces prétendus miracles des deux empereurs romains, les uns, la force de l'imagination, les autres, l'effet du fluide magnétique, ce qui nous prouve évidemment qu'ils sont dans une erreur complète à cet égard, puisqu'il est généralement admis que le même résultat ne peut être produit par deux causes essentiellement différentes.

Cicéron rapporte le fait suivant : « Un homme voit en dormant un de ses amis qui le prie de venir à l'instant le tirer des mains de son hôte qui veut l'égorger. Le rêve continue, et quelques moments après, ce même ami vient lui dire qu'il est mort, et qu'il trouvera son corps à la porte de l'hôtellerie, dans une charretée de fumier. L'homme s'éveille, se rend aussitôt à l'endroit désigné, et le charretier n'est pas plus tôt interrogé qu'il prend la fuite. Le cadavre se trouve dans la charrette, et le cabaretier reçoit bientôt la peine de son crime (1). » Chrysippe et les stoïciens auxquels Cicéron fait raconter cette histoire, se servaient de ces sortes de faits pour prouver qu'il y a autre chose que des corps.

On remarque chez tous les peuples la même confiance dans les songes, chez les plus civilisés comme chez ceux qui sont encore dans l'état sauvage. Les Romains jeûnaient et se purifiaient avant d'adresser aux dieux des prières pour en obtenir des songes.

Lorsque la guerre était décidée, ou dans toute autre occasion importante, les éphores et les sénateurs de Lacédémone allaient dormir dans le temple nommé Psychomanteum ou oracle d'âmes, afin d'apprendre par le moyen des songes si leurs entreprises seraient heureuses ou malheureuses.

Les prêtres chez les peuples de l'Océanie vont également dormir dans les temples de leurs divinités, afin d'apprendre dans leurs songes le bon ou le mauvais succès des expéditions guerrières.

(1) Cicéron, *De divinit.*, lib. LVII.

Quand, chez les Hurons, les Iroquois, les Séminoles et les autres peuplades sauvages du nord de l'Amérique, la guerre a été dénoncée à l'ennemi ; « lorsque les guerriers, après s'être glissés dans les plus profondes ténèbres, au milieu des cabanes ennemies, les ont fait retentir de leurs sinistres rugissements ; lorsque, enfin, les jeunes gens ont bu la médecine de guerre, le chef qui doit les commander, après s'être frotté le cou et le visage de graisse d'ours et de charbon pilé, se retire à l'étuve, où il passe deux jours entiers à suer, à jeûner et à observer ses songes (1). »

De même on a vu chez les sauvages de la nouvelle Zélande des entreprises concertées depuis longtemps arrêtées tout-à-coup par l'effet d'un songe, et les guerriers reprendre le chemin de leurs foyers au moment où ils se repaissaient de l'espoir d'exterminer leurs ennemis et de se régaler de leurs corps. Résister aux inspirations d'un songe serait une offense directe à l'Atoua qui l'a envoyé (2).

C'est en Orient surtout que l'art d'expliquer les songes fleurit encore le plus de nos jours. Des professeurs dans cette science y enseignent chaque jour l'art d'appeler dans le sommeil des rêves de bonheur ; l'onéirocritie se mêle à la pharmaceutique ; et tous les végétaux de l'Inde, tous les parfums de l'Arabie, concourent à la composition de ces philtres merveilleux.

La croyance aux songes est généralement une des plus universellement répandue et une des plus accréditées parmi les hommes. Elle trouble ou réjouit aussi souvent l'esprit du riche que celui du pauvre, et la couronne même ne met point celui qui la porte à l'abri des terreurs que peut inspirer un songe. N'a-t-on pas vu plus d'une fois des savants, des esprits forts qui affichaient un scepticisme accablant, qui déclamaient chaque jour contre ce qu'ils nommaient de vieilles et d'absurdes superstitions, effrayés par un songe qui semblait leur annoncer quelque malheur personnel ? Naguère encore, un

(1) Châteaubriand, *Voyages*.
(2) D'Urville, t. IV, p. 220-221.

homme aussi distingué par son courage que par un esprit profond et de vastes connaissances, Armand Carrel, la veille de sa funeste querelle, fut poursuivi par un songe qu'il avait eu la nuit précédente, malgré tous les efforts qu'il fit pour l'éloigner; ce profond mystère qui existe entre le ciel et la terre accablait sa raison. Voici en quels termes on prétend qu'il a raconté ce rêve prophétique : « Je vis entrer chez moi ma mère, vêtue de deuil et les yeux pleins de larmes; je courus à elle et lui dis avec effroi : Ma mère, que pleurez-vous? Est-ce mon père? — Non, mon ami. — Mon frère? — Non. — De qui donc portez-vous le deuil? — De toi, mon cher Armand! ».

Au lieu de remercier Dieu dans ses derniers moments de cet avertissement salutaire, au lieu de chercher à mourir *en chrétien*, Carrel préféra mourir *en vrai philosophe*; comme Voltaire et Volney, et l'impiété se hâta d'enregistrer ce nouveau triomphe remporté sur un faible mourant. Mais qui peut mesurer toute l'étendue de la miséricorde divine? qui peut dire ce qui se passe dans le cœur de l'homme à l'heure de la mort, lorsque, prêt à rompre les liens qui l'attachent au corps, l'âme s'arrête un moment sur le seuil de l'éternité, avant de le franchir pour jamais; lorsqu'elle n'aperçoit plus le passé que comme un instant fugitif qui n'a fait que briller et disparaître, et qu'elle découvre avec effroi l'avenir comme un abîme immense, sans fin et sans issue, où elle va se perdre et s'engloutir pour toujours? Dieu seul connaît les changements merveilleux qui peuvent s'opérer en ce moment dans un cœur désabusé, et lui seul peut juger de leur sincérité et de leur mérite.

D'ailleurs, les derniers instants du chef d'un parti politique qui s'appuie sur l'irréligion ne lui appartiennent pas plus que ceux d'un chef de secte, et ils ne pourraient ni l'un ni l'autre, quand même ils en auraient le désir, les employer à tenter avec Dieu une réconciliation, tardive, il est vrai, mais que sa clémence infinie ne rend jamais impossible. Le drame touche à sa fin, et les acteurs obligés du dénouement, les gens qui spéculent d'avance, dans l'intérêt de l'erreur, sur les dernié-

res paroles du mourant, sont là qui assiégent son chevet, pour en éloigner la vérité et fermer tout accès au repentir. Il meurt, et nous ne savons ensuite des derniers instants d'un homme souvent aussi célèbre par ses talents que par ses erreurs, que ce que veulent bien nous en apprendre ceux qui ont tant d'intérêt à nous cacher tout ce qui pourrait être défavorable aux opinions qu'ils professent; gens que l'on dirait avoir été placés par le génie du mal pour veiller à ce que le pacte *tacite* fait avec lui soit fidèlement exécuté, et pour écarter avec soin tout ce qui pourrait permettre au remords de pénétrer dans le cœur du pécheur.

Après cette courte digression, qu'on nous pardonnera sans doute, en faveur de l'intention qui l'a dictée, nous allons rentrer sur le terrain des croyances populaires : nous sommes loin encore d'avoir épuisé tout ce que ce vaste sujet offre d'utile et d'intéressant.

Parmi les différentes méthodes au moyen desquelles les philosophes et les sophistes ont cherché dans tous les temps à expliquer l'origine des songes, celle que donne Bayle dans son dictionnaire historique n'est peut-être pas la moins singulière, surtout si l'on considère qu'elle est l'expression de la pensée d'un homme dont un des principaux artifices est d'attaquer les vérités les plus capitales en tout genre, par les erreurs que l'ignorance y a mêlées : voici comment il s'exprime à cet égard dans une des notes de l'article *Artemidore :*

« Il me semble que l'on pourrait dire, en suivant un système qui ne répugnerait point à la possibilité des choses, qu'il y a beaucoup d'*esprits* non-seulement plus bornés que l'homme à certains égards, par rapport à la manière de s'expliquer, mais aussi plus volages et plus capricieux que l'homme. Que sait-on, s'ils n'aiment pas à se divertir à nos dépens et à nous faire courir après des énigmes où ils mêlent tout exprès du puéril et du frivole, pour se procurer un spectacle plus ridicule? que sait-on, si nous ne leur servons pas de jouet comme les bêtes nous en servent? que sait-on, s'ils ne trouvent pas dans le mouvement de nos esprits animaux un obstacle qu'ils ne peuvent vaincre lorsqu'ils souhaiteraient de

se rendre intelligibles? Quoi qu'il en soit, la raison veut que l'homme se garde de faire un art de cela, et qu'il considère un tel art comme la plus chimérique et la plus vaine de toutes les occupations (1). »

Ces réflexions du précurseur de Voltaire nous prouvent que les savants qui affichent quelquefois à l'égard des choses qui commandent le plus notre respect une incrédulité qui approche beaucoup de l'athéisme font souvent moins de difficultés que les autres hommes pour admettre l'existence des êtres les plus fantastiques qui soient jamais sortis du cerveau des conteurs arabes.

Voici une bien vieille tradition, racontée par Paul Diacre et par Aimoinus, qui nous fait connaître les idées singulières qu'avaient sur les songes les Francs nos ancêtres.

« Guntram ou Gontrand, roi des Francs, était un prince bon et pacifique. Un jour, étant à la chasse, il se trouva séparé de toutes les personnes de sa suite : toutes l'avaient quitté, à l'exception d'un seul de ses serviteurs, qui était son favori; et comme il éprouvait en ce moment une grande lassitude, il s'assit au pied d'un arbre, pencha la tête sur les genoux de son serviteur, ferma les yeux et s'endormit. Pendant son sommeil, un petit animal, fait comme un serpent, se glissa hors de la bouche de Guntram, et courut jusqu'au bord d'un ruisseau qui coulait près de là, qu'il chercha en vain à traverser. Le serviteur, qui vit son embarras, tira son épée du fourreau et la mit en travers sur le ruisseau, de manière à former un pont, sur lequel le petit animal passa facilement à l'autre bord, et courut ensuite se fourrer dans un trou, au pied d'une montagne voisine. Quelques heures après, il revint, repassa le ruisseau sur le même pont, et rentra dans la bouche du roi. Le prince se réveilla un instant après et dit à son favori : « Il faut que je te raconte mon rêve et la merveilleuse vision que j'ai eue. Je voyais un grand fleuve, sur lequel était construit un pont en fer; je le traversai sur ce pont, et j'entrai dans une caverne pratiquée dans une haute mon-

(1) *Dict. hist.*, tome I, p. 520.

tagne; il y avait dans cette caverne un immense trésor caché là par nos pères. » Alors son serviteur lui raconta tout ce qu'il avait vu pendant qu'il dormait, et comment son rêve se rapportait parfaitement avec la réalité. On fit faire des fouilles dans la montagne, et l'on y trouva une grande quantité d'or et d'argent qui y était enfoui depuis un temps immémorial (1). »

On trouve dans Weier et dans Elinand une aventure semblable arrivée à un soldat de la suite de Henri, archevêque de Reims, frère du roi Louis-le-Gros, avec la différence que l'animal qui sortit de la bouche du soldat, tandis qu'il dormait, était semblable à une petite belette blanche (2). Les histoires de ce genre sont encore communes en Allemagne, où s'est conservée la croyance que l'âme sort souvent du corps pendant le sommeil pour errer sous la forme de quelque petit animal.

CHAPITRE II.

De la Seconde Vue, des Pressentiments, des Prédictions.

Malgré toute la répugnance que l'homme peut éprouver à croire ce qu'il n'est point en son pouvoir d'expliquer, la force de l'évidence a souvent conduit les plus incrédules à admettre des faits qui paraissent contraires aux lois générales de la nature, telles que notre intelligence limitée peut les connaître et les comprendre. Parmi les phénomènes dont l'explication surpasse la portée de nos lumières, le pouvoir extraordinaire de seconde vue (3), attribué en Ecosse à certaines personnes,

(1) *Paul Warnefride, diacre d'Aquilée au* VIIIe *siècle*, liv. III, p. 34. — *Aimoin*, III-3.

(2) Elinand, *In chronic.*, livre XV. — Weier, *Von Zauberern*, I, 14.

(3) *Second sight.* On appelle en langue gaélique la seconde vue *taishitaraugh*, qui signifie l'apparition d'une ombre. On nomme *taishatriæ*, mot qui peut se traduire par visionnaire, ceux qui possèdent cette faculté.

est peut-être de toutes les croyances populaires accréditées dans les *Highlands* celle en faveur de laquelle on peut invoquer un plus grand nombre de faits merveilleux, dont l'authenticité nous est garantie par les témoignages les plus respectables.

Le don réel ou prétendu de pénétrer par la pensée dans les mystères de l'avenir n'est point, ainsi que quelques-uns l'ont avancé, particulier aux habitants de la Haute-Écosse. La même croyance existe à cet égard chez les nations vieilles et décrépites et chez celles qui sont encore dans l'*enfance de la société*; parmi les peuples de l'ancien continent comme parmi les tribus éparses dans les forêts de l'Amérique ou dans les îles de l'Australie et de la Polynésie. Les témoignages des écrivains de l'antiquité, du Bas-Empire et du moyen-âge, ainsi que ceux des plus célèbres navigateurs modernes, sont unanimes sur ce sujet.

Mais, comme les Écossais jouissent depuis longtemps des bienfaits de la civilisation chrétienne, et qu'il y a peu de nations qui possèdent à un plus haut degré toutes les qualités du cœur et de l'esprit, nous avons pensé que dans un ouvrage comme celui dont nous nous occupons en ce moment, il ne serait pas sans intérêt de rassembler et de faire connaître tout ce qui se rattache à la singulière faculté attribuée aux montagnards écossais de prédire l'avenir, faculté qui a été le sujet de tant de discussions parmi les plus savants critiques de la Grande-Bretagne; les uns la regardant comme indubitable, tandis que les autres regardent son authenticité comme fort incertaine.

Un ouvrage très-intéressant fut composé dans le commencement du siècle dernier par un homme éclairé (1), qui avait lui-même observé parmi les clans des montagnards d'Écosse tout ce qu'il y rapporte sur le don de seconde vue qu'on leur attribue; et il paraît qu'il était demeuré convaincu, comme beaucoup d'autres, que cette faculté extraordinaire existe réel-

(1) *Martin's description of the western islands, and account of the second sight in scotland.* — 1716. — Un vol. in-8°.

lement chez un certain nombre d'individus. C'est après avoir lu cet ouvrage avec attention que nous en avons extrait les passages suivants :

« La seconde vue, dit M. Martin, est une faculté singulière qui permet à la personne qui en est douée de voir un objet invisible aux autres soudainement et sans employer aucun moyen pour y parvenir. La vision produit une impression si forte sur les *voyants* (1), qu'ils n'aperçoivent rien, ni ne pensent même à rien autre chose aussi longtemps qu'elle continue, et alors ils paraissent pensifs ou joyeux, suivant l'objet qu'elle leur représente.

» Pendant la vision, les paupières du *voyant* sont ouvertes, et les yeux restent fixes jusqu'à ce que l'objet soit évanoui. Tous ces différents symptômes peuvent être facilement observés par les personnes présentes, et j'ai été à portée de la faire moi-même, en compagnie de plusieurs autres personnes.

» Il y avait un voyant dans l'île de *Skie* (2), chez lequel on pouvait observer, quand il avait une vision, que la partie intérieure des paupières était tellement retournée (upwards), qu'après la disparition de l'objet, il était obligé de les rabattre avec ses doigts, ou d'employer quelqu'un à cette opération, ce qu'il trouvait beaucoup plus facile.

» Le don de seconde vue n'est point héréditaire dans les familles, comme quelques-uns le pensent, car je connais plusieurs personnes qui le possèdent et qui ne l'ont point transmis à leurs enfants et *vice versâ*. Il ne peut non plus résulter d'aucun pacte ou autre accord ; et, après une enquête scrupuleuse (a strict inquiry), je me suis assuré qu'il ne pouvait être communiqué à personne.

» Le voyant n'a aucune connaissance de l'objet, du temps, ni du lieu de la *vision*, avant qu'elle ne lui apparaisse. Le même objet est souvent *vu* par différentes personnes ayant le don de *seconde vue* et demeurant à des distances considérables les unes des autres. D'après tout ce qui a été remarqué jusqu'à ce jour,

(1) En anglais *seers*, ceux qui sont doués de la seconde vue.
(2) Une des Hébrides.

l'événement annoncé arrivera plus tôt ou plus tard, suivant que la vision aura lieu pendant le jour ou pendant la nuit. Si elle a lieu le matin, ce qui est fort rare, elle se réalisera quelques jours après; si c'est à midi, son objet s'accomplira ordinairement dans la journée, et peut-être dans la nuit si elle a lieu le soir; mais toujours à cette même époque, si c'est après qu'on a allumé les chandelles. Néanmoins, dans cette dernière circonstance, il est possible que la vision ne se réalise que plusieurs semaines, plusieurs mois et quelquefois même plusieurs années après, suivant le moment de la nuit où elle a été aperçue.

» Quand on voit une personne couverte d'un linceul, c'est un pronostic certain de la mort de cette personne; on juge du temps où cet événement doit avoir lieu par la manière dont le linceul est placé. S'il ne couvre que la partie supérieure du corps, le décès n'arrivera pas avant une année, et peut-être même encore quelques mois plus tard. Mais lorsqu'il couvre entièrement la tête, comme on l'a remarqué fort souvent, on peut en conclure que la mort aura lieu peu de jours, peut-être même peu d'heures après la vision. De semblables événements ont eu lieu, à ma connaissance, lorsque les personnes ainsi menacées jouissaient d'une santé parfaite.

» Un jour, continue M. Martin, un *voyant* encore novice annonça la mort prochaine d'un de mes amis. Cette nouvelle ne fut communiquée qu'à peu de personnes et en grand secret : j'étais du nombre, et je ne m'en inquiétai nullement. Cependant, mon ami mourut à l'heure indiquée par la prédiction. Le novice dont je viens de parler est devenu un habile *voyant;* il demeure dans la paroisse de Sainte-Marie, la plus septentrionale de l'île de Skie.

» Si, dans une vision, une femme est aperçue placée à la gauche d'un homme, c'est un présage qu'elle sera un jour son épouse, soit que l'un et l'autre se trouvent déjà engagés dans les liens du mariage, soit qu'ils vivent encore dans le célibat au moment de la vision.

» Si deux ou trois femmes sont *vues* en même temps à la gauche d'un homme, celle qui est placée la plus près de lui

sera bien certainement la première qu'il épousera, et ainsi des autres, quand bien même toutes les trois, ainsi que l'homme, seraient mariés au moment de la vision; il y a, parmi les personnes de ma connaissance, plusieurs exemples de semblables mariages.

» Les *voyants* aperçoivent très-souvent d'avance une personne qui doit bientôt arriver dans la maison où ils se trouvent. Dans ce cas, s'ils ne la connaissent pas personnellement, ils la décrivent si parfaitement qu'on ne peut s'y méprendre. Si, au contraire, la personne qui doit arriver est de la connaissance du *voyant*, il dira son nom, et il fera même connaître si elle vient en bonne ou en mauvaise humeur. J'ai été ainsi aperçu moi-même par des *voyants* des deux sexes, ajoute M. Martin, lorsque j'étais à quelques centaines de milles de l'endroit où ils se trouvaient alors. Mon arrivée dans les lieux désignés par les voyants n'avait point été prévue et était purement accidentelle.

» Il arrive aussi qu'ils voient souvent des maisons, des jardins, des arbres dans des lieux où il n'en existe pas; et cependant cette vision s'accomplit toujours avec le temps.

» Voir une étincelle tomber sur le bras ou sur le sein d'une personne est un signe certain qu'un enfant mourra dans les bras de cette même personne; il y a des exemples très-récents de l'accomplissement d'une semblable prédiction.

» Voir un siége vide lorsqu'il y a réellement une personne assise dessus est l'annonce de la mort prochaine de cette personne.

» Lorsqu'une personne douée depuis peu de temps de la seconde vue a une vision durant la nuit hors de sa demeure, et qu'elle vient ensuite se placer auprès du foyer, elle éprouve presque aussitôt un évanouissement. Quelques-uns de ces nouveaux voyants se figurent être au milieu d'une foule qui accompagne un mort à sa dernière demeure. A la suite d'une semblable vision, ils tombent ordinairement dans un état de sueur, et désignent alors les personnes qu'ils ont aperçues au convoi funèbre. Mais ils n'apprennent jamais rien de plus concernant le mort.

» Enfin, tous ceux qui ont le don de seconde vue n'ont pas en même temps la même vision, quoiqu'ils puissent se trouver réunis dans un même lieu. Mais si un de ces voyants en touche à dessein un autre qui soit doué de cette faculté à l'instant où la vision lui apparaît, ce dernier voit alors le même objet que le premier, et cet objet, en semblable occasion, est souvent aperçu par les autres *voyants* qui se trouvent présents (1). »

A ces détails, présentés avec autant de raisonnement que de bonne foi, nous ajouterons encore de nouveaux exemples non moins surprenants : les faits qu'ils contiennent peuvent être considérés comme parfaitement authentiques :

« Feu le révérend docteur Mac-Sween était ministre d'une paroisse située dans le comté d'Aberdeen; il était né dans l'île de Skie, où sa mère résidait encore. Le 4 mai 1738, M. Mac-Sween se promenait dans la campagne avec un de ses frères. Après quelques instants de silence, le docteur parut tout-à-coup plongé dans une profonde méditation, dont il ne sortit que pour apprendre à son frère qu'il ne pouvait plus douter que leur mère n'ait à l'instant même rendu le dernier soupir. Le frère du docteur chercha en vain à le dissuader à cet égard par tous les moyens qu'il put employer, et il apprit bientôt que sa prévision ne s'était que trop vérifiée, et que leur mère était réellement décédée le jour même où M. Mac-Sween lui avait annoncé cette affligeante nouvelle (2). »

« En avril 1744, un homme nommé Forbes, traversant avec deux ou trois autres personnes les bruyères de Culloden, tomba soudainement dans une profonde rêverie. Après être demeuré quelque temps dans cet état, il décrivit avec beaucoup d'exactitude à ses compagnons la bataille qui eut lieu deux années après dans le même endroit, ce qui les fit beaucoup rire; car nul n'aurait pu supposer en ce moment que le prince Charles Edouard ferait à cette époque une tentative

(1) Voyez l'ouvrage déjà cité, page 300 et suiv. On peut aussi consulter avec fruit, sur le même sujet, le *Poëme de Lochiel*, par Campbell.

(2) *Notices and anecdotes on siw Walter-Scott novels and romances*, page 129.

pour reprendre sa couronne, et qu'il serait vaincu sur les bruyères de Culloden (1). »

Le docteur Ferriar raconte dans sa théorie des apparitions les faits suivants, en parlant de la seconde vue :

« Un officier, ami de ma famille, dit M. Ferriar, était vers le milieu du dernier siècle dans un cantonnement voisin du château d'un gentilhomme du nord de l'Ecosse, qui passait pour avoir le don de seconde vue. On racontait à son égard des choses fort étranges, et ses visions prophétiques étonnaient les plus incrédules. L'officier dont je parle m'a assuré qu'étant un jour dans le salon de ce gentilhomme, occupé à faire une lecture aux dames du château, il remarqua que le *chef*, qui depuis longtemps se promenait en silence, s'arrêta tout-à-coup comme frappé par une vision soudaine. Ensuite, il sonna et ordonna à un domestique de seller un cheval et de se rendre sans délai à un château du voisinage qu'il lui désigna, pour s'informer de la santé de la dame qui l'habitait. Dans le cas où la réponse serait satisfaisante, le chef lui commanda d'aller faire la même demande dans un autre château, également habité par une dame de sa connaissance.

» Aussitôt l'officier ferma son livre et déclara qu'il ne reprendrait point sa lecture avant qu'on lui eut expliqué la raison qui avait provoqué des ordres aussi subits, pensant bien en lui-même qu'ils provenaient de quelques visions extraordinaires. Le chef parut d'abord fort peu disposé à répondre à cette question ; cependant, il se laissa persuader et déclara qu'au moment où il s'était arrêté subitement, la porte du salon lui avait paru s'ouvrir d'elle-même, et qu'il avait vu entrer dans l'appartement *une petite femme sans tête*. Le gentilhomme ajouta que cette apparition annonçait bien certainement la mort de quelque personne de sa connaissance ; et comme les deux dames dont il avait envoyé savoir des nouvelles étaient les seules qui aient quelque ressemblance avec l'objet qui lui était apparu, il avait voulu s'assurer prompte-

(1) *Notices and anecdotes on siw Walter-Scott novels and romances*, page 129.

ment de la réalité de cette vision. En effet, peu d'heures après, le domestique revint, et annonça qu'une des deux dames était morte d'une attaque d'apoplexie à peu près au moment où la vision s'était montrée.

» Une autre fois, le chef étant retenu dans son lit par une indisposition, continue le docteur Ferriar, mon ami lui tenait compagnie pendant une nuit d'hiver très-orageuse, durant laquelle le bateau de pêche du château se trouvait malheureusement à la mer. Le vieux gentilhomme exprima plusieurs fois ses craintes sur le sort de son équipage, et s'écria enfin : « Mon bateau est perdu ! » Le colonel répliqua aussitôt : Eh ! comment le savez-vous, monsieur ? Je vois, répondit le chef, deux bateliers portant le corps du troisième, et le déposant encore tout mouillé auprès de votre chaise. » Le colonel retira aussitôt sa chaise avec précipitation ; et quelques heures après, deux des pêcheurs revinrent, rapportant le corps du troisième, qui avait péri dans le naufrage du bateau. »

Nous pourrions citer un grand nombre de faits semblables, contre l'authenticité desquels il ne s'est jamais élevé une seule voix, quoiqu'ils aient été publiés depuis longtemps dans le pays même où ils étaient arrivés, et où ils auraient pu être facilement contredits, s'ils eussent été apocryphes. Nous serions également à même d'ajouter à tous ces détails l'autorité d'auteurs graves et croyables. Nous pensons néanmoins que tout ce que nous venons de rapporter suffira pour ébranler l'incrédulité de beaucoup de gens sur ce sujet. Ce qu'il y a de bien certain, et c'est Walter-Scott qui l'observe, c'est que Bacon, Bayle et Jhonson ne purent résister à des épreuves aussi évidentes, et qu'ils demeurèrent convaincus de la réalité de l'existence de cette faculté extraordinaire (1).

Les magnétiseurs du XIXe siècle, qui ont la prétention d'expliquer, au moyen de leur système et par des causes naturelles, tout ce qui a échappé jusqu'ici à l'investigation de l'esprit humain, soutiennent que les augures, les pythonisses des

(1) Note VI du 4e chant de la *Dame du lac*.

anciens, comme les sorciers et les hommes à seconde vue, étaient sous l'empire d'effets magnétiques. . . . .

« Les phénomènes qui vous paraissent miraculeux, dit M. de Leuze à ceux qui ne voient dans le magnétisme qu'une œuvre du démon, et dont les magnétiseurs conviennent, ne sont pour eux que la manifestation de *certaines facultés latentes* dans l'âme humaine, et qui se montrent d'elles-mêmes dans quelques maladies nerveuses. Parmi ces facultés, il en est d'inexplicables, comme celles de prévision... » Le même écrivain entreprend également de prouver par un passage de la Bible que le don de prophétie était naturel, puisque, selon lui, Balaam a prophétisé naturellement, et que ce don est supposé antérieur au choix que Dieu fait de celui qui en est doué. Mais il nous semble que lorsqu'on veut s'appuyer du témoignage irrécusable de l'Ecriture-Sainte, il faut au moins la citer exactement, et ne point en tronquer les passages. C'est pourtant ce qu'a fait M. de Leuze; car Dieu n'a point dit : « S'il y a parmi vous un prophète, je lui parlerai en songe; mais s'il y a parmi vous un prophète du Seigneur, Si fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum (1). » Ce qui est bien différent. Puis Balaam n'a jamais prophétisé naturellement, car l'histoire sacrée répète plusieurs fois (*Nombres*, chap. XXIII, vers. 5-12-16-18), qu'il était inspiré de Dieu. Quant à l'hypothèse *des facultés latentes*, elle serait vraiment trop commode, si l'on pouvait raisonnablement l'admettre, et tous les miracles passés et futurs pouvaient être facilement expliqués au moyen de quelques facultés cachées (2).

(1) *Nombre*, chap. XII, v. 6.

(2) Les plus grandes difficultés n'ont jamais arrêté les savants et les philosophes. Aristote, Pline, Plutarque, Élien et quelques autres ont parlé, un peu diversement il est vrai, et sur ouï dire, de la vertu prétendue qu'aurait possédé un petit poisson, nommé *Rémore* (le succet), d'arrêter tout court un vaisseau voguant à pleines voiles. Quelque ridicule que puisse paraître une semblable assertion, les savants n'ont pas été embarrassés le moins du monde pour trouver la cause de ce fait prétendu. Les péripatéticiens l'attribuèrent tout simplement *à une qualité occulte* du Rémore, qui amortit l'action du vaisseau (*Phisic.*, lib. VII.) Aldovrant, lib. III, de Pise; Gaspard Schott et Scaliger, *de Subtil.*, lib. XV, exercis. 218,

Maintenant, comment expliquer celle de la seconde vue? C'est ce que nous n'entreprendrons certainement pas de faire. Cependant, nous sommes bien certains qu'il existe peu de personnes qui n'aient été quelquefois frappées par un présage, ou plutôt par quelque réflexion qu'il n'était pas en son pouvoir d'écarter (1). Quel est celui de nous qui n'a jamais ressenti intérieurement l'appréhension d'un prochain malheur, appréhension dont il aurait vainement cherché à pénétrer la cause? Quel est l'homme dont l'esprit n'a jamais été obscurci par un sombre nuage, semblable à ceux qui viennent, au milieu d'un beau jour, annoncer l'approche soudaine d'un orage? quel est le mortel qui n'a jamais éprouvé cette oppression indéfinissable, ces battements répétés du cœur que rien ne peut apaiser, qui viennent parfois nous surprendre jusqu'au milieu de nos plaisirs, et qui produisent dans notre âme une tristesse dont rien ne peut corriger l'amertume? présages trop souvent certains des malheurs qui nous menacent, et que nous voyons ensuite se réaliser sans étonnement. A quoi donc devons-nous attribuer ces singulières émotions? Serait-ce à l'influence de ces agents spirituels que nous nommons nos anges gardiens? ou ne serait-ce pas plutôt à cette portion de la divinité qui s'agite en nous-même et cherche à s'élancer vers l'avenir?...

Quant à la raison pour laquelle cette faculté semble être le partage des habitants des montagnes agrestes de l'Ecosse et de ceux de ses îles, battues sans cesse par les flots d'une mer orageuse, plutôt que celui des autres peuples de l'Europe, les uns ont pensé la trouver principalement dans la vie solitaire que mènent ces insulaires, ayant peu de choses à faire ou à voir faire, et pouvant, par conséquent, donner à la méditation la plus grande partie de leur temps; les autres l'ont attribué à la croyance dans les esprits et les choses surnaturelles,

paraissent fort satisfaits de cette raison des physiologistes de l'école. Nous pensons que les *facultés latentes* des magnétiseurs valent les *qualités occultes* des péripatéticiens, et qu'on peut, à l'aide de semblables moyens, expliquer les choses les plus merveilleuses comme les plus absurdes.

(1) Descartes avoue, selon Baillet, historien de sa vie, que plusieurs pressentiments pareils l'ont averti dans des circonstances difficiles.

qui est tellement forte chez les habitants des *Highlands*, que leur imagination erre presque continuellement dans un monde idéal, rempli de fictions et de prodiges. Pour nous, qui ne pensons pas que l'imagination seule puisse produire des choses aussi merveilleuses, ni permettre à l'homme de lire dans l'avenir, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître dans cette *inexplicable* faculté l'intervention d'un pouvoir surnaturel, soit qu'on veuille attribuer ces inspirations soudaines aux esprits célestes qui veillent sur nos destinées, soit qu'on les considère comme provenant d'une source moins pure, et comme étant le résultat de la permission que Dieu accorde quelquefois aux anges déchus, d'intervenir dans les affaires des hommes.

Les anciens croyaient qu'il existait entre les hommes des rapports sympathiques, au moyen desquels ils étaient secrètement avertis des événements heureux ou malheureux qui pouvaient réjouir ou affliger leurs amis, par les sensations agréables ou pénibles qu'ils éprouvaient en leur absence. Il paraîtrait que cette sympathie occulte était portée au plus haut degré dans les âmes ardentes et patriotes des anciens Romains, puisque Lucain raconte à ce sujet que, lors de la bataille de Pharsale, où tant de citoyens combattaient contre leurs frères, il n'y eut pas un seul Romain, quelqu'éloigné qu'il fût alors du lieu du combat, qui ne ressentît intérieurement une profonde tristesse dont il ne pouvait pénétrer la cause.

La croyance aux pressentiments secrets qui s'élèvent dans le cœur de l'homme et lui annoncent les choses à venir, est aussi ancienne que le monde. On la retrouve dans Homère, dans Virgile et chez presque tous les poètes mythologistes de l'antiquité; mais une autorité qui doit avoir bien plus de poids à nos yeux est celle de la Bible, qui fournit de nombreux exemples de l'existence de la faculté de prévoir l'avenir chez des hommes qui n'ont jamais été comptés parmi les prophètes (1).

(1) Voyez particulièrement, à cet égard, le XIVe chap. du 1er livre de Samuel et le VIe chap. d'Esther.

On trouve également dans les historiens profanes grand nombre de faits fort curieux, dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître une identité parfaite avec ceux de la *seconde vue* attribués au *seers* ou *voyants* de l'ancienne Calédonie; nous allons citer ceux qui nous ont paru les plus remarquables.

Aulu-Gelle rapporte dans ses *Nuits attiques* que Cornélius, prêtre de Padoue, homme de maison noble et recommandable par ses bonnes mœurs et sa chasteté, annonça, en présence de plusieurs personnes, qu'il voyait une grande bataille le jour même où César et Pompée décidaient leur querelle et le sort de l'empire dans les plaines de Pharsale. Cornélius suivit pendant longtemps toutes les chances du combat et tous les mouvements des deux armées, en faisant connaître toutes les circonstances à mesure qu'elles avaient lieu. Enfin, après avoir annoncé une charge terrible qui devait décider de la victoire (1), il s'écria tout-à-coup que César était vainqueur (2).

Dion Cassius, dans la vie de Domitien (3), et Philostrate, dans celle d'Apollonius de Thyane, rapportent que le même jour et à la même heure que Domitien fut assassiné à Rome, Apollonius étant alors dans la ville d'Ephèse, monta sur une pierre élevée et s'écria en présence du peuple assemblé : « Courage! Etienne! courage, frappe cet homicide, ce tyran sanguinaire! tu l'as frappé! tu l'as blessé! tu l'as tué!....... » Il fut bien prouvé depuis lors qu'au moment où le célèbre magicien s'exprimait ainsi publiquement à Ephèse, l'empereur Domitien était poignardé à Rome par Etienne, affranchi de sa femme Domitia. La consommation de cet homicide fut précédée d'intervalles imités par Apollonius dans les expressions de sa fureur prophétique, car Domitien se défendit longtemps contre son meurtrier; il essaya plusieurs fois de lui crever les yeux et de lui arracher son arme, ce qu'il ne put

(1) Ce fut celle de la cavalerie batave.

(2) Aulu-Gelle, lib. XV, cap. 18. *Noctium atticarum.*

(3) Lib. LXVII, p. 768.

faire, s'étant coupé le doigt en saisissant la lame du poignard d'Etienne, qui le terrassa et l'acheva aussitôt (1).

Saint Augustin rapporte également quelques traits de prescience qui ont beaucoup d'analogie avec ce qu'on raconte de la seconde vue des montagnards écossais. Le saint évêque cite entre autres exemples, celui d'un certain Albigérius de Carthage, qui révélait non-seulement ce qu'une autre personne pouvait faire au moment où il parlait, mais encore ce qu'elle pouvait avoir dans la pensée. Il raconte aussi l'histoire d'un homme qui, pendant une maladie, tomba dans une espèce de frénésie durant laquelle il racontait, étant tout éveillé, ce qui se faisait loin de lui. Il était dirigé durant cette maladie par un prêtre qu'il craignait beaucoup, et en l'absence duquel on ne pouvait lui faire prendre aucun remède. Ce prêtre demeurait à six lieues de la maison du malade, et celui-ci ne manquait jamais d'annoncer aux personnes présentes en quel lieu était le prêtre, à l'heure qu'il parlait, lorsqu'il approchait de la maison et quand il était près d'entrer dans sa chambre (2).

Beaucoup d'auteurs modernes (3) ont attribué les pressentiments et les prévisions à des inspirations surnaturelles. On trouve dans le voyage en Orient de M. de Lamartine un passage fort remarquable à ce sujet : « Je n'avais là (en Judée), dit-il, ni Bible, ni voyage à la main, personne pour me donner la clef des lieux et le nom antique des vallées et des montagnes ; mais mon imagination d'enfant s'était si vivement et avec tant de vérité représenté la forme des lieux, l'aspect physique des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'après les récits et les gravures des livres saints, que je reconnus tout de suite la vallée de Térébinthe et le champ de bataille de Saül. Quand nous fûmes au couvent, je n'eus qu'à me faire confirmer par les Pères l'exactitude de mes prévisions. Mes compagnons de voyage ne pouvaient le croire. La même chose

(1) « Acque illum interim correpto deductoque ad terram Stephano, colluctatum diu, modo ferrum extorquere modo quamqnam Lanicris digitis, occulos effodere conatum occisus est. » Suétone.

(2) Lib. XII, *Genesi ad literam*.

(3) On peut citer, entre autres, Shakespeare, Adisson, de Foë, etc.

m'était arrivée à Sephora, au milieu des collines de la Galilée. J'avais désigné du doigt et nommé par son nom une colline surmontée d'un château ruiné, comme le lieu probable de la naissance de la Vierge. Le lendemain, la même chose encore m'arriva pour la demeure des Macchabées à Modin, en passant au pied d'une montagne aride, surmontée de quelques débris d'aqueduc, je reconnus le tombeau des derniers grands citoyens du peuple juif, et je disais vrai sans le savoir. L'imagination de l'homme est plus vraie qu'on ne le pense, elle ne bâtit pas toujours avec des rêves, mais elle procède par des assimilations instinctives de choses et d'images qui lui donnent des résultats plus sûrs et plus évidents que la science et la logique. Excepté les vallées du Liban, les ruines de Balbeck, les ruines du Bosphore à Constantinople et le premier aspect de Damas du haut de l'Anti-Liban, je n'ai presque jamais rencontré un lieu ou une chose dont la première vue ne fut pour moi comme un souvenir (1)! Avons-nous vécu deux fois ou mille fois? Notre mémoire n'est-elle qu'une glace ternie que le souffle de Dieu ravive? Ou bien avons-nous dans notre imagination la puissance de pressentir et de voir avant que nous ne voyons réellement? Questions insolubles! »

La croyance à la seconde vue, ou plutôt à la *seconde ouïe* (the second hearing), est encore très-répandue parmi les Dalmates, les Epirotes, les Grecs et les Orientaux. Cette faculté est particulière à certaines personnes, dont les oreilles sont, dit-on, frappées, à l'approche d'un danger ou à celle d'un ennemi, par un bruit semblable au sifflement d'une balle. On considère également ce bruit comme le présage certain d'une mort prochaine; c'est cette superstition que Byron a voulu décrire dans ces vers du Giaour :

(1) Nous pourrions citer encore ici notre propre témoignage ainsi que les nombreuses surprises que nous a fait éprouver bien des fois l'aspect de beaucoup de lieux dans différentes parties du monde, dont la vue nous rappelait aussitôt un ancien souvenir, une chose qui ne nous était point inconnue, et que nous voyions pourtant pour la première fois.

His doom was seal'd he knew it well,
Warn'd by the voice of stern tabeer,
Deep in whose darkly-boding ear
The death-shot peal'd of murder near (1).

Byron rapporte aussi un cas fort remarquable de *seconde ouïe* chez un Albanais qui l'accompagnait dans une de ses excursions au cap Sunium, en l'année 1811. « Comme nous traversions, dit-il, le défilé qui conduit du hameau de Kératia à Colonna (2), je remarquai que Dervish Tahiri, l'un de nos arnautes, conduisait son cheval hors du sentier que nous suivions alors, en appuyant sa tête sur sa main droite, comme s'il y eût ressenti quelque douleur. Je me dirigeai aussitôt vers lui et m'enquis de ce qu'il pouvait avoir : « Nous sommes en danger, me dit-il. — Quel danger? répondis-je. Les défilés d'Ephèse, de Lépante et de Messalunghi sont encore loin d'ici ; nous sommes nombreux, bien armés, et les Choriates (3) n'ont point assez de courage pour être voleurs. — C'est vrai, affendi (maître); cependant le sifflement des balles n'en frappe pas moins en cet instant mes oreilles. — Des balles! mais il n'a pas été tiré depuis ce matin un seul coup de fusil. — Je les entends, néanmoins, bom, bom, aussi distinctement que le son de votre voix. — Bah! — Comme vous voudrez, affendi, mais croyez bien que si *cela* est écrit, rien ne pourra l'empêcher d'arriver. » Je quittai, ajoute lord Byron, ce prédestiné à fine oreille, et me dirigeai vers Basili, son compatriote chrétien, qui n'apprit point avec plaisir la nouvelle de ce prétendu danger. Enfin, nous arrivâmes tous sains et saufs à Colonna. Pendant le séjour de quelques heures que nous fîmes en ce lieu, et tandis que nous jouissions avec délices du point de vue magnifique qu'il présente, Dervish parut fort occupé à examiner les colonnes du temple, je crus un

(1) *Giaour*, p. 251.
(2) Nom moderne du cap Sunium, sur lequel sont situées les magnifiques ruines du temple de Minerve.
(3) Grecs des environs du cap Sunium.

instant qu'il était devenu antiquaire, et lui en fis l'observation. — Non, me dit-il; mais ces piliers peuvent servir à nous défendre en cas d'attaque, ajoutant encore d'autres remarques qui prouvaient la confiance qu'il plaçait dans son pouvoir de *seconde ouïe*. Il ne nous arriva cependant rien qui put confirmer la prévision de mon arnaute. Mais à notre retour à Athènes, nous apprîmes que nous avions heureusement échappé ce jour-là à un parti de Mainotes, qui s'était placé en embuscade pour nous attaquer, dans une caverne située sous le temple même de Sunium. Ces brigands avaient été détournés de leur dessein par la vue des deux soldats albanais qui nous accompagnaient, ayant alors pensé que nous avions non loin de là une escorte complète d'arnautes. Ce fait nous fut confirmé par le récit d'un prisonnier des Mainotes, nommé Léoné, débarqué à Athènes le lendemain de notre retour, qu'ils avaient renvoyé moyennant une forte rançon. Cet homme, qui se trouvait avec eux dans la caverne où ils s'étaient embusqués pour nous surprendre, me décrivit avec tant de précision nos personnes, nos armes, la couleur et les différentes marques de nos chevaux, ainsi que d'autres circonstances toutes particulières, que je ne pus douter un seul instant que nous ne nous soyons réellement trouvés à Colonna dans un très-dangereux voisinage (1). »

D'autres facultés non moins surprenantes ont été également observées chez divers individus. Delrio raconte avoir vu à Madrid, en 1575, un de ces hommes que l'on nomme *Zahuris*, à cause de leur vue de lynx, qui leur permettait de voir à travers l'épaisseur de la terre les sources, les métaux et les cadavres, quoique renfermés dans leurs cercueils. Il y avait, dit-on, en 1725, à Lisbonne, une femme dont la vue était si perçante, qu'elle voyait l'eau dans la terre à quelque profondeur que ce fût, qu'elle apercevait les différentes couleurs de la terre depuis sa surface, et qu'elle voyait à travers les habits et la peau les parties intérieures du corps humain (2). Quelque

(1) *Giaour*, note 40e.
(2) *Mercure de France*, de sept. 1828, vol. II, p. 2120. — *Hist. crit. des superstit.*, par le P. Lebrun, t. I, p. 97.

surprenants que ces effets pussent paraître alors, il se trouva néanmoins force savants et force philosophes qui prétendirent les expliquer naturellement (1), ainsi que ceux de nos jours essaient encore de le faire à l'égard des phénomènes magnétiques.

Le célèbre mathématicien Huygens rapporte que des gens sérieux, d'âge et de condition, lui ont déclaré avoir vu prisonnier à Anvers, au commencement du XVII[e] siècle, un homme qui avait la faculté de voir à travers les habits, pourvu qu'il n'y eut point de rouge. Un jour, la femme du geôlier étant venue le visiter pour le consoler avec quelques-unes de ses amies, elles furent bien étonnées de le voir rire ; et comme elles le pressaient pour connaître la cause de son hilarité, il répondit froidement que c'était parce que l'une d'entre elles n'avait point de chemise ; ce qui fut avoué (2). »

On connaît jusqu'où peut aller la finesse exquise de l'ouïe des sauvages de l'Amérique du Nord. « Il y a tel Indien, dit M. de Châteaubriand, qui entend les pas d'un autre Indien à quatre ou cinq heures de distance, en mettant l'oreille à terre (3). » On attribue la même faculté aux Cosaques, et nous l'avons nous-même observée dans l'Inde chez les Mahrattes ; mais il est certain qu'ils la possèdent à un degré de perfection bien inférieure à celui que l'on a remarqué parmi les indigènes de l'Amérique. La vue, chez ces derniers, n'est pas moins perçante et moins subtile que l'oreille est fine et délicate. On est vraiment émerveillé quand on pense qu'ils peuvent reconnaître des empreintes sur d'arides bruyères, sur des rochers nus, où tout autre œil que le leur ne verrait rien. Non-seulement ils découvrent les vestiges, mais ils peuvent dire à quelle tribu indienne ils appartiennent, de quelle date ils sont, et jusqu'à l'âge et la taille des guerriers qui les ont laissés.

Nous concevons que l'on puisse reporter à des causes toutes

(1) Voyez à cet égard De Vair, *De fascinat*, et *Rodig. antiq. lection.*
(2) *Lettre d'Huygens au P. Mersenne*, écrite de La Haye le 26 novembre 1646.
(3) Châteaubriand, *Voyages*, p. 63.

naturelles cette sensibilité extraordinaire qu'on remarque particulièrement dans les sens de l'ouïe et de la vue chez les Indiens du Nouveau-Monde, et que l'on puisse en expliquer les effets sans être forcé de les attribuer à des causes surnaturelles ; la raison en est que, quelque merveilleux que nous paraissent ces effets, ils ne prouvent autre chose que le degré de perfection auquel peuvent parvenir ces deux sens chez l'homme par un exercice continuel. Il n'y a pas besoin pour les expliquer d'avoir recours à des *facultés latentes* dans l'âme humaine, ni même à la *surexcitation* d'aucun organe. Les yeux ont été donnés à l'homme pour voir et les oreilles pour entendre ; les Indiens ont la vue plus perçante et l'ouïe plus fine que les Européens; voilà tout le problème. Il n'en est pas de même des exemples cités plus haut, ni de ceux qui se rapportent aux phénomènes magnétiques. Les magnétiseurs ont été obligés pour les expliquer de créer chez l'homme des facultés nouvelles, telles que celles qu'ils ont nommée d'*intuition*, de *clairvoyance*, de *prévoyance*, de *prévision intérieure*, et de supposer de grands changements dans l'état physiologiste, comme l'insensibilité, ainsi qu'un accroissement considérable des forces, qu'on ne peut raisonnablement attribuer à aucune cause naturelle ou connue.

CHAPITRE III.

Annonces d'événements, Jacques IV, roi d'Écosse; Louis XIV, Louis XVIII; Prophéties de Jean de Muller, de Nostradamus et de Cazotte.

« Et prophitabunt filii vestri, et filiæ vestræ. »
JOEL, chap. II, vers. 28.

Après avoir parlé du don de seconde vue, des pressentiments, ainsi que de tout ce qui s'y rattache, il nous reste encore à faire connaître un autre genre de prévision dont les exemples, pour avoir été plus rares, n'en sont pas moins appuyés sur des témoignages dont il serait difficile de contester l'authenticité.

On sait qu'il a paru de tout temps certains hommes qui, sans être revêtus du caractère sacré de prophètes envoyés de Dieu, ont cependant prétendu avoir reçu la mission d'avertir les rois et les peuples des malheurs dont ils étaient menacés. La venue de ces singuliers missionnaires a toujours été accompagnée de circonstances tellement extraordinaires, que les plus incrédules en ont été frappés d'étonnement, et que jamais, malgré tout ce qu'on a pu faire, il n'a été possible d'expliquer d'une manière satisfaisante, en l'attribuant à des causes naturelles, la précision avec laquelle ils avaient prédit des événements alors imprévus.

Ces hommes annoncèrent jadis à Rome l'arrivée des Gaulois et l'invasion des Barbares; ils prophétisèrent la mort de Julien et la fin de la persécution contre les chrétiens.

Ils apparurent souvent pendant les siècles du moyen-âge, et les événements vinrent presque toujours vérifier leurs prédictions. Leur voix s'est fait également entendre par intervalles depuis plusieurs siècles jusque dans les palais des rois, et naguère un paysan de la Beauce est venu annoncer à un prince philosophe des malheurs qui pèsent encore en ce moment sur sa famille et sur la France.

Tel fut sans doute aussi cet homme qui, vers le commencement du XVIe siècle, apparut à Jacques IV, roi d'Ecosse, dans la ville de Linlightgow, où ce monarque avait rassemblé toutes les forces de son royaume pour attaquer Henri VIII, roi d'Angleterre, alors en guerre avec la France. Voici comment les historiens écossais racontent cet événement extraordinaire :

« Le roi vint à Lightgow, dit Pitscottie dans son histoire d'Ecosse, et tandis qu'il était au conseil, bien chagrin et dolent, priant Dieu de favoriser son entreprise, un homme vêtu d'une *robe bleue* parut tout-à-coup à la porte de l'église dans laquelle le conseil était assemblé. Il portait autour des reins une ceinture de toile blanche; des bottines couvraient ses jambes; ses bas et le reste de son habillement étaient à l'avenant; sur sa tête nue flottait une longue chevelure blonde, qui couvrait son cou et tombait jusque sur ses épaules; mais son front

était chauve et entièrement découvert ; il paraissait avoir un peu plus de cinquante ans, et tenait à la main le bois d'une pique. Cet homme s'avança de la sorte au milieu des seigneurs de la cour, demandant à haute voix où était le roi, et disant qu'il désirait lui parler. Il parvint enfin près de l'endroit où Jacques, agenouillé, était alors occupé à faire sa prière. Lorsqu'il aperçut le monarque, il ne s'arrêta point à lui faire des révérences, mais il s'appuya en *grognant* (groffling) sur le prie-dieu du prince et lui parla ainsi : « Sire roi, *ma mère m'envoie* près de toi pour t'engager à ne point, pour le présent, continuer l'entreprise que tu as commencée ; car si tu y persistes, il t'arrivera malheur, ainsi qu'à tous ceux qui t'accompagneront. *Elle* m'a également ordonné de te recommander de ne point approcher ni de ne point suivre les conseils d'aucune femme, ni de souffrir qu'aucune t'approche ou te touche en aucune manière. Si tu ne suis pas les conseils qu'on m'a chargé de te donner, tu périras et ton nom sera couvert de honte (1). »

« Quand cet homme eut fini de parler, continue l'historien écossais, la prière du soir était terminée. Le prince se recueillit un instant pour répondre à cette brusque harangue ; mais au moment où les yeux du roi et ceux de tous les seigneurs qui l'environnaient étaient fixés sur ce messager extraordinaire, il s'évanouit comme une lueur passagère, ou comme un léger tourbillon. J'ai entendu, ajoute Pitscottie, raconter à sir David Lindsay, Lion, héraut d'armes, et à sir Jhon Inglis, maréchal du palais, qui étaient alors de service auprès de la personne du roi, qu'ils essayèrent de saisir cet homme, dans le dessein d'en obtenir quelques renseignements, mais qu'il disparut entre leurs mains comme l'aurait pu faire une ombre, et qu'on ne l'a jamais revu depuis (2). »

(1) Quelques auteurs écossais ont prétendu que cet avertissement avait été donné à Jacques IV par saint André, protecteur de l'Ecosse; mais les mots *ma mère m'envoie* ôtent toute probabilité à cette supposition, et ne pourraient se rapporter qu'à saint Jean, si on suppose que c'était la sainte Vierge qui avertissait ainsi le pieux monarque des dangers qui le menaçaient.

(2) *Pitscottie's history of Scotland.*

Buchanan, en rapportant le même événement dans son histoire d'Ecosse, en appelle également au témoignage de sir David Lindsay, qu'il représente comme un homme d'une grande foi, d'une probité éprouvée, et même qui n'était point étranger aux lettres (1).

On montre encore dans l'église de Linlightgow l'endroit où eut lieu cette singulière apparition, dont l'authenticité, dit sir Walter-Scott, est tellement affirmée par les historiens les plus respectables, qu'il ne nous reste que le choix entre un miracle et une imposture (2).

Pinkerton et quelques autres ont pensé que la reine d'Ecosse, Marguerite d'Angleterre, n'était point étrangère à cet événement, et qu'elle avait essayé, par ce moyen, de détourner le pieux monarque d'un dessein qui pouvait produire une diversion favorable à la France, alors attaquée par Henri VIII. Mais cette supposition, qui n'est appuyée sur aucune preuve, ne détruit pas la singularité de l'apparition de Linlightgow, ni les témoignages de ceux qui la considèrent comme ayant une origine surnaturelle (3).

Quoi qu'il en soit, Jacques rassembla quelques jours après son armée à Barow-Moor, et marcha, à la tête de plus de quatre-vingt mille hommes, contre les Anglais, qui n'étaient que vingt-six mille, commandés par le comte de Surrey. Le roi fut défait à la bataille de Flodden, et perdit la vie avec dix mille des siens en combattant vaillamment à pied, à la tête de son infanterie (4).

Afin que la prédiction fût complètement vérifiée, les histo-

(1) « In illis (i. e. qui propius asisterant) fuid David Lindesius, montanus, homo spectatæ fidei et probitatis, nec a litterarum studiis alienus, et cujus totius vitæ tenor longissimus à mentiendo aberat; a quo nisi ego hæc, uti tradidi, pro certis accepissem, ut vulgatam vanis rumoribus fabulam omissurus eram. » Buchanan, *Hist. Scot.*, lib. XIII, Edimb. 1582, in-fol.

(2) *Marmion*, note 7, du quatrième chant.

(3) Voyez à cet égard *Pinkerton*, vol. II, p. 99.

(4) On entendit également à l'heure de minuit, pendant le court séjour que fit le roi à Holyrood après cette apparition, une voix près de la croix d'Edimbourg, qui somma les premiers lords d'Ecosse de comparaître, dans l'espace de quarante jours, au tribunal de Plotcock (probablement Pluton). Tous les historiens écossais qui rapportent cette singulière som-

riens écossais attribuent la mauvaise fortune de Jacques aux intrigues de lady Elisabeth Ford, qui révéla à Surrey les secrets du roi, qu'elle avait su captiver par ses charmes, et près de laquelle ce prince perdit le temps précieux qu'il aurait dû employer à pénétrer en Angleterre et à empêcher la jonction de Surrey à Allnwich, avec les contingents des comtés du Nord.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus singulier dans toute cette remarquable affaire, c'est la coïncidence qui existe entre cette prédiction annoncée à Jacques en personne et celle qu'Hopkins, prieur des Chartreux d'Hinton, en Angleterre, avait faite quelque temps auparavant au duc de Buckingham, lorsque l'expédition d'Henri VIII mit à la voile pour faire le siége de Thérouanne. Hopkins prédit alors au duc que Henri reviendrait de France couvert de gloire, mais que si Jacques d'Ecosse passait une fois la frontière, il ne retournerait pas vivant dans ses Etats. L'accomplissement de cette prédiction fit une vive impression sur Buckingham, et ne contribua peut-être pas peu à sa perte (1).

Près de deux siècles plus tard, un pauvre maréchal, parti d'une petite ville de Provence, vint, semblable à Nathan, annoncer au plus grand roi de la terre les malheurs que Dieu lui réservait en punition de ses fautes. L'apparition de cet homme extraordinaire causa une si grande sensation à la cour de Louis XIV, que le duc de Saint-Simon crut devoir le rapporter dans ses Mémoires, et voici comment il s'exprime à cet égard :

« Un événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon, en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du roi, à qui il voulait parler en particulier; il ne se rebuta point des rebuffades qu'il reçut, et fit

mation ajoutent que les lords et les autres personnes dont le messager infernal proclama ainsi les noms dans les ténèbres périrent tous quelques semaines après à cette malheureuse bataille, ce qui n'est point étonnant, puisqu'une grande partie de la noblesse d'Ecosse y perdit la vie.

(1) *Lingard*, tome VI, p. 84.

tant, que le roi en fut informé et lui fit dire qu'il ne parlait pas ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, dit que s'il voyait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement connues de lui seul qu'il verrait bien qu'il avait mission pour lui parler et pour lui dire des choses importantes; qu'en attendant, au moins, il désirait d'être interrogé, et qu'il demandait à être renvoyé à un de ses ministres d'Etat. Là-dessus, le roi lui fit dire d'aller trouver Barbesieux, à qui il avait donné l'ordre de l'entendre; ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal, qui ne faisait que d'arriver et qui n'était jamais sorti de son pays ni de son métier, ne voulut point de Barbesieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé à être renvoyé à un ministre d'Etat; que Barbesieux ne l'était point, et qu'il ne parlerait qu'à un ministre. Sur cela, le roi nomma Pompone, et le maréchal, sans faire de difficulté ni de réponse, l'alla trouver. Ce qu'on sait de l'histoire est fort court; le voici : Cet homme, revenant tard de dehors, se trouva investi d'une grande lumière, auprès d'un arbre, près de Salon. Une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale, belle, blonde, fort éclatante, l'appela par son nom et lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui confia qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi, lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées; que Dieu l'aiderait dans tout son voyage; et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi, et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui apprendre; que, si d'abord il ne pouvait parler au roi, il demandât à parler à un de ses ministres d'Etat, et que, surtout, il ne communiquât rien aux autres, quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses pour le roi tout seul; qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné, hardiment et diligemment; et qu'il s'assurât qu'il serait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de la commission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre; il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvait ou était éveillé, et s'en

alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus; il y eut de plus des reproches de son doute et des menaces réitérées; et pour fin d'aller dire à l'intendant de Provence ce qu'il avait vu et l'ordre qu'il avait reçu, d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire son voyage. A cette fois, le maréchal demeura convaincu; mais, flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arrivé; il demeura huit jours dans cette perplexité; enfin, comme résolu de ne point faire le voyage, et repassant par le même endroit, il vit et entendit encore des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir.

» A deux jours de là, il alla trouver à Aix l'intendant de Provence, qui, sans balancer, l'exhorta à suivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois M. de Pompone, et fut chaque fois plus de deux heures avec lui. M. de Pompone en rendit compte au roi en particulier, qui voulut que Pompone en parlât plus amplement au conseil d'Etat, où monseigneur n'était point, et où il n'y avait que les ministres, qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers, Ponchartrain et Torcy, et nul autre. Ce conseil fut long; peut-être y parla-t-on aussi d'autre chose après; ce qui arriva, ensuite, fut que le roi voulut entretenir le maréchal; et il ne s'en cacha point; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui est sur la cour de marbre, par où il passait pour aller à la messe ou se promener. Quelques jours après, il le vit encore de même; et à chaque fois, il resta plus d'une heure avec lui, et prit garde que personne ne fut à portée d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eût entretenu, comme il descendait par le même petit escalier pour aller à la chasse, M. de Duras, qui avait le bâton, et qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté, à dire au roi tout ce qui lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris,

et à dire le mauvais proverbe que c'était un fou, ou que le roi n'était pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : « *Si cela est*, lui dit-il, *je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu longtemps; il m'a parlé de fort bon sens, et je vous assure qu'il est loin d'être fou.* » Ces dernières paroles furent prononcées avec une gravité imposante qui surprit fort l'assistance. Après le second entretien, le roi convint que cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée il y avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il ne l'avait jamais dite à qui que ce fût; et il ajouta que c'était un fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain (1), et dont il était sûr de n'avoir jamais parlé. Il s'expliqua encore plusieurs fois favorablement sur ce maréchal, qui était défrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du roi, qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulièrement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manqua de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus; leurs amis les plus intimes les ont poussés et retournés en tous sens, et à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot; tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans jamais sortir de ce cercle, ni informer cette surface d'une ligne; cela m'est arrivé avec monsieur de Beauvilliers et monsieur de Ponchartrain. Ce maréchal, qui était un homme d'environ cinquante ans, qui avait une famille bien famée dans son pays, montra beaucoup de sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui donnait trop, ne parut d'aucune curiosité, et, dès qu'il eut achevé de voir le roi et monsieur de Pompone, il parut empressé de s'en retourner, et dit que, content d'avoir accompli sa mission, il n'avait plus rien à faire que s'en retourner chez lui.

(1) Dans la *Vie du Dauphin duc de Bourgogne*, par l'abbé Proyart, il est dit que c'est dans la forêt de Fontainebleau, et le spectre y est nommé une figure indéfinissable.

Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'ils purent pour en tirer quelque chose ; il ne répondait rien ou disait : « Il m'est défendu de parler, » et coupait court, sans se laisser émouvoir en rien de ce qu'il était auparavant ; ne parlait ni de Paris ni de la cour, répondait deux mots à ceux qui l'interrogeaient, et montrait qu'il n'aimait pas à être questionné...... Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire ; c'est ce que les premiers de la Provence en ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passait quelque temps tous les ans à Salon, qui est la maison de campagne de l'archevêque. Il n'en faut pas tant pour faire raisonner le monde; on raisonna donc beaucoup sans avoir pu rien trouver, ou qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu satisfaire les fureteurs (1). »

Lorsque, quelques années après cet événement, la main de Dieu s'appesantit sur la famille du grand roi, et que ses armées, que la victoire avait toujours accompagnées, eurent été plusieurs fois défaites, le calme et la résignation que ce monarque montra dans l'adversité, ainsi que les expressions dont il se servit dans quelques-uns de ses discours, confirmèrent tous ceux qui l'entouraient dans l'opinion, qui s'accrédita parmi le peuple, que Michel (c'était le nom du maréchal) était venu annoncer à Louis XIV, comme Nathan à David, que Dieu aurait égard à la sincérité de son repentir ; mais qu'en expiation du scandale qu'il avait donné à ses peuples dans les jours de sa jeunesse, il verrait sa puissance abaissée, son royaume ravagé par la guerre et la famine, et qu'il assisterait lui-même aux funérailles de sa nombreuse famille, dont à peine un faible rejeton échapperait aux complots criminels tramés par l'ambition la plus coupable.

(1) Après avoir rapporté tous les détails de cette histoire singulière avec toute la naïveté de la bonne foi, Saint-Simon eut pu se dispenser de rapporter ailleurs le propos d'un imbécille, qui dit que ce n'était qu'une intrigue de madame de Maintenon ; puisqu'il assure là même que le maréchal ne la nomma jamais et ne la vit pas, et que cette intrigue eût été sans but et sans résultat. D'ailleurs, on peut voir cette histoire décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie du Dauphin*, par l'abbé Proyart, t. II, p. 113.

Un petit-fils de Louis XIV, que la Providence, après bien des malheurs, avait enfin replacé sur le trône de ses pères, fut également visité dans son palais par un simple laboureur de la Beauce, dont les prophéties ont acquis non moins de célébrité que celles du maréchal de Salon. Il n'est personne de nous qui ne se rappelle encore l'arrivée à Paris de Thomas-Ignace Martin, du village de Gallardon, que l'on nommait *le petit homme bleu*. Martin eut avec Louis XVIII plusieurs conférences particulières, et lui dit des choses très-secrètes. Les opinions se partagèrent à son égard; les uns avaient en lui toute confiance, tandis que les autres, sans le regarder précisément comme un imposteur, ne le croyaient pas exempt d'illusions. Nous pensons que les premières révélations de Martin furent spontanées et pouvaient être le résultat de quelque inspiration surnaturelle; mais nous croyons aussi que l'empressement avec lequel certaines personnes venaient le consulter, dans l'intention peut-être de le faire servir d'instrument à leurs desseins, l'espèce d'enthousiasme qu'il paraissait exciter parmi elles, durent contribuer à troubler la tête de ce pauvre paysan, et lui faire dire, dans les derniers temps surtout, des choses destituées de toute vraisemblance (1).

Cependant, si, comme on le disait alors, Martin se contenta d'avertir Louis XVIII des nouveaux dangers qui menaçaient le trône légitime; s'il lui apprit que, parmi les chefs du complot flagrant qui se tramait, les uns siégeaient dans son Conseil et que d'autres faisaient partie de sa propre famille; « *s'il lui fit voir les plus lâches et les plus poltrons des hommes travaillant dans l'ombre à miner, à attaquer le gouvernement, à envahir les places, à enrôler les ambitieux, à séduire les faibles; s'il lui dit, enfin, que cette faction sans talent réel, mais remplie d'astuce, après qu'elle aurait tout gangrené, tout corrompu, et lorsqu'il n'y aurait plus de danger pour elle, lèverait un jour subitement la tête, arracherait la cou-*

(1) L'existence et le triomphe prochain de Louis XVII était devenu le sujet de ses entretiens.

ronne des lis, et, prenant le bonnet rouge pour diadème, offrirait cette pourpre nouvelle à l'illégitimité (1), » qui s'en revêtirait en entonnant *la Marseillaise;* alors les plus incrédules seront bien forcés de reconnaître que le paysan de Gallardon pouvait bien être un prophète de malheur, mais qu'il n'est plus permis de l'accuser d'être un faux prophète (2).

On a beaucoup parlé, depuis près d'un demi-siècle, des diverses prédictions qui ont annoncé la terrible révolution qui a changé la face du monde, et dont nous ne pouvons, néanmoins, prévoir encore la fin. Il est vrai que des voix puissantes, mais qui ne le furent pas assez pour être comprises de ceux qui avaient le plus d'intérêt à suivre leurs sages conseils, prédirent les malheurs sans nombre qui menaçaient le trône et l'autel. Cependant, les annonces les plus certaines de la catastrophe inévitable qui s'approchait étaient réellement dans l'impiété toujours croissante, dans la corruption des mœurs qui, surtout depuis la régence, avait gagné les rangs les plus élevés. Il n'est malheureusement que trop certain que la société, qui rejette la religion rejette en même temps la source du pouvoir et la règle des devoirs; qu'elle ôte ainsi aux passions tout frein et toute retenue, et qu'elle sera, tôt ou tard, livrée à tous les désordres qui naissent de la lutte des pouvoirs et de l'oubli des vertus; à des désordres tels que nous en avons vu en 1793 et 1830, et tels que nous en verrons sans doute encore avant que la restauration complète des idées d'ordre et de morale ait été entièrement accomplie.

Ce serait nous écarter du but que nous nous sommes proposés que d'entrer dans de plus longs détails sur les prédictions de tout genre qui ont annoncé au monde le grand bou-

(1) Châteaubriand.

(2) Martin mourut subitement à Chartres, le 8 mai 1834. Ses partisans furent jusqu'à dire qu'il avait été empoisonné. On exhuma le corps en présence de plus de cent personnes; on l'ouvrit, et les chirurgiens déclarèrent que les viscères ne présentaient aucune trace de poison. L'écrit le plus complet et le plus curieux publié sur Martin est celui qui a pour titre : *Le passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivés à Martin.* In-8°, Paris, Bricon, 1832. — On l'attribue à un ecclésiastique.

leversement dont nous avons été témoins; nous parlerons seulement de celles qui peuvent se rattacher aux croyances populaires, dont nous nous occupons exclusivement dans cet ouvrage.

Une des plus anciennes est celle de Jean Muller, célèbre astronome, qui remonte à l'année 1436. C'était un homme extrêmement érudit, et on lui attribue une prophétie qui a fait beaucoup de bruit, et qu'on prétend avoir été trouvée dans son tombeau, à Liska, en Hongrie, conçue en ces quatre distiques :

Post mille expletos a partu virginis annos
Et septingintos rursus abire datos
Octuagesimus octavus, mirabilis annus,
Ingruet et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis
Si non in nihilum terra fretumque ruet,
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
Imperia *et luctus undique grandis erit.*

On a beaucoup discuté sur cette prophétie, qu'on avait déjà essayé, en changeant quelques mots, d'appliquer à l'an 88 des siècles précédents (1); mais l'an 1788 étant vraiment l'époque où de grands événements se sont développés et où la France en particulier préparait les causes qui ont produit, l'année suivante, le *malum orbis*, le mal de l'univers, on a pu voir, dans les rapports de l'annonce avec les faits, une justesse remarquable, sans croire néanmoins que l'astronomie ou l'astrologie conduise à ces sortes de prédictions (2).

On en peut dire autant de celles de Michel Nostradamus, qui datent du milieu du XVIe siècle, quoique à cette époque il était certainement plus facile de prévoir les malheurs sans nombre que devaient attirer sur la France et sur l'Europe entière les erreurs alors nouvelles du protestantisme.

« Certes, dit un auteur moderne, ceux-là n'ont pas compris le protestantisme, qui n'y ont vu qu'une hérésie semblable à celles qui avaient troublé d'âge en âge la société

(1) Voyez le *Journal historique et litt.*, 15 octobre 1787, page 283.
(2) *Ibid.*, 1er février 1792, page 234.

chrétienne. Ce qu'il faut considérer, ce ne sont pas les erreurs propres de Luther, c'est le principe de révolte qu'il proclame, et qui renferme toutes les erreurs. Qu'importe qu'il niât tel dogme en particulier, lorsqu'en niant l'autorité il ébranlait les fondements de tous les dogmes! Au lieu de ces mots dans lesquels est contenu tout le symbole du fidèle : *Je crois à ce que dit l'Eglise,* le symbole de Luther fut toujours renfermé dans ceux-ci : *Je crois à ce que me dit ma raison*; j'ignore ce que cette parole signifiait dans la bouche de Luther, mais il est certain qu'elle devait finir par signifier l'athéisme (1). »

Nous ajouterons à ces sages réflexions qu'une fois la religion anéantie, toutes les pensées de l'impie doivent se tourner vers la révolte, et que l'ennemi de Dieu ne peut tarder de devenir l'ennemi de César.

Parmi les nombreuses prophéties du médecin de Salon (2), il s'en trouve réellement quelques-unes qui paraissent annoncer les malheurs de la révolution française ; telles nous ont paru les suivantes, qui se trouvent à la page trente-septième de la troisième centurie :

PROPHÉTIE 47e.

Règne gaulois, tu seras bien changé;
En lieu estrange est translaté l'empire :
En autres mœurs et loix sera rangé,
Rouen et *Chartres* te feront bien du pire.

PROPHÉTIE 50e.

La république de la grande cité
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roi sortir hors, par trompette cité,
L'échelle au mur la cité repentir.

(1) Feller.

(2) Michel Nostradamus, né à Saint-Rémy en Provence, en 1503, d'une famille juive qui s'était convertie au christianisme, habitait la petite ville de Salon, où il exerçait la profession de médecin. Il était médecin ordinaire du roi Charles IX, avec appointements. Il mourut à Salon, en 1566, regardé par le peuple comme un homme qui connaissait l'avenir. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers, et on lisait sur son tombeau l'épitaphe suivante : « Ici reposent les os de l'illustre Michel Nostradamus, le seul digne, au jugement de tous, de décrire avec sa plume presque divine, selon la direction des astres, tous les événements qui arrivent sur la terre, etc. »

PROPHÉTIE 51e.

Paris conjure un grand meurtre commettre
Blois le fera sortir en plein effet :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre
Angers, Troyes, Langres leur feront grand forfait.

PROPHÉTIE 59e.

Barbare empire *par le tiers usurpé*,
La plus grand part de son sang mettre à mort.
Par mort Senile, par lui le quart frappé,
Par peu que sang, par le sang ne soit mort.

Il existe une autre prophétie de Nostradamus dont on a beaucoup parlé en l'année 1792; elle est conçue en ces termes : « Plus grande persécution sera faite à l'Eglise chrétienne, qui n'a été faite en Afrique (sous Genseric et Hunneric), et durera ceste-ci jusqu'à l'an mil sept cent nonante-neuf, que l'on cuidera être une rénovation du siècle. Après commencera le peuple de se redresser, de chasser quelques obscurs ténèbres, relevant quelque peu de leur pristine clarté, non sans de grandes divisions et continuels changements (1). »

Mais la plus singulière, selon nous, de toutes les prophéties de Nostradamus, est renfermée dans le quatrain qu'il écrivit lorsqu'il tira l'horoscope de Henri II, par ordre de Catherine de Médicis, dans lequel il prédit la mort de ce prince. Cet horoscope se trouve dans le trente-cinquième quatrain de la première centurie, et dit ainsi :

Le lion jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera,
Deux plaies une, puis mourir; sort cruel!

On sait comment cette prophétie fut en tous points vérifiée.

(1) Ce passage se trouve dans une lettre de Nostradamus à Henri II, datée de Salon, le 27 juin 1558, insérée dans les prophéties de l'auteur, imprimée à Lyon, chez Pierre Rigaud. — Voyez le *Journal hist. et litt.*, 1er février, 1792, p. 233.

Le 2 juin 1559, le roi Henri II donnait un tournoi à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth, sa fille, avec Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances, voulut en rompre une dernière avec le jeune comte de Montgommery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgommery, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course, dit d'Aubigné, sa lance rompit en la visière du roi si rudement, que la morne décrocha de la haute pièce, et que, la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure.

Nous aurions, certes, beaucoup à faire si nous voulions rapporter ici les nombreuses prédictions qui ont annoncé cette longue série d'événements dans lesquels un grand nombre d'entre nous ont figuré bien involontairement comme acteurs. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de parler d'une de ces prophéties, qui a fait beaucoup de bruit, dans laquelle est présenté, sous la forme d'un drame effrayant, le tableau le plus prophétique de la révolution française, dans ses circonstances les plus remarquables et les plus étonnantes. Nous voulons parler de la célèbre prédiction que l'on trouve dans les Mémoires de La Harpe, et que ce philosophe converti attribue au malheureux Cazotte (1).

Nous ne doutons nullement que Cazotte n'ait été un des premiers peut-être à prévoir les affreux résultats des doctrines perverses que répandaient depuis longtemps, à grands flots, dans toutes les classes de la société, les adeptes de la secte im-

(1) Cette conversation prophétique aurait eu lieu, suivant La Harpe, en l'année 1788, dans un dîner, chez un académicien, où se trouvaient réunis tous les coryphées du parti philosophique et La Harpe lui-même, et dans lequel, au milieu d'un déluge de plaisanteries sur la religion, on récitait ces vers vraiment philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi,

qui ont servi depuis lors de mot d'ordre à tous les révolutionnaires français, anglais, espagnols, italiens, portugais, américains et à toutes les sociétés secrètes répandues dans ces différents pays.

pie des philosophes et des encyclopédistes. Mais qu'une conversation aussi extraordinaire ait eu réellement lieu dans les termes rapportés par La Harpe ; que Cazotte ait prédit avec autant de *précision* à chacun des convives le sort particulier qui lui était réservé ; qu'il ait dit à Condorcet : « Vous vous empoisonnerez, et vous mourrez étendu sur le pavé d'un cachot ! » A Champfort : « Vous vous couperez les veines de *vingt-deux* coups de rasoir, et pourtant vous ne mourrez que quelques mois après ! » A Vicq d'Azir : « Vous vous ferez ouvrir les veines *six fois* dans un jour après un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait ! » A Bailly, Nicolaï et Malesherbes : « Vous mourrez sur l'échafaud ! » Et ce qui n'est pas moins étonnant, qu'il ait dit à La Harpe qu'il serait alors chrétien ; qu'il ait prédit non-seulement la mort de tant de femmes illustres, que leur sexe aurait dû protéger contre la fureur des barbares; mais encore qu'il ait annoncé celle des princesses et celle du roi de France lui-même, « le dernier supplicié, aurait-il dit, auquel il serait accordé un confesseur ! » Tout cela nous paraît tellement extraordinaire, que la foi la plus ferme ne peut soutenir le récit de pareilles choses, surtout lorsqu'on observe que La Harpe a soin de n'introduire comme acteurs ou comme interlocuteurs, dans cet effrayant dialogue, que des personnes qui n'existaient plus depuis quelques années lorsqu'il le publia dans ses Mémoires.

Qu'une conversation ait eu lieu, que l'on pourrait en quelque sorte appeler prophétique, dans laquelle Cazotte aurait annoncé des événements qui pouvaient alors exciter l'étonnement des auditeurs, événements qui se sont pourtant réalisés depuis, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute, puisqu'on en découvre des traces évidentes dans la correspondance de Cazotte avec son ancien ami Pouteau, alors secrétaire de la liste civile. Cette correspondance ayant été saisie le 10 août 1792, causa l'arrestation de Cazotte, ainsi que celle de sa fille Elisabeth, qui lui avait servi de secrétaire, et amena la condamnation et la mort de cet homme estimable. Mais, nous le répétons, il nous est impossible de croire *aux minutieux détails* rapportés par La Harpe. Cazotte, homme de beaucoup

d'esprit et doué d'un raisonnement très-juste, pouvait bien prévoir en 1788 que des nuages effrayants s'amoncelaient à l'horizon, et que les effets de cet orage seraient terribles, sans néanmoins désigner avec autant d'exactitude que l'a fait La Harpe, les arbres et les monuments qui seraient les premiers frappés de la foudre. « C'est ainsi que l'on voit, dit M. le duc de Lévis, que des fruits morts tomberont à la première secousse, sans pouvoir assigner le moment précis de leur chute (1).

(1) M. Madrolle, qui a reproduit la prédiction de Cazotte dans un ouvrage remarquable publié en 1828, intitulé : *La sagesse profonde ou le memento des rois*, dit entre autres choses : « La prédiction de Cazotte est fondée sur le témoignage de feu M. le curé de Mantes, qui l'a connu et l'a entendu raconter cette prédiction. Elle est fondée encore sur le témoignage de M. Petitot, dont tout le monde connaît la conscience : il affirme que la prédiction était dans le portefeuille de La Harpe, qui en était en possession. Enfin, Cazotte lui-même racontait la chose de son temps, et beaucoup de personnes très-éclairées la croient et s'en édifient. » Extrait de l'*Ami de la Religion* du 30 juillet 1828. — Nous répétons encore que nous croyons au *fond* de la prédiction, mais que quelques-uns des *détails* ont été bien certainement ajoutés par La Harpe. — On peut voir quelques autres prédictions de la Révolution dans un recueil intitulé : *Triomphe de la philosophie*, et dans le *Recueil de prédictions intéressantes*, depuis 1733 jusqu'en 1792 (deux volumes in-12, sans nom d'imprimeur). — Le *Liber mirabilis*, attribué à saint Césaire, contient notamment celle-ci, que la foule, plus d'une fois, alla lire à la Bibliothèque royale : « *Juvenis captivatus qui recuperabit coronam lilii, fundatus destruct filios bruti, etc.* »



LIVRE DIXIÈME.

DE LA SORCELLERIE.

CHAPITRE I.

De la Sorcellerie chez les Hébreux, les Grecs et les Romains et chez les autres peuples de l'antiquité païenne.

> Quum libet, hæc tristi depellit nubila cœlo;
> Quum libet, æstivas convocat ore nives.
> Sola tenere malas Medeæ dicitur herbas,
> Sola feros Hecatæ perdomuisse canes.
> TIBULL., lib. I, éleg. 2.

Les habitants superstitieux de la Bretagne et de la Normandie croient à l'existence de *l'herbe maudite*. Celui qui la foule tourne sans cesse dans un cercle magique dont un pouvoir inconnu l'empêche de sortir. Il faut croire que nous sommes placés en ce moment sous l'influence d'un charme semblable; car à peine sortis de la société des devins, des magiciens et des magnétiseurs, nous allons nous retrouver bientôt au milieu des sorciers, des jongleurs, des spectres et des loups-garous, sans avoir pu nous débarrasser un seul instant de cette clientèle diabolique, qui doit nécessairement trouver sa place dans un ouvrage consacré à retracer toutes les vieilles croyances populaires.

Ouvrons donc de nouveau les grimoires poudreux du moyen-âge, commentons encore Agrippa, Piccatrix, Gervais de Tilbury, Prætorius, le grand et le petit Albert; on lit toujours avec plus de plaisir et de fruit les histoires des événe-

ments étonnants ou surnaturels des temps passés, dans les vieux auteurs qui les ont rapportés les premiers. De tels sujets traités par les modernes perdent beaucoup de ce caractère de bonne foi et d'originalité qui nous les rend intéressants. Quant à nous, lorsque de semblables ouvrages tombent entre nos mains, nous nous transportons au bon temps où leurs auteurs, convaincus de la réalité des faits qu'ils racontaient, les écrivaient pour des lecteurs qui les croyaient comme articles de foi. La vue seule d'un de ces vieux débris du moyen-âge nous fait éprouver un plaisir que nous ne saurions exprimer. Nous avons maintenant sous les yeux le *Malleus maleficiorum*, imprimé dans le dernier décennaire du xve siècle, la veille de la fête de sainte Catherine, reine, vierge et martyre. La couleur surannée des pages de cet in-4°, ses gros caractères d'un noir éclatant, ses majuscules dorées et parfois ornées de vignettes où brillent les plus vives couleurs, l'odeur musquée de la reliure, tout dans ce rare et précieux volume contribue à nous faire oublier le siècle qui s'écoule devant nous. Notre imagination erre alors à loisir sous les arcades à demi-éclairées de la Bibliothèque monastique; et une fois parvenu dans l'enceinte du cloître, nous éprouvons moins de répugnance à croire à la véracité des récits extraordinaires de l'auteur de cet ouvrage, le vénérable Henri Institor, inquisiteur général de la foi dans les provinces rhénanes, vers la fin du xve siècle. Ce grave personnage nous apparaît alors assis devant un massif pupître qu'éclairent faiblement les rayons du soleil, pénétrant sous mille couleurs à travers les vitraux de la fenêtre ogivée de la cellule, où le pieux dominicain est dévotement occupé à décrire le terrible sabbat de Satan, les excursions aériennes et les orgies nocturnes des nombreux adorateurs du monarque des enfers (1).

Hâtons-nous donc, tandis que nous ressentons encore l'impression qu'a produit en nous la lecture du vieil in-quarto

(1) Henri Institor, dominicain allemand, nommé par Innocent VIII, en 1484, inquisiteur de Mayence, de Cologne, etc., composa avec Jacques Sprenger, son collègue, le traité connu sous le nom de *Malleus maleficiorum*. Lyon, 1484, in-8° et in-4°.

d'Institor, de faire connaître les rapports qui existent entre la sorcellerie des anciens et celle des modernes, ainsi que les faits les plus intéressants qui se rattachent à cette branche des croyances populaires.

On ne peut douter, d'après de nombreux passages des livres saints, que les Juifs n'aient pratiqué la sorcellerie. La loi de Moïse punissait de mort tous ceux ou celles qui se livraient aux pratiques condamnables de cet art : « Maleficos non parieris vivere (1), » vous ne souffrirez point ceux qui usent de sortiléges et d'enchantements, et vous leur ôterez la vie. Ces paroles, mal interprétées sans doute, ont causé la mort d'un grand nombre de personnes innocentes, dans des siècles qui ne sont pas encore bien éloignés de nous.

Le mot hébreu *chasaph* ou *mechasaph* (2) signifie proprement un homme ou une femme qui ensorcèle par les yeux, tue et blesse de son regard, donne et apporte les maladies aux personnes, les empoisonne et les fait mourir par des charmes diaboliques, en proférant des imprécations et des malédictions, ce qui ressemble certainement beaucoup au portrait qu'on nous fait des modernes sorcières. Cependant, Walter-Scott ne pense pas que les sorcières des Juifs fussent semblables à celles du moyen-âge ; il ne considère les premières que comme de simples devineresses ou diseuses de bonne aventure, et ne croit pas qu'elles aient été employées par le malin-esprit pour nuire aux hommes. Il en donne pour exemple la tentation de Job, où le démon ne se servit point du ministère d'une sorcière dans la persécution qu'il fit éprouver à l'*homme d'Uzz*, par la permission du Seigneur (3).

Ce raisonnement ne nous paraît pas plus satisfaisant que la

(1) *Exode*. — 22.

(2) En chaldéen, *pharmachos* ; en grec, *pharmacos*, sorcier, magicien, charlatan, empoisonneur, signifie également un apothicaire. — La version des Septantes rend le mot hébreu par le mot latin *veneficos*, que la plupart des savants regardent comme signifiant des sorciers, et doit s'entendre de ceux qui, pour nuire à leurs voisins, les attaquent, soit en leur vie, leurs membres et les choses qui leur appartiennent, par des charmes ou autres semblables moyens.

(3) *Letters on demonology and witchcraft.*

plupart de ceux émis par le même auteur, qui s'efforce souvent, comme le font tous les protestants, de torturer le sens des écritures pour leur donner celui qui convient à leur manière erronée de les interpréter. Walter-Scott ne nous semble pas avoir été plus heureux dans l'interprétation qu'il donne du texte de la Bible, concernant la pythonisse d'Endor, en introduisant une espèce de terme-moyen entre les deux opinions qui existent parmi les théologiens sur ce sujet, et qui consiste à supposer que dans ce cas, comme dans celui de Balaam, Dieu avait, par sa toute-puissance, substitué Samuel, ou un bon esprit, à la place de la fausse apparition que la pythonisse s'attendait à produire. Nous ne pensons pas que l'exemple de Balaam, auquel on aurait pu ajouter ceux de Caïphe et de Nabuchodonosor, soit applicable dans ce cas. Il n'y a aucune conformité entre ces exemples et la sorcière d'Endor, au sujet de laquelle nous croyons avoir déjà suffisamment expliqué notre opinion dans une autre partie de cet ouvrage (1).

Walter-Scott, qui ne paraît point vouloir admettre la coopération directe de Satan dans les sortiléges et les enchantements des Juifs, prétend que ces pratiques n'étaient criminelles pour les Hébreux que parce qu'elles avaient pour but de consulter les fausses divinités des nations païennes qui vivaient dans leur voisinage. Mais nous croyons qu'il est bon dans ce cas de ne point oublier que tous les dieux des Gentils étaient des démons, *omnes dii gentium dœmoniœ;* paroles du psalmiste qui ont obtenu l'assentiment de tous les Pères de l'Eglise (2).

Nous convenons que la sorcellerie du moyen-âge ressemble davantage à celle qui était en usage chez les Grecs et les Romains, qu'à celle dont parle l'Ecriture; mais nous trouvons en même temps dans ces différentes sortes de sorcelleries des

(1) Liv. I, chap. II.

(2) Moïse distingue encore dans sa loi les enchanteurs qu'ils nomment *hhober*, des sorciers; il parle ensuite de ceux de ces derniers qui possédaient l'esprit familier *ob*, telle que la sorcière d'Endor. Saint Paul parle de la sorcellerie comme d'un crime, qu'il place après l'idolâtrie. Saint Jean, dans son Apocalypse, dit que les sorciers sont exclus de la cité de Dieu.

pratiques tellement semblables, que nous ne doutons pas qu'elles n'aient toutes une origine commune, dont on retrouve les premiers vestiges répandus bien anciennement dans la Chaldée, la Trace et la Phénicie.

Voici, par exemple, une pratique superstitieuse des Cananéens et des Juifs, qui, après avoir fait partie des croyances grecques et latines, fut longtemps usitée dans la sorcellerie du moyen-âge, et d'après laquelle on pourra juger de la conformité de doctrines qui existait sur ce sujet entre les anciens et les modernes.

On connaît la défense qui fut faite aux Juifs d'imiter les nations Cananéennes, en passant leurs enfants par le feu pour les purifier et leur procurer une longue vie (1), pratique qui fut, avec d'autres impiétés, reprochée à Manassée (2). Nous trouvons également dans la mythologie païenne des exemples de semblables lustrations. Cérès mettait, pendant la nuit, Triptolème sur des charbons ardents pour le purifier de ce qu'il avait de mortel :

Inque foco corpus pueri vivente favilla
Obruit, humanum purget ut ignis onus (3).

Suivant Héphestion et le scoliaste d'Aristophane, Thétis passa son fils Achille par les flammes pour le rendre invulnérable ; d'autres ont dit que pour consumer tout ce que le corps de son fils avait de mortel, elle le mettait toutes les nuits sur la braise, et que le jour elle l'oignait d'ambroisie ; il n'y eut qu'une lèvre de l'enfant qui fut brûlée, ce qui eut lieu parce qu'il s'était léché à cette partie (4). On raconte également que Bacchus fut guéri de la folie qui lui faisait courir le monde par les soins de Cybèle, qui l'instruisit dans ses mystères après l'avoir purifié par le feu.

(1) *Deut.*, XVIII. — On a retrouvé cet usage chez les Mexicains.
(2) Rois, liv. IV, v. 21.
(3) *Fast.*, lib. IV, ver. 501.
(4) Héphestion, Euchiridion de Metris et Pœmate, grec et latin, donné par Paw. Utrecht, 1726. — Apollodor, *Biblioth.*, lib. III. — Schol. *Homeri Iliad.*, II, v. 36. — Schol., *Aristoph.*, p. 184.

Cette initiation diabolique était encore en usage chez les sorciers des xv[e] et xvi[e] siècles : « Il y a, dit Spranger, des sorcières sages-femmes qui, après l'accouchement, feignant d'avoir quelques affaires hors de la chambre de l'accouchée, portent l'enfant dans la cuisine, et l'élevant au-dessus de la flamme du foyer, l'offrent ainsi à Lucifer et à tous les diables. » Spranger déclare avoir appris ce sortilége par la confession d'une mère et de sa fille, toutes deux sorcières, qui lui avouèrent que c'était la forme usitée pour vouer les enfants au diable et les rendre sorciers (1).

« Tu ne laisseras point vivre la sorcière, » est-il dit dans l'*Exode*, et la loi de Dieu ne parle ici que de la sorcière, parce que les femmes ont été de tout temps plus adonnées à la sorcellerie que les hommes. C'est ce qui a fait dire à Quintilien que la présomption de vénéfice était acquise à la femme, comme le soupçon de meurtre pouvait l'être à l'homme (2). Apulée, qui nous a laissé des détails curieux et intéressants sur les magiciennes et les sorcières de son temps, prétend également que les sortiléges et les empoisonnements sont les arts les plus familiers des femmes (3). Aux noms près des esprits qu'elles invoquent, les sorcières d'Apulée, de Lucain, de Tibulle et d'Horace, employaient les mêmes enchantements que celles dont parlent Spranger, Bodin, Réginald-Scott et Delancre. Les premières invoquaient la nuit, le chaos, le Styx, les Euménides, Hécate et Perséphone :

Eumenides, stygiumque nefas, pœnaque nocentum
Et chaos innumeros avidum confundere mundos
Et Rector terræ, quem longa in sæcula torquet
Mors dilata Deum, Styx et quos nulla meretur
Thessalis Elisios, cœlum matremque perosa.
Persephone, Nostræque Hecates pars ultima, per qua etc (4).

(1) *Maleus maleficarum*, part. II, quæst. I, cap. 13.
(2) In libr. de art. orat. et alibi in declamat.
(3) *Ane d'or*, liv. V. — C'est également ce qui a fait dire depuis : « *Qui multiplicat mulieres, multiplicat veneficas.* » Il a été établi dans un relevé récent que, sur *quatorze* empoisonnements, *douze* sont commis par des femmes. On compte également sur *mille* crimes, *cent soixante et onze* meurtres commis par des hommes et *quarante-trois* par des femmes.
(4) Lucain, Pharsal, lib. VI, v. 797.

Les autres adressent leurs horribles incantations à Satan, Belial, Baalphégor (1) et Belsébuth, aux génies de la terre, de l'onde, de l'air et du feu, aux esprits de toutes formes et de toutes couleurs :

Black spirits and white
Red spirits and grey;
Mingle, mingle, mingle
You that mingle may (2)

Les anciens peuples, ceux mêmes qui honoraient et pratiquaient la magie, ont toujours puni sévèrement les gens convaincus de maléfices et vénéfices employés pour nuire à leurs semblables ; pratiques criminelles dans lesquelles consistait principalement alors tout l'art de la sorcellerie, puisque l'évocation des esprits ne pouvait être réputée crime par les païens. Quelque grande qu'ait été la superstition des Egyptiens, ils n'épargnaient point les personnes accusées de ces sortes de crimes, et nous voyons dans Hérodote (3), que le roi Amasis menaça sa femme Ladice de la faire mourir comme sorcière, parce qu'il ne pouvait cohabiter avec elle comme avec ses autres femmes et concubines ; ce qui prouve que ce peuple jugeait les sorcières dignes du dernier supplice.

Plutarque nous apprend que chez les Perses, les gens convaincus de vénéfice avaient la tête écrasée entre deux pierres (4). Il paraît que les mages étaient chargés de ces sortes de jugements; Sozomine rapporte le supplice affreux qu'ils firent subir à Tarbule, fille de Siméon, évêque des chrétiens, et à sa suivante, accusées d'avoir ensorcelé la reine, épouse de Sapor, pour venger la mort de Siméon que ce roi avait fait périr (5).

Quant aux Athéniens, ils avaient tellement en horreur les sorciers et sorcières, qu'ils les condamnaient à mort, sans

(1) Divinité des Moabites, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Suivant les rabbins, son culte consistait simplement à : *Distendere coram eo foramen podicis, et stercus offerre.*

(2) Macbeth, act. VI, sc. I.

(3) *Hist.* lib. II.

(4) Dans la *Vie d'Artaxercès.*

(5) *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 12.

même garder à leur égard les formes ordinaires employées dans le jugement des autres citoyens. Ils firent mourir, sans aucune forme de procès, une sorcière de Lemnos, et exterminèrent toute sa race, croyant que les enfants des sorciers ne valaient pas mieux que leurs parents, et qu'ils étaient instruits par eux dans les arts magiques de sorcellerie et de fascination. On peut se faire une idée de la haine que les Athéniens portaient à ces sortes de gens, par la manière dont Démosthènes, dans un de ses plaidoyers, apostropha Aristogiton, frère de sa partie adverse, qu'il appelle sorcier, empoisonneur, fascinateur, une peste publique dont on fuyait non-seulement la personne et la conversation, mais qu'on regardait encore comme d'un mauvais augure de rencontrer en public.

Les Romains punissaient les crimes commis au moyen de la sorcellerie. Après l'expulsion des rois, les sorciers étaient jugés par le peuple assemblé, devant lequel l'accusé était sommé de comparaître par ordre des édiles. Ainsi, nous lisons dans Pline (1) que Cefurius-Crésinus fut mis en jugement par décret de l'édile Spurius-Albinus, comme accusé d'avoir, par charmes et sorcelleries, attiré dans ses terres les blés de ses voisins. Crésinus, montrant alors au peuple sa fille, jeune, forte et bien constituée, ses bœufs gras et vigoureux, ses instruments de labourage bien forgés et en bon état : voilà, dit-il, les charmes et les sortiléges dont je fais usage pour rendre mes champs fertiles, et je n'en ai jamais pratiqué d'autres. Cette réponse réunit en sa faveur l'unanimité des suffrages. Ces sortes de procès furent soumis par la suite au jugement des édiles (2). Ils le furent aussi quelquefois à celui du sénat, comme dans l'affaire de Pison et de Plancine, accusés d'avoir causé la mort de Germanicus; d'autres fois l'empereur s'en réservait la connaissance, ainsi que le fit Domitien à l'égard d'Apollonius de Thyane, chargé entre autres chefs d'accusation, d'avoir sacrifié un enfant dans ses cérémonies magiques,

(1) *Hist. nat.*, lib. XVIII, cap. 6.
(2) Tit. Liv. decad. III, lib. 8.

pour plaire à Nerva et lui obtenir l'empire. Le magicien parut devant l'empereur pieds et poings liés, la barbe et les cheveux rasés, non point pour en faire un objet de risée, comme le prétend Philostrate (1), mais en raison de la réputation de sorcellerie dont jouissait ce philosophe, et parce que c'était la coutume de faire comparaître ainsi les sorciers devant leurs juges, coutume qui a été suivie depuis par les inquisiteurs et les juges du moyen-âge en Allemagne et en France, et qui s'est maintenue chez nous, comme nous le verrons, jusqu'au XVIIe siècle. Il paraîtrait que les anciens croyaient que la force des maléfices était renfermée dans les cheveux des sorciers, et leur donnait le pouvoir de résister aux tourments de la torture qui leur était infligée pour leur faire avouer leur crime (2). C'est au moins ce que nous trouvons dans le récit du martyre de sainte Martine, ordonné par l'empereur Alexandre-Sévère, devant lequel elle avait été amenée comme chrétienne. Ce prince cruel, voyant que les tourments ne pouvaient lui faire renier Jésus-Christ et adorer les faux dieux, et attribuant cette constance aux sortiléges de Martine, lui fit couper les cheveux dans lesquels il pensait qu'était cachée la force de ses maléfices (3). Nous voyons dans les anciens martyrologes que beaucoup d'autres chrétiens furent également considérés comme sorciers par les prêtres des païens, et punis comme tels.

La législation contre les gens accusés de sortiléges resta la même tant que les Romains demeurèrent attachés aux doctrines païennes. Nous allons voir qu'elle éprouva peu de changements par leur conversion au christianisme.

Les articles du code du Bas-Empire, qui punissait de mort les devins et les sorcières (4), furent basés sur un tout autre

(1) In vita Apollonii.

(2) Cette croyance rappelle l'histoire des cheveux de Sanson, coupés par Dalila, qui pourrait bien lui avoir donné naissance.

(3) « Hoc non divina virtute sed maleficis artibus adscribens imperator, capillos capitis ejus latentem maleficii vim inesse existimans, radit mandat. » *Martyrologe de saint Adon, évêque de Valence. — Vie de sainte Martine, extraite des vieux Martyrologes romains et actes des procès faits aux chrétiens*, édition du P. Rosweide, jésuite, 1613.

(4) Codex, lib. IX, tit. 18, cap. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8.

motif que celui de la violation de la loi de Dieu. Les sorciers et les devins étaient mis à mort chez les Juifs, parce qu'ils blasphémaient la Divinité, et qu'ils agissaient en opposition à la théocratie instituée par Jehova. Mais les législateurs avilis de la vieille cité de Romulus, et ceux non moins corrompus de la ville nouvelle de Constantin, eurent d'autres raisons pour ordonner une peine aussi sévère, raisons entièrement dictées par la politique et qui provenaient de la seule crainte de voir troubler la tranquillité de l'Etat par l'annonce de changements à faire dans le gouvernement, attendu d'ailleurs que le détrônement de plusieurs empereurs avait été occasionné par des conspirations ou mutineries excitées par de prétendues prophéties (1). Eunape blâme fortement Constantin-le-Grand d'avoir admis trop légèrement l'accusation portée contre le philosophe Sopater, auquel on reprochait d'avoir enchaîné les vents par art magique dans un temps de grande famine, pour empêcher l'arrivée des vaisseaux chargés de blé, et de l'avoir, pour ce fait, condamné à mort.

Don Calmet, dans son traité sur les apparitions, prétend que le nom de sabbat, pris dans le sens ordinaire, ne se remarque pas chez les anciens : « Ni les Hébreux, dit-il, ni les Égyptiens, ni les Grecs, ni les Latins ne l'ont pas connu; je veux dire le sabbat, pris pour une assemblée nocturne de personnes qui se sont réunies au démon, ne se remarque pas dans l'antiquité, quoiqu'on y parle assez souvent de magiciens, de sorciers et de sorcières, c'est-à-dire de gens qui se vantaient d'exercer une espèce d'empire sur le diable (2).

Le sabbat, tel que nous le concevons, ne pouvait entrer dans l'esprit des anciens, par la raison que le démon qui en est le chef et la cause première, au lieu d'être banni des temples, comme il l'est de nos jours, était alors lui-même placé sur l'autel, et adoré publiquement par les hommes aveuglés. Depuis que son culte a été détruit par la venue du Sauveur, et que l'esprit immonde a été chassé de la place qu'il

(1) *Letters on demonology*, lett. 2.
(2) *Traité des apparitions et des vampires*, tom. I, p. 144.

avait si longtemps usurpée, c'est au milieu des ténèbres de la nuit, dans les lieux déserts et sauvages, qu'il rassemble ses adorateurs, et qu'il reçoit leurs dégoûtants hommages.

Qu'est-ce, en effet, que le démon, sinon l'être lascif, impur, obscène, dans lequel tous les vices sont personnifiés? Mais ces mêmes vices, que la doctrine du Christ nous enseigne à repousser avec horreur, étaient en honneur parmi les nations païennes, chez lesquelles les vices, comme les vertus, avaient également des autels.

D'ailleurs, quels étaient les esprits, les génies sur lesquels les magiciens et les sorciers païens prétendaient exercer une espèce d'empire? Etaient-ce, comme chez nous, des esprits réprouvés dont le nom seul est une offense, et qu'on ne peut invoquer sans insulter la Divinité? Loin de là; c'étaient des divinités mêmes; c'étaient les Euménides, la nuit, Hécate et Proserpine, qui avaient leurs statues et leurs temples, et auxquelles on offrait publiquement des prières et des sacrifices. La magie ni la sorcellerie n'étaient donc point considérées chez les anciens comme des actes criminels, en raison des esprits malfaisants qu'on invoquait en l'exerçant, mais en raison seulement du dommage qu'on pouvait par leur moyen causer à la société en général ou aux hommes en particulier.

De tout ce que nous venons de dire, on peut naturellement conclure que, durant le paganisme, les gens dépravés qui se livraient à des plaisirs honteux ou à des pratiques réprouvées, n'étaient point obligés de chercher les ombres de la nuit pour rendre hommage à leurs impures divinités, puisqu'ils pouvaient le faire sans crainte à la face du soleil. Il nous sera également facile de démontrer que si les anciens ne font pas mention du sabbat, comme réunion illicite des magiciens et des sorciers, c'est que ces assemblées diaboliques faisaient elles-mêmes partie de différents rites de leur religion, ou du moins rentraient dans le nombre de ces réunions secrètes, dont les désordres furent longtemps et soigneusement voilés sous le nom d'initiation et de mystères.

Le sabbat, d'après les aveux faits par des milliers de sor-

ciers et de sorcières, est une assemblée tumultueuse et bruyante tenue par le diable, et composée de tous ceux qui ont fait un pacte avec lui. L'esprit du mal préside lui-même cette réunion infernale, qui se tient ordinairement sur quelque haute montagne, tantôt sous la forme *égipanique* que lui donnent ordinairement les peintres et les sorciers, tantôt sous celle d'un bouc ou d'un autre animal. Après quelques cérémonies obscènes et dégoûtantes, commence un repas ou plutôt une orgie affreuse, à la suite de laquelle des danses lascives ont lieu jusqu'au point du jour. Alors toute la bande infernale se disperse en un instant, et lutins, démons, sorciers et sorcières regagnent à travers les airs leur demeure ordinaire.

Qui ne reconnaîtrait le sabbat de nos sorcières modernes dans ces orgies infernales qui se célébraient en Egypte, en Grèce, en Italie, en l'honneur de Bacchus, et dont le nom sert encore dans notre langue à exprimer tout ce que la débauche et le libertinage peut offrir de plus honteux? Qui ne reconnaîtrait les sorcières du moyen-âge dans ces Bacchantes deminues, furieuses, échevelées et couronnées de lierre, qui, le visage barbouillé de plâtre (1), ou couvert de masques hideux, exécutaient en rond des danses obscènes, mêlées avec la troupe lubrique des faunes et des satyres? Quand on lit dans les auteurs païens (2) ainsi que dans saint Clément d'Alexandrie toutes les dissolutions et les impudicités des prêtres et des prêtresses de Bacchus, des ménades et des bassarides dans les assemblées qui avaient lieu tous les trois ans sur le mont Parnasse, on croit assister au sabbat nocturne de Satan, tel que nous l'ont décrit les auteurs du moyen-âge; on croit voir les accouplements honteux des sorciers et des sorcières avec les

(1) *Nonnius*, lib. XXVII, Dionysicor.

(2) *Hérodot*, I, c. 150. — *Diod. de Sic.* — *Cicér. De nat. deor.* — *Tit. Liv.*, XXXIX, 6, 8. — *Athénée.* — Dans l'origine, les femmes seules composaient les assemblées des Bacchanales; par la suite, les hommes y furent admis, et leur présence y introduisit les plus grands désordres. La licence y fut poussée à un tel point que le Sénat fut obligé de les supprimer l'an 568 de Rome. Mais, sous l'Empire, les Bacchanales furent de nouveau célébrées avec plus de licence qu'elles ne l'avaient été, et elles eurent lieu tous les mois.

démons, les incubes et les succubes, ainsi que les pollutions, les méchancetés et les impiétés sans nombre qui se commettaient au milieu des ténèbres, durant ces réunions infernales qui se tenaient dans la nuit redoutée du Valpurgis, sur le sommet élevé du Brocken (1). C'est là que tous les samedis les sorcières accourent du fond du Nord s'asseoir de chaque côté du bouc immónde; les plus vieilles racontent; les plus jeunes écoutent. Puis, au signal du chef de la bande, chaque sorcière donne le bras à quelque démon fourchu; le branle infernal commence, et se prolonge ainsi jusqu'aux premiers chants de l'oiseau matinal dont la voix a le pouvoir de chasser les esprits malfaisants qui viennent pendant la nuit troubler le repos des hommes.

Et quelle ressemblance encore dans les cris que proféraient les acteurs de ces scènes diaboliques : *Evoë! Saboë!* étaient ceux des Bacchantes; *Hat! Sabbat! Sabbat!* ceux des sorcières du moyen-âge.

Mais rien ne ressemble davantage à tout ce que les sorcières racontent du démon et de ses ébats avec elles, sous la figure d'un bouc libertin, que ce Mendès (2) auquel les femmes mendésiennes se prostituaient à certaines époques solennelles. Ce bouc sacré des Egyptiens est le même animal impur que l'oracle de Junon sur le mont Esquilie commandait aux matrones romaines de rechercher pour jouir de ses embrassements :

Italidas matres, inquit, sacer hircus habeto (3).

Ce bouc est également l'*innuus*, le Pan des Lupercales, dont les ministres étaient nus comme le dieu qu'ils servaient :

Ipse deus nudus, nudos jubet ille ministros (4).

(1) La nuit du Valpurgis, celle du premier mai, est, dans les croyances allemandes, le grand sabbat annuel des sorciers. Nous avons déjà parlé du Brocken ou Blochsberg, la plus haute montagne de la chaine du Hartz, en Hanôvre.

(2) Bouc sacré, adoré à Mendès ainsi qu'à Memphis, en Egypte. Ce Mendès était le bouc consacré à Pan, ou plutôt Mendès était Pan lui-même. — *Hérodot.*, II, c. 42, 46. — *Strab.* 17. — *Diodor*, 1.

(3) *Fast.*, lib. II. — *Lupercal*, v. 149.

(4) *Ibid.*, v. 20.

Le dieu que célébraient les Bacchantes avait dans sa jeunesse pris la forme d'un bouc pour échapper aux poursuites de Junon, et il était représenté avec *un visage barbu et des cornes*, soit comme symbole de force et de puissance, soit parce que dans ses voyages il s'était couvert de la peau d'un bouc. On dit que la vue de ces cornes fit perdre à Cerbère de sa fureur, lorsque ce dieu parut au ténébreux séjour :

> Te vidit insons cerberus aureo
> Cornu decorum, leniter atterens
> Caudam (1).

Bacchus, qu'Aristide nomme homme et femme, et que saint Grégoire de Nazianze appelle un dieu androgyne (2), a, comme on peut le voir, plus d'un rapport avec le démon incube et succube qui préside le sabbat des sorciers auquel ce même Bacchus a donné son nom ; car les Phrygiens nommaient ce dieu *Sabus* et *Sabezius*, et les Thraces *Sabadius*, mots qui viennent du verbe grec *sabazim*, qui signifie faire beaucoup de bruit et de tumulte, comme faisaient ceux qui assistaient aux bacchanales appelées *Sabasiennes*, que l'on célébrait dans toute la Grèce en l'honneur de *Bacchus-Sabbasien*, dans lesquelles on confondait son culte avec celui du jeune Bacchus. Ces fêtes sabasiennes consistaient en mystères nocturnes, dans lesquelles il se passait, ainsi qu'aux autres fêtes de Bacchus, des choses que la pudeur défend de révéler. On tenta plusieurs fois, mais inutilement, d'établir à Rome le culte de Bacchus-Sabasien. On y parvint enfin sous le règne de l'infâme Domitien, auquel toute idée de décence et de pudeur était inconnue ; et ce culte abominable subsista à Rome jusqu'aux derniers temps du paganisme. Telle est l'origine véritable du mot *sabbat* donné aux assemblées nocturnes et tumultueuses des démons et des sorcières, auxquelles assistaient aussi les loups-garous, que les Grecs modernes nomment encore *Loups-Sabaziens* (o Lukos Sabatianos) (3).

(1) *Horace*, liv. II, od. XVI.
(2) *In oration.*, II. — *In Julian.*
(3) La dénomination de sabaziens donnée aux loups-garous par les

Outre les danses lascives des Bacchantes, les prostitutions des Mendésiennes et les nudités dégoûtantes des Lupercales, on retrouve encore une image du sabbat des sorciers modernes dans les orgies nocturnes de *Bandis*, l'Hécate des Thraces et dans celles de *Cotytto*, la déesse de l'impureté, que l'on confond tantôt avec Diane, tantôt avec Cérès ou avec Proserpine. Ces assemblées criminelles étaient principalement fréquentées par les femmes de la Thrace, toutes adonnées à la magie et à la sorcellerie; et Horace nous fournit la preuve que les sorcières de Rome assistaient également à ces infâmes réunions dans les reproches qu'il place à ce sujet dans la bouche de Canidie :

> Inultus et tu riseris cotyttia
> Vulgata, sacrum liberi cupidinis?
> Et esquilini pontifex venefici,
> Impune ut urbem nomine impleris meo? (1)

Il nous sera facile de faire remarquer d'une manière évidente la liaison qui existe entre les orgies de la Diane des Thraces et le sabbat, en citant à ce sujet un passage des Capitulaires, qui sont les plus anciens monuments où il soit fait une mention expresse des assemblées nocturnes des sorcières, et où il soit dit expressément : « Que des femmes séduites par les illusions du démon prétendent qu'elles vont la nuit avec la déesse Diane et une infinité d'autres femmes portées par les airs, sur différents animaux qui leur font faire en peu d'heures beaucoup de chemin, et qu'elles obéissent à Diane comme à leur reine (2). » C'était donc à Diane ou à la lune que nos

Grecs modernes vient, suivant Suidas, de *sabazius*, qui est le même que Bacchus, d'où les Barbares ont fait *sabazein* et nous le sabbat. » Pouqueville, *Voyage en Grèce*, tom. IV, p. 416. — Apulée appelle Bacchus *Sanctus Sabazius*, lib. VIII, p. 130.

(1) *Epode* XVII.

(2) « Quædam sceleratæ mulieres dœmonum illusionibus et fantasmatibus nocturnis horis cum dianà paganorum deà et innumera multitudine mulierum equitare super quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire. Ejusque jussionibus veluti Dominæ obedire. » Balu, *Capitular. fragment*, cap. XIII, et *Capitular. herardi. episc. turom.* — *Capitulaires des rois de France rangés, etc.*, par Baluze, 2 vol. in-folio, Paris, 1682.

anciennes sorcières rendaient hommage, comme le faisaient autrefois celles de la Thrace et de Rome; c'était à Diane, à la triple Hécate, la déesse des enchantements, dont les attributs devinrent le partage de Satan, qui en hérita par la suite, comme il hérita de tous ceux des divinités infernales du paganisme, de l'odinisme et des autres cultes que le christianisme a remplacé.

En Italie, où les souvenirs de la mythologie classique sont plus qu'ailleurs mêlés, dans les croyances populaires, aux idées qui se rattachent à la religion, c'est Diane et Hérodiade (1) qui conduisent encore, pendant la nuit, sur les sommets des Apennins, le chœur infernal des sorcières.

Nous croyons donc avoir retracé la véritable origine des croyances populaires sur le sabbat, et notre opinion nous paraît reposer sur des autorités qu'il serait bien difficile de contester. Cependant, un des disciples les plus zélés des philosophes du dernier siècle, un homme dans les écrits duquel on trouve une grande érudition mêlée aux doctrines les plus dangereuses, Dulaure, a eu la ridicule prétention de vouloir prouver que les *diableries*, espèce de pièces de théâtre qui furent longtemps de vogue en France, ainsi que les *farces* et les *moralités*, sont l'origine des assemblées nocturnes que l'on nomme le sabbat (2).

« Les acteurs qui remplissaient les rôles de diables, dit Dulaure, étaient vêtus de peau noire; avaient le visage couvert de masques affreux; ils tenaient en main de longues torches noires et ardentes, d'où ils faisaient jaillir des flammes et de la fumée; ils jetaient aussi du feu par la bouche, exécutaient des danses infernales, et poussaient tour à tour des hurlements horribles : ce qui amusait beaucoup les spectateurs. Ces spectacles passèrent de la capitale dans la province; mais le bas peuple ne pouvant se procurer des habits de théâtre, trop chers pour eux, ni un lieu assez vaste dans leurs maisons,

(1) Hérodiade, petite-fille d'Hérode-le-Grand, qui fut la cause de la mort de saint Jean-Baptiste.

(2) Eloy d'Armenal a publié, en 1507, un recueil in-folio de ces diableries.

imaginèrent de jouer des diableries en pleine campagne, dans les bois; bientôt ces singulières récréations devinrent plus solennelles et furent nommées *sabbats*.

» Voilà l'origine de ces assemblées mystérieuses et profanes que les gens crédules ont regardées comme surnaturelles et diaboliques, et que des gens plus raisonnables ont crues absolument fabuleuses, parce qu'ils ne les connaissaient que par des récits faux et absurdes (1). »

Nous ne prendrons pas la peine de réfuter sérieusement la fausseté et l'absurdité d'une semblable origine, qui est entièrement de l'invention de Dulaure, et dont on ne trouve d'autres traces que le récit fabuleux qu'il fait de ces prétendus sabbats dans un de ses plus mauvais ouvrages. C'est au règne de Catherine de Médicis que l'auteur des *Singularités historiques* fait remonter l'origine de ces sabbats, dont les plus renommés, dit-il, se tenaient aux environs de La Ferté-Milon et de Verberie. A qui persuadera-t-on qu'une croyance qui existe chez tous les peuples de l'Europe depuis un temps immémorial doit son origine à des farces jouées dans les forêts de Compiègne et de Crépi, vers la fin du XVIe siècle, par les paysans de quelques villages de Picardie? Plusieurs siècles avant Catherine de Médicis et l'invention des diableries, on racontait déjà les horreurs qui se commettaient au sabbat, d'après le témoignage des sorciers et des sorcières, qui prétendaient avoir assisté à ces orgies diaboliques, et nous ne doutons pas que leurs récits n'aient pu donner naissance à ces espèces de pièces de théâtre dont parle Dulaure, d'après Eloy d'Armenal. « Dès l'année 1209, dit Dom de Vienne (2), les Vaudois, qui furent brûlés en Artois, confessèrent avoir été au sabbat et s'être servis d'un onguent que le diable leur avait donné, dont ils frottaient une petite verge du bois, qu'ils mettaient ensuite entre leurs jambes et qui les transportaient au sabbat par dessus les toits, villes et campagnes; ils

(1) *Singularités historiques*, *etc.*, Londres, 1788, page 173, ouvrage rempli de faits évidemment controuvés, d'assertions hasardées et surtout d'histoires obscènes contre les mœurs du clergé.

(2) *Histoire d'Artois*.

ajoutaient que là se trouvait un diable en forme de bouc, avec une queue de singe, auquel ils rendaient hommage et qu'ils adoraient; que plusieurs lui donnaient leurs âmes ou au moins quelque partie de leur corps; qu'ils baisaient ensuite le bouc au derrière, tenant entre les mains des chandelles allumées; qu'ils marchaient sur la croix et crachaient dessus, en reniant Jésus-Christ et la Trinité; qu'ils montraient ensuite leur derrière au ciel, comme pour se moquer de Dieu; qu'après avoir bien bu et bien mangé, ils habitaient charnellement ensemble; que le diable prenait la forme d'un homme pour jouir des femmes qui se trouvaient à cette assemblée, et mille horreurs semblables, que la plume se refuse à raconter (1). »

On conçoit parfaitement que de pareils récits aient donné l'idée des *diableries*; mais que la croyance au sabbat ait pris naissance à la suite des représentations qu'on fit de ses pièces, du temps de Catherine de Médicis, c'est ce que personne n'a sans doute jamais cru, pas même l'écrivain *véridique* qui s'est plu à rapporter une telle absurdité.

CHAPITRE II.

De la Sorcellerie chez les Germains, les Scandinaves, et chez les nations du moyen-âge.

Les croyances des Germains, des Scandinaves et des autres nations du Nord touchant la sorcellerie différaient peu de celles des Grecs et des Romains. Ils reconnaissaient comme eux le pouvoir des sorcières sur les éléments; ils croyaient qu'elles pouvaient attirer ou dissiper les nuages, changer le cours des saisons, évoquer les morts et commander aux esprits de l'en-

(1) Ils disaient que l'onguent dont ils se servaient était composé d'une hostie qu'ils dérobaient à la Sainte-Table, et qu'ils mettaient dans un vase avec des crapauds, jusqu'à ce qu'ils l'eussent consumée; ils pilaient ensuite ces animaux avec des os de chrétiens pendus, du sang d'enfant et des herbes. » — *Idem.*

fer; ils leur attribuaient toute la puissance que leur reconnaissaient les poètes latins (1). Comme eux, ils les accusaient de violer les tombeaux et de mutiler les cadavres pour en tirer les ingrédiens nécessaires à la fabrication de leurs enchantements; ils croyaient également qu'elles pouvaient prendre à leur gré la forme de divers animaux, et admettaient leur habileté dans la composition des philtres et autres breuvages magiques. Mais les vainqueurs de Rome, en adoptant les superstitions païennes (2), y mêlaient celles qu'ils avaient apportées du Nord; et ce fut du mélange des croyances mythologiques, gothiques et scandinaves que se formèrent, presque sans exception, toutes celles du moyen-âge.

D'après l'opinion qu'a pu produire chez nous la lecture des anciens *sagas*, nous pensons que les Scandinaves n'attachaient aucune idée d'impiété à l'art magique pratiqué par leurs sorcières, qu'ils nommaient *galdrakinna*; cet art, au contraire, était considéré comme un don du ciel, puisqu'il était un des attributs d'Odin. Des hommes qui osaient combattre les dieux mêmes (3), pour *arracher* d'eux ce qu'ils désiraient savoir, ne pouvaient considérer comme une impiété le pouvoir qu'on obtenait sur les esprits par la force des charmes et des conjurations. Mallet, qui est certainement celui qui paraît avoir le mieux compris la mythologie des peuples du Nord, pense que les *nornes*, que nous assimilons si improprement à nos fées, ne furent d'abord que des femmes habiles à pronostiquer l'avenir et savantes dans les arts cabalistiques, que le vulgaire plaça, en quelque sorte, à l'égal des divinités, en raison du pouvoir qu'il leur attribuait sur les hommes et sur les éléments. En outre, beaucoup de matrones du Nord pas-

(1) Voyez l'epigraphe en tête du premier chapitre.

(2) Nous avons toujours employé les mots *païen* et *païenne* dans le même sens que l'Académie et pour désigner les peuples, comme les Egyptiens, les Grecs et les Romains, qui demeurèrent idolâtres après la publication de l'Evangile.

(3) Lother, fils du roi de Suède, combattit le dieu Thor comme Diomède avait combattu Mars, et l'on trouve dans les anciens sagas scandinaves plusieurs exemples de semblables combats. — *Vide-Bartholinus de causis contempta mortis*, lib. I, cap. VI.

saient pour posséder au plus haut degré non-seulement le pouvoir de lire dans l'avenir, mais encore celui de produire, par la force de leurs enchantements, ces fascinations, ces illusions de la vue pour lesquelles les sorcières des pays septentrionaux ont toujours été fort renommées.

Il en était de même chez les anciens Germains à l'égard de ces prophétesses auxquelles ils supposaient des connaissances surnaturelles, et qu'ils honoraient au point de leur donner place dans leurs conseils. Le respect des Gaulois pour certaines prêtresses qui prédisaient l'avenir, guérissaient les malades, apaisaient les tempêtes, est bien connu, et nous en avons déjà plusieurs fois fait mention en parlant des barrigènes de l'île de Sein, qui étaient en grand renom chez les Celtes de l'Armorique. Il est certain que ces pythonisses jouirent longtemps d'une grande considération parmi les peuples de la Gaule et de la Germanie, tant qu'ils restèrent plongés dans l'idolâtrie, et qu'elles leur devinrent odieuses aussitôt qu'ils eurent été convertis à la foi chrétienne (1).

Dès ce moment, en effet, ces femmes, longtemps vénérées, durent être méprisées, et leur art dut passer pour une imposture aux yeux des nouveaux convertis, si elles persistaient à vouloir conserver sur eux leur ancienne influence; ou bien on dut les redouter comme sorcières et les détester d'autant plus que l'on était alors persuadé qu'elles tenaient leur pouvoir de l'ennemi des hommes. Les persécutions qu'elles durent nécessairement éprouver de la part du clergé, l'obligation où elles se trouvèrent de chercher les lieux déserts et sauvages et de profiter des ombres de la nuit pour pratiquer leurs anciens mystères et surtout le mal que l'on supposait qu'elles pouvaient faire, en raison de leurs rapports avec l'enfer, les firent

(1) Les anciens Germains donnaient le nom d'*allronnen* à certaines femmes qu'ils regardaient comme des espèces de prophétesses, et qu'ils appelaient aussi *drouhdes* et *trouthes*. C'étaient les compagnes des anciens sages qui portaient le même nom. Après l'introduction du christianisme, elles furent regardées comme des sorcières, et l'on dit qu'un grand nombre d'entre elles furent brûlées comme telles. Ce sont sans doute les mêmes femmes que Jornandes nomme *aliorumnæ*, et qui, bannies de la société par Felimer, roi des Goths, s'accouplèrent avec des démons et produisirent la nation des Huns. — *Jornand*, cap. XXIV.

bientôt assimiler aux plus infâmes suppôts de la sorcellerie; et, ce qui est pour nous une preuve frappante de cette assimilation, c'est le nom de *hexe* universellement donné aux sorcières en Allemagne, dénomination naturellement dérivée de celle de *hexa*, par laquelle on désignait autrefois chez les Germains la première et la plus révérée des prêtresses. « De même le nom de *crodo*, dit M. Salverte, un des anciens dieux de la Germanie, sert, depuis bien des siècles, dans la langue vulgaire, à désigner une chose funeste, exécrable et diabolique, et l'on a souvent attribué à des esprits infernaux la construction des monuments druidiques, qui rappellent aux descendants des Gaulois la religion de leurs pères (1). » Ce fut ainsi qu'une grande partie des croyances des peuples du moyen-âge sur la sorcellerie prit naissance dans les idées que ces mêmes peuples considéraient comme religieuses avant leur conversion au christianisme.

La sorcellerie peut être considérée comme ayant été de tout temps la magie du vulgaire, ou peut-être serait-il plus naturel de regarder la magie comme la sorcellerie des grands, qui ne voulurent point employer les mêmes moyens que le peuple, et crurent avoir ainsi trouvé un point plus avantageux et plus élevé pour découvrir dans les régions inconnues de l'avenir. Aussi est-il arrivé que ceux qui se livraient aux pratiques de la sorcellerie n'ayant aucun appui dans la société, ont été continuellement en butte aux poursuites des magistrats ou des inquisiteurs; et tandis que les magiciens et les astrologues, honorés de la protection des grands et même de celle des rois, exerçaient sans crainte leur art ténébreux, les sorciers, objets de la haine générale et redoutés plutôt en raison du mal qu'on les supposait capables de faire que pour celui qu'ils faisaient réellement, étaient livrés sans pitié aux plus affreux supplices.

Cependant, rien de plus sage que les recommandations faites au sujet des sorciers dans les anciens capitulaires de nos rois; et il eût été à désirer qu'on n'ait jamais employé à

(1) Euseb. Salverte, *Essai sur les noms, etc.*, tom. II, p. 52.

leur égard que les moyens de punition que recommandaient Charlemagne et Louis-le-Débonnaire, « qui laissaient à l'Eglise le soin de faire rougir de honte et de punir par l'excommunication ceux qui ont recours à des sortiléges pour se procurer quelque avantage, et qui ne craignent pas d'attendre des bienfaits du démon (1). »

Ces capitulaires recommandaient aussi aux pasteurs de l'Eglise d'instruire et de désabuser les fidèles sur ce qu'on disait de plusieurs femmes qui allaient la nuit aux assemblées nocturnes *qu'on nomme le sabbat*. On veut qu'on leur fasse entendre que ce sont des rêves de cerveaux creux et des illusions produites par l'esprit tentateur (2).

Ces lois étaient également en parfaite concordance avec les doctrines de l'Eglise, qui ne considéraient la sorcellerie comme un crime capital, que lorsqu'elle avait servi à donner ou causer la mort, ou lorsqu'au moyen de fausses prophéties, de consultations avec les esprits de ténèbres, ou par des blasphèmes, on avait tenté de produire des troubles dans l'Etat. Ce ne fut qu'au xv[e] siècle, comme nous le verrons plus tard, que l'on fit de la sorcellerie un crime, *sui generis*, en la considérant comme une ligue avec l'ennemi de Dieu et un abandon de la divinité.

Quoique Walter-Scott se soit constamment montré, dans ses nombreux écrits, le défenseur de la morale et des saines doctrines sociales, on n'en est pas moins en droit de lui reprocher d'avoir fait de trop nombreuses concessions à la haine aveugle et profonde que ses compatriotes ont pour l'Eglise romaine, dans le but, sans doute, d'assurer à ses ouvrages un accueil qu'ils n'auraient certainement point obtenu, s'ils eussent exprimés des sentiments, nous ne dirons point favorables, mais

(1) Capitul. XIII, *De sortilegiis et sortiariis*, tom. II, collect. 365. Quoique les ecclésiastiques n'aient aucune juridiction de sang, Léon IV et avant lui saint Grégoire-le-Grand assujétirent les sorciers à l'animadversion et censure des évêques. — Leo episcopis britannicis. — Greg., lib. VII. *Regest.*, épist. 66, Ad januarium episcopum.

(2) Capitul. Lieu cité. — Voilà le sabbat décrit et nommé dans les capitulaires de Charlemagne, huit siècles avant les *diableries*, dont parle Dulaure; il ne pouvait l'ignorer.

remplis de quelque tolérance pour les doctrines catholiques. Aussi, dans son traité sur la sorcellerie, s'est-il efforcé de rejeter sur l'Eglise de Rome et sur ses ministres tout l'odieux des persécutions dirigées pendant les xve et xvie siècles contre les gens accusés de sortiléges. Nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître beaucoup de mauvaise foi dans une attaque aussi peu méritée, car Walter-Scott était, par son profond savoir, à l'abri de l'accusation d'ignorance, dont la plupart des écrivains protestants ont donné et donnent encore chaque jour de si grandes preuves dans la guerre qu'ils font au catholicisme.

Ce que nous pouvons assurer comme parfaitement authentique, c'est que, tant que les sorciers et les devins demeurèrent en France sous la juridiction de l'Eglise, on chercha à les ramener par la voie de la douceur et de la persuasion. Il n'en fut malheureusement pas de même lorsque les Parlements se mêlèrent de les juger et qu'on introduisit contre eux, au xve siècle, l'épreuve de l'immersion dans l'eau profonde, depuis longtemps pratiquée en Allemagne. Le seul parlement de Toulouse en fit périr plus de quatre cents dans une année (1). Les arrêts sanglants contre la maréchale d'Ancre, Gauffredi et Urbain Grandier ne furent point rendus par des juges ecclésiastiques, et ces cruelles exécutions eurent lieu dans le xviie siècle, qu'on peut appeler à juste titre celui de la renaissance des lumières.

On trouve dans les annales des nations des époques ou certains crimes deviennent épidémiques, et exercent sur le moral des hommes les mêmes ravages que tel fléau pourrait exercer sur leur santé. Ainsi, nous voyons se propager de nos jours d'une manière effrayante la rage du suicide, fruit des principes irréligieux du libéralisme et de l'immoralité du siècle; de même, on vit dans le xve, et surtout dans les xvie et xviie siècles, couler des torrents de sang, par suite de la terreur des sorciers et des sortiléges répandue dans tous les rangs de la

(1) Pierre Grégoire, de Toulouse (et non pas Griagoire, comme dit de Bure), *Sintagma Juris universi*, lib. xxxiv.

société. C'était un mal général, et chacun craignait d'être placé sous l'influence de quelque maléfice. Mais si des milliers de malheureux, dont le plus grand nombre était certainement innocent, périrent à cette époque dans les plus affreux tourments, il ne faut point imputer leur supplice à l'Eglise ni à ses ministres, mais plutôt aux souverains qui remirent entièrement au pouvoir civil le soin de punir ces sortes de crimes, et nous verrons bientôt quelle part les princes protestants et les ministres de leur religion prirent dans cette cruelle persécution.

Loin de nous la pensée de vouloir justifier les rigueurs employées trop souvent, tant par les membres du tribunal de l'inquisition que par ceux des tribunaux civils, contre les gens qui prétendaient avoir commerce avec le démon, et parmi lesquels, comme nous l'avons déjà dit, il est probable qu'il y avait beaucoup d'innocents. Car, tout en demeurant d'accord qu'il y a ou qu'il peut y avoir des sorciers, et qu'on peut faire des pactes avec le diable, nous devons observer aussi qu'il n'est point au pouvoir du malin esprit de faire de tels pactes avec les hommes toutes les fois qu'il le veut, et qu'il n'est pas non plus au pouvoir des hommes de contracter ces pactes toutes les fois qu'ils le voudraient. Autrement, combien de scélérats que nous voyons chaque jour périr sur l'échafaud en punition de leurs crimes, ne s'y exposeraient point s'ils pouvaient satisfaire leurs passions par les secours des diables; et comme nous savons que le démon ne peut tenter ou persécuter les hommes sans la permission de Dieu, ainsi que le dit l'Ecriture, nous devons également supposer que depuis la venue du Sauveur, Dieu accorde bien plus rarement de telles permissions.

Ce qu'il y a de certain, c'est que vers le milieu du xv[e] siècle, les maux réels ou prétendus attribués à la sorcellerie attirèrent l'attention de l'Eglise. Mais ce qui ne pouvait être considéré comme un effet de la terreur que répandaient les sorciers, c'étaient les désordres de toute espèce dont on accusait un grand nombre d'entre eux, et qui sont rapportés par tous les auteurs de cette époque. Ces désordres furent poussés à

un tel point, que le pape Innocent VIII crut devoir les signaler dans une bulle lancée en 1484 « contre ceux des deux sexes qui avaient commerce avec le démon, et qui tourmentaient, par leurs sorcelleries, les hommes et les animaux. Ces misérables étaient de plus accusés de souiller le lit conjugal, de causer l'avortement des femmes, de faire périr le bétail, et de détruire sur pied les grains, les raisins, les fruits et les herbes des champs.

Ceux qui savent avec quelle sagesse et quelle réserve la cour de Rome procède dans ces sortes de manifestes seront facilement convaincus qu'un désordre réel existait, et qu'il était du devoir du chef de l'Eglise d'appeler à cet égard l'attention des princes et des ecclésiastiques. Ce fut à la suite de cette bulle que Jacques Sprenger et Henri Institor, moines dominicains, furent envoyés en qualité d'inquisiteurs dans les provinces du Rhin. Ce sont eux qui nous ont laissé l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur la sorcellerie (1), ouvrage rédigé sur les confessions mêmes des gens accusés de ce crime, et dans lequel sont détaillées les infâmes cérémonies qui avaient lieu dans leurs orgies, ainsi que les serments que Satan exigeait de ses adeptes. On a également appris par ces confessions des sorcières qu'elles allaient de nuit déterrer les enfants morts-nés, les faisaient ensuite bouillir dans des chaudières jusqu'à ce que leur chair fût complétement cuite. Le bouillon était ensuite mis dans des outres de peau de bouc, et on en faisait boire à ceux qui voulaient entrer au service du diable. A peine ceux-ci en avaient-ils avalé, qu'ils devenaient sorciers et comprenaient aussitôt tout l'art des sortiléges (2). Jacques Ier, roi d'Angleterre, cite dans son traité de la démonomanie un aveu semblable qui lui fut fait par une sorcière.

On rapporte que, par suite des recherches qui furent faites par les juges civils et les inquisiteurs, on exécuta un grand nombre de sorcières en Allemagne et en Italie, particulièrement à Constance, à Genève, à Côme et en Piémont.

(1) Le *Malleus maleficiorum* déjà cité. — (2) Le même, page 706.

Ce fut également au XVe siècle que l'on mit en usage, à l'égard des sorciers, l'épreuve de l'eau froide, introduite autrefois par les Lombards (1), et qui, avec celles de l'eau chaude et du fer chaud employées pour découvrir les vols et les autres crimes, avaient été abolies en 1215, comme superstitieuses, par le quatrième concile de Latran. Vers l'an 1560, on vit renaître en Westphalie cette ancienne coutume barbare, non plus comme autrefois dans le but de découvrir les voleurs et les autres criminels, mais uniquement pour connaître les sorciers et principalement les sorcières. Des juges et d'autres magistrats, adoptant l'opinion populaire qui prétendait que les sorcières ne pouvaient enfoncer dans l'eau, eurent la barbarie de condamner au feu des femmes qui, jetées dans une eau profonde, n'y avaient point enfoncé. Comme les peuples de l'Allemagne, et surtout ceux de la Westphalie, étaient alors et sont certainement encore les plus superstitieux de toute l'Europe, et qu'on y rencontrait beaucoup de femmes soupçonnées de sorcellerie, on peut facilement concevoir combien d'innocents durent périr victimes de cette cruelle épreuve. Ces malheureuses femmes étaient jetées dans l'eau pieds et poings liés, de manière à ce que le corps formât le plus petit volume possible (2), et les juges regardaient le crime comme avéré si, après avoir réitéré l'épreuve trois fois, elles avaient surnagé pendant un espace de temps considérable. « Ainsi, comme l'observe le Père Lebrun, on voyait souvent le même jour des personnes passer de l'eau au feu, lorsque les juges ne différaient pas l'exécution pour découvrir des complices (3). »

L'opinion sur l'épreuve de l'eau froide pour découvrir les sorciers a subi bien des variations qui doivent trouver leur

(1) « Quod tamen primum omnium exolevit in Longobardia. » Cujas., leg. 32.

(2) « On s'était avisé en France de placer les sorcières dans une position encore plus gênante et aussi plus propre à les faire enfoncer dans l'eau. On leur liait les coudes sous le jarret et les mains avec les pieds, en sorte que le pouce de la main droite était lié au gros orteil du pied gauche, et le pouce de la main gauche au gros orteil du pied droit. » — Le P. Lebrun, t. II, p. 302.

(3) Le P. Lebrun, t. II, p. 269.

place dans l'histoire des croyances populaires. Pline nous apprend que de son temps on disait en Scythie, en Illyrie, en Bulgarie et ailleurs, que ceux qui, par leurs regards, fascinaient ou donnaient la mort, et qui ne sont autres que les sorcières de nos jours, ne pouvaient enfoncer dans l'eau (1).

D'un autre côté, il est certain qu'en France, avant et après l'abolition de l'épreuve de l'eau froide au XIIIe siècle, on jetait dans la rivière les personnes convaincues de sorcellerie, non pour connaître leur culpabilité ou leur innocence, mais pour les noyer (2).

En effet, Duchène nous apprend qu'en 834, Lothaire s'étant rendu maître de Châlons-sur-Saône, les soldats, après avoir mis tout à feu et à sang, jetèrent dans la rivière une religieuse nommée Gerberge, dont le crime était d'être sœur du comte Bernard et fille du comte Guillaume, tous deux ennemis du roi, et il ajoute qu'on la noya comme on eût fait d'une sorcière ou d'une empoisonneuse (3), ce qui prouve bien positivement que le supplice des sorcières était alors d'être noyées.

Il est donc bien évident qu'au IXe siècle, tandis que l'épreuve de l'eau froide était en usage pour connaître les voleurs et les autres criminels, on ne disait, ni on ne supposait même pas en France que les sorciers dussent surnager, puisqu'on les jetait à l'eau dans l'intention de les noyer, et qu'ils y enfonçaient et y périssaient en effet. Cependant, nous allons voir que, vers la fin du XVIe siècle, on introduisit d'Allemagne

(1) Voici ce passage, qui est fort curieux : « Esse ejusdem generis in Triballis et Illyriis adeit isigonus, qui visu quoque effascinent, interimentque quos diutius intueantur..... Hujus generis et feminas in Scythia, quæ vocantur Bithyæ pronit apollonides. Philarcus et in ponto thybiorum genus, multos que alios ejusdem naturæ : quorum notàs tradit in altero oculo geminam pupillam, in altero equi effigium. Eosdem Præterea non Posse mergi, ne veste quidem degravatos. » Pline, lib. VII, cap. II.

(2) Et non pas pour les *baigner*, comme le prétendent plusieurs savants. Ce dernier supplice, qui consistait à plonger dans l'eau le criminel renfermé dans une cage de fer, était réservé uniquement aux blasphémateurs et aux filles de mauvaise vie. Il était en usage à Toulouse depuis un temps immémorial.

(3) « Sed et Gerberga, filia quondam Willelmi comitis, tanquam venefica, aquis præfocata est. » *Hist. franç.*, t. II, p. 312. — Et Nithard dit aussi : « Gerbergam, more maleficorum, in ararim margi præcepit. » *Ib.*, p. 562.

dans notre pays la pernicieuse coutume de jeter à l'eau, pour les éprouver, les personnes soupçonnées de sorcellerie, et qu'un grand nombre de celles qui furent condamnées à subir cette épreuve furent mises à mort pour être demeurées constamment sur l'eau, malgré tous les efforts qu'elles faisaient pour y enfoncer.

Comme on le voit, si les idées des hommes ont subi de grandes variations sur ce sujet, les expériences qui ne sont pas naturelles ont été sujettes aux mêmes changements. N'est-il pas, en effet, bien singulier que, dès la plus haute antiquité, on ait pris l'action de surnager, qui n'est point naturelle chez l'homme, pour une preuve de la culpabilité, tandis que dans toutes les autres épreuves de même nature (celles de l'eau chaude et du fer chaud, par exemple) le prodige ou le miracle était la preuve de l'innocence. C'est ce qui fait voir la bizarrerie des superstitions, ainsi que la vérité de ce que dit saint Augustin, « qu'elles réussissent selon les désirs ou les différentes pensées de l'homme (1). »

Il paraît assez probable que ce fût la mention faite par Bodin dans sa démonomanie (2), de la manière dont on éprouvait les sorciers en Allemagne, qui donna l'idée à quelques magistrats de l'Anjou, d'où était Bodin, ainsi qu'à ceux des environs de Paris, où son ouvrage fut plus tôt répandu, d'en faire l'essai sur les femmes qui leur étaient dénoncées comme sorcières. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Parlement de Paris rendit, le 1er décembre 1601, un arrêt contre cette pratique superstitieuse, qui était alors principalement répandue dans la Champagne, la Lorraine, le Maine et l'Anjou. On y joignait encore l'usage déshonnête, renouvelé des Romains, de faire raser par tout le corps ceux qui étaient soupçonnés de sorcellerie avant de les jeter à l'eau, ainsi que fit le procureur fiscal de Dinteville en Champagne, le 15 juin 1594, à l'égard d'une pauvre femme nommée Jeanne Simony, qui fut

(1) « Et ideo diversis diverse proveniunt secundum cogitationes et præsumptiones suas. » *Doct. christ.*, lib. II, cap. XXIV.
(2) Liv. IV, chap. IV, publié en 1580.

pendue et brûlée après être morte dans sa prison des suites des tourments qu'on lui avait fait souffrir (1).

Nous avons sur les épreuves nombreuses qui furent faites en France le témoignage de plusieurs savants d'un mérite très-distingué, qui ont fait connaître le profond étonnement où les avaient jetés les résultats extraordinaires de ces sortes d'expériences. Le Père Lebrun rapporte qu'une personne digne de foi, qui demeurait en 1720 sur les confins de la Lorraine et de la Champagne, avait vu faire l'expérience plus de trente fois dans ces quartiers d'une manière qui l'étonnait. « Comme bien des gens passaient pour sorciers, dit-elle, les magistrats ordonnaient qu'on ferait cette épreuve; et l'on voyait des personnes maigres, qui, en toute autre occasion, auraient enfoncé comme une pierre, demeurer néanmoins tout-à-fait sur l'eau comme du liége; et, ce qui est plus étonnant, on ne pouvait quelquefois les faire enfoncer ni avec une perche ni en pesant et sautant sur elles. Tout le monde étant alors convaincu que c'étaient là des sorcières, on les faisait évader sans bruit si c'étaient des personnes considérables, ou bien on les exilait dans les formes (2). »

Le même auteur, après avoir cité le témoignage respectable du Père Mallebranche, qui fut témoin près de Sédan d'une semblable expérience, raconte différentes épreuves fort remarquable qui avaient eu lieu vers le commencement du XVIII[e] siècle dans plusieurs endroits de la Bourgogne, entre autres à Montigny-le-Roi, à Cheu, à Saint-Florentin, où des gens qui passaient pour sorciers avaient sollicité l'épreuve, qui eut lieu en présence de plus de huit cents personnes, parmi lesquelles se trouvaient un grand nombre d'ecclésiastiques et de gentilshommes du voisinage. Il ajoute que ceux qui devaient subir l'épreuve quittèrent leurs habits, qu'on leur lia les bras et les mains aux jarrets et aux pieds, et qu'on les jeta ainsi dans la rivière les uns après les autres. Il y en eut deux qui enfon-

(1) Arrêt de la Tournelle du 1[er] décembre 1601, qui défend de faire épreuves par eau en accusation de sortilége.
(2) *Hist. des superst.*, t. II, p. 290.

cèrent. Tous les autres demeurèrent toujours sur l'eau comme du liége, ou, selon l'expression du notaire qui dressa l'acte de cette singulière cérémonie, « non plus que gourdes dont les enfants se servent pour apprendre à nager, » sans qu'il leur fût possible d'enfoncer. Quelques-uns, confus de se voir sur l'eau contre leur espérance, se récrièrent que les cordes dont on les avaient liés étaient ensorcelées. On en changea plusieurs fois, et cela ne servit qu'à augmenter leur confusion (1).

La sagesse des magistrats qui présidaient à cette épreuve, et surtout celle du conseil de Mgr le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, empêcha toute poursuite à l'égard de ceux et celles qui avaient surnagés; mais ils n'en furent pas moins tenus pour sorciers et obligés de quitter le pays avec leurs familles.

Le Loyer, un des hommes les plus érudits de son siècle, parle de la même manière des épreuves qui avaient lieu au temps où il écrivait (XVII[e] siècle) : « Les sorciers jetés à l'eau, dit-il, n'allaient jamais au fond; on les a vus plongés, d'après l'ordre du juge, dans une grande profondeur d'eau, se retourner et surnager, quelque effort que l'exécuteur ou le sergent fît pour les *affondrer* avec la perche ou l'aviron (2). »

Ces sortes d'expériences, répétées des milliers de fois pendant plusieurs siècles dans toutes les parties de l'Europe, ont donné constamment des résultats aussi extraordinaires. Nous laissons aux gens qui savent tout expliquer, et il n'en manque pas au temps où nous vivons, le soin de démontrer qu'il a pu arriver, sans qu'il y ait lieu à s'en étonner, qu'un grand nombre de personnes qui s'accusaient mutuellement, ou que l'on accusait de sorcellerie, n'aient pu enfoncer dans l'eau où elles avaient été jetées pieds et poings liés, et malgré tous les efforts qu'elles-mêmes et d'autres personnes faisaient pour qu'elles enfonçassent, et que tout cela est parfaitement con-

(1) Le P. Lebrun, t. II, p. 205 et suiv. Il faut lire dans l'auteur même les détails curieux de cette épreuve et surtout le procès-verbal dressé pour la constater.

(2) *Traité des apparitions*, p. 413.

forme aux lois de la nature. Quant à notre opinion personnelle, nous ne craignons pas d'avouer que nous reconnaissons visiblement dans ce résultat extraordinaire l'effet d'un pouvoir surnaturel; et comme dans ces sortes d'épreuves on a souvent vu la fausseté, l'illusion et l'erreur apparaître à côté de la vérité, il n'est guère permis de douter que cet effet ne soit produit par l'esprit fourbe et menteur qui cherche à prendre la place de Dieu dans le cœur des hommes, à se faire respecter et craindre, en leur faisant entendre qu'il peut opérer le bien comme le mal et procurer la découverte des méchants sous l'apparence de faire exercer la justice.

Quoique ces sortes d'expériences aient rarement été pratiquées en France depuis un demi-siècle, la croyance n'en subsiste pas moins parmi le peuple des campagnes dans la plupart de nos provinces. Un événement récent nous prouve que cette même croyance n'a rien perdu de sa force dans le nord de l'Europe.

« Près de Dantzick, un habitant du village de Ceinova, dans la presqu'île d'Héla, était depuis longtemps malade. Une espèce de charlatan nommé Kaminski fut consulté par les parents sur les moyens à employer pour opérer sa guérison. L'opérateur, après avoir examiné le malade, crut reconnaître que la maladie était produite par des causes qui n'étaient point naturelles, et il résolut de les découvrir. Il fit assembler à cet effet toutes les vieilles femmes du village, et il désigna l'une d'elles comme l'auteur de l'enchantement dont le malade était la victime, et lui ordonna de le guérir sur-le-champ. La vieille protesta de son innocence et assura qu'il n'était point en son pouvoir de procurer au malade aucun soulagement. Sur son refus, on la frappa rudement à coups de bâton, et le malade frappait lui-même avec une rage incroyable. L'assemblée proposa unanimement alors d'éprouver si cette femme était vraiment sorcière, et on la conduisit en conséquence sur le bord de la mer, dans laquelle on la jeta avec tout l'appareil usité en pareilles circonstances. Mais la malheureuse ayant surnagé, il n'y eut point le moindre doute qu'elle ne fût sorcière et la cause de l'enchantement. Les coups de bâton recommencè-

rent alors avec plus de violence, mais sans pouvoir amener aucun résultat satisfaisant pour le malade, la vieille protestant toujours qu'il n'était point en son pouvoir de le guérir. On en revint encore à l'épreuve de l'eau, et elle fut traînée de nouveau à la mer au milieu des cris sauvages de la multitude ; mais comme elle surnagea ainsi que la première fois, on l'assomma à coups de perches, et Kaminski lui porta même plusieurs coups de couteau. Les coupables de cet horrible assassinat furent conduits à Dantzick et remis entre les mains de la justice. Il a eu lieu au mois d'août de l'an de grâce 1836 (1). »

Un journal *du Progrès*, en rapportant cet affreux événement, a la niaiserie de l'attribuer à l'absence d'une école dans le village de Ceinova. On pourrait lui répondre que toutes les écoles du monde, voire même celles d'enseignement mutuel, ne sauraient guérir certaines gens de la férocité que leur inspirent les différentes espèces de superstition qui les poussent au mal.

A l'épreuve de l'immersion pour découvrir les sorciers, les juges allemands en joignaient encore une autre dont les résultats étaient souvent aussi funestes à celles qui ne pouvaient la subir. Elle consistait à placer les accusées dans une balance, « et on tient, dit Le Loyer, que la plus grosse et la plus corpulente sorcière qu'on puisse trouver ne pèse pas plus de treize à quinze livres (2). » Malheur alors à celle dont le poids était aussi léger, elle courait grand risque d'être brûlée !

On rapporte à cet égard que l'empereur Charles-Quint, dans le louable dessein de dérober à la mort une multitude de victimes du fanatisme populaire, fit établir la coutume de peser dans la grande balance de la ville d'Oudewater, en Hollande, les gens accusés de sorcellerie, pour vérifier s'ils avaient le poids requis d'un bon chrétien. La plupart y venaient eux-mêmes. On les faisaient déshabiller en présence d'une sage-femme patentée et des deux hommes chargés de les peser. Sur leur témoignage, les magistrats délivraient aux

(1) *Gazette de Francfort* du 12 août 1836.
(2) *Hist. des spectres et des apparitions*, p. 413.

individus qui réclamaient l'épreuve un certificat attestant que leur pesanteur était proportionnée à leur taille, et qu'ils n'avaient sur le corps aucune marque diabolique. Ce certificat était payé six florins et dix sous, somme bien minime pour une pièce qui les préservait du fagot. La plupart de ces prétendus sorciers venaient de la Westphalie qu'il était alors fort dangereux d'habiter lorsqu'on était soupçonné de quelque commerce avec les démons, et où l'on assure que la même croyance subsiste encore de nos jours, quoiqu'on n'y fasse plus brûler personne.

CHAPITRE III.

Des Persécutions exercées en France, au seizième siècle, contre les gens accusés de faire usage de sortiléges.

Mais toutes les rigueurs exercées sur les sorciers d'Allemagne et d'Italie par les inquisiteurs du xv[e] et du xvi[e] siècle, ne peuvent se comparer à la sanguinaire expédition que firent en 1609, dans la terre de Labour (1), trois magistrats du Parlement de Bordeaux, dont l'un a pris soin de nous transmettre les détails aussi absurdes que dégoûtants des cruautés exercées par ses collègues et lui pendant quatre mois que dura leur cruelle mission. On croirait entendre un représentant du peuple racontant, en 1793, à la tribune de la convention, les horreurs de son proconsulat; et ce qu'il y a de plus déplorable dans cette affaire, c'est que ces jugements barbares furent rendus au nom d'un des meilleurs rois qui aient gouverné la France (Henri IV). Mais le protestantisme, en rompant l'unité religieuse et en armant les chrétiens les uns contre les autres, semblait avoir banni de leur cœur tout sentiment d'humanité et de justice. Catholiques, luthériens, calvinistes ne pensaient qu'à s'entre-déchirer, et lorsqu'une trêve plus ou moins longue suspendait pendant quelque temps leur animosité mu-

(1) Partie du département actuel des Basses-Pyrénées.

tuelle, on les voyait alors se venger d'un repos qu'ils maudissaient en persécutant à l'envi leurs propres co-réligionnaires.

Voici le début du singulier *factum* de l'inquisiteur en robe rouge délégué par le roi pour faire la recherche des sorciers dans le pays de Labour :

« Le roi, dit M. de Lancre, ayant avis que son pays de Labour était grandement infesté de sorciers, décerna une commission à un président et à un conseiller du Parlement de Bordeaux pour la recherche du crime de sorcellerie. Cette commission fut adressée au sieur d'Espagnet et à moi ; nous y avons vaqué quatre mois, et d'autant qu'il s'y est passé une infinité de choses inconnues, étranges et hors de toute créance, dont les livres qui ont traité ce sujet n'ont jamais parlé ; voire même que le diable est venu tenir ses assises aux portes de Bordeaux, au carrefour du palais Galien, comme naguère l'a déclaré au supplice Isaac Duqueyran, sorcier notable, qui fut exécuté en l'an 1609....... Le sortilége a déjà passé la frontière et affligé rudement la ville de Bayonne, consternée de ce voisinage, Satan ayant fait sauter à grandes volées et en pleine liberté le sabbat, et placé son trône en une infinité de lieux de nos landes de Bordeaux....... »

Cette exposition se termine ainsi :

« Tout cela doit tellement confirmer les plus dùrs, stupides, aveugles et hébétés, qu'il n'y a maintenant de quoi révoquer en doute que la sorcellerie ne soit et que le diable ne transporte les sorciers réellement et corporellement au sabbat. »

Il paraît, d'après le rapport du conseiller, que le démon, contre son habitude, ne négligea rien pour sauver des griffes des commissaires délégués les malheureux qu'il avait séduits; il fut même jusqu'à ôter à quelques-uns l'usage de la parole; afin qu'ils ne pussent confesser les liaisons qu'ils avaient avec lui, ce qui ne les empêcha pas d'être brûlés comme les autres.

M. de Lancre nous apprend, en outre, comment les enfants des sorcières, exécutées par ses soins, vinrent en plein sabbat insulter Satan et lui reprocher de les avoir indignement

trompés en leur promettant de sauver leurs mères, ce qu'il n'avait pu ou voulu faire, puisqu'elles n'étaient plus maintenant qu'un monceau de cendres. Mais le malin esprit sut encore apaiser cette mutinerie, en produisant des *feux trompeurs*, et en encourageant les mutins à passer à travers ; les assurant que les bûchers dans lesquels leurs parents paraissaient avoir été consumés étaient en réalité aussi inoffensifs que ceux dont ils venaient d'éprouver l'effet ; qu'ils n'étaient point morts, mais qu'ils avaient été transportés par ses soins en pays étrangers, et qu'ils pouvaient s'en assurer en leur adressant quelques questions auxquelles leurs mères répondraient aussitôt ; en effet, plusieurs demandes ayant été adressées par ces malheureuses victimes des tromperies de Satan, il y répondit en contrefaisant la voix des parents défunts, aussi bien que pourrait le faire de nos jours le plus habile ventriloque.

Les sorcières déclarèrent au conseiller, que le sabbat auquel elles avaient assisté était présidé par Satan lui-même, placé à cet effet sur un trône doré ; il se montrait également quelquefois sous la forme d'un bouc hideux, d'autres sous celle d'un homme tortu et défiguré, et quelquefois même n'offrant à leurs yeux qu'une figure informe, semblable au tronc mutilé d'un vieil arbre, comme on en trouve dans les anciennes forêts.

Il faut avoir soi-même lu le volumineux in-quarto du conseiller de Lancre, pour concevoir que dans le XVIIe siècle, qui vit naître et fleurir Bossuet, Fénelon, d'Aguesseau et tant d'hommes illustres et éclairés, trois magistrats aient pu, sur des accusations aussi vagues et sur des preuves plus vagues encore, faire brûler dans l'espace de quatre mois *six cents* sorciers, sorcières ou gens prétendus tels, dont la plupart ne pouvaient être interrogés ni présenter leur défense que par le moyen d'un interprète (1).

Hâtons-nous de dire, à l'honneur de la magistrature française, que de semblables cruautés exercées par l'autorité

(1) Les habitants de la terre de Labour parlent la langue basque.

judiciaire furent rares, et que le Parlement de Paris a toujours émis, à l'égard des sorciers, des doctrines remplies d'humanité et de sagesse. Cette illustre compagnie, de peur de prendre des illusions pour des réalités, ne faisait ni rechercher ni punir les sorciers ou prétendus tels qui ne nuisent à personne, et qui vont, dit-on, invisiblement à des assemblées nocturnes ; et elle se conformait en cela aux anciens capitulaires que nous avons déjà cités, et dont l'édit de Louis XIV, de l'année 1682, n'était que la reproduction. Le Parlement voulait des preuves certaines et évidentes, et ne condamnait pas facilement au feu comme on le faisait en Allemagne et dans plusieurs autres Etats. Cependant, lorsqu'il était évident que quelques personnes avaient porté préjudice au prochain par des maléfices, le Parlement les punissait jusqu'à la peine de mort, suivant l'énormité du crime.

Cette sagesse et cette réserve du Parlement de Paris en ce qui concernait le crime de sorcellerie, donne encore plus de poids et plus d'intérêt au jugement qu'il rendit dans une cause devenue célèbre dans les fastes de la sorcellerie. Nous voulons parler du procès des bergers de la Brie, dont la procédure découvrit des choses tellement extraordinaires, et dont l'existence fut prouvée d'une manière tellement authentique, que les plus incrédules ont été jusqu'à ce jour fort embarrassés d'en donner une explication satisfaisante en les attribuant à des causes naturelles. Voici sur cette singulière affaire des détails dont nous avons vérifié l'exactitude sur les pièces mêmes du procès :

« Depuis la promulgation de l'édit du mois de juillet 1682, pour la punition des personnes coupables de maléfices (1), les crimes de sorcellerie diminuèrent sensiblement en France ; cependant, cet édit fut loin d'y mettre fin comme l'ont assuré

(1) Walter-Scott a commis une grave erreur au sujet de cet édit de Louis XIV, en disant qu'il ordonnait *de cesser toutes poursuites à l'égard des sorciers (Lettres sur la démonologie*, etc., page 227), *et qu'à la suite de sa promulgation, on n'entendit plus parler de ce crime en France.* L'édit du mois de juillet 1682 règle au contraire les poursuites qui devaient être dirigées contre les gens accusés de sorcellerie, et ces sortes de crimes cessèrent si peu, après la publication de l'édit, qu'il y avait à peine trois ans qu'il avait été publié, lorsqu'eut lieu le célèbre procès des bergers de la Brie dont nous allons parler.

quelques auteurs. Il s'était formé dans la Brie, aux environs de Paris, une association criminelle de misérables bergers qui, par le moyen d'infâmes sortiléges, s'étaient rendus formidables dans la province. Ils attentaient à la vie des hommes, à la pudicité des femmes et des filles, et avaient fait mourir dans l'espace de quatre ans pour plus de cent mille écus de bestiaux. Plusieurs de ces bergers furent condamnés le 2 septembre 1687 par la haute justice de Pacy, à Brie-Comte-Robert, à être pendus et brûlés. Le Parlement de Paris infirma la sentence, et condamna les criminels aux galères, croyant que ces bergers ne s'étaient servis que de poison pour faire mourir les bestiaux. Cependant, la suite de cette affaire *prouva* que cette mort était arrivée par *sortiléges* et par l'emploi de moyens surnaturels. Cela fut connu par plusieurs circonstances et surtout par un fait bien étrange, attesté néanmoins par les témoignages les plus propres à en constater la vérité.

Plusieurs des bergers condamnés aux galères avaient avoué, pendant le cours du procès, que les sorts ou poisons dont ils s'étaient servis consistaient dans une composition qu'ils nommaient *les neufs conjurements*, mélange de blasphèmes, d'abominations et d'horreurs. Ils la plaçaient dans un pot de terre et l'enterraient sous le seuil de la porte des étables, ou dans le chemin par où passaient les bestiaux ; et, tant que le sort demeurait en ce lieu ou que celui qui l'avait posé était en vie, la mortalité ne cessait point. Malgré cet aveu, aucun de ces misérables ne voulut découvrir le lieu où le pot était enterré, parce qu'ils étaient assurés que s'ils indiquaient ce lieu, et qu'on levât le sort, celui qui l'avait posé mourrait aussitôt.

Cependant, un de ces bergers, nommé Hocque, qui était resté dans les prisons de la Tournelle, avait pour camarade de chaîne un nommé Béatrix, homme d'esprit, avec lequel il buvait ordinairement. Ce dernier, auquel on avait fait passer de l'argent, enivra un jour Hocque, et lui fit avouer les moyens dont il s'était servi pour faire mourir les bestiaux du seigneur de Pacy. Béatrix, croyant qu'en rendant service à ce seigneur il pourrait en obtenir quelque récompense, fit part au commandant de la Tournelle de ce qu'il venait d'appren-

dre, et, d'après le conseil de cet officier, il enivra de nouveau son compagnon et l'engagea fortement à lever le sort qu'il avait posé, et qui causait un mal dont il ne lui revenait aucun profit. Hocque prétendit qu'il ne pouvait le faire dans l'état où il se trouvait ; mais qu'il avait un ami nommé *Bras-de-Fer*, demeurant près de Sens, en Bourgogne, qui était le seul qui pût, par ses conjurations, lever le sort en son absence. Béatrix, profitant de cette confidence, engagea Hocque à écrire une lettre à son fils Nicolas, par laquelle il lui mandait d'aller trouver Bras-de-Fer, pour le prier de lever ce sort, et lui défendait surtout de dire qu'il fût condamné et emprisonné, ni que c'était lui, Hocque, qui avait posé le sort.

Cette lettre étant partie, et les fumées du vin étant dissipées, Hocque, réfléchissant sur ce qu'il venait de faire, commença à pousser des cris et des hurlements épouvantables, se plaignant que Béatrix l'avait trompé, et qu'il serait cause de sa mort, puisqu'il fallait qu'il mourut à l'instant où Bras-de-Fer lèverait le sort qu'il avait posé à Pacy. Il se jeta sur Béatrix qu'il voulut étrangler, et les autres forçats, touchés du désespoir, qu'il montrait, eussent fait à ce dernier un fort mauvais parti, si le commandant de la Tournelle n'eût apaisé le désordre et tiré Béatrix de leurs mains.

Cependant, Bras-de-Fer, ayant reçu la lettre de Hocque, se rendit à Pacy, et étant entré dans les écuries, après avoir fait plusieurs figures et prononcé des imprécations exécrables, il trouva le sort qui avait été jeté sur les chevaux et sur les vaches et le jeta au feu en présence du fermier et de ses domestiques. Mais à l'instant même un grand changement s'opéra dans toute sa personne ; il parut chagrin et témoigna un grand regret de ce qu'il venait de faire, disant que l'*esprit* venait de lui révéler que c'était Hocque, son ami, qui avait posé le sort, et qu'il était mort à six lieues de Pacy, au moment que ce sort avait été levé, sans savoir qu'il fût à Paris, ni en prison.

En effet, *il fut prouvé*, tant par l'information faite à la Tournelle par le commissaire Lemarié, que par celle faite par le juge de Pacy, qu'au même jour et à la même heure que Bras-de-Fer avait commencé à lever le sort, Hocque, qui était

un homme des plus forts et des plus robustes, était mort en un instant dans des convulsions étranges et se tourmentant comme un possédé, sans vouloir entendre parler de Dieu ni de confession. Il serait difficile, d'après tous ces faits, de ne pas reconnaître quelque chose de surnaturel dans les maléfices de ces bergers.

Bras-de-Fer, pressé par le fermier de Pacy de lever également le sort sur les moutons, refusa positivement de le faire, attendu qu'il avait appris que ce sort avait été posé par les enfants de Hocque, et qu'il ne voulait pas les faire mourir comme leur père. Ce refus entraîna un nouveau procès à la suite duquel Bras-de-Fer et deux autres bergers furent condamnés à être pendus et brûlés : les trois enfants de Hocque furent bannis pour neuf ans (1).

Le Loyer rapporte que de son temps, et avant l'édit de 1682 contre les gens accusés de maléfices, l'impunité dont jouissaient les sorciers en France les avait rendus tellement audacieux, qu'il y avait des bergers dans la province de Berry et en quelques autres endroits qui faisaient ouvertement profession de sortiléges et en trafiquaient, se louant pour garder le bétail pendant un an et le préserver des loups et de toutes sortes de maléfices (2).

Les bergers de la Brie ont conservé jusqu'à nos jours leur vieille réputation de sorciers, et l'on y croit tout comme autrefois aux sorts et aux maléfices. Au reste, la même croyance subsiste encore dans beaucoup d'autres provinces de France, et voici un fait, rapporté par tous les journaux, qui est arrivé dans la Bresse en 1836 :

« Un habitant du village de Marlieux, qui avait des bestiaux

(1) Cependant, le mal ne cessant point, on continua à en chercher la cause. On trouva des bergers saisis de livres manuscrits contenant plusieurs moyens pour faire mourir les bestiaux, attenter à la vie des hommes et à l'honneur des femmes. Les accusés se reconnurent coupables d'empoisonnements sur les bestiaux au moyen de sorts qu'ils nomment entre eux *le beau Ciel-Dieu*, fait avec des parties de la sainte hostie qu'ils prenaient à la communion, d'excréments d'animaux et un écrit avec le sang de ces mêmes animaux mêlé d'eau bénite et les paroles mentionnées au procès.

(2) Le Loyer, *Hist. des apparit.*, p. 371.

malades, s'adressa pour en connaître la cause à un nommé Barbier, de la commune de Montracol, maître passé en fait de sorcellerie, et qu'on appelle à trois lieues à la ronde. Barbier, s'étant rendu sur les lieux, déclare que les bestiaux sont sous l'influence des maléfices d'une pauvre vieille qu'il ne nomme point, mais qu'il désigne de manière à ce qu'on puisse la reconnaître. On le croit sur parole : le public de Marlieux s'émeut et décide que l'inoffensive vieille, qui jette des sorts sur les habitants, sera expulsée du village; l'un d'eux, plus exaspéré, fut même jusqu'à la fustiger. La pauvre femme a porté plainte au procureur du roi de l'arrondissement, qui, pour l'honneur du siècle des lumières, aura mis autant de zèle à défendre la prétendue sorcière et à nier l'existence de la sorcellerie que ses prédécesseurs, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, en mettaient à poursuivre et à faire punir ceux qui étaient soupçonnés de quelque commerce avec le démon. »

Nous allons examiner dans le chapitre suivant quel est en ce moment l'état des croyances populaires sur la sorcellerie en France et en Allemagne, en ayant soin de citer à l'appui de notre opinion les faits les plus récents qui soient parvenus à notre connaissance.

CHAPITRE IV.

De la Sorcellerie en France et en Allemagne au dix-neuvième siècle.

> « Les gens qui écrivent chaque jour que l'on ne trouve plus en France que des traces fort rares des anciennes superstitions et fictions populaires, font preuve à cet égard de la plus complète ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi. »
>
> *Histoire des sciences occultes.*

I.

Les charlatans politiques et les écrivains vaniteux qui ont intérêt de faire croire aux autres hommes, et particulièrement aux simples et aux orgueilleux, qu'ils vivent dans le siècle par excellence, répètent chaque jour dans leurs ouvrages que

tout ce que nous appelons croyances ou superstitions populaires n'existe plus depuis la révolution dont ils se sont faits les admirateurs, et que l'on en aperçoit à *peine des traces* dans quelques provinces reculées, où l'enseignement mutuel et les journaux du *progrès* n'ont point encore pénétré. A chaque ligne de ces écrits mensongers, 'on parle avec emphase du XIXe *siècle*, sans faire attention que la plus grande partie de la population européenne, et nous pouvons même dire la plus grande partie de la population française, en est réellement encore au *quinzième*. On croit, en s'exprimant avec autant d'assurance, en imposer aux peuples voisins, et les persuader que nous avons secoué depuis longtemps le joug des superstitions populaires. Mais il est à cet égard un fait bien certain, c'est que les nations étrangères, épouvantées de l'usage que nous faisons depuis un demi-siècle de nos prétendues lumières, redoutent l'introduction chez elles de ce *progrès indéfini*, dont les apôtres n'offrent par leurs principes religieux ou politiques, et même par la morale relâchée qu'ils professent, aucun gage de sécurité pour le présent ni pour l'avenir.

Non, les croyances et les fictions populaires du moyen-âge ne sont point éteintes en France, où les campagnes sont encore pleines de prophètes et de sorciers, dont le charlatanisme rivalise souvent avec celui des maires ignares et des autres jongleurs politiques qu'a produits la dernière révolution (1). Les uns et les autres trompent en ce moment le peuple avec la même impudence; mais nous osons annoncer sans crainte qu'il y aura encore des devins et des sorciers dans nos villages lorsque le souvenir des révolutionnaires et de leurs doctrines impies ne vivra plus dans l'esprit de leurs habitants que comme celui que l'on conserve de quelque grand fléau, dont on ne se rappelle parfois que pour déplorer les ravages qu'il a causés et pour remercier Dieu d'en avoir délivré le monde.

On parle cependant beaucoup des superstitions religieuses et des croyances populaires des habitants de la Bretagne ; et,

(1) Celle de 1830. (Écrit en 1841.)

parce que les descendants des Celtes sont restés fidèles à leurs vieilles croyances, parce qu'ils confondent dans un même amour celui qu'ils ont pour le Dieu qu'ils servent et celui qu'ils conservent pour un souvenir qui les honorent, parce que leur haine pour la révolution ne peut être égalée que par celle qu'ils nourrissent contre Satan et tous les suppôts de l'enfer, on nous les représente chaque jour comme des sauvages abrutis, indignes de vivre dans le siècle des lumières et de jouir des bienfaits de la civilisation moderne. Au reste, ces accusations mensongères ont été victorieusement réfutées dans un ouvrage aussi remarquable par les renseignements précieux qu'il nous a fournis sur les mœurs et les coutumes de la population éminemment intéressante de l'ancienne Armorique, que par le talent qu'a déployé son jeune auteur dans la défense de ses compatriotes (1).

Non, pour le peuple de la Bretagne le temps des fées n'est pas plus passé que celui des miracles; les sorciers sont chez eux nombreux et puissants; ils dansent encore sur les coteaux autour des menhirs, avec les nains et les poulpicans, la veille des grandes fêtes; ils donnent la fièvre ou la guérissent, en la faisant passer dans un arbre; ils prédisent l'avenir et lisent la destinée dans les feuilles des chênes ou dans les signes de la main gauche, et font même voir le diable au besoin (2).

On croit encore en Bretagne à des cheveux qu'en les soufflant dans l'air on métamorphose en animaux; au petit bâton qui se change dans les mains des sorciers en chien noir, en aigle, en lion, qui leur obéissent et les portent au sabbat, à travers les airs (3).

Rien n'égale l'aversion qu'inspirent aux Bretons les filles qui savent le latin; et ils ne les considèrent rien moins que comme des sorcières dont la science fait éclore des monstres qui ne peuvent être détruits qu'à force d'eau bénite (4). On ra-

(1) M. Emile Souvestre, dans l'ouvrage intitulé : *Les derniers Bretons*.
(2) *France pittoresque*, vol. 30, p. 30.
(3) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, tom. I, pag. 175.
(4) Cette croyance nous rappelle ce que dit Accurse : « Puer bibens vinum et mulier loquens latinum, nunquam facient finem bonam. »

conte qu'une d'elles fit couver des œufs de vipère, et qu'il en sortit un serpent volant à trois têtes qui se nourrissait de sang humain.

Les Normands, quoique plus avancés dans les voies de la civilisation moderne, plus éclairés, et dont la ruse est proverbiale chez nous, ne le cèdent cependant en rien à leurs voisins les Bretons, sous le rapport des croyances populaires; et les descendants des guerriers de Rollon ont conservé jusqu'à nos jours toutes les superstitions de leurs ancêtres. La Basse-Normandie est toujours, comme elle l'était jadis, renommée pour ses sorciers, parmi lesquels ceux du canton de Briquebec tiennent encore le premier rang. Ils se réunissent quelquefois dans la forêt d'Etancelin, près de l'abbaye de Blanche-Lande, tout comme ils le faisaient au milieu du XVIIe siècle, lorsque des juges mal avisés, surtout pour des Normands, leur intentèrent un procès dont les résultats ne firent que corroborer l'opinion populaire sur le sabbat. Les sorciers bas-normands s'y rendent en se frottant le corps d'onguent fait avec la graisse d'enfant mort sans baptême. C'était pourtant ainsi que la sorcière Pamphile, dont Apulée nous a raconté l'histoire, se changeait en hibou, il y a plus de seize siècles, pour aller trouver celui qu'elle aimait, en se frottant aussi tout le corps avec une pommade magique (1) : Quis leviter fluctuantibus, promiscant molles plumulæ, duratur nasus incurvus; conguntur ungues adunci, fit bulbo Pamphile (2). » Que de changements ont eu lieu dans le monde depuis qu'Apulée écrivait ses *Métamorphoses*! la religion, les empires, les mœurs ont subi les variations les plus grandes; les croyances populaires sont seules restées les mêmes.

Les anciens trouvères normands, si célèbres dans le moyen-âge, introduisaient toujours dans leurs longues histoires en vers, qu'on nomma romans, leurs lais et leurs contes, bon nombre de magiciens, personnages alors indispensables dans ces sortes d'ouvrages; mais ils avaient bien soin de les distin-

(1) Apulée vivait dans le deuxième siècle, sous l'empire d'Antonin et de Marc-Aurèle.

(2) *Métamorph.*, lib. III.

guer des sorciers vulgaires qui jouissaient alors d'une aussi mauvaise renommée qu'aujourd'hui. Les paysans normands sont peut-être les seuls en Europe qui fassent encore cette distinction. Selon leur croyance à cet égard, qui était celle de leurs ancêtres, non-seulement les magiciens ne vont point au sabbat, mais encore, loin d'être, comme les sorciers, assujétis au pouvoir du diable, ils lui sont, en quelque sorte, supérieurs, et le forcent de céder au pouvoir de leurs enchantements. Ces magiciens sont ordinairement des Italiens, des Juifs et surtout de mauvais prêtres (1), gens qui, selon le peuple, excellent dans la magie. Ils peuvent ensorceler, rendre fous, immobiles et même faire périr misérablement les hommes et les animaux. Ils font tarir le lait des vaches, prendre le mors aux dents aux chevaux, et ce sont eux qui jettent dans l'air ces poudres pestilentielles qui produisent dans les foires et parmi les animaux ces paniques soudaines que, dans le pays, on nomme *émotion*. Ces magiciens ont des secrets pour couper la fièvre, d'autres pour éteindre les incendies ; ils possèdent également des philtres pour se faire aimer des filles, et, suivant l'expression normande, *s'en faire suivre*. Ces secrets sont renfermés dans un grimoire qu'ils dérobent à tous les yeux (2).

En Normandie comme en Bretagne, on considère encore les écoliers qui ont étudié la philosophie comme ayant des connaissances magiques, comme pouvant se rendre invisibles et se changer en bêtes, pendant la nuit, pour tourmenter les passants.

Les danseurs de cordes, les joueurs de gobelets et les marchands d'orviétan sont quelquefois classés parmi les magiciens par les paysans normands. Vous trouverez encore, en Basse-Normandie, des gens qui vous diront, qui vous jureront, si cela est nécessaire, avoir vu, au milieu du bourg de Briquebec, des danseurs de corde jeter en l'air un peloton de fil qui leur servait, en se dévidant, à s'élever dans les

(1) C'est ainsi qu'on nommait alors dans toute la France les prêtres mariés ou assermentés, dits constitutionnels.

(2) Annuaires des divers départements de l'ancienne Normandie.

nuages et à s'échapper ainsi sans payer leur dépense à l'auberge (1).

Les paysans normands, lorsqu'ils mangent des œufs, ont soin d'en écraser entièrement les coquilles, de crainte qu'un de leurs ennemis, prenant une de ces coquilles et la remplissant de rosée, ne la place, à leur intention et avec certaines paroles, sur une épine blanche, et ne les fasse ainsi sécher sur pied; car, à mesure que le soleil boit la rosée, la personne qui a mangé l'œuf se dessèche et meurt de marasme (2).

Au nombre des préservatifs enseignés contre tant d'enchantements, on recommande particulièrement de suspendre au-dessus de la porte une branche d'églantier, qui préserve à la fois de la fièvre et des sorciers.

Dans les noces des fermiers normands, parmi les coutumes bizarres auxquelles on n'a point encore dérogé, est celle-ci : Aussitôt que le *bruman* ou le marié est entré dans la chambre nuptiale, un robuste garçon, s'armant d'un fouet, le fait claquer pendant quelques minutes, à coups redoublés, pour éloigner les esprits malfaisants, les sorciers et les noueurs d'éguillettes (3).

Comme on peut le remarquer facilement, les croyances populaires des Normands sont d'une nature vulgaire et mondaine; elles se ressentent déjà de l'esprit du siècle où nous vivons; on n'y trouve aucune de ces idées poétiques et religieuses qui distinguent si éminemment les fictions bretonnes. Cette distinction a sa source dans le caractère des deux peuples qui diffèrent au moins autant dans leurs mœurs, leurs coutumes et leurs opinions que dans leur constitution physique et leur langage.

Avec la simplicité de mœurs de la Bretagne, nous retrouvons dans la Flandre, monarchique et religieuse, les idées du bon vieux temps, inséparables jusqu'à ce jour de la croyance aux fées, aux sorciers, aux enchantements, et de toutes les

(1) *France pittoresque*, année 1835, tom. II, p. 215.
(2) *Id.*
(3) Annuaires du départemont de la Manche, an X, XI-XII.

fictions de la mythologie populaire. Voici comment s'exprime au sujet des sorciers flamands un auteur qui a recherché avec soin et reproduit avec talent les vieilles chroniques de son pays, exemple qu'on aimerait à voir suivre par nos jeunes écrivains, pour toutes les anciennes provinces de France :

« Un mendiant, dit M. Berthoud, est en Flandre un personnage redouté, et sur lequel se reflète tout le mauvais renom des sorciers et des jeteurs de maléfices. Substituer à leurs murmures des prières, des malédictions, des paroles magiques dont la puissance occulte frappe d'affliction ceux qui refusent de les secourir, fasciner d'un regard les bestiaux et faire manquer les travaux de la ferme, voilà ce dont les accusent les bonnes femmes, voire la plus grande partie des habitants de la campagne. Il n'est point de fermier qui, le soir, ne réponde d'une voix amie au salut taciturne d'un mendiant, et qui ne s'empresse de faire dévotement le signe de la croix en préservatif du sort qu'il aurait pu recevoir (1). »

Il paraît, néanmoins, que les choses ne se passent pas toujours aussi tranquillement en Flandre à l'égard des sorcières. On raconte qu'en 1829, on a failli, dans une ville des environs de Valenciennes, étrangler une pauvre vieille femme que l'on accusait d'avoir ensorcelé un cheval qui se mourait de la morve, de plus, elle avait jeté un sort sur un enfant. L'auteur qui rapporte ce fait ajoute qu'on ne saurait croire tous les mauvais résultats que produit en Flandre la croyance aux sorciers (2).

Les paysans de l'ancienne Lorraine croient encore aux revenants, aux loups-garous et aux sorciers; et les récits du sabbat remplissent ordinairement chez eux les longues soirées d'hiver. Il y a peu de vieilles femmes, dans les Vosges et dans la Haute-Marne, qui n'ait *vu* dans l'air des sorciers volant sous diverses formes à ce rendez-vous général; elles disent que le diable se repose la nuit le long des chemins; qu'il a tantôt le

(1) *Chroniq. et tradit. surnat. de la Flandre*, page 363.
(2) *Lettres flamandes.*

miaulement d'un chat, tantôt le hennissement d'un cheval; qu'il rassemble ses sujets sur les prairies pour leur donner à souper, et qu'il leur fait exécuter autour de la table des rondes, dont on voit encore le lendemain des traces sur l'herbe foulée.

Dans la Bresse, les hommes *qui ont un nom*, c'est-à-dire les sorciers, trouvent difficilement à se marier; et leurs familles sont assimilées à cet égard, par la force des préjugés et celle des croyances populaires, à celle dont un membre a été atteint par une condamnation flétrissante.

Les Francs-Comtois, particulièrement ceux du Doubs et du Jura, ont conservé toutes les vieilles croyances populaires de leurs ancêtres. Leurs voisins, les Suisses, du Valais et ceux des autres cantons, croient à la sorcellerie comme on pouvait le faire au xve siècle. Voici sur ce sujet une histoire récente qui rappelle dans toutes ses circonstances les plus beaux temps du moyen-âge; nous laisserons parler le rédacteur du journal suisse qui la rapporte :

« Il vient de se passer à Corcelle-le-Jorat, village situé à deux lieues de Lausanne, un fait dont nous ne voyons malheureusement que trop d'exemples dans les campagnes, et qui montre combien la superstition y exerce encore d'empire. Un jeune homme des environs était atteint d'une paralysie qui le privait de l'usage de ses jambes; après avoir essayé sans succès plusieurs traitements, on pensa qu'un mal aussi rebelle ne pouvait être que l'effet d'un *mal donné*. Les soupçons tombèrent sur un voisin, honnête homme, généralement estimé, et père d'une nombreuse famille, mais qui était malheureusement soupçonné de donner des maléfices. Dès ce moment, ses enfants devinrent en butte à toutes sortes de vexations et de mépris, on les repoussait de toutes les sociétés, et la malheureuse famille devint l'objet d'une réprobation générale. Cependant, sur le conseil qui lui fut donné, le malade se décida à consulter un *meige*, ou sorcier du voisinage, qui devait lui procurer non-seulement une prompte guérison, mais encore lui faire connaître l'auteur de son mal. On appela le *meige* : il promit tout ce qu'on voulut, mais il fallait opérer chez lui et

sans témoins ; on convint donc que le malade y serait transporté le vendredi saint 1er avril 1836. Au jour fixé, le jeune homme fut conduit au domicile du meige, qui ne devait opérer qu'à l'heure mystique de minuit. Le moment arrivé, il va cueillir une baguette au bord d'un ruisseau, et rentre à la maison dont il ferme soigneusement les portes et les fenêtres. Certain de n'être vu de personne, il traça avec sa baguette plusieurs signes magiques, puis ouvrit un grimoire, dans lequel il lut une prière adressée à l'esprit de ténèbres. Au milieu de son invocation, la porte est brisée avec fracas, un petit homme, vêtu d'une manière bizarre, entre brusquement, et se jette sur le malade qu'il renverse de son siége. Il tombe ensuite sur l'opérateur, qu'il terrasse, et à qui il fait sentir la vigueur de son bras. A leurs cris, les voisins accourent, on les trouve gisants par terre, meurtris de coups, saisis de terreur et ne pouvant répondre que ces mots aux questions qu'on leur adresse : « Le diable ! le diable ! Mais le diable avait disparu, et toutes les recherches pour découvrir les traces qu'il pouvait avoir laissées furent inutiles. On assure que le *meige* a perdu la raison, et que l'état du malade a considérablement empiré. Au reste, dans tout le pays l'opinion générale est que c'est le diable lui-même qui a joué le principal rôle dans cette affaire (1). »

Les sorciers ont conservé dans toute l'Auvergne leur ancienne réputation ; ils commandent comme autrefois aux vents et aux tempêtes ; ils jettent des sorts sur les hommes et sur le bétail, font verser les chars, tourner le lait, etc. Ils dirigent à leur gré les nuages de grêle sur tel village ou les en détournent à volonté. On nous montra un jour, dans un hameau des Monts-Dore, un tailleur, petit et bossu, qui avait fait plusieurs prodiges de cette espèce. Quelques jours avant notre arrivée dans cet endroit, ce sorcier étant assis les jambes croisées sur son établi, vit venir une charrette de foin sur une route belle et unie, chose assez rare en Auvergne : « Voulez-vous parier, dit-il aux personnes qui causaient avec lui, que je

(1) *Journal de Lausanne* du 23 juin 1836.

fais verser ce *char*, rien qu'en lui tournant le dos? » On paria, le tailleur se retourna et la charrette versa à l'instant même.

Nous avons parlé ailleurs des figures de cire employées par les magiciens et les sorciers pour tourmenter les personnes auxquelles ils veulent du mal. On retrouve encore aujourd'hui en Auvergne cette ancienne croyance dans toute sa force, et voici comment l'opération se pratique. Les gens de la campagne qui ont à se plaindre de quelque sorcier en raison des sorts jetés sur eux ou sur leurs bestiaux, prennent le foie d'un animal, et le piquent, au lieu de lard, avec les clous les plus gros qu'ils peuvent trouver. Ils le font ensuite bouillir dans un pot de terre *neuf*, et ils sont persuadés que pendant tout le temps que le foie met à cuire, le sorcier qu'ils ont intention de punir ressent au bas des reins des douleurs semblables à celles qu'il éprouverait si on lui enfonçait les clous dont on s'est servi pour cette opération (1).

Il faut avoir assisté comme nous aux longues soirées d'hiver des montagnards auvergnats pour se faire une idée du pouvoir qu'exercent encore sur leur esprit les personnes que l'on croit être en commerce avec le démon; il faut avoir entendu ces longues et effrayantes histoires qui sont écoutées avec attention et crues avec autant de bonne foi qu'elles sont racontées. On y parle de fées, de lutins, de serpents volants, mais surtout des sorciers, auxquels on attribue généralement tout le mal qui se fait dans le pays. Eux seuls ont le pouvoir de converser avec les puissances infernales, et ce n'est que par leur intermédiaire que l'on peut communiquer avec elles. Nous avons entendu diversement raconter, suivant les localités, la manière dont se font les pactes diaboliques au moyen desquels l'homme aveuglé livre son âme au démon pour acquérir le pouvoir de tourmenter ses semblables. Un vieillard des montagnes de Besse, très-versé dans la sorcellerie, nous disait, il n'y a pas fort longtemps, que, lorsqu'un individu veut se donner au diable, il doit se rendre, vers minuit, dans un endroit où deux chemins se croisent et où s'élève ordinai-

(1) Tradition orale recueillie par l'auteur dans la Haute-Auvergne.

rement une croix (1). Il fait alors un petit trou dans la terre, au milieu du chemin, égorge une poule noire qu'il a eu soin d'apporter avec lui, en verse le sang dans le trou et l'y enterre ensuite, puis il répète par trois fois les mots : « Poule noire, viens à moi, » et, à la troisième sommation, le diable apparaît sous la forme de l'animal évoqué, en disant : « Me voilà ! que me veux-tu ? » L'homme et le démon entrent alors en conférence et débattent ensemble les clauses du marché, dans lequel l'homme livre ordinairement son âme à l'esprit du mal auquel elle doit appartenir après la mort du contractant, qui devient sorcier dès ce moment, et acquiert la toute-puissance attachée à cette profession diabolique. Quelquefois aussi, dans ces sortes de conférences, le diable reste invisible et se fait entendre sans se montrer.

Un berger des bords de la Sioule, qui passait pour sorcier dans son canton, nous a raconté une autre manière de faire alliance avec le démon, qui nous a paru assez singulière. Lorsqu'un homme, nous disait-il, veut se faire sorcier, il va à Riom, dans une maison *qu'on nomme la loge des francs-maçons*, accompagné d'un sorcier en titre, qui le présente au maître de la maison. Celui-ci met entre les mains du candidat un petit livre qu'il ouvre au hasard. Aussitôt le diable apparaît, et cette apparition est considérée comme un contrat tacite, au moyen duquel l'individu appartient dès lors corps et âme à Satan, à condition que ce dernier lui rendra tous les bons offices qu'il réclamera de lui. Selon que le hasard a fait ouvrir le livre à telle ou telle page, le néophyte devient *meneur de loups* (2), *devin* ou *tireur de lait*, puis il reçoit un petit livre dans lequel est renfermée toute la science qu'il doit pratiquer, et à l'aide duquel il doit accomplir toutes ses opérations de sorcellerie. Ce grimoire ne peut se perdre, et le

(1) Les carrefours ont été considérés de tout temps comme des endroits fréquentés de préférence par les esprits infernaux. Les païens y plaçaient les images de la triple Hécate et de ses chiens. Les chrétiens y ont planté des croix pour en éloigner l'esprit malin.

(2) Nous parlerons des meneurs de loups dans le chapitre qui traitera de la lycanthropie et des loups-garous.

sorcier voudrait s'en débarrasser que cela lui serait impossible : il le jetterait au feu qu'il ne brûlerait pas.

Les sorciers devins découvrent les voleurs et les choses cachées ; ils prédisent aussi l'avenir.

Les tireurs de lait se servent comme talisman d'un crapaud qui a un collier et qu'ils tiennent renfermé dans un pot, dans lequel ils attirent, par ce moyen, tout le lait des vaches qui passent devant leur maison. Cette croyance populaire est peut-être la plus répandue et la plus accréditée de toutes celles qui existent en Auvergne (1).

Le démon de Socrate, l'esprit familier qui inspire et fait agir celui qui le possède, est encore une des croyances de l'Auvergne, et s'y nomme *la poule noire*. Dire qu'un homme a la poule noire, c'est vouloir désigner quelqu'un à qui tout réussit, et à qui on suppose un commerce particulier avec les puissances occultes. Il y a très-peu de temps qu'un habitant d'un village voisin du bourg de Saint-Gervais, qui passait pour posséder ce précieux talisman et qui s'en était servi pour bien faire ses affaires, eut le désir de le transmettre à son fils. En conséquence, ce dernier, après avoir reçu les instructions de son père, sortit un soir de la maison et se rendit dans un pré qui en était voisin. Mais un moment après, on entendit un grand aboiement de chiens, et un cri perçant poussé par le jeune homme porta l'effroi dans tout le village. Son père, en l'entendant, saisit un enfant qui était près de lui, le jeta dans les bras d'une servante, à laquelle il ordonna de courir au plus vite à l'endroit d'où était parti le cri. Tous les villageois se trouvèrent en un instant rassemblés près du jeune homme, qui était prêt à suffoquer, et sur le point d'être dévoré par plusieurs chiens qui s'acharnaient après lui d'une manière incroyable. De retour à la maison, le père et le fils s'enfermèrent seuls dans une chambre, où ils eurent un long entretien. Mais, à minuit, le père, se trouvant seul, jeta un grand cri, et on ne l'a pas revu depuis ce moment (2).

(1) Tradition orale recueillie dans le canton de Saint-Gervais.
(2) *Idem*. — La croyance à la poule noire ou démon familier n'est point

Suivant les croyances populaires de l'Auvergne, c'est sur le sommet élevé du Puy-de-Dôme que se rassemblent encore aujourd'hui les sorciers et les sorcières, qui y accourent, à travers les airs, de toutes les parties de la France et de l'Espagne. Le chapitre se tenait autrefois tous les mercredis et vendredis de chaque mois, dans une petite chapelle dédiée à saint Barnabé dont nous avons vu récemment les ruines vers la partie méridionale de la montagne. Les assistants devaient être munis d'une chandelle noire, qu'ils allumaient en arrivant à celle que le bouc infernal avait entre les cornes, à laquelle il avait lui-même communiqué la lumière en la plaçant un instant sous la queue, de la même manière qu'on se sert présentement d'un briquet phosphorique. Un diable ou un sorcier célébrait une messe sacrilége, en tournant, ainsi que l'auditoire, le dos à l'autel. L'officiant, qui était revêtu d'une chape noire, sans croix, mettait de l'eau dans le calice au lieu de vin, et élevait, au lieu d'hostie, une tranche de rave noircle; tous criaient alors, en s'adressant au diable : « Maître, aidez-nous!.... » Le bouc répandait son urine dans un trou à terre, et celui qui faisait l'office en arrosait les assistants avec un goupillon noir. Chacun rendait compte ensuite de tout ce qu'il avait fait depuis la dernière assemblée; puis on présidait à la distribution des divers métiers de sorcellerie. L'un recevait le pouvoir d'empoisonner; celui-ci de guérir les maladies; celui-là de faire tomber la grêle et perdre les fruits de la terre, et mille autres méchancetés semblables. Le sabbat se terminait par une espèce de ronde ou de galop infernal, que l'on dansait le dos tourné l'un à l'autre (1).

On croit encore en Auvergne que les curés peuvent, s'ils le veulent, conjurer les orages, en employant les prières et les exorcismes. Dans ce cas, quatre hommes des plus forts du

particulière à l'Auvergne. Nous l'avons retrouvée dans la Marche, le Berry, le Quercy, le Nivernais, la Bourgogne, etc.

(1) Ces détails se trouvent dans le chap. VII d'un ouvrage de M. Florimond de Rémond, conseiller au Parlement de Bordeaux, intitulé : *Anté-Christ*, et sont tirés de la confession d'une sorcière nommée Jeanne Bosdeau, que ledit conseiller, aidé de deux de ses confrères, réussirent à faire brûler en l'année 1594.

village sont nécessaires pour tenir le pasteur par les bras et les jambes, de peur que le diable ne l'emporte pendant l'opération ; et il est arrivé souvent que ces hommes ont ressenti des secousses si violentes, qu'il n'est point permis de douter que le curé n'eût été réellement enlevé sans leur courageuse assistance (1). On retrouve la même croyance chez les montagnards des Alpes dauphinoises ; ils attribuent également aux sorciers tous les phénomènes atmosphériques, et il n'y a pas longtemps encore que dans certaines communes, lorsque le temps était mauvais, on forçait le curé de l'exorciser.

Nous pourrions citer notre propre témoignage pour faire connaître ce qui concerne les croyances populaires des habitants des anciennes provinces du Rouergue et du Quercy ; mais nous préférons en appeler à celui du savant auteur de la *Statistique du département du Lot*, ouvrage couronné par l'Académie, qui pourrait servir de modèle à toutes les statistiques qu'il serait à désirer de voir entreprendre pour tous les départements de la France. Voici comment s'exprime M. Delpont sur les superstitions populaires de son pays natal : « Nulle part, dit-il, la croyance à la sorcellerie et aux sortiléges n'a conservé plus d'empire ; si un enfant devient malade, on l'attribue le plus souvent à quelque sort jeté sur lui par un ennemi de ses parents ; et si, pour le guérir, on a recours au médecin, c'est parce qu'on le regarde comme un sorcier plus puissant que les prétendus magiciens auxquels on s'est d'abord adressé. Si elles sont victimes d'un vol, beaucoup de personnes s'adressent encore au devin, et malheur à l'homme qui a été indiqué par la baguette magique ; il est décidément reconnu coupable (2). »

Nous ne pouvons résister au désir de raconter ici une petite anecdote qui nous a paru digne de figurer dans ce recueil ; la voici : « Quelque temps après la révolution de juillet 1830, le maire d'une commune des environs de Ca-

(1) Nous sommes certains que cette croyance existe parmi les montagnards auvergnats ; mais nous sommes également assurés qu'aucun ecclésiastique ne voudrait se prêter, *de nos jours*, à cette burlesque cérémonie.

(2) *Statistique du département du Lot*, 1831, vol. I, pag. 194.

hors nous engagea à une partie de chasse dans les montagnes qui sont à l'ouest de cette ville. Nous avions deux chiens d'arrêt et de plus deux lévriers que nous tenions en laisse, et que nous ne lâchions que lorsque le terrain était favorable. La chasse fut néanmoins des plus malheureuses; nous vîmes plusieurs lièvres sans pouvoir les tirer, et les lévriers que nous lancions à leur poursuite semblaient avoir perdu leur vitesse accoutumée, et ne purent parvenir à en prendre aucun. Enfin, vers le soir, un gros lièvre *déboula* presque à nos pieds de dessous un rocher où il était gîté, et descendit à toutes jambes une côte extrêmement rapide. Un coup de fusil le fit rouler jusqu'au bas du ravin, mais lorsque les chiens arrivèrent pour le saisir, il se releva lestement, grimpa un coteau escarpé qui était du côté opposé à celui où nous étions alors, et disparut après en avoir franchi le sommet. Les chiens le suivirent; mais comme le lièvre a toujours un grand avantage sur eux lorsqu'il s'agit de monter, en raison de sa conformation, ils arrivèrent haletants au sommet du coteau longtemps après l'animal timide qui fuyait devant eux. Certains d'avoir blessé ce lièvre, nous gravîmes aussi le coteau; mais, parvenus sur le plateau qui le couronne, nous n'aperçûmes devant nous qu'un berger à quelque distance, dont les chiens poursuivaient à leur tour nos deux lévriers, qui revenaient tout essoufflés et la queue entre les jambes. « Je m'en étais bien douté, me dit alors mon compagnon; *voyez-vous là-bas, monsieur, votre lièvre qui nous regarde?* C'est la troisième fois que le coquin me joue le même tour. » Comme je lui témoignais mon étonnement et l'assurais que je ne voyais rien : — « Le lièvre que vous avez tiré, ajouta-t-il, n'est autre chose que ce maudit berger que vous apercevez assis sur ce monceau de pierres; c'est le plus grand sorcier qu'il y ait dans le pays, où il s'en trouve pourtant de fort habiles. J'eus un jour l'imprudence de laisser pendant quelques minutes mon fusil entre ses mains; il me l'ensorcela d'une telle manière, que je n'ai jamais pu, depuis ce moment, tuer avec cette arme une seule pièce de gibier, et que j'ai été obligé de m'en défaire. — Mais, lui dis-je, allons vers ce berger, nous

saurons bien s'il est blessé, car il doit l'être. — Blessé ! lui ! reprit mon compagnon ; vous ne savez donc pas que les sorciers ne peuvent être tués ni blessés que par une balle d'argent, et, quelque bon chasseur que vous soyez, monsieur, vous ne tirez pas encore assez bien pour tuer les lièvres à balle-franche. » — Là-dessus, et malgré toutes les instances que nous pûmes faire pour l'engager à aller vérifier la chose, notre homme reprit le chemin du logis, bien convaincu que lui, son fusil et ses chiens étaient ensorcelés pour longtemps, et que nous avions tiré sur un berger sorcier, qui s'était changé en lièvre pour nous faire pièce et se moquer de nous.

Il est juste d'ajouter à ce récit, qui est conforme à la plus exacte vérité, que ce digne fonctionnaire du nouvel ordre de choses n'était point un de ces paysans ignares qui vont à la messe et à confesse et qui respectent l'Eglise et ses ministres ; celui-ci était un homme qui, dans ses humbles fonctions de maire de village, avait montré des dispositions au moins aussi hostiles à l'égard du clergé qu'avait pu le faire, dans une sphère plus élevée, le maire de Saint-Germain-L'Auxerrois lors de la dévastation de cette église ; c'était un homme qui était en guerre ouverte avec son curé, dont il avait demandé l'expulsion au préfet, l'accusant tout à la fois d'ignorance, de fanatisme et de superstition.

Il y a quelques années que la croyance à la sorcellerie, si répandue dans l'ancien Agenais (département de Lot-et-Garonne), inspira un crime épouvantable, dont la cour d'assises d'Agen fit bonne et prompte justice. Une pauvre femme du village de Bournol, la veuve Chaffour, passait pour avoir des intelligences avec le diable. Quatre de ses voisines avaient éprouvé des malheurs, ou étaient atteintes de maladies qu'elles attribuaient aux charmes que la sorcière avaient jetés sur elles. Ces femmes se concertèrent pour en tirer vengeance, et le dimanche 12 décembre 1824, pendant les vêpres, deux d'entre elles abordèrent la femme Chaffour sur un chemin, la frappèrent de plusieurs coups de bâton et l'entraînèrent violemment dans la maison d'une de leurs complices. Après avoir fermé la porte avec soin, on enjoignit à la malheureuse sor-

cière de lever les *sorts* qu'elle avait jetés sur ses voisines, et comme elle refusa constamment de le faire, en protestant de son innocence, *elle fut condamnée à être brûlée vive.* Les quatre mégères ayant allumé un grand feu, l'y jetèrent sans pitié, après l'avoir accablée d'invectives et de coups. Cependant, les cris de la victime les effrayèrent et les empêchèrent de consommer leur crime. La femme Chaffour, couverte de plaies et de contusions, parvint à se traîner chez elle, où elle resta plusieurs mois malade. Deux de ces abominables femmes ont été condamnées à la réclusion et au carcan.

Les Landais et les Médocains de nos jours ne doutent pas qu'il n'y ait des sorciers, et que le diable n'assemble le sabbat dans tel endroit qu'ils désignent comme des lieux d'une stérilité absolue; ils nomment les personnes qui ont assisté à ces assemblées diaboliques et en rapportent diverses particularités; il leur arrive souvent de rencontrer au milieu des Landes des sorciers qui se rendent ou qui reviennent du sabbat, tantôt à pied, tantôt transporté dans les airs. On reconnaît, disent-ils, ceux que l'on accuse de sorcellerie et de lycanthropie à leur air triste, taciturne et mélancolique; ils ne paraissent jamais dans les églises et se tiennent toujours à l'écart.

Aux noces du Médoc, le porte-balai est chargé de chasser les esprits, les lutins et les sorcières, qui voudraient troubler la fête par quelques maléfices.

Des scènes semblables à celle que nous venons de raconter au sujet des tortures infligées à la femme Chaffour ont eu lieu récemment dans plusieurs départements. On lit dans le *Journal du Cher*, du mois d'octobre 1836, le récit d'un fait au moins aussi horrible, qui a eu lieu à Méry-ès-Bois, près d'Aubigny. Une femme, nommée Sestre, a été torturée de mille manières par plusieurs membres de la famille Blondet, pour la forcer à lever le sort qu'elle avait jeté sur leurs bestiaux et sur eux-mêmes. Cette dernière partie du sortilége était attestée par l'officier de santé d'Aubigny, qui avait déclaré ne pouvoir guérir la femme Blondet, *attendu qu'elle était ensorcelée.*

Le 21 septembre 1836, un vieillard de soixante-quinze ans, dévideur de coton, demeurant à Laval, passant dans l'après-

midi devant la maison du sieur Fouché, entrepreneur, fut invité par la femme de ce dernier à entrer. Le vieillard ne fit aucune difficulté. Mais à peine dans la maison, la femme Fouché le somme de délivrer son enfant d'une maladie qu'elle prétendait être le résultat d'un maléfice du vieillard. Malgré ses protestations, ce malheureux est à l'instant saisi par trois individus et traîné près d'un grand feu qui semblait avoir été allumé d'avance. On fait chauffer une tuile, et le prétendu sorcier est placé dessus ; on le menace avec des pistolets, et on va jusqu'à faire feu de ces armes. Vaincu par les tortures, le vieillard promet alors la guérison de l'enfant au bout de quinze jours, et obtient à ce prix sa liberté.

Nous ne finirions pas si nous voulions citer tous les faits de ce genre, arrivés depuis très-peu de temps, qui sont parvenus à notre connaissance. Nous avons pris aux greffes des différentes cours de justice du royaume des renseignements sur les cas de sorcellerie, maléfices, charmes ou s'y rattachant, qui sont venus, depuis un certain nombre d'années, à la connaissance des officiers du parquet, et le nombre, surtout dans quelques provinces, en est vraiment incroyable. Dans les diverses parties de la France que nous avons habitées, nous nous sommes adressés aux curés des villages et à d'autres personnes en position de nous faire connaître l'état actuel des croyances populaires et particulièrement celles qui ont rapport à la sorcellerie, et nous pouvons affirmer que l'immense majorité des habitants des campagnes de France a conservé la plus grande partie de celles qui étaient répandues parmi la même population durant le XV[e] et le XVI[e] siècles. Les gens qui écrivent chaque jour que l'on ne trouve plus en France que des traces fort rares des anciennes superstitions et fictions populaires, font preuve, à cet égard, de la plus complète ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi (1).

Avant de terminer ce chapitre, nous parlerons d'un autre genre de superstition qui n'est point étranger à notre sujet, et

(1) Au nombre des provinces déjà citées, nous pouvons ajouter encore le Maine, le Perche, le Poitou, le Berry, la Marche, tout le midi de la France, ainsi que les départements qui avoisinent les Alpes.

dont l'existence actuelle pourrait être constatée par des faits très-récents.

On sait que de tout temps il a existé des gens qui ont prétendu guérir les maladies par le pouvoir des attouchements et des enchantements. Ainsi le faisaient les empereurs Adrien et Vespasien (1); ainsi Apollonius de Thyane expulsait les esprits malins, soit par des attouchements, soit par des paroles, comme les Grecs le racontent d'Esculape. Le sang d'Ulysse blessé s'arrêta, dit-on, lorsqu'on récita des vers magiques (2); Caton le Censeur, le grave Caton, réduisait les luxations des jambes à l'aide de paroles secrètes. Platon écrit qu'en général les maladies se conjuraient par des enchantements, ce qui nous est confirmé par Apulée, Alexandre de Tralles et par d'autres auteurs païens. Les mages, dit Pline, assurent que les rognures des ongles, des pieds et des mains, mêlées avec la cire, servent contre les fièvres tierces et quartes. Il enseigne lui-même de jeter les rognures d'ongles dans les fourmilières, recommandant que l'on prenne la première fourmi qui commencera à les emporter, qu'on la pende au col, et la fièvre se perdra. Artémon dit que le miel bu dans le crâne d'un homme tué, puis brûlé, guérit le mal caduc. Anthée composait des breuvages dans le crâne d'un pendu pour guérir la morsure des chiens enragés. Ceci nous rappelle qu'il y avait autrefois dans les Ardennes un monastère dont les religieux prétendaient posséder le secret de guérir de la rage, au moyen de

(1) Les magnétiseurs spiritualistes prétendent que la plupart des guérisons opérées anciennement par les attouchements des empereurs, des rois et des saints personnages l'ont été sur des maladies dépendantes du système nerveux, telles que les paralysies, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, et que, par conséquent, une forte attention, une imagination vive, frappée d'une idée puissante comme celle de la divinité, pouvait suspendre des actes morbides, en changeant la direction et le mode de la sensibilité. Ils considèrent sous le même point de vue les guérisons causées par l'imposition des mains des anciens princes de la maison de Hapsbourg, de saint Edouard III d'Angleterre et des descendants de saint Louis, et disent que l'imposition de ces mains réputées sacrées pouvait causer une impression assez vive pour dissiper au moins momentanément certaines affections. Nous avons déjà réfuté ces prétentions ridicules des magnétiseurs, et nous ne les répétons ici que pour faire voir jusqu'où peut aller chez l'homme la manie de vouloir tout expliquer par des causes naturelles.

(2) *Odyssée*, liv. XIX, vers. 455.

neuvaines et de l'application d'un morceau d'une étole qui avait appartenu à saint Hubert (1). Mais comme ces sortes de croyances doivent être rangées parmi les superstitions religieuses, qui ne sont point comprises parmi celles dont nous nous occupons en ce moment, nous ne parlerons ici que de ce qui peut se rattacher à cet égard aux croyances populaires.

On a dit pendant longtemps qu'il existait en France une famille issue de saint Hubert, laquelle avait la vertu, en touchant la tête au nom de Dieu et de la Vierge, de préserver de la rage et de guérir, par le seul attouchement, ceux qui avaient été mordus par des animaux enragés, même au visage et jusqu'au sang. La même famille avait encore le droit de relever du *repi* et de toucher, avec la clef de saint Hubert, toutes sortes d'animaux sans la chauffer. Le dernier de cette famille dont il soit fait mention est le célèbre chevalier George Hubert, gentilhomme de la maison de Louis XIII, qui s'intitulait chevalier de saint Hubert et de la lignée et génération du glorieux saint Hubert, fils de Bernard duc d'Aquitaine. La reine Anne d'Autriche lui accorda, le 31 décembre 1649, des lettres-patentes pour pouvoir exercer son merveilleux talent. Ces lettres-patentes nous apprennent que le roi Louis XIV, alors enfant, le duc d'Orléans son oncle, les princes de Condé et de Conti, tous les officiers de la couronne et tous ceux de la maison du roi s'étaient fait toucher, et s'étaient ainsi préservés de toute sorte de bêtes enragées.

Le chevalier de saint Hubert reçut de M. de Gondi, premier archevêque de Paris, la permission de toucher ceux qui se présenteraient dans la chapelle de saint Joseph, située sur la paroisse Saint-Eustache; et l'archevêque déclare dans cette permission (du 2 août 1652) qu'un chien enragé ayant mordu ses domestiques, quelques chiens, chevaux et porcs à son château de Noizy, ledit sieur chevalier les avait tous guéris par son seul attouchement au chef, sans appliquer aucun remède ni médicaments (2). Beaucoup d'autres évêques lui en

(1) Voyez sur ce sujet l'*Hist. des superst.* du père Lebrun.
(2) Le P. Lebrun, vol. II, page 106.

accordèrent de semblables, dans lesquelles est énoncé tout ce que le chevalier *peut faire* pour guérir de la rage les hommes et les animaux, mais elles ne constatent aucune guérison opérée, ainsi que le fait celle de M. de Gondi.

Outre ce George Hubert, qui fit beaucoup parler de lui, il y avait encore en Flandre, dans le XVIII[e] siècle, plusieurs dames se disant *chevalières de saint Hubert*, qui prétendaient également guérir de la rage par l'attouchement. Mais comme il y avait déjà plus de mille ans que saint Hubert était mort lorsque ses descendants firent connaître leurs prétentions, on nous permettra de regarder cette généalogie comme fort douteuse, pour ne pas dire impossible. On sait, du reste, très-peu de choses sur saint Hubert. Le père Lecointe dit simplement qu'il était d'Aquitaine et que sainte Ode, femme de Boggis, duc d'Aquitaine, était sa tante maternelle. L'histoire de ce saint, qui fut faite au XI[e] siècle, ne dit pas un mot de sa lignée (1).

Quoi qu'il en soit, le privilége merveilleux attribué à la famille du saint évêque paraît avoir été depuis longtemps et être encore possédé par des gens beaucoup moins illustres que les descendants des ducs d'Aquitaine. Voici à cet égard une histoire fort récente, qui a été publiée par plusieurs journaux :

Dans le mois de mai de l'année 1836, un chien enragé parcourut la commune d'Ascain et celle de Sarre, dans le département des Basses-Pyrénées, et y mordit des chiens, des porcs et des vaches, dont plusieurs ont succombé, malgré tous les soins dont ils ont été l'objet.

A la suite de ces accidents, une espèce de terreur panique s'empara de tous les esprits; on renonça au secours de la médecine, et on chercha d'autres moyens pour se préserver de nouveaux dangers. On se souvint qu'il y avait dans le bourg d'Alegria, situé dans la province de Guipuscoa, en Espagne, un individu connu sous le nom de *Saloutadoria*, qui avait le talent de guérir les personnes et les animaux atteints d'hydro-

(1) *Annal. acclés. franç.*, tome IV, p. 198.

phobie et ceux qui avaient été mordus. Il y avait même peu de temps que, dans la commune d'Ascain, un homme ayant été mordu par une vache, l'Espagnol l'avait complétement guéri, en lui faisant avaler une poudre dont on ignore la composition, mais dont le dépôt, d'après la rumeur publique, se trouve, depuis un temps immémorial, dans le village de Ciboure. Ce Saloutadoria passe pour avoir sous la langue l'empreinte d'une croix, et il en porte sur la poitrine une de cuivre jaune, dont il se sert pour bénir l'individu ou l'animal mordu. Son arrivée dans la commune de Sarre causa un émoi général; et, dans l'espace d'une demi-heure, plus d'un millier de personnes se rendirent sur la place, en y conduisant leurs bestiaux et leurs chiens, pour les offrir à la bénédiction de Saloutadoria. L'autorité ombrageuse de la commune française s'alarma de ce concours inusité, et le maire donna l'ordre à l'Espagnol de sortir sur-le-champ de la commune, et aux habitants celui de se retirer. Mais Saloutadoria, sans se déconcerter de cette injonction, se transporta aussitôt à l'extrême frontière, suivi par un concours immense de peuple, auquel il administra paisiblement son antidote contre la rage, en dépit du maire, appuyé par la présence d'une brigade de gendarmerie.

Cet événement, quelque indifférent qu'il puisse paraître, peut servir à nous faire connaître l'état réel de l'opinion du peuple des campagnes dans beaucoup de provinces de France, sous le rapport des croyances et des superstitions populaires dont tant de gens officieux s'empressent chaque jour de le déclarer guéri. Cette foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants, poussant devant eux des troupeaux d'animaux domestiques, et accourant de toutes parts à la voix d'un homme auquel ils reconnaissent un pouvoir surnaturel, c'est toujours le peuple du XV[e] siècle, qui a traversé soixante ans de révolution sans qu'il s'opérât aucun changement dans ses vieilles croyances, qui ont résisté à tout, même aux attaques du ridicule dont on a cherché à les couvrir. Quant aux idées du XIX[e] siècle, elles étaient aussi dignement représentées dans la scène curieuse que nous venons de raconter, qu'elles le sont bien

souvent dans des occasions beaucoup plus sérieuses ; et lorsqu'il s'agit de sujets beaucoup plus importants... par un maire et des gendarmes !...

II.

Les Allemands, qui croient encore fermement aux nains, aux fées et aux géants, croient à plus forte raison aux sorciers, aux charmes et aux sortiléges, car cette sorte de croyance ayant plus particulièrement trait à l'homme et à ses actions, est par conséquent la plus indélébile. Aussi les traditions de sorcières, de devins et de revenants ont-elles résisté plus que toutes les autres à l'action du temps et aux progrès de la civilisation, parce que les penchants superstitieux de notre âme nous portent à attendre plus de bien ou de mal des sorciers, des spectres et des devins que des nains et des géants. Il est également digne de remarque que les sortiléges, les apparitions, les présages et la divination sont à peu près les seules superstitions qui aient, dans tous les temps, obtenu accès dans la croyance des hommes instruits, et certes nous pourrions citer à cet égard de bien nombreux exemples.

On croit donc encore en Allemagne aux sortiléges et aux enchantements de toute espèce, comme on pouvait y croire au xve siècle. On y croit aux sorciers qui font de la grêle pour détruire les vendanges et les moissons ; les sorcières de la Saxe et de la Westphalie se rendent toujours au sabbat sur un manche à balai, comme le font encore aujourd'hui celles de l'Auvergne et de la Normandie, et les orgies nocturnes du Puy-de-Dôme ne diffèrent en rien de celles qui se célèbrent tous les samedis sur le Brocken.

Nous avons vu comment les magiciens qui vendent de l'orviétan aux foires de Briquebec montent dans les airs au moyen d'un peloton de fil, à la vue de plusieurs milliers de Bas-Normands, et s'en vont ainsi sans payer leur dépense à l'auberge. Eh bien ! on trouverait encore aujourd'hui à Magdebourg de bons bourgeois qui se rappelleraient parfaitement ce singulier magicien qui, en présence d'une foule de spectateurs, dont il

reçut beaucoup d'argent, fit voir un cheval d'une merveilleuse petitesse, lequel dansait en rond et faisait mille autres jolis tours. Quand son spectacle fut sur le point de finir, le magicien se plaignit de l'ingratitude de ce monde, où l'on était si avare, qu'un honnête charlatan pouvait à peine obtenir de quoi soutenir son existence; il déclara, en conséquence, aux assistants qu'il voulait prendre congé d'eux, et s'en aller au ciel par le plus court chemin, pour voir s'il n'y ferait pas mieux ses affaires. En disant ces mots, il jeta en l'air une corde que le petit cheval se mit à tirer à l'instant même. L'enchanteur prit le cheval par la queue, sa femme le prit lui-même par les pieds, la servante s'accrocha comme elle put aux vêtements de sa maîtresse; tous s'enlevèrent ainsi tout d'une pièce et comme soudés l'un à l'autre, et traversèrent les airs à la vue des spectateurs ébahis, puis disparurent à l'horizon sans qu'on ait depuis entendu parler d'eux en aucune manière (1). Ce tour du magicien allemand vaut certainement tout ce que peuvent faire de plus surprenant ceux de la Bretagne et de la Basse-Normandie.

La poule noire, qui *porte bonheur* à ceux qui la possède, est remplacée, dans les croyances allemandes, par des mandragores et d'autres esprits familiers, surtout par le brutpfenning, ou pfennig d'incubation (2), qui a des propriétés au moins aussi merveilleuses. Ceux qui veulent l'obtenir et faire un pacte avec le diable, s'en vont, la veille de Noël, à la nuit tombante, dans un chemin fourchu et en plein air. Au milieu de ce chemin, ils tracent un cercle, y mettent trois pfennig, gros ou thalers, à la suite et très-près l'un de l'autre, puis se mettent à les compter en commençant tour à tour par le premier et par le dernier. Cette opération doit commencer au moment même où l'on sonne la messe de minuit. Pendant qu'elle a lieu, l'esprit infernal cherche par mille spectres effrayants, par des apparitions de poêles rouges, de chars étranges et d'hommes sans tête, à induire en erreur celui qui

(1) Joh-Weier, *Von teufeh-gespenstern*, pag. 105.

(2) Le Pfennig vaut dix centimes, le gros quinze centimes et le thaler de Prusse trois francs soixante-dix centimes.

compte, parce que s'il se trompe ou bronche le moins du monde, il a le cou tordu. Mais s'il compte juste et dans l'ordre voulu, le diable, aussitôt que les pièces ont été comptées jusqu'à trente, ajoute la trente et unième en semblable monnaie. Ce trente et unième pfennig a la propriété d'en couver toutes les nuits un pareil.

Une paysanne de Pantschdorf, près de Vittenberg, qui possédait un semblable talisman, fut reconnue pour sorcière, et voici comment eut lieu cette découverte : Etant un jour obligée de sortir, elle dit à la servante de faire bouillir, avant de traire les autres vaches, le lait de celle qu'elle avait déjà traite, de le verser sur du pain blanc dans une écuelle qui était là, et de le mettre dans une certaine caisse qu'elle lui indiqua. La servante, soit par oubli, soit qu'elle crut indifférent de faire bouillir le lait avant ou après avoir trait les autres vaches, acheva d'abord tout son ouvrage. Elle retira ensuite le lait bouilli de dessus le feu, puis elle ouvrit la caisse indiquée ; mais elle y vit un veau noir comme du jais, qui ouvrait une bouche énorme. Dans sa frayeur, elle jeta le lait bouilli dans la gueule du monstre, qui s'élança au même instant de la caisse, et mit toute la maison en feu. La paysanne fut appelée en justice et bien et dûment reconnue pour sorcière ; les paysans de Pantschdorf ont encore conservé longtemps après, dans la caisse commune, son pfennig d'incubation (1).

On pourrait facilement remplir bien des volumes de toutes les histoires de sorcellerie qui circulent en Allemagne (2). Mais nous terminerons ce chapitre par le récit d'un crime atroce, qui a été commis très-récemment et qui rappelle, par ses affreux détails et le choix de la victime, les sanglants sacrifices de Julien et d'Héliogabale.

On sait déjà que les Juifs passent encore en Allemagne pour se livrer à la magie et à la sorcellerie, et qu'ils sont même ac-

(1) Happel, *Relat. curios.*, I, 522.

(2) Voyez sur la sorcellerie en Allemagne le recueil des traditions de Grimm-Godelmann, *Von zauberen*, v. I, p. 83. — Luther, *Tisch-Reden*, 104. — Kirchof, *Lerchinner*, p. 30 et suiv. — Nic. Remigius, *Dæmonolatria*, p. 109.

cusés d'immoler quelquefois des enfants dans les horribles sacrifices qu'ils offrent aux habitants de l'enfer (1). Nous avons raconté à ce sujet une tradition du xv[e] siècle, que beaucoup de nos lecteurs auront, sans doute, regardée comme une de ces vieilles calomnies inventées jadis par la haine et conservées par le fanatisme et la superstition. Nous sommes malheureusement à même de citer en ce moment un événement semblable, qui vient, il y a quelques mois seulement, d'épouvanter toute l'Allemagne :

« On vient d'arrêter à Cologne, dit le journal de cette ville, un israélite accusé d'avoir assassiné, l'année dernière, de la manière la plus cruelle et la plus atroce, l'enfant d'un monsieur Paetz. Il existe malheureusement encore quelques Juifs qui partagent le féroce et stupide préjugé qu'en portant sur eux le sang d'un chrétien martyr, il leur portera bonheur dans leurs entreprises et qu'il contribuera même au salut de leurs âmes. On se rappelle qu'on a trouvé, il y a environ quatre ans, près de Nenenhofen, et il y a environ deux ans et demi, dans le voisinage de Docpingen, près du Rhin, de pareilles victimes assassinées d'une manière aussi cruelle que le fils de Paetz. On ne peut raconter sans frémir l'état dans lequel on a trouvé le cadavre de cet enfant. Chaque membre était séparé du corps; les ongles des mains et des pieds avaient été arrachés; les oreilles, la bouche, le nez, les yeux étaient percés en divers endroits; toutes les veines étaient ouvertes, ainsi que l'une des artères du cou. Il est probable que le Juif barbare avait su attirer ce malheureux enfant hors de la ville; que là, il lui a bâillonné la bouche, et a accompli ensuite son horrible sacrifice. On a trouvé le corps de la victime encore tout chaud. Les circonstances qui entourent ce crime ne laissent point douter qu'il n'ait été commis dans l'intention de se procurer le sang d'un martyr innocent. »

(1) Voyez lib. vi, cap. i, p. 6.

CHAPITRE V.

De la Sorcellerie en Angleterre. — Persécutions exercées par les protestants contre les gens accusés de sorcelleries.

> « Les apostats affichent ordinairement un grand zèle pour la religion qu'ils ont embrassée, et quoiqu'ils aient grand besoin de *tolérance*, ils sont ordinairement très-*intolérants*. »
>
> BAYLE.

Nous avons promis, dans un des chapitres précédents, de faire connaître la part que prirent dans le XVI[e] siècle et dans les suivants les princes protestants dans la persécution qui eut lieu à ces époques contre les gens accusés de sorcellerie. Cette tâche sera d'autant moins difficile à remplir, qu'un écrivain luthérien (1) a pris lui-même le soin de nous conserver les actes de ses coreligionnaires sur ce sujet; et qu'en dégageant les faits intéressants que contient son ouvrage du fatras inutile dont l'auteur les a entourés pour en voiler sans doute toute la noirceur, nous pouvons bien évidemment démontrer que les disciples de Luther et de Calvin ont suivi avec un zèle *vraiment religieux* les exemples d'intolérance que leur avaient donnés leurs maîtres.

La sorcellerie était connue, pratiquée et punie en Angleterre pendant le moyen-âge, comme elle l'était dans les autres parties de l'Europe; mais les actes qui s'y rattachaient furent presque toujours considérés comme indignes d'être poursuivis par la loi, à moins qu'ils ne se trouvassent accompagnés de circonstances qui rentraient elles-mêmes dans la classe des crimes capitaux, de quelque manière ou par quelque moyen que ce fût. Ainsi, le pacte supposé pouvoir exister entre une sorcière et le démon, quoiqu'on le condamnât et qu'on le vît avec horreur, n'était point considéré comme un crime ordi-

(1) Walter-Scott.

noire; et il n'existait d'autres lois pour la punition d'une action aussi répréhensible, que les lois ecclésiastiques, qui recommandaient les exhortations et au besoin l'excommunication contre ceux qui s'en rendaient coupables. Mais la tentative de nuire corporellement à son prochain par l'intermédiaire des mauvais esprits et par la sorcellerie rentrait dans la loi commune, et on la considérait comme si la partie accusée l'avait commise au moyen d'armes quelconques. Il en était de même du mal causé par de semblables moyens aux propriétés d'autrui, à plus forte raison toute correspondance avec les devins, esprits familiers, sorciers et autres, ayant pour but d'obtenir et de faire circuler de fausses prophéties qui pouvaient mettre en danger la sûreté de l'Etat ou la personne du souverain. De semblables accusations se rencontrent fréquemment dans les annales de l'Angleterre, et on voit qu'elles furent toujours jugées par les cours ordinaires (1). C'était dans toute sa plénitude le code de Constantin devenu celui de Justinien, et la loi française ne différait en rien à cet égard de la loi anglaise.

On peut donc dire avec justesse que la loi civile punissait alors en Angleterre les crimes tentés ou accomplis au moyen de la sorcellerie, et non pas ceux de pure sorcellerie, qui rentraient dans la juridiction ecclésiastique, et que telle fut la jurisprudence de ce royaume durant tout le temps que ses habitants restèrent fidèles à la foi catholique. Nous ajouterons que ce mode nous paraît être le plus raisonnable, et qu'il eût été à désirer pour l'humanité qu'on n'en eût jamais suivi d'autres.

Malgré cet éloge qui nous semble mérité, il n'en est pas moins vrai que ce mode de répression devint souvent un instrument d'injustice et d'oppression entre les mains de ces tyrans cruels et soupçonneux dont le nombre est beaucoup plus grand dans les annales de l'Angleterre que dans celles des autres pays de l'Europe; monarques dont le règne n'offre qu'un long récit de supplices barbares, et dont l'histoire semble avoir été écrite avec du sang.

Telle fut, en 1431, l'accusation de sortilége employée par

(1) W.-Scott's, *Letters on demonology and witchcraft*, let. VIII, p. 259.

Bedfort contre la célèbre Jeanne d'Arc pour hâter le supplice et souiller en même temps la mémoire de cette fille infortunée, en cherchant à détruire la réputation d'*héroïne inspirée du ciel*, que ses succès merveilleux lui avaient acquise parmi les Français (1). Telles furent encore celles portées sous le protectorat de Richard III contre la reine douairière, Elisabeth Woodwill, et ses parents, ainsi que celle qui fut dirigée plus tard par le meurtrier des enfants d'Edouard contre Morton, alors évêque d'Ely, et les autres adhérents du comte de Richemond. « Dans ces deux cas, comme dans celui de Jane Shore, dit Walter-Scott, on préféra à toute autre l'accusation de sorcellerie, comme pouvant être plus facilement portée et plus difficilement détruite (2). »

Sous le règne de Henri VI (1439), une accusation de sorcellerie avait été dirigée contre la duchesse de Glocester et quelques personnes de sa maison. L'orgueil, l'avarice et les dérèglements d'Eléonore Cobham, qui, après avoir été la maîtresse de plusieurs seigneurs de la cour, avait fini par devenir l'épouse légitime de l'héritier présomptif de la couronne, lui avaient attiré la haine publique, et la conduisirent enfin à sa ruine (3). Un des chapelains du duc, Roger Bolingbrooke fut accusé de nécromancie et de s'être montré avec les instruments de son art à la populace admiratrice devant Saint-Paul. « Il était merveilleusement équipé, portant une épée dans sa main droite, dans sa gauche un sceptre, assis dans une chaire aux quatre coins de laquelle étaient fixées quatre épées, dont la pointe se dirigeait sur quatre images en cuivre (4). » La seconde nuit qui suivit, dame Eléonore (c'est ainsi qu'on appe-

(1) « L'évêque de Beauvais réclama le droit de la juger à son tribunal sur l'accusation de sorcellerie et d'imposture. Cet évêque était entièrement dévoué aux intérêts des Anglais, et on suppose en général que cette réclamation fut faite à l'instigation du duc de Bedford, qui espérait détruire la croyance générale à sa mission surnaturelle, en la faisant condamner par un tribunal ecclésiastique. » Lingard, VI–133.

(2) *Lett. on demon.*, lett. VII, p. 213.

(3) « Eléonore Cobham était fille de lord Cobham de Sterborough. Sa beauté était aussi parfaite que ses mœurs étaient dépravées. » Lingard, tome VI, page 106. — Monstrelet, II–32–29.

(4) « Clericus famosissimus unus illorum in toto mundo in astronomiâ et arte necromantica. » Will. Wyrcester, 461.

lait la duchesse) entra secrètement dans le sanctuaire de Westminster, ce qui naturellement excita des soupçons. Elle fut confrontée avec Bolingbrooke, qui déclara que c'était à son instigation qu'il s'était adonné à l'étude de la magie. Les informations qui suivirent apprirent qu'Eléonore croyait fermement à cet art; que pour s'assurer les affections du duc, elle avait employé des philtres fournis par Majory Jourdemain, célèbre sorcière d'Eye, et que pour apprendre sa fortune à venir (son mari devant hériter de la couronne), elle avait chargé Bolingbrooke de découvrir combien durerait la vie du roi. Bientôt après, on accusa de trahison Bolingbrooke et Southwell, chanoine de Saint-Paul, comme auteurs du crime, et la duchesse comme complice. On dit que Bolingbrooke et Southwell avaient, à la sollicitation d'Eléonore, fabriqué une image de cire, l'avaient exposée à une certaine chaleur, persuadés que la santé du roi s'affaiblirait à mesure que la cire fondrait. Les deux femmes cependant furent citées devant la cour ecclésiastique (1) : Jourdemain, comme sorcière relapse, fut condamnée à être brûlée; Eléonore avoua quelques-uns des vingt-huit articles de l'accusation portée contre elle, et nia les autres; mais quand elle eut entendu les dépositions des témoins, elle cessa de se défendre et se recommanda à la miséricorde de la cour. Elle fut forcée pendant trois jours de la semaine de parcourir, nu-tête, un cierge allumé à la main, les rues de la capitale, et ensuite renfermée pour sa vie dans un château de l'île de Man. Southwell mourut avant d'être jugé, deux autres obtinrent leur pardon; mais Bolingbrooke fut convaincu et exécuté, avouant le crime de nécromancie, mais niant celui de trahison (2).

Dans un siècle où l'on croyait fermement que les maléfices d'une sorcière et les conjurations d'un nécromant pouvaient ébranler les trônes et faire périr les rois, il n'est pas étonnant qu'on ait attaché une importance extraordinaire à la répression de ces sortes de crimes. Dans le cas que nous venons

(1) Ce qui prouve que ces femmes eussent été traduites devant les tribunaux civils si les principaux accusés n'eussent point été deux ecclésiastiques.

(2) Lingard, t. VI, p. 173 et suiv.

de citer, il y eut certainement des actes répréhensibles commis par des personnes qui en firent l'aveu devant la justice, et la sentence prononcée contre eux, quelque rigoureuse qu'elle puisse paraître, était en rapport avec l'opinion qu'on avait alors du danger dont le souverain avait été menacé (1).

Henri VIII, comme beaucoup de ses prédécesseurs, sut faire servir à l'exécution de ses projets criminels les accusations de sorcellerie qu'il fit diriger contre les victimes de sa cruauté. Buckingham fut décapité en 1521 (2) et lord Hungerford en 1528, le premier pour avoir écouté les prédictions du prieur Hopkins concernant le roi, et le second pour avoir consulté des devins afin de connaître la durée de la vie du tyran, dont l'insatiable et cruelle lubricité devait introduire parmi ses sujets le schisme de Luther, qui venait de se montrer en Europe.

Ce fut sous le règne de ce monstre (en 1541), et pour favoriser l'établissement de la nouvelle religion qu'il voulait imposer à l'Angleterre, que furent rendues les deux premières lois qui aient paru dans ce pays contre les faux prophètes et contre les actes de conjuration et de sorcellerie, dont on fit un délit particulier qui pouvait dès-lors être puni capitalement, sans être accompagné, comme auparavant, d'autres circonstances qui le rendaient criminel. Le premier de ces décrets avait pour but d'empêcher les bruits qu'on pouvait répandre parmi le peuple sur l'existence et la durée du nouveau schisme, et le second devait servir à confondre au besoin dans une même accusation le crime d'invoquer le démon et celui bien plus grand encore, aux yeux des apostats, que commettaient

(1) On lit dans *Seldeniana*, ou recueil des propos de table de Selden, une opinion assez curieuse de ce grand publiciste, que nos législateurs de 1835 auraient pu introduire avec succès dans le Code qu'ils ont fabriqué pour réprimer les attentats contre la vie du chef de l'Etat. Selden dit donc qu'un homme qui est fermement persuadé qu'il peut ôter la vie au roi ou à tout autre, en faisant tourner trois fois son chapeau en l'air et criant *Buzz* à chaque fois, et qui exécute cette ridicule opération avec l'opinion bien prononcée qu'elle doit causer la mort, doit être exécuté comme assassin. Nous pensons qu'un article rédigé dans ce sens figurerait fort bien dans la loi qui punit jusqu'à l'expression de l'espoir d'un meilleur avenir.

(2) Lingard, vol. VI, p. 307.

ceux qui demeuraient catholiques, en faisant passer ces derniers pour des magiciens et des sorciers, et leurs pratiques religieuses pour des opérations magiques et des sortiléges. L'histoire de la persécution protestante nous a fait connaître quel cruel et fréquent usage on fit de ces deux moyens diaboliques pour exterminer les malheureux qui restèrent fidèles à la foi de leurs pères.

Parmi les actes nombreux de cruauté et de vengeance réfléchie qui signalèrent le règne de ce messie du protestantisme, nous citerons le procès criminel intenté à Elisabeth Barton et à ses amis pour crime de conspiration contre le roi parce qu'il se rattache plus particulièrement au sujet que nous traitons. Henri, après avoir donné à sa maîtresse Anne de Boleyn, qu'il devait envoyer bientôt à l'échafaud, les droits d'une femme légitime, et s'être investi lui-même de la suprématie de l'église, tremblait néanmoins à chaque instant pour sa vie. Bientôt les soupçons du tyran devinrent des crimes d'Etat, « et les années suivantes de son règne, dit Lingard, furent marquées du sang, aussi noble qu'innocent, d'un grand nombre de victimes. »

Il y avait alors à Adlington, dans le comté de Kent, une jeune fille nommée Elisabeth Barton, qui était sujette à des attaques de nerfs. Les convulsions qu'elle éprouvait furent attribuées par ses voisins à l'intervention d'un agent surnaturel, et ils considérèrent comme des prophéties les expressions incohérentes qui lui échappaient durant les paroxismes de sa maladie. Elisabeth, qui partageait leur illusion, se retira dans un couvent d'après l'avis du recteur de la paroisse; ses extases devinrent alors plus fréquentes, et elle acquit une si grande réputation de sainteté, qu'on ne la nommait plus que « la sainte fille de Kent. » Heureuse si elle eût borné ses prédictions à des objets de peu d'importance; elle eût échappé aux soupçons de Henri. Quelques-unes de ses prédictions furent recueillies et envoyées au roi (1), qui les montra à sir Tho-

(1) Lettre de More à Cromwell, *Apud Burnet*, II, Mémoires, p. 286. On peut trouver une autre collection de ces visions et prophéties dans Strype, vol. I, p. 777.

mas More et lui demanda son avis. Elisabeth fut même consultée par Henri au sujet du divorce qu'il projetait, et elle eut l'imprudence de lui répondre à ce sujet « que s'il répudiait Catherine, il devait mourir au bout de sept mois, et que sa fille Marie lui succéderait au trône (1). » Quelque temps après, Elisabeth fut arrêtée, ainsi que plusieurs autres personnes accusées d'avoir été ses complices en publiant ses prédictions. Toutes furent condamnées (nov. 1533), dans la chambre étoilée, à confesser leur imposture, un dimanche, à la Croix de Saint-Paul; elles furent ensuite reconduites en prison. On pensa que Henri se contenterait de cette punition, puisqu'il avait reconnu la fausseté de la prophétie prétendue, et qu'il vivait au-delà du temps qu'elle lui avait assigné (2); mais la vengeance que méditait le monarque n'était point encore assouvie. En conséquence, un *bill* de trahison fut porté contre cette fille et ses complices, qui étaient au nombre de six (3), et de non révélation contre plusieurs personnes qui avaient connu, mais caché ses prédictions. Les premiers furent exécutés à Tyburn (21 avril 1534); Elisabeth seule fut épargnée.

Parmi les personnes accusées de non révélation se trouvaient deux des hommes les plus illustres et les plus vertueux de cette époque, Fisher, évêque de Rochester, et l'ancien chancelier sir Thomas More. Mais leur opposition au divorce de Henri les lui avait fait regarder comme ses ennemis, et il résolut de saisir cette occasion pour les perdre. Ils furent tous deux déclarés atteints de haute trahison et renfermés dans la tour de Londres, d'où on les tira, après une année de souffrances, pour les faire périr sur l'échafaud (4). On voit par là ce que peut devenir l'accusation la plus ridicule, lorsqu'elle est dirigée par un pouvoir cruel et soupçonneux, et quel parti ce même pouvoir peut en tirer pour assurer ses vengeances personnelles, quand il se trouve des hommes assez vils et assez pervers pour seconder de semblables projets.

(1) Burnet, Mémoires, II, p. 286.
(2) Lingard, VI, 309.
(3) Tous ecclésiastiques, savoir : Brocking, Masters, Deering, Gold, Rich et Risby. — (4) Lingard, VI, 317.

La preuve la plus grande que l'on puisse donner de la tolérance qu'apportait autrefois l'Eglise romaine dans la répression des délits qui étaient dans sa juridiction se trouve certainement dans cet aveu que Walter-Scott fait à cet égard en parlant de la sorcellerie : « L'Eglise de Rome, dit-il, n'était point disposée, aussi longtemps que son pouvoir ne fut pas attaqué, de confier au bras séculier la punition des personnes accusées de sorcellerie et la connaissance d'un crime qui avait toujours été sous la juridiction spéciale des ecclésiastiques...., Ce ne fut que lorsque l'hérésie eut fait de grands progrès, vers la fin du xv[e] siècle, que le pape Innocent VIII lança la bulle dont nous avons parlé, qui ordonnait d'emprisonner, de convaincre et de condamner les sorciers (1). » La naissance et les progrès de l'hérésie qui divise encore le monde chrétien furent donc la cause première des poursuites rigoureuses exercées envers les sorciers en vertu de cette bulle; mais ces poursuites eurent lieu principalement en Allemagne, en Italie, en Espagne, et ne paraissent point avoir excité en Angleterre aucune persécution de la part du clergé catholique contre les gens accusés de sorcellerie.

Cette tolérance de l'Eglise romaine fut interprétée dans la suite par les calvinistes avec toute la méchanceté et la haine qui a toujours caractérisé leur secte. Ils prétendirent que les catholiques n'usaient d'indulgence envers la sorcellerie que parce qu'elle entrait pour beaucoup dans les pratiques superstitieuses dont ils les accusaient; et, confondant dans une haine commune les catholiques et les sorciers, ses sectaires déclarèrent manœuvres diaboliques tout ce que faisaient les uns et les autres, et les enveloppèrent ainsi dans une commune persécution (2).

« Généralement parlant, dit Walter-Scott, les calvinistes

(1) *Lett. on demonol.*, lett. VIII, p. 246.

(2) « Fearing and hating sorcery more than others protestants, connecting its céremonies with those of the detested catholic church, the calvinist were more eager than others sects in searching after the traces of this crime, and of course, unusually succesful, as the might suppose in making discoveries of guilt, and pursuing it to the expiation of the fagot. » *Lett. on demonol.*, p. 249.

furent de toutes les sectes ennemies de l'Eglise romaine, les plus soupçonneux sur le fait de la sorcellerie (suspicions of sorcery), ceux qui croyaient le plus fortement à son existence, les plus acharnés à la poursuivre et à faire expier par le supplice du fagot ce qu'ils considéraient comme le plus affreux des crimes (1). »

Pour compléter des accusations aussi calomnieuses que ridicules, des écrivains, tels que Réginald-Scott (2), le docteur Harsnett (3) et François Hutchison (4), publièrent divers ouvrages sur la sorcellerie, dans lesquels ils la poursuivaient comme une pratique de l'Eglise de Rome, accusant sans pudeur le catholicisme d'avoir inventé, propagé et favorisé toutes les superstitions qui existaient dans l'esprit des peuples longtemps avant que la morale de son divin fondateur n'eût été répandue parmi les hommes.

En haine de l'Eglise romaine, et par opposition à ses doctrines, les protestants feignaient aussi de considérer tout ce qui avait l'apparence du miracle comme une opération du malin-esprit ; cependant, ils publiaient en même temps les rapports les plus ridicules sur de prétendus prodiges qui avaient lieu en faveur de leurs principes. Tantôt c'était, comme sous le règne de Marie, un esprit renfermé dans une muraille qui faisait de beaux sermons contre Philippe d'Espagne et contre le papisme (5) ; d'autres fois, c'en était un autre qui chantait des psaumes, ainsi que le soutenait un évêque anglican dans l'enquête qui eut lieu en Irlande après la révolte de 1641 (6). Les protestants français, lors de la révocation de l'édit de Nantes, ne se couvrirent-ils pas de ridicule par toutes les histoires qu'ils racontèrent alors sur leur petit prophète, leur bergère de Crète (7), etc.? Et Jurieu lui-même, le Goliath de l'Eglise réformée, Jurieu, dont le zèle allait jusqu'à la fureur, et qui

(1) *Lett. on demonol.*, p. 247.
(2) Harsnett, *On popish imposture.*
(3) Réginald-Scott's, *Discoveries on witchcraft.*
(4) Hutchison's, *Essay on witchcraft.*
(5) *Mémoirs of captain Roock*, p. 204.
(6) *Id.*, pag. 205.
(7) Voyez à cet égard Picart, sur les fanatiques.

était plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hommes raisonnables, croyait fort dévotement à tous ces miracles protestants, et anathématisait tous ceux qui ne voulaient pas y croire aussi implicitement qu'il le faisait lui-même.

Les anglicans (luthériens épiscopaux) ont essayé, par l'organe de sir Walter-Scott (1), de rejeter sur les calvinistes tout l'odieux de l'horrible persécution contre les prétendus sorciers, persécution qui dura pendant plus de deux siècles, et dans laquelle périt un grand nombre d'innocentes victimes de la haine de ces sectaires; car la majeure partie des personnes qui furent accusées de sorcellerie étaient des catholiques qui ne pouvaient se résoudre à abjurer l'ancienne foi, et que l'on stygmatisait du nom de sorciers et de sorcières pour exciter contre eux la meute cruelle et acharnée des puritains.

L'inconséquence a été de tout temps la compagne inséparable de l'erreur. Ainsi l'on vit ces mêmes calvinistes qui reprochaient amèrement aux prêtres catholiques d'exploiter à leur profit les cas de possession (ce qui a pu avoir lieu, mais fort rarement et toujours individuellement), reproduire eux-mêmes de semblables doctrines, et annoncer qu'ils pouvaient chasser le démon par la prière, comme l'Eglise romaine le faisait par les exorcismes. Un des cas les plus remarquables de ce genre est celui de Richard Dugdale, surnommé l'imposteur de Surrey, que l'on croyait avoir vendu son âme au diable, à condition qu'il le rendrait le meilleur danseur du comté de Lancastre, et qui, dans ses moments de possession, faisait nombres de tours aussi fantastiques que pourrait le faire de nos jours le plus habile acrobate. Ce misérable se remit entre les mains des puritains qui le reçurent à bras ouverts, désignèrent un certain nombre de leurs prédicateurs, qui se relevèrent chaque semaine auprès du patient, pendant une année, en s'imposant à certains jours des jeûnes et des mortifications. Il faut lire dans Hutchison (2) toutes les sottises que ces imposteurs débitaient dans les conversations qu'ils prétendaient

(1) La famille de sir Walter-Scott, quoique écossaise, appartient à l'Eglise dite anglaise ou épiscopale.
(2) Hutchison's, *Essay on witchcraft*, pag. 162.

avoir avec le démon, au sujet de la possession de Dugdale, pour se former une idée du dérèglement d'esprit dans lequel le fanatisme peut faire tomber les hommes. Enfin, le prétendu possédé, ennuyé de leurs sornettes, s'adressa à un médecin, et fut guéri. Les révérends jongleurs ne s'en attribuèrent pas moins toute la gloire de sa guérison, et Walter-Scott, qui déteste, en bon luthérien, les disciples de Calvin, au moins autant qu'il hait les catholiques, se moque des puritains dans cette circonstance comme il l'a fait dans beaucoup d'autres, et prétend qu'ils auraient, s'ils l'eussent osé, chanté un *Te Deum* en actions de grâce pour la victoire qu'ils prétendaient avoir remportée sur le démon (1).

Cependant, le clergé anglican n'a pas été plus exempt de blâme à cet égard que celui des calvinistes. Tous deux se distinguèrent également par leur acharnement à provoquer la mise en jugement devant les tribunaux civils des gens accusés de maléfices et de sortiléges, et Walter-Scott ne peut s'empêcher de convenir que, pendant le règne de l'intolérante et sanguinaire Elisabeth, « les juges et les jurés montrèrent une *effrayante sévérité* (fearful severity) dans les cas de sorcellerie qui leur furent déférés (2). »

Il est bon d'avertir ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer, que tous les jugements qui furent rendus en Angleterre, pendant les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, pour crimes de sortiléges (à l'exception de quelques cas fort rares qui furent soumis à *la chambre étoilée*), ne le furent point par des juges seuls, ou par des commissions spéciales, mais par ce même *jury national* que nous avons importé chez nous avec tout le reste du *bagage constitutionnel* emprunté à l'Angleterre dans nos jours d'erreurs et d'anglomanie, et dont les membres nous ont déjà donné tant de preuves qu'ils n'étaient pas plus infaillibles que nos anciens juges (3).

(1) *Lett. on demonol.*, lett. VIII, p. 251, 52, 53.

(2) Lieu cité, p. 249. — Elisabeth rendit en 1562 un autre décret contre la sorcellerie.

(3) Cependant le jury anglais offre plus de garantie que le nôtre, dont la composition dépend presque entièrement du préfet du département.

L'affaire suivante fut soumise à la décision d'un jury anglais, dans les dernières années du XVI[e] siècle :

Les accusés étaient au nombre de trois : un nommé Samuel, sa femme et leur jeune fille, demeurant à Warbois, sur les propriétés de sir Samuel Cromwell, baronnet. Il arriva que la fille aînée d'un M. Throgmorton, *gentleman* du voisinage (1), ayant un jour aperçu la pauvre mère Samuel coiffée d'un bonnet de tricot noir dans un moment où elle était malade, fut tellement effrayée de sa figure, qu'elle se mit aussitôt dans l'idée que cette vieille l'avait ensorcelée. Les frères et sœurs de miss Throgmorton, auxquels celle-ci ne manqua pas de raconter son aventure, se crurent également ensorcelés, et l'aînée bâtit là-dessus un drame dont elle inventa toutes les scènes, et dont elle remplit elle-même tous les rôles. Ces enfants prétendaient être visités par neuf lutins envoyés par la mère Samuel pour les tourmenter. Leurs crédules parents entendaient, disaient-ils, une partie du curieux dialogue que les esprits avaient avec leurs enfants, lorsque ces derniers répondaient dans leurs accès aux lutins supposés; et quand les patients étaient revenus de leurs extases, ils racontaient eux-mêmes ce que les esprits leur avaient demandé. Les noms de quatre de ces derniers étaient *Pluck*, *Hardname*, *Catch* et *Blue*; les trois autres étaient cousins et se nommaient *Smacks*. Miss Jane Throgmorton qui, comme le sont beaucoup d'Anglaises à quinze ans, avait les nerfs un peu trop sensibles, et dont les idées étaient naturellement portées vers l'amour, s'imagina qu'un des *Smacks* s'était déclaré son amant; se battait continuellement pour elle avec les autres lutins, et lui avait même promis de la protéger contre la redoutable mère Samuel. Les scènes et les dialogues les plus ridicules entre la jeune miss et son amant sont rapportés gravement dans la procédure (2). En vain le malheureux Samuel et sa famille se sou-

(1) Le mot *gentleman* n'a point la même signification que notre mot *gentilhomme*; il signifie généralement un homme bien élevé, et ici un particulier vivant de ses rentes.

(2) Voyez à ce sujet les lettres de Walter-Scott sur la démonologie, page 266 et suiv.

mirent-ils à tous les mauvais traitements que les Throgmorton leur firent éprouver, rien ne put arrêter la rage de leurs persécuteurs. Une circonstance inattendue vint encore agraver leur position : Lady Cromwell, leur maîtresse, étant morte un an et trois mois justes après avoir rêvé de la mère Samuel et de son chat, on conclut fort sagement qu'elle avait péri victime des maléfices de cette sorcière. Enfin, M. Trogmorton lui-même n'eut pas honte de forcer cette femme et sa fille à prononcer publiquement des paroles qui mettaient leur vie au pouvoir de ses méchants enfants, qui avaient déjà poussé si loin cette misérable farce qu'ils ne pouvaient plus sortir de leurs propres filets sans causer la mort de ces malheureuses créatures. Par exemple, on lit dans la procédure que, tandis que miss Throgmorton était dans une de ses extases, l'accusée dame Samuel ayant été conduite près d'elle, fut persuadée de dire, en s'adressant à l'esprit supposé : « Comme je suis une sorcière et que j'ai causé la mort de lady Cromwell, je t'ordonne de sortir du corps de cette fille. » Cette dernière ne faisant plus aucun mouvement, on regarda son inaction comme une preuve que cette pauvre femme, qui n'avait prononcé ces paroles qu'après avoir été, pour ainsi dire, anéantie et subjuguée par la terreur, était une sorcière avérée. Les tourments affreux qu'on fit endurer dans sa prison à cette misérable femme finirent par l'amener à une confession plus circonstanciée de son prétendu crime; mais son mari et sa fille protestèrent jusqu'à la fin de leur innocence (1). Ils n'en furent pas moins tous trois *déclarés coupables par le jury*, aux assises d'Huntingdon, présidées par le juge Fenner, le 4 avril 1593, et exécutés; *convicti et combusti!*......

Nous avons choisi cet exemple parmi tous ceux qu'on trouve dans l'ouvrage d'Hutchison et dans celui de sir Walter-

(1) « Des personnes humaines firent proposer à la fille Samuel d'obtenir pour elle un sursis à son exécution, si elle voulait se déclarer enceinte; mais cette vertueuse fille refusa avec mépris cette proposition, en disant qu'elle ne voulait pas passer à la fois pour une sorcière et une fille de mauvaise vie (a strumpet). » *Lett. on demonology*, page 258.

Scott, comme étant un de ceux qui présentent le moins d'apparence de véritable sorcellerie, et où trois individus furent condamnés à un infâme et cruel supplice, sur le témoignage de quelques enfants; nous aurions pu en produire beaucoup d'autres.

Tel était l'état de la législation sur la sorcellerie lorsqu'à la mort d'Elisabeth, le roi Jacques I[er] réunit sur sa tête les couronnes si longtemps rivales d'Ecosse et d'Angleterre. Le premier acte du fils protestant de la catholique Marie Stuart fut de rendre un édit qui ordonnait à tous les prêtres catholiques, sous peine de mort, de sortir de ses Etats. Ceux qui les recélaient étaient également mis à mort comme criminels de lèse-majesté. On n'entendait parler que d'exécutions, et le sang des seigneurs catholiques coulait tous les jours sur les échafauds, dans presque toutes les villes des trois royaumes (1).

Malheureusement pour les gens qui se mêlaient de magie, de divination, le monarque écossais ne s'était point contenté de faire de mauvais vers, de misérables ouvrages de controverse et de commenter l'Apocalypse (2); il avait en outre composé un traité complet, profond, sur la démonologie, renfermant tout ce que les croyances et les erreurs populaires pouvaient présenter de plus singulier et souvent de plus incroyable sur ce vaste et curieux sujet. Sa haine pour tout ce qui tenait à la sorcellerie était inexprimable; et il croyait fermement que sa couronne et sa vie étaient continuellement en butte aux attaques infernales des suppôts de Satan. Déjà précédemment, dans son royaume d'Ecosse, plusieurs sorcières avaient été mises à mort pour avoir cherché à l'empoisonner en employant l'art des vénéfices (3). Il savait que Stuart, comte de Bothwell, l'homme qu'il redoutait le plus au monde, avait consulté les plus habiles sorcières pour obtenir d'elles

(1) *Lingard*, tome IX, page 61 et suiv.

(2) Voici le titre de quelques-uns de ces ouvrages : *Le triple coin pour le triple nœud : Tortura torturi. — La vraie loi des monarchies libres. — La démonologie, etc.* — Dans son *Commentaire de l'Apocalypse*, Jacques a voulu prouver que le pape était l'Antéchrist. Ces ennuyeuses productions furent recueillies à Londres, en 1619, in-folio.

(3) Nous rapporterons ce singulier procès dans le chapitre suivant.

les moyens de le faire périr. On devait donc s'attendre à ce qu'un roi qui avait prouvé dans ses écrits que les sorciers étaient les sujets du diable, les ennemis de Dieu, et qui savait par expérience qu'ils étaient aussi les siens, ne négligerait rien pour assurer la punition d'un crime qui était en même temps pour lui un objet de haine et de terreur. Aussi eut-il soin, dans la première année de son règne, de faire rendre une loi (statute) contre la sorcellerie, que l'on peut considérer comme un code complet sur cette matière, et dans lequel sont minutieusement décrits ses rites et cérémonies, ainsi que les différents moyens qu'elle emploie; chacun desquels fut déclaré crime de félonie, *sans bénéfice de clergé*.

Dans ces sortes de procès, tout ce qu'on pouvait inventer de plus absurde était admis comme preuve contre les accusés. Des enfants, par exemple, venaient-ils à se plaindre par l'organe de leurs parents d'être tourmentés, durant les accès d'une certaine maladie, non-seulement par des lutins, mais encore par leurs voisins, qui apparaissaient dans leurs *propres formes et figures*, pendant tout le temps que durait la crise? C'était en vain que les personnes ainsi accusées prouvaient par vingt témoins qu'elles étaient alors chez elles, et n'avaient pas quitté un seul instant leur demeure; ajoutant avec raison que leur présence dans la chambre du plaignant aurait dû nécessairement être remarquée par tous ceux qui s'y trouvaient (1). Un *alibi* aussi bien prouvé n'était point admis par les démonologistes, qui répondaient que les sorciers n'apparaissaient point corporellement aux gens qu'ils voulaient tourmenter, mais que c'était leur *spectre* ou *apparition* qui causait le mal dont on se plaignait, et l'on ne faisait aucune difficulté de reconnaître coupables ceux dont le *spectre* apparaissait ainsi aux malades, et dont les noms étaient prononcés durant des accès de fièvre chaude par les prétendues victimes de leur méchanceté. L'admission d'une sembla-

(1) Une plainte semblable fut portée par Edward Fairfax, célèbre poète anglais et traducteur du Tasse, contre quelques-uns de ses voisins, qui ne durent leur acquittement qu'à la bonne réputation dont ils jouissaient.

ble doctrine plaçait dès-lors la réputation et la vie des accusés au pouvoir de tout hypocondriaque ou de tout méchant imposteur qui croyait voir ou feignait de voir dans ses rêves le spectre de telle vieille femme ou de tel vieillard, se réjouissant des peines qu'il endurait et cherchant à les augmenter par ses maléfices (1). C'était la première fois peut-être que des gens appelés à rendre la justice rejetaient le témoignage des yeux pour s'en rapporter aux aberrations d'esprit d'un malade.

Le comté de Lancastre, dont les femmes étaient autrefois aussi renommées par leurs maléfices qu'elles le sont encore aujourd'hui par leur beauté, fut à cette époque le théâtre d'actes barbares, qui font autant de honte à l'humanité qu'au bon sens des magistrats et des citoyens qui y participaient. « Ce comté reculé, dit Walter-Scott, était alors rempli de *papistes récusants, de prêtres catholiques errants et poursuivis*, et d'autres semblables gens, qui faisaient usage en secret de charmes magiques, dans lesquels ils mêlaient les noms les plus révérés. Le public leur imputait une longue suite de meurtres, de conspirations, de sortiléges et toutes sortes de pratiques infernales, prouvées, dit M. Thomas Potts (2), par leurs interrogatoires et leurs aveux, mais dont, à dire vrai, on ne retrouve de traces nulle part (3). »

Le principal personnage du drame ridicule qui nous occupe en ce moment était une certaine Elisabeth Southam, sorcière redoutée et connue dans le pays sous le nom de Dembdike. Dix-huit autres sorcières, ou prétendues telles, s'assirent avec elle sur les bancs des accusés aux assises de Lancastre de l'année 1613, présidées par sir James Attham et sir Edwards Bromley, barons de l'échiquier. Deux démons femelles, nommés *Fancy* et *Tib*, figuraient également, mais bien entendu comme contumaces, dans ee singulier procès. Ce que l'on y trouve peut-être de plus remarquable, c'est que plusieurs de ces malheureuses femmes ayant essayé de faire retomber une

(1) *Lettres sur la démonologie*, p. 265.

(2) Editeur du procès et apologiste de la conduite tenue à cet égard par les auteurs de la persécution.

(3) *Lettres sur la démonologie*, p. 267.

partie de l'accusation dont elles étaient l'objet sur des personnes pour lesquelles elles avaient quelque vieille inimitié, leurs aveux, en cette occasion, furent considérés non-seulement comme des preuves suffisantes de leur propre culpabilité, mais encore de la culpabilité de celles qu'elles réclamaient comme complices. La mère Dembdike fut assez heureuse pour mourir dans sa prison et pour éviter de cette manière les souffrances horribles qui accompagnèrent l'exécution de la plupart de ses coaccusées, dont quelques-unes, néanmoins, avaient été déclarées non coupables, au grand désappointement des zélés protestants du comté de Lancastre et des honorables barons qui dirigèrent d'aussi singuliers débats.

Des actes semblables, que beaucoup de gens regardèrent sans doute comme incroyables, ne paraîtront point tels à ceux de nous qui ont été témoins des horreurs dont notre patrie fut le théâtre vers la fin du dernier siècle ; ils trouveront au contraire dans ces poursuites barbares une horrible ressemblance avec celles dont ils ont été témoins (1) ; ce qui prouve bien évidemment que la révolution française ne fut que la suite et la conséquence de celle qui ensanglanta l'Angleterre pendant le XVII[e] siècle (2). Et pour ne parler que de ce qui a un rapport direct avec le sujet qui nous occupe, n'avons-nous pas également vu les *prêtres* poursuivis, exilés, condamnés et exécutés par la seule raison qu'ils étaient *prêtres* ? Ne les avons-nous pas vus obligés de chercher les retraites les plus secrètes pour se dérober à la mort ? C'était dans ces asiles temporaires, qu'ils

(1) « Cependant, dit Lingard, la persécution qui avait commencé l'année précédente augmentait de rigueur de jour en jour ; les recherches nocturnes se multiplièrent pour découvrir les prêtres, avec toute cette suite de vexations, d'insultes et d'outrages qui les avaient caractérisées sous le règne d'Elisabeth. Les geôles se remplirent de prisonniers ; quelques missionnaires et laïques furent mis à mort. » Tome IX, p. 64. — N'est-ce pas là ce que nous avons vu en 93 ?.....

(2) Un publiciste distingué dit à propos du mouvement philosophique du XVIII[e] siècle, qui amena les horreurs de la révolution française : « La période protestante qui avait précédé avait préparé l'avènement de ces idées. Le protestantisme est le commencement du philosophisme ; c'est la révolte de la raison contre l'autorité, de l'orgueil humain contre la puissance divine. L'erreur de Voltaire ne fut que le progrès de l'hérésie de Luther et de Calvin. » Alf. de Nettement, *Gazette de France* du 5 octobre 1836.

devaient presque toujours à la piété de quelques pauvres femmes, qu'ils célébraient les saints mystères en présence d'un petit nombre de fidèles. N'avons-nous pas vu ces mêmes femmes traînées comme de vils criminels devant les monstres qui siégeaient au tribunal révolutionnaire, qui les envoyaient au supplice aux acclamations d'une populace furieuse et avide de leur sang? Mais chez nous les hommes qui ordonnaient ces cruelles exécutions n'étaient point des barons de l'échiquier, revêtus de titres honorables, assistant dévotement au prêche et motivant leurs arrêts sur les commandements mal interprétés de la Bible (1). Non! nos juges de 93 étaient pour la plupart des misérables; c'était l'écume d'une nation agitée par la tourmente révolutionnaire; c'étaient des athées coiffés d'un bonnet rouge et blasphémant sans cesse le nom de Dieu. Ces démagogues furieux accomplissaient les ordres de leur faux prophète; « *ils écrasaient l'infâme* (2). » Chez eux, tout était conséquent, leur langage, leurs mœurs, leurs manières et jusqu'à leur costume. Mais de quel nom l'histoire devrait-elle flétrir ces juges en toges et en simarres, ces barons anglais gorgés des dépouilles de l'Eglise, pour lesquelles ils avaient vendu leur conscience à un monarque apostat, qui firent brûler à petit feu, sous le nom de sorcières, les *papistes récusants*, en exécution de l'édit d'un roi fanatique et pédant, dont ces mêmes hommes avaient fait périr la mère sur l'échafaud? Malgré cette différence dans les hommes, il n'en est pas moins certain que la conduite des révolutionnaires français, dans leur persécution contre la religion, n'a été que le développement du principe émis deux siècles auparavant par les auteurs de la réforme, principe qui, en détruisant l'unité religieuse, semble avoir brisé tous les liens de la société et voué le monde à des désordres dont on ne peut espérer la fin que par un retour sincère à cette même unité, vers laquelle tout semble heureusement tendre aujourd'hui.

(1) « Tu ne laisseras point vivre ceux qui font des maléfices, etc. » *Exod.*, 22.

(2) Mot d'ordre de la secte voltairienne. Ils appelaient ainsi l'Eglise et son divin fondateur.

Le second acte du drame eut lieu quelques années plus tard, et n'est pas moins remarquable que le premier par l'union qu'on y trouve de la crédulité la plus stupide avec la plus profonde perversité.

Vers l'année 1634, et dans le même comté de Lancastre, un jeune garçon nommé Edmond Robinson, fils d'un pauvre homme qui demeurait dans la forêt de Pendle, scène supposée de beaucoup de sorcelleries, déclara devant la justice qu'étant à ramasser des fruits sauvages dans une clairière de cette forêt, il vit deux lévriers qu'il supposât devoir appartenir à quelque gentilhomme du voisinage, et, comme personne ne les suivait, il eut l'idée de s'en servir pour courir un lièvre. Mais, quoiqu'il s'en levât un presque aussitôt devant eux, les deux chiens restèrent immobiles. Au moment où Robinson s'apprêtait à les punir de leur inaction, une certaine dame Dickenson, femme d'un voisin de son père, se montra tout-à-coup à la place d'un des lévriers et un petit garçon à celle de l'autre. La mère Dickenson offrit aussitôt de l'argent à Robinson, en le priant de cacher à tout le monde ce qu'il venait de voir. Mais il le refusa en disant à cette femme « qu'elle était une sorcière. » Il paraît qu'elle mit beaucoup d'empressement à lui prouver qu'il ne se trompait pas à son égard, car, tirant en ce moment une bride de sa poche, elle ne l'eût pas plus tôt secouée sur la tête de l'enfant qui venait de quitter son rôle de lévrier, qu'il fut changé en un cheval, sur lequel monta la mère Dickenson qui prit Robinson devant elle. Ils arrivèrent ainsi à une vaste maison, ou grange, appelée Hourstoun, dans laquelle Edmond entra avec les autres. Ils y trouvèrent six à sept personnes occupées à tirer des cordes, d'où descendaient, à mesure qu'elles les tiraient, de gros morceaux de beurre, des vases remplis de lait, enfin, tout ce qui pouvait, dans l'imagination de cet enfant des champs, composer un bon repas rustique. Il déclara, en outre, que tous ces gens-là faisaient de si affreuses grimaces, et avaient des figures tellement diaboliques, qu'il en fut fort effrayé (1).

(1) Comme l'Anglais est un peuple gourmand, qui fait, comme on le dit, un dieu de son ventre, il n'est pas étonnant que dans leurs réunions de

Sur la déclaration de ce jeune garçon et dans le but de découvrir les personnes qui avaient assisté à cette réunion de sorciers, on conduisit Robinson, un jour de dimanche, dans toutes les églises du voisinage, afin qu'il pût les reconnaître et les désigner à ceux qui l'accompagnaient, qui ne permettaient à qui que ce fût de lui adresser aucune question. Il était également suivi par son père, qui avait déjà servi de témoin dans l'affaire de Dembdike, en 1613, et qui sut, sans doute, tirer un bon parti de cette tournée, d'autant plus que son fils, bien instruit du rôle qu'il avait à remplir, prit probablement grand soin de ne point *reconnaître* les personnes qui pouvaient lui prouver leur reconnaissance pour un aussi grand service (1).

Il résulta de cette singulière enquête qu'on arrêta une vingtaine de personnes, dont les barons de l'échiquier et leur jury protestant firent bonne et prompte justice aux premières assises du comté de Lancastre.

« Dans un âge plus avancé, dit Webster, Edmond Robinson reconnut qu'il avait été instruit et suborné par son père et d'autres personnes pour déclarer tout ce qu'il avait dit contre celle qu'on accusait de sorcellerie (2); et il avoua que le jour même où il prétendait avoir vu les sorcières assemblées dans la maison de Hourstoun, il était occupé à ramasser des prunes dans le verger d'un des voisins de son père (3). »

Nous voici maintenant parvenus à l'époque où les poursuites dirigées contre les vrais et les prétendus sorciers, se changèrent en une persécution telle, qu'on n'en trouve point d'exemple dans les annales d'aucun peuple. Cette époque fut celle qui précéda la grande guerre civile, et dans laquelle l'autorité de l'Eglise anglicane déclinant avec celle de l'infortuné Charles Ier, l'influence des théologiens calvinistes aug-

sorciers, la chose la plus importante pour ceux qui y assistent, soit un bon et solide repas. Les sorciers français dansent au sabbat; les Anglais y mangent.

(1) Walter-Scott, *Lett. sur la démonologie*, lett. VIII, p. 269.

(2) Qui étaient bien certainement *des papistes récusants*, comme ceux contre lesquels son père déposa dans le premier procès.

(3) Webster, *On witchcraft*, p. 278.

menta en proportion de la puissance qu'acquérait leur parti.

Les moyens les plus horribles furent alors mis en usage par les ministres de la secte de Calvin, pour découvrir et faire mettre à mort les sorciers ou ceux qu'on regardait comme tels. « On ne peut nier, dit Walter-Scott, que les ecclésiastiques presbytériens qui avaient naguère été employés en Écosse par le conseil privé, comme commissaires pour juger les cas de sorcellerie, n'aient montré dans ces circonstances un degré extraordinaire de *crédulité* (il faudrait dire de cruauté); et que la supériorité momentanée que cette secte obtint en Angleterre, n'ait été marquée par d'énormes cruautés de tout genre (1). »

Deux théologiens presbytériens, Calamy et Baxters, que Walter-Scott appelle de *bonnes gens* (good men) (tout en déplorant, il est vrai, le singulier emploi qu'ils faisaient de leur bonté), accompagnaient dans ses sanguinaires expéditions le trop fameux Mathew Hopkins, qui prenait le titre de *witch finder general* (trouveur général des sorciers), et parcouraient avec lui les comtés d'Essex, de Sussex, de Norfolk et d'Huntington, pour y découvrir les sorcières et surveiller leurs interrogatoires, qui avaient lieu au milieu de tortures inouïes, dans le but de forcer ces malheureuses à confesser des choses aussi absurdes qu'impossibles; aveux dont la conséquence les livrait à la merci de juges iniques, qui les livraient eux-mêmes, sans pitié comme sans remords, aux horreurs du bûcher (2).

(1) « But it is not to be denied that the presbyterians éclesiastics, who in scotland were often appointed by tho privy council commissionners for the trial of witchcraft, eviuced a very extraordinary degrée of *credulity* in such cases, and that the temporary superiority of the same sect, in england, was marked by enormous cruelties of this kind. *(Demonolog.*, p. 274.)

(2) To this general error we must impute the misfortune, that *good men*, such as Calamy, and Baxters, should have countenanced or defendud such proceding as those of the impudent and cruel *witche finder general* (Mathew Hopkins), and travelling through the counties of Essex, etc., pretended to discover witches, superintended their examination by tho most unheard of tortures,. and compelling forlorn and miserable wretches to admit and confess matters equally absurd and impossible : the issue of which was the forfaiture of their lives. Walter-Scott, *Lett. on demonol. and witchcraft*, p. 274.

On croit que cet Hopkins, que Walter-Scott appelle un monstre, était né dans la ville de Manningtree; au moins il l'habitait en 1644, lorsqu'un cri général s'y éleva contre la sorcellerie. Il se remua beaucoup dans cette occasion, affectant plus de zèle que les autres, et ce fut ainsi qu'il acquit l'expérience nécessaire pour pouvoir exercer le métier de *trouveur de sorcières* (witchfinder), pour lequel il obtint depuis une licence légale, et qu'il pratiquait en se rendant de ville en ville avec un aide nommé Sterne et une femme; ses honoraires, sa nourriture et ses frais de voyage lui étaient payés par la ville qu'il visitait. Le procédé qu'employait communément ce misérable pour découvrir les sorcières était de faire mettre toutes nues celles qu'on soupçonnait de pratiquer des sortiléges, et de leur enfoncer des épingles dans différentes parties du corps pour y découvrir ce qu'on nomme *le signe de la sorcière* (1) (the witch mark), que le diable leur impose comme une marque de sa souveraineté, et au moyen duquel on prétend qu'elles allaitent leur lutin. Hopkins employait également et recommandait d'une manière toute particulière l'épreuve par immersion, qui consistait à envelopper l'accusée dans un drap, après lui avoir attaché les pouces avec les gros doigts des pieds, et à la jeter ensuite dans une mare ou dans une rivière. L'action de surnager était considérée, ainsi qu'on le faisait en France et en Allemagne, comme une preuve de culpabilité. Le roi Jacques, en parlant dans sa démonologie de ces sortes d'épreuves, pose comme règle générale que les sorcières ayant renoncé à leur baptême par leur alliance avec le démon, il est naturel qu'elles soient rejetées par l'élément au moyen duquel s'opère cette sainte cérémonie; raisonne-

(1) « Il y a quelques années, dit Montaigne, que je passay par les terres d'un prince souverain, lequel, en ma faveur et pour rabattre mon incrédulité, me feit cette grace de me faire veoir en sa présence, en lieu particulier, dix ou douze prisonniers de ce genre (sorciers), et une vieille entre aultres, vrayement bien sorcière en laideur et diformité, très-fameuse de longue main en cette profession. Je veis et preuves et libres confessions, et je ne sais *quelle marque insensible*, sur cette misérable vieille; et m'enquis et parlai tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que je peusse, etc. » *Essais*, t. v, p. 63.

ment qui peut fort bien être admis comme figure de discours, mais jamais comme un argument de conviction contre des gens accusés de sorcellerie.

Il n'y avait pas de moyens, quelque barbares qu'ils fussent, que n'employât cet Hopkins pour tourmenter ses victimes. Il les faisait marcher continuellement afin, disait-il, de les empêcher de recevoir aucune assistance du démon, ou bien il les plaçait au milieu d'une chambre, sur une table ou sur un banc, les jambes croisées et attachées avec des cordes, et les laissait ainsi pendant vingt-quatre heures, sans leur permettre de prendre aucun repos et sans leur donner aucune nourriture. Tous les tourments qu'on infligeait ainsi à ces pauvres femmes les réduisaient ordinairement dans peu de jours à un état complet de folie, ou les jetait dans un dégoût complet de la vie, qu'on augmentait encore en les traînant d'un côté et d'autre, jusqu'à ce que l'extrême lassitude et les souffrances qu'elles éprouvaient aux pieds et partout le corps les forçassent enfin à confesser ce qu'on exigeait d'elles pour les faire mourir.

Voici comment Richard Baxter, un des ministres calvinistes qui accompagnaient Hopkins dans ses expéditions, rend compte de ces horribles exécutions :

« On sait, dit-il, qu'un grand nombre de sorciers furent pendus durant les années 1645 et 1646. M. Calamy (autre ministre presbytérien) accompagna les juges dans leur tournée, afin de recevoir les aveux de ces misérables et de s'assurer qu'on ne commettait aucune injustice à leur égard. (Quelle profonde hypocrisie !...) Je conversai sur ce sujet, ajoute-t-il, avec beaucoup de gens pieux, savants et très-croyables, qui habitaient le pays que nous parcourions, ainsi qu'avec d'autres qui avaient visité les sorciers dans leur prison et avaient entendu leur triste confession. Parmi ceux et celles qui furent ainsi exécutés se trouvait un vieux prêtre, nommé Jhon Lewis, demeurant près de Framlingham, qui avoua être journellement tourmenté par deux lutins, dont l'un le poussait continuellement à faire le mal. Il confessa en outre qu'étant un jour sur le bord de la mer, et ayant aperçu un vaisseau

qui voguait à pleines voiles, ce lutin lui demanda s'il désirait qu'il le fît couler à fond; et qu'ayant eu le malheur d'y consentir, le vaisseau périt en effet aussitôt sous ses yeux sans qu'il s'en sauvât personne (1). »

Le malheureux ecclésiastique dont M. Baxter mentionne si légèrement le supplice était depuis cinquante ans vicaire de Brandiston, près de Framlingham, dans le comté de Suffolk, lorsqu'il fut pendu comme sorcier, sur les déclarations que nous venons de rapporter; déclarations qui ne prouvent rien autre chose, sinon que les tortures infligées par Hopkins à cet infortuné vieillard lui avaient certainement fait perdre la tête lorsqu'il fit cette ridicule confession. » Nonobstant ces prétendus aveux, ajoute Walter-Scott en rapportant ce fait, M. Lewis se défendit avec beaucoup de courage, et fut probablement condamné *plutôt comme royaliste ou comme papiste* que pour toute autre cause. Il montra une grande énergie lors de son exécution; et pour être certain qu'il ne serait point privé des prières de l'Eglise, il lut lui-même, en allant au gibet, celles qui sont en usage en pareil cas (2). »

Il paraîtrait qu'Hopkins reçut enfin le châtiment dû à ses crimes, et que la loi du talion lui fut appliquée avec beaucoup de justice. Une commission du Parlement fut envoyée en 1648 dans les provinces pour rechercher les sorciers (c'est-à-dire les papistes), à la tête de laquelle se trouvaient deux ecclésiastiques calvinistes. L'un d'eux, M. Fairclough, prêcha d'abord sur la sorcellerie; puis, après une apparence d'enquête, *l'inquisition et les exécutions* continuèrent comme auparavant. Hopkins accompagnait les inquisiteurs puritains, suivant sa coutume. Cependant, l'indignation populaire se prononça si fortement contre lui, que quelques *gentlemen*, s'étant saisis de sa personne, le jetèrent dans une mare pour lui faire subir son épreuve favorite; mais comme *le grand trouveur de sorciers* eut le malheur de surnager, il demeura lui-même con-

(1) *Lettres sur la démonologie*, p. 277. — Richard Baxter, théologien anglais non conformiste, fut chapelain du roi Charles II, mourut en 1591. Il a laissé plusieurs ouvrages.

(2) *Lettres sur la démonol.*, p. 278.

vaincu de sorcellerie, et le pays fut ainsi débarrassé de ce monstre.

Nous pourrions continuer jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle le récit des poursuites *légalement* dirigées par les réformateurs anglais contre les gens accusés de sorcellerie, sans cesser de produire des actes non moins faits pour révolter l'humanité et le bon sens que ceux que nous venons de rapporter. Ce ne fut qu'en 1735, sous le règne de Georges II, que l'édit de Jacques I[er] fut rapporté, et que l'on ne prononça plus que de simples peines correctionnelles contre les personnes qui abusaient de la crédulité de leurs semblables au moyen de sortiléges et de divination.

Mais le rappel de ces lois sanguinaires, en mettant un terme aux poursuites *légales* exercées contre les sorciers, n'arrêta point celles plus barbares peut-être de la populace, dont la cruauté fut excitée au plus haut degré, en proportion de la modération que montraient à cet égard les gens chargés de l'exécution des nouvelles mesures. Nombre d'actes horribles à raconter furent exercés en Angleterre contre des sorciers ou des gens prétendus tels; il y en eut de pendus, de noyés; et le 30 juillet de l'année 1751, un pauvre vieillard du village de Tring, dans le comté de Stafford, nommé Osborne, fut, ainsi que sa femme, arraché de sa demeure, malgré l'intercession des magistrats, et tous deux inhumainement traînés dans une mare voisine, où ils furent noyés par le peuple assemblé. Un des misérables qui avaient présidé à cette cruelle exécution parcourut ensuite les rangs de la foule, demandant à chacun des spectateurs une rétribution pécuniaire pour le spectacle qu'il venait de leur procurer. De semblables exécutions populaires ont eu lieu publiquement jusque vers l'année 1801, ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage de M. Hone sur les *Amusements populaires* (1); singulier amusement, sans doute, que celui de noyer des sorcières, mais qui est parfaitement en rapport avec tous ceux du peuple anglais.

Les cruautés de toutes sortes exercées en Angleterre par les

(1) Hone's, *Populars amusement.*

protestants en général et plus particulièrement par les calvinistes presbytériens furent imitées avec un surcroît de barbarie de l'autre côté de l'Atlantique par leurs coreligionnaires de la nouvelle Angleterre, pays peuplé alors en grande partie de gens appartenant à la secte presbytérienne, qui avaient quitté l'Angleterre sous le règne de Charles I[er], ainsi que de quakers et d'anabaptistes. Walter-Scott rapporte plusieurs actes de férocité qui prouvent que là, comme en Angleterre, les sorciers étaient principalement recherchés parmi les catholiques et aussi parmi les Indiens convertis, qu'on pendait et qu'on brûlait les uns et les autres sans la moindre pitié et sur les plus faibles soupçons (1). Le même auteur nous apprend encore que ces poursuites étaient également dirigées par les ministres calvinistes, et que les accusés étaient de tout sexe, de tout âge, comme de toute qualité, puisqu'on fut assez cruel pour mettre à mort un *enfant de cinq ans* pour crime de sorcellerie. Il ajoute qu'un pauvre chien fut également pendu, comme étant fortement compromis dans une semblable affaire. Un autre accusé, nommé Corry, qui refusa de se défendre, fut étouffé, selon l'ancienne loi; et comme la langue de ce malheureux sortait de sa bouche, dans les souffrances de sa longue agonie, le shériff qui était présent à son supplice la repoussa avec le bout de sa canne jusque dans la gorge du mourant (2).

L'indignation publique, soulevée par tant de cruautés, put seule mettre un terme à cette horrible persécution. Les habitants, s'éveillant tout-à-coup comme s'ils sortaient d'un rêve affreux, furent effrayés à la vue du sang des victimes qui avaient été immolées et du grand nombre qui remplissaient encore les cachots, dans l'attente d'un sort semblable. Aussitôt les prisons furent ouvertes, les condamnés furent graciés, et ceux mêmes auxquels les tortures avaient arraché l'aveu de leur prétendu crime furent également pardonnés. Mather, protestant zélé, tout en regrettant cette suspension d'hostili-

(1) *Lettres sur la démonol.*, p. 295.
(2) *Lettres sur la démonologie*, page 299.

tés contre ceux qu'il appelle les amis du démon (les catholiques ou papistes récusants), avoue cependant « que, lorsque la persécution cessa, le Seigneur enchaîna si fortement Satan, que les affligés (c'est-à-dire les torturés) recouvrèrent la santé, et que les accusés graciés ayant été généralement tranquilles, il n'y eut plus pendant cinquante ans aucune poursuite de ce genre (1). »

Il a fallu que cette persécution protestante en Amérique ait été réellement bien cruelle pour avoir excité la compassion des Indiens, qui, selon ce que rapporte Walter-Scott, furent frappés d'étonnement à la vue de l'espèce de vertige qui s'était emparé des colons anglais dans cette circonstance. La conduite des protestants, ajoute encore le même auteur, porta ces mêmes Indiens à établir une comparaison fort désavantageuse entre eux et les Français », chez lesquels, disaient-ils, le grand esprit n'envoyait point de sorcières (2). »

La croyance dans les maléfices, les sortilèges et le pouvoir des sorciers existe encore dans les campagnes de l'Angleterre aussi communément que dans celles de France et d'Allemagne, principalement dans la principauté de Galles, le duché de Cornouailles et les comtés de Devon, de Lancastre, de Cumberland et de Northumberland. Les idées des habitants de l'île de Man et de ceux de l'Irlande sur le même sujet sont à peu près celles qu'ils avaient au xve siècle.

Les mêmes idées règnent encore sans contrôle dans les vastes domaines de l'Union-Américaine, dans cette nouvelle Babel où les descendants des Celtes, des Goths, des Germains et des Scandinaves ont porté, avec les arts et l'industrie des temps modernes, les vieilles croyances de leurs ancêtres. Nous lisions dernièrement dans la *Gazette de Baltimore* des détails fort curieux sur un procès intenté à une vieille négresse, accusée d'avoir *ensorcelé le marché de cette ville* et d'avoir, par ses maléfices, empêché la vente des légumes et des autres objets qui s'y trouvaient. La négresse fut néanmoins renvoyée

(1) *Mather's magnalia*, book VI, chap. 82.
(2) *Lett. sur la démonol.*, page 302.

de la plainte, au grand chagrin de l'accusateur et des témoins, qui déclaraient qu'on avait grand tort de ne pas punir sévèrement une femme si évidemment convaincue de sorcellerie.

CHAPITRE VI.

De la Sorcellerie en Ecosse, en Danemark et en Suède. — Horribles persécutions dirigées par les protestants contre les sorciers.

> « Les exécutions pour crime de sorcellerie étaient alors si fréquentes en Ecosse (XVI[e] et XVII[e] siècles), qu'on peut dire que de nouveaux bûchers étaient continuellement allumés aux tisons de ceux qui allaient s'éteindre. »
>
> Sir WALTER-SCOTT, *Lettres sur la sorcellerie*, lettre IX.

Si l'on s'en rapportait au témoignage des historiens écossais, la sorcellerie aurait été mêlée aux événements les plus anciens de leur histoire nationale. Selon Hector Boëce et Buchanan, le roi Duffus, qui régnait dans le X[e] siècle, aurait péri victime des maléfices d'une bande de sorcières, et par suite des tourments qu'elles infligèrent à une image de ce monarque, dans l'intention de lui procurer la mort. L'histoire de Macbeth fournirait également, dans le siècle suivant, une nouvelle preuve du pouvoir et de l'ancienneté de la sorcellerie en Écosse. Quelques auteurs pensent néanmoins que les trois femmes qui prédirent à Banquo Stuart que, sans régner lui-même, il sortirait de sa race une longue suite de rois,

> Thou shall get kings, though thou be none (1).

doivent être plutôt rangées parmi les prophétesses que l'on rencontre si souvent dans les histoires des peuples du Nord et de la Germanie, que parmi les sorcières, quoique Shakespeare

(1) *Macbeth*, act. I, scèn. 3.

les ait représentées comme réunissant en elles tout ce que la sorcellerie du moyen-âge peut offrir de plus diabolique.

Il est vrai que le poète anglais, dont les défauts sont rachetés par de si grandes beautés, a peint les sibylles du XI[e] siècle sous les traits des sorcières du XVI[e]. Ces sortes d'anachronismes sont fréquents dans les pièces de Shakespeare, et c'est encore avec plus d'invraisemblance peut-être que, dans la même tragédie, il a mis dans la bouche du guerrier qui raconte à Duncan la victoire remportée par les Norwégiens des paroles qu'aurait pu convenablement prononcer, trois cents ans plus tard, un soldat d'Edouard, après la bataille de Crécy (1). Mais elles sont un *non sens* impardonnable dans celle du sergent calédonien, comparant l'effet produit par la redoutable impétuosité de Macbeth et de Banquo à celui qu'occasionnerait l'explosion d'un canon dans lequel on aurait mis double charge :

> If j say sooth, i must report they were.
> As cannons overcharg'd with double cracks (2).

Nous croyons que les trois femmes qui apparurent à Macbeth et à son compagnon n'étaient autres que les anciennes prophétesses des peuples du Nord, qui furent assimilées aux sorcières après l'introduction du christianisme, ainsi que nous l'avons déjà dit dans une autre partie de cet ouvrage (3).

Mais nous avons sur l'ancienneté et la réputation des sorcières écossaises un témoignage plus certain que celui de Boëce et de Bucchanan, celui d'Ausone, un des poètes les plus distingués du IV[e] siècle, qui se sert, en parlant d'elles, de

(1) Ce fut en 1346, à la bataille de Crécy, qu'Edouard I[er], au moyen de cinq pièces d'artillerie, inconnues jusqu'alors, jeta l'épouvante dans l'armée française.

(2) *Macbeth*, act. I, scèn. 1. « Pour parler vrai, je dois dire qu'ils ressemblaient à deux canons chargés à double charge. »

(3) Livre IX, chap. 1. Ces femmes étaient les mêmes que les prêtresses de l'île de Sein, dont on a voulu faire des fées et les grand'mères de toutes les fées.

la même expression employée par Horace, Tibulle et Properce pour désigner Canidie et les sorcières des Esquilies :

Nota caledonii auribus, muliebre secus *strix.*

Au reste, l'Ecosse a conservé pendant bien des siècles le privilége de fournir l'Europe de sorcières et de magiciens, et c'était dans ce pays que les romanciers et les anciens poètes allaient chercher ceux qu'ils introduisaient dans leurs ouvrages. Suivant quelques auteurs, la célèbre Mélusine, qui épousa Raimondin de Troisilh, comte de Poitiers, était fille d'une fée et d'un roi d'Albanie, nom sous lequel on a longtemps désigné l'ancienne Calédonie (1).

Quelque nombreuses que fussent les sorcières d'Écosse au temps jadis, il ne paraît pas néanmoins qu'elles y aient été l'objet de poursuites légales avant le milieu du XVIe siècle, époque à laquelle fut rendu le premier édit royal contre les gens accusés de sorcellerie. Cet édit fut promulgué en 1563, sous le règne de l'infortunée Marie Stuart, dans un temps où le parti protestant exerçait déjà dans les conseils de la couronne l'influence tyrannique qui causa par la suite tous les malheurs de cette princesse. Par cet édit sanguinaire, la peine de mort était non-seulement prononcée contre les personnes qui se livraient aux pratiques de la sorcellerie, mais encore contre celles qui étaient convaincues de les avoir consultées ou recherchées.

Un écrivain protestant a eu la naïveté d'avancer que les auteurs de cet édit ne croyaient point eux-mêmes à la sorcellerie, et qu'en ordonnant une peine aussi forte contre la *dupe et l'imposteur*, ils ne pensaient même pas que jamais cette peine pût *leur* être infligée (2). Détestable raisonnement qui

(1) On donnait autrefois le nom d'*Albania* à l'Ecosse, qui venait de celui d'Albion, donné généralement à toute l'île. Les Ecossais qui voyageaient chez nous se nommaient *Albani*, d'où est venu le nom d'Aubin, selon Ducange, qui signifie étranger en France : « Diploma Lotharii Albanorum meminit his verbis : Nec de liberis hominibus albanisque et colonis. »

(2) *Notices and anecdotes on sir Walters-Scot's novels and romances*, p. 182.

prouverait une grande perversité ou au moins une légèreté impardonnable chez des législateurs qui auraient décrété la peine capitale contre les auteurs et fauteurs d'une action qu'ils ne considéraient eux-mêmes point comme un crime, et dont ils n'auraient pas même cru l'existence possible, et qui auraient mis ainsi entre les mains des magistrats une arme aussi dangereuse avec l'espoir qu'ils ne s'en serviraient pas. Ce qui est bien certain, c'est que jamais les juges et les jurés écossais n'ont paru douter un seul instant de la criminalité des faits de cette espèce qui leur ont été déférés; et nous en trouvons la preuve dans les nombreuses exécutions à mort qui suivirent la promulgation de cet édit :

« Les procès de sorcellerie qui font la honte de nos annales criminelles, dit sir Walter-Scott, devinrent encore plus fréquents après la réformation (et il a fait un gros livre pour le prouver). L'observation judaïque du précepte de l'Ancien-Testament : « *Tu ne laisseras pas une sorcière en vie,* » était, selon les réformateurs, un texte qui autorisait leur croyance à la sorcellerie, en sanctionnant les peines rigoureuses qu'ils avaient établies pour la détruire (1). »

Nous retrouvons aussi dans les pages sanglantes de l'histoire d'Écosse des faits qui nous prouvent que des accusations de sorcellerie furent quelquefois jointes à d'autres accusations plus graves, portées à dessein contre des gens dont on voulait la mort à tout prix, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer au sujet de la duchesse de Glocester et de quelques autres. Jacques III, *soupçonnant* son frére le comte de Mar de consulter des devins et des sorcières dans le dessein d'abréger ses jours, le fit mettre à mort dans son propre logement. On lui ouvrit les veines, sans aucune forme de jugement et sans apporter d'autres preuves de la culpabilité de ce prince que les *soupçons* d'un monarque aussi lâche que cruel. Immédiatement après cette exécution, on s'empressa de faire brûler à Edimbourg une douzaine de sorciers et trois ou quatre

(1) *Lettres sur la démonologie.*

sorcières, afin de donner quelque apparence de vraisemblance à la culpabilité du malheureux comte de Mar (1).

En l'année 1537, une noble dame périt également victime d'une semblable accusation. Jeanne Douglas, comtesse de Glammis, fut accusée, ainsi que son fils et son second mari, d'avoir attenté, par maléfices et sortiléges, aux jours de ce même Jacques III, dans l'intention criminelle de rétablir par ce moyen la puissance de l'illustre maison de Douglas, dont le comte d'Angus, frère de lady Glammis, était alors le chef. Cette femme infortunée emporta dans la tombe les regrets du peuple écossais, qui considéra l'accusation portée contre elle comme un odieux prétexte dont le roi s'était servi pour lui ôter la vie, et pour porter ainsi un coup aussi injuste que cruel à la famille de Douglas, dont le nom seul lui était odieux (2).

C'est à l'occasion du supplice de lady Glammis que Walter-Scott nous apprend qu'avant cet événement il y avait eu en Écosse peu de personnes poursuivies pour crime de sorcellerie, mais que vers la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où les principes de la prétendue réforme commencèrent à bouleverser les esprits et à y faire naître un dérèglement d'idées jusqu'alors inconnu, ce royaume retentit, comme le reste de l'Europe, du cri général qui s'éleva tout-à-coup contre la sorcellerie, dont les cas devinrent non-seulement plus fréquents, mais prirent encore une teinte toute particulière, et offrirent, comme en Écosse, des circonstances vraiment inconcevables.

Comme tout ce qui tient dans ce pays aux croyances populaires, la sorcellerie écossaise présente des traits nombreux dans lesquels il est facile de reconnaître le travail de l'imagination vive et quelquefois bizarre des habitants de l'ancienne Calédonie. On ne trouve pas dans les confessions juridiques des compatriotes des sorcières de Macbeth cette répétition monotone et fastidieuse de sottises mal combinées qu'on rencon-

(1) *Lettres sur la démonologie*, p. 304.
(2) *Id.* p. 305.

tre si souvent en Angleterre dans les histoires de sorcellerie, tel, par exemple, que le conte ridicule des amours de miss Throgmorton avec les lutins, ou celui plus ridicule encore, mais dont les résultats ne furent pas moins déplorables, de deux prétendues sorcières, Anny Dunny et Rose Callendar, qui furent condamnées à mort, sous les prétextes les plus frivoles et les plus ridicules, vers la fin du XVIIe siècle, aux assises de Saint-Edmundsbury, présidées par sir Mathew Hales, zélé protestant, un des jurisconsultes les plus distingués de l'Angleterre, et que Charles II éleva par la suite à la dignité de chancelier de l'échiquier.

Il y a au contraire beaucoup d'originalité dans les récits des sorcières écossaises; on y trouve même quelquefois une sorte de poésie rude et sauvage, ainsi que des détails dont l'authenticité est soutenue par elles avec tant d'obstination, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans un grand nombre de ces aventures diaboliques la maligne et directe influence du démon.

Une des plus singulières confessions de ce genre est certainement celle faite en 1662 par Isabelle Gowdie, confession qu'elle fit de son propre mouvement et avec toute l'apparence du plus profond repentir. Cette femme habitait la paroisse d'Auldearne, dans laquelle, suivant son témoignage, il y avait un si grand nombre de sorcières, qu'elles étaient divisées en escouades nommées *covines* (1), à chacune desquelles étaient attachés deux *officiers femelles*. L'une de ces sorcières se nommait *la pucelle de la covine* (the maid of the covine); c'était ordinairement quelque jolie fille que Satan faisait placer près de lui lors des réunions de la bande, et qu'il traitait toujours avec une attention toute particulière, au grand déplaisir des vieilles, qui se croyaient insultées par cette préférence.

Lorsque ces sorcières se réunissaient, elles ouvraient les fosses des morts et s'emparaient principalement des cada-

(1) Vieux mot écossais qui paraît signifier une escouade ou petite division.

vres des enfants décédés sans baptême, dont elles employaient les membres et les articulations à la fabrication de leurs onguents magiques. Quand elles désiraient s'approprier les récoltes de quelques-uns de leurs voisins, elles commençaient par labourer le champ convoité avec un attelage de crapauds, qui traînait la charrue tandis que le diable lui-même la dirigeait. Cette charrue, ainsi que les harnais de l'attelage, étaient faits avec du chiendent, et le soc formé avec la corne d'un *rigken* (1). Pendant cette opération, toute l'escouade invoquait le démon et le priait de lui faire don des fruits de la terre qu'il venait de parcourir, en ne laissant au légitime possesseur que des ronces et des épines. Ces sorcières pénétraient également pendant la nuit, sans être aperçues, dans les habitations, et se régalaient des provisions qu'elles y trouvaient (2).

Leurs incantations, ainsi que les charmes dont elles faisaient usage, étaient les mêmes que ceux que l'on trouve dans les tragédies de Shakespeare, revêtus de la poésie sublime de ce grand maître. « Elles avaient coutume de hacher la chair des enfants non baptisés, mêlée avec celle des chiens et des moutons, et de placer cet affreux mélange dans la demeure de ceux dont elles voulaient causer la mort ou détruire les propriétés, cérémonies qu'elles accompagnaient des paroles suivantes :

We put this untill this bame
In our lord the devil's name;
The first hand that handle thee,
Burn'd and scalded may they be!
We Will destroy houses and hald,
With the sheep and nolt into the fauld;
And litle sall come to the fore
Of all the rest of the litle store (3).

(1) Un bélier.
(2) *Lett. sur la demonol.*, p. 307.
(3) « Nous mettons ce mélange dans cette maison au nom du diable notre Seigneur ; puisse la première main qui le touchera être brûlée et échaudée. Nous voulons détruire les moutons et les agneaux dans la bergerie; et il restera bien peu de chose de toutes les provisions qui sont dans cette demeure. »

Isabelle racontait également que les métamorphoses en différentes sortes d'animaux étaient très-communes parmi les sorcières d'Auldearne, qui pouvaient à leur choix se changer en corbeau, en chat, en lièvre, etc. Isabelle eut elle-même, à ce sujet, une terrible mésaventure. Un jour que, sous la forme d'un lièvre, elle avait été envoyée par le diable porter un message à quelque sorcier du voisinage, elle eut le malheur de rencontrer les domestiques de Peter Papley de Killhill, qui allaient aux champs suivis de quelques chiens courants, qui se mirent aussitôt à sa poursuite. « Je courus fort longtemps à travers champs, dit Isabelle; mais, me sentant serrée de trop près, je fus obligée de chercher un refuge dans ma propre maison, dont la porte se trouva heureusement ouverte, et de me coucher derrière un coffre. Cependant, les chiens me pressaient si vivement, qu'ils découvrirent bientôt ma retraite et me forcèrent de me jeter à la hâte dans une maison voisine, où j'eus le temps de prononcer les paroles suivantes, au moyen desquelles je repris aussitôt ma première forme :

Hare, hare, god send thee care!
I am in a hare's likeness now (1).

De tels accidents étaient fort communs parmi les sorcières, et elles étaient souvent si cruellement mordues par les chiens, qu'elles conservaient les marques de leurs morsures longtemps après avoir repris leur première forme; mais on ne dit pas qu'aucune d'elles ait jamais péri de cette manière.

Comme tous les usurpateurs ont coutume de le faire, Satan exigeait la plus grande soumission de la part de ceux qui se dévouaient à son service, et il tenait particulièrement à ce qu'on lui donnât le titre de Seigneur chaque fois qu'on lui adresserait la parole. Le cérémonial du sabbat était en outre observé avec la plus grande ponctualité. Cependant, il arrivait que, dans les fréquents chuchottements qu'elles avaient entre elles, les sorcières se permettaient quelquefois de parler

(1) « Lièvre! lièvre! Dieu te protége, car je suis maintenant sous la forme d'un lièvre. » *Lett. sur la démonol.*, page 308.

de sa majesté infernale avec une certaine irrévérence, l'appelant *Black-Jhon* (Jean-le-Noir) et lui donnant d'autres sobriquets aussi peu respectueux. Mais le diable, qui a l'oreille fine, ne perdait pas un mot de tout ce qui se disait dans l'assemblée, et sévissait avec toute la colère d'un maître offensé contre celles qu'il prenait en flagrant délit, les rossant et les souffletant d'importance, sans s'inquiéter le moins du monde des cris que leur arrachaient les corrections sévères qu'il leur infligeait.

Il y avait aussi dans ces réunions des lutins et des espèces de sous-diables pour faire le service. Ils étaient distingués par la livrée qu'ils portaient, et qui était ordinairement brun foncé, vert-pré, vert-d'eau ou jaune. Les noms qu'on leur donnait étaient de différentes sortes : les uns semblaient appartenir à la race humaine, tandis que les autres avaient une consonnance tout-à-fait diabolique.

On sait que Satan se plaît particulièrement à singer les cérémonies adoptées par l'Eglise. Aussi ne manquait-il jamais de baptiser en son nom les malheureuses qui entraient à son service, leur donnant en même temps des noms analogues au caractère qu'il leur supposait. Ces noms, qu'il serait très-difficile de traduire en français, sont très-expressifs dans la langue originale (1).

Isabelle s'accusait en outre et accusait également plusieurs de ses compagnes d'avoir causé, au moyen de flèches enchantées nommées *elf-arrows*, la mort de plusieurs personnes qui avaient négligé de se recommander à Dieu au moment où la bande infernale des sorcières traversait les airs dans leur voisinage. Elle racontait à ce sujet avoir un jour tiré une de ces flèches au laird de Park, au moment où il traversait une rivière, et ne l'avoir manqué qu'en raison de l'influence de l'eau courante, qui détruit, comme on le sait, tous les charmes de la sorcellerie. Sa maladresse lui valut un bon soufflet

(1) Une femme méchante et revêche recevait le nom de *Pickle nearest the wind*, d'autres ceux de *Throw the corn yard*, *Bessie Bald*, *Able and stout*. La favorite du diable, la pucelle de la Covine, avait pour sobriquet *Over the dike with it*. — *Lett. sur la démonol.*, page. 310.

de la part d'une autre sorcière nommée Bessie Hay ; mais elle remercia Dieu en ce moment de lui avoir au moins épargné ce crime. Ces méchantes femmes causèrent une maladie de langueur dont il mourut à un des fils du même gentilhomme, au moyen d'une incantation et d'une figure composée de terre et de pâte qu'elles mirent dans le feu.

Telle fut la confession extraordinaire qu'Isabelle Gowdie fit volontairement et sans y être forcée en aucune manière, confession, du reste, dont l'authenticité fut juridiquement attestée par le notaire qui la reçut et par les ministres protestants, ainsi que par les autres personnes présentes; confession qui fut répétée de nouveau par cette femme dans d'autres interrogatoires sans qu'on pût y remarquer la moindre variation ou la moindre contradiction. Il est également bien certain que cette femme était alors parfaitement convaincue du danger qu'elle courait en faisant de semblables aveux devant la justice. Cependant elle ne cessait de répéter qu'elle était indigne de merci, et que ses crimes ne pouvaient être expiés que par les plus affreux supplices (1).

Les gens qui ne purent expliquer suivant leur manière de voir la confession de cette femme, supposèrent qu'elle était alors sous l'influence de quelque espèce particulière de folie lunatique ; ressource ordinaire de ceux qui ne veulent point ajouter foi aux choses qui leur paraissent contraires aux lois de la nature. Cette ressource était celle des incrédules d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui, plus pervertis que leurs devanciers par les fausses doctrines de la philosophie moderne, et fiers d'un vain jargon auquel ils ont donné le nom de *savoir*, ont cherché à trouver aux choses extraordinaires ou surnaturelles une explication qui puisse les faire paraître naturelles aux ignorants et aux cerveaux creux, dont se compose en partie la nombreuse clientèle de ces nouveaux avocats du matérialisme. Déjà, longtemps avant eux, Alciat (2) regardait les extases des sorcières

(1) *Lett. sur la démonol.*, page 312.
(2) Lib. III, Parcogorum. — Alciat ou Alciaté (André), célèbre jurisconsulte italien du XVIe siècle, professa le droit à l'université de Bourges, où l'avait appelé François Ier.

et tout ce qu'elles racontaient de leurs excursions nocturnes en la compagnie des démons comme le résultat d'une imagination viciée et corrompue par la mélancolie, ou par cette maladie que Pline appelle *illusion des faunes* (1), et que nous avons nommé cauchemar. Le médecin Paul Eginete attribuait aux mêmes causes la lycanthropie. Cependant, l'un et l'autre admettaient l'intervention du démon dans ces sortes de maladies, et les considéraient comme des illusions diaboliques et le fruit des œuvres de Satan, « qui mettait, disaient-ils, ces rêveries dans l'esprit des femmes, et faisait qu'elles croyaient avoir vu des yeux du corps ce qu'elles avaient imaginé seulement en songe. » C'est également dans ce sens que s'exprimaient autrefois les Pères du concile d'Ancyre.

Ces sentiments, qui pouvaient, cependant, être attaqués avec avantage, n'en étaient pas moins conformes en apparence aux lois de la raison et à ce que la religion nous enseigne de croire. Mais la raison est généralement aussi peu respectée que la religion par nos penseurs modernes ; et pour nous en donner une preuve bien évidente, quelques-uns d'entre eux ont inventé la phrénologie et rapporté toutes les sensations à une affection d'un organe particulier du cerveau. Ainsi, la démonomanie, par exemple, ne doit plus être considérée comme une maladie de l'imagination qui nécessite plutôt la présence d'un médecin que celle d'un juge ou d'un inquisiteur ; la démonomanie est tout bonnement une *petite bosse*, située au-dessus de la partie supérieure et latérale de l'os frontal, qui, lorsque son développement est grand, rend cette partie de la tête très-bombée. Gall l'appelait l'*organe qui dispose aux visions*, et ses disciples la nomment *l'organe du sentiment du merveilleux*. Malheur à ceux qui ont cette *faculté* un peu *active*. Non-seulement ils considèrent comme des vérités incontestables toutes les merveilles des contes arabes, du Petit Poucet et de la Belle au bois dormant, mais ils croient encore aux revenants, aux inspirations, aux sortiléges, aux enchantements, aux loups-garous, à l'astrologie et même au

(1) *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. 4.

magnétisme et à la phrénologie (1). Voilà donc tout ce que la science tant vantée des hommes du XIXᵉ siècle a pu découvrir jusqu'à ce jour pour expliquer les choses extraordinaires que nos aïeux regardaient comme l'effet d'un pouvoir surnaturel ; une petite bosse plus ou moins protubérante, placée à telle ou telle partie de l'encéphale, donne, selon le système des phrénologistes, l'explication de toutes les facultés, de tous les penchants, de tous les vices comme de toutes les vertus ; *O altitudo ingenii !* mieux valait encore s'en tenir aux raisonnements d'Alciat et de Paul Eginete.

Mais pour revenir à la confession d'Isabelle Gowdie, qui est en tout conforme à celles d'un grand nombre de sorcières de tous les pays, il est bien certain que les gens les plus sensés de l'époque où elle fut faite, des hommes que leurs profondes connaissances peuvent faire regarder comme exempts de préjugés vulgaires, et qui ont eux-mêmes entendu ces confessions extraordinaires, n'ont jamais douté de leur véracité. Nous citerons à ce sujet le témoignage de sir George Mackensie, lord Avocat d'Ecosse, l'un des hommes les plus remarquables qu'elle ait produits, et que Dryden appelait le plus noble génie de ce royaume. Ce célèbre magistrat, qui avait si souvent dirigé les débats dans de semblables affaires, a publié un ouvrage sur les lois et coutumes de l'Ecosse en matières criminelles, dans lequel il n'élève pas le moindre doute sur l'existence de la sorcellerie, quoiqu'il ait exprimé maintes fois son entière désapprobation des formes et surtout des moyens employés pour parvenir à la découverte des crimes qui s'y rattachent. Bien au contraire, cet éminent jurisconsulte défend fortement cette croyance populaire contre les opinions exprimées par quelques-uns de ses confrères du continent (2).

Nous retrouvons dans le même siècle (la fin du XVIIᵉ) la

(1) « Gall, un jour, dit M. Fossati, nous fit remarquer cette organisation (l'organe qui dispose aux visions) très-forte dans un des plus chauds partisans du magnétisme animal, et nous en avons fait tout récemment la même observation sur la tête de l'un des plus dévoués partisans de l'homéopathie. » *Dict. convers.*, t. XX, p. 79.

(2) *Notices and anecdotes illustratives of the incidents, etc., described in the romances of* sir Walter-Scott, p. 182.

même opinion soutenue par les plus éminents jurisconsultes de l'Angleterre, parmi lesquels nous remarquons sir Mathew Hales, qu'elle compte à juste titre au nombre de ses plus célèbres magistrats.

Mais la sorcellerie n'était pas seulement en Ecosse, comme elle l'est généralement dans les autres pays, l'occupation spéciale de quelques personnes des rangs inférieurs de la société. Parmi les nombreuses histoires qui nous sont parvenues sur ce sujet, et qui nous apprennent que les personnes du plus haut rang ne dédaignaient pas d'y avoir quelquefois recours, nous citerons la suivante, qui offre des circonstances aussi effrayantes qu'extraordinaires :

« Vers la fin du XVIe siècle, Catherine Munro, baronne de Fowlis, née Catherine Ross de Balnagowan, femme d'un rang élevé, tant par sa propre famille que par celle de son mari, quinzième baron de Fowlis et chef du clan belliqueux des Munros, eut une *querelle de belle-mère* avec Robert Munro, fils aîné de son mari. Résolue de se venger, lady Fowlis forma l'affreux projet de faire mourir Robert en employant tous les moyens que la sorcellerie pouvait lui fournir pour y parvenir. Le principal avantage qu'elle comptait retirer de la mort de son beau-fils était de faire épouser sa veuve à son propre frère Georges Ross de Balnagowan; et, pour atteindre ce but, elle résolut de faire également périr la femme de ce dernier.

» Décidée à exécuter son infernal dessein, lady Fowlis réunit des personnes de la condition la plus obscure, des sorcières du plus bas étage, avec lesquelles elle fabriqua non-seulement des figures de terre représentant Robert Munro et lady Balnagowan, qui lui aidèrent également à composer des poisons si violents, qu'un page qui en goûta par hasard tomba dangereusement malade, et que la nourrice de lady Fowlis qui commit une semblable imprudence mourut presque aussitôt après qu'elle en eut pris quelques gouttes. Aucun des moyens que fournit la sorcellerie ne fut négligé pour arriver au but proposé. Une sorcière nommée Laskie Loncart procura à la baronne deux de ces flèches enchantées, dont les fées se servent quelquefois pour faire périr les hommes et les ani-

maux. On plaça les figures représentant les deux victimes contre le mur septentrional d'un appartement, et une sorcière les brisa ensuite à coups de flèches.

» Pendant ce temps-là, un autre beau-fils de lady Fowlis, Hector Munro, était lui-même activement employé dans une conspiration du même genre dirigée contre la vie d'un de ses plus proches parents. Ce jeune homme, étant tombé dangereusement malade, consulta secrètement sur son état plusieurs sorcières et plusieurs devins, dans la science desquels toute la famille paraissait avoir beaucoup de confiance. Leurs réponses furent unanimes : il fallait qu'Hector mourut, ou qu'une autre personne de la famille mourut à sa place ; et il fut convenu, parmi les membres de la bande infernale, que Georges Munro, son demi-frère et le propre fils de lady Fowlis, lui servirait de remplaçant dans cette circonstance. Comme la présence de Georges était nécessaire pour l'accomplissement de cet affreux projet, Hector lui expédia plusieurs messages, avant qu'il se décidât à se rendre à son invitation. Enfin, lorsqu'il fut arrivé, le malade, par le conseil de ses sorcières, le reçut avec beaucoup de froideur et de réserve, il ne lui adressa même pas la parole pendant plus d'une heure et jusqu'à ce que Georges, rompant enfin le silence, lui eut demandé comment il se trouvait ; à quoi Hector répondit qu'il se sentait mieux depuis son arrivée, et il continua à garder un profond silence, seul moyen pour que le charme commencé puisse opérer avec succès, suivant l'avis de ses conseillers.

» Dès que minuit fut sonné, la troupe infernale des sorcières, munie des instruments nécessaires et conduite par Marion Mac-Ingarah, la plus célèbre d'entre elles, se rendit sur le bord de la mer et creusa une fosse dans un champ qui servait de limite à deux héritages, puis, quelques jours après, et pendant une nuit bien sombre du mois de janvier de l'année 1588, Hector Munro fut enveloppé dans une couverture de laine noire et transporté près de la fosse qui avait été préparée pour le recevoir par les mêmes sorcières qui l'avaient creusée. Il leur avait été recommandé de garder le plus grand silence jusqu'au moment où l'esprit qu'elles servaient au-

rait communiqué ses intentions à la principale d'entre elles. Le malade fut ensuite placé dans la fosse qu'on ferma sur lui, comme s'il eût été réellement décédé. Marion Mac-Ingarah, l'Hécate de la bande, s'assit alors sur cette même fosse, tandis que Christian Neil-Dalyell, la nourrice d'Hector, s'en éloignait à la distance d'environ neuf sillons, tenant un enfant par la main ; puis, revenant vers le lieu où celui qu'elle avait nourri de son lait était enterré vivant, elle demanda à la sorcière quelle était la victime qu'elle choisissait? Marion répondit qu'elle désirait qu'Hector vécut et que Georges mourut à sa place. On répéta jusqu'à trois fois cette funèbre incantation, avant de s'occuper de retirer le patient de sa froide demeure; il fut ensuite reporté chez lui de la même manière et en observant le même silence que lorsqu'on l'avait apporté. »

Ce qu'il y a, sans doute, de plus étonnant dans toute cette affaire, c'est qu'à la suite de cette opération diabolique qui aurait dû lui causer la mort, Hector Munro recouvra la santé, et que son frère Georges mourut dans l'année. Hector prit en grande faveur l'Hécate Mac-Ingarah ; il lui confia la garde de ses troupeaux, et il refusa même de la livrer à la justice lorsqu'il lui fut signifié de la faire comparaître aux assises qui se tenaient dans la ville d'Aberdeen.

Quoique quelques-unes des sorcières impliquées dans cette affaire aient été condamnées et exécutées, lady Fowlis et son beau-fils Hector Munro furent néanmoins acquittés. M. Pitcairn, qui rapporte ce fait, nous apprend également que le jury était composé, dans cette occasion, de personnes d'un rang fort inférieur à celui des principaux accusés, et il pense qu'on l'avait fait ainsi, afin d'assurer l'acquittement de ces derniers (1).

La méthode employée en Ecosse pour découvrir les sorciers était la même que celle dont Hopkins se servait en Angleterre, et qui consistait, comme nous l'avons déjà vu, à enfoncer des

(1) Pitcairn's, *Trials*, vol. I, p. 191-201, et *Lett. sur la démonolog.*, p. 167 et suiv.

aiguilles dans différentes parties du corps des personnes soupçonnées, afin d'y découvrir la partie où le diable avait laissé sa marque, et que l'on supposait devoir être insensible à la douleur. Mais cette infâme pratique, qui ne fut que temporairement mise en usage en Angleterre, était considérée en Ecosse comme une profession, et le misérable qui l'exerçait pouvait tourmenter et torturer légalement les accusés qui lui étaient livrés, quoique plusieurs voix généreuses, et principalement celle de sir Georges Mackensie, se soient élevées plusieurs fois contre cette horrible coutume, qu'il considérait comme une affreuse imposture. On trouve dans le *Recueil des causes célèbres* de Pitcairn plusieurs exemples qui prouvent que les ministres de l'Eglise protestante, réunis aux magistrats, faisaient souvent procéder en leur présence, par le *piqueur ordinaire du lieu*, à cette dégoûtante et indécente opération, dont les résultats étaient toujours considérés par eux comme une preuve suffisante pour condamner ou acquitter les personnes accusées de sorcellerie. Cette coutume cruelle subsista *légalement* jusqu'au XVIIIe siècle (1).

D'après les lois du royaume, la haute cour de justice d'Ecosse était la seule qui eût le droit de connaître exclusivement de ces sortes de crimes. Mais ces mêmes lois étaient chaque jour transgressées à cet égard ; et le moindre bailli de la plus petite bourgade et le plus ignorant baron de ce pays demi-barbare prenaient sur eux d'arrêter, d'emprisonner et d'interroger de la manière la plus scandaleuse les personnes soupçonnées d'user de sortiléges. Les pièces de cette singulière procédure étaient ensuite envoyées au conseil privé ; et c'était ordinairement sur de semblables documents que ce conseil décidait le renvoi ou la mise en jugement des accusés. La cause était ordinairement soumise à une commission de *gentlemen* du voisinage, plus particulièrement composée de ministres de l'Eglise protestante, qui avaient souvent déjà rempli, dans cette même affaire, les rôles d'accusateurs ou d'examinateurs. On peut facilement supposer, d'après cela, avec quelle

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 318.

impartialité procédaient tant de gens, prévenus d'avance contre les accusés par la rumeur publique, et dont le plus grand nombre aurait été bien fâché de perdre l'occasion de contribuer à faire brûler une sorcière (1).

L'attention du peuple écossais, qui avait sommeillé pendant tant de siècles sur les crimes réels ou supposés de la sorcellerie, s'éveilla tout-à-coup lors de l'introduction de la réforme sous le règne de Marie-Stuart, ou plutôt sous celui des monstres qui gouvernèrent en son nom et couvrirent le royaume d'échafauds et de crimes. Mais quelque rigoureuse qu'ait été cette persécution sous le règne *nominal* de cette malheureuse reine, elle ne peut être comparée à celle qui eut lieu sous celui de son fils. Ce prince eut à peine atteint l'âge de discrétion, qu'il montra le plus grand désir de pénétrer dans des mystères que ceux qui étaient venus avant lui avaient toujours considérés comme environnés de la plus impénétrable obscurité. Le goût décidé du monarque augmenta naturellement l'attention publique sur ce sujet; et Jacques, après avoir épuisé toute sa science en recherches minutieuses et ridicules sur la démonologie, protégea hautement tous ceux qui prirent la défense de ses opinions. La tendance du souverain vers une persécution rigoureuse fut soutenue et pour ainsi dire augmentée par les sentiments et les dispositions du clergé calviniste sur le même sujet. « Ces hommes, dit Walter-Scott, qui croyaient de bonne foi à tous les mystères de la sorcellerie, la regardaient comme un crime, dont la répression leur était particulièrement confiée, par la raison qu'étant appelés d'une manière toute spéciale au service de Dieu, ils devaient montrer plus de zèle que les autres hommes à réprimer les incursions de Satan (2). »

(1) Il n'est point inutile de faire également observer que les preuves apportées pour appuyer l'accusation étaient d'une nature peu commune en jurisprudence. Les jurisconsultes écossais admettaient comme preuve juridique, ce qu'ils nommaient *damnum minatum* et *malum secutum*, c'est-à-dire qu'un mal quelconque qui accompagnait de près une menace, ou un désir de vengeance, prononcé par une sorcière supposée, suivi d'un événement le plus naturel du monde, était néanmoins considéré comme la suite de la menace de l'accusée. — *Lett. sur la démonol.*, p. 320.

(2) *Lett. sur la démonol.*, p. 326.

C'est une chose vraiment bien singulière que cette idée fixe et continuelle du démon, cette terreur de Satan qu'on peut appeler la *monomanie* des grands réformateurs du XVI[e] siècle; idée qui ne les quitte pas un seul instant; qu'on retrouve dans tous leurs écrits, leurs discours et jusque dans leurs conversations les plus intimes. « Il y a une idée toujours présente à l'esprit de Luther, disait récemment un savant critique (1), l'idée du démon, il lui répond, il lui parle, il l'insulte, il le persifle, il l'accuse, il le rencontre dans sa vie religieuse et dans sa vie politique comme dans sa vie privée. Cet homme, qui se dit envoyé de Dieu, a toujours le nom de diable sur ses lèvres. »

Calvin attribuait également au démon toutes les contrariétés qu'il éprouvait. Les attaques de ses ennemis, les résistances qu'il trouvait souvent parmi les siens, étaient qualifiées par cet esprit intraitable d'attaques du démon contre son infaillibilité. « Quel homme, dit J.-J. Rousseau, fut jamais plus tranchant que Calvin, plus impérieux, plus décisif, plus divinement infaillible à son gré? La moindre opposition qu'on osait lui faire était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu. » Aussi cette manie de voir le démon partout s'était tellement emparée de l'esprit de ces sectaires, qu'ils reconnaissaient son intervention jusque dans les actions les plus simples de la vie. » Un cheval devenait-il boiteux, c'était un piége du malin esprit pour empêcher l'homme de Dieu d'aller prêcher dans l'endroit où il était impatiemment attendu. L'arrivée d'un habile vétérinaire, qui guérissait l'animal et permettait au prédicateur puritain de se rendre à sa destination, était regardée comme une faveur spéciale de la Providence pour déjouer les projets de Satan. »

Remarquons, cependant, combien il faut peu de temps pour changer sur ces plus graves sujets les opinions des hommes, quand les mêmes opinions sont le produit de la révolte et de l'erreur. L'intervention de la divinité et celle de l'esprit du mal dans les actions humaines était un des articles de foi

(1) M. de Nettement.

des Pères de l'Eglise protestante (comme sir Walter-Scott appelle très-sérieusement les prêtres et les moines qui apostasièrent au XVI[e] siècle pour adopter les erreurs de Luther), et cette même intervention surnaturelle est formellement déniée par leurs successeurs, et considérée par eux comme étant absolument inutile, ou comme ayant pu exister dans des siècles où l'homme avait encore besoin, pour le guider, de l'aide de la Providence. Mais maintenant qu'il peut voler de ses propres ailes et qu'il ose, dans son fol orgueil, comparer sa vaine science à celle de son créateur, Dieu se contente, selon eux, d'exécuter ses desseins au moyen des lois générales qui régissent la nature (1). Aussi l'intervention divine, et par suite celle du démon par la permission de Dieu, sont-elles rangées, par les protestants de nos jours, parmi les idées abstraites et rétrogrades, bonnes tout au plus pour les hommes du moyen-âge, mais que repousse avec dédain l'esprit plus éclairé du siècle.

Cependant, une question plus grave encore divise depuis quelques années les sectes nombreuses nées de l'hérésie de Luther et de Calvin. *Croire en soi* et protester contre l'Eglise romaine, voilà en quoi consiste en ce moment toute la profession de foi des protestants. Aussi, à force d'user de la faculté *du libre-examen*, la plupart d'entre eux ont-ils fini par découvrir que Jésus-Christ n'était pas vraiment Dieu, mais seulement un grand prophète. Chez eux, la divinité du Sauveur des hommes n'est plus un dogme, mais une simple question que les sociniens, les unitaires et beaucoup d'autres sectes ont le droit de résoudre négativement, comme les Mahométans et les Juifs (2), à Genève même, dans la ville où Calvin

(1) Voici à cet égard la profession de foi de Walter-Scott : « But we are authorized to believe that the period of supernatural interference has long passed away, and that the great creator is content to execute his purposes, by the operation of those laws which influence the general course of nature. » *Lett. on demonol.*, p. 326.

(2) Une dame protestante dont le frère, d'abord ministre anglican, s'était fait unitaire, interrogée sur ce que c'était que ces sectaires, répondit naïvement : « Ce sont des gens qui regardent Jésus-Christ non pas comme Dieu, mais comme un grand prophète ; *c'est quelque chose comme les*

fit brûler Servet pour avoir osé nier la divinité du fils de Dieu, cette croyance surannée est tellement tombée en désuétude, que la compagnie des pasteurs excommunie sans miséricorde, comme hérétiques, ceux qui osent encore la soutenir publiquement en chaire. On peut juger par cela seul *des progrès* qu'a faits la réforme depuis la mort de ses fondateurs.

On trouve dans l'ouvrage d'un ministre protestant, aussi curieux par son titre que par les faits qu'il renferme (1), quelques traits qui servent à prouver jusqu'où pouvait aller la confiance des premiers réformateurs dans leur propre mérite et leur infaillibilité.

Une pauvre femme nommée Bessie Grahame était détenue sous le poids d'une accusation de sorcellerie, qui ne devait pas être bien sérieuse, puisque le ministre de la paroisse, premier accusateur dans cette affaire, après avoir interrogé plusieurs fois la prisonnière, avait fini par se convaincre que l'on trouverait difficilement un jury protestant qui fût assez intolérant pour la condamner. Dans cet état de doute et de perplexité, le ministre appela à son aide un célèbre *piqueur de sorcières*, nommé Begg, qui enfonça jusqu'à la tête une épingle dans une verrue que cette femme avait au dos, et affirma que cette verrue était bien certainement la marque du diable. D'après un si imposant témoignage, une commission fut nommée pour procéder au jugement de Bessie Grahame; mais les principaux gentilshommes du comté refusèrent d'en faire partie, ce qui ne fit qu'augmenter les doutes qui tourmentaient le pasteur. Afin de les éclaircir, *ce digne homme*, comme l'appelle sir Walter-Scott, adressa à Dieu une prière solennelle, en lui demandant de faire connaître d'une manière plus évidente l'innocence ou la culpabilité de Bessie. Cette faveur si ardemment sollicitée lui fut accordée, suivant sa manière de voir, peu de jours après sa prière. Un soir que le ministre, accompagné du marguillier et de sa propre servante, avait été vi-

Turcs. Nous pensons qu'on pourrait dire sous le même rapport en parlant des Turcs : *C'est quelque chose comme les protestants*.

(1) Satan's invisible world, by M. Georges Sinecair, professor of moral philosophy in the university of glascow, etc.

siter dans son cachot la prétendue sorcière, et que tous trois l'avaient en vain pressée de confesser son crime, ils ne furent pas peu surpris, après avoir quitté la prisonnière, qu'ils avaient laissée seule, de l'entendre discourir dans son cachot avec une autre personne qui parlait d'une voix sourde et sépulcrale, que le ministre reconnut à l'instant pour être celle du diable en personne. Sans ce témoignage irrécusable, on eût pu s'imaginer, avec quelque raison peut-être, que la pauvre récluse déplorait alors à haute voix le malheur qu'elle avait d'être tombée à la merci des trois misérables qui venaient de la quitter. Mais comme le marguillier, maître Alexandre Simpson, qui ne voulut pas, dans cette occasion, être en reste avec son pasteur, prétendait avoir parfaitement compris le sens des paroles prononcées par Satan, et que le ministre lui-même était *à peu près certain* d'avoir entendu en même temps deux voix différentes dans le cachot de Bessie, *ce digne homme* ne balança pas un seul instant à considérer cet événement imprévu comme une réponse évidente et directe de la divinité à la juste et pieuse demande qu'il lui avait adressée ; et, en conséquence, tous les doutes qu'il avait entretenus jusqu'alors sur la culpabilité de cette femme furent aussitôt levés. Il paraît même que les personnes qui furent chargées de juger cette malheureuse femme se rendirent au témoignage du ministre et à celui de son marguillier, puisqu'elle fut quelques jours après condamnée et brûlée *(convicta et combusta)*, sur les seules dépositions de ces *dignes* personnages; elle mourut en protestant de son innocence et en pardonnant chrétiennement à ses juges le sang innocent qu'ils allaient répandre.

Cependant, le roi Jacques et ses prédicateurs puritains, qui n'étaient pas toujours d'accord sur d'autres points beaucoup plus importants, demeurèrent néanmoins toujours parfaitement unis sur celui de la sorcellerie, et ils résolurent d'exercer les poursuites les plus rigoureuses contre les personnes accusées de faire usage de sortiléges. Mais ici, comme en Angleterre, il est facile d'apercevoir que ce grand zèle de la part de Jacques et de son clergé calviniste, n'était qu'une persécution mal déguisée, destinée à atteindre plus sûrement les gens que

l'on soupçonnait d'être restés secrètement attachés à la foi catholique. Laissons sur ce sujet parler Walter-Scott, dont les *naïvetés* sont parfois fort curieuses.

« Pendant *la lune de miel* qui suivit l'union du roi et de son Eglise calviniste, le parfait accord qui régna entre eux sur le sujet de la sorcellerie alluma un grand nombre de bûchers, où périrent bien des gens soupçonnés de s'être rendus coupables d'une aussi grande iniquité. Le clergé considérait les *catholiques romains*, leurs mortels ennemis, comme également attachés au diable, à la messe et aux sortiléges, trois choses inséparables dans leur opinion, et dont l'alliance, qu'ils regardaient comme toute naturelle, avait pour but de combattre la sainte cause de la réforme qu'ils soutenaient avec tant d'ardeur. D'un côté, le monarque pédant, croyant avoir pénétré dans tous les mystères les plus secrets de la démonologie, considérait les nombreux auto-da-fé qui dévoraient les sorcières de son royaume comme la conclusion nécessaire de ses propres syllogismes. De l'autre, les jurys étaient effrayés des conséquences fatales qui pouvaient résulter pour eux de l'absolution des accusés, puisqu'ils étaient exposés, en raison de tels actes d'indulgence, à être *eux-mêmes* traduits devant un nouveau jury pour abus d'autorité dans l'exercice de leurs fonctions (being liable to suffer under an assize of error). Mais comme la plupart des sorcières mises en jugement étaient personnellement aussi insignifiantes que l'accusation dirigée contre elles était odieuse, ceux dans les mains desquels le sort de ces malheureuses était remis, n'éprouvaient pas la moindre répugnance à prononcer leur condamnation; d'autant plus qu'il leur était toujours permis de tranquilliser leur conscience, en adoptant contre les accusées des preuves aussi évidentes que celles données dans l'affaire de Bessie Grahame par le révérend ministre et son digne marguillier, qui avaient déclaré, sous la foi du serment, avoir entendu une conversation soutenue entre le diable et cette sorcière (1); les jurys pouvaient certainement, avec d'aussi fortes preu-

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 330.

ves, se décider à rendre contre les accusées un *verdict* de culpabilité.»

Les exécutions devinrent donc très-communes en Ecosse, où le roi semblait s'être, en quelque sorte, établi *partie civile* contre les sorcières de son royaume, tandis que le clergé, d'après la nature de ses fonctions, se considérait également comme leur ennemi naturel. On fut même jusqu'à croire que la haine de Satan et de ses adhérents (c'est-à-dire des catholiques) était particulièrement dirigée contre Jacques lui-même, en raison de son mariage avec Anne de Danemark, car on ne pouvait mettre en doute que l'union d'une princesse protestante avec un prince de cette religion, roi d'Ecosse et héritier présomptif du trône d'Angleterre, ne fût un événement qui dût répandre l'alarme dans le sombre royaume et mettre tout l'enfer en émoi. Jacques était très-satisfait du courage qu'il avait déployé en s'exposant aux dangers de la mer pour aller lui-même chercher sa fiancée, et il paraissait tout disposé à croire qu'il avait accompli cette périlleuse entreprise non-seulement en dépit de la politique tortueuse d'Elisabeth, mais encore en dépit de l'enfer lui-même. La flotte de ce monarque ayant éprouvé une tempête dans sa courte traversée, il crut tout naturellement *que le prince des puissances de l'air* avait en vain déployé contre lui, dans cette occasion, toute l'activité de sa haine implacable (1).

Le premier acte du monarque écossais, à son retour dans ses Etats, fut de faire rechercher activement parmi ses sujets les complices *du prince des puissances de l'air*; afin de leur faire infliger, par ses bons juges et ses fidèles jurés protestants, le châtiment réservé aux personnes convaincues de haute trahison. Nous allons voir quel zèle le roi, le clergé et les magistrats, réunis par un même esprit de vengeance, déployèrent dans la poursuite de cette affaire, ainsi que les cruelles exécutions qui s'en suivirent.

Le principal personnage impliqué dans cette hérétique et perfide conspiration était une certaine Agnès Simpson ou

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 331.

Sampson, surnommée *la prudente femme de Keith,* que l'archevêque Spotiswood dépeint non point comme une femme appartenant à la classe vile et ignorante des sorcières ordinaires, mais comme une grave matrone, calme et étudiée dans ses réponses, qui avaient toujours un but bien marqué. Cette dame, d'après les termes mêmes de l'accusation, semble avoir été ce qu'on appelait alors une sorcière blanche (a white witch), c'est-à-dire de celles qui s'attachaient simplement à guérir les maladies par des charmes et des paroles, profession néanmoins fort dangereuse dans le temps où elle vivait, et particulièrement avec un roi aussi chatouilleux sur cet article que l'était le roi Jacques VI d'Ecosse, qui devint ensuite Jacques Ier d'Angleterre. Dame Simpson était donc la principale accusée dans cette vaste et diabolique conspiration, qui ne tendait rien moins qu'à détruire la flotte que montait le prince, au moyen d'une furieuse tempête que les conspirateurs tenaient à leur disposition; à faire périr ce monarque en frottant son linge avec des matières empoisonnées; enfin, à causer également sa mort par l'emploi de figures de terre, qu'on devait tourmenter et finalement briser, en suivant la méthode usitée en pareil cas par les nécromanciens (1).

Parmi les complices d'Agnès Simpson figurait une personne d'un rang beaucoup plus élevé. C'était dame Euphane Mac-Calzéan, veuve d'un des lords de la haute cour de justice, femme qui était, par sa naissance et son éducation, bien au-dessus des misérables sorcières avec lesquelles on prétendait qu'elle était associée. Un écrivain protestant (M. Pittcairn) pense que cette association provenait de l'*attachement* de cette dame *à la foi catholique* et de son amitié pour le comte de Bothwel (2). M. Pittcairn se fût exprimé avec plus de sens et de justesse en disant que cet attachement fut la *seule* cause de la ridicule accusation portée contre cette dame, ainsi que celle de sa condamnation et de son supplice.

La troisième personne impliquée dans cette singulière af-

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 332.

(2) Francis Stuart, comte de Bothwel, l'homme que le lâche et pusillanime Jacques redoutait le plus et dont le nom seul le faisait trembler.

faire était un certain docteur Jhon Fian, dit Cunnigham, maître d'école à Tranent, qui jouissait depuis longtemps d'une réputation fort équivoque sous le rapport de la sorcellerie. Les autres complices du prince des puissances de l'air était Barbara Napier, femme Douglas, personne d'un certain rang, Geillis Duncan, très-active sorcière, et à peu près une trentaine d'autres pauvres créatures de la plus bassé condition (1).

« La découverte de cette nombreuse couvée de son gibier favori procura au monarque écossais, ainsi qu'à son conseil privé, de l'amusement pour le reste de l'hiver. Jacques présidait lui-même aux interrogatoires des accusés, et désignait les différents modes de torture qu'on devait employer pour arracher à ces malheureux les aveux que l'on jugeait à peu près indispensables pour pouvoir les faire périr (2). »

Agnès Sampson, la grave matrone de Keith et l'agent principal de Satan dans cette ténébreuse affaire, après avoir été torturée au moyen d'une corde placée autour de sa tête et serrée à la manière des boucaniers, finit par avouer qu'elle avait consulté un certain Richard Grahame pour connaître la durée probable de la vie du roi, ainsi que les moyens de l'abréger. Elle ajouta qu'ayant enfin résolu de demander conseil à Satan sur la même affaire, il lui avait répondu *en français « que le roi Jacques était un homme de Dieu.* » La pauvre torturée reconnut également avoir assisté à une réunion de sorcières, dans laquelle on ensorcela un chat au moyen de certains charmes, et qu'on jeta ensuite à la mer, pour exciter une tempête, après lui avoir attaché aux quatre pattes des articulations enlevées à un cadavre du sexe masculin. Une autre fois, toute la bande s'était embarquée dans des cribles, comme les sorcières de Macbeth (3). Le démon en personne les précédait dans cette expédition maritime, roulant devant elles sur les vagues, semblable à une énorme meule de foin.

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 133.
(2) *Id.*, p. 135.
(3) *Macbeth*, acte 1, scèn. 3.

Toute la compagnie monta à bord d'un vaisseau chargé de vins, où elle se régala à satiété, invisible à tout l'équipage, et Satan coula ensuite à fond le vaisseau et tout ce qu'il portait.

Fian ou Cunnigham fut également soumis aux plus affreuses tortures, ordinaires et extraordinaires. On lui arracha les ongles des mains avec des tenailles de forgeron, et on enfonça ensuite des épingles dans les chairs ainsi découvertes; ses genoux furent pressés dans un de ces instruments de torture nommés *boots* (1), et les os de ses mains furent brisés dans les *pilniewinks* (2). Enfin, le courage de ce malheureux, que les juges attribuaient à l'assistance du démon, ayant été complètement vaincu par les souffrances, ce malheureux fit le récit de tout ce qui s'était passé au grand sabbat de North-Berwick, où les assistants firent le tour extérieur de l'église *Withershinns*, c'est-à-dire en sens inverse du cours du soleil. Fian ajouta qu'il souffla ensuite dans le trou de la serrure de l'église, dont les portes s'ouvrirent aussitôt d'elles-mêmes. La troupe sacrilége franchit l'entrée et pénétra dans l'enceinte sacrée, où le diable occupait déjà la chaire, sous la figure d'un grand homme noir. Satan fut d'abord salué par de nombreux *vivat;* mais la compagnie parut ensuite fort mécontente de ce que sa majesté infernale n'avait point apporté, comme elle l'avait promis, un portrait du roi Jacques, au moyen duquel ce prince se serait trouvé placé à la disposition des suppôts de l'enfer. Le diable reçut à cet égard les reproches les plus vifs de la part de plusieurs femmes d'une mine respectable, parmi lesquelles figuraient Euphane Mac-Calzéan, Barbara Napier, Agnès Sampson et d'autres sorcières d'un rang plus élevé que le commun de la bande. Le démon commit encore, dans cette occasion, une autre maladresse, en appelant le docteur Fian par son propre nom, au lieu de se servir du sobriquet diabolique de *Rob the Rowar*, qu'on lui avait donné en sa qualité de greffier en chef du sabbat. Ce *lapsus linguæ* fut considéré comme de fort mauvais goût et comme l'oubli impardonnable

(1) Voyez *Les Puritains* de Walter-Scott, chap. XXXVI.
(2) *Id.*, *Id.*,

d'une règle encore observée de nos jours dans les réunions des contrebandiers et des faux monnayeurs, où l'on n'appelle jamais personne par son nom, dans la crainte de fournir des armes à la justice, en cas de poursuites criminelles. Satan, quelque peu déconcerté par les murmures de l'assemblée, termina cependant la soirée par un divertissement et par une danse à sa manière. Le divertissement consistait à déterrer un cadavre nouvellement enseveli, et à en diviser les morceaux parmi les assistants; le bal vint ensuite, et se composait d'environ deux cents personnes dansant une ronde et chantant pour refrain :

Cummer, gang ye before; cummer gang ye.
Gif ye will not gang before, cummer let me.

C'est-à-dire :

Commère, allez devant; commère, allez.
Si vous ne voulez pas aller devant, commère, laissez-moi passer.

Cependant, on trouva que la musique n'était pas en rapport avec le nombre des danseurs, car le bruit sourd et monotone d'une guimbarde, dont jouait Geillis Duncan, accompagna seul pendant cette soirée les pas cadencés de la troupe infernale. Fian lui-même conduisit la danse à la satisfaction de tous les assistants, remplissant en même temps dans cette assemblée les fonctions de greffier et celles de maître de ballet.

Le roi Jacques prenait le plus grand intérêt au récit de ce qui s'était passé dans ces réunions mystérieuses, et assistait assidument aux interrogatoires des accusés, qui se faisaient ordinairement au milieu des instruments qu'on employait alors pour faire parler ceux qui ne voulaient pas répondre comme on le désirait aux questions qui leur étaient adressées. Le gracieux monarque eut même la curiosité de vouloir entendre l'air favori du roi des enfers, et il le fit jouer devant lui sur la guimbarde, par la vieille Geillis Duncan. Hélas! ce fut le chant de mort de la pauvre sorcière (1).

(1) Ce qui dut flatter au plus haut degré l'amour-propre et la pédante-

Presque toutes ces malheureuses femmes furent condamnées à mort et exécutées. Le rang d'Euphane Mac-Calzéan ne l'empêcha pas de figurer, avec les autres complices du prince des puissances de l'air, dans le grand auto-da-fé qui termina cette ridicule et sanglante procédure. La majorité du jury ayant acquitté Barbara Napier (qui avait sans doute prouvé un alibi) de l'accusation de s'être trouvée au grand sabbat de North-Berwick, fut menacée d'être elle-même traduite en jugement, pour erreur volontaire dans les assises (for wilful error upon an assize), et ses membres ne purent échapper aux infâmes poursuites dirigées contre leur conscience qu'en se reconnaissant coupables et en se livrant au bon plaisir du roi.

« Il serait dégoûtant, ajoute l'auteur écossais auquel nous avons emprunté ces détails, de citer les cas nombreux dans lesquels la même crédulité de la part des juges et des jurés, les mêmes confessions extorquées par les mêmes odieux moyens, la même exagération dans les preuves, conduisirent presque toujours du poteau au bûcher (1) les victimes de cette cruelle persécution. A la suite des travaux entrepris dernièrement pour l'embellissement de la colline sur laquelle est situé le château d'Edimbourg, on a découvert les cendres d'un grand nombre de personnes qui avaient été exécutées de cette manière, et dont la majeure partie doit avoir péri entre l'année 1590, époque à laquelle eut lieu la grande découverte du complot d'Euphane Mac-Calzéan et celle de la réunion des deux royaumes (2). »

Le départ de Jacques pour l'Angleterre ne diminua point le nombre des exécutions en Ecosse. Seulement, quelques personnes de haut rang, enhardies peut-être par l'absence du monarque, exprimèrent quelquefois hautement l'horreur

rie du prince écossais, ce fut, sans doute, d'apprendre que Satan avait dit, en parlant de lui, « qu'il était le plus grand ennemi qu'il eût au monde. » *Lett. sur la démonol.*, p. 338.

(1) Quelquefois, par une faveur toute spéciale, on étranglait les condamnés avant de les faire brûler.

(2) *Lett. sur la démonolog.*, lett. IX, p. 337.

qu'elles éprouvaient à la vue d'une aussi sanglante persécution. Ce fut ainsi que le comte de Marr s'éleva avec force devant le conseil privé, dans la séance du 1er décembre 1608, contre ces atrocités, et fit connaître aux seigneurs assemblés « que quelques femmes, ayant été arrêtées à Broughton comme sorcières et conduites devant les assises, y avaient été condamnées, quoiqu'elles aient persévéré constamment et jusqu'à la fin à soutenir leur innocence. Ces femmes furent ensuite *brûlées vives*, et d'une manière si cruelle que quelques-unes moururent *enragées*, en blasphémant le nom de Dieu et renonçant à leur salut; tandis que d'autres, s'étant enfuies à demi-brûlées du milieu des flammes, y furent repoussées vivantes, et maintenues dans le brasier jusqu'à ce que leur corps fût devenu un monceau de cendres (1). »

Les mêmes horreurs eurent lieu en Ecosse, les mêmes assassinats juridiques s'y exercèrent publiquement durant tout le seizième et le dix-septième siècles. Cette longue persécution fut constamment suscitée et entretenue par les poursuites et les dénonciations de prétendus ministres de l'Evangile, qui, du haut de la chaire qui devrait être celle de la vérité et qui n'est pour eux que la chaire du mensonge, n'ont cessé jusqu'à ce jour de calomnier les catholiques et de les accuser de cruauté et d'intolérance.

Nous dira-t-on maintenant que de telles attrocités, ainsi commises à la face du ciel; que des aveux arrachés au moyen de tenailles et de chevalets, dans des interrogatoires auxquels présidait le monarque en personne; que ces condamnations prononcées par des jurés ignorants et exécutées à la manière des cannibales, étaient la suite et la punition de quelques-uns de ces crimes affreux qui font frémir l'humanité, et contre lesquels la justice ne saurait s'armer de trop de rigueurs et de sévérité? Non! sans doute; car on ne pourrait soutenir une semblable assertion sans blesser en même temps la vérité et la raison. La sorcellerie, en ce qui concerne l'emploi des moyens condamnables qu'elle peut fournir pour parvenir à un but

(1) *Pittcairn's trials* et *Lett. sur la démonol.*, lett. IX, p. 338.

coupable, rentre dans la catégorie des crimes ordinaires, crimes pour la répression desquels la société a établi des lois sévères, que nul ne peut violer impunément. Mais la partie *métaphysique* de cet art infernal; celle dont les délits ne sont point susceptibles de preuves juridiques, et qu'on ne peut même connaître que par des confessions qu'il est souvent permis, lorsqu'elles sont volontaires, de regarder comme le fruit d'une imagination malade, rentre de droit dans les attributions du pouvoir spirituel; et l'Eglise avait sagement ordonné, comme nous avons eu déjà occasion de le dire, que les sorciers seraient assujétis à l'animadversion et à la censure des pasteurs et des évêques. Cette sage doctrine se retrouve dans les capitulaires et dans les ordonnances de nos rois, qui laissaient à l'Eglise le soin de punir par l'excommunication ceux qui avaient recours à des sortiléges pour se procurer quelque avantage, et qui ne craignaient pas d'attendre des bienfaits du démon et de pactiser avec lui.

Il paraît également certain, d'après le témoignage de tous les historiens, que les mêmes préceptes furent suivis à cet égard en Angleterre et en Ecosse, tant que ces deux royaumes restèrent fidèles à la foi catholique; et qu'à quelques exceptions près, dans lesquelles la sorcellerie servit de prétexte aux vengeances de la politique, ce sont les réformateurs qui dressèrent les premiers échafauds et qui allumèrent les premiers bûchers où périrent, par la suite, tant de malheureuses victimes de leur fanatique intolérance.

Cependant, ces mêmes ministres de l'Evangile, qui excitaient à punir du dernier supplice un crime dont on ne peut prouver juridiquement l'existence, et qu'il serait même permis de qualifier d'imaginaire; qui faisaient brûler de malheureuses femmes parce qu'elles déclaraient, à la suite de tortures inouïes, avoir dansé au sabbat avec le démon, vogué sur mer dans des cribles et excité une tempête en jetant dans les flots un chat ensorcelé; ces graves magistrats, qui faisaient tenailler en leur présence des hommes et des femmes accusés d'avoir ourdi une conspiration avec *le prince des puissances de l'air* pour détruire la flotte royale et faire périr le monar-

que en tourmentant des figures de terre faites à son image; ces jurés, qui envoyaient unanimement au bûcher une malheureuse que deux fanatiques imbéciles accusaient d'avoir eu, dans son cachot, une conversation avec le diable, sont pourtant ces mêmes sectaires qui déclamaient alors avec fureur, et dont les héritiers de leurs erreurs et de leur intolérance déclament encore aujourd'hui contre les rigueurs de l'inquisition. C'est également dans les écrits des écrivains qui ont partagé leurs principes que l'on trouve les sorties les plus furibondes, les calomnies les plus dégoûtantes contre le tribunal qui a préservé l'Espagne pendant plusieurs siècles des nouvelles hérésies, ainsi que des guerres civiles qu'elles enfantèrent dans toute l'Europe.

Malgré tout ce qu'ont pu dire à cet égard les hommes de mauvaise foi qui ont écrit sur l'inquisition et les ignorants qui ont répété leurs calomnies, *jamais ce tribunal n'a condamné à mort;* il prononçait seulement sur l'hérésie ou l'orthodoxie des personnes accusées, et les renvoyait, dans certains cas, devant l'autorité civile, qui a agi quelquefois, en conséquence, avec trop de rigueur. « L'inquisition admettait des différences dans les délits et dans les peines; ce qu'elle punissait, c'était moins le malheur d'avoir été engagé dans un culte erroné que l'obstination à y persister; les premières chutes n'étaient châtiées que par des pénitences ecclésiastiques; elle n'appelait le bras séculier et les supplices que contre les relaps; ses principes étaient de ménager le sang des hommes en corrigeant leurs méprises; ce que les passions de quelques-uns de ses ministres y ont ajouté de défectueux dans la pratique n'était pas dans l'esprit de son institution (1). »

Voilà des vérités qui sont connues de tous les gens instruits

(1) Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui désireraient se former une idée exacte de ce qu'était ce tribunal si redouté de consulter à cet égard l'excellent ouvrage de M. l'abbé de Veyrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édit. d'Amsterdam, 1719, tome II, p. 381 et suiv.), ainsi que les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition*, Paris, 1822, par M. le comte de Maistre.

qui existent présentement en Europe, mais que malheureusement un très-petit nombre d'entre eux a eu, jusqu'à ce jour, le courage de proclamer hautement. Ce silence coupable provenait, n'en doutons pas, de la crainte puérile du ridicule dont ils auraient cru se couvrir en défendant un tribunal condamné par Voltaire et par les impies de sa secte. Il est bien connu maintenant que les philosophes du dernier siècle ne se firent les apologistes du protestantisme que parce qu'ils voyaient clairement que ses principes devaient conduire les hommes au scepticisme et plus tard à l'athéisme.

Les lois contre la sorcellerie ne furent abolies en Ecosse qu'en l'année 1735; la dernière exécution de ce genre eut lieu en 1722, dans le comté de Sutherland (1).

L'abolition de ces lois cruelles fut sévèrement blâmée par la classe puritaine des réformés. Ils publièrent même, en 1743, une espèce de manifeste émané de leur Eglise, dans lequel ils attribuaient tous les maux présents et futurs de l'Ecosse à la colère que la divinité avait dû ressentir de l'abolition du code pénal contre la sorcellerie, « ordonnée, disaient-ils, contrairement au commandement bien formel du Seigneur. » Leurs ministres n'ont pas cessé jusqu'à ce jour de prêcher la même doctrine du haut de la chaire évangélique.

De semblables principes répandus parmi le peuple par les gens mêmes chargés de diriger son instruction morale et religieuse produisirent souvent des scènes tellement atroces, que la plume se refuse à les décrire. On vit plusieurs fois, dans le siècle dernier, de malheureuses femmes soupçonnées de sorcellerie abandonnées par les ministres de l'Eglise à la fureur d'une populace effrénée, mises à mort par des troupes de cannibales, après plusieurs heures de la plus cruelle agonie; et ce qui paraîtra sans doute encore plus affreux, c'est que de semblables crimes, commis publiquement dans le voisinage de la capitale de l'Ecosse, soient restés impunis par l'interposition officieuse de ceux qui les avaient provoqués (2).

(1) *Pittcairn's records.*
(2) On peut voir à ce sujet les affreux détails du meurtre public des

La croyance à la sorcellerie est encore générale en ce moment parmi le peuple écossais (1). C'est un fait dont nous avons acquis souvent la preuve durant le long séjour que nous avons fait en Ecosse. Nous y avons entendu raconter grand nombre de traditions populaires sur les sorcières, sur leurs réunions mystérieuses, ainsi que sur le pouvoir surnaturel qu'on leur suppose ; et nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elles n'ont rien perdu, dans ce pays, de leur ancienne renommée. Seulement, on ne les brûle plus; et, grâce à l'autorité respectée de magistrats éclairés, on ne les assomme ni on ne les noie plus publiquement. Nous pourrions rapporter bien des histoires fort curieuses apprises au coin du foyer des chaumières de l'Ecosse; mais nous préférons en citer ici quelques-unes que l'un des plus grands poètes écossais n'a pas dédaigné de consigner dans ses œuvres, et qui lui ont fourni le sujet de ses poèmes.

Un des lieux les plus renommés de tous ceux qui passent, en Ecosse, pour servir aux réunions habituelles des sorciers, est la vieille église d'Alloway, dans le comté d'Ayr. Ses ruines, qui attestent en même temps les ravages des siècles et les dévastations sacriléges des réformateurs, sont situées sur les bords de la rivière *Doon*, si souvent chantée par les poètes écossais. Par une fatalité inexprimable, cet endroit redouté est depuis longtemps le théâtre obligé de tous les événements malheureux qui arrivent dans la contrée. Or, pendant une nuit sombre et orageuse du mois de décembre, au milieu du sifflement de la grêle et des vents; dans une de ces nuits que le diable choisit d'ordinaire pour prendre l'air et pour visiter ses amis, un fermier retournait au logis, les épaules chargées d'un soc de charrue, qu'il venait de faire réparer chez un for-

sorcières de Pittenween, de Renfrew et d'autres du même genre dans les *Lettres sur la démonologie*, par Walter-Scott, et principalement dans l'ouvrage ayant pour titre : *Notices et anecdotes sur les ouvrages de sir W.-Scott.*

(1) « Indeed, a belief in witches prevails even at this present enlightened period among the lower orders in different parts of scotland whatever may be their religious persuasion. » *Notices and anecdoctes on sir Walter-Scott, novels and romances*, 1833.

geron du voisinage. Le chemin qu'il suivait passant sous les murs du cimetière d'Alloway, notre homme, comme on peut bien le penser, était tout yeux et tout oreilles en approchant de ce lieu mal famé; et il ne fut pas peu surpris d'apercevoir au milieu des ténèbres une clarté qui semblait sortir et qui sortait en effet des ruines de la vieille église.

Soit que le courage que le fermier montra en cette occasion lui eût été inspiré par la fervente prière qu'il adressa au ciel en ce moment critique, ou qu'il fût le résultat de quelques heures passées joyeusement au cabaret avec son compère le forgeron, c'est ce que nous ne saurions précisément dire; cependant, il n'en est pas moins vrai que notre homme s'avança bravement jusque dans l'église, et qu'il fût même assez heureux pour sortir sain et sauf de cette périlleuse aventure.

Pour des raisons qui nous sont inconnues, les membres de la junte infernale se trouvaient absents en ce moment du lieu de leur assemblée, et le fermier n'aperçut qu'un chaudron suspendu au-dessus d'un grand feu à la voûte de l'église, dans lequel cuisaient à grands bouillons des têtes d'enfants morts sans baptême, des membres de pendus, des crapauds, des tronçons de couleuvres, le foie d'un juif, le fiel d'un bouc, quelques dents de loup et d'autres ingrédients, dont l'affreux mélange devait servir aux opérations de la nuit; c'était tout un pour l'honnête laboureur : aussi décrocha-t-il sans cérémonie le chaudron magique, et, jetant loin de lui le ragoût diabolique qu'il contenait, il le retourna sur sa tête et le porta dans sa maison, où il a été jusqu'à ce jour un témoignage évident de la réalité de cette aventure.

Voici une autre histoire, qui est au moins aussi authentique que la précédente :

Un jour de marché dans la ville d'Ayr, Tom, fermier du comté de Carrick, qui était obligé, pour retourner chez lui, de passer devant la porte même de l'église d'Alloway, avant de traverser le vieux pont sur le Doon, qui est à peine à deux cents pas plus loin, avait été retenu si tard en ville, que la nuit était déjà fort avancée lorsqu'il se trouva dans le voisinage de la vieille église.

Quoique en approchant de cet endroit, la vue du fermier eût été presque aussitôt éblouie par une grande clarté qui sortait des ruines, il se garda bien néanmoins de rebrousser chemin, car il savait très-bien que tourner le dos en semblable occasion, c'était choisir la route la plus dangereuse. Il continuait donc bravement son chemin, lorsqu'arrivé à la porte même de l'église, il ne fut pas peu surpris d'apercevoir à travers les cintres d'une vieille fenêtre gothique une troupe nombreuse de sorciers et de sorcières dansant une ronde, et le diable jouant de la cornemuse au milieu de la bande. Le fermier, peu accoutumé à contempler un aussi singulier spectacle, avait arrêté un instant son cheval pour le considérer à son aise, lorsqu'il reconnut à son grand étonnement, parmi les danseuses, plusieurs vieilles femmes de ses voisines ou de ses connaissances, qu'il ne croyait certainement pas rencontrer à pareille heure en semblable compagnie. On ne dit pas quel était dans cette occasion le costume de Satan et des autres cavaliers de l'assemblée; mais les dames étaient tout simplement en chemise. Tom en remarqua surtout une beaucoup plus jeune que les autres, et qu'il connaissait très-bien, mais dont la chemise de fine percale était si courte, qu'à peine descendait-elle assez bas pour couvrir les genoux potelés de la jolie sorcière. Elle sautait en même temps avec tant de grâce et de légèreté, que Tom, frappé d'admiration et presque ensorcelé lui-même,

Acheva tout-à-coup de perdre la raison,
Et s'écria : Bravo, courte chemise!

Mais à peine eut-il prononcé ces imprudentes paroles, que la clarté disparut, et qu'il se trouva dans l'obscurité la plus profonde. Se rappelant alors un peu tard le danger auquel il venait de s'exposer, notre fermier mit aussitôt les éperons dans le ventre de son cheval, et s'éloigna au grand galop du côté de la rivière.

Nous pensons bien que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, tout le monde sait parfaitement, comme nous le savons nous-même, que le pouvoir surnaturel ou diabolique des fées

et des sorcières expire aussitôt que l'objet qu'elles poursuivent a dépassé le milieu d'une eau courante. Notre imprudent fut donc fort heureux que la rivière se trouva aussi rapprochée qu'elle l'était du lieu de la scène ; car, nonobstant toute la vitesse qu'il mit à s'éloigner de la vieille église, il avait à peine atteint le milieu du pont du Doon que, bourdonnant à ses oreilles comme un essaim d'abeilles en courroux, les sorcières furieuses, et ne respirant que la vengeance, étaient déjà si près de lui, que l'une d'elles, plus avancée que les autres, s'élança pour le saisir ; mais il était trop tard ; car il ne restait plus du côté de la rivière où le démon pouvait encore exercer son pouvoir que la queue du cheval du fermier, qui, cédant aussitôt comme si la foudre l'eût frappée, demeura toute entière dans la griffe infernale.

Grâce à la vitesse de son coursier, le fermier de Carrick échappa donc pour cette fois à la vengeance des sorcières offensées ; mais la vue de son propre cheval ainsi mutilé fut, tant que vécu cet animal, un terrible avertissement pour son maître de ne plus rester aussi tard aux marchés de la ville (1).

La croyance aux sorciers est tellement enracinée dans l'esprit du peuple écossais, que le temps n'a pu diminuer en rien la crainte que lui inspire encore aujourd'hui les cendres mêmes de ceux qui périrent pendant le XVIe et le XVIIe siècles dans les nombreux auto-da-fé des réformateurs. Le major Weir, zélé puritain, et sa sœur Jeanne, accusés tous deux de sorcellerie, et dans le procès desquels on trouve les plus grandes niaiseries mêlées à des crimes trop infâmes et trop dégoûtants pour être rapportés, furent condamnés à être brûlés vifs, et furent exécutés à Edimbourg en 1670. Cent quatre-vingt-sept années se sont écoulées depuis cette exécution, et personne n'a encore osé habiter la maison de ce célèbre criminel.

Les mêmes cruautés, qui étaient ainsi juridiquement exercées en Écosse contre les gens accusés de sorcellerie, furent

(1) C'est cette dernière *histoire* qui a fourni au célèbre Robert Burns le sujet du joli poème de Tom-o-Shanter.

répétées avec non moins de rigueur dans toutes les contrées de l'Europe où dominait le protestantisme, et dans lesquelles les rois, après avoir usurpé l'autorité des papes, s'étaient bien gardés d'imiter leur clémence. On ne pourrait raconter sans frémir les nombreux traits de barbarie commis à ce sujet en Danemarck, en Norwége, en Allemagne et dans tous les pays protestants du nord de l'Europe; nous nous contenterons, pour ne pas fatiguer le lecteur par le récit de telles horreurs, de rapporter ce qui se passa en Suède vers la fin du XVII[e] siècle, à l'occasion d'un procès de sorcellerie. Quoique cette affaire présente des circonstances tellement extraordinaires, qu'il est difficile d'en rencontrer de semblables dans celles de même nature qui sont parvenues jusqu'à nous, nous n'en pensons pas moins qu'il serait impossible de trouver dans les annales judiciaires d'aucun peuple un seul cas où, sur des témoignages aussi équivoques que ceux qui furent produits dans ce singulier procès, on ait répandu avec autant d'injustice et de barbarie le sang d'une aussi grande quantité de victimes.

La scène du drame que nous allons raconter se passe en l'année 1670, dans le village de Mohra, situé dans le district d'Elfland, qui fait partie de la province de Dalécarlie, où la terreur répandue par les maléfices des sorciers était déjà depuis longtemps portée à son comble, lorsque le gouvernement fut instruit des alarmes répandues à ce sujet dans toute la population.

Comme c'est partout l'habitude dans de semblables occasions, la cour de Stockholm se hâta d'envoyer sur les lieux des commissaires royaux, auxquels furent départis les pouvoirs les plus étendus pour connaître des faits et procéder sans délai contre les coupables; et, comme il arrive également toujours en pareil cas, le choix du gouvernement se fixa sur des hommes dont l'esprit était déjà préparé à croire tous les récits merveilleux ou extraordinaires qu'on pourrait leur faire, et dont le cœur était endurci d'avance contre tout ce qui pourrait militer en faveur des accusés.

A l'arrivée de ces commissaires dans la province reculée de la Dalécarlie, grand nombre de gens du peuple, appuyés

par quelques personnes d'un rang plus élevé, se plaignirent amèrement que des hommes et des femmes soupçonnés de pratiquer la sorcellerie aient réussi à livrer leurs enfants au pouvoir du démon ; ils demandaient, en conséquence, la punition de ces agents de l'enfer. Les parents offensés eurent également soin de rappeler aux envoyés du roi, que déjà, dans une occasion semblable, les juges n'avaient point hésité à faire brûler un *certain nombre* de sorcières pour rendre le calme à la province, qui avait été de cette manière débarrassée pour longtemps des machinations ténébreuses de ces suppôts de Satan.

Ces plaintes, qui n'étaient appuyées d'aucune preuve, amenèrent néanmoins l'arrestation de tous ceux ou celles que la voix, ou plutôt la malignité publique désignait sous le nom abhorré de sorciers et de sorcières; le nombre en fut si grand, qu'il se monta bientôt à plus d'un cent.

Quant à la procédure suivie dans ce singulier procès, elle s'écartait autant des règles du simple bon sens que de celles de la justice ordinaire. Elle consista simplement à confronter les enfants ensorcelés avec les sorcières, et à prendre pour base de l'accusation les récits vraiment extraordinaires que ces petits malheureux persistaient à déclarer véritables. Les enfants entendus par le tribunal étaient au nombre de *trois cents*; et voici, à quelques légères variations près, les points sur lesquels ils s'accordaient dans leurs récits :

Ils racontaient que les sorcières leur avaient enseigné la manière d'évoquer le démon sous le nom d'antécesseur. Cette évocation avait ordinairement lieu dans quelque carrefour écarté, au moyen de certaines cérémonies particulières dans lesquelles ces enfants demandaient à Satan de les conduire à Blockula (1). L'ange de ténèbres leur apparaissait sous différentes formes, mais principalement sous la figure d'un baladin, ayant un habit gris, des bas rouges et bleus, serrés par de larges jarretières, une barbe rouge et un chapeau pointu,

(1) On croit que ce Blockula était le *Brocken* ou *Bloxberg*, montagne du Hartz, où se tient le grand sabbat du Nord.

entouré de bandes de drap de différentes couleurs. Il les montait alors sur divers animaux, après les avoir frottés d'un onguent fait avec des ratissures d'autel et de la limaille d'horloge d'église.

Il y avait néanmoins une différence dans la manière dont ces enfants racontaient leur voyage à Blockula; les uns assuraient y avoir été transportés corporellement, tandis que les autres croyaient que leur esprit seul avait voyagé avec le démon, et que leur corps n'avait pas bougé de place. Cependant très-peu d'entre eux adoptèrent cette dernière hypothèse, quoique leurs parents attestassent que ces enfants n'avaient pas quitté leurs lits durant tout le temps qu'ils disaient avoir passé au sabbat, et qu'ils avaient même dormi d'un si profond sommeil, que tous les moyens employés pour les éveiller avaient été inutiles. Cependant, les mères et les nourrices étaient tellement persuadées que leurs enfants et leurs nourrissons étaient réellement enlevés par le diable, qu'un respectable pasteur luthérien, ayant résolu de veiller son fils pendant toute une nuit, étant bien certain que ni sorcière ni démon n'aurait le pouvoir de le lui arracher, eut ensuite les plus grandes difficultés à convaincre son épouse que cet enfant n'avait point été à Blockula, puisqu'il avait passé la nuit couché entre ses bras.

Ce Blockula, le but du voyage de ces enfants, était une vaste maison ayant une belle grande porte peinte de diverses couleurs, et un enclos dans lequel on mettait à paître les animaux qui les avaient apportés. Si c'étaient des êtres humains qui avaient servi à cet effet, on les laissait se coucher et dormir le long des murailles du logis. L'intérieur de ce palais infernal était divisé en plusieurs grands appartements, dont l'un servait de salle de festin. La nourriture était très-frugale et consistait principalement en soupe faite avec du lard et des choux verts, du pain, du beurre, du lait et du fromage. Les mêmes abominations, les mêmes débauches que l'on raconte des autres sabbats se commettaient également à Blockula, avec cela de particulier, que du commerce des démons avec les sorcières naissaient des garçons et des filles qui se ma-

riaient ensemble, et produisaient une lignée de crapauds et de serpents.

Plusieurs de ces enfants parlèrent aussi d'un ange blanc qui cherchait à les détourner de faire ce que le diable leur conseillait, en leur disant que tout cela ne durerait pas longtemps. Ils ajoutaient que cet esprit bienfaisant se plaçait quelquefois entre eux et les sorcières, et les tiraient en arrière pour les empêcher d'entrer dans Blockula.

Tous les aveux faits en présence des sorcières furent d'abord niés par elles avec la plus grande persévérance ; enfin, quelques-unes de ces misérables fondirent en larmes et confessèrent les horreurs qu'on leur imputait. Elles dirent que la coutume d'enlever les enfants pour les livrer au démon était devenue, depuis quelque temps, beaucoup plus commune, et confirmèrent tout ce que ceux entendus devant les juges avaient rapporté contre elles. Elles ajoutèrent même à leurs récits d'autres circonstances non moins singulières; elles donnèrent entre autres la méthode d'allonger à volonté l'épine du dos d'un bouc au moyen d'une broche, et racontèrent que le démon, désirant un jour s'assurer de l'affection que ses sujets lui portaient, s'était fait passer pour mort, et que cette nouvelle répandit le deuil dans Blockula ; mais que le malin ressuscita bientôt après.

Une vieille sorcière avoua qu'elle avait un jour essayé d'enfoncer, dans la tête du ministre de Morha, pendant son sommeil, un grand clou que le diable lui avait donné à cet effet. Mais ce fut en vain ! le révérend avait le crâne tellement dur, que le fer diabolique ne put y pénétrer, et que tous les efforts de la vieille n'aboutirent qu'à causer au ministre un léger mal de tête à son réveil.

A part ce dernier épisode, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire, nous dirons même d'*inexplicable* dans les aveux *de ces trois cents enfants*, interrogés séparément et racontant tous *unanimement* la même histoire. Nous ne doutons pas que cette unanimité n'ait dû produire une profonde impression sur l'esprit des juges. Mais, tout en reconnaissant la possibilité des événements sur-

naturels, et en admettant même la réalité de l'intervention du démon dans ceux rapportés par les enfants de Morah, et avoués par un assez grand nombre de sorcières qui étaient accusées d'y avoir pris part, nous ne pensons pas que de semblables crimes soient du ressort de la justice ordinaire des hommes, puisque, par son institution, elle n'est appelée qu'à réprimer ceux qui peuvent être évidemment prouvés par des moyens naturels, et non point à punir des actes, quelque criminels qu'ils puissent paraître, dont la criminalité même n'est basée que sur le plus ou moins *de foi* des juges à croire des choses dont il n'est permis à aucun pouvoir humain de constater légalement l'existence (1).

Les résultats de ce singulier procès font frémir d'horreur, et nous ne croyons pas qu'il ait été prononcé dans aucun siècle une condamnation plus inique et plus arbitraire que celle qui le fut, dans cette occasion, par les délégués du chef couronné de l'Eglise luthérienne de Suède. Les auteurs supposés d'un crime, dont il eût été impossible au plus habile d'entre eux de signaler la moindre trace, quand bien même tous les faits énoncés dans les témoignages des enfants eussent été de la plus stricte vérité, furent condamnés à la peine de mort. *Soixante-neuf* de ces misérables, parmi lesquels on comptait vingt-trois femmes qui avaient avoué leur crime, furent brûlés vifs à Falunna (2); *quinze enfants* furent également mis à mort de la même affreuse manière; vingt-six des plus jeunes furent passés par les verges et fouettés, en outre, une fois par semaine à la porte de l'église de Morha pendant une année; vingt autres, plus jeunes encore, furent cruellement fustigés au même endroit pendant trois jours seulement.

Ce fut après avoir fait répandre ce déluge de sang et de

(1) L'Eglise peut donc seule, en employant tous les moyens qui sont en son pouvoir, être appelée à connaître des accusations de sorcellerie comme de celles d'hérésie. Les prières, les exhortations, les exorcismes, les réclusions, l'excommunication, sont les moyens ordonnés par les papes et recommandés par les conciles.

(2) Autrement *Falum* ou *Falslum*, chef-lieu de la préfecture actuelle de Stora-Kopperberg.

larmes que les commissaires royaux, dont la conduite reçut à la cour l'approbation générale, osèrent se vanter d'avoir expulsé pour longtemps le démon des montagnes de la Dalécarlie. Des prières publiques furent ordonnées dans tous les temples du royaume pour demander à Dieu de restreindre à l'avenir le pouvoir de Satan, et pour en délivrer les pauvres créatures qui avaient jusqu'à ce jour gémi sous sa puissance, ainsi que les enfants innocents qu'il avait fait enlever par centaines.

Mais on trouverait difficilement des expressions assez fortes pour qualifier, comme elle le mérite, la réponse que fit le roi Charles XI à la demande de renseignements particuliers sur cette affaire, qui lui fut faite par son parent le duc de Holstein-Gotthorp; réponse marquée au coin de la plus grande inhumanité et de la plus profonde duplicité : « Ses juges et ses commissaires, disait le roi de Suède dans cette réponse, avaient, il est vrai, fait brûler un assez grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, d'après les preuves convaincantes qu'ils avaient acquises de leurs crimes; mais il n'était pas en son pouvoir de décider si les faits avoués par eux ou prouvés contre eux étaient réels, ou s'ils étaient le fruit d'imaginations exaltées. »

Dans le doute où se trouvait Sa Majesté suédoise, il nous semble qu'il eût été de toute justice de suspendre au moins l'exécution des quatre-vingt-quatre victimes qui périrent dans les flammes des bûchers de Falunna, sacrifiées par l'intolérance et la bigoterie aux exigences cruelles de la plus infâme superstition (1).

(1) On peut consulter sur ce procès un ouvrage intitulé : *An account of what happened in the kingdom of sweden in the years* 1669 *and* 1670, *and afterwards translated out of High Dutch into English, by docteur Antony Horneck.* Cet ouvrage se trouve à la suite du *Saducismus triomphatus* de Glanville. — L'auteur réfère au témoignage du baron de Sparr, ambassadeur de Suède à Londres en 1672, et au baron de Lyonberg, envoyé extraordinaire de la même puissance, qui attestèrent le fait de la confession et de l'exécution des sorcières et des enfants.

LIVRE ONZIÈME.

DE LA FASCINATION ET DES PRESTIGES.

CHAPITRE I.

Du mauvais œil. — Du Basilic. — Le Jetatore des Italiens. — Le Glamour des Ecossais. — Des Philtres.

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos (1)?
VIRGILE. Egl. III, v. 103.

De toutes les croyances populaires qui se rattachent à la magie ou plutôt à la sorcellerie, c'est-à-dire aux moyens surnaturels que le génie du mal fournit à certaines personnes pour nuire à leurs semblables, celle qui admet la puissance qui peut s'exercer par les yeux, et que l'on nomme communément fascination ou mauvais œil, est certainement une des plus anciennement accréditées parmi les hommes.

La croyance à la fascination était très-répandue chez les Juifs, et l'Ecriture-Sainte en fait une mention expresse en ordonnant de punir de mort ceux qui feraient usage de ce genre de sortiléges. Le mot hébreu *chasaph* employé dans l'*Exode* à ce sujet signifie proprement un homme ou une femme qui ensorcèle par les yeux, tue et blesse de son regard, apporte les maladies aux personnes, les empoisonne et les fait mourir par des charmes diaboliques, en proférant des impré-

(1) « Je ne sais quel malin regard a ensorcelé mes tendres agneaux. » Virgile.

cations et des malédictions, ainsi que nous l'avons déjà dit lorsque nous avons parlé des sorcières mentionnées dans l'Ancien-Testament (1).

Les savants ont beaucoup disputé de tout temps sur la nature des différentes sortes de fascinations. Cette croyance étant une de celles qui nous sont venues de l'Orient et ayant, dès la plus haute antiquité, joué un grand rôle parmi les erreurs populaires des nations de l'Asie, il n'est pas étonnant qu'elle ait été de bonne heure le sujet des dissertations des philosophes arabes. Quelques-uns d'entre eux ont voulu attribuer la fascination à des causes naturelles. Avicenne, qui disait avoir lu quarante fois la philosophie d'Aristote sans la comprendre, et qui ne la comprenait peut-être pas mieux la quarante-unième, prétendait, ainsi qu'Algazel, que l'âme de certaines personnes pouvait agir dans le corps d'autrui, et ces deux philosophes en tiraient la conséquence que l'âme, par sa force naturelle et par sa vertu, peut troubler et changer quand elle veut les sens des personnes et fasciner les yeux (2). Saint Augustin croit, au contraire, que cette fascination ne procède que du démon, et non point de la puissance de l'âme, à qui une semblable faculté n'a point été octroyée (3).

D'autres, comme Frascator, savant distingué du xv[e] siècle, ont attribué les fascinations aux sympathies et aux antipathies qui existent entre les hommes. Ils ont pensé que si, dans certaines maladies, telles que la phtisie et l'ophtalmie, par exemple, les regards de ceux qui en sont atteints ont le pouvoir de communiquer l'infection ou la maladie à des personnes saines, on pouvait également attribuer ce résultat aux sympathies et aux antipathies. Aussi ce savant croit-il que les enfants sont plus exposés que les adultes aux effets de la fascination produite par le regard d'une personne dont les yeux sont remplis d'humeurs et d'esprits viciés, ou par le ve-

(1) Voyez liv. x, chap. i.

(2) Avicenne, liv. iv. *Natur et ult. traduct. latine de Vospicius fortunatus*, Louvain, 1658. — Avicenne, philosophe et médecin arabe, vivait dans les x[e] et xi[e] siècles. — Algazel ou Alhazel, philosophe arabe, lib. v. Physicor, cap. ix.

(3) *De trinitate*, lib. iii.

nin lancé par un crapaud (1) ; quoiqu'il soit plus probable que cette fascination provienne également de la grande humidité et de la qualité spongieuse de la chair des enfants, qui reçoit toute contagion et infection comme la cire molle reçoit l'empreinte de toute espèce de caractères, cette opinion de Frascator était aussi celle d'Ovide, qui avait dit avant lui :

> Dum spectant oculi læsos, lœsuntur et ipsi :
> Multaque corporibus transitione nocent (2).

Les anciens croyaient que le loriot guérissait la jaunisse par antipathie, en prenant par les yeux tout le mal du patient; au moins c'est ainsi que le racontent Elien (3), Suidas (4) et quelques autres. C'est pourquoi, ajoute le premier de ces auteurs, on vendait toujours cet oiseau couvert de quelque linge, de peur que le malade ne s'en servît avant de l'acheter.

Alexandre d'Aphrodisée attribue les fascinations extraordinaires au naturel de certains hommes, qui est, dit-il, si méchant et si dépravé, que tout ce qui est bon leur déplaît, et qu'ils sont envieux de tout (5). C'est ce qui fait dire encore à Frascator qu'il y a des hommes qui sont, par leur nature même, si différents des autres, qu'ils ne lancent par les yeux qu'un pur venin.

Nous pensons que tous les efforts faits par ces savants auteurs pour donner une explication naturelle des effets de fascinations extraordinaires qui ont été remarqués dans tous les siècles, sont loin d'avoir produit un résultat satisfaisant. Nous verrons plus tard si les modernes ont approché davantage de la solution de ce problème.

Cette croyance au pouvoir surnaturel attribué à certains

(1) *De sympath. et antipath.*
(2) « En regardant des yeux malades, les yeux le deviennent eux-mêmes ; les maux se communiquent souvent en passant d'un corps à l'autre. » *Ovid. de remedio amoris*, v. 615.
(3) Elien, *Hist. animal.*, lib. XVII, c. XIII.
(4) Suidas, in verbo.
(5) *Traité des figures des sens et des paroles.*

hommes remonte à la plus haute antiquité. Nous en trouvons revêtus ces hommes fabuleux connus sous le nom de Telchines ou Telghines; que les uns font fils de Minerve et du soleil, et les autres de l'Océan; ils habitèrent quelque temps l'île de Rhodes, qui prit de là le nom de Telchine. Les auteurs anciens les représentent comme des magiciens qui charmaient par leurs simples regards; qui pouvaient prendre toutes les formes qu'ils voulaient; faisaient pleuvoir, grêler, neiger à leur gré. En arrosant la terre avec de l'eau du Styx, ils produisaient les maléfices, les pestes et la famine. Enfin, Jupiter, irrité par leurs crimes, les changea en rochers et les ensevelit sous les flots.

Phæbeamque rhodon et jalysios telchinas,
Quorum oculos, ipso mutantes omnia visu
Jupiter exosus, fraternis subdidit undis (1).

Que de changements dans la religion, dans les idées, dans les mœurs, ont eu lieu parmi les peuples depuis la chute des Telchines, et cependant toutes les attributions de ces sorciers des premiers siècles sont encore celles de nos sorciers modernes. Telle est pourtant la force et la durée des croyances populaires, que le temps même ne peut les altérer, et qu'elles survivent à la dispersion des nations et la chute des plus grands empires.

La croyance à l'ensorcellement par les yeux était fort répandue chez les Grecs, les Romains et les autres peuples de l'antiquité païenne. Pline rapporte qu'il y avait de son temps en Esclavonie et en Bulgarie des familles entières de sorciers, qui tuaient de leurs regards les hommes et les femmes; Solin, Gallien et quelques autres racontent la même chose. Aulu-Gelle dit, dans ses *Nuits attiques*, qu'on trouvait en Illyrie des hommes et des femmes dont le regard seul était mortel, et que ces personnes avaient deux prunelles à chaque œil (2).

(1) Ovid, *Métam.*, lib. VII, v. 365.
(2) *Noct. attict.*, l. IX, c. IV.

Un des bergers de Virgile attribue au mauvais œil la langueur de son troupeau ; un autre, lorsque la voix lui manque et qu'il ne peut plus faire entendre ses chants, croit que quelque loup a jeté le premier ses regards sur lui.

Vox quoque mœrim
Jam fugit ipsa ; lupi mœrim videre priores (1).

Il n'y a pas jusqu'à cette manière de regarder du coin de l'œil, attribuée à l'envie, que nous nommons en vieux français *cuingner* ou regarder du *cuin*, qui n'ait passé de tout temps pour une espèce de fascination qui portait malheur :

Non isto obliquo oculo mea commoda quisquam
Limat (2).

Damascius rapporte, dans la *Vie d'Isidore-le-Philosophe*, des choses extraordinaires du pouvoir de fascination que possédait un païen nommé Maximin, qui vivait vers la fin du ve siècle, sous le règne des empereurs Léon et Zénon. Cet homme avait le regard si perçant et si malfaisant, que ceux qui osaient le regarder en face ne pouvaient supporter la maligne influence de ses yeux, demeuraient tous éperdus, et étaient obligés de détourner promptement la vue. Maximin, qui connaissait le pouvoir de ses regards, et qui en craignait la conséquence, cachait son visage le plus qu'il lui était possible lorsqu'il se montrait en public, et évitait de regarder les personnes qu'il rencontrait. C'était aussi, ajoute encore Damascius, un sorcier fort habile, qui voyait beaucoup de spectres et de lutins que les autres ne pouvaient apercevoir ; il avait, en outre, le pouvoir d'envoyer des esprits malins, des grêles et des tempêtes sur les terres et labourages d'autrui, pour gâter et détruire les récoltes. Maximin fut enfin dénoncé à Constantinople comme un sorcier dangereux et méchant ; son procès lui ayant été fait, il fut condamné à perdre la tête.

Ce portrait d'un sorcier du Bas-Empire, que nous a laissé

(1) Virgile, *Egl.*, IX, v. 53.
(2) *Hor. epist.* 14.

Damascius, ressemble en tous points à celui que pourrait faire de nos jours un habitant de l'Auvergne d'un de ces nombreux sorciers qui ont conservé jusqu'à présent le privilége d'épouvanter les montagnards du Puy-de-Dôme et du Cantal, qui nomment encore *fascigniaires* les gens auxquels ils attribuent le pouvoir de fascination.

Le même Damascius rapporte également qu'il y avait de son temps (VIe siècle) à Césarée, en Palestine, un juge nommé Uranius, qui connaissait au regard seul les sorciers et les sorcières; faculté bien dangereuse à rencontrer chez un juge, et qui a dû contribuer au moins autant que les ridicules et cruels moyens employés par les modernes à faire condamner bien des innocents.

Le Loyer, conseiller au siége présidial d'Angers, qui a écrit, vers la fin du XVIe siècle, un ouvrage plein de renseignements curieux sur la démonologie, a également cru reconnaître, comme le faisait jadis le juge de Césarée, « que les personnes dont le regard produit la fascination sont des hommes et des femmes qui ont contracté alliance avec le diable, qui ont dépouillé ce qui est humain, et qui ont les yeux si pestilents et si vénéneux, qu'ils rendront non-seulement tabide le corps d'un enfant, ains feront perir quelques personnes que ce soient, ensorcelées de leurs regards. Les sorciers et sorcières, dit encore le même magistrat, se cognoissent et discernent par les yeux et par leur tortuité et aspect diabolique (1). »

Saint Jérôme rapporte à la coopération du démon le pouvoir de fascination que possèdent certaines personnes (2). Il serait assez difficile en effet d'expliquer chez l'homme, autrement que par l'aide d'un agent surnaturel, cette faculté que les anciens attribuaient au basilic, de fasciner et même de causer la mort par la seule puissance de son regard. Disons un mot de cet animal, dont il est si souvent parlé dans les traditions populaires.

Le basilic, si redouté des anciens, dont les modernes n'ont

(1) *Hist. des spect. et des apparit.* p., 126.
(2) *Epît. aux galat.*, liv. I.

pu constater l'existence, et que l'on croit n'avoir été réellement qu'une métaphore poétique, s'il ne fut une fable, lançait le feu et la mort par les yeux avec tant de violence, qu'il en était souvent la victime; car il suffisait de réfléchir ses regards au moyen d'un miroir pour lui causer le trépas. Les émanations de son souffle étaient si délétères qu'elles tuaient non-seulement les hommes et les animaux qui approchaient de son repaire, mais encore les plantes qui croissaient dans son voisinage. On rapporte que son poison était si subtil, qu'il se glissait le long du trait qui déchirait son flanc jusqu'à la main et jusqu'au cœur du téméraire qui l'avait lancé. Cependant, le basilic, dont les anciens ont raconté tant de merveilles, a été décrit par eux d'une manière si peu précise, que l'on ne peut savoir si c'était effectivement un reptile ou s'il doit être rangé dans une autre classe d'animaux.

Les Juifs n'avaient pas du basilic une idée moins effrayante que les autres peuples de l'antiquité, et Jérémie, parmi les menaces qu'il leur adresse au nom du Seigneur, annonce aux Hébreux la venue de serpents et de basilics que Dieu enverra pour les dévorer, et contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien. « Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio : et mordebunt vos, aït Deus (1). »

Il n'existe pas non plus d'animal dont l'origine soit entourée de plus de mystères que celle du basilic. La description que les anciens nous en ont laissée, quelque incomplète qu'elle soit, devrait, ce nous semble, le faire ranger dans la classe des ophidiens venimeux, qui sont vivipares. Cependant, Jérémie lui-même assure, conformément à l'opinion vulgaire, que le basilic naît d'un œuf. Cette assertion du prophète s'est conservée dans les opinions populaires de toutes les époques, et la tradition l'a si soigneusement propagée jusqu'à nous, que le peuple croit encore que ces œufs sphéroïdes, à enveloppe membraneuse, et dépourvus de jaune, connus sous le nom d'*œufs hardés*, proviennent d'un coq âgé (2),

(1) Jérémie, chap. VIII, v. 17.

(2) « A l'égard de ces prétendus œufs de coq, dit Buffon, qui sont jau-

et qu'ils produisent un basilic lorsqu'ils ont été couvés par un crapaud.

Ce produit monstrueux, que les habitants de quelques-unes de nos provinces nomment *cocatrix*, possède, comme le basilic des anciens, le pouvoir d'ensorceler, de fasciner et même de tuer par son seul regard. Que d'histoires merveilleuses nous avons entendu raconter en Nivernais, dans notre enfance, sur ces redoutables cocatrix, qui jouent un très-grand rôle dans les traditions populaires des paysans du Morvan (1)!

Mais les yeux n'ont pas seuls le pouvoir de fascination; elle peut être également produite par la parole. Aulu-Gelle raconte dans ses *Nuits attiques* qu'il y avait autrefois en Afrique des familles qui ensorcelaient par la langue et faisaient mourir tous les êtres vivants, les arbres et les animaux qui avaient été l'objet de leurs louanges. Aussi les anciens détournaient-ils la figure quand on les louait, pour montrer que ce langage leur déplaisait, et prononçaient-ils quelques mots solennels qu'ils croyaient avoir le pouvoir de détruire ou de détourner la fascination.

Cette croyance est encore celle des Grecs modernes. « Il est chez eux, dit M. de Pouqueville, des maladies qu'on attribue à l'envie; ainsi, il faut se garder d'admirer la beauté d'un individu ou d'un animal, à moins de cracher ensuite et de prononcer le mot *scordon* (ail), afin de détourner le mau-

nes et contiennent, à ce que croit le peuple, un serpent, ce n'est autre chose, dans la vérité, que le premier produit d'une poule trop jeune ou le dernier effort d'une poule épuisée par sa fécondité même; ou enfin ce ne sont que des œufs imparfaits, dont le jaune aura été crevé dans l'*oviductus* de la poule, soit par quelque accident, soit par un vice de conformation, mais qui auront toujours conservé leurs cordons ou *chalasæ*, que les amis du merveilleux n'auront pas manqué de prendre pour un serpent...... Encelius prétend que les coqs de Gelinote pondent des œufs lorsqu'ils sont vieux, et que ces œufs, étant couvés par des crapauds, produisent des basilics sauvages; et, de peur qu'on ne doutât de ces basilics, Encelius en décrit un qu'il a vu. » — Buffon, tome xv, page 442.

(1) Avicenne, et, d'après lui, le *Petit-Albert*, parlent d'un autre animal qu'ils nomment mandragore, qui ressemble beaucoup au *cocatrix*, mais qui porte bonheur à ceux qui le possèdent. Il les rend heureux au jeu, etc.

vais œil (1). Les anciens crachaient aussi pour détourner l'œil de l'envie. « Hoc peracto carmine ter me jussit expuere, » terque lapillos conjicere in sinum (2). » Théocrite prétend que cracher est un moyen infaillible pour détourner un maléfice (3).

Les païens, non plus que les peuples modernes, n'ont jamais cru que la fascination pouvait être produite par des moyens naturels; aussi n'ont-ils employé que des moyens qu'ils regardaient comme surnaturels pour s'en préserver. Les uns portaient suspendus au col de petits phallus que les Latins nommaient *mutonium*, ainsi que les appelle le satirique Lucilius, ou *fascinum*, comme les nomme Horace. D'autres portaient sur la tête des guirlandes de la fleur nommée cabarre, de peur d'être charmés par une mauvaise langue.

La croyance au mauvais œil est encore très-répandue en Orient; elle l'est également parmi les peuples d'Afrique, et Clapperton nous apprend qu'à Bacbacgié on entretient sur la place du marché une autruche privée, afin d'écarter le mauvais œil (4).

Mais il n'y a peut-être pas de pays où les effets du mauvais œil soient plus redoutés qu'en Epire, en Illyrie et surtout en Dalmatie. Les habitants de ces contrées, dont une grande partie appartient à la race slave, croient fermement qu'il existe parmi eux des personnes douées du pouvoir de fascination. Voici comment un jeune écrivain a rendu *en langage romantique* les croyances dalmates à cet égard :

« C'est une croyance du pays des Dalmates, dit-il, qu'il y a des hommes dont la destinée fatale est d'apporter *le malheur, la souffrance, la mort* aux êtres qui attirent d'eux un regard *d'intérêt, d'amitié, d'amour* ou *d'admiration*. L'indifférence rend leurs yeux *ternes* et *inoffensifs; la haine, la fureur* ne leur donne que des éclairs sans danger; leurs regards ne *tourmentent, ne consument, ne tuent, ne détruisent*

(1) Pouqueville, *Voyage en Grèce*, tome IV, p. 408.
(2) Pétrone, sat. 805.
(3) Idyl. VI.
(4) *Voyage en Afrique*, tome I, page 326.

que lorsque leur cœur a conçu une *intention, un désir, un vœu* pour *le bonheur, le plaisir, la conservation* de ce qui a eu le malheur de les attirer (1). »

Les uns pensent que c'est un mal héréditaire ; les autres disent que c'est l'effet des sortiléges des sorcières, « qui reçoivent de Satan, au moyen d'une cérémonie affreuse, un œil qui a le pouvoir de communiquer son influence à celui sur qui tombent les larmes qui lui échappent. On raconte que les sorcières surprennent souvent l'enfant nouveau-né pendant l'absence de sa mère, enlèvent un de ses yeux et mettent à sa place l'œil satanique dans lequel brille une étincelle ravie au brasier qui dévore les damnés (2). »

On dit aussi que les glaces dans lesquelles se regarde une personne douée du mauvais œil se brisent aussitôt en mille éclats (3).

Les Italiens en général, et surtout les habitants du royaume de Naples, croient encore, comme leurs ancêtres, au pouvoir de la fascination et à celui du mauvais œil. On nomme à Naples cette croyance très-populaire *la jetatura* (4), et l'on emploie différents moyens pour s'en garantir. Une corne, soit naturelle, soit de corail, qu'on place dans sa maison, sur soi, à sa montre ou au cou, est considérée comme un excellent préservatif (5). Quand on craint un mauvais regard, il faut agiter l'amulette, en ayant soin d'en tourner la pointe contre celui qu'on redoute. On s'en préserve également en rompant vivement la colonne d'air qui existe entre l'œil du *jetatore* et ce qu'il regarde ; un verre d'eau, par exemple, jeté à la fi-

(1) *Le mauvais œil*, page 1.

(2) *Le mauvais œil*, page 20.

(3) On croyait autrefois que les yeux des femmes qui avaient leurs menstrues étaient tellement infectés, qu'ils tachaient et souillaient le miroir où elles se regardaient, et que cette tache était difficile à enlever.

(4) La jetatura est le sort qu'un méchant peut jeter sur vous par un regard. Prenez un gros crapaud, jetez-le dans un bocal rempli d'esprit-de-vin. Il y meurt ; mais les yeux ouverts. La personne qui regardera les yeux de ce crapaud dans les vingt-quatre heures de son décès, aura la *jetatura* et tombera en syncope. On peut consulter sur la jetatura un ouvrage italien de Nicolas Volitta.

(5) C'est l'ancienne amulette des Romains (le phallus, mutonium, fascinum) sous une forme plus décente.

gure remplit parfaitement le but qu'on se propose en pareil cas.

On peut comparer l'action du *jetatore* à celle d'un serpent ou d'un crapaud regardant fixement un oiseau qui chante au haut d'un arbre, et le forçant de chute en chute à tomber dans sa gueule (1).

Cette croyance n'est point particulière aux peuples orientaux, ni à ceux du midi de l'Europe. On la retrouve au contraire établie très-fortement encore chez les peuples d'origine celtique. La superstition du regard existe toujours dans nos campagnes, où elle a même quelquefois des suites funestes pour les personnes en butte à cette étrange accusation. Nous avons remarqué qu'elle s'est principalement conservée dans les provinces de France dont les habitants sont de race primitive, tels que les Basques, les Auvergnats, les Normands et les Bretons. « Si vous passez près d'une femme bretonne qui tient un nourrisson sans la saluer, la mère vous suivra d'un œil inquiet, car vous aurez jeté un mauvais œil sur son enfant; et il n'y a que les amis du démon qui passent près d'une nourrice sans lui souhaiter la bénédiction du ciel (2). »

La grande analogie qui existe entre les croyances populaires des Bretons et celles des Irlandais est certainement une bien forte preuve de l'origine commune de ces deux peuples. On croit aussi en Irlande que la nuit du premier de mai est particulièrement dangereuse en raison du pouvoir qu'ont en

(1) Il existe dans le Haut-Canada des serpents qui, plus que d'autres, ont de grandes propriétés de fascination sur le regard et l'odorat. Un voyageur anglais raconte plusieurs faits de ce genre dont il a été récemment témoin, ainsi que celui d'une jeune fille qui était allée un jour d'été qu'il faisait très-chaud étendre du linge sur des buissons voisins de la maison. La mère, trouvant qu'elle ne venait pas assez tôt, et la voyant debout à une certaine distance, l'appela plusieurs fois; elle ne répondit pas. A la fin, la mère s'approcha : la fille était pâle, immobile, et comme fixée à sa place; la sueur lui découlait du front ; ses mains étaient fermées par un mouvement convulsif. Un gros serpent à sonnette étendu sur une poutre, vis-à-vis de la jeune fille, tournait sa tête de côté et d'autre, et tenait ses yeux constamment attachés sur elle. Sa mère lui donna un coup de baguette; il décampa. La jeune fille, revenue à elle, fondit en larmes; elle était si faible et si agitée, qu'elle n'avait pas seulement la force de marcher.

(2) *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 65.

ce moment les esprits infernaux. C'est également dans cette nuit-là que l'influence du mauvais œil est beaucoup plus redoutable. Aussi les nourrices se gardent-elles bien de se promener alors en plein air avec leurs nourrissons ; car les enfants sont surtout exposés aux influences perfides de ce pouvoir diabolique. Mais nul n'est à l'abri de ses atteintes ; et la jeune fille, pas plus que le laboureur, ne peuvent garantir leurs mains des tumeurs produites par le souffle empoisonné de l'esprit malin.

On attribue en Ecosse à la personne qui porte un mauvais œil le pouvoir de frapper de maladie, de folie même ceux qu'elle regarde.

On croit au mauvais œil en Russie, en Allemagne, en Norwége, tout comme en Espagne et à Naples. César, Cicéron, Virgile, Horace, Byron et Napoléon y croyaient ; ces hommes-là nous valaient bien !...

Il y a une autre sorte de fascination nommée communément prestige, que l'on confond souvent avec celle dont nous venons de parler, et qui fait que l'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. Les Hébreux nommaient également *méchasphim* ceux qui usaient de fascination par les yeux et ceux qui, changeant les objets, les faisaient voir tout autres qu'ils n'étaient réellement. C'est par ce moyen qu'on peut apercevoir des choses surnaturelles et merveilleuses là où l'on ne devrait s'attendre qu'à rencontrer des choses naturelles et ordinaires. Il nous semble difficile de pouvoir attribuer ces changements à l'art du magicien ; aussi les a-t-on toujours regardés comme l'œuvre d'un pouvoir surnaturel. Ce fut par la magie des prestiges que les enchanteurs de Pharaon firent apparaître des serpents, des grenouilles semblables à celles que produisait la baguette d'Aaron, et que l'eau du Nil parut être de couleur de saug. Simon, Pases, Apollonius et Jamblique opérèrent également par la fascination les choses étranges qu'on leur attribue.

Les siècles du Bas-Empire furent ceux pendant lesquels les enchanteurs et les magiciens parurent en plus grand nombre, et les historiens grecs ne tarissent pas sur les choses merveil-

leuses qu'ils en racontent. Voici une de ces histoires qui date du XII[e] siècle, et qui est rapportée par Nicétas dans la vie de l'empereur Manuel Comnène :

« Il y avait alors à Constantinople, dit Nicétas, un célèbre magicien nommé Sicidites, qui possédait un si grand pouvoir de fascination, qu'il faisait voir aux hommes tout ce qu'il voulait, et remplissait leur esprit d'une si grande crainte par ses étranges visions, qu'ils étaient parfois longtemps à s'en remettre. Un jour qu'il était à une des fenêtres du palais impérial qui regarde sur la marine, occupé à converser avec quelques courtisans, il aperçut une petite barque qui entrait dans le port, chargée de poterie. Sicidites, s'adressant en ce moment aux personnes qui l'environnaient, leur demanda ce qu'elles lui donneraient s'il leur faisait voir un spectacle des plus divertissants. On convint d'une récompense, et le magicien reprit aussitôt : « Vous voyez tous cette barque chargée de poterie qui entre dans le port, et vous devez remarquer avec quel soin son conducteur cherche à éviter l'abord des autres barques qui l'environnent, dans la crainte que le choc qui résulterait de leur contact n'endommageât sa fragile cargaison. Le voilà bientôt sur le point d'arriver au lieu où il pourra la considérer comme étant à l'abri de tout accident. Eh bien! dans un instant, vous allez voir cet homme si prudent détruire lui-même les objets de ses soins, et s'acharner à les briser, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul qui soit entier. »

En effet, à peine Sicidites eut-il prononcé ces paroles, qu'on vit le batelier, se levant du banc où il était assis, frapper à coups redoublés sur les pots, les cruches et les autres objets de même nature dont sa barque était chargée, et ne cesser cette œuvre de destruction que lorsque toute sa cargaison eut été mise en pièces ; ce qui étonna grandement et fit en même temps beaucoup rire les spectateurs. Mais quand l'œuvre de destruction fut achevée, ce pauvre batelier voyant le dégât irréparable qu'il venait de faire, commença à se lamenter amèrement : plusieurs personnes lui ayant alors demandé quel était le motif qui avait pu le porter à commettre un tel acte de folie, il leur répondit en pleurant à chaudes larmes : « Qu'au

moment où il allait aborder le rivage, il avait vu tout-à-coup un énorme serpent, ayant une crête couleur de feu, sortir du milieu de ses pots, qu'il semblait entourer de ses longs replis, le regarder d'un œil étincelant de colère et ouvrir sur lui une gueule énorme prête à le dévorer. A cette vue aussi effrayante qu'inattendue, il avait saisi sa rame et cherché à assommer le reptile. Mais celui-ci, changeant à chaque instant de place, n'avait cessé de se mouvoir dans tous les sens, jusqu'à ce que les pots aient été entièrement brisés par les coups qu'il cherchait à porter à son ennemi, qui avait ensuite disparu sans qu'il pût dire ce qu'il était devenu (1). »

Une autre espèce de prestiges est celui au moyen duquel des enfants peuvent voir dans des miroirs, ou sur leurs ongles, la figure des voleurs, et si clairement, qu'ils ont souvent désigné les auteurs, jusqu'alors inconnus, de larcins sur lesquels on avait rien pu découvrir. Voici un trait fort récent sur la divination par le miroir, très-usitée chez les anciens, et à laquelle il est fait souvent allusion dans la Bible. La scène que nous allons raconter se passa il y a deux ans chez M. Salt, consul anglais au Caire. M. Salt s'apercevait depuis quelque temps qu'on le volait, et il ne savait pas sur qui arrêter ses soupçons ; on lui conseilla de s'adresser à un maugrebin qui, par certaines pratiques, pouvait faire découvrir le voleur. A la sollicitation de plusieurs Anglais, dont la curiosité était excitée, le consul fit venir le magicien. Il demanda un enfant au-dessous de dix ans, lui traça dans la main quelques caractères autour d'une large tache d'encre qui faisait miroir, et recommanda à l'enfant de regarder attentivement dans la tache ; en même temps, il faisait brûler de l'encens et de petits morceaux de papiers, sur lesquels il avait aussi tracé des caractères. Au bout de peu de minutes, l'enfant vit un homme qu'il décrivit et qu'il reconnut pour un des ouvriers qui travaillaient dans le jardin, et fut le chercher. Celui-ci avoua le larcin au grand étonnement de la compagnie. M. E. W. Lane, qui vient de publier à Londres un ouvrage sur les

(1) Nicétas, lib. IV. *Annal. sub manuele.*

mœurs et les coutumes des Egyptiens modernes, et auquel nous avons emprunté ce récit, était présent à cette curieuse scène de divination, et il raconte plusieurs autres anecdotes du même maugrebin ; il donne même la formule que ce magicien lui communiqua. Les Orientaux n'hésitent pas à admettre qu'un homme a le pouvoir de faire voir les absents, et même les morts, puisque M. Lane assure que l'enfant dont nous venons de parler a décrit parfaitement Shakespeare et son costume (1).

Le célèbre Cagliostro se servait également, dans sa manière de deviner, d'un enfant qu'il nommait *Pupille* ou *Colombe*, et qu'il plaçait devant une carafe d'eau, où il voyait tout ce qu'il voulait qu'il y vit.

Jean de Salisbury, évêque de Chartres, mentionne une espèce de devins appelés *specularii*, qui prédisaient l'avenir et annonçaient différents secrets en consultant des miroirs et d'autres surfaces polies et réfléchissantes (2).

Cette prétendue faculté que l'on attribue aux enfants a été autrefois le sujet de bien des discussions subtiles de la part des savants. Pomponace, Frascator et Fernel, parmi les modernes, ont émis à cet égard des opinions différentes, mais qui s'accordent néanmoins toutes à reconnaître, dans ce genre particulier de fascination, l'agence d'un pouvoir surnaturel. Fernel rapporte avoir vu un homme qui faisait, à force de charmes, apparaître dans un miroir diverses figures et images, divers caractères, au moyen desquels un enfant faisait connaître aux personnes présentes ce qu'elles désiraient savoir. Ces signes étaient si clairement tracés, que tous les spectateurs pouvaient

(1) M. Léon de la Borde a raconté il y a deux ou trois ans la même histoire dans la *Revue des Deux-Mondes*, avec les mêmes circonstances. Le savant voyageur prétend avoir appris du même maugrebin le secret de découvrir les voleurs et l'avoir pratiqué longtemps lui-même avec succès. Il va à cet égard beaucoup plus loin que M. Lane. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que ces deux personnes ont été témoins d'un fait dont nous défions tous les savants de l'Europe de donner une explication satisfaisante.

(2) *Polycratas, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*, t. I, p. 32. — Jean Salisbury ou Sarisbery, vivait au XII[e] siècle; c'était un prélat vertueux et un des plus beaux esprits de son siècle. L'ouvrage cité plus haut a été traduit par Mézeray, sous le titre de *Vanités de la cour*.

les voir ; mais l'enfant avait seul le pouvoir d'en expliquer le sens. Fernel ajoute qu'il était impossible de rien comprendre aux paroles prétendues sacrées que prononçait le magicien, paroles qui n'étaient sans doute que quelques noms barbares, semblables à ceux que les cabalistes donnent aux puissances élémentaires, ou ceux plus horribles encore des princes des démons (1).

Saint Augustin a dit, en parlant des différentes espèces de fascination : « Qu'il n'y a sens corporel que le diable ne puisse occuper, et dont il ne puisse se jouer à son plaisir lorsque Dieu le permet. Ce mal diabolique, ajoute le saint docteur, se glisse par les pores ouverts des sens, se donne aux figures, s'accommode aux couleurs, adhère aux sens, se suppose aux odeurs, se coule aux saveurs, et, par je ne sais quel nuage, offusque et comble les conduits de l'intelligence (2). »

Saint Thomas d'Aquin pense que cette fascination des enfants ne doit point être attribuée, comme l'ont fait quelques savants, aux facultés et à la puissance de la nature pure et *incontaminée* de l'âge puéril ; mais il la considère comme l'œuvre du démon, qui peut produire des choses qui paraissent merveilleuses, tant par le mouvement local des humeurs du corps humain que par celui de leurs facultés sensitives.

Le pouvoir de découvrir les voleurs qu'ont possédé, suivant les traditions populaires, les magiciens de tous les siècles, fait toujours partie des attributions des sorciers modernes, et cette croyance est encore profondément enracinée dans l'esprit du peuple de nos campagnes. Voici à ce sujet une assez singulière aventure, que nous avons entendu raconter, il y a fort peu de temps, dans un village des montagnes d'Auvergne, par la personne même à laquelle elle était arrivée. On verra par ce récit qu'en fait de prestiges et de divination, nos sorciers auvergnats ne le cèdent en rien à tous les maugrebins d'Egypte.

(1) Fernel, *De abditis rerum causis*, lib. II, cap. II. Fernel, médecin et mathématicien célèbre, était médecin du roi Henri II.
(2) *De trinitat.*, lib. IV, cap. II.

« Une assez forte somme d'argent fut dérobée, dans le courant de l'année dernière (1836), à un riche fermier des environs de Saint-Gervais. Toutes les recherches que l'on fit pendant fort longtemps pour découvrir le voleur ayant été infructueuses, le fermier se décida à réclamer l'assistance d'un célèbre sorcier du voisinage. Celui-ci promit de donner les renseignements les plus positifs sur l'auteur du vol; et après quelques cérémonies indispensables et la lecture de certaines formules magiques contenues dans un vieux grimoire, le sorcier ayant placé un seau d'eau fraîche au milieu de la chambre, dit au fermier d'y regarder attentivement, et qu'il y apercevrait la figure de la personne qui l'avait volé. En effet, au bout de quelques instants, le fermier vit distinctement dans le *cristal de l'eau* la figure d'un habitant de son village, qu'il connaissait parfaitement, et sur le compte duquel il n'avait eu jusqu'à ce moment aucun soupçon. Ne croyant pas néanmoins que la preuve qu'il avait alors devant les yeux fût suffisante pour obtenir judiciairement la restitution de son argent ou la condamnation du coupable, il résolut de tirer au moins quelque vengeance de ce dernier, et il demanda au sorcier de lui en fournir les moyens. Celui-ci lui remit une épingle, et lui dit que s'il l'enfonçait dans un endroit quelconque de la figure qu'il avait devant lui, il pouvait être assuré que l'individu auquel cette figure ressemblait en éprouverait le même mal que si la piqûre était faite sur sa propre personne. Le fermier prit l'épingle, l'enfonça dans l'œil gauche du prétendu voleur et retourna chez lui, tout préoccupé de l'opération magique à laquelle il venait de prendre part, sans pouvoir néanmoins se persuader que les choses extraordinaires qu'on lui avait fait voir n'étaient pas le résultat de quelque trompeuse illusion.

Mais quelle fut la surprise de notre homme en apprenant, à son retour au logis, que son voleur, ou du moins celui qui lui avait été désigné comme tel par le sorcier, venait de s'éborgner en traversant une haie, au moyen d'une longue épine qui lui était entrée dans l'œil gauche. On peut bien penser qu'un fait semblable, qu'on n'a pu tenir longtemps secret, a dû

consolider au moins pour un demi-siècle encore, dans l'esprit de tous les habitants du canton, la confiance qu'ils avaient déjà dans l'infaillibilité des sorciers et dans le pouvoir qu'ils leur supposent pour découvrir les voleurs et les choses cachées.

Parmi les superstitions bretonnes, il en est plusieurs qui ont pour but de découvrir les voleurs. Voici une de celles qui sont en vogue depuis bien des siècles parmi les habitants du Léonais :

Quand un vol a été commis et que l'auteur est resté inconnu, il faut, pour le découvrir, que la personne volée se rende, le lundi, à jeun, à la fontaine de Saint-Michel. Elle jette ensuite dans l'eau de cette fontaine plusieurs morceaux de pain, en prononçant à chaque morceau le nom d'une des personnes qu'elle soupçonne. Le morceau qui va au fond est celui du voleur. Cette coutume nous paraît être un des derniers vestiges du culte des éléments, qui faisait partie de la religion druidique; nous croyons que la superstition suivante doit avoir la même origine :

Lorsque les habitants de la côte de Bretagne ne peuvent trouver le corps d'un noyé, ils mettent un petit cierge allumé sur un pain qu'ils abandonnent au fil de l'eau, bien convaincus que le doigt de Dieu le fera s'arrêter au lieu même où se trouve le cadavre. Les habitants du Quercy jettent au fil de l'eau un morceau de pain bénit pour retrouver le corps des noyés.

La croyance aux devins et aux bohémiens est encore fort répandue dans les campagnes de la Basse-Normandie. On se sert des premiers pour découvrir les voleurs et les objets volés; on croit que les seconds peuvent prédire l'avenir par les cartes, les dés et les signes de la main (1).

(1) Les anciens attribuaient aux *aétites*, que l'on nomme communément *pierres d'aigles*, plusieurs vertus merveilleuses, entre autres celles de faciliter les accouchements et de découvrir les voleurs. Dioscoride rapporte que, dans ce dernier cas, on les broyait et on en mêlait la poudre dans du pain que l'on faisait manger à tous ceux qui étaient soupçonnés. On assure que le voleur ne pouvait avaler son morceau. Dioscor., lib. v, p. 118. — Belon rapporte que cette coutume s'est conservée chez les Grecs modernes, qui y joignent de plus quelques prières. Obs., liv. II, chap. 23. —

L'art de créer des prestiges et de fasciner la vue au moyen de charmes et d'autres sortiléges était en grande considération chez les nations scandinaves. Le pouvoir qu'ils attribuaient à cet égard à leurs sorcières ou Galdrakinnas était tellement étendu, qu'on croyait qu'elles pouvaient dérober ceux qu'elles voulaient protéger à toutes les recherches de leurs ennemis. Parmi les nombreuses histoires de ce genre que l'on trouve dans les anciennes traditions scandinaves, nous citerons la suivante, tirée de l'*Historia eyranorum*, connue également sous le nom de *Saga eyrbiggia*, que Webster a traduit en anglais et inséré dans ses *Antiquités du Nord* (northern antiquities) : la voici :

« Geirada, sorcière renommée, avait résolu de faire périr Oddo, fils d'une autre sorcière nommée Katla, qui avait coupé la main de sa belle-fille dans une dispute. Elle dépêche à cet effet des meurtriers, qui revinrent sans avoir pu rencontrer Oddo, ayant été dupes des ruses employées par sa mère pour le soustraire à leurs recherches. Ils rapportèrent à Geirada qu'ils avaient trouvé Katla seule, occupée à filer une grosse quenouille de chanvre. « Imbécilles, leur dit la sorcière en colère, cette quenouille était l'homme que vous cherchiez. » Les meurtriers retournèrent aussitôt sur leurs pas, prirent la quenouille et la brûlèrent; mais Katla avait déjà changé le déguisement de son fils, qui bondissait en ce moment devant la porte de la maison, sous la forme d'un chevreau. Une autre fois, elle le cacha sous celle d'un pourceau. Enfin, la dernière fois que ces hommes revinrent, la servante de Katla, qui guettait leur arrivée, vint annoncer à sa maîtresse qu'ils étaient accompagnés d'une personne couverte d'un manteau bleu. « Tout est perdu, s'écria aussitôt la sorcière; cette personne est Geirada elle-même, contre laquelle les enchantements n'ont aucun pouvoir. » En effet, le parti

Cette coutume est très-ancienne, comme on peut le voir dans les notes de M. Gale sur Jamblique et dans le glossaire de Lindenbrock *In leges antiquas*. Zara et Peucer disent qu'on découvrait les voleurs par le mouvement d'une hache plantée à un pieu ou à une longue perche. D'autres faisaient métier de découvrir les voleurs et les vols par le moyen d'une astrolabe.

ennemi entra dans la maison, et mit à mort le fils de Katla, qu'elle ne put cette fois soustraire à leurs coups.

Cette croyance aux prestiges de la sorcellerie s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Islandais, les Norwégiens et tous les autres peuples du Nord.

Nous avons déjà dit que la superstition du mauvais œil semblait être prédominante parmi les nations slaves de l'Europe. Il en est de même pour toutes les autres espèces de fascination que peuvent produire la magie et la sorcellerie. Delrio rapporte à ce sujet, dans ses *Disquisitions magiques*, quelques traits tirés de l'histoire de Bohême de Dubravius, qui surpassent tout ce qu'on peut lire de plus merveilleux dans les contes arabes.

Vers la fin du XIV[e] siècle, dit Dubravius, Winceslas, fils de l'empereur Charles IV, ayant épousé la fille du duc de Bavière, ce dernier, sachant que son gendre avait un goût particulier pour tout ce qui tenait à la magie, fit venir de Prague, où ils étaient fort nombreux, un chariot rempli de magiciens, pour égayer les fêtes qui devaient suivre les noces du prince. Tandis que les plus habiles d'entre eux étaient occupés à chercher quelques nouveaux tours pour amuser la compagnie, le magicien de la maison de Winceslas, nommé Zyto, entra dans l'appartement où la cour était assemblée, en ouvrant une bouche énorme, qui paraissait fendue jusqu'aux oreilles. Il s'avança ainsi sans dire un mot vers le premier magicien du duc de Bavière, et l'avala tout entier avec ses vêtements, à l'exception de ses pantoufles, qu'il trouva sans doute trop sales, et qu'il cracha aussitôt loin de lui. Après ce tour de force, Zyto, sentant néanmoins son estomac un peu embarrassé, courut vers un baquet rempli d'eau qui était près de là, et y rejeta le pauvre magicien, qu'il ramena ensuite devant la compagnie tout mouillé et tout couvert de confusion; les autres magiciens s'avouèrent vaincus, et refusèrent de lutter contre un si grand maître.

Ce même Zyto, qui finit, comme le malheureux Faust, par être emporté *corps et âme* par le démon, pouvait paraître avec quel visage il jugeait à propos de prendre. Lorsqu'il accom-

pagnait le roi de Bohême dans ses promenades, on aurait dit qu'il nageait à sa suite; et quand ce prince sortait en litière, Zyto le suivait dans une autre, portée par des coqs. Il changea un jour trente bouchons de foin en autant de truies grasses, qu'il vendit ensuite fort cher à un riche boulanger de Prague, en lui recommandant de ne point les laisser entrer dans l'eau. Mais le boulanger ayant un ruisseau à traverser pour s'en retourner chez lui, et oubliant l'injonction du magicien, n'aperçut bientôt, au lieu de ses truies, que des bouchons de foin flottant sur l'eau. Plein de colère contre Zyto, il courut aussitôt à sa maison, afin de le forcer à lui rendre au moins son argent. Il le trouva couché sur un banc, où il paraissait profondément endormi, et il l'empoigna par une jambe pour le réveiller. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'il sentit que cette jambe s'était détachée du corps du magicien, et qu'elle lui restait dans la main! Il fut rempli d'une si grande crainte, qu'il sortit sans se plaindre de la friponnerie dont il venait d'être victime.

Lorsque Zyto assistait aux banquets de la cour, il s'avisait quelquefois de faire prendre aux mains des convives la forme d'un sabot de cheval; de manière qu'ils ne pouvaient s'en servir pour manger. Il faisait ainsi mille tours des plus surprenants, qui amusaient beaucoup son maître, mais qui ne plaisaient point autant aux courtisans qu'il prenait pour les objets de ses plaisanteries.

Le père Delrio raconte encore que deux célèbres magiciens s'étant rencontrés à la cour d'Elisabeth, reine d'Angleterre, convinrent entre eux qu'ils s'obéiraient mutuellement en toutes choses. L'un d'eux commande aussitôt à l'autre de mettre la tête à la fenêtre de l'appartement où ils se trouvaient; ce qu'il n'eut pas plus tôt fait, que son front parut chargé d'un immense bois de cerf, au grand amusement des spectateurs, qui rirent beaucoup à ses dépens. Mais quand son tour vint d'être obéi par son confrère, il lui ordonna de se tenir debout contre la muraille qui, s'ouvrant au commandement du magicien, l'engloutit aussitôt, et jamais on n'entendit depuis parler de lui.

On a souvent autrefois employé la fascination comme ruse et stratagème de guerre ; au moins les historiens les plus graves ne se font aucun scrupule de l'affirmer. On lit dans Froissard une fort singulière histoire touchant le pouvoir de fasciner la vue attribuée alors à certains magiciens. « En l'année 1381, dit le bon chevalier, le duc d'Anjou assiégeait le château de l'Œuf, près de Naples, lorsqu'un nécromancien se présenta devant ce prince, et lui proposa de rendre l'air si dense autour du château, que ceux qui y étaient enfermés croiraient voir sur la mer qui les entourait un pont assez large pour permettre à dix hommes d'y passer de front ; ne doutant pas qu'en voyant cette merveille et craignant d'être pris d'assaut, ils ne se rendissent aussitôt à discrétion. Le duc demanda au nécromant s'il pensait que ses gens pourraient passer en sûreté sur ce pont magique ; ce qu'il n'osa point lui promettre, attendu que si un seul de ceux qui passeraient dessus s'avisait de faire le signe de la croix, il était bien certain que le pont s'évanouirait, et que tout ce qu'il porterait alors tomberait dans la mer. Là-dessus, le duc se prit à rire, et plusieurs jeunes chevaliers qui étaient présents le prièrent d'accorder au magicien sa demande, et de leur permettre de tenter l'aventure, lui promettant de s'abstenir de tout signe de croix et de toute autre marque extérieure de dévotion pendant tout le temps qu'ils seraient sur le pont. Mais le comte de Savoie, entrant alors dans la tente du duc d'Anjou, reconnut aussitôt l'enchanteur pour être le même homme qui avait tout récemment livré le château qu'ils assiégeaient aux mains de sire Charles de La Payx, qui l'occupait en ce moment, en persuadant à la garnison de la reine de Naples, au moyen de déceptions magiques, que la mer allait s'élever au-dessus des murailles et les submerger en un instant; ce qui lui fit aussitôt abandonner la place. Le nécromant avoua le fait, ajoutant qu'il était l'homme que sir Charles de La Payx redoutait le plus au monde. Mais le comte de Savoie ne voulant pas qu'il fût dit que, dans une affaire de cette importance, de si braves chevaliers et de si vaillants écuyers aient dû leurs succès aux sortiléges d'un magicien, ordonna de mander à l'instant le bourreau, et fit aussitôt, de-

vant la tente même du duc, trancher la tête à l'enchanteur (1). »

Ce genre de fascination, dont il est souvent fait mention dans les vieilles ballades écossaises, y est appelé *glamour*, mot qui signifie un pouvoir magique au moyen duquel on trompe l'œil des spectateurs, en leur faisant voir un objet différent de ce qu'il est réellement. C'est ainsi que dans le lai du dernier menestrel, Walter-Scott décrit les transformations que le célèbre magicien sir Michel Scott pouvait opérer, au moyen de son merveilleux grimoire, comme des opérations de *glamour*; elles ne sont pas moins surprenantes que celles de l'enchanteur Zyto, dont nous avons parlé :

It had much of glamour migth,
Could make a lady seem a knight;
The cobwebs of a dungeon wall
Seem tapestry in lordly hall;
A mut-shell seem a gilded barge,
A *sheelling* (2) seem a palace large,
And youth seem age, and age seem youth.
All was delusion, nought was truth (3).

Le glamour joue un grand rôle dans les histoires amoureuses de l'Ecosse. Les événements romanesques dont elles sont remplies ont été conservés pour la plupart dans les nombreuses productions de la poésie populaire écossaise, la plus riche peut-être de toute l'Europe ; et surtout dans ces vieilles ballades, mine inépuisable d'aventures intéressantes et extraordinaires que Walter-Scott a exploitée le premier avec autant de talent que de succès.

Ce pouvoir de fascination qu'on prétendait que possédaient

(1) *Chroniq.*, vol. I, page 392.
(2) *Sheeling*, une hutte de berger.
(3) *Lay of the last minstrel*, canto III, Stanza IX. — « Il possédait la science et le pouvoir de glamour, au moyen desquels une dame peut paraître un chevalier; qui peut donner aux toiles d'araignées d'un donjon l'apparence des plus riches tapisseries, faire qu'une hutte ressemble à un palais, et une coquille de noix à une galère dorée; le glamour peut donner au jeune homme les traits d'un vieillard, et au vieillard ceux de l'adolescence : tout, dans cet art, n'est que délusion, et rien n'y est véritable. »

certains hommes servit longtemps d'excuse à plus d'une faiblesse, que les gens les plus scrupuleux ne faisaient alors aucune difficulté d'attribuer aux charmes magiques employés par les séducteurs, charmes auxquels ne pouvait résister la vertu la plus austère. On raconte aussi que celle de plus d'une noble dame succomba jadis sous la puissance irrésistible du glamour, et la fin malheureuse de la jeune et belle comtesse de Cassilis, de l'illustre maison d'Hamilton, nous prouve que les châtelaines n'étaient pas plus que les bergères à l'abri des séductions et des fascinations de la sorcellerie.

L'événement qui amena la captivité et causa par suite la mort prématurée de la comtesse est raconté de différentes manières dans le pays même où il est arrivé. La version la plus accréditée dans le monde est que lady Jane Hamilton, fille du comte d'Haddington, fut mariée fort jeune, et contre son inclination, au comte de Cassilis, très-grave personnage, et l'un des plus zélés partisans de la ligue des Covenantaires. On ajoute qu'avant cet hymen malheureux, le cœur de lady Jane était déjà engagé à un jeune et beau cavalier de la ville de Dunbard, nommé sir Jhon Faa, dont les mœurs élégantes et l'amabilité contrastaient singulièrement avec la triste et maussade gravité du vieux puritain. Ce dernier, s'étant rendu à Londres en 1643, pour y défendre la sainte cause du covenant, sir Jhon, profitant de cette absence, se présenta au château du comte, suivi de quelques amis déguisés en bohémiens, et parvint à enlever la comtesse, qu'il détermina, non sans peine, à le suivre en Angleterre. Mais le malheur voulut que le comte, étant revenu chez lui plus tôt qu'on ne l'attendait, se mit aussitôt à la poursuite des fugitifs, et les atteignit avant qu'ils n'eussent franchi la frontière d'Ecosse. Un combat s'en suivit, dans lequel tous les ravisseurs furent tués, à l'exception d'un seul, qui parvint à s'échapper. Le mari victorieux ramena sous le toit conjugal la coupable comtesse, qu'il divorça d'abord à *Mensa et Toro*, et qu'il confina ensuite dans un vieux donjon situé près du village de Maybole, où elle languit le reste de ses jours dans la douleur et la dévotion.

Mais il existe contre cette version une ballade très-popu-

laire qui fut composée, dit-on, par le seul des ravisseurs de la comtesse qui ait échappé à la vengeance du comte lors du combat dont nous avons parlé. Les faits rapportés dans cette ballade sont les seuls qui soient considérés comme authentiques par toutes les matrones du comté d'Ayr, juges très-compétents en pareille matière, qui soutiennent d'un commun accord que la belle comtesse ne fut point enlevée par un baronet, mais par un véritable gypsie (bohémien), nommé Jhon ou Jhonie Faa, qui avait su gagner son cœur en employant des philtres et d'autres moyens magiques dont tout le monde sait que les bohémiens possèdent encore les secrets. Mais ce fut surtout du charme de glamour ou de fascination dont Faa et ses complices firent usage pour triompher de la vertu de la comtesse (1), charme contre lequel la femme la plus chaste opposerait vainement de la résistance, sans le secours d'un morceau de bouleau, d'un collier d'ambre ou d'une pierre arrachée de la tête d'un crapaud, talisman dont n'était sans doute point pourvue la comtesse, ou dont elle ne voulut point faire usage. On dit qu'on peut encore se garantir de l'influence du glamour en tenant constamment les deux pouces fermés dans les mains, tant qu'on est en présence du fascinateur (2).

Quoi qu'il en soit, le témoignage de l'auteur de la ballade l'a emporté dans l'opinion populaire et même dans l'opinion publique contre la version complaisamment répandue par les amis de la puissante famille de la comtesse, qui a toujours rejeté avec un orgueilleux dédain toute supposition d'une alliance, même illégitime, avec la race maudite de Jhonie Faa (3).

A l'appui de la ballade qui représente la comtesse de Cassi-

(1) Sae soon as they Saw her weel far'd face
They cast the glamour over her.
Ballad of Jhonie Faa.

(2) Le plus sûr moyen pour se garantir d'un sort est de tenir les poings fermés, en cachant les pouces sous les autres doigts.

(3) La comtesse de Cassilis laissa deux filles, dont l'une épousa lord Dundonald, bisaïeul de lord Cochrane, qui a fait beaucoup parler de lui, sous plus d'un rapport, depuis une trentaine d'années. L'autre épousa le célèbre Gilbert Burnett, qui fut depuis évêque de Salisbury.

lis comme ayant cédé aux ensorcellements d'un bohémien, qui n'était pas lui-même sans attraits personnels, on trouve dans les registres de la cour criminelle d'Edinbourg une sentence rendue en janvier 1644, c'est-à-dire quelques mois seulement après l'enlèvement de lady Cassilis, contre huit bohémiens, parmi lesquels figure le capitaine Jhon Faa et cinq autres du même nom, qui les condamne à la peine de mort pour avoir enfreint le statut du roi, qui défendait aux individus de cette caste errante de résider en Ecosse. La sentence fut exécutée à Carlyle. On a supposé depuis, non sans quelque apparence de vérité, que ce capitaine Faa n'était autre que le pauvre Jhonie Faa, le héros de la ballade et le trop heureux amant de la belle comtesse, que le vieux puritain fit prudemment prendre par les gens de justice, à la première occasion qu'il trouva, au lieu de le tuer bravement sur un champ de bataille.

On montre encore, à la porte inférieure d'une des tourelles du donjon de Maybole, où fut renfermée la noble amante du malheureux Jhonie, huit têtes sculptées en pierre, et d'un travail assez grossier. On prétend qu'elles représentent celles des huit Bohémiens qui furent exécutés, comme nous venons de le dire, pour réparer l'honneur offensé du comte, ou plutôt pour satisfaire sa vengeance.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Bohémiens pénétrèrent pour la première fois en Ecosse vers le milieu du XVIe siècle, durant le règne de Marie Stuart, sous la conduite d'un certain Jhon Faa ou Faw, qui se faisait appeler lord ou comte de la Petite-Egypte, et qui était bien probablement un des ancêtres du capitaine Jhon Faa, exécuté en 1644. La famille Faa a conservé jusqu'à ce jour une espèce de supériorité sur la tribu vagabonde des gypsies écossais, dont un grand nombre d'individus est fixé, depuis fort longtemps, dans les environs de Dunbar.

Nous venons de voir que l'opinion populaire, au nombre des causes qui amenèrent l'enlèvement de lady Cassilis, admettait l'emploi de certains charmes dont la composition était connue des Bohémiens, et qui avaient le pouvoir de neu-

traliser la volonté, d'ensorceler, en un mot, ceux à l'égard desquels on en faisait usage. Cette croyance est tellement ancienne, qu'il serait impossible d'en tracer l'origine. L'efficacité des philtres magiques a fait de tout temps partie des croyances populaires. Ces sortes de breuvages, employés quelquefois par la haine et la vengeance, l'ont été plus souvent encore pour exciter des désirs amoureux ou pour satisfaire quelque passion brutale.

Les Grecs croyaient à l'action des philtres, et ils étaient fort en usage parmi eux. Il paraît que la composition en était tenue fort secrète, car on n'en trouve qu'une ou deux dans Athénée, qui a recueilli avec beaucoup de soin les choses curieuses ou merveilleuses de son temps. « Le vin, dit-il, dans lequel on fait étouffer un surmulot est un philtre qui rend les hommes impuissants, et qui empêche les femmes de concevoir (1). »

Dioscoride dit très-sérieusement que la racine de *ciclamen* ou *chamecissos*, qui est une espèce de tithymale, pelée et mise en pastilles, est un préservatif certain contre ces espèces de poisons que les Grecs nommaient philtres (2).

Mais comme les anciens étaient très-avides de tout ce qui pouvait leur faciliter les moyens de satisfaire leurs passions, les philtres que l'on prétendait posséder le pouvoir d'exciter à l'amour étaient les plus nombreux et les plus recherchés. Nous nous contenterons de citer ceux dont l'efficacité passait pour être plus particulièrement reconnue. Les poètes grecs et latins ont souvent vanté la vertu de l'*hippomanès*, qui est un morceau de chair que les anciens disaient être attaché à la tête du poulain au moment de sa naissance, mais qui en est, au contraire, séparé par la membrane *amnios* (3). On rapporte que Cœsonia, femme de Caligula, croyant le fixer près

(1) Athénée, *Therpsicos*, *lib. de veneris.*

(2) Dioscor., lib. II.

(3) « L'hippomane se compose d'un et souvent de plusieurs morceaux solides formés par le sédiment de la liqueur épaisse de l'allantoïde. La jument lèche le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès; et les anciens se sont encore trompés en assurant qu'elle le dévorait à l'instant. » Buffon, tome x, page 231.

d'elle au moyen d'un philtre amoureux, jeta dans sa coupe un morceau d'hippomanès (1). Mais ce breuvage, au lieu de produire sur l'empereur l'effet qu'en attendait Cœsonia, le rendit furieux. Depuis ce moment, l'imagination égarée du tyran ne lui permettait pas de prendre plus de trois heures d'un sommeil à chaque instant troublé par les rêves les plus affreux. Il passait le reste de la nuit à errer, en attendant le jour, sous les vastes portiques de son palais (2).

L'athée Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, dans un accès de frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui avait donné sa maîtresse; mais si l'on considère la multitude de suicides que la doctrine impie et scandaleuse d'Epicure, qui était celle du philosophe romain, produit tous les jours parmi nous, il ne sera point nécessaire de recourir au philtre pour trouver la cause de cette mort. Il est d'ailleurs constant que la tête de Lucrèce était, depuis quelque temps, dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant, système qui détruit l'empire de la divinité et enlève à l'homme les consolations de la religion, les seules réelles qu'il puisse trouver dans l'adversité.

La sorcière dont parle Théocrite dans sa seconde idylle fait boire à son amant, pour l'exciter à l'amour, du vin dans lequel elle a fait infuser un lézard pulvérisé.

Saint Jérôme rapporte, dans la *Vie de saint Hilarion*, qu'un jeune homme de Gaza en Palestine, ne pouvant jouir d'une fille qu'il aimait ardemment, fut consulter les prêtres du temple d'Esculape à Memphis, qui lui donnèrent une lame de cuivre, sur laquelle étaient gravées certaines figures monstrueuses, ainsi que des paroles magiques, en lui recommandant de la placer sous le seuil de la porte de la maison de celle qu'il convoitait. Ce qu'il n'eut pas plus tôt fait, que la fille commença à faire la folle, arrachant sa coiffure et courant toute échevelée comme une ménade, grinçant les dents et appelant à haute voix celui dont elle avait jusqu'à ce jour

(1) « Cui totam tremuli frontem Cœsonia pulli infundit. » Suétone.
(2) *Idem.*

rejeté la passion. Il fallut, pour guérir cette fille d'une telle folie, la conduire devant le saint hermite Hilarion, auquel le diable confessa par la bouche de la possédée « la manière dont il s'était emparé de l'esprit de cette jeune fille au moyen d'un charme magique placé sous la porte de sa demeure. « Se licio et lamina strictum, et ligatum subter limen domus puellæ teneri. »

Plusieurs ingrédiens jadis employés par les anciens dans la composition des philtres amoureux servent encore de nos jours aux mêmes usages. Tels sont, par exemple, les os d'une grenouille verte qui aura été mise pendant quelques jours dans une fourmilière, le poil du museau de la hyène et celui du bout de la queue d'un loup. La racine de mandragore, le léontopodium, le phiteuma, la catanance ou ongle de chat, le cotelydon et le diorenium sont des plantes que Théophraste et Dioscaride indiquent comme ayant des vertus qui les font rechercher des sorciers et des magiciens. Porta et Vanhelmont, parmi les modernes, se sont beaucoup occupés de la composition de ces breuvages magiques, dans lesquels le premier fait entrer la mumie comme ingrédient principal.

Le Loyer a consacré un chapitre entier de son ouvrage sur les apparitions à rapporter un plaidoyer fort curieux prononcé vers la fin du XVIe siècle devant le Parlement de Paris, sur l'appel du juge de Laval. Un jeune homme était accusé d'avoir employé des poudres magiques, mises dans un rouleau de parchemin vierge, sur lequel étaient tracés des caractères inconnus, qu'il avait jeté dans le sein d'une fille, avec l'intention d'en jouir et de l'épouser. Cette tentative avait causé à la jeune personne une maladie fort grave. Les avocats des deux parties firent à cette occasion assaut d'érudition ; mais celui qui soutenait la criminalité du fait imputé au jeune homme l'emporta sur son adversaire dans l'esprit des juges. Il fut déclaré coupable d'avoir, par l'emploi de maléfices et de sortiléges, cherché à gagner l'affection de la jeune fille et de l'avoir fait tomber dans une maladie de langueur, qui avait fait longtemps désespérer de ses jours. La cour, en conséquence, confirma la sentence des premiers juges. Cet arrêt, qui est du

16 avril 1580, fut prononcé par le célèbre Pibrac, alors président à mortier au Parlement de Paris.

Voici un fait très-récent qui prouve combien les croyances populaires ont peu changé pendant les deux siècles et demi qui se sont écoulés depuis la sentence prononcée par Pibrac. On écrit de Tarbes, en date du 9 avril 1838, qu'une jeune fille de la commune d'Azereix, se voyant délaissée par l'homme qu'elle aimait, résolut de rallumer dans son cœur des feux qui semblaient prêts à s'éteindre. Aidée des conseils de sa mère et de la science d'une sorcière de grand renom, elle composa un breuvage magique, dont la merveilleuse vertu devait infailliblement lui ramener l'infidèle. On exhuma pour composer ce philtre le cadavre d'un enfant, on le dépeça et on l'exposa dans un pot pendant un temps donné à l'action d'un feu très-ardent; puis la boisson sortilége fut servie au jeune homme, qui n'eût garde d'en soupçonner la puissance magique. Mais une sœur de la jeune fille, poussée sans doute par un sentiment d'humanité, divulgua le mystère avant que le breuvage ait produit l'effet si impatiemment attendu. A ce récit, qui était accompagné de détails fort bien circonstanciés, l'imagination du jeune homme s'est allumée, et l'on assure qu'il est en proie à une fièvre délirante qui inspire de sérieuses inquiétudes (1).

Il existait également des charmes qui pouvaient procurer à ceux qui les employaient un pouvoir extraordinaire sur d'autres personnes. Tels étaient les sortiléges dont on accusait la maréchale d'Ancre d'avoir fait usage pour s'emparer de l'esprit de Marie de Médicis. On connaît la réponse spirituelle que la Galigaï fit à ses juges, ce qui ne les empêcha pas de la condamner à mort pour fait de judaïsme, de sortilége et de magie, qu'on qualifia crime de lèse-majesté divine et humaine, après avoir écarté du procès tout ce qu'il y avait de sérieux pour s'arrêter à ce qu'il avait d'absurde.

On lit dans un vieux factum, présenté, en 1443, à la cour du Parlement, par Anne de Beaufort-Canillac, veuve de Gode-

(1) *Gazette de France* du 16 avril 1838.

froy de la Tour, contre la vente du Livradois (1), faite par Jean II, comte d'Auvergne, surnommé le *mauvais mesnagier*, à Morinot de Tourzel, que parmi les moyens mis en usage par ce dernier pour séduire le comte, il employa surtout les bons offices d'un gentilhomme nommé Aubert de Puychalin, que l'on accusait de disposer absolument de la volonté du comte, et d'employer des moyens surnaturels et magiques pour se rendre entièrement le maître de son esprit. La sœur de ce Puychalin, religieuse à Esteil, était fort liée avec une célèbre sorcière de ce temps-là, nommée Blanche de Paulet, « qui fit, dit le factum, certaines sorceries audit monsieur Jean, pour le tenir, comme ils disaient, allié en amour audit messire Aubert de Puychalin. » Cette sorcière cueillit certaines herbes, entre autres de la pervenche, et mit de l'encens, du cresme, puis brouilla le tout ensemble, et fit faire un *brevet* (un écrit ou devise) qu'elle mit avec, et y avait audit brevet :

Pour ce te donna la prèvenche,
Que mon amour la tienne venche.

Ces deux vers et la mixtion magique furent placés en différents endroits. « On en mit, dit encore le factum, dans les robes de monsieur Jean, entre paus et drap. On en fit coudre dedans sa manche et ailleurs sur lui, en son lit, en sa chambre et autres lieux qu'il avoit coutume de fréquenter. La sorcière fut soupçonnée et prise par la justice de Montboissier, et en son procès confessa toutes ces choses dessus dites et autres; pourquoi elle fut baillée aux gens de l'évêque de Clermont (2). »

Il existe une autre espèce de fascination ou de sortilége que la plupart des auteurs qui en ont parlé ont toujours attribuée à la force de l'imagination ; nous voulons parler de cet ensorcellement qui empêche l'usage du mariage au moyen d'une opération magique, que l'on nomme communément nouer l'aiguillette.

(1) Partie de la Haute-Auvergne.
(2) Dulaure, *Descript. de l'Auvergne*, p. 530.

Cette croyance est fort ancienne, puisqu'elle est mentionnée par Hérodote (1) et par Tacite (2); il paraît que l'on a toujours eu recours à des secrets naturels ou superstitieux pour s'opposer aux mauvais effets des noueurs d'aiguillettes. On croyait pouvoir se préserver de ce maléfice si l'épouse laissait tomber à terre l'anneau que l'époux lui donne à l'église; on pouvait aussi le faire en renonçant au premier mariage et en en contractant un second (3).

« L'Eglise, dit le P. Lebrun, s'est beaucoup mêlée et peut-être à tort dans cette affaire; et non-seulement elle a excommunié tous les noueurs d'aiguillettes, ce qui se conçoit, puisqu'ils font usage de sortiléges pour nuire au prochain, mais elle a prescrit dans tous les Rituels des prières et des bénédictions contre ces sortes de maléfices, dont elle reconnaît ainsi implicitement l'existence (4). »

La croyance aux philtres et aux autres charmes magiques pouvant exciter l'amour, causer des maladies ou procurer la santé, est encore presque générale dans toute l'Europe parmi le peuple des campagnes, et nous croyons qu'elle est une de celles que la civilisation aura certainement le plus de peine à déraciner et à extirper de l'esprit du vulgaire.

(1) Lib. II.

(2) *Annal.*, lib. IV. — Voyez, sur les noueurs d'aiguillettes, Bayle, dans sa *Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 295.

(3) Nos ancêtres assuraient que le pivert est un souverain remède contre le sortilége de l'aiguillette nouée, si on le mange rôti, à jeun, avec du sel bénit, etc.

(4) Voici ce qu'on trouve dans le Rituel d'Évreux de 1606 sur les noueurs d'aiguillettes, fol. 34 : « Si quando accidat, deo ipso permittente, at que infidelitatem seu libidinem hominum vindicante, ut conjugati aliquo maleficio feneantur, adeo ut sibi invicem matrimonii debitum reddere nequeant, ad ecclesiastica statem remedia confugient, etc. — Missa autem celebrata, sacerdos superpelliceo ac stola violacei coloris inductus, sequentes preces super eos recitabit, etc. — Le P. Lebrun, t. I, p. 248.

CHAPITRE II.

Instruments et Danses magiques. — Danse des morts et Danse macabre.

> Dictus et Amphion, Thebanæ conditor arcis
> Saxa Movere sono testudinis, et prece Blanda
> Ducere quo vellet (1).
> HORAT. *Art. poét.*, v. 394.

C'est à Mercure que les anciens attribuaient l'invention de la lyre, à laquelle il donna trois cordes, par allusion aux trois saisons de l'année (2). Cet instrument a acquis sous les doigts d'Amphion un pouvoir magique. Ce fut avec son secours qu'il bâtit les murs de Thèbes. Les pierres, sensibles à la douceur de ses accords, venaient d'elles-mêmes se placer les unes sur les autres. Orphée ne s'en servit pas avec moins de succès que le fils d'Antiope : il en jouait avec tant de perfection, que toute la nature semblait se plaire à ses accents. Les fleuves suspendaient leur cours, les bêtes sauvages quittaient leurs forêts, et les montagnes s'ébranlaient pour l'entendre.

Cette fiction poétique fut l'origine de toutes les fictions populaires des Grecs et des Romains sur le pouvoir magique de certains instruments de musique, ainsi qu'on en peut voir des exemples dans le roman pastoral de Longus (3). Ces mêmes fictions furent ensuite adoptées par les peuples qui ont emprunté à la mythologie païenne une partie de leurs croyances merveilleuses.

Mais il n'en a point été ainsi chez les peuples de la Scandinavie; et nous devons faire remarquer que la première men-

(1) « On a dit de même qu'Amphion, fondateur de Thèbes, attirait les pierres par les sons de sa lyre, et les conduisait où il voulait par la douceur de ses accents. »

(2) C'est l'ancien Mercure, le Thot ou Thaut des Egyptiens, contemporain d'Osiris, et sans doute le même qu'Hermès Trismégiste. Les Egyptiens et les peuples du midi ne comptaient que trois saisons.

(3) Voyez dans Daphnis et Chloé l'effet merveilleux des sons de la flûte de Dorcon et de celle de Pan. P. 102 et 130, édit. de Paul Courier.

tion de semblables instruments dans les fictions du Nord, se trouve dans la mythologie finlandaise, ce qui ferait remonter l'origine de cette croyance à une époque bien reculée, puisque les Finnois peuvent être comptés au nombre des principales nations de l'ancien monde, tant sous le rapport de l'antiquité de leur race que sous celui de l'étendue des contrées qu'ils ont peuplées (1). Beaucoup d'auteurs les considèrent comme aborigènes de la grande péninsule scandinave, au moins dans ce sens qu'ils l'habitaient, lorsque les Scythes asiatiques, conduits par Odin, y sont arrivés (2). Ce qui nous paraît plus certain sur l'origine des tribus finnoises, c'est qu'elles sortaient de la Grande-Permie ou Biarmie, pays qui s'étend entre la Dwina d'Asie et les monts Verchoturiens, jusqu'à la mer Glaciale (3). C'était dans la Permie, et non loin de la mer Blanche, qu'était situé le temple de *Jumala*, le soleil, âme de la nature, père du feu et de la lumière, et le dieu suprême des Biarmiens (4).

Vaïnamoïnen (5), une des trois principales divinités des Finlandais, qui régnait sur la nature animée, et prodiguait aux hommes les biens de la terre, fut l'inventeur d'un instrument à cordes, nommé *Kandelz*, dont on jouait comme d'une guitare. Lorsque le dieu présenta aux humains le résultat de son travail, il ne se trouva pas un mortel capable d'en tirer aucun son. Alors, Vaïnamoïnen toucha avec tant de perfection les cordes de cet instrument, dont il mêlait les sons à ceux de sa voix (6), « qu'on vit les sables se transformer en diamants, les meules de foin accourir d'elles-mêmes dans la

(1) Il est démontré que des peuples d'origine finnoise s'étendaient sur toute la Russie septentrionale, orientale et méridionale, à une époque très-ancienne.

(2) Les peuples finnois qui habitaient alors la Scandinavie étaient les *Quaenes*, les *Finnois* proprement dits et les *Kyriales*.

(3) Les Scandinaves appelaient Permie tout le pays entre la mer Blanche et l'Oural.

(4) Tout porte néanmoins à croire que la première civilisation des Finnois a commencé sur les bords de la mer Noire ou de la Caspienne. *Innémosine*, journal de la Finlande.

(5) Voyez, sur ce dieu et son père, *Rawa-le-Vieux*, ce que nous en avons dit, livre II, chap. III.

(6) *Mone's continuation of creutzer symbolick*, tom. I, pag. 54.

grange, les flots de la mer se calmer, les arbres se mouvoir en cadence, et les ours s'arrêter avec vénération aux accents de la lyre du fils de Rawa (1), qui, saisi enfin lui-même par le charme de sa magie, tomba dans une douce extase, et versa, au lieu de larmes, un torrent de perles (2). »

Ce passage d'une ancienne tradition finnoise peut certainement soutenir la comparaison avec la fable d'Orphée, et rappellera peut-être à quelques lecteurs le célèbre antique représentant Pan, le Vaïnamoïnen des Grecs, jouant de la flûte au centre de l'écliptique.

L'instrument de musique inventé par le dieu des Finnois et la tradition que nous venons de rapporter étaient connus chez tous les peuples du Nord. Les tribus finnoises ont toujours été sensibles aux charmes de la musique. On raconte que, dans le XIIIe siècle, une armée des Esthoniens (3), qui assiégeait un château fort, cessa tout-à-coup les hostilités, en entendant les sons d'une harpe qu'un prêtre chrétien fit entendre du haut des remparts (4).

Il est fait mention dans plusieurs anciennes ballades écossaises de la kandela, dont les sons magiques sont comparés à ceux de la lyre d'Orphée (5).

A la lyre et à la kandela, les Gallois et les Ecossais substituèrent plus tard la harpe, qui hérita également du pouvoir magique attribué à ces deux instruments. Ces peuples eurent aussi leur Orphée; Glaskyrion fut celui des Gallois, et Chaucer le place au même rang que le fils de Calliope (6); mais le pouvoir de la harpe de Glenkendie, le barde calédonien, sur-

(1) Père de Waïnamoïnen et de Ilmazaïnen.
(2) Schrotter, *Runnes finnoises*.
(3) Peuples de la Courlande et de la Livonie.
(4) Markel, *Die Vorzeit leifland*, t. I, p. 248.
(5) Dans une ancienne pièce de poésie intitulée : *An interlude on the laying of a gaist*, on trouve l'allusion suivante :

« And sune mareit the gaist the fle
And cround him King of Kandelie
And they gat them Betwene
Orpheus King and Elpha queen. »
Vol. I, p. 164.

(6) Chaucer's house of fame.

passe tout ce que l'antiquité a pu produire de plus merveilleux :

« A sa voix, les poissons s'élançaient hors de l'onde, l'eau jaillissait des rochers les plus durs, et le lait coulait du sein de la jeune vierge qui n'avait jamais été mère (1). »

On oserait à peine comparer à de semblables merveilles le corps magique d'Oberon (2), qui, joué avec un certain art, excitait à danser toutes les personnes qui n'étaient pas d'une vertu irréprochable, et la harpe de Sigard (3), dont les accords faisaient s'agiter, dans la plus grande confusion, tous les objets inanimés, et produisait une danse magique dans laquelle les tables et les chaises se joignaient aux danseurs.

On raconte en Allemagne que les nixes ou nymphes des eaux ont onze mélodies différentes. L'oreille humaine peut, à une certaine distance, en entendre dix sans trop de danger, mais quand elles chantent la onzième, les vieillards et les enfants, les malades et les estropiés, les chaises mêmes et les tables, tout obéit à ces accords magiques, tout se met à danser (4).

On dit encore qu'à Bacharach, au bord du Rhin, habitait jadis une belle magicienne nommée Lore-Lay, qui séduisait par la douceur de son chant et la fascination de son regard tous les hommes qui l'approchaient; une fois dans ses liens, rien au monde ne pouvait les désenchanter et les rendre à la liberté. L'évêque la cita devant son tribunal : il voulait la condamner, mais il la trouva si belle qu'il en eut pitié. Il lui demanda ce qui l'avait faite une méchante sorcière? — Seigneur évêque, répondit la magicienne, de grâce, laissez-moi mourir! tous ceux qui me regardent sont condamnés à souffrir; le feu magique est dans mes regards; mon bras est une baguette

(1) He'd harpit a fish out o' saut water
Or water out o'a Stane,
Or milk o'a mainden's Breast
That Bairn had never nane.
Jamieson's Scottish Ballads, vol. I.

(2) Dans Huon, de Bordeaux.

(3) *Herauds ok Bosa saga*, saga d'Heraud de Bosa, p. 49, 51.

(4) *Traditions des bords du Rhin*, par Schreiber.

magique ; jetez-moi dans les flammes, et terminez ainsi les tourments que me fait éprouver le souvenir d'un amour délaissé. Le prélat fait appeler ses écuyers et leur ordonne de la conduire dans un cloître, pour y passer le restant de ses jours : « Va ! belle Lore-Lay, que le ciel ait pitié de toi. » Les écuyers partent, emmenant la belle magicienne. Arrivés sur les bords du fleuve, Lore-Lay les supplie de lui laisser contempler encore une fois les vagues profondes du Rhin. Elle monte sur un rocher, baisse la tête, se précipite dans le fleuve et disparaît aux yeux des écuyers étonnés. Depuis ce jour, on voit souvent cette nouvelle Sapho apparaître au milieu du Rhin, et se jouer à sa surface en tressant ses longs cheveux blonds. Le soir, on l'entend jouer de la harpe et chanter les traditions d'autrefois ; mais malheur à ceux qui veulent s'approcher pour écouter ses chants ou pour la contempler. Ils ne peuvent résister à la fascination de son regard, à la magie de sa voix, et se jettent dans le fleuve, qui les reçoit et les engloutis pour toujours (1).

On retrouve cette fiction des instruments magiques dans les traditions populaires de toutes les nations de l'Europe. L'histoire suivante est peut-être celle qui peut donner l'idée la plus exacte de ce genre de superstition. C'est une des plus amusantes du recueil précieux de Grimm, dont nous avons extrait une grande partie des documents qui nous ont servi à faire connaître les fictions populaires de l'Allemagne et à signaler les rapports nombreux qui existent entre elles et celles des autres peuples de l'Europe :

Der Jude in dorn. — Le Juif dans le buisson.

Un fermier avait un valet fidèle et diligent qui le servait depuis trois ans sans avoir encore reçu aucune partie de ses gages. Un beau jour, néanmoins, le pauvre Fritz pensa qu'il ne pouvait continuer à travailler ainsi ; il fut donc trouver son

(1) *Traditions des bords du Rhin*, par Schreiber. Cette histoire a été mise en vers par le poëte Clément Brentano.

maître et le pria de lui donner ce qui lui était dû. Le fermier, qui était un homme avare et rusé, et qui connaissait toute la simplicité d'esprit de son valet, crut pouvoir en abuser en lui offrant quelques écus pour salaire des trois années qu'il avait passées à son service. Fritz, qui n'avait aucune idée de l'argent, accepta avec joie ce que son maître lui donna, et, pensant qu'avec une pareille somme il pouvait bien rester quelque temps sans travailler, il mit l'argent dans sa poche et résolut de parcourir le monde.

Comme il s'en allait chantant et gambadant à travers la campagne, notre voyageur rencontra un nain qui lui demanda ce qui le rendait si joyeux. Fritz lui répondit, sans se déconcerter, que jouissant heureusement d'une bonne santé, et ayant en ce moment la bourse bien garnie, il ne voyait aucune raison de se livrer au chagrin : « Et quelle somme possédez-vous donc, mon ami, reprit le petit homme ? — Dix écus. — Donnez-les moi, car je suis bien pauvre, et cet argent suffira pour me faire vivre pendant longtemps ainsi que ma famille. Fritz, qui avait le cœur excellent, lui donna aussitôt tout ce qu'il possédait. Le nain, qui avait voulu l'éprouver, charmé de sa générosité, lui dit alors : « Pour vous récompenser du service que vous avez voulu me rendre, je suis prêt à vous accorder les trois choses qui pourront vous faire le plus de plaisir; parlez. — Il y a beaucoup de choses, dit Fritz, que je préfère à l'argent; ainsi, je voudrais avoir un arc avec lequel je puisse abattre tous les objets que je viserai; j'ai également la plus grande envie de posséder un de ces violons qui obligent à danser tous ceux qui en entendent le son; enfin, je désirerais qu'on ne put jamais me refuser aucune de mes demandes. Le nain lui accorda ces trois choses et prit congé de cet honnête garçon, après lui avoir remis un arc et un violon ayant les propriétés qu'il désirait.

Fritz, possesseur de ces précieux objets, continua son voyage, plus joyeux qu'il n'avait été de sa vie. Au bout de quelque temps, il rencontre un vieux Juif, qui paraissait écouter avec grand plaisir une grive qui faisait entendre son chant mélodieux du sommet d'un arbre fort élevé où elle était per-

chée. Le joli oiseau, disait-il en le regardant, je donnerais volontiers beaucoup d'argent pour en posséder un semblable. — N'est-ce que cela, reprit le valet, je vais le faire descendre à l'instant. — En disant ces mots, il banda son arc, et l'oiseau tomba dans un buisson qui était au pied de l'arbre. Le Juif se glissa aussitôt dans le buisson pour ramasser la grive, mais dès qu'il fut au milieu, Fritz saisit son violon magique, dont il eut à peine tiré quelques sons, que le Juif se mit à danser, à sauter, à s'agiter de mille manières dans cette forêt d'épines, qui le déchiraient cruellement et mettaient en lambeau sa peau et ses vêtements, de telle manière que son sang coulait de toutes parts. « Ah maître! maître! s'écriait l'enfant d'Israël, cessez, pour l'amour du ciel, cessez ce jeu cruel! Que vous ai-je fait pour me traiter de la sorte ? Fritz, sans faire attention à ses plaintes, recommença un autre air. Le Juif, épuisé de fatigues et le corps tout meurtri, criait qu'il donnerait volontiers *quelque argent* pour voir cesser cette terrible musique; mais le malin rustre continuait à jouer avec plus de force, jusqu'à ce qu'enfin, le Juif, harassé et n'en pouvant plus, offrit, pour sa délivrance, une somme ronde de cent florins qu'il avait dans sa bourse. Fritz, qui n'avait jamais vu tant d'argent, fut tout émerveillé de cette trouvaille et continua son chemin après avoir placé ses cent florins bien soigneusement dans sa poche.

Dès que le Juif fut sorti de sa prison d'épines et qu'il eut un peu réparé le désordre de ses vêtements, il chercha dans son esprit les moyens qu'il pourrait employer pour recouvrer la somme qu'il venait de livrer bien malgré lui, et se venger en même temps du tour perfide qu'on lui avait joué. Après avoir longtemps réfléchi, il fut trouver le juge de la ville la plus voisine, et lui déclara qu'un coquin, qu'il avait rencontré dans la forêt, lui avait volé sa bourse et l'avait tout meurtri de coups. Il ajouta que ce misérable était bien facile à reconnaître, et qu'il portait un arc sur son épaule et un violon pendu à son cou. Le juge envoya aussitôt des gens armés à la poursuite du musicien, avec ordre de le saisir partout où l'on pourrait le rencontrer. Il fut bientôt pris et amené devant le magistrat.

Le Juif répéta de nouveau son accusation, qui paraissait assez fondée. Fritz eut beau soutenir que cette somme lui avait été donnée pour un air de violon, le juge ne voulut jamais croire qu'un Juif pût payer cent florins un morceau de musique, quelque harmonieux qu'il puisse être, et il ordonna en conséquence que Fritz serait pendu sur l'heure.

Les gardes l'emmenèrent aussitôt; et comme il était au pied de l'échelle fatale, le pauvre musicien demanda au juge de lui accorder une dernière faveur. Le juge lui promit tout, excepté la vie. Alors Fritz le pria de lui permettre de jouer encore un air sur son violon avant de mourir. Le Juif, qui l'entendit, s'opposa de toutes ses forces à ce qu'on le laissât faire ; mais le magistrat n'en persista pas moins à tenir sa promesse.

Fritz prit alors son violon, et il n'eut pas plus tôt commencé à en tirer quelques sons, que tout ce qui était présent s'agita par un mouvement involontaire et spontané. Bientôt le juge, le greffier, le Juif, le bourreau, les gardes et la foule nombreuse accourue pour assister à l'exécution se mirent à danser, à sauter, à cabrioler comme s'ils eussent été possédés du démon ou frappés de quelque vertige. Les danseurs prirent patience pendant quelques moments, pensant que ce n'était sans doute qu'un jeu; mais quand ils virent que le musicien ne paraissait pas vouloir cesser, et qu'ils se sentirent exténués de fatigue, ils jetèrent les hauts cris et le supplièrent de mettre fin à une aussi cruelle plaisanterie. Mais Fritz, au contraire, accélérait la mesure autant qu'ils le pouvait, et cette scène comique, qui se jouait au pied de la potence, dura jusqu'à ce que le juge, n'en pouvant plus, lui accorda non-seulement sa grâce pleine et entière, mais lui rendit encore les cent florins que le Juif lui avait donnés (1).

Ce genre de fictions est très-commun dans les histoires allemandes et dans celles des peuples du Nord, où l'on voit figurer souvent ces instruments magiques, dont le son met en mouvement tout ce qui est à portée de les entendre.

(1) Traduit du *Deutsche sagen* de Grimm.

C'est également dans un buisson de la forèt de Broceliande que l'enchanteur Merlin est retenu depuis plusieurs siècles, par un charme que lui donna sa maîtresse, la magicienne Viviane.

La danse dans le buisson a pareillement fourni, dans le XVI[e] siècle, le sujet de deux mauvaises pièces dramatiques allemandes, dans lesquelles un moine débauché tient la place du Juif. Ce sont deux pitoyables diatribes inventées, pour ridiculiser le clergé séculier, par quelques protestants qui ne se rappelaient point sans doute, en les écrivant, que Luther n'était lui-même qu'un moine débauché.

Une histoire semblable, écrite dans le même but que les deux pièces allemandes, parut également à peu près dans le même temps en Angleterre, sous le nom de *A mery geste of the frere and the boye*, la plaisante aventure d'un moine et d'un petit garçon (1). Ce dernier a aussi reçu trois dons : le premier est un arc qui ne manque jamais son but; le second est une cornemuse qui possède le même pouvoir magique que le violon de Fritz. Le jeune garçon fait l'essai de son instrument sur un moine qui perd, dans cette danse involontaire, sa calotte, son scapulaire et tout son attirail; finalement, le méchant drôle se moque de l'official (le chancelier de l'évêque), devant lequel on l'avait conduit pour ses mauvais tours. De telles plaisanteries sentent fort le huguenot.

On raconte encore en Allemagne qu'une quinzaine de paysans de Kolbek, village des environs d'Halberstadt, ayant dansé devant l'église le jour de Noël, pendant la messe, le curé, en sortant, crut devoir les réprimander publiquement; mais ces rustres lui répondirent insolemment que ce n'était point son affaire, et qu'il les laissât danser. « Dieu veuille, et saint Magnus aussi, répondit le curé, que vous puissiez danser ainsi toute une année ! » C'est en effet ce qui arriva, et Dieu accomplit à la lettre le souhait du pasteur : ils n'eurent à souffrir ni la pluie ni le froid; ils n'éprouvèrent ni chaleur, ni faim, ni soif, mais ils dansèrent sans discontinuer, et dan-

(1) Cette histoire a été publiée depuis par Ritson, dans son *Recueil d'anciennes poésies*.

sèrent toute une année; leurs souliers ne s'usèrent pas non plus. Quand l'année fut révolue, Héribert, évêque de Cologne, vint les délivrer et rompre leur ban. Quatre d'entre eux moururent aussitôt; les autres furent très-malades; on dit que leur corps a dansé en terre presque jusqu'à la ceinture, et qu'ils ont creusé dans leur fosse, à force d'y trépigner, un trou d'une grande profondeur, que l'on voit encore (1).

Voici une histoire fort singulière, que tous les chroniqueurs allemands s'accordent à considérer comme authentique, et que nous donnons telle que Grimm la rapporte dans son *Deutsche sagen* :

En l'année 1284, un homme d'une figure étrange se fit voir à Hameln, en Hanôvre. Il avait une robe d'une étoffe de diverses couleurs, et se faisait passer pour un preneur de rats, promettant, moyennant une certaine somme, de délivrer la ville entière des souris et des rats qui l'infestaient alors. Les bourgeois étant tombés d'accord avec lui, en lui offrant un certain salaire, le preneur de rats tira alors un petit sifflet de son sein et se mit à siffler; aussitôt rats et souris de sortir en foule de toutes les maisons et de venir se rassembler autour de lui. Lorsqu'il pensa qu'il n'y en avait plus aucun en retard, il se mit en marche, et toute la troupe le suivit; il la conduisit au Weser : là, il quitta ses vêtements et entra dans l'eau : tous les rats s'y précipitèrent après lui et se noyèrent.

Après avoir ainsi délivré de ce fléau les habitants d'Hameln, le preneur de rats réclama le salaire promis; mais les bourgeois refusèrent sous divers prétextes de le lui donner, et notre homme s'en alla furieux. Le 29 juin, jour de saint Pierre et saint Paul, le matin à sept heures, selon d'autres à midi, le même homme reparut, mais dans l'accoutrement d'un chasseur au visage rébarbatif, la tête couverte d'un chapeau rouge de forme étrange, et il fit entendre dans les rues son sifflet magique. Aussitôt on vit accourir autour de lui, non plus cette fois des rats et des souris, mais des enfants de quatre

(1) Bange, *Thuring. chronik*, f. 39. — Becherer, *Thuring. chronik.*, pages 193, 194. — Gerstenberg, dans le *Man. hasse de Sminke*, tome I, pag. 88, 89.

ans, garçons et filles, en grande quantité, et de ce nombre était la fille déjà grande du bourguemestre. Tout cet essaim d'enfants le suivit, et il les conduisit sur une montagne, où il disparut avec eux. Cette disparition eut pour témoin une bonne d'enfant qui avait suivi de loin avec un enfant sur les bras; elle courut aussitôt jeter l'alarme dans la ville. Les parents se précipitèrent en foule hors des portes, et, le cœur en proie à la plus vive anxiété, se mirent en quête de leurs enfants. Les mères jetaient des cris lamentables et se désolaient. On envoya sur l'heure des messagers de tous côtés sur la terre et sur l'eau, pour s'informer si l'on n'avait point vu quelques-uns de ces enfants; mais ce fut peine inutile. Il y en eut en tout cent trente de perdus. Deux d'entre eux, s'étant attardés en route, revinrent, dit-on; mais l'un était aveugle et l'autre muet; le premier ne put désigner l'endroit, mais seulement raconter comment ils avaient suivi l'homme au sifflet; et le second, bien qu'il n'eût rien entendu, montra le lieu où tous les autres avaient disparu dans un abîme que l'on voit encore sur une colline.

La rue par laquelle les enfants s'étaient rendus à la porte de la ville pour sortir s'appelle encore *Bunge-Cose*, la rue tranquille, parce qu'il était défendu d'y danser et d'y faire entendre le son d'un instrument. La montagne voisine de Hameln, où les enfants ont disparu, s'appelle le *Poppenberg*, et on y a élevé à droite et à gauche deux pierres en forme de croix. Les habitants d'Hameln consignèrent le fait dans les registres de la ville, et ils datèrent leurs lettres et leurs actes publics d'après l'année et le jour où ils avaient perdu leurs enfants (1). Les lignes suivantes furent inscrites sur la façade de l'Hôtel-de-Ville :

In jahr 1284 na Christi Gebort
Tho Hamel worpen utgevort
Hundert und driessig kinder dasulvest geborn
Dorch einen piper under den kæppen verlorn.

(1) Selon Seyfried, la date exacte, telle qu'elle est constatée dans le registre de l'Hôtel-de-Ville de Hameln, est le 22 et non le 29 juin. — Seyfried, *Medulla*, p. 476.

L'an 1284 après la naissance de Jésus-Christ
A Hameln furent enlevés
Cent trente enfants, nés dans la ville,
Et perdus par un siffleur sous la montagne.

Et sur la nouvelle porte :

Centun ter denos cum magus ab urbe puellos
Duxerat ante annos CCLXXII condita porta fuit.

En l'année 1572, le bourguemestre fit peindre cette histoire sur les fenêtres de l'église avec une inscription qui est aujourd'hui en grande partie illisible. Une médaille fut aussi frappée en mémoire de l'événement (1).

Les traditions du Nord sont remplies d'événements dans lesquels figurent constamment quelques-uns de ces instruments merveilleux. On est allé même jusqu'à attribuer un pouvoir magique à certains airs de danse. En Danemark, par exemple, l'air d'une espèce de gigue, que l'on nomme *la danse du roi des lutins*, est bien connue des ménétriers de village ; cependant, aucun d'eux n'ose le jouer en public, car il produit sur les auditeurs l'effet le plus extraordinaire. A peine se fait-il entendre, que jeunes et vieux sont forcés de danser, malgré eux et en mesure, la merveilleuse gigue. Les bancs, les tables, les chaises, suivent le mouvement général et sautent en cadence. Le charme ne peut cesser que lorsque le musicien réussit à jouer l'air à rebours, sans déplacer une seule note, ou quand un des danseurs involontaires est assez adroit pour se placer derrière le ménétrier, et pour couper les cordes de son violon, en passant la main par dessus son épaule.

On trouve dans les anciennes histoires écossaises des traces fréquentes de cette croyance aux danses magiques. Sir Michel Scott, ce célèbre magicien du XIII[e] siècle, dont nous avons eu souvent occasion de parler, désirant un jour se venger d'une

(1) Sam. Erich, *Der hamelschen kinder ausgang.* — Kirchmayer, *Vom ungluhlichen ausgan der Hamel kinder.* Becherer, *Thur. chronik*, p. 366. — Huebner, *Geogr.*, t. III, pag. 610. — Verstegan, *Decayed intelligence*, p. 83. — Chronique d'Hamelna et autres.

sorcière de son voisinage qui avait failli le faire périr (1), parvint à faire attacher au-dessus de la porte de la demeure de cette femme un papier couvert de caractères magiques, dont le charme ne tarda pas à opérer; car la vieille, quittant l'endroit où elle était occupée à faire cuire du pain d'avoine (kakes) pour les moissonneurs, se mit aussitôt à danser autour du foyer. Son mari, voyant que le dîner n'arrivait pas, envoya les ouvriers les uns après les autres pour s'informer de la cause de ce retard; mais le charme opérait sur eux à mesure qu'ils entraient dans la maison, qui présenta bientôt une scène de confusion difficile à décrire. Le mari y alla enfin. Mais ayant aperçu le vieux magicien assis sur un tertre, non loin de sa demeure, il se méfia de quelque chose, et se contenta de regarder par la fenêtre pour savoir ce qui se passait chez lui. Les malheureux danseurs, épuisés de fatigue, tournaient encore autour du foyer (2), haletants et n'en pouvant plus. Le fermier ne perdit pas un instant. Il courut à l'écurie, sauta sur un cheval, se rendit en toute hâte auprès de sir Michel, et, se jetant à ses genoux, il le supplia de pardonner à sa femme et de faire cesser le vacarme affreux qui avait lieu dans sa maison. Le magicien lui accorda ce qu'il demandait, lui recommandant en même temps d'entrer chez lui à reculon, et de saisir avec la main gauche le papier qui était placé au-dessus de la porte; ce qui mit fin à la danse magique et aux tourments des danseurs (3).

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois l'analogie frappante qui existe entre les croyances populaires du Danemark et celles de l'Irlande, et nous avons cherché à démontrer la cause de cette ressemblance des fictions de deux peuples qui, selon tout ce que nous savons de leur histoire, appartiennent à deux familles différentes de la race humaine.

(1) Voyez, au chapitre de la magie, l'histoire de la sorcière de *False Hope*, qui changea sir Michel-Scott en lièvre et faillit le faire dévorer par ses propres lévriers.

(2) Dans les fermes et les chaumières de l'Ecosse, le *foyer* est placé au milieu de la chambre, comme dans les maisons de la Haute-Franche-Comté.

(3) *Lay of the last minstrel*, p. 193.

Nous retrouverons donc également en Irlande les danses et les instruments magiques de la Scandinavie et de l'Allemagne, ainsi qu'on le verra dans l'histoire d'un enfant que l'on soupçonnait avoir en lui quelque chose de surnaturel, ou plutôt quelque chose de diabolique. Déjà plusieurs conférences, auxquelles avaient été appelées toutes les commères du voisinage, avaient eu lieu à son sujet ; l'une conseillait de l'exposer hors de la maison, sur une pelle ; l'autre voulait qu'on lui serrât le nez avec des pincettes rougies au feu, afin de le forcer à déclarer qui il était et d'où il venait. Mais la mère ne voulut adopter aucun de ces moyens, dont le dernier surtout lui paraissait d'une exécution un peu dangereuse ; et tout le monde se retira en la blâmant fortement de l'imprudence qu'elle commettait en gardant ainsi chez elle un enfant qui avait été bien certainement changé par les mauvais esprits.

Le petit drôle, qui était laid à faire peur, continuait à glapir et à piailler, et mangeait plus à lui tout seul que les trois autres enfants de la pauvre Judy (c'était le nom de la mère) ; il était, de plus, très-malicieux, et jouait toutes sortes de mauvais tours aux gens de la maison.

Un jour, un vieux cornemusier aveugle, nommé Tom Carrol, étant venu babiller un instant avec la maîtresse du logis, cette dernière le pria de lui jouer un air qu'elle aimait beaucoup à entendre. Tom ne se fit pas prier et commença à apprêter sa cornemuse, en en tirant quelques sons perçants, comme c'est l'habitude de ces sortes de musiciens. Aussitôt le petit bonhomme, qui était resté jusqu'à ce moment fort tranquille dans son berceau, se mit sur son séant et commença à faire les plus drôles de grimaces et à donner les marques de la plus grande joie ; il étendait ses longs bras basanés pour saisir la cornemuse, et il ne cessa pas de crier et de se remuer jusqu'à ce que sa mère lui ait mis en riant l'instrument entre les mains. Mais, à la grande surprise des spectateurs, le petit drôle plaça les soufflets sous un de ses bras et le sac sous l'autre, et commença à jouer comme s'il n'avait fait autre chose pendant vingt ans, en entonnant les airs nationaux dans le meilleur ton.

On se figurera facilement quel dut être l'étonnement des personnes présentes; la pauvre Judy faisait de grands signes de croix ; mais Tom, qui était aveugle, fut ravi d'entendre un marmot de cinq ans jouer ainsi pour la première fois de la cornemuse, et il prédit à Judy que son fils était un génie, et que, si elle voulait le lui confier, il n'aurait bientôt pas d'égal dans tout le pays. La bonne femme était charmée de tout ce qu'elle entendait, et le nom de génie frappait surtout agréablement ses oreilles de mère. Lorsque Mick, son mari, revint le soir de sa journée, elle lui raconta ce qui s'était passé et la prédiction de Tom Carrol. Enfin, elle n'eut pas de repos que son mari n'eût acheté à son enfant une cornemuse neuve, d'une grandeur proportionnée à sa taille, avec le produit d'un cochon qu'il fut vendre au marché de Clomnel.

Aussitôt que le petit drôle aperçut l'instrument que son père lui apportait, il poussa un cri de joie; et, lorsqu'on le lui eut mis entre les mains, il joua à l'instant un air favori, au grand étonnement de tous ceux qui l'entendaient. Bientôt le bruit de son talent se répandit dans le pays, et tout le monde voulait l'entendre. Il faisait danser les gens malgré eux, et les jeunes garçons et les jeunes filles du voisinage prétendaient que la musique que jouait ce marmot produisait sur eux le même effet que s'ils avaient du vif argent aux pieds, et les rendait si légers qu'à peine effleuraient-ils la terre.

Mais, outre les jolis airs irlandais qu'il jouait dans la perfection, il en avait un à lui, qui était le plus étrange de tous les airs qu'on ait jamais entendus; aussitôt qu'il commençait à le jouer, tout dans la maison se disposait à la danse; les assiettes, les pots, les écuelles et jusqu'aux escabelles sautaient, s'agitaient sur les buffets et sur le plancher; personne ne pouvait rester assis, et les vieux comme les jeunes se mettaient à cabrioler de toute leur force; puis ils finissaient par s'entremêler, se heurter et se confondre ensemble de la manière la plus effrayante. Pendant tout ce tumulte, le petit drôle riait, babillait et faisait les plus terribles grimaces, montrant toute la joie qu'il éprouvait de l'effet que produisait sa musique.

Il serait trop long de raconter tous les mauvais tours que ce garnement jouait à chaque instant, non-seulement à ses frères, mais à toutes les personnes qui venaient chez ses parents. Une fois, sa mère revenait de traire une vache, et rentrait à la maison en apportant le seau sur sa tête; le petit drôle ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il commença à jouer son infernale musique, au son de laquelle la pauvre femme, ne pouvant résister, se mit à claquer des mains et à danser une gigue, laissant tomber son pot au lait sur son mari, qui apportait en ce moment de la tourbe pour faire cuire le souper.

Mais la présence de cet être diabolique produisit dans la ferme des effets plus déplorables que ceux que nous venons de raconter. Le bétail mourait sans qu'on put en trouver la cause, les chevaux prenaient le vertige et les vaches devinrent si méchantes, qu'elles ne voulaient plus se laisser traire. Le maître de la ferme se mit dans la tête que c'était le jeune cornemusier qui était cause de ces désastres; en conséquence, il pria le pauvre Mick de chercher de l'ouvrage ailleurs, tout en rendant justice à sa probité et à la manière dont il l'avait servi pendant plusieurs années.

Mick, qui était connu dans tout le pays pour un bon fermier et pour un fort brave homme, trouva facilement un autre maître; et au jour convenu il chargea son bagage sur une charrette, et mit le berceau avec l'enfant et sa cornemuse en haut de la voiture; la mère se plaça à côté de lui pour prendre garde qu'il ne tombât. Ils chassaient leur vache devant eux, le chien les suivait, mais on se garda bien d'emmener le chat, et il fut laissé au logis qu'on quittait, suivant la coutume (1); les autres enfants faisaient le chemin à pied, sautant et gambadant le long de la route.

Ils avaient à traverser une rivière, dont les pluies qui étaient tombées depuis quelques jours avaient grossi considérablement les eaux. Jusqu'alors, le petit bonhomme s'était tenu fort tranquille au fond de son berceau. Mais à peine eût-

(1) Les Irlandais n'emmènent jamais avec eux un chat, quand ils déménagent, et surtout lorsqu'ils ont une rivière à traverser.

il entendit le bruit du courant qui venait se briser contre les arches du pont, qu'il se leva sur son séant, et regarda autour de lui d'un air effaré; et quand il eut jeté les yeux sur l'eau, et qu'il vit par où on le menait, il se mit à crier d'une telle force, que sa mère en fut toute effrayée. « Tais-toi, mon garçon, lui disait-elle, il n'y a rien à craindre; nous sommes sur un pont de pierre. — Le diable t'emporte, vieille sorcière, lui répondit-il, vous me jouez un beau tour en m'amenant par ce maudit pont. » Plus on avançait, plus il criait. Enfin, son père, perdant patience, lui donna un coup du fouet qu'il avait à la main. Mais le petit drôle n'eut pas plus tôt senti le coup, qu'il prit sous son bras sa cornemuse et s'élança de son berceau dans la rivière, en faisant à Mick une grimace effroyable. A cette vue, la pauvre Judy se mit à jeter les hauts cris, et pendant ce temps-là, son mari et ses trois enfants, accourus de l'autre côté du pont, virent arriver le petit diable de dessous l'arche, les jambes croisées sur une vague blanche d'écume, et jouant de la cornemuse comme s'il eut encore été assis dans son berceau. Ils coururent aussitôt sur le bord de l'eau, et le suivirent aussi promptement qu'ils purent; mais il allait si vite qu'il disparut bientôt, et ils ne l'aperçurent pas davantage. Tout le monde pensa qu'il était retourné chez les fées, et il n'y eut plus dès-lors aucun doute sur la nature diabolique du jeune cornemusier (1).

Ces danses magiques, dont la fiction était fort répandue dans tout le Nord, ont sans doute donné la première idée des danses des morts, dont on trouvait autrefois un si grand nombre en Allemagne et en Suisse. C'étaient d'immenses tableaux dont quelques-uns avaient soixante ou quatre-vingts pieds de longueur sur dix à dix-huit de hauteur, peints pour la plupart sur les murs des églises, dans les cimetières, dans les cloîtres et sur les ponts couverts de l'Allemagne. Le plus ancien de ces tableaux est, autant que nous pouvons le croire, celui de Minden, en Westphalie, qui date de 1383.

Dans ce tableau de Minden, comme dans tous les autres du

(1) *Fairy legends of the south of ireland*, tom. II.

même genre, la mort est représentée sous la forme d'un squelette, sautant, dansant et entraînant avec elle, d'un air malin, des personnages de tout sexe, de tout âge, de toute condition. Pape, empereur, roi, juge, militaire, médecin, hommes, femmes, riches, pauvres, enfants, vieillards, tout le monde y est en action; et l'artiste a saisi le moment où l'inflexible coryphée, dans une attitude comique, appelle et entraîne chacun à son bal.

Quelques auteurs pensent que la première danse des morts, exécutée, comme nous venons de le dire, vers la fin du XVI[e] siècle, le fut à la suite de la grande peste noire qui, en 1346–49, exerça dans les trois parties du monde des ravages beaucoup plus considérables que le choléra ne l'a fait de nos jours. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que dans les siècles où ces peintures furent exécutées, leurs auteurs eurent pour but de rappeler aux hommes la fragilité de la vie et l'indispensable nécessité de mourir, l'incertitude de l'heure fatale et l'inflexibilité de la mort, qui ne respecte ni sexe ni âge (1).

Celui de ces tableaux qui, sans être le meilleur de ce genre, a peut-être joui de la plus grande célébrité, est la danse des morts qui se trouvait dans le cloître des dominicains de Bâle, et dont il existe encore quelques débris au musée de cette ville. Cette fresque, qui a été mal à propos attribuée à Holbein, puisqu'elle fut commencée en 1441, c'est-à-dire *cinquante-sept ans* avant la naissance de ce peintre célèbre (2), était

(1) En 390 de Rome, 364 ans avant Jésus-Christ, les Romains eurent recours aux danses et à l'institution des jeux scéniques pour faire cesser une peste terrible et apaiser la colère des dieux, distraire les esprits et leur faire oublier le fléau destructeur.

(2) Le tableau de la danse des morts de Bâle fut commencé en 1441 et achevé en 1443 : Holbein est né en 1498. On ne conçoit pas comment un homme aussi instruit que Millin a pu attribuer à Holbein ce tableau du cloître de Bâle. (Voyez à cet égard le *Magasin encyclopédique* de janvier 1813, pag. 200, 208.) On conçoit encore moins comment M. Saint-Marc Girardin a pu tomber dans la même erreur, et prodiguer, comme il l'a fait, des éloges outrés à un tableau qu'il n'a pu connaître et dont l'exécution était bien au-dessous du talent d'Holbein (dans l'article intitulé : *Danse des morts d'Holbein*, tom. XIX du *Dictionnaire de la conversation*). Un homme d'esprit, qui se connaissait en peinture, et qui a vu la danse

composée de quarante et une scènes ou épisodes différents, réunis dans le même cadre, dans lesquels chaque danseur avait sa mort costumée d'une façon différente, selon la condition du mourant. Toutes les professions, cédant à l'inflexible déesse, marchaient vers son palais, où des squelettes les recevaient au son des tambourins et des hautbois. « Le tableau du pont de Lucerne, sur le même sujet, est plus bizarre et mieux traité; le peintre a représenté dans les triangles que forment les poutres qui soutiennent le toit du pont, les scènes ordinaires de la vie, interrompues par la mort au moment où elle est le moins attendue (1). »

Nous avons encore en France une fresque représentant une danse de morts, dans la célèbre église de la Chaise-Dieu, en Auvergne. Dans ce tableau, la mort conduit un chœur d'hommes et de femmes d'âges et d'états différents; c'est un branle populaire auquel tout le monde doit prendre part, et qui est représenté de la manière la plus simple (2). Il est assez curieux de remarquer que dans ce tableau de la Chaise-Dieu la mort n'est point représentée à l'état de squelette, comme dans les autres danses du même genre; elle est revêtue de chair comme dans les monuments de l'antiquité. Elle est peinte dans différentes postures, et toujours avec une expression particulière, le rire, l'étonnement, la moquerie, la colère. M. Achille Jubinal, qui a donné une description fort intéressante de ce monument, croit qu'il est de la fin du xv[e] siècle.

On nommait danse macabre une espèce de danse allégori-

des morts de Bâle en 1788, écrivait alors : « La fameuse danse des morts n'est pas de Holbein, ou fut si souvent retouchée, qu'il est impossible d'y reconnaître le pinceau de ce maître habile. » Cambri, *Voyage en Suisse*, t. II, p. 304. Au reste, cette erreur sur Holbein a déjà été commise par des savants et des Suisses même.

(1) Cambri, lieu cité, t. II, p. 304.

(2) «Le sujet de la danse des morts a eté détruit dans presque tous les monuments; les peintures de la Chaise-Dieu en offrent peut-être le dernier exemple, et probablement il ne tardera pas à s'en effacer; la moitié de la tâche est déjà remplie; à la droite extérieure du chœur, une couche de badigeon a fait disparaître les costumes pittoresques du xv[e] siècle et de curieux vestiges des temps passés. » — Charles Nodier, *Voyage dans l'ancienne France*, Auvergne, page 52. — Il y en a une autre à Dresde, qui date de 1534; une autre à Anneberg, de 1525; une à Leipsick, etc.

que, dans laquelle tous les rangs étaient personnifiés par des ecclésiastiques qui dansaient ensemble et disparaissaient l'un après l'autre. On l'a souvent représentée jadis dans beaucoup d'églises de France, et dans celle des Innocents de Paris; il y avait une célèbre sculpture sur ce sujet, qui fut peinte en 1502 sous les arcades élégantes de la cour principale du château de Blois (1).

Les anciens paraissent avoir connu la danse des morts. Il est néanmoins bien certain que chez eux le squelette n'a jamais été le symbole de la mort. Parcourez toutes les iconographies mythologiques, vous ne l'y trouverez jamais représentée sous cette forme particulière (2). Chez les Scandinaves, Héla avait le regard effrayant. La moitié de son corps était bleu, l'autre moitié était revêtue de la peau et de la couleur humaine. En représentant ainsi la mort mi-partie de la couleur des corps vivants et mi-partie de celle des cadavres, on voulut sans doute désigner ce terrible passage de l'existence à la destruction, et non pas la destruction elle-même.

Quant aux danses des morts des anciens, on en trouve des preuves dans trois bas-reliefs découverts sur les bords du lac de Liscola, près de Cumes, dont l'un d'eux représente véritablement une danse exécutée par des squelettes. Ils y sont au nombre de trois, tous dessinés dans l'attitude de personnages qui dansent. Celui du milieu, qui paraît être une femme, a un bras levé, l'autre sur le côté, et une jambe en l'air comme un danseur d'opéra (3); ce qui prouverait que les anciens ont eu, comme les modernes, l'idée de faire danser la mort.

Il existe en Allemagne plusieurs légendes sur une croyance

(1) L'ouvrage le plus complet sur la danse macabre fut imprimé à Lyon en 1499, sous le titre de : *La grande danse macabre des hommes et des femmes, historiée avec de beaux dits en latin et huitains en français, etc.* Naudé nomme cette allégorie « chorea ab eximio macabro edita. » *Mascar*, pag. 224. Voyez *Mém. acad. inscript. et belles-lettres*, t. II, p. 742, et Goujet, *Bibl. franç.*, IX, 358.

(2) Le mot *mortuus* répugnait aux anciens; ils disaient toujours en parlant d'une personne décédée : *Vixit*. Ils regardaient le nombre XVII comme un nombre néfaste, parce qu'en changeant l'ordre des lettres nominales, on peut en composer *vixi*.

(3) *Magas. encycl.*, janvier 1813, p. 200.

populaire qui y est très-répandue, celle de ces danseuses de l'autre monde connues sous le nom de *willis*. « Ce sont, dit M. Heine, de jeunes fiancées mortes avant le jour du mariage, et qui ont conservé cette envie de danser qu'elles n'ont pu satisfaire. Elles sortent pendant la nuit de leurs tombeaux, se rassemblent en foule sur les chemins et se livrent à minuit aux danses les plus sauvages. La couronne du mariage sur leur tête, l'anneau des fiançailles à leur doigt, un sourire affreux, mais irrésistible, sur les lèvres, elles dansent au clair de la lune, et à mesure que l'heure approche où elles doivent rentrer dans le froid tombeau, leur joie redouble et leur danse devient plus folle et plus violente (1). »

CHAPITRE III.

De la Lycanthropie. — Croyances populaires sur les éclipses. — Des Spectres malfaisants.

> « Et figuras fortunasque hominum in alias imagines conversas, et in se rursum mutuo nexu refectas, ut mireris, exordior. » (2)
>
> APUL., *Métamorph.*, lib. I.

I.

Les anciens croyaient que les hommes pouvaient être transformés en loups, en chevaux et en toute autre espèce d'animaux. Ces changements, suivant les croyances païennes, avaient ordinairement lieu par la puissance et la volonté des dieux et des déesses, ainsi qu'Ovide nous en fournit de nom-

(1) Heine, *Les esprits élémentaires*. — Voyez sur les danses des morts l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les danses des morts sous le rapport historique*, par M. Peignot ; celle de Bâle, celle d'Holbein, et celle que l'on nomme simplement macabre.

(2) « Vous y verrez avec étonnement les métamorphoses surprenantes » de plusieurs personnes changées en différentes formes, et remises en- » suite dans leur état naturel. »

breux exemples dans ses métamorphoses. Cependant, les mêmes transformations s'opéraient souvent aussi par le secours de la magie et de la sorcellerie. Toutes les métamorphoses qu'on rencontre dans l'*Ane d'or d'Apulée*, sont le résultat d'opérations magiques ou de sortiléges, au moyen desquels plusieurs personnes sont changées en diverses espèces d'animaux et remises ensuite dans leur état naturel.

Les idées des hommes à cet égard ne furent que légèrement modifiées par l'introduction du christianisme, et les magiciens conservèrent tout le pouvoir dont on les supposait revêtus ; seulement, les peuples chrétiens du moyen-âge, au lieu d'attribuer aux divinités du paganisme les effets surnaturels qu'ils regardaient comme des miracles, reconnurent qu'ils avaient lieu par la puissance des démons et de leurs agents. Quelquefois, suivant les mêmes croyances, les esprits infernaux prenaient eux-mêmes les formes de divers animaux pour apparaître aux hommes ; d'autrefois, ils en revêtissaient les êtres coupables qui s'étaient remis en leur puissance. Les personnes accusées de magie et de sorcellerie ont eu de tout temps la réputation de pouvoir se transformer en toutes sortes d'animaux. Suivant Diodore, de Sicile, les Telchines de Rhodes se changeaient en telle sorte qu'ils voulaient (1); ce que faisaient aussi les *Neuriens* et les *Thibiens* de la Scythie. Pomponius-Méla rapporte la même chose des gallicènes ou prêtresses gauloises de l'île de Sein (2). Il n'existe à cet égard aucune différence entre les sorciers du temps de Virgile et ceux qui ont conservé le privilége d'effrayer encore aujourd'hui les habitants de nos campagnes; c'était alors, comme à présent, au moyen d'herbes magiques qu'ils se transformaient en loups, qu'ils évoquaient les morts, et qu'ils transportaient les moissons d'un champ dans un autre :

Has herbas, at que hæc ponto mihi lecta venena
Ipse dedit mœris : nascantur plurima ponto,
Ille ego sæpe hupum fieri et se condere silvis

(1) *Biblioth.*, lib. v.
(2) *De situ orbis*, lib. III, cap. 6.

Mœrim, sæpe animas imis excire sepulcris,
At que satas alia vidi traducere messes (1).

Les métamorphoses des hommes en loups sont celles que l'on rencontre le plus souvent dans les traditions populaires des anciens, comme dans celles des peuples modernes. Strabon et Marcus Varron en font souvent mention dans leurs ouvrages. Pline raconte, sur le témoignage d'Evantes, que les descendants d'un certain Antœus jouissaient dans l'Arcadie d'un singulier privilége. Parmi eux, on en tirait un au sort et on le conduisait sur le bord d'une rivière; il s'y jetait, la traversait à la nage et s'enfuyait dans un désert, où il était transformé en loup et vivait neuf ans avec ceux de son espèce. Si durant ce temps il ne voyait point d'hommes, il reprenait sa première forme et prolongeait sa vieillesse de neuf ans (2).

Une superstition semblable existe encore de nos jours en Livonie, où Hérodote racontait, il y a bien des siècles, que les hommes étaient changés en loups. Quand le jour de Noël est passé, un jeune homme boiteux parcourt le pays, rassemblant toutes les personnes qui se sont données au diable (et il y en a un grand nombre), il les conduit ensuite au bord d'une rivière, qu'ils passent après avoir été changés en loups. Ces sorciers restent ainsi pendant douze jours à errer dans les forêts, repassent ensuite la rivière et reprennent leur première forme (3).

Les docteurs de l'Eglise, tout en reconnaissant la possibilité de telles métamorphoses, sont partagés sur les moyens qu'emploie le démon pour opérer la transmutation sur la personne de ceux qui sont voués à son service. Saint Augustin est d'avis « qu'il ne faut pas croire que l'art ou la puissance du diable puisse changer un corps humain en forme d'animaux, ni que la matière des choses visibles fléchisse à la volonté d'un ange rebelle. » Mais il pense que l'esprit ma-

(1) Virgile, églog. VIII, v. 95.
(2) Pline, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 22.
(3) Pacerus, *De divinatione*, p. 170, — Brœuner, *Curiosit.*, p. 251-255. — Olaus Magnus, Saxo Gramaticus, Fincel et Guillaume de Brabant.

lin peut prendre à cette fin un corps fantastique, et lui donner quelle forme et quelle ressemblance il veut (1).

Saint Augustin cite à ce propos le père de Prestantius, que tout le monde croyait avoir été changé en mulet, et avoir porté sur son dos le bagage des soldats. Le saint évêque croit que cette métamorphose n'était qu'une imposture du démon, qui portait lui-même le bagage sous la forme d'un mulet, et non le père de Prestantius.

Saint Thomas d'Aquin pense, au contraire, que les anges, tant bons que mauvais, ont le pouvoir d'opérer de telles métamorphoses. « Omnes angeli boni et mali, ex virtute naturali, habent potestatem transmutandi corpora nostra (2). »

La plupart des démonographes ont adopté cette dernière opinion, et pensent que le démon peut s'aider du corps des hommes, auxquels il ôte pour un temps l'esprit et la raison, afin de leur persuader plus facilement qu'ils sont réellement changés en bêtes. Le Loyer raconte à ce sujet que sous le règne de l'empereur Louis de Bavière (XIV[e] siècle), on prit dans une forêt de la Hesse un enfant qui marchait à quatre pieds, et courait même de cette manière aussi vite qu'aurait pu le faire aucun animal sauvage. On parvint à apprivoiser cet être singulier, et à lui apprendre à marcher comme les autres hommes, en lui attachant les mains avec des bâtons. Il raconta qu'à l'âge d'environ trois ans, il avait été enlevé par des loups, qui l'avaient porté dans leur tanière, sans lui faire aucun mal. Ces animaux partageaient avec lui leur nourriture et se couchaient en hiver autour de lui pour le garantir du froid. Ils le contraignaient à marcher et à courir comme eux, sur les mains et sur les pieds; et il s'accoutuma tellement à cet exercice, qu'il n'y avait aucun loup dans la forêt qui pût le dépasser à la course, et sauter un fossé mieux que lui. Cet enfant fut présenté au prince Henri, Landgrave de Hesse, et il disait souvent qu'il eût préféré demeurer parmi les loups, tellement l'habitude de *converser* (si nous pouvons nous exprimer ainsi)

(1) *De civit. Dei,* lib. VIII. — *De triniiat,* III.
(2) 2e liv. des *Sentences,* disc. VII, art. 5.

avec ces animaux était devenue chez lui une seconde nature. Le Loyer conclut, d'après cette histoire, « que le démon peut faire oublier aux hommes leur naturel, au point de les prendre, en les voyant, pour de véritables loups, quoiqu'ils aient conservé la figure humaine (1). »

Les loups jouaient un grand rôle dans la mythologie, ainsi que dans les croyances populaires des nations scandinaves. On trouve dans la première que le soleil et la lune étaient deux beaux enfants, *Sunna* et *Manna*, qu'Odin enleva et auxquels il confia la conduite de ces deux astres. Deux horribles monstres, nés du loup Fenris (2) et de l'impure magicienne qui demeure dans la forêt aux arbres de fer, les poursuivent sans relâche : voilà pourquoi ils courent si vite. Quelquefois, les deux loups, redoublant de vitesse, les saisissent de leur gueule énorme! Aussitôt, dit l'*Edda*, le ciel s'obscurcit, et les hommes, tremblant de voir arriver le dernier jour, tâchent, par des clameurs, d'épouvanter ces monstres.

Cette croyance existe chez différents peuples, et nous la retrouvons d'abord en France, dans la coutume, établie depuis un temps immémorial dans quelques provinces, de pousser des cris et de frapper des vases de métal au moment des éclipses. Des effets si singuliers et si parfaitement semblables ont sans doute une même cause, et beaucoup de gens penseront peut-être que ce dogme de la religion des Scandinaves faisait également partie de celle des druides, et verront dans cette coutume un monument de la religion d'Odin dans les Gaules. Mais nous croyons qu'il faut remonter plus haut pour trouver l'origine de cette identité de croyances. En effet, dirigeons un instant nos recherches vers le berceau de la race humaine, vers cet Orient d'où sont venus, à des époques diverses, les langues et les peuples, les religions et les philosophies, les croyances populaires et les traditions sacrées, nous retrouverons ce même dogme chez les Mongoles, une des nations les

(1) Le Loyer, *Hist. de spect.*, etc. p. 140.

(2) Monstre effroyable, né de Loke et de la géante Augerbode, qui doit, au dernier jour, dévorer le soleil, suivant la mythologie scandinave.

plus anciennement civilisées des vraies nations tatares. Une tradition de ces peuples rapporte que les dieux voulurent un jour punir *Aracho*, le génie du mal (1), d'un crime qu'il avait commis, mais qu'il sut se dérober à leurs poursuites. Les dieux demandèrent au soleil et à la lune de leur enseigner l'endroit où il s'était caché : le soleil fit une réponse évasive, mais la lune, moins discrète, eut l'imprudence de découvrir aux dieux la retraite d'Aracho. Depuis ce temps, ce mauvais génie poursuit sans cesse le soleil et la lune ; et quand il arrive une éclipse, les Mongoles pensent que l'ennemi des dieux vient de se jeter sur un de ces astres, qu'il cherche à engloutir ; ils poussent en conséquence de grands cris pour l'effrayer et lui faire lâcher sa proie.

A quelque mille lieues du centre de l'Asie, dans les îles de l'Océanie, que l'on suppose avoir été peuplées par un des rameaux de la race mongolique, on retrouve la même croyance qu'au pied des montagnes de l'Altaï (2), et les éclipses causaient aux habitants d'Otaïti la même terreur qu'à ceux de la Mongolie. Ces insulaires pensaient qu'un méchant esprit voulait dévorer leur astre bienfaisant. Ils couraient en foule vers leurs moraïs (3), faisaient retentir l'air de leurs cris et demandaient aux dieux la délivrance de la lune (4).

Les croyances de l'Inde sont encore à cet égard les mêmes que celles de la Mongolie et de l'Océanie. Lorsqu'une éclipse a lieu, les Indoux croient qu'un dragon malfaisant veut dévorer la lune ; et tandis que les uns, pour faire cesser cette lutte, poussent de bruyantes clameurs au son des instruments les plus discordants, d'autres, se mettent dans l'eau, supplient humblement le dragon de ne pas dévorer tout-à-fait la belle et mélancolique *Sasée* (5), cet astre que Brahma lui-même attacha jadis aux voûtes du firmament.

(1) Aracho joue dans les croyances mongoles le même rôle que Loke dans la mythologie scandinave.

(2) Hautes montagnes situées au nord de la Mongolie.

(3) Temples des dieux et lieux de sépulture des rois et des grands.

(4) Cook's, *Voyage*, tome II, page 105. — D'Urville, *Voyage pitt. autour du monde*, tome I, p. 570.

(5) Nom de la lune chez les Indiens.

Les Arabes, les Turcs et les Persans, qui appartiennent, comme les Indiens, à la grande race caucasique, ont la même opinion qu'eux sur les éclipses, et emploient les mêmes moyens pour faire cesser le danger qui menace leur astre favori. Il n'y a pas bien longtemps qu'un vacarme horrible, un bruit effrayant d'instruments et de chaudrons vint jeter l'épouvante dans la population européenne de notre nouvelle conquête d'Alger; la police de cette ville annonçait déjà une émeute, et la garnison allait prendre les armes, lorsqu'on apprit que ce charivari était causé par l'éclipse qu'on observait en ce moment, et qu'il n'avait d'autre but que de mettre en fuite le grand dragon, alors aux prises avec la lune.

Il serait difficile de ne point reconnaître dans ces superstitions des Scandinaves, des Mongoles, des Arabes, des Persans, des Océaniens, les restes d'un mythe religieux jadis commun à ces différents peuples, qui est tombé depuis bien des siècles dans le domaine des croyances populaires. Il n'est pas moins curieux de pouvoir remonter ainsi à l'origine de cette fiction, et d'en suivre les traces jusqu'au berceau des grandes races caucasiques et mongoliques, dont les rameaux ont peuplé les plus belles comme les plus vastes parties du globe. Nouvelle et incontestable preuve de ce que nous avons déjà souvent répété dans cet ouvrage : « que les fictions populaires ont toutes un centre commun, une commune origine, et ne sont point une réaction les unes des autres (1). »

Nous terminons cette digression, qui n'est point étrangère au sujet qui nous occupe, en faisant remarquer que les Scan-

(1) Les poètes grecs attribuaient les éclipses aux visites que Diane rendait, dans les montagnes de Carie, à son amant Endymion. Mais le peuple croyait que c'étaient les sorcières, surtout celles de Thessalie, qui attiraient la lune sur la terre par la force de leurs enchantements; et l'on faisait avec des chaudrons un grand vacarme pour la faire remonter à sa place. Les Romains supposaient que ce phénomène était causé par une indisposition de travail de la lune. Ils élevaient vers le ciel un grand nombre de flambeaux allumés, pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Les Egyptiens avaient à peu près les mêmes croyances sur ce sujet, et honoraient la déesse Isis, considérée comme symbole de la lune, d'un charivari de chaudrons, chaque fois qu'il y avait une éclipse. Les Mexicains jeûnaient pendant les éclipses, et leurs femmes se maltraitaient beaucoup, pensant que la lune avait été blessée par le soleil dans une querelle.

dinaves pensaient que les mêmes monstres qui poursuivaient la lune suçaient aussi, pendant la nuit, la substance des hommes, qu'on voit dépérir sensiblement, superstition qui se rattache à celle qui fait l'objet de ce chapitre, et qui nous ramène naturellement aux croyances populaires concernant les vampires et les loups garous.

On concevra facilement la crainte que devait produire ces redoutables animaux sur l'esprit superstitieux des peuples du Nord, en se rappelant celle qu'inspirait aux divinités de l'olympe scandinave le fils de Loke et de la géante Angerbode, le terrible loup Fenris, qui doit, au dernier jour, dévorer le puissant Odin lui-même. En vain les dieux, instruits par l'oracle du mal que ce monstre doit leur faire un jour, l'ont-ils enchaîné au moyen de liens magiques, qu'ils ont fait fabriquer par un nain, et l'ont-ils fixé à un gros rocher ; le destin, ce pouvoir suprême qui domine tout dans les mythologies païennes, a limité le règne des dieux et permis aux génies du mal de rompre un jour leurs chaînes et de bouleverser l'univers ; car l'histoire des divinités scandinaves est la lutte de ces mêmes génies contre le bon principe, avec lequel le monde et eux doivent tous périr un jour.

Cette opinion d'une conflagration universelle fut de tout temps celle des Brahmines ; on la trouvait aussi chez les disciples de Zoroastre, ainsi que chez les Platoniciens, et César rapporte encore, d'après les druides, que la terre devait périr par le feu (1). Mais au monde périssable succédera une terre plus riante que la première, qui sera repeuplée par un homme et une femme échappés à l'embrasement universel, terre de bonheur et de fécondité, d'où seront bannis tous les maux,

(1) Les Celtes nommaient *Lif* et *Lifthraser* l'homme et la femme qui devaient repeupler la terre après l'embrasement universel. On lit dans Porphyre que cette idée d'un monde détruit par le feu pour être remplacée par un monde nouveau avait donné naissance à la fable du phénix qui se reproduit de ses cendres. C'était en mémoire de cette tradition que les Egyptiens marquaient leurs maisons et leurs propriétés avec de la craie rouge, à l'époque du solstice d'été ; on peut attribuer à une cause semblable les feux qu'allumaient les druides à la même époque, et que nous allumons encore sous le nom de *feux de la Saint-Jean*.

terre éclairée par un nouveau soleil parcourant un ciel toujours d'azur, et où règnera un printemps perpétuel. Cette idée d'un bonheur éternel à la suite des misères éprouvées sur cette terre de deuil où chacun souffre; cet espoir, ce pressentiment d'une réunion éternelle dans un séjour céleste, est une preuve de la nature de l'âme immortelle, qui cherche à retourner vers la divinité dont elle émane.

L'homme est un dieu déchu qui se souvient des cieux (1).

Walter-Scott, qui a le défaut, dans ses recherches archéologiques, de forcer souvent le sens des auteurs qu'il cite, pour l'accommoder à ses propres idées, prétend que le nom d'homme-loup fut d'abord pris au figuré chez les Scandinaves pour désigner ceux que l'emploi d'herbes enivrantes jetaient dans un tel état de frénésie, qu'ils se lançaient sur leurs ennemis avec la fureur et la témérité de loups affamés. Tel était l'état de frénésie volontaire connu sous le nom de *berserkar*, particulier aux Scandinaves, et dont ils attribuaient les effets merveilleux à Odin, ainsi que le raconte Bartholin, d'après Snorro Sturleson, dans l'ouvrage intitulé : *De causis contemptæ mortis*. Mais le passage de Snorro, tout en disant que les soldats d'Odin marchaient aux combats sans cuirasses, aussi furieux que *des chiens ou des loups*, ne permet pas de supposer que ce fût là l'origine de la croyance aux *hommes-loups*, et ce qui fit croire à la réalité de ce genre de transformation et à son action sur le corps comme sur l'esprit (2).

Ce qui vient encore à l'appui de notre opinion, c'est que, suivant les anciennes histoires islandaises, les métamorphoses des hommes en ours étaient aussi communes que celles en

(1) Lamartine.

(2) Les princes du Nord entretenaient à leur cour des espèces de spadassins, de bravi, qui portaient le nom de *berserkir*, dont ils se servaient pour vider leurs querelles et assouvir leurs vengeances. Ces bravi étaient habiles à manier le poignard et le javelot. Les Islandais avaient la plus grande haine contre ces séides. — X. Marmier, *Lettres sur l'Islande*.

loups. On lit dans un de ces sagas qu'une magicienne changea en ours l'homme qui n'avait pas voulu répondre à son amour. Voici cette tradition telle qu'on la trouve dans l'histoire de Hrolfe-Kraka :

« Biorno, fils unique du roi de l'Upland, était le plus brave et le plus beau des jeunes gens de la Suède. Hringo, son père, déjà dans un âge avancé, devint amoureux d'une magicienne et l'épousa. La nouvelle reine conçut une passion criminelle pour son beau-fils, et elle profita du moment où son époux était absent de son royaume, afin de diriger lui-même une de ces expéditions de piraterie qu'entreprenaient, durant l'été, les monarques scandinaves, pour révéler à Biorno son amour incestueux. Mais une tendre et mutuelle affection régnait depuis l'enfance entre le jeune prince et la belle Béra, fille d'un vieux guerrier suédois. Aussi Biorno repoussa-t-il avec colère et dédain la proposition de sa marâtre. La magicienne, en fureur, le frappant alors avec un gant de peau de loup : « Fuis dans les bois, lui dit-elle! vas te nourrir aux dépens des troupeaux de ton père ; *vis poursuivant et meurs poursuivi.* » Le prince fut à l'instant même changé en un ours noir, d'une taille et d'une force extraordinaires, qui exerça bientôt d'effrayants ravages sur les troupeaux du roi. Les bergers essayèrent en vain de s'emparer de ce monstre ; toutes leurs tentatives furent inutiles. Ils regrettaient surtout amèrement l'absence de Biorno, dont l'adresse et le courage leur étaient connus, et qui avait disparu depuis quelque temps sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était devenu.

» La belle Béra, ne sachant à quelle cause attribuer la disparition subite de son amant, se livrait au plus violent désespoir et recherchait la solitude. Un jour qu'elle errait dans les bois, livrée à sa mélancolie, elle fut tout-à-coup effrayée par l'approche de l'animal monstrueux qui répandait la terreur dans toute la contrée. Voyant que la fuite était inutile, elle attendit l'animal qui, bientôt, à sa grande surprise, vint se coucher à ses pieds, se mit à la caresser, et la regardait si tendrement, qu'en dépit de son horrible métamorphose Béra crut reconnaître dans les yeux du monstre la douce expression

que son amant savait donner aux siens. La jeune fille eut le courage de suivre l'ours à sa caverne, et bientôt elle vit à ses pieds son fidèle Biorno, auquel le sortilége que lui avait jeté sa belle-mère permettait chaque jour de reprendre la forme humaine durant certaines heures. Béra continua pendant quelque temps d'habiter l'antre de son amant; mais un jour, ce malheureux prince fixant sur elle un triste regard : « Béra, lui dit-il, le terme de ma vie approche. Bientôt ma chair servira de repas à mon père et à ses courtisans; mais garde-toi bien de céder jamais aux prières ou aux menaces de mon indigne et diabolique marâtre, et ne prends point ta part de cet horrible festin. A cette condition, tu mettras au monde trois fils, qui seront la merveille du Nord. » A peine eut-il prononcé ces paroles, que le charme opérant de nouveau, l'infortuné Biorno sortit en fureur de la caverne et fut s'élancer sur les troupeaux de son père.

» En ce moment, le roi d'Upland, de retour de ses courses maritimes, chassait dans la forêt, accompagné d'une troupe nombreuse, dans l'espoir de rencontrer et de détruire le monstre qui avait ravagé ses domaines pendant son absence. Découvert par les chiens, le pauvre ours se défendit vaillamment, tua et blessa un grand nombre des ennemis qui l'entouraient; mais ne pouvant parvenir à s'échapper, il chercha un refuge aux pieds du roi, semblant, par ses gestes suppliants, implorer sa puissante protection. Mais la tendresse paternelle fut moins clairvoyante que l'amour! Biorno mourut de la main de son père, et sa chair fut préparée pour le banquet royal. Béra, trouvée seule dans les bois, fut reconnue par les chasseurs et conduite devant la reine, qui l'invita à l'horrible festin qu'elle faisait préparer, et chercha, par tous les moyens imaginables, à lui faire goûter d'un mets qui était alors fort recherché. Mais voyant que rien ne pouvait la décider à se rendre à ses désirs, la magicienne ordonna qu'on employât la violence, et la malheureuse jeune fille fut forcée de manger un morceau de la chair de son amant. Elle trouva cependant moyen de jeter celui qu'on voulut lui faire avaler ensuite. La reine, croyant sa vengeance accomplie, la renvoya

chez son père. Au bout de quelque temps, Béra accoucha de trois fils, dont deux se ressentaient diversement de la part que leur mère avait été forcée de prendre au festin du roi. L'aîné ressemblait à un élan depuis la ceinture jusqu'au bas, ce qui lui fit donner le nom d'*Elgfrod* (1). Il devint d'une force prodigieuse, mais son caractère violent et cruel lui fit choisir le métier de brigand. Le second, qui se nommait *Thorer*, était beau et bien fait, mais il avait un pied de chien, ce qui lui fit donner le surnom d'*Hound's-Foot* (2). Enfin, le plus jeune des trois, qu'on appela *Bodvar*, avait en partage la beauté du corps, ainsi que toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Ce prince vengea sur la méchante magicienne la mort de son malheureux père, et devint un des plus célèbres guerriers de son temps. »

La croyance aux loups-garous est commune à toutes les nations slaves. On trouve dans les traditions russes, non-seulement le loup-garou, mais encore le loup ailé, qui prend quelquefois la figure d'un guerrier, combat la lance ou l'épée à la main, puis reprend sa première forme, et s'envole dans les airs.

Il n'est pas jusqu'aux habitants sauvages des montagnes de l'Australie (Nouvelle-Hollande) qui n'aient aussi leur loup-garou, qu'ils nomment *Warwi*. C'est une sorte d'amphibie approchant du crocodile, qui habite les rivières de l'intérieur, et qui en sort quelquefois pour enlever les enfants qu'il dévore ensuite. Suivant les récits des voyageurs, le *coupir*, autre monstre à figure humaine, se retire dans des cavernes inaccessibles; il peut faire périr les noirs, mais les blancs sont hors de son pouvoir.

La croyance aux loups-garous est fort répandue en Angleterre, en Ecosse et en Irlande; il en est souvent fait mention dans les vieilles ballades et les contes populaires. Gervais de Tilbury raconte avoir été témoin de semblables métamorphoses. « Nous avons vu souvent, dit-il, en Angleterre, à l'épo-

(1) Du mot *elk*, qui signifie élan dans la langue du Nord.
(2) *Hounds-foot*, pied de chien.

que des phases lunaires, des hommes se changer en loups. En France, on les nomme *garous*; en Angleterre, *wer-wolfs;* car en langue anglaise (saxone) *wer* veut dire homme et *wolfs* veut dire loup (1). »

Les conteurs et les romanciers se servaient autrefois de ces êtres fantastiques comme d'un grand moyen de terreur. Le plus célèbre de tous les loups-garous est celui que les Bretons nommaient le *Bisclavaret*, espèce d'homme-loup qui, durant ses métamorphoses, court les plus étranges aventures, qui font le sujet d'un des lais de Marie de France (2), dont la scène se passe en Bretagne :

Bisclavaret ad nun en bretan ;
Garwal l'apelent li norman.

Nos vieux Bretons de l'Armorique croient encore aussi fermement aux loups-garous que le faisaient leurs ancêtres au temps de Marie de France (XIIIe siècle). On pense très-sérieusement en Bretagne que les méchants et les coupables sont fréquemment changés en loups-garous, et que les sacriléges, les adultères, les empoisonneurs, etc., ne peuvent racheter leurs crimes qu'en devenant plusieurs fois semblables à ces animaux sauvages (3). Les traditions populaires de la Bretagne s'accordent à dire que, lorsqu'on s'est mis au pouvoir du démon par un pacte fait avec lui, pour courir ce qu'on appelle le *garou*, ou pour avoir de l'argent, le diable arrive sur les minuit chez la personne qui s'est ainsi remise en sa puissance, la frappe avec des chaînes de fer, et la fait courir par monts et par vaux jusqu'au chant du coq. C'est principalement en passant devant les croix ou devant les églises que le malin redouble ses coups, et les hurlements que poussent ces malheureux sont souvent effrayants.

(1) *Otia imperalia.*
(2) Ces lais ont été traduits en vers français modernes par M. de Rochefort. — Voyez tom. I, pag. 179. — Voyez le P. Rostrenon au mot *garou*, ainsi que Ritson's, *Antient metrical romances*, tom. III, pag. 249-328.
(3) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, tom. II, p. 8.

On ne connaît qu'un seul moyen de s'affranchir de la domination diabolique du garou ; mais il faut pour cela trouver un ami sûr et courageux, qui ne se laisse pas effrayer par ce qu'il pourrait voir ou entendre. Cet ami doit se trouver à la porte de la personne qu'il veut obliger à l'heure où le malin esprit a coutume de venir la forcer de quitter sa demeure. Il doit être muni d'une clef avec laquelle il frappera cette personne au milieu du front, au moment où le diable se présentera. Mais il faut que le coup soit donné de manière à ce qu'il sorte du sang de la blessure ; sans cela, l'officieux ami serait obligé de courir lui-même le garou à la place de celui qu'il aurait voulu tirer ainsi des griffes du démon.

La croyance aux loups-garous subsiste encore dans toute sa force en Normandie, et particulièrement dans les départements de l'Orne et de la Manche. Les Normands d'aujourd'hui les appellent varoux ; leurs ancêtres, comme nous l'avons déjà dit, les nommaient *garwal* (1). *Garw*, en langue celtique, signifie âpre, rude, barbare, féroce et cruel. *Garo*, son synonyme, a aussi signifié agreste. De *garo* est venu le loup-garou, que l'on appelle en breton *garv-blaiz* (2).

Suivant les croyances populaires de la Normandie, le varoux est un misérable qui a été excommunié sept fois, ou un avare qui s'est donné au démon pour avoir de l'argent. C'est en vertu de ce marché que le diable en fait sa monture habituelle et le force à courir pendant la nuit à travers les halliers, les chemins et les mares. Il faut avoir bien soin, lorsqu'on rencontre le varoux sur la route ou dans un village, de se ranger aussitôt pour le laisser passer le long des haies ou des maisons, car il suit toujours le milieu du chemin. C'est la vue des croix qui fait pousser au varoux ces lugubres hurlements qui, dans les paisibles vallons du Cotentin, troublent si souvent le silence des nuits. Il prend diverses figures, telles que celles d'un loup, d'un chien, d'un âne, d'un veau et même quelque-

(1) Voyez aussi pour la signification de ce mot dom Lepelletier, au mot *Garw*.

(2) *Dictionnaire de la langue celtique*, par Bullet, t. II, p. 624-626.

fois d'un mouton. Le varou ne court que l'hiver et par les temps les plus affreux, mais particulièrement entre Noël et la chandeleur, où, comme le disent les vieilles femmes, *toutes les bêtes sont en horreur* (1).

En Saintonge, on nomme les loups-garous *ganipotes*, *genopes* ou *bigournes*, et on leur attribue le pouvoir de se métamorphoser en toutes sortes d'animaux.

Dans beaucoup de provinces de France et particulièrement en Nivernais et en Poitou, on croit non-seulement aux loups-garous, mais encore *aux meneurs de loups*; ce sont des sorciers que le diable oblige de conduire pendant la nuit des troupeaux de ces animaux.

Mais il y a peu de provinces en France où les meneurs de loups soient plus nombreux et aient acquis une plus grande célébrité qu'en Auvergne. Voici sur ce sujet quelques traditions orales que nous avons recueillies, il y a fort peu de temps, parmi les montagnards auvergnats. Les meneurs de loups sont, comme nous venons de le dire, des sorciers qui se couvrent d'une peau de loup ensorcelée, à l'aide de laquelle ils rassemblent leurs troupeaux, chacun desquels se compose ordinairement d'une trentaine de ces animaux. Ils se mettent en marche le soir et rôdent toute la nuit par les chemins et dans le voisinage des vieux édifices. Le chef de la bande fait contribuer le voyageur égaré ou les personnes qui se sont attardées au retour des foires ou des veillées, et leur donne ensuite deux loups pour les escorter jusque chez elles et empêcher qu'on ne leur fasse aucun mal; mais malheur à celui qui tomberait en route, il serait à l'instant dévoré par ses deux conducteurs. De bonnes gens nous ont raconté fort sérieusement que les meneurs de loups reçoivent du diable une somme mensuelle au moyen de laquelle ils doivent pourvoir à la nourriture de leurs troupeaux. Ils racontent aussi que si quelqu'un blessait d'un coup de fusil un de ces meneurs de loups, celui-ci serait délivré pour toujours de la corvée que lui fait

(1) *Annuaire statistique du département de la Manche*. — La même croyance existe parmi les Grecs modernes.

faire le démon, mais que s'il était tué, son troupeau le dévorerait à l'instant; cette croyance est si profondément enracinée dans l'esprit de certaines gens, et les meneurs de loups jouissent d'une si mauvaise réputation en Auvergne, que très-récemment un habitant du bourg de Saint-Gervais ayant été traité de meneur de loups dans une dispute au marché de Riom, en présence de plusieurs personnes, a intenté une action judiciaire à son adversaire, attendu qu'il est persuadé qu'il lui arrivera quelque malheur s'il n'obtient pas réparation d'une semblable injure.

En Allemagne, où la croyance aux loups-garous est encore aussi répandue qu'elle pouvait l'être au xve siècle, on dit qu'ils viennent pendant la nuit enlever les nourrissons des bras de leurs mères et qu'ils les emportent dans les bois pour les dévorer. On a l'habitude d'invoquer saint André pour écarter ces animaux malfaisants. Ce sont également des sorciers et des sorcières qui se changent en loups et qui se jettent sur les troupeaux, où ils causent de grands dommages.

Cette transformation des hommes en loups et en d'autres animaux, si universellement accréditée pendant les siècles du moyen-âge, a donné naissance à de nombreuses discussions entre les savants et les démonographes. Ces derniers soutenaient qu'un être humain pouvait, au moyen de la sorcellerie, se changer en loup, et dans cet état, étant saisi d'une espèce de fureur, s'élancer sur les troupeaux, et y causer un grand carnage, égorgeant, ainsi que le fait ordinairement l'animal dont il avait pris la figure, plus d'animaux qu'il n'en pouvait dévorer. D'autres, tout en soutenant la transformation possible, ne différaient des premiers que par les moyens que pouvait employer le démon pour l'opérer; soit en entourant le corps des sorciers d'une sorte d'enveloppe d'air condensé, ayant forme de loup, soit en fascinant les yeux des spectateurs. Jacques Ier, roi d'Angleterre, a fait sur ce sujet des recherches fort curieuses, qui sont consignées dans l'ouvrage que ce grand ennemi *des superstitions de l'Eglise romaine* a consacré à prouver l'existence des sorciers et des loups-garous.

Mais les savants, parmi lesquels il faut compter principale-

ment Weir, Naudé et Réginald-Scott, qui ont toujours au service du public des raisons tant bonnes que mauvaises pour expliquer les choses singulières ou extraordinaires qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes ; les savants, disons-nous, n'admettaient point une transformation réelle, et rejetaient même celle que l'on croyait pouvoir être produite au moyen d'une peau de loup ensorcelée, que l'on pensait, dans quelques cas, devoir faciliter la métamorphose ; mais ils soutenaient que la lycanthropie n'était qu'une de ces maladies dans lesquelles l'esprit est plongé dans une profonde mélancolie, accompagnée d'accès accidentels de folie, à la suite desquels le malade s'imaginait avoir réellement commis les ravages dont on l'accusait. Ils citaient à l'appui de leur système les dérèglements divers qu'on remarque dans l'imagination des personnes mélancoliques, dont il en est qui, durant leurs accès, croient être de verre, d'autres qu'elles sont pots de terre, et qui se tiennent à l'écart et s'éloignent des passants de peur d'être cassées (1). Hippocrate ne raconte-t-il pas avoir connu un homme qui croyait être sans tête et auquel on fut obligé d'appliquer une calotte de plomb pour lui faire sentir qu'il en avait une ; n'y a-t-il pas eu des gens qui ont cru être coqs, et qui imitaient le chant et les battements d'ailes de ces oiseaux ; d'autres qui se sont persuadés qu'ils étaient morts ; d'autres, enfin, qui se figuraient être des rois, des princes ou tout au moins de grands seigneurs. « Il n'y aurait donc rien d'étonnant, concluait de tout ce que nous venons de rapporter le médecin Paul Eginete, d'en rencontrer qui croient être changés en loups, s'élancent hors de leurs lits durant la nuit, quittent leurs maisons et hurlent jusqu'au jour, comme ces animaux, près des sépulcres et des cimetières (2). »

Cependant, Eginete a soin d'ajouter « qu'il faut beaucoup de raison et de forts témoignages pour démentir tous les peuples de la terre, l'Histoire-Sainte, ainsi que des philosophes et des médecins, tels que Théophraste, Paracelse, Pomponace

(1) Gallien, lib. III, *De locis affect.*
(2) P. Egin., lib. III, cap. 16.

et Fernel, qui ont considéré la transformation des hommes en loups comme une chose certaine, véritable et indubitable (1). »

La plupart des démonographes ont adopté l'opinion de saint Augustin, qui a pensé que le corps des sorciers n'était point réellement transformé en loups, mais que le démon pouvait lui en donner l'apparence. Tels ont été, sur la lycanthropie, les sentiments des hommes les plus remarquables qui ont existé avant nous.

Mais cette question, sur laquelle tant d'opinions diverses ont été émises par des philosophes, des médecins et des pères de l'Eglise, n'a point embarrassé un seul instant les disciples de Gall et de Spurzheim. Ils ont rapporté la lycanthropie, comme la démonomanie, à une affection d'un organe particulier du cerveau, affection dont ils prétendent qu'une petite bosse située au-dessous de la partie supérieure et latérale de l'os frontal indique suffisamment l'existence. « Lorsque cette protubérance, disent les phrénologistes, a acquis un grand développement, elle produit la lycanthropie, qui n'est, comme toutes les autres monomanies, que le résultat d'une surexcitation d'organes cérébraux. »

Quant aux autres savants du grand siècle des lumières, ils se traînent encore sur les traces de Paul Eginete, qui déjà lui-même n'avait fait que reproduire, il y a plus de douze cents ans, les idées de Gallien et d'Hippocrate. Lisez attentivement, par exemple, ce que dit M. Esquirol sur les différentes espèces de démonomanies, et vous y retrouverez tout le système du médecin d'Egine, moins les idées religieuses, ou plutôt avec les idées impies qui paraissent être l'accompagnement obligé de toutes les prétendues découvertes de nos médecins modernes.

Nous croyons que le mot lycanthropie, employé primitivement pour exprimer une métamorphose physique que l'on croyait réelle, a été appliqué depuis à une prétendue maladie qui est tellement de l'invention des médecins, que nous défions les plus savants d'entre eux d'en citer un seul exemple.

(1) P. Egin., lib. III, p. 267.

Cependant, les graves magistrats du xve et du xvie siècles, qui ne se doutaient pas qu'il existait dans le voisinage de l'os frontal une petite bosse qui pouvait servir d'excuse légale aux malheureux qui étaient accusés de courir le garou, traitaient ces pauvres lycanthropes avec autant de rigueur que les autres sorciers, et les registres des cours de justice sont remplis des arrêts sévères rendus contre ces sortes de gens. Le Parlement de Dôle condamna au feu, le 18 janvier 1573, Gilles Garnier, natif de Lyon, convaincu d'avoir, le jour de saint Michel, et *sous la forme d'un loup,* dévoré une jeune fille dans le bois de la Serre, et, depuis, plusieurs autres enfants dans le voisinage de Dôle (1).

Un arrêt du Parlement de Besançon, du mois de décembre 1522, condamne à la même peine Pierre Burgot et Michel Verdun, « pour avoir fait danses et sacrifices au diable, s'être changés en loups, avoir eu commerce avec des louves et avoir dévoré des enfants (2). »

Un très-jeune homme fut mis en jugement à Besançon, au commencement du xviie siècle, et déclara qu'il était domestique du piqueur d'une personne qu'il appelait le *seigneur de la forêt*, que l'on crut n'être que le diable lui-même. Ce jeune homme avait été changé en loup par le pouvoir de son maître; il en remplissait *toutes les fonctions,* et était accompagné dans ses courses par un autre loup plus grand que lui, qu'il supposait être celui qu'il désignait sous le nom du seigneur de la forêt. Ils ravageaient ensemble les troupeaux et étranglaient les chiens qui leur résistaient. Quand l'un d'eux perdait l'autre de vue, il hurlait à la manière des loups, pour appeler son camarade au partage de la proie commune. Si ce dernier ne répondait pas au signal, sa part était enterrée ou cachée le mieux qu'il était possible.

Un loup ayant été frappé d'un trait à la cuisse, celui qui l'avait blessé le suivit à la trace du sang; elle le conduisit à la porte d'un sorcier bien connu, que l'on trouva dans son lit

(1) Bodin, *Démonomanie*, pag. 255.
(2) *Id.*, pag. 256.

avec le trait encore enfoncé dans sa cuisse, et ce trait fut reconnu par celui qui l'avait lancé (1).

« Cinq inquisiteurs fort expérimentés en ces sortes de choses, dit Bodin, ont laissé par écrit qu'il y eut trois sorcières, près de Strasbourg, qui assaillirent un laboureur sous la forme de trois grands chats. Le laboureur, en se défendant, blessa ces animaux, qui s'enfuirent et qui se trouvèrent au lit, malades, en forme de femmes fort blessées à l'instant même (2). »

On dit encore dans la Hesse, qu'une femme, ayant pris la figure d'un loup-garou, se jeta sur le troupeau d'un berger qu'elle haïssait, et lui causa un grand dommage; mais le berger blessa le loup avec une hache, et l'animal alla se réfugier dans le bois. Le berger courut à lui pour l'achever; mais il trouva, au lieu d'un loup, une femme occupée à étancher, avec un lambeau de sa robe, le sang qui coulait abondamment de sa blessure (3).

A Liége, on condamna, en 1610, deux sorcières pour s'être changées en loups-garous et avoir tué beaucoup d'enfants; elles avaient avec elles un garçon de douze ans que le diable changeait en corbeau quand elles déchiraient et dévoraient leur proie (4).

On raconte encore l'histoire d'un ermite qui habitait les environs de Dôle, et qui, s'étant changé en loup, prit dans ses pattes un enfant qu'il allait dévorer si on ne fut arrivé à son secours. L'ermite reprit sa première forme dès qu'il eut été appréhendé au corps par les gens de la justice. « Car, dit un vieil auteur, il a été reconnu de tout temps que les sorciers, *fribous* ou *hériburges*, comme les appelle la loi salique (de eo qui alterum heriburgium clamaverit), ne peuvent rien contre la justice que Dieu exerce en terre, ni les diables non plus. Les juges ne peuvent être charmés; il est défendu aux sorciers d'exercer leur art en leur présence, et ils peuvent sans crainte prononcer leur sentence contre les coupables (5). »

(1) Bodin, *Démonomanie*, pag. 257. — (2) *Id.*, pag. 258.
(3) Brœuner, *Curiosit.*, pag. 252,
(4) Nic. Remigius, *Demonolatria*, pag. 265.
(5) Le Loyer, *Des spectr.*, p. 141.

Bien que cette croyance fut générale dans l'Europe occidentale, et particulièrement en France, il y a eu des époques où la Grèce et l'Asie étaient plus infestées de loups-garous que l'Europe. On raconte qu'en 1642, sous le règne du sultan Soliman, il se trouva dans Constantinople une si grande quantité de ces animaux, que le sultan fut obligé de se mettre à la tête de ses janissaires pour les détruire (1).

Les Grecs modernes, beaucoup plus superstitieux que ne le furent jamais leurs crédules ancêtres, ne voient qu'avec terreur venir l'hiver, dont les nuits ténébreuses sont troublées par de lugubres fantômes. « C'est alors qu'on croit voir errer les loups-garous, que les Grecs nomment *sabaziens* (2), et les *Paganias*, ou Onocentaures, que l'Ecriture nomme Saguirs. Le passage de ces larves immondes, qui sont, d'après la croyance du peuple, des Juifs ônolâtres (3), occupés à chercher le Messie dans son berceau, afin de le faire périr, dure depuis Noël jusqu'à la Théophanie (4). On représente ces Paganias comme des sorciers maigres, ayant des têtes d'ânes et des queues de singes, qui courent les champs et se rassemblent dans les carrefours, en invoquant la lune, qu'ils prient d'éclairer leurs banquets, où ils mangent des grenouilles et des tortues amphibies, regardées comme immondes. Mais après la célébration de l'eau, qui a lieu le jour des Rois, ces spectres hideux disparaissent (5). »

Les exotiques des Grecs modernes ont succédé à toutes les attributions des anciennes sorcières de Thessalie, si souvent mentionnées par Apulée, qui métamorphosaient les hommes en animaux, en leur donnant des breuvages magiques. On croit qu'elles habitent les lieux arides, les solitudes et les cavernes, et on les entend souvent, pendant la nuit, mêler leurs

(1) Job, *Fincel*, liv. des merveilles.

(2) *O Lucos sabatianos*, loups sabaziens, de sabazius, surnom de Bacchus, d'où les barbares, dit Suidas, ont fait Sabaziens et nous le sabbat.

(3) Les Grecs croyaient que les Juifs adoraient une tête d'âne, et ce préjugé était celui des Romains. — Tacit., lib. v, cap. III, IV.

(4) Nous avons déjà fait remarquer que la même croyance sur le temps de l'apparition des loups-garous existe en Normandie.

(5) Pouqueville, tom. IV, p. 416.

voix rauques aux hurlements des loups et aux clapissements des chacals. Leurs noms seuls, qu'il est dangereux de prononcer, occasionnent des malheurs. Ces sorcières forment des unions monstrueuses avec les vampires ou broucolacas, dont les corps frappés d'excommunication ne peuvent se dissoudre dans les tombeaux (1).

Les croyances des Dalmates sur les loups-garous et sur les sorciers sont revêtues d'une teinte au moins aussi sombre que celles des Grecs. Suivant ce qu'ils racontent, ils voient souvent errer le long des marais, au milieu des brouillards, d'affreuses mégères montées sur de vieilles juments noires et décharnées. Elles se rendent pendant la nuit sur les lieux arides, au sabbat présidé par le bouc géant, qui bêle et se réjouit quand il sent l'ongle crochu d'un meurtrier gratter sa longue échine.

Dans ce siècle, où tout s'avilit, les loups-garous ont subi la commune influence ; ils ont dépouillé leur enveloppe merveilleuse, et se sont voués aux intérêts matériels. Les hommes se changeaient en loups durant les siècles du moyen-âge ; on dirait que les loups se sont faits hommes au dix-neuvième. Dégradés moralement aux yeux de leurs concitoyens, ces êtres avares et cupides, qu'on a flétri du nom de *loups cerviers*, ont acquis néanmoins, depuis quelques années surtout, une si grande influence sur les affaires publiques, que l'on peut dire que ce sont eux qui gouvernent en ce moment la France (écrit en 1847), aussi ce n'est point la nuit, au milieu des forêts ou dans les lieux arides et déserts que se tiennent les réunions des loups cerviers, mais c'est à la face du soleil que ce nouveau sabbat, présidé par des Juifs, a lieu chaque jour, dans un temple bâti sur le modèle du Parthénon, au centre de la moderne Babylone.

II.

A la suite de ces histoires effrayantes de sorcières et de loups-garous, qui ont, jusqu'à ce jour, fait partie des croyan-

(1) Pouqueville, tom. IV, pag. 412. — Nous parlerons des vampires dans le livre suivant.

ces populaires des nations de l'Europe, nous croyons devoir placer celles, non moins nombreuses, concernant la bande lugubre et fantastique des spectres malfaisants qui, sous différentes formes et sous différents noms, ont conservé, depuis bien des siècles, le pouvoir d'effrayer les habitants des villes et plus encore ceux des campagnes.

Cette sorte de superstition était plus répandne anciennement chez les Grecs et les Romains qu'elle ne l'a peut-être été depuis chez aucun des peuples modernes. Il n'y avait point alors de ville en Grèce et en Italie qui ne fût visitée de temps à autre par quelques spectres malfaisants, et le lecteur curieux trouvera dans Pausanias de nombreuses et fort singulières histoires sur ce sujet. Nous citerons seulement la suivante en raison de sa grande analogie avec une autre tradition que nous avons retrouvée bien loin du beau ciel de l'archipel de la Grèce.

Elien et Pausanias racontent que les habitants de Témesse, ville de l'île de Chypre, ayant égorgé un des compagnons d'Ulysse, qui avait violé une vierge de cette île, le spectre de ce malheureux se vengea en portant le carnage et la désolation dans les maisons de la ville et dans les campagnes environnantes. L'oracle Pythien conseilla, pour faire cesser ce fléau, l'érection d'un temple, la consécration d'une grotte, mais surtout le sacrifice annuel d'une des plus belles filles de Témesse, comme étant les seuls moyens d'apaiser l'esprit irrité. On obéit à l'oracle. Cependant, il arriva que, lors d'un de ces sacrifices, un vainqueur des jeux, nommé Euthyme, inspiré par un sentiment d'amour et de pitié pour la belle victime, résolut de la délivrer au péril de ses jours, et ayant attendu l'arrivée du démon, un combat terrible eut lieu, à la suite duquel le monstre se précipita dans la mer et ne reparut plus.

Le plus ancien spectre de ce genre dont il soit fait mention dans les vieilles traditions du Nord est celui qui joue un si grand rôle dans le poème dano-saxon de Beowulf (1), qui est

(1) Ce poème, écrit en dialecte anglo-saxon, contient les exploits d'un prince danois nommé Beowulf, descendu de la tige royale des Scyldinges,

lui-même la plus ancienne production de ce genre qui soit parvenue jusqu'à nous. La partie la plus intéressante du poème est le récit des combats que le héros livre à un esprit femelle nommé Grendel, dont les ravages nocturnes dans le palais d'Hrothgar sont accompagnés des mêmes atrocités que l'on retrouve dans la fable grecque du démon de Témesse.

Dans le poème dano-saxon, les hostilités de Grendel paraissent avoir pour cause le meurtre d'un oncle. Hrothgar et ses conseillers implorent vainement leurs divinités (que l'auteur chrétien nomme les puissances de l'enfer) pour les faire cesser. Cependant, un champion ou berserkir, nommé Beowulf, qui s'était acquis une grande réputation dans le Nord par les victoires qu'il avait remportées sur les *nicors* ou *nicers*, espèce de monstres marins, dont on raconte encore aujourd'hui mainte histoire en Islande, offrit de combattre l'esprit, par pur amour pour la gloire. Le résultat est le même dans les deux fables. Le démon noir du palais d'Hrothgar fut battu par Beowulf et précipité dans un lac, où on le trouva, peu de temps après, mort de ses blessures. Le portrait de ce démon répond parfaitement à celui qu'Antonius Liberalis nous a laissé du monstre Sybaris, qui habitait une caverne du mont Parnasse, et auquel les Locriens exposèrent le jeune Alcyonée par ordre de l'oracle. Il n'est pas moins curieux de faire remarquer que, dans un tableau qui fut longtemps conservé à Témesse, le démon dont les habitants de cette ville furent délivrés par Euthyme y était représenté couvert d'une peau de loup, et que le nom de Beowulf, donné au héros danois, signifie dompteur de loups.

Les traditions de ce genre sont très-communes en Allemagne; les êtres monstrueux qui en sont le sujet y prennent différentes formes. Telle est la fiancée du château de Bode, moitié femme et moitié couleuvre, qui tient à la main un trousseau de clefs, ainsi qu'une cassette d'or, et qui ne peut

dans les guerres qu'il soutint contre le roi de Suède. Il a été publié en 1815 par le chevalier Thorkelin, sous le titre de : *Danorum rebus gentis secul.* III et IV, *Poema danicum diulecto anglo-saxonico, etc.* — On en trouve une analyse dans l'histoire des Anglo-Saxons, par Turner.

être délivrée que par un jeune homme chaste, qui l'embrassera trois fois. Beaucoup ont tenté l'aventure, et tous ceux qui ont eu cette témérité y ont trouvé la mort; car la fiancée de Bode est belle encore, malgré la pâleur de son visage, et l'éclat surnaturel de son regard jette le trouble dans l'âme de celui qui ose la contempler un instant. Un jour, un chevalier paraissant écouter avec plaisir les accents de sa voix mélodieuse, elle profita de ce moment pour lui mettre une bague au doigt : elle lui donna un baiser sur le front, et l'appela son fiancé. Le lendemain, en cheminant, le chevalier aperçut trois vieilles assises sur le bord de la route, qui tordaient un fil dans leurs doigts ridés. — Que faites-vous là? leur dit-il. — Nous filons ton linceul, beau sire, lui répondirent les sorcières...... et, trois jours après, il était mort.

Il n'y a pas, dans toute l'Allemagne, la Suisse et dans les trois royaumes de l'ancienne Scandinavie un seul château, une gorge, une forêt, un vallon qui ne soit hanté par quelque spectre malfaisant. Les uns se montrent sous la forme de géants, de dragons ou de serpents monstrueux; d'autres sous la figure de guerriers couverts de vieilles armures, de moines à la barbe ondoyante, ou de vierges pâles et éplorées, dont les cris lugubres troublent souvent le silence des nuits.

Le peuple des Alpes, dans la Suisse, a encore conservé nombre de traditions qui font mention de dragons et de serpents qui, dans des temps très-reculés, habitaient les montagnes et descendaient souvent porter le ravage dans les vallées. Encore aujourd'hui, quand un torrent impétueux, sorti du sein des forêts, se précipite du haut des monts, emportant avec lui les arbres et les rochers, on a coutume de dire d'une manière proverbiale pleine de sens : *Il est parti un dragon.*

Il y a des histoires bien merveilleuses en Suisse et en Allemagne sur les dragons monstrueux; mais une des plus curieuses est certainement celle des deux frères Syntram et Beltram, ducs de Lensburg. Ces deux jeunes seigneurs, étant un jour à la chasse, s'arrêtèrent au fond d'une forêt déserte et sauvage, devant une caverne dans laquelle était alors étendu un énorme dragon qui répandait la terreur et la désolation

dans tout le pays. Dès que le monstre aperçut nos deux chasseurs, il s'élança sur eux, et en un clin d'œil il eut avalé Beltram, le plus jeune des deux frères; mais Syntram, sans perdre courage, attaque sur le champ le dragon avec tant de fureur qu'après une lutte acharnée, il l'étendit mort à ses pieds; ouvrant ensuite avec son épée le flanc de cet affreux animal, il en retira son frère, qui était encore tout vivant. En mémoire de cet événement, les deux princes firent bâtir sur le lieu même une chapelle consacrée à sainte Marguerite, et représenter l'histoire dans un tableau, qu'on y montre encore aux curieux. La caverne où ils rencontrèrent le monstre est située près de Burgdorf, dans le canton de Berne, et s'appelle encore *Le trou du dragon* (drachenloch) (1).

On raconte encore en Alsace qu'au château fort de Nothweiler, dans le Wasgau, vivait jadis la fille d'un duc; elle était jolie, mais si orgueilleuse qu'aucun de ceux qui recherchaient sa main n'étaient assez riches à son gré, et qu'un grand nombre de jeunes seigneurs perdirent inutilement leur temps à lui faire la cour. En punition de cet orgueil, elle fut maudite et condamnée à habiter sur un rocher désert jusqu'au jour de sa délivrance. Ses apparitions n'ont lieu que le vendredi, une fois sous la forme d'un serpent, une autre sous celle d'un crapaud, enfin sous celle d'une jeune fille ou sous sa propre figure. Ce jour-là, elle se baigne dans l'eau d'une fontaine située sur le rocher qui, aujourd'hui encore, s'appelle le Krœtenstulh *(Chaise de crapaud)*; et, quand elle est dans son bain, elle regarde au loin autour d'elle si personne ne vient la délivrer. Celui qui veut tenter l'aventure trouve au sommet du Krœtenstulh un coquillage contenant une écaille de serpent, un morceau de peau de crapaud et une boucle de cheveux blonds. Muni de ces trois choses, il doit, un vendredi, à midi, monter dans le château désert, attendre que la jeune fille vienne au bain, et, pendant trois semaines consécutives, la baiser sur la bouche quand elle paraît, et cela

(1) Scheuchzer, tome I, chap. III, p. 383. — Athanas Kircher, *Mund sulter*, VIII, p. 94, ex cysat. Wagner, *Hist. nat. Helvetiæ*, page 246.

sans prendre la fuite. Si on a le courage de persister, on lui rend le repos, et on reçoit en retour d'immenses trésors. Plusieurs personnes ont bien déjà trouvé les signes distinctifs et ont osé pénétrer dans les ruines du vieux château, mais la plupart sont morts de frayeur. Au surplus, la jeune fille reste toujours comme elle était, et ne vieillit jamais. Comme serpent, elle est on ne peut plus hideuse, et a, au dire du peuple, « la grandeur de l'arbre d'une charrette de foin ; comme crapaud, elle a la grandeur d'un four, et vomit des flammes (1). »

Que de choses merveilleuses ne raconte-t-on pas encore en Allemagne sur le mystérieux souverain du Rusengerburge, le célèbre Rubezahl, et sur tous les mauvais tours qu'il joue souvent à ceux qui traversent cette chaîne de montagnes. Quelquefois, il paralyse le cheval d'un cavalier, de manière qu'il ne peut pas avancer d'un pas, il fait casser une roue ou un essieu de la voiture d'un roulier, ou fait tomber au milieu du chemin un quartier de roche pour lui barrer le passage. Une voiture s'arrête souvent tout-à-coup, et si le cocher se répand en invectives contre l'esprit de la montagne, une nuée de taons vient fondre sur les chevaux, et leur fait prendre le mors aux dents. Une grêle de pierres tombe du ciel, ou une volée de coups de bâton, administrée par une main invisible, échine le malencontreux cocher (2).

Cependant, nous ne croyons pas qu'il existe une nation, sauvage ou civilisée, chez laquelle la race des spectres ait été de tout temps aussi nombreuse que chez la nation écossaise. Mais il paraît que ceux de ces esprits qui hantent encore en ce moment les sombres vallons des *Highlands* ont bien dégénéré depuis quelques siècles, et ils ne ressemblent pas plus à ceux qui les hantaient autrefois que les Highlanders d'aujourd'hui ne ressemblent aux héros d'Ossian, ou les Grecs actuels à ceux d'Homère. Ces spectres, dont le nom seul épouvante encore les plus braves Ecossais, étaient hauts comme des pins et

(1) *Die brautschau*, Magdeburg, 1796.
(2) *contes de Musæus.*

gros comme des huttes. Ils rapetissaient souvent leur taille pour venir familièrement s'asseoir au foyer enfumé du montagnard, discourant alors de choses et d'autres avec leurs hôtes, en attendant que la ménagère ait préparé le souper, qu'ils dévoraient ensuite d'aussi bon appétit qu'aurait pu le faire le mortel le plus affamé. Mais ces importuns visiteurs ne se contentaient pas toujours du maigre repas auquel ils savaient si bien s'inviter; ils ravageaient encore les troupeaux, détruisaient les récoltes, étaient cruels et méchants, et finirent par devenir un véritable fléau pour les habitants des hameaux dont ils hantaient le voisinage.

Parmi les nombreuses histoires de ce genre que nous avons entendu raconter dans les Highlands, nous citerons comme la plus curieuse celle des spectres de Craig-Aulnaic. Nous pouvons certifier aux nombreux admirateurs des poésies galliques que Macpherson nous a données sous le nom d'Ossian, que les histoires de spectres et celles de revenants sont aujourd'hui beaucoup plus familières aux oreilles des descendants des héros de Fingal que ne l'ont sans doute jamais été à celles de leurs ancêtres les chants du barde de Morven.

Il y avait autrefois dans les solitudes (wilds) de Craig-Aulnaic (1), en Ecosse, un des lieux les plus romantiques des Highlands, deux spectres mâle et femelle. Le premier se nommait Fhua-Aboir-Bein-Baynac, et sa femme Clashneckd-Aulnaic, noms moins harmonieux, sans doute, mais plus véritablement gaéliques que ceux de Malvina, d'Evélina et que tous les noms d'héroïnes en *a*, qui ne sont guère connus en Ecosse que depuis la publication des poèmes attribués par Macpherson au fils de Fingal.

Quoi qu'il en soit du peu d'euphonie des noms de ces êtres surnaturels, il n'en est pas moins certain que Bein-Baynac, au lieu de traiter avec égard celle qu'il était appelé à protéger, comme étant la plus faible, la maltraitait d'une telle manière, que les habitants des hameaux voisins étaient sans cesse trou-

(1) Le désert de Craig-Aulnaic est situé dans le district de Strathdown, comté de Banff, dans les montagnes d'Ecosse.

blés, dans leur sommeil, par les cris déchirants de la malheureuse Clashneckd, qui retentissaient au milieu du silence de la nuit, répétés par les mille échos des rochers de Craig-Aulnaic.

Cependant, celui qui souffrait le plus des querelles domestiques de nos deux fantômes, était un fermier nommé James Gray, dont la demeure, voisine des lieux qu'ils fréquentaient, lui permettait d'entendre les lamentations nocturnes de la compagne de Bein-Baynac. Aussi ne laissa-t-il point échapper la première occasion qu'il trouvât de faire sentir à Clashneckd combien son voisinage lui était désagréable, ainsi qu'à sa famille. L'ayant rencontré un soir qu'il était occupé à rassembler ses moutons épars sur la bruyère de Glenalvon, il lui témoigna tout le plaisir qu'il éprouverait à lui voir chercher une autre habitation, et s'enquit en même temps de la cause des cris effrayants qu'elle faisait si souvent entendre. La pauvre Clashneckd lui raconta alors tout au long les cruautés exercées sur elle par le redoutable Bein-Baynac, qui, non content de l'avoir forcée de fuir le toit conjugal et de vivre depuis longtemps dans un pénible veuvage, s'était encore emparé de la retraite qu'elle s'était choisie dans le rocher de Craig-Aulnaic, comme étant plus *confortable* que la sienne, et l'en avait impitoyablement chassée, après l'avoir traitée de la manière la plus barbare.

On sait que les Scandinaves et les autres peuples du Nord ne craignaient pas de se mesurer quelquefois avec leurs dieux, à plus forte raison avec des spectres, quelque effrayants qu'ils puissent paraître. Aussi James Gray, touché des malheurs de la compagne de Bein-Baynac, lui promit-il de la protéger à l'avenir contre les entreprises de son cruel mari; il lui fit même espérer de la débarrasser entièrement des poursuites de son persécuteur, dans le cas où il serait du nombre de ces spectres qui pouvaient être tués par une flèche dont la pointe serait fabriquée avec une pièce d'argent, ou détruits au moyen de quelque autre talisman magique. Clashneckd, qui connaissait par expérience la force de Bein-Baynac, assura son protecteur que toutes les parties du corps de son époux étaient ab-

solument invulnérables, à l'exception, cependant, d'une grande verrue qu'il avait sous le sein gauche, qui pouvait être percée par l'argent ou par l'acier. Le fermier n'en demanda pas davantage, et, plein de confiance dans son adresse à décocher une flèche, il assura le spectre femelle qu'il pouvait se reposer sur lui du soin de sa vengeance, et il lui recommanda de venir l'avertir la première fois que Bein-Baynac troublerait sa retraite.

James Gray trouva bientôt l'occasion de remplir sa promesse et de montrer son courage; car, peu de temps après la conversation que nous venons de rapporter, Clashneckd vint le trouver et lui raconter les mauvais traitements qu'elle avait essuyés cette nuit même de la part de son brutal mari. Le fermier, qui finissait en ce moment de fumer sa pipe et qui allait se mettre au lit, prit aussitôt ses armes et se disposa à suivre celle qui venait réclamer son assistance. Mais le spectre, le prenant sur ses épaules, le transporta en un instant près de l'endroit où Bein-Baynac se trouvait alors. Comme ils approchaient de l'antre de ce nouveau polyphème, le monstre s'avança vers eux avec un regard et des gestes qui ne leur promettaient pas une réception amicale.

Vix ea fatus erat, summo cum monte videmus
Ipsum inter pecudes vasta se mole moventem
Pastorem polyphemum........................ (1).

La lune brillait alors dans tout son éclat, et ils purent facilement observer leur redoutable ennemi. La pauvre Clasneckd tremblait de tous ses membres, et assurait son brave défenseur que c'en était fait d'eux pour jamais, s'il ne se hâtait de percer d'une flèche la verrue qui couvrait le cœur du spectre. Cette tâche parut au fermier moins difficile qu'il ne l'avait d'abord cru; car la verrue, qu'il apercevait alors fort distinctement, étant proportionnée à la taille colossale de Bein-Bay-

(1) *Eneid.* lib. III, v. 655.

nac, offrait à l'œil exercé du montagnard une surface au moins égale à celle d'un berret.

Argolici clypei aut phœbæ lampadis instar (1).

Le spectre s'avançait en agitant comme une baguette l'énorme sapin qu'il tenait à la main, et menaçait notre héros d'une voix effrayante de le faire servir de pâture aux aigles de Glenervon, lorsque le courageux *Highlander*, élevant son arc et prenant bien son temps, lui décocha une flèche avec tant d'adresse, qu'un cri épouvantable, dont tous les échos retentirent, apprit à l'heureux archer qu'il avait atteint son but. A ce cri sinistre, les spectres nombreux qui hantent ces vastes solitudes répondirent par d'épouvantables hurlements, et la figure monstrueuse de Bein-Baynac s'évanouit dans l'air comme une fumée légère.

Ce fut ainsi que la pauvre Clashneckd se trouva tout-à-coup délivrée de l'affreux esclavage dans lequel elle était retenue depuis si longtemps; elle se jeta aux pieds de son libérateur et voulut lui témoigner toute la reconnaissance qu'elle éprouvait pour un semblable bienfait, en se dévouant entièrement à son service et en l'aidant de tout son pouvoir. Elle tint sa promesse et se rendit très-utile à la famille du fermier; mais un malheureux accident priva bientôt James Gray de ce puissant secours. Clashneckd, dont l'appétit était insatiable, parcourait souvent les habitations voisines et ne se gênait point pour faire main-basse sur toutes les provisions de bouche qu'elle rencontrait. Un jour donc elle entra au moulin de Delnabo et trouva la meunière occupée à couvrir de tranches de saumon un gril immense placé sur les charbons du foyer. Après s'être poliment informé de la santé des habitants du moulin, le spectre s'empara, sans autre formalité, des tranches savoureuses dont l'odeur l'avait sans doute attiré dans la maison; mais la ménagère, furieuse de l'enlèvement de son poisson, saisit un

(1) *Enéid.*, lib. III, v. 637.

chaudron d'eau bouillante qui se trouvait en ce moment sur le feu, et en jeta le contenu dans le sein de Clashneck. Le spectre échaudé s'envola aussitôt vers le désert de Craig-Aulnaic, en poussant les cris les plus lamentables, et n'a plus reparu depuis ce moment.

Quelque ridicule que puisse paraître à nos yeux l'opinion qui admet qu'un être surnaturel puisse recevoir la mort de la main des hommes, cette opinion n'en a pas moins prévalu pendant bien des siècles chez nos trop crédules ancêtres. Ils considéraient *les esprits* comme étant d'une nature *matérielle*, ce qui implique nécessairement contradiction, les croyaient susceptibles de ressentir les mêmes douleurs que nous, et pensaient qu'ils pouvaient être tués ou anéantis par le pouvoir des mortels (1). Les Orientaux considèrent les *dives* et les *djinns*, les plus malfaisants des génies, comme des êtres dont la vie peut être abrégée par les coups d'un ennemi mortel. On retrouve cette fiction singulière dans les anciennes traditions du Nord; les poèmes d'Ossian en offrent beaucoup d'exemples, et la même croyance existe encore aujourd'hui chez les peuples de race celtique ou scandinave qui habitent les montagnes d'Ecosse et d'Irlande, les Hébrides, les Orcades et les îles Féroë.

On croit encore aujourd'hui dans le nord des *Highlands* à des spectres qui, sous la forme et le costume des anciens guerriers écossais, arrêtent les passants et les forcent souvent à se mesurer avec eux. Tel est, par exemple, le célèbre *Llham-Dearg*, le spectre à la main sanglante, qui hante la forêt de Glenmore et celle de Rothemurcus. On se souvient encore dans le pays que, vers la fin du XVIIe siècle, trois frères ayant osé les combattre, et étant sortis sains et saufs de ce singulier combat, moururent néanmoins tous trois quelques jours après. La sorcière du Midi (2), qu'on nomme en gaélique *Glas-Lich*, est un spectre femelle d'une taille gigantesque et d'une horri-

(1) Les héros d'Homère combattaient contre les dieux; Mars et Vénus furent blessés par Diomède.

(2) C'est le *démon solaire* des Grecs. On retrouve cette même superstition jusque chez les insulaires de la Polynésie.

ble maigreur, que l'on rencontre particulièrement dans le district de Knoidart. Notre tâche serait trop longue si nous étions obligés d'énumérer ici tous les spectres aussi hideux que méchants qui hantent les vastes solitudes des Highlands, où les formes fantastiques que le brouillard prête souvent aux objets, ainsi que les effets curieux que produit la lumière, sont regardés, par les habitants superstitieux de ces montagnes, comme des apparitions surnaturelles.

Les habitants de l'Irlande ont une foi au moins aussi forte que leurs voisins les Ecossais dans les spectres malfaisants, auxquels leur vive imagination a donné les noms les plus singuliers, et qu'elle a revêtus des formes les plus bizarres.

Les Manques, qui passent, avec raison, pour les plus superstitieux des habitants des îles Britanniques (1), croient encore à toute espèce de spectres qui apparaissent ordinairement sous la figure de divers animaux. Chacun des vieux châteaux dont il existe dans l'île un assez grand nombre a son spectre particulier. Waldron, qui a publié, dans le siècle dernier, une description fort curieuse de l'île de Man, raconte que la célèbre forteresse de Sodor ou Holm-Peel, un des plus beaux restes de l'architecture du moyen-âge qui soit encore debout en Europe, était hantée par une apparition extraordinaire, qui parcourait tous les appartements du château sous la forme d'un grand épagneul noir, que les habitants appelaient, dans leur langage, *the mauthe dog*. Mais l'endroit pour lequel ce singulier animal semblait avoir une prédilection toute particulière était le corps de garde du château, où chaque soir, dès que les chandelles étaient allumées, on le voyait arriver et se coucher ensuite fort tranquillement devant le foyer. Ses visites devinrent si fréquentes, que bientôt les soldats n'éprouvèrent plus pour lui la même terreur que leur avait causée ses premières apparitions. Cependant, ils ne cessèrent de le considérer comme un esprit diabolique, et ils avaient grand soin de s'abstenir de jurer, ainsi que de tout discours profane, en

(1) Les Manques sont les habitants de l'île de Man, située entre l'Angleterre et l'Irlande.

présence de ce singulier visiteur. Le spectre arrivait ordinairement dans le corps de garde par un long corridor qui conduisait à une vieille église, et par lequel sortait tout les soirs, après la retraite, le soldat qui portait au commandant les clefs de la forteresse. Mais la crainte de rencontrer le redoutable animal dans ce passage obscur engagea les soldats à faire accompagner par un autre homme de service celui qui était chargé de remettre les clefs à leur chef. Un de ces soldats, se trouvant un soir dans un état voisin de l'ivresse, voulut aller porter les clefs au commandant sans être accompagné de personne, disant, en jurant, qu'il ne craignait point le spectre, et qu'il désirait au contraire, depuis fort longtemps, se trouver face à face avec lui. Après avoir prononcé ces imprudentes paroles, le soldat arracha les clefs des mains de celui qui devait les porter, et, malgré tout ce qu'on put lui dire, entra seul dans le corridor. Peu de temps après son départ, un grand bruit se fit entendre du côté où il était sorti, mais personne ne fut assez hardi pour aller savoir de quoi il était question. A son retour, on s'empressa de lui demander la cause du tapage qu'on avait entendu; mais autant le téméraire avait en sortant montré de jactance et de hardiesse, autant il était en ce moment triste et silencieux. On s'aperçut bientôt que ce malheureux avait entièrement perdu l'usage de la parole, car il ne prononça pas un seul mot et ne fit même aucun signe pour exprimer sa pensée durant les trois jours qu'il vécut après cette triste aventure. Son agonie fut longue et cruelle, l'altération de ses traits et les contorsions de ses membres faisaient seules connaître les souffrances intérieures qu'il éprouvait, ce qui fit conjecturer à toutes les personnes qui furent témoins de sa mort qu'elle avait été produite par une cause surnaturelle. Cependant, depuis ce moment, le *mauthe dog* ne reparut plus, et l'on s'empressa de murer le passage par lequel il avait coutume de se rendre chaque soir au corps de garde. « Cet événement, dit Waldron, arriva vers le commencement du XVIII[e] siècle, et j'en ai entendu attester l'authenticité par plusieurs personnes dignes de foi, entre autres, par un vieux soldat qui m'assura avoir vu le

spectre dont nous parlons plus de fois qu'il n'avait de cheveux sur la tête (1). »

Nous ignorons quelle est la signification du mot *mauthe* dans le langage des habitants de l'île de Man, qui est un dialecte du gaélique. *Maithe*, dans cette dernière langue, veut dire *prompt, actif*. Froissard donne le nom de *Mauthe* à un chien qui avait longtemps appartenu à Richard II, et cet historien nous apprend qu'on crut que cet animal annonçait la chute de son maître lorsqu'on le vit quitter ce dernier pour s'attacher à Bolingbroke. Cependant, nous ne voyons, ni dans la signification gaélique du mot *maithe*, ni dans le récit de Froissard, rien qui puisse nous aider à trouver l'explication de l'histoire vraiment extraordinaire du chien infernal du château de Sodor.

Ce genre de superstition est encore fort répandu en Angleterre, où l'on trouve peu de villes qui ne soient hantées par un esprit particulier. Celles de Durham et de Newcastle sont souvent visitées par un spectre qu'on nomme Bhar-Guest; on pense que c'est le même qui apparut en 1809 dans la ville d'York, où il causa de grandes terreurs : les habitants de cette ville le nomment Dobie.

Toutes les villes de France étaient autrefois et quelques-unes sont encore aujourd'hui visitées, à certains jours de l'année, par des spectres de noms différents et de formes diverses. Tel était *le moine bourru* à Paris, *le mulet Odet* à Orléans, *le loup-garou* à Blois, *le roi Hugon* à Tours, *Fortépaule* à Dijon, et dans quelques autres endroits *la jument blanche*, *le grypi* et *la religieuse ensanglantée*. Dans le cours de l'année 1819, les citoyens de la bonne ville de Caen furent très-effrayés par l'apparition inattendue d'un spectre gigantesque, couvert d'une armure blanche. On fit beaucoup de conjectures sur la nature de cette apparition; mais les plus sages bourgeois pensèrent tout naturellement que c'était Guillaume-le-Conquérant, qui, pour quelques raisons à lui connues, avait quitté son tombeau de l'Abbaye-aux-Hommes pour venir vi-

(1) Waldron's, *Description of the isle of man*, page 103.

siter, pendant la nuit, son ancienne capitale. Quoi qu'il en soit, le fantôme était d'une stature tellement élevée, qu'il pouvait facilement regarder dans les maisons par la fenêtre du troisième étage. On raconte que le commandant de la place rencontra un soir, par hasard, dans une impasse, le spectre colossal, auquel il demanda qui il était. Mais le spectre répondit fièrement qu'il n'avait aucun compte à lui rendre. Cet officier allait sans doute répliquer et se faire connaître, lorsque six autres guerriers de la même taille que le premier, et armés de la même manière, se montrèrent tout-à-coup aux yeux du commandant étonné, qui jugea prudent de faire une prompte retraite.

Mais rien ne peut se comparer aux nombreuses apparitions qui se montrent encore de nos jours, sous les formes les plus variées, dans quelques parties de la Normandie. Il est rare que les journaliers et les gens de la campagne qui voyagent la nuit dans les vallons du Cotentin n'aperçoivent dans leur chemin des chats noirs, dont les yeux étincellent, des taureaux rouges à cornes épouvantables, ou des chiens noirs immobiles dans les lieux où l'on suppose qu'il y a des trésors. Quelquefois encore, ils rencontrent, couchés en travers des chemins, des spectres blancs semblables à des cercueils, qui paraissent leur fermer le passage. Il faut alors, pour pouvoir continuer son chemin, les tourner *bout par bout* avec respect et les remettre très-exactement à la même place (1). De jeunes enfants voient aussi parfois, auprès de leur berceau, un monstre hideux qu'on appelle la Bête de saint Germain, parce qu'on l'empêche de se remontrer en faisant dire une messe en l'honneur de ce saint.

La milloraine ou la demoiselle est un fantôme blanc et

(1) Nous avons retrouvé la même superstition en Auvergne. Un scieur de long nous racontait dernièrement que, se rendant le soir, vers la fin de novembre dernier (1856), dans un endroit où il devait travailler le lendemain, il rencontra un de *ces cercueils blancs* qui lui barrait le chemin. Il fut d'abord saisi d'un grand frémissement; mais, recueillant ensuite tout son courage, il leva le cercueil et le tourna *par bout*. Au même instant, il entendit une voix qui criait : « Tu as bien fait. » Il continua son chemin, remerciant Dieu du fond de son cœur d'en avoir été quitte à si bon marché.

gigantesque, qui apparaît la nuit dans les lieux écartés du Cotentin; il se tient immobile, ne paraît avoir ni membre, ni visage, et grandit à mesure qu'on en approche; mais quand on arrive près de lui, le spectre se sauve par bonds irréguliers, en agitant les branches des arbres comme pourrait le faire un ouragan.

L'embouchure de la rivière de Saire et les grèves voisines sont encore hantées par le moine parjure, que les habitants nomment le moine de Saire. Ce moine ayant touché d'un des fermiers de son père une somme d'argent qu'il devait lui remettre, la dépensa et ne craignit pas de jurer « que le diable l'emportât dans la mer s'il avait touché cet argent. » On pense bien que le démon ne manqua pas une aussi belle occasion, et qu'il emporta sans façon le malheureux moine, dont l'âme revient depuis ce temps-là sur le rivage; souvent il attire par ses cris les voyageurs égarés vers des sables dangereux, où ils disparaissent aussitôt. Ce spectre est la terreur des saulniers des environs, auxquels il apparaît quelquefois sous son ancien costume.

Dans les campagnes de la Bretagne, les voyageurs sont souvent effrayés par les gémissements plaintifs de la *crieuse de nuit*, fantôme des plus malfaisants, qui les poursuit avec acharnement. On y trouve aussi des hommes blancs, que l'on nomme *courils* ou *spectres danseurs*, qui s'emparent de ceux qu'ils rencontrent pendant la nuit, et les font danser autour d'une borne jusqu'à ce qu'ils tombent sans connaissance, transis de peur et épuisés de fatigue.

Il faut bien se garder de répondre aux cris lugubres de Louis Courtois, grand et épouvantable fantôme, qui parcourt pendant la nuit les landes de la Haute-Bretagne. Les habitants, qui le redoutent, savent très-bien que l'on mourrait trois jours après.

Les Bretons croient encore que l'esprit malfaisant qu'ils nomment *gabino*, et que l'on rencontre souvent dans les chemins creux, prend aussi quelquefois la forme d'un bouc noir; il se place alors pendant la nuit sur un pont étroit, d'où il jette ceux qui passent dans la rivière.

On retrouve les mêmes superstitions dans le midi de la France, où ces sortes d'apparitions ne sont guère moins fréquentes que dans la Bretagne et la Normandie. Quelle est la personne qui a habité Toulouse sans avoir entendu parler de la *malabestio*, ce monstre mystérieux dont chaque visite est un fait remarquable dans les annales de la capitale du Midi? L'apparition de ce monstre remarquable avait toujours été considérée par beaucoup de gens comme l'annonce des plus grands malheurs. Cette opinion, qui rencontrait encore bien des crédules il y a quelques années, est devenue générale et tout-à-fait populaire à Toulouse depuis qu'il a été bien prouvé que la révolution de Juillet y avait été annoncée par plusieurs apparitions de la *malabestio*. Nous pensons, d'après cela, que les démonographes ne peuvent se dispenser, à l'avenir, de classer le spectre toulousain au nombre de ces apparitions extraordinaires que les Romains nommaient *prodigia* (1), et qu'ils considéraient comme le signe d'un événement éminemment funeste.

Voici ce qu'ont rapporté sur cet esprit malfaisant les nombreux témoins de ses excursions nocturnes. C'est à l'heure de minuit, et lorsque le ciel est sombre, que ce monstre redoutable, sortant de la fange des égouts, sa demeure ordinaire, vient s'accroupir auprès d'une borne avant de s'élancer dans les rues désertes où il s'apprête à diriger sa course vagabonde. La malabestio apparaît ordinairement sous la figure d'un gros ours mal léché; cependant, malgré cette forme grossière, elle court avec la vitesse du cerf le plus agile, et montre tous les caprices et toute l'agilité d'un singe. Elle sait également, sans quitter son enveloppe matérielle, prendre les formes les plus bizarres et les plus fantastiques. Tantôt elle s'allonge, elle grandit, elle s'élève : vous croiriez voir alors un grand serpent velu, dressant dans l'air sa tête menaçante; puis tout-à-coup, retombant sur elle-même, ce n'est plus qu'un amas informe qu'on ne saurait comment dépeindre.

D'autres fois, on la voit sauter, gambader, puis s'arrêter

(1) Fronton, *Auctorum, ling. lat.*, p. 1328.

soudain et pousser des gémissements aigus et prolongés, suivis de rires épouvantables, qu'accompagne par intervalle le bruit des chaînes traînant sur le pavé des rues.

Chacun fuit à son approche, et nul n'aurait la hardiesse de la regarder en face. Cependant, il s'est trouvé parfois des hommes assez audacieux pour venir, armés de toutes pièces, attaquer de front la malabestio et lutter corps à corps avec elle. Mais les balles dirigées contre elle s'amortissaient sans effets sur sa dure épiderme, et le tranchant des sabres s'émoussait sur ses membres velus. Les agresseurs étaient alors obligés, pour échapper à sa vengeance, de fuir ou d'appeler du secours, car on a remarqué que ce monstre redoutable, qui pourrait lutter contre une armée, s'enfuit timidement quand il entend du bruit, et paraît particulièrement redouter celui que produit la foule.

Voici une petite histoire transatlantique qui ne sera point déplacée à la suite de celles que nous venons de raconter, et qui prouvera que les changements qui se sont opérés depuis deux siècles dans les mœurs et les coutumes des européens qui ont peuplé l'Amérique n'ont point dégagé leur esprit des croyances superstitieuses de leurs ancêtres.

Les bords de l'Hudson (1) sont l'Odenwalld (2) de l'Amérique du Nord; c'est parmi les villages hollandais qui bordent ses rives que l'on retrouve toutes les histoires, si communes en Allemagne, de revenants, de gobelins et de fantômes; c'est là que l'on voit souvent les choses les plus étranges, et que l'on entend dans les airs des chants et de la musique. Les étoiles tombantes et les météores lumineux y sont plus nombreux que partout ailleurs, et le cauchemar même semble avoir fait de ces bords la scène favorite de ses excursions nocturnes.

Cependant, l'esprit le plus redoutable de cette région en-

(1) Fleuve de l'état de Newyork, à l'embouchure duquel est bâtie la ville de ce nom.

(2) Partie de l'Allemagne (Hanovre) dont les habitants sont très-superstitieux. L'Odenwalld et le Hartz sont le théâtre ordinaire de tous les événements merveilleux des histoires allemandes.

chantée, celui qui semble commander en ces lieux à toutes les puissances de l'air, est le spectre d'un cavalier sans tête, qui a été vu et revu par les habitants, galopant le long des bords de l'Hudson avec la vitesse du vent. Mais comme les revenants américains, à l'exception de ceux qui débarquèrent sur les rivages de la Colombie des galiotes à poupes larges et dorées de l'intrépide Hudson, ne peuvent être d'une origine bien ancienne, on tient que ce revenant sans tête est le fantôme d'un cavalier hessois, qui eut la tête emportée par un boulet de canon dans un des nombreux combats de la guerre de l'indépendance; et il n'y a pas de soirée d'hiver dans laquelle on ne raconte la mésaventure d'un vieil incrédule, nommé Brouwer, qui, rencontrant une nuit ce terrible cavalier revenant d'une de ses courses lointaines, fut forcé de monter en croupe derrière lui; ils galopèrent pendant longtemps par monts et par vaux, et arrivèrent enfin près d'un pont, sur lequel ils marchèrent à peine, que le cavalier se changea en squelette, jeta le vieux Brouwer dans la rivière et disparut au sommet des arbres avec un bruit semblable au plus fort coup de tonnerre (1).

Après avoir passé en revue, comme nous venons de le faire, les vieilles croyances des nations les plus civilisées, ou plutôt, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un des plus profonds publicistes de notre siècle, les plus *policées* qui soient au monde, jetons un coup-d'œil rapide sur les superstitions de quelques-unes de ces peuplades qu'avec un orgueilleux dédain nous appelons Barbares, et voyons un peu en quoi l'homme *policé* diffère de celui qu'il nomme *sauvage*, sous le rapport des croyances populaires. Nous aurons soin de choisir, pour établir cette comparaison, les habitants des terres les plus récemment découvertes, et, parmi eux, ceux mêmes que nous plaçons au dernier degré de l'échelle sociale.

« Chez les Havaiiens (habitants des îles Sandwich), dit M. Freycinet, les prêtres cumulaient très-souvent leurs fonctions sacerdotales avec un rôle de sorcellerie. Ils se vantaient

(1) Washington-Irving. —The Sketchbook.

de pouvoir faire périr par des enchantements les personnes dont on avait à se plaindre, et il suffisait pour cela qu'on leur présentât un objet ayant appartenu à ces personnes, surtout de leurs cheveux et de leur salive (1) ; le reste du charme s'opérait au moyen de gestes et de paroles mystiques. Comme toutes les maladies s'attribuaient aux enchantements, on avait recours pour les combattre à des enchantements contraires. C'était alors entre sorciers à qui serait le plus fort. Nous avons déjà dit que le roi Tamea-Mea avait toujours à sa suite un officier dont toutes les fonctions se réduisaient à recueillir ses crachats pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir de quelques sorciers mal intentionnés (2).

A Tonga-Tabou, les charmes et les présages jouent un rôle important. Les songes, les éclairs, l'action d'éternuer, le vol subit d'un martin-pêcheur, tout devient une occasion d'augures et parfois une occasion pour abandonner les entreprises les plus importantes (3). Les principaux sont le *tatao*, qui consiste à cacher quelque chose dans un *faï-toka*, pour faire périr ses propriétaires; le *kabe*, inspiration formulée d'après certaines règles; le *taniou*, qui consiste à faire tourner sur elle-même une noix de coco pour chercher un conseil dans la position où elle s'arrête.

Les mêmes croyances existent à Taïti et à la Nouvelle-Zélande, où les jongleurs peuvent prédire l'avenir, calmer les orages, apaiser les vents, guérir les maladies, prononcer des paroles magiques sur les membres fracturés ou sur les blessures, avec au moins autant d'assurance que pourraient le faire les sorciers du Cotentin, de l'Auvergne ou du Quercy.

Les Australiens, en apparence si bruts, si éloignés de toute civilisation, ont des *jongleurs médecins*, qu'ils nomment Mulgaradocks (4). Ces derniers possèdent, comme nos sorciers, la puissance de chasser les vents ou la pluie ; ils peuvent à leur

(1) Superstition qui existe en Europe et particulièrement en Grèce.
(2) La même superstition existe en Bretagne et en Normandie.
(3) Existait chez les Romains, et existe encore dans l'esprit de beaucoup de gens.
(4) Nous avons des *médecins-jongleurs* que nous appelons docteurs.

gré envoyer la foudre ou la maladie sur l'objet de leur haine. Quand le jongleur veut chasser une tempête, il se tient debout en plein air, agite les bras, secoue son manteau et se roule avec des contorsions violentes. Ce manége dure longtemps avec des intermittences de repos si la tempête n'obéit pas promptement. Il en agit à peu près de même pour chasser les maladies, seulement il ajoute quelques simagrées; il souffle sur le malade et fait des frictions de branches vertes chauffées. On pense, en Australie, que les Mulgaradocks peuvent conférer la force et l'adresse, comme on croit encore dans presque toutes les provinces de France que les sorciers peuvent procurer une abondante récolte ou faire obtenir un bon numéro aux jeunes gens qui sont appelés au tirage de la conscription.

Tous les Javanais croient aux songes, aux pronostics, aux sortiléges et aux enchantements. Ils croient que des génies habitent les forêts et les montagnes. Quand des voleurs veulent dévaliser une maison, ils ont soin de jeter contre elle un peu de terre d'une fosse nouvellement ouverte, et pensent qu'en agissant ainsi, ils versent un sommeil léthargique sur tous ceux qui y demeurent. Ils s'imaginent que le charme agira d'une manière encore plus efficace, quand ils peuvent en jeter sur les lits. Cette croyance existe en Europe chez les Dalmates et les Esclavons.

Nous bornerons là nos citations. Nous en avons dit assez pour faire ressortir l'analogie qui existe entre les superstitions des peuples qui se ressemblent le moins sous tant d'autres rapports, et pour prouver combien est encore vrai, chez tous les hommes et sous tous les climats, ce que disait Senèque, il y a bien des siècles : « Qu'entre autres maux attachés à la nature humaine, est cet aveuglement de l'âme qui force l'homme à errer et qui lui fait encore chérir ses erreurs (1). »

(1) « Nec cœtera mortalitatis incommoda, et hoc est, caligo mentium ; nec tantum necessitas errandi, etc., etc.—*Amor*, *Senec. De irâ*, t. II, c. IX.



LIVRE DOUZIÈME.

DES PRÉSAGES DE MORT ET DE MALHEUR.

CHAPITRE I.

Opinions des anciens sur les Présages. — Des Présages chez les peuples modernes. — Croyances populaires sur les Comètes.

> Sæpe malum hoc nobis, si mens non læva fuisset,
> De cœlo tactas memini prædicere quercus;
> Sæpesinistra cavâ prœdixit ab ilice cornix (1).
>
> VIRGILE, églogue I.

Les historiens et les poètes de l'antiquité font souvent mention de présages envoyés aux hommes pour leur annoncer les malheurs dont ils sont menacés. Homère et Virgile en fournissent plusieurs exemples, et Plutarque raconte différents faits qui attestent l'authenticité de semblables prodiges. Depuis le fantôme qui apparut à Brutus la nuit dans sa tente, jusqu'au *petit homme rouge* qui ne manque jamais de se montrer aux Tuileries lorsque quelque événement malheureux menace les habitants de ce palais (2), combien d'apparitions de ce genre sont venues augmenter le nombre déjà si considérable des traditions populaires!

(1) « Je me rappelle qu'il m'a été plus d'une fois annoncé un malheur par la foudre tombée à ma vue sur des arbres, et par les cris menaçants d'une corneille, qui, perchée sur un vieux chêne, coassait à ma gauche. »

(2) Suivant une ancienne tradition populaire, il existe un homme rouge qui apparaît dans le palais des Tuileries lorsque quelque événement malheureux est sur le point d'arriver à ses habitants. Cette tradition reprit son cours sous Napoléon.

Ces sortes de présages ont eu cours chez tous les peuples et dans tous les temps. Les uns annoncent les grands changements qui doivent arriver dans les Etats, ou les défaites dont on est menacé à la guerre. Il paraît alors sur la terre ou dans l'air beaucoup de choses contre l'ordre de la nature, telles que des comètes, des taches de sang dans le soleil, des chariots dans les nuages, des tremblements de terre : les Latins nommaient *prodigia, portenta, monstra*, les présages en général ; cependant, ils distinguaient plus particulièrement sous le nom d'*Ostenta* ceux que nous venons de citer, et que l'on pourrait appeler *présages météorologiques;* ils établissaient également une distinction entre le *prodigium*, ou signe d'un événement toujours funeste, et le *portentum*, signe d'un événement éloigné (1). Nous avons parlé dans le chapitre II du V[e] livre des aurores boréales et de quelques autres signes aériens ; les comètes, les éclipses et toutes les différentes sortes de présages trouveront leur place dans celui-ci.

Lors de la bataille que Miltiade livra à l'armée du roi de Perse, on vit des esprits et l'on entendit dans les airs un cri épouvantable. Les Perses en furent tellement effrayés, qu'ils prirent la fuite en grand désordre. Les Athéniens crurent voir la figure du dieu Pan qui combattait pour eux. Depuis, quand une grande peur survient à quelqu'un sans qu'il puisse en dire la cause, on a appelé terreur panique cette sorte de frayeur.

Avant la bataille de Leuctres, où les Lacédémoniens furent vaincus et perdirent l'empire de la Grèce, on entendit le cliquetis des armes suspendues dans le temple d'Hercule, et les portes de celui qu'il avait à Thèbes s'ouvrirent d'elles-mêmes avec fracas (2).

Il y a nombre d'exemples semblables dans l'histoire romaine. Lors de la seconde guerre punique, au moment où

(1) « In *portento* differtur eventus, in *prodigio* detrimentum significatur. » Fronton.

(2) La bataille de Leuctres fut gagnée le 8 juillet, 371 ans avant Jésus-Christ, par Epaminondas, général des Thébains. Cléombrote y fut tué avec 4,000 Spartiates.

l'armée allait marcher à l'ennemi, le porte-enseigne ne put arracher de terre l'étendard qui y était planté, quelque force qu'il employât. Le consul C. Flaminius, méprisant ce présage, mit ses légions en mouvement. Mais il fut tué et son armée entièrement défaite, ainsi que nous le lisons dans Tite-Live (1).

Pline rapporte également que, pendant la guerre contre les Cimbres, on entendit souvent à Rome les armes retentir, et comme un son de trompettes qui paraissait provenir du ciel (2).

Appian parle aussi de semblables présages, et Valère Maxime raconte les prodiges qui effrayèrent l'armée de Pompée, lorsque ce général voulut partir de Dirrachium pour aller combattre César.

Josèphe l'historien fait mention des signes et prodiges qui se montrèrent avant et pendant le siége de Jérusalem par Titus. La grande porte du temple s'ouvrit, malgré qu'elle eût été soigneusement fermée; une voix fut entendue qui disait : « Sortons d'ici (3)! on vit des chariots courir par l'air et des gens armés marcher comme dans un champ de bataille autour de la ville et l'environner de leurs bataillons. Jésus, fils d'Ananus, parcourut pendant trois jours et trois nuits les rues et les places publiques en criant sans cesse : *Malheur! malheur sur la ville! malheur sur le temple! malheur sur le peuple!* enfin, le troisième jour, se trouvant sur le rampart, il s'écria : Malheur à moi-même! et un instant après, il fut écrasé par une pierre que lancèrent les assiégeants (4).

La croyance aux présages n'a, peut-être, jamais été plus forte et plus généralement répandue que dans les siècles du moyen-âge; tellement, qu'au dire même des historiens, les

(1) Décad. III, liv. 2.
(2) *Hist. nat.*, liv. II, cap. 59.
(3) « Vocem audire quæ diceret; migremus hinc! — Josèphe, *De bell. Jud.*, lib. VII, p. 16.
(4) « Supra murum enim circumiens iterum! væ! væ! civitati, ac fano, ac populo, » voce maxima clamitatbat : cum autem ad extremum addidit : væ etiam mihi! lapis tormento missus, eum statin peremit, animam que adhuc omnia illa gementem dimisit. » — Josèphe, *lieu cité*, p. 96.

événements importants furent toujours précédés par quelques apparitions extraordinaires dans le ciel ou sur la terre.

On trouve beaucoup d'exemples de ces prodiges dans notre propre histoire ; mais nous pensons qu'il serait hors de propos de les citer ici. Néanmoins, comme bien des gens ne cessent de répéter que le temps des présages est passé, nous rapporterons, pour la satisfaction de ceux qui y croient encore, ce que raconte un de nos plus spirituels historiens sur le début d'une campagne, qu'on peut considérer comme un des plus grands événements des temps modernes.

Lorsque Napoléon, parvenu au faîte de la grandeur et du pouvoir, entreprit la désastreuse campagne qui devait amener sa chute et la ruine de l'empire qu'il avait fondé, le ciel sembla manifester sa réprobation d'une *aussi grande agression* et annoncer au conquérant de tant d'Etats l'issue fatale de ses ambitieux projets. « En effet, dit M. de Ségur, à peine l'empereur eut-il passé le fleuve (le Niémen), qu'un bruit sourd avait agité l'air. Bientôt, le jour s'obscurcit, le vent s'éleva et nous apporta les sinistres roulements du tonnerre. Ce ciel menaçant, cette terre sans abri nous attrista. Quelques-uns mêmes, naguère enthousiastes, en furent effrayés comme d'un sinistre présage. Ils crurent que les nuées enflammées s'amoncelaient sur cette terre pour nous en défendre l'entrée. Il est vrai que cet orage fut grand comme l'entreprise. Pendant plusieurs heures, ses lourds et noirs nuages s'épaissirent et pesèrent sur toute l'armée ; de la droite à la gauche et sur cinquante lieues d'espace, elle fut toute entière menacée de ses feux et accablée de ses torrents.......... Dix mille chevaux périrent et beaucoup d'hommes succombèrent ensuite. Un couvent servit d'abri à l'empereur pendant cet orage. Il en partit bientôt après pour Kowno, où régnait le plus grand désordre. Le fracas des coups de tonnerre n'était plus entendu ; ces bruits menaçants qui grondaient encore sur nos têtes semblaient oubliés. Car si ce phénomène, commun dans cette saison, a pu étonner quelques esprits, pour la plupart, *le temps des présages est passé*. Un scepticisme ingénieux chez les uns, insouciant ou grossier chez les autres ; de terrestres passions,

des besoins impérieux, ont détourné l'âme des hommes de ce ciel d'où elle vient, et où elle doit retourner. Aussi, dans ce grand désastre, l'armée ne vit qu'un accident naturel arrivé mal à propos; et loin d'y reconnaître *la réprobation d'une si grande agression,* dont au reste elle n'était pas responsable, elle n'y trouva qu'un motif de colère contre le sort, ou le ciel qui, par hasard ou autrement, lui donnait un si terrible présage (1). »

Il n'y a rien à ajouter à un tableau dans lequel les choses et les hommes sont peints avec les couleurs les plus vraies; mais ceux de ces sceptiques orgueilleux qui repassèrent quelques mois après ce même fleuve, harcelés par les Cosaques, après avoir échappés au carnage de la Moscowa et aux désastres de la retraite, se rappelèrent sans doute le pronostic funeste que le ciel leur avait naguère envoyé, et peut-être pensèrent-ils alors que le *temps des présages* n'était pas entièrement passé, et que le ciel se mêlait encore quelquefois des choses de la terre.

Il y a quelques années, tandis qu'un roi pieux régnait sur la France, la religion, alors ouvertement protégée par le gouvernement, était néanmoins en butte aux plus sérieuses attaques de l'impiété; chaque jour voyait diminuer le nombre des fidèles, et les hommes religieux se trouvaient exposés chaque jour aux sarcasmes et aux persécutions des méchants.

Le dimanche 17 décembre 1826, jour de la clôture de la mission jubilaire de la paroisse de Migné, dans le diocèse de Poitiers, au moment de la plantation solennelle d'une croix, et tandis qu'un ecclésiastique rappelait à un auditoire d'environ trois mille âmes l'apparition qui eut lieu autrefois en présence de l'armée de Constantin, tout le monde aperçut dans les airs une croix lumineuse d'un blanc argentin, longue d'environ cent pieds, parfaitement régulière, et élevée horizontalement de cent à deux cents pieds au-dessus d'une place qui est devant l'église. A cet aspect, tous les assistants sont saisis

(1) *Hist. de Napoléon et de la grande armée*, t. I, liv. IV, chap. II, p. 144 et suivantes.

d'une émotion religieuse, les uns tombent à genoux, les autres lèvent les mains au ciel; ceux qui avaient résisté jusqu'alors aux instructions se convertissent. Enfin, cette croix conserve sa position, ses formes et sa couleur pendant une demi-heure, et à la vue de trois mille personnes, jusqu'au moment où les fidèles sont rentrés à l'église pour recevoir la bénédiction du saint sacrement (1).

Les personnes qui savent que le hasard n'est qu'un nom, et que rien ici-bas n'arrive sans dessein et sans une cause bien déterminée, ne purent qu'être vivement frappées d'une telle apparition, dans un moment aussi solennel, et dans un temps où l'impiété dressait une tête menaçante et se flattait d'un triomphe prochain. Aussi l'impression qu'elle produisit fut-elle fort grande parmi les amis de la religion.

Quatre années ne s'étaient point encore écoulées depuis cette apparition, que, par une de ces révolutions subites dont notre siècle ne fournit malheureusement que trop d'exemples, le roi pieux et sa famille bienfaisante furent forcés de se réfugier de nouveau sur la terre d'exil : les croix furent abattues, les temples furent profanés par l'impiété triomphante, et les ministres du Seigneur furent menacés de persécutions nouvelles.

(1) Cette relation est celle qui a été publiée par ordre de Mgr l'évêque de Poitiers; elle est rédigée d'après plusieurs rapports faits à ce prélat, l'un par le maire et les autorités civiles et militaires de Migné, et attesté par une foule de témoins oculaires, l'autre par une commission d'enquête envoyée sur les lieux, et composée d'un des grands-vicaires de l'évêque, de plusieurs professeurs de théologie et d'un de physique, ce dernier protestant, d'un avocat et de plusieurs autres personnes distinguées. Au reste, l'histoire fait mention de plusieurs apparitions de croix depuis celle qui se montra à Constantin. « Lorsque Pepin était maire du Palais, furent vues, d t Sigebert (*In chronica*), de petites croix comme tracées d'huile, tant ès habits des personnes qu'ès courtines et voiles des églises. » Quand Charlemagne fut pour la seconde fois en Allemagne combattre Witikind, apparurent des croix aux habillements des hommes et des femmes, comme sous l'empereur Othon Ier (Herman Contract., *In chron. graph.*). Sous Maximilien, peu avant l'hérésie de Luther, on vit aux manteaux, jupes et pourpoints force croix figurées (Lazius, *In chroniq. citizensi*). Ceci est confirmé par Pic de La Mirandole (*De Prenot. rerum*). Une croix fut vue au ciel par Richard Cœur-de-Lion, et en plein jour; ce signe l'excita à se croiser. Une autre apparut aux Français, sous Charles VII, à Bayonne, quand ils chassèrent les Anglais de France pour la dernière fois : elle était blanche (Châteaubriand).

Mais c'est à tort que les fidèles auraient pu craindre le triomphe complet des mauvais principes et l'anéantissement d'une religion que Dieu a promis de conserver et de défendre jusqu'à la fin des siècles ! Il leur a donné un gage certain de sa protection ; ils se souviennent de la croix lumineuse qui apparut naguère dans les cieux, et ils espèrent de meilleurs jours.

En effet, bientôt commença une ère nouvelle ; un changement subit s'opéra dans les esprits ; les temples déserts se remplirent, la foi se ranima en entendant la parole de Dieu s'élancer triomphante de la chaire de vérité, et l'on vit des milliers de fidèles se presser autour des autels où, naguère encore, leur petit nombre était un sujet de douleur pour les âmes pieuses ; et quoique le pouvoir fut encore dans les mains de l'impiété orgueilleuse et de la cupidité gorgée d'or, une *restauration* sensible eut lieu dans l'ordre moral et religieux, en attendant qu'il plut à Dieu de compléter l'œuvre que sa miséricorde et sa puissance avaient si glorieusement commencée. Les deux événements que nous venons de rapporter et les grandes conséquences dont ils ont été suivis l'un et l'autre suffiront sans doute pour convaincre les gens de bonne foi que le temps des présages n'est point encore passé.

Un événement plus rapproché de nous vint ranimer dans l'esprit du peuple les idées mal assoupies d'une intervention surnaturelle dans les affaires d'ici-bas, et donner une nouvelle force aux anciennes opinions sur les présages.

On sait que le mariage de l'infortunée Marie-Antoinette avec Louis XVI, encore dauphin, se célébra sous les auspices les plus funestes, et qu'un grand nombre de personnes périrent, à Paris, à l'occasion des fêtes qui eurent lieu dans cette circonstance ; le jour même de la cérémonie, une pluie affreuse vint à Versailles surprendre les jeux et l'allégresse publique. Ces funestes présages ne se sont malheureusement que trop vérifiés !

Le 30 du mois de mai 1837, le mariage du fils aîné de Louis-Philippe avec une princesse de Mecklembourg fut célébré avec une pompe inusitée, le pouvoir sorti des barricades de Juillet ayant cherché, par des dépenses extraordinaires, à faire

oublier l'insignifiance et la nullité politique d'une aussi déplorable union.

Tout le monde connaît les événements affreux du Champ de Mars, causés, dit-on, par l'incurie de la police, occupée toute entière en ce moment à veiller à la sûreté personnelle des habitants du palais des Tuileries.

L'effet que l'annonce de ce malheur produisit sur la population parisienne fut aussi prompt que terrible. Les esprits mêmes les moins préoccupés de l'idée d'une intervention supérieure ne purent s'empêcher de partager en ce moment les sentiments de la multitude. La presse, se rendant l'interprète de l'opinion générale, la reproduisit de la manière la plus énergique, et fit ressortir avec beaucoup de force le peu de sympathie que la douleur publique avait rencontré chez les gens du pouvoir. On pourra juger de cette opinion par les passages suivants de deux des journaux de la capitale les plus avancés dans le sens de l'opinion que l'on appelle *le mouvement*. Voici ce qu'on lisait dans *Le Monde* :

« Faut-il le dire ? il nous a semblé que des idées toutes superstitieuses avaient ébranlé vivement, dans cette circonstance, les imaginations populaires. Le peuple est ainsi fait. Il croit aux causalités mystérieuses, et, lorsque l'identité des événements vient éveiller en lui de tragiques souvenirs, il lui est impossible de ne pas voir des signes et des présages providentiels là où d'autres ne verraient que des rapprochements fortuits. De tous les discours que nous avons entendus, de tous les propos que nous avons recueillis, il résulte que les événements du Champ de Mars ont laissé dans les esprits de sombres préoccupations et de funestes pressentiments. Cette singulière coïncidence de deux mariages célébrés sous les mêmes auspices; cette analogie de rapports entre les deux princes, tous deux héritiers du trône de France, et les deux princesses, toutes deux étrangères et venues du même pays; ces étranges rapprochements de naissance et de positions personnelles et de malheurs publics ; ce commencement d'orages se formant sur les mêmes têtes et au même horizon, tout cela devait nécessairement impressionner d'une manière fort vive

l'imagination ardente du peuple, et le porter à considérer comme marques d'une signification prophétique des rapprochements qui ne sont, après tout, qu'un jeu du hasard........»

« Il n'y a point de hasard, s'écrie à son tour le rédacteur du *Siècle*; nous retournons à cette période terrible et providentielle qui a inopinément interrompu une allégresse prolongée outre mesure pour une telle cause; qui a brusquement rappelé l'orgueil politique aux émotions de l'humanité, l'égoïsme servile à quelque pudeur nationale, le pays lui-même à la confiance intime de l'inopportunité de ses joies, et qui, sur des tombes nouvelles, évoque tous les deuils de la France, masqués un instant d'habits de fête et de costumes de cour. »

Non, il n'y a point de hasard! *L'homme s'agite, et Dieu le mène*, tel est le principe suprême que confesse la foi chrétienne, et que la sagesse humaine est contrainte de reconnaître, malgré son orgueil. Ce principe, qui écrase l'homme et semble le réduire au néant, le relève aussitôt en dissipant ses illusions, en fortifiant son caractère ébranlé et en lui traçant dans l'obscurité la route du devoir.

Non, ce ne fut pas le hasard qui, cinq ans à peine après ces noces de mai, que les Romains réputaient mortelles :

Mense malas maio nubere vulgus aït (Ovid.),

fit périr un prince, jeune et plein d'espérance, sous les yeux de ses parents désolés, qui ne voulurent point reconnaître, dans cette mort fatale et inopinée, la main de Dieu, qui punissait dans le petit-fils les crimes de l'aïeul et l'usurpation du père. Non, ce n'était point le hasard qui, quelques années plus tard, chassa du trône usurpé de Charles X un prince qui s'était audacieusement vanté d'être le *dernier voltairien* sur lequel la France puisse compter. Ce n'était point le hasard qui accomplissait toutes ces choses, mais la divine Providence, dont nous ne reconnaissons les coups que lorsqu'il n'est plus temps de nous en préserver.

Nous n'aurions point cité les passages qu'on vient de lire si nous les eussions trouvés dans les journaux rédigés par

nos amis politiques et par ceux dont nous partageons les sentiments religieux; mais lorsque des hommes qui s'appellent eux-mêmes *révolutionnaires* écrivent de pareilles choses et se disent les interprètes de l'opinion générale, il faut nécessairement en conclure que la croyance aux présages est bien loin d'être éteinte chez les hommes du XIX[e] siècle.

Un préjugé populaire a fait de tout temps considérer les comètes comme les avant-coureurs de quelque changement dans l'univers ou de quelque mort illustre. Non-seulement les poètes et les philosophes païens, tels que Virgile et Lucain, Cicéron, Sénèque et Pline, ont suivi cette opinion, mais elle a été celle de Prudence, le premier poète chrétien, qui donne aux comètes l'épithète de sinistres, celle du pape Damase, d'Isidore de Séville et du vénérable Bède.

Cette opinion de prélats et de pontifes orthodoxes fut vivement soutenue par un des plus célèbres controversistes protestants du XVI[e] siècle, Louis Lavater, ministre de Zurick. Il tire ses arguments les plus forts en faveur de cette croyance des Saintes Ecritures, « où l'on voit, dit-il, que Dieu se sert de signes et de prodiges pour inviter les pécheurs à la pénitence. Des signes effrayants prédirent les malheurs de l'Egypte et la mort de Pharaon submergé dans les eaux. Amos parle de tremblements de terre comme d'un témoignage de la colère de Dieu; Joel, des signes qui doivent annoncer le jour du Seigneur; et Jésus-Christ lui-même, des signes qu'on verra à son dernier avènement. Quoiqu'on puisse assigner des causes naturelles à ces signes ou aux comètes, cela n'empêche pas que Dieu ne s'en serve pour avertir les hommes et leur annoncer sa colère; la peste et la famine, pour avoir des causes physiques, n'en sont pas moins des fléaux dont Dieu se sert pour punir nos péchés. Il en est des comètes, dit Lavater, comme du son de la cloche dont on se sert dans quelques villes pour désigner qu'on va livrer un criminel au supplice. Le son de la cloche n'est pas la cause *efficiente* du supplice du coupable; mais elle est le signe de sa mort (1) et de la puni-

(1) Cometarum omnium fere catalogus, qui ab augusto quo imperante

tion que la justice humaine ordonne, de même que les comètes marquent la punition que Dieu prépare aux pécheurs.

Un autre écrivain protestant a combattu l'opinion du controversiste de Zurick. Bayle est le premier qui ait attaqué *ex professo*, et dans un traité en forme, l'ancienne croyance populaire qui fait regarder les comètes comme des présages, ou la cause des malheurs publics, des guerres ou de la mort des rois (1). Mais si dans ce traité, il dessille les yeux sur l'influence des comètes, il mêle à cette vérité une foule d'erreurs, et après avoir sapé les fondements de toutes les religions, il cherche à anéantir le christianisme. Car un des principaux arguments de ce dangereux sophiste, est d'attaquer les vérités les plus capitales en tout genre, par les erreurs que l'ignorance y a mêlées; système qui a été également suivi par Voltaire, et jusqu'à nos jours par la secte impie des prétendus philosophes du XVIII[e] siècle (2).

Les raisons de Lavater ont, au contraire, un fondement dans la religion, et en réduisant au titre de *préjugé populaire* l'opinion presque générale établie chez tous les peuples, chez les plus barbares comme chez les plus policés, que les comètes sont les avant-coureurs des désastres et des fléaux de Dieu, nous ne voyons pas que cette opinion ait rien de bien dangereux dans la société réduite à ses justes bornes et au niveau de la religion. Elle peut réveiller la piété chez beaucoup de gens et jeter une frayeur utile dans le cœur du pécheur.

Les philosophes et les astronomes eux-mêmes n'ont pas été exempts de ce préjugé concernant les comètes. Ticho-

christus natus est, usque ad hunc 1556 annum apparuerunt, ex variis historicis collectus. 1556.

(1) Pensées diverses sur la comète qui parut en 1680. — 4 vol. in-12.

(2) Bayle était au moins aussi irréligieux que Voltaire; mais il en convenait lui-même sans détour; on sait la réponse qu'il fit au cardinal alors abbé de Polignac : « A laquelle des sectes qui règnent en Hollande êtes-vous le plus attaché? lui demandait cet abbé. — Je suis protestant, répondit Bayle. — Mais ce mot est bien vague, reprit l'abbé; êtes-vous luthérien, calviniste, anglican? — Non, répliqua Bayle, je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait. — *Eloge du cardinal de Polignac*, par M. de Boze.

Brahé, en annonçant la comète de 1572, avait prédit un entier bouleversement de toutes choses sur terre. Tout le monde était dans l'attente la plus terrible, cependant, rien ne remua.

Kepler jurait hardiment que la comète de 1607 avait été allumée pour avertir les hommes que Dieu allait faire périr la moitié du genre humain; et Jacques Bernoulli dit fort naïvement que si le corps de la comète n'est pas un signe visible de la colère de Dieu, la queue en pourrait bien être un.

C'était aussi principalement au spectacle de la queue des comètes que les anciens faisaient attention; celle de 1680 occupait dans sa longueur la moitié de la voûte céleste. Après la mort de Démétrius, roi de Syrie, l'an 146 avant Jésus-Christ, il parut une comète aussi grosse que le soleil. Celle qui parut à la naissance de Mithridate, 130 ans avant Jésus-Christ, était si terrible, suivant Justin, qu'elle semblait embraser tout le ciel, et répandait plus de lumière que le soleil.

Suétone rapporte qu'une brillante étoile apparut pendant sept jours de suite, durant la célébration des jeux institués par Auguste en honneur de César. Le peuple crut que cette étoile indiquait la réception du héros parmi les dieux : une comète avait également paru dans le ciel avant sa mort.

Le plus grand homme des temps modernes regardait aussi les comètes comme les avant-coureurs de malheurs publics ou particuliers. « Il y avait environ quinze jours que Napoléon était malade, lorsqu'un domestique annonça qu'on avait découvert la nuit une comète vers l'Orient. « Une comète ! s'écria l'empereur avec vivacité; ce fut le signe précurseur de la mort de César. » Le César *gaulois* se croyant averti, voulut se disposer à la mort autrement qu'un païen; il fit appeler l'abbé Vignali, son aumônier, et lui dit : « Je suis né dans la religion catholique; je veux remplir les devoirs qu'elle impose, je veux recevoir les secours qu'elle administre. » Les consolations de la religion furent ensuite reçues par Napoléon avec vénération et recueillement, et le 5 mai, à six heures moins onze minutes, le guerrier qui avait revêtu de si grands pouvoirs, réduit à la condition d'un obscur chrétien, mais réconcilié par la *communion* avec le souverain du *principat sacré*,

rendu entièrement à Dieu, expira en témoignant son respect et sa reconnaissance pour le suprême pontife qui distribue la paternelle bénédiction apostolique (1).

Bel exemple que ce héros donne en mourant à ses anciens compagnons d'armes, qui sont encore si fiers de l'avoir eu pour chef; s'il sut longtemps leur apprendre à vaincre, il sut aussi plus tard leur apprendre à mourir.

Nous retrouvons cette croyance sur les comètes chez tous les peuples de la terre, chez ceux de l'ancien comme chez ceux du nouveau continent. Parmi les prodiges qui annoncèrent aux Mexicains l'arrivée des Espagnols, Solis parle d'une grande comète, de forme pyramidale, qui apparut plusieurs fois vers le milieu de la nuit, s'élevait lentement jusqu'à la partie la plus haute du firmament et disparaissait au lever du soleil.

On vit depuis, au milieu du jour, s'élever de l'Occident un météore ayant la forme d'un serpent enflammé à trois têtes, qui traversait vivement la voûte céleste et disparaissait à l'Orient, répandant sur sa route une multitude d'étincelles qui s'évanouissaient dans l'air (2).

Les éclipses ont également été considérées de tous temps comme les précurseurs de quelques désastres. Il en a été de même des étoiles filantes, dont la nature et l'origine ont mis en défaut jusqu'à ce jour la science de nos astronomes. Tous vous diront, à un gramme près, combien pèse Saturne, la terre ou Jupiter, ainsi que tous ses satellites; ils ont fait le cadastre de la lune, qu'ils connaissent aussi bien que le jardin du Luxembourg; ils vous diraient au besoin par mètres, centimètres et millimètres la distance du soleil à la terre, et pas un ne saura vous expliquer d'où proviennent ces petits corps lumineux que l'on voit chaque jour briller et s'éteindre au milieu de nous.

Les Mahométans, qui ne connaissent ni Cassini ni sa nébuleuse, croient tout bonnement que les étoiles filantes sont les

(1) *Vie de Pie VII*, par M. le chevalier Artaud.
(2) *Historia de la conquesta de Mexiço*, tome. I, capitule XV, p. 157.

brandons dont se servent les bons anges pour éloigner les anges déchus des limites des cieux, lorsqu'ils s'avancent trop près de l'empyrée.

En 1086, ces sortes d'étoiles tombèrent sur la terre comme de la grêle, ce qui causa en France une grande frayeur et une grande mortalité. A Angers seulement moururent cent personnes de qualité et deux mille du peuple (1). Cette pluie d'étoiles se renouvela, vers la fin du siècle dernier, sur les côtes de l'Amérique du Nord, sans être cependant suivie d'aucun fléau.

Souvent, dans des temps difficiles, les choses les plus insignifiantes sont considérées comme de mauvais présages, que le hasard prend quelquefois le soin de vérifier. Lors du couronnement de Napoléon, un très-petit cailloux se détacha de la voûte de Notre-Dame et vint tomber sur la tête du soldat *heureux*, qui.... s'en souvenait encore à Sainte-Hélène.

Lorsque Charles X prononça pour la dernière fois le discours d'ouverture des chambres en présence des *félons* qui travaillaient à sa ruine, on remarqua que le roi laissa tomber son chapeau, que le duc d'Orléans s'empressa de relever et de présenter à son maître (le maître du chapeau). Quelques mois plus tard, ce monarque ayant laissé bien maladroitement tomber sa couronne, le même prince la ramassa toute souillée qu'elle était, sortant des mains des hommes de Juillet. Depuis, il a été chassé des Tuileries, et Charles X, mort dans l'exil, repose sous l'église des Franciscains de Goritz.

Voilà pour ce qui concerne les apparitions, les signes et autres présages qui sont quelquefois envoyés aux nations, mais il y en a eu également d'autres de tout temps qui semblaient annoncer des malheurs particuliers.

Dion-le-Philosophe, disciple de Platon et général des Syracusains, étant un soir assis tout pensif sous le portique de sa maison, entendit un grand bruit et vit un fantôme d'une taille monstrueuse, ayant la figure d'une furie, qui se mit à balayer

(1) *Hist. d'Anjou du duc Foulques Rechin*, citée par M. Bodin dans ses *Recherches sur le Bas-Anjou*.

la maison. Dion, effrayé, envoya prier ses amis de venir passer la nuit avec lui ; mais quand ils arrivèrent le spectre avait disparu.

Peu de temps après, son fils se précipita du haut de sa maison, et lui-même fut assassiné par des conjurés (1).

Si les Grecs modernes ont dégénéré de leurs ancêtres sous plus d'un rapport, ils ont au moins conservé tous leurs défauts, et, entre autres, ils sont, comme eux, les plus superstitieux des hommes; en Grèce, encore aujourd'hui, on fiche le clou d'un cercueil à la porte d'une maison pour en écarter les revenants; on brise un pot lorsqu'on porte un mort au cimetière.

Entendre braire un âne quand on est à jeun, rencontrer un prêtre ou un moine au lever du soleil, est le signe certain d'un malheur dans la journée. Il ne faut point continuer sa route quand un lièvre coupe le chemin devant vous. Il ne faut jamais parler de cornes (karata). Un Mahométan évitera de fouler des cornes éparses sur son chemin, un Grec recule d'horreur devant un limaçon, un Juif crache dans son sein en voyant le bois d'un cerf, et le mot *keratas* (cornu) est l'insulte la plus grave que l'on puisse faire à un individu quelconque. Lorsqu'un vautour se perche au-dessus de la maison d'un malade, ou bien qu'on voit en songe un médecin, on peut compter sur une mort prochaine. Cette dernière superstition, qui est commune à beaucoup de peuples, nous a paru présenter un côté raisonnable que tout le monde apercevra sans peine.

Chez les Grecs, l'emplacement du foyer doit être orienté d'une certaine manière; et quand on s'étend pour dormir sur la natte, il faut éviter de se coucher les pieds tournés vers la porte; une pareille position est un signe de mort.

A Pâques, on récrépit les maisons, on mange des œufs rouges, ainsi que l'agneau symbolique, usage que les Grecs tiennent probablement des Juifs. On brise les plats que les chiens ont léchés; on chasse ces animaux et les chats quand il tonne, parce que leur présence est censée attirer la foudre sur les

(1) Plutarque, *Vie de Dion*, t. 2, p. 810.

maisons (1). Telle est une très-petite partie des croyances superstitieuses des Hellènes; il faudrait des volumes pour les écrire toutes.

La croyance aux présages, particulièrement à ceux que l'on pense devoir annoncer la mort ou tout autre malheur, est une de celles qui sont le plus fortement enracinées dans l'esprit humain; et, tel homme qui fait l'esprit fort et ne parle de la religion qu'avec dédain, comme d'une chose bonne tout au plus pour occuper les femmes et pour servir au peuple d'un frein salutaire, tremble souvent en entendant le cri lugubre d'un hibou ou le croassement d'un corbeau.

Il y a des présages qui font partie de la croyance générale des peuples, et qui s'appliquent également à tous les individus et dans toutes les circonstances. Pour les paysans bretons, par exemple, dont le temps, qui détruit tout, n'a pu changer les rêveries, et qui se meuvent et agissent dans un monde réel, tandis que leur imagination erre sans base dans un monde de chimères et de fantômes, les hurlements d'un chien, les cris de la chouette et de l'orfraie et le bruit qu'il considère comme celui des roues du redoutable *carriquel-ancou*, traîné par des squelettes et couvert d'un linceul, sont un présage infaillible de mort (2). Un bruit fortuit répété trois fois prédit un malheur certain, et le mugissement lointain de l'Océan, le sifflement des vents entendus dans la nuit sont les voix des noyés, des *crieriens*, qui viennent demander la sépulture (3). L'orfraie, par ses cris aigus, prédit qu'un homme va bientôt mourir, et la pie, en dispersant par les chemins le crotin de cheval, annonce qu'un mort doit y passer dans peu de jours. « C'est aussi une opinion généralement répandue en Bretagne, dit M. Souvestre, que deux corbeaux président à chaque maison. Tous deux sont liés à l'existence du chef de la famille, et si la mort menace l'un de ses chefs, vous voyez l'oiseau sinistre perché sur le toit et jetant son appel lugubre. Il y restera jusqu'au moment où le cadavre, placé dans sa bière, aura dé-

(1) Pouqueville, *Voyage en Grèce*, t. IV, p. 415.
(2) Cambri, t. I., p. 72. *Cariquel-ancou*, chariot de la mort.
(3) Les crieriens, âmes des naufragés, suivant la mythologie celtique.

passé la porte : alors on le verra s'envoler pour ne plus revenir, car c'était le génie attaché à la destinée de celui qui vient de trépasser (1).

Les Normands ne le cèdent en rien aux Bretons, leurs voisins, en ce qui concerne la croyance à toute espèce de présages. Le cri de la chouette, *agace malheur*, disent-ils ; son chant est un présage de mort, et ils tuent les poules qui *chantent*, parce qu'elles sont de mauvais augure. Ils ont un respect tout particulier pour le roitelet, et les enfants mêmes ne touchent point à son nid. Ils racontent que ce petit oiseau est celui qui apporta le feu du ciel sur la terre ; mais, s'étant brûlé, les autres oiseaux lui donnèrent chacun une plume pour le revêtir ; le hibou seul refusa la sienne et s'attira ainsi la réprobation générale; c'est pourquoi il n'ose plus se montrer au grand jour sans être assailli par tous les oiseaux du voisinage. Il serait curieux de remonter à l'origine de cette fable.

Les Saintongeois et les habitants de l'Angoumois croient aussi que le cri du hibou est pour eux d'un funeste présage, croyance à peu près générale dans toute l'Europe. Ils ont des jours *fastes* et *néfastes* ; pendant les derniers, ils s'abstiennent de voyager, de semer et de négocier aucune affaire.

Dans la Marche, les amants qui vont visiter leurs maîtresses, leur portent des nèfles et des noix ; un morceau de bouleau mis au feu, la place au côté droit de l'âtre, sont des preuves de bon accueil. C'est un mauvais présage d'amour lorsque les tisons tournent leur pointe en haut ; il faut que la fiancée attentive et prudente ait soin de les retenir abattus au centre du foyer. Il y a également des oiseaux dont le chant est d'un augure fatal, surtout si on l'entend quand on cueille la paquerette. Le soir des noces, on sacrifie une poule féconde pour éloigner la stérilité de la couche nuptiale (2).

Le *cariquel-ancou*, ou char de la mort des Bretons, se retrouve sous une autre forme chez les habitants du pays de Galles, qui ont la même origine que les Bretons. Chez eux, la

(1) *Derniers Bretons*, t. I, p. 181.
(2) M. Alfred Rousseau. — *Lieu cité.*

dorach y rhybyn, ou la sorcière dégoûtante, est également un objet d'effroi lorsqu'elle vient, pendant la nuit, frotter ses ailes de cuir contre les carreaux des fenêtres, pour annoncer la mort de quelqu'un, et que d'un ton pitoyable et d'une voix languissante elle appelle à plusieurs reprises le malade par son nom, en ajoutant à chaque fois : A-a-a-n-ni-i-i-i-*anni*.

Un tintement particulier de l'oreille, que les Ecossais appellent *the dead bell*, la cloche du décédé (1); le bruit de choses pesantes que l'on entend tomber la nuit dans la maison; l'apparition de la figure d'une personne éloignée; les pas de quelqu'un entendus sur les escaliers, sont regardés par le peuple de la Grande-Bretagne et par celui du continent européen comme l'avertissement de la mort de quelque parent demeurant en pays lointain.

Quelquefois les habitants des Hébrides croient entendre dans l'air la voix de leurs parents absents ou décédés les appeler par leur nom, et il n'est pas rare de voir la personne ainsi convoquée mourir des suites de la frayeur que lui a causée un aussi subit avertissement (2).

En Allemagne, les cliquetis d'armes, le bruit d'une poutre qui roule, celui des pas d'un homme botté, le chant de l'oiseau kreideweis, le verre d'une personne absente qui se fend et beaucoup d'autres événements d'aussi peu d'importance, sont néanmoins les présages d'une mort prochaine. Il en est de même du bruit qu'on entend contre les murs dans la chambre des malades, de celui que l'on entend dans les prisons quand un accusé doit être condamné à mort, ainsi qu'aux siéges des juges quand l'un d'eux doit mourir.

Les chanoines de Merseburg sont avertis de leur mort quelques jours avant qu'elle n'arrive par un coup violent sur leur siége (3). Anciennement, quand un chanoine de la

(1) *Hogg's mountain bard*, p. 26. — Absentes tinnitu aurium præsentire sermones de se receptum est. — Plin, *Hist. nat.*, lib. XXVIII, chap. III. — Tenues sub arte flamma demanat, sonitu suopte tinniunt aures. — Cat. lib. carm.

(2) *Lett. on demonolog.*, p. 44.

(3) Erasme (François), *Hallisch. proteus*, p. 1056.

cathédrale de Lubeck devait mourir, on trouvait le matin, sur le coussin de son siége, dans le chœur, une *rose blanche* ; ce qui donna naissance à l'usage adopté par tous les chanoines de retourner son coussin en entrant à l'église, pour voir si cet avertissement de mort n'y était point. Maintenant, c'est un chanoine nommé Rebundus, mort depuis fort longtemps, qui avertit ses confrères que l'un d'eux est menacé d'une mort prochaine, en faisant un grand vacarme et frappant sans cesse sous son tombeau (1). Dans le monastère de Corvey, sur le Veser, c'est un *lis* qui descend d'une guirlande d'honneur suspendue au chœur, et qui vient se montrer sur le siége du frère qui doit mourir trois jours après cette apparition (2). Dans d'autres endroits, ce sont des coups d'une cloche qui sonne toute seule, et on cite nombre d'exemples de pareils événements (3). Quelques personnes pensent que ces coups de cloche (qui souvent ne sont pas entendus des malades et des moribonds, mais seulement d'autres personnes) sont produits par de malins esprits ; d'autres prétendent, au contraire, qu'ils sont dus à de bons anges ; d'autres encore l'attribuent à l'ange gardien qui veut ainsi avertir l'homme et le faire songer à se préparer à la mort qui s'approche.

A Schwatz et à Innspruck, dans le Tyrol, on voit, quand quelqu'un doit mourir, un spectre, tantôt petit, tantôt grand ; il regarde aux fenêtres, et les gens de la maison à laquelle appartiennent ces fenêtres sont ainsi avertis de leur mort prochaine (4).

La chouette et le vautour sont considérés comme des oiseaux de mauvais augure dans toute l'Europe. Au Brésil, le chant d'un certain oiseau, nommé *lugubre*, est regardé par les habitants comme un présage de mort.

A Tonga-Tabou, dans la Polynésie, une certaine espèce d'oiseau, nommé *tchi-kota*, et qui paraît se rapporter au mar-

(1) Erasme (François), p. 1057 et 1063, *Tradit. orale*. Friedler, *Medulla theologica*.

(2) Erasme (François), 1054-1053. — Gab. Bucelin, *Germanica sacra*, II, 1642.

(3) Erasme (François), *lieu cité*, p. 1035-36-39.

(4) Le même, p. 419, n° 1044.

tin-pêcheur, d'après la description de Mariner, passe pour annoncer quelque malheur, lorsque dans son vol rapide il s'abat tout-à-coup près d'une personne. Un jour, Finau II, roi de Tonga, prêt à se mettre en campagne avec une troupe de ses guerriers pour marcher contre l'ennemi, changea tout-à-coup de dessein en voyant cet oiseau dans sa course passer deux fois sur sa tête et se poser ensuite sur un arbre (1). L'action d'éternuer est également considérée chez ces insulaires comme un très-mauvais présage, et le même Finau, se préparant une fois à aller remplir ses devoirs religieux sur la tombe de son père, faillit assommer Mariner, parce qu'il avait éternué en sa présence au moment de son départ (2).

On pense bien qu'il ne peut entrer dans le plan de cet ouvrage d'énumérer toutes les superstitions du genre dont nous parlons en ce moment, auxquelles les hommes ont pu attacher ou attachent encore dans certaines circonstances une importance plus ou moins grande. Nous nous sommes seulement proposé, au moyen d'exemples pris au hasard chez des peuples qui n'ont jamais eu aucune communication entre eux, et qui appartiennent à des races tout-à-fait distinctes, de faire remarquer l'analogie frappante qui existe dans les croyances populaires de tous les hommes. La religion, les habitudes, les mœurs peuvent différer entre eux d'une manière remarquable; les superstitions sont presque partout les mêmes.

Il existe, néanmoins, des croyances qui étaient sans doute autrefois générales parmi toutes les nations de l'Europe, et qui, après s'être conservées pendant longtemps dans les pays habités par des races anciennes et sans mélange, ont fini par se restreindre encore davantage et par devenir le partage ou le privilége de certaines personnes ou de certaines familles.

Telle était celle de Lusignan, Brantôme et plusieurs autres auteurs racontent que chaque fois que quelqu'un de cette maison devait mourir, ou qu'il devait arriver quelque malheur dans la famille, Mélusine apparaissait sur la grande tour

(1) Dumont d'Urville, tome IV, première partie, p. 326. — Mariner, II, page 190.
(2) Le même, p. 21.

du château, et poussait des cris plaintifs et des gémissements.

« Il y a également en Anjou, dit Le Loyer, des familles nobles, en la maison desquelles se voient des esprits qui prédisent toujours la mort de quelqu'un de la famille, et voire de tel qui lors de la vision sera moins présumé devoir mourir pour être sain et délibéré (1). »

Mme de Sévigné rapporte l'histoire suivante au sujet de la mort du grand Condé :

« Il arriva, écrivait-elle à sa fille, une chose extraordinaire à Chantilly, trois semaines avant la mort de M. le prince. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli. Il descendit de son cheval et s'approcha : il le vit toujours. Son valet, qui était avec lui, dit : « Monsieur, je vois ce que vous voyez. » Ils prièrent le concierge de leur donner la clef du cabinet des armes ; ils y vont, et trouvent toutes les fenêtres fermées et un silence qui n'avait pas été troublé depuis plus de six mois. On conte cela à M. le prince ; il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire, et tremblait pour M. le prince ; et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce M. Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que notre ami Corbinelli, outre que ce valet eût la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. »

L'histoire impartiale fera sans doute connaître un jour la fin déplorable du dernier des Condé, qu'enveloppe encore le plus affreux mystère.

Cardan rapporte qu'il y a une noble famille à Parme dans laquelle on voit toujours en la salle de la maison une vieille femme assise sous la cheminée, lorsqu'un de ses membres doit mourir. On la vit une fois, tandis qu'une demoiselle de cette famille était malade, et l'on crut qu'elle allait mourir. Toute-

(1) Le Loyer, *Histoire des spectres*, p. 274.

fois, elle guérit, et, au lieu d'elle, une autre de la même maison mourut subitement (1).

Suivant ce que rapporte un auteur espagnol qui a traité à fond cette matière, il y avait au monastère de Saint-Maurice, situé aux confins de la Bourgogne, sur les bords du Rhône, un vivier dans lequel on avait soin de tenir toujours un nombre de carpes égal à celui des moines du couvent. Lorsque quelque religieux tombait malade, on voyait un de ces poissons qui nageait à demi-mort à la surface de l'eau; et, si ce religieux devait aller de vie à trépas, ce poisson mourait deux ou trois jours avant lui (2).

Les habitants des bords de la Baltique croient souvent prévoir quand un vaisseau fera naufrage ou viendra échouer sur la côte, parce que, quelques jours ou quelques semaines avant d'essuyer de tels sinistres, les vaisseaux viennent la nuit, semblables à de noirs fantômes aériens, lutiner dans le lieu même où ils doivent périr; toutes les parties dont ils se composent, carcasse, cordages, mâts et voiles paraissent en feu. Apparaître ainsi s'appelle chez eux *warfeln*.

Les hommes qui doivent se noyer, les maisons qui doivent brûler, les lieux qui doivent s'abîmer se montrent ainsi d'avance sous des traits de feu. Le dimanche, on entend encore sous l'eau sonner les cloches des villes englouties (3).

Les grandes maisons de la Bohême et de l'Allemagne ont, comme les Lusignan et d'autres familles françaises, le privilége, assez rare sans doute, d'être averties de l'ordre solennel qui les convoque au tribunal du maître de l'univers, ce qui doit leur procurer l'avantage incalculable de se préparer à cette redoutable comparution. Quelques-unes sont ainsi averties par une fontaine qui donne toute l'année une eau belle, claire et abondante, et ne tarit jamais que quand une personne

(1) *De varietate rerum*, lib. 14.

(2) Léonard Vair, prieur de Sainte-Sophie de Benevent, dont nous avons un traité des sortiléges plein de recherches et de vues judicieuses et solides. Voyez *De fascino*, liv. II.

(3) Rosegarten, *Rhapsodien*, II, 76. — Zoelner, *Reise durch pommern*, 1797, I, 346, 546.

de la noble famille doit mourir (1). D'autres, comme celle des princes de Hesse, les ont d'une manière non moins remarquable; car on dit que toutes les fois qu'un prince né dans la Hesse, surtout un prince régnant, est sur le point de mourir, la Fulde, contrairement aux lois de la nature, suspend son cours et témoigne ainsi la douleur qu'elle éprouve. On regarde cette stagnation subite comme un infaillible indice de mort, et les habitants du pays en ont fait mainte et mainte fois la remarque.

« La chose qui est la plus renommée dans notre Allemagne, dit Erasme (François), est la dame blanche, qui se fait voir quand la mort est prête à frapper à la porte de quelques princes, non-seulement en Allemagne, mais encore en Bohême. En effet, ce spectre est apparu au commencement dans la plupart des maisons des seigneurs de Neuhaus et de Rosenberg, et elle y apparaît encore aujourd'hui. Selon quelques-uns, elle se nommait, pendant sa vie, Perchta de Rosenberg, habitait Neuhaus en Bohême, et fut mariée à Jean de Lichtenstein, homme méchant et entêté. Guillaume Slavata, chancelier de ce royaume, déclare que cette femme ne peut être retirée du purgatoire tandis que le château de Neuhaus, qu'elle a bâti, sera debout. Elle y apparaît, non-seulement quand quelqu'un doit mourir, mais aussi quand il doit se faire un mariage ou qu'il doit naître un enfant; avec cette différence que, quand on la voit avec des gants noirs, c'est signe de mort; et, au contraire, un témoignage de joie quand elle est vêtue de blanc. Cependant, Gerlanius raconte avoir ouï dire au baron d'Ungenaden, ambassadeur à la Porte, que cette femme blanche apparaît toujours en habit noir lorsqu'elle prédit la mort de quelqu'un de la famille de Rosenberg. Le seigneur de Rosenberg s'étant allié aux quatre maisons souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et de Pernstein, l'une après l'autre, et ayant fait, à cause de cela, de grands frais, surtout aux noces de la princesse de Brandebourg, cette dame blanche s'est rendue familière, non-

(1) Winkelmann, *Beschreib, von hessen*, p. 59.

seulement à ces quatre maisons souveraines, mais à celles qui sont alliées de celles-là. A l'égard de ses manières d'agir, elle passe quelquefois vite de chambre en chambre, comme une personne qui a de grandes affaires, ayant à sa ceinture un trousseau de clefs, dont elle ouvre et ferme les portes, aussi bien en plein jour qu'au milieu de la nuit; que, s'il arrive que quelqu'un la salue, pourvu qu'on la laisse faire, elle prend un ton de voix de femme veuve et une gravité de personne noble, et, après avoir fait une honnête révérence, elle s'en va.

« La dame blanche ne donne jamais de mauvaises paroles à personne. Au contraire, elle regarde tout le monde avec une modestie et une pudeur bienséante. Il est vrai que souvent elle fait la fâchée, et que même elle a jeté des pierres à ceux qu'elle a entendus tenir des discours indécents, tant contre Dieu que contre son service. Elle se tourmente fort quand on n'aide pas les pauvres à sa fantaisie. Elle en donna de fortes marques lorsqu'après la prise du château par les Suédois, ils oublièrent le repas de la bouillie, qu'elle avait institué pour les pauvres. Elle fit un si grand vacarme, que les soldats qui y faisaient la garde ne savaient où se cacher. Les généraux mêmes ne furent pas exempts de ses importunités jusqu'à ce qu'enfin un d'eux fit ressouvenir aux autres qu'il fallait faire faire la bouillie. Ce qui ayant été fait et le repas distribué aux pauvres à la manière accoutumée, tout rentra dans l'ordre (1). »

Tout le monde reconnaîtra facilement dans la dame blanche des Rosenberg l'original de la *nonne sanglante* et de la *dame blanche* d'Avenel, dont Lewis et après lui Walter-Scott ont tiré un si heureux parti dans les romans du moine et du monastère.

Au reste, cette croyance est commune à toutes les nations du Nord, et il y a en Danemark, en Suède et en Norwége de nobles familles qui jouissent à cet égard du même privilége que les

(1) Erasme (François), lieu cité, p. 59 et 92. — Joh.-Jac. Rhode, *De celebri spectro quod vulgo die Weisse Frau* (la dame blanche) *nominant*, *Kœnisberg*, 1723, in-4°. — Stilling, *Theorie der gesterhande*, p. 351. — *Wolksmærchen der Frau Naubert*, vol. III.

maisons souveraines de Brunswick, de Prusse, de Bade et de Pernstein ont acquis par leur alliance avec celle de Rosenberg. Cette croyance existe aussi en Hollande, où, suivant ce que rapporte Segrais, le château d'Egmont avait aussi sa femme blanche, mais qui était invisible et ne s'annonçait qu'en parlant et en faisant du bruit (1).

On retrouve en Angleterre des traces nombreuses de cette singulière croyance, mais toujours bornée, comme en Allemagne et ailleurs, à certaines familles privilégiées à cet égard. Glanville fait mention d'une maison noble aux membres de laquelle le signal solennel était communiqué au moyen d'une musique harmonieuse dont les sons semblaient sortir de la résidence paternelle, et aller mourir dans un bois voisin. Dans la famille du capitaine Wood de Brampton, le même présage s'annonçait par un bruit qui ressemblait aux coups que l'on frapperait contre une porte (2).

Howel rapporte avoir vu chez un lapidaire, en 1632, une pierre tumulaire préparée pour quatre personnes du nom d'Oxenhane, sur laquelle était tracée une inscription faisant connaître qu'avant la mort de chacun de ces quatre individus, on avait vu un oiseau blanc voltiger autour du lit du malade au moment où il était à l'agonie (3).

Mais rien n'est plus poétique que les fictions écossaises sur les êtres qu'ils croient être chargés d'annoncer les malheurs qui pourraient menacer les familles des chefs de Clan. Nous avons déjà fait connaître, en parlant des esprits domestiques, ceux qui semblaient avoir mission de veiller sur les anciennes

(1) Une superstition semblable existe parmi les peuplades de l'Océanie. On montre, aux îles Sandwich, un rocher d'où un mari cruel précipita sa femme. Elle tomba sur la pierre sans expirer sur le coup ; puis, avant de mourir, elle se retourna vers son époux resté debout sur le rocher, et protesta de son innocence en l'appelant des noms les plus tendres. Ce rocher a conservé le nom de la victime (Kavero-Hea), et les naturels disent qu'elle revient quelquefois pour appeler son mari ; il y en a même qui prétendent l'avoir vue. Ces plaintes sont regardées comme le présage de quelque grande calamité, telles que guerre, famine, ou mort d'un haut personnage. — *Voyage pitt.*, t. I, p. 434.

(2) Glanville.

(3) Prince's beauties of devon.

familles des Highlands. Le génie tutélaire qui nous occupe en ce moment, et que l'on nomme la *Ben-Shée*, est un spectre femelle, dont les plaintes et les gémissements précèdent ordinairement la mort des chefs de certains Clans privilégiés sous ce rapport. Lorsque la *Ben-Shée* se rend visible, elle prend ordinairement la forme d'une vieille femme ayant les cheveux épars et couverte d'un manteau bleu. Le décès d'un chef est également quelquefois annoncé par une chaîne de feux de différentes couleurs que l'on nomme *Dr'eug*, ou la mort du druide. La direction que prennent ces feux annonce l'endroit où doivent avoir lieu les funérailles (1).

C'est sur cette fiction de la Ben-Shée, que Walter-Scott a composé l'épisode du fatal *Bodach-Glas*, qui apparut la veille de l'affaire de Clifton, au loyal *Vich-Ian-Vohr*, pour lui annoncer le danger qui le menaçait et le supplice qui était réservé par les révolutionnaires anglais aux courageux défenseurs du trône légitime des Stuarts (2).

Mais ces avant-coureurs de mort ne se présentent pas toujours sous la même forme, et nous en avons un exemple dans la légende de cet esprit que les habitants de l'île de Mull (3) appellent *Eoghan-a-Chinn-Bhig*, ou Hugues à la petite tête, qui apparaît exactement, non-seulement au chef, mais encore à tous les individus de l'ancienne famille des Mac-Laine de Loch-Buy, dans quelque partie du monde qu'ils puissent se trouver lorsqu'ils sont en danger de mort.

Cet esprit, qui est celui d'un membre de cette même famille qui fut jadis tué dans un combat, a différentes manières de se montrer à ses descendants; néanmoins, il leur apparaît presque toujours monté sur un très-petit cheval, étant lui-même d'une fort petite stature. Lorsque quelque Mac-Laine est prêt à mourir, on l'entend galoper autour de la maison, en faisant un bruit extraordinaire, semblable à celui de chaînes qu'on agiterait violemment; dans d'autres moments, on

(1) Lady of the lake, note VI, canto III.
(2) Waverley, chap. LIX, p. 312.
(3) Une des Hébrides, île de la côte occidentale de l'Écosse.

apercevra peut-être la tête de son cheval se montrant à une porte ou à une fenêtre entr'ouverte; et, alors, lorsqu'il se voit découvert, il s'enfuit d'une course si rapide, que l'on n'aperçoit bientôt plus, au milieu des ombres de la nuit, que les nombreuses étincelles qui jaillissent sous les pas retentissants de son petit coursier.

On concevra facilement l'effet terrible que doit produire une vision aussi extraordinaire, au milieu d'une nuit obscure, sur l'imagination ardente de montagnards superstitieux, surtout si l'on fait attention que les témoins d'une semblable apparition croient fermement qu'elle est pour quelqu'un d'entre eux le présage assuré d'une mort prochaine.

Un événement récent a dû servir à confirmer encore davantage dans leur croyance les membres de la famille de Lochbuy. On rapporte que ce fantôme s'est montré, il y a très-peu d'années, galopant comme il le fait en pareil cas autour de la maison, et faisant entendre des cris de mort. Cette apparition jeta la consternation dans la famille et dans le Clan des Mac-Laine, dont le chef servait alors en Portugal sous les ordres du duc de Wellington, et dont on apprit sans surprise, mais non pas sans regrets, la mort quelques jours après (1).

On ignore encore la cause qui a mérité à l'esprit d'Eoghan-a-Chinn-Bhig, la tâche pénible d'avertir ainsi toutes les personnes de son Clan de l'approche de leur dernière heure. Est-ce en punition de ses méfaits dans ce monde? ou bien, en admettant, comme beaucoup de gens le croient, que les âmes des morts remplissent l'office d'anges-gardiens près des vivants, lui aurait-il été permis de visiter ses proches avant leur mort, afin de les avertir de se préparer à ce long voyage? C'est ce qu'on n'a pu découvrir et ce qu'on ne découvrira sans doute jamais. Mais ce qui donnerait plus de consistance à cette dernière supposition, et ce qui devrait servir à distinguer cet esprit des messagers ordinaires chargés d'annoncer le terrible moment du trépas, c'est qu'on l'a vu témoigner une affec-

(1) *Lett. on demonolog.*, p. 377.

tion toute particulière pour un membre de la famille de Loch-Buy, que non-seulement il visitait fréquemment, mais qu'il emmenait quelquefois en croupe sur son léger coursier, dans ses expéditions nocturnes, courir avec lui par monts et par vaux, et auquel il racontait, durant ces courses vagabondes, les événements qui devaient arriver dans sa famille, événements qui n'ont jamais manqué de s'accomplir suivant ses prédictions.

Quant à l'origine de cette tradition, qui se perd dans l'obscurité des siècles, voici ce qu'on en rapporte communément : Un des Mac-Laine de Lochbuy étant à la veille d'un combat auquel il devait prendre part, fut averti par une vieille femme qui avait le don de prophétie que si, le matin du jour où il partirait pour son expédition, sa femme, qui était fille de Mac-Dougald de Lorn, avait eu soin de préparer son déjeuner avant qu'il soit prêt à le prendre, le succès accompagnerait son entreprise; mais, au contraire, s'il était obligé de demander lui-même qu'on le lui préparât, il était certain de perdre la vie dans le combat. Il paraît que ce chef n'avait pas beaucoup à se louer de l'affection de son épouse, car, le matin en question, après avoir attendu pendant un temps considérable, il fut enfin obligé, bien malgré lui, sans doute, de demander son déjeuner, en grondant en même temps sa femme de sa négligence, et lui faisant connaître les terribles conséquences qui pouvaient résulter de son manque d'attention pour lui. Le pressentiment qu'il avait de sa mort dut, sans doute, contribuer à l'accomplissement de la fatale prophétie, car tout arriva comme la vieille l'avait annoncé. Cet événement eut lieu sous le règne de Jacques IV (1515).

Néanmoins, dans quelques-unes des anciennes maisons d'Écosse, on a remarqué parfois d'autres présages de mort d'une nature toute différente de ceux dont nous venons de parler. Dans l'antique et jadis puissante famille de Sainte-Clair, qui régna autrefois sur les Orcades, la célèbre chapelle du château de Rosslin, bâtie par un prince de cette maison, paraît tout en feu avant la mort de chacun de ses descendants. Cette croyance est probablement d'origine danoise ou norvé-

gienne, comme le *wafeln*, dont nous avons déjà parlé, car dans presque tous les anciens sagas il est question du feu de la tombe, considéré par les peuples du Nord comme le présage d'un trépas prochain (1).

CHAPITRE II.

La Banshée.— Opinion de Walter-Scott et de lord Byron sur les Présages.

La fiction de la *banshée* est très-populaire en Irlande, et les histoires que l'on raconte sur cet être extraordinaire ont été embellies de tout ce que l'imagination vive et brillante de ces insulaires peut offrir de plus extraordinaire.

Ce génie tutélaire, d'une nature toute aristocratique, ne se montre que dans les familles de pure race milésienne (2), et jamais chez celles qui sont d'origine normande, quelle que soit leur ancienneté ; à plus forte raison chez les descendants des aventuriers anglais qui se sont établis dans l'île, après avoir dépouillé les anciens propriétaires catholiques des possessions qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Le mot *banshée* ou *benshée*, que l'on écrit en irlandais *beansighe*, au pluriel *mnà sighe*, signifie *femmes-esprits* ou *femmes-fées*. La banshée se montre toujours sous la forme d'une grande femme maigre, dont la tête est nue et dont la longue chevelure blanche flotte en désordre sur les épaules ; son corps est couvert d'une grande robe blanche ou d'un linceul, et elle fait entendre de tristes lamentations toutes les fois

(1) Slezer, *Theatrum Scotæ*.

(2) On nomme *milesiennes* les familles des anciens chefs irlandais de *pur-sang*. La banshée ou banshée est une superstition d'origine vraiment irlandaise ou celtique, qui dut passer en Ecosse avec les Irlandais qui débarquèrent dans le comté d'Argile et s'y établirent vers le commencement du v[e] siècle.

qu'un des membres d'une des familles auxquelles elle est attachée est atteint d'une maladie mortelle :

How oft has te *benshee* cried!
How oft has death untied
Bright links that glory wove,
Sweet bonds, entwined by love (1)!

Cependant, il paraît que, comme les brownies des Highlands, les benshées ne se laissent point voir à présent aussi souvent qu'autrefois.

On raconte en Irlande maintes histoires fort curieuses des apparitions extraordinaires de cet esprit-femelle. La plupart sont attestées par des témoins si respectables et qui paraissent si dignes de confiance, que l'esprit le plus sceptique ne sait vraiment qu'en penser. Il a paru depuis quelques années plusieurs ouvrages très-intéressants sur les fictions populaires de l'Irlande (2), parmi lesquelles la banshée joue, comme on peut bien le croire, un des principaux rôles. Nous avons traduit de l'un d'eux quelques traits qui jetteront un grand jour sur cette croyance peu connue parmi nous. Ces histoires sont généralement fort longues et remplies de nombreux détails; nous les avons abrégées le plus qu'il nous a été possible, tout en conservant l'ensemble et l'esprit des faits qui y sont rapportés :

« Vers la fin du dernier siècle, le docteur Charles Bunworth était recteur de Buttvant, dans le comté de Corck. Ce ministre protestant, bien différent de tous ceux de sa robe, avait su, sinon se faire aimer, au moins se faire tolérer par la population catholique de cette paroisse, obligée, d'après les lois anglaises, de fournir largement à l'entretien des ministres d'un autre culte que le leur, idée toute anglaise, qui n'est jamais venue aux musulmans qui ont opprimé la Grèce pendant tant de siècles.

(1) Thomas Moore, *Mélodies irlandaises*. « Combien de fois la benshée a-t-elle crié? combien de fois la mort a-t-elle brisé des liens tissus par la gloire ou resserrés par l'amour? »

(2) Les plus intéressants de ces ouvrages sont intitulés : *Irish fairy legends, by M Crofton Croker*, et *Fairy legends of the south of ireland*. — Ce sont ceux que nous avons consultés.

» Le docteur Bunworth était depuis quelque temps assez dangereusement malade. Une semaine environ avant sa mort, vers l'heure du coucher du soleil, on entendit, dans la pièce qui précédait celle dans laquelle le malade reposait, un bruit semblable à celui qui a lieu lorsqu'on tond une brebis. Dans la même soirée, le berger, qui avait été envoyé à la ville pour quelques commissions, revint l'air agité et presque hors de lui-même, annonçant que tandis qu'il traversait la vallée de Ballybeg, il avait été suivi tout le long du chemin par la banshée, qui poussait des cris et battait des mains; ses longs cheveux blancs flottaient sur ses épaules, et le berger assura lui avoir entendu répéter plusieurs fois le nom de son maître, aussi clairement qu'aucun être vivant pourrait le faire. Il ajouta que le spectre le quitta lorsqu'il arriva près de la vieille abbaye et qu'il fut s'asseoir dans le cimetière, sous un grand arbre qui avait été frappé autrefois par le tonnerre, où il commença à gémir si tristement que le cœur du pauvre berger en fut tout saisi.

» A la suite de cet événement, la santé du recteur s'affaiblissait de jour en jour. Cependant il n'arriva rien d'extraordinaire jusqu'à la nuit qui précéda son trépas. Cette nuit-là, ses deux filles, Elisabeth et Marie, avaient été remplacées dans les soins qu'elles ne cessaient de donner à leur père par une vieille dame parente et amie de la famille, qui ne quitta pas le chevet du malade. M. Bunworth, s'imaginant que le changement d'air pourrait le soulager, s'était fait transporter le matin dans le salon, et la tête de son lit était près de la croisée. Quelques parents ou amis du malade se tenaient dans une chambre adjacente. La nuit était calme et la lune brillait de tout son éclat, lorsque les personnes qui se trouvaient dans la chambre voisine du salon, dont la porte était ouverte, furent tout-à-coup frappées d'un bruit tout particulier qui paraissait se faire en dehors de la croisée contre laquelle le lit était adossé. Il y avait devant cette fenêtre un rosier qui en était planté si près qu'il la touchait de ses branches; elles furent écartées avec quelque bruit, et l'on entendit un sourd gémissement qu'accompagnait un battement de mains semblable à

celui d'une femme qui s'afflige. Les sons paraissaient provenir d'une personne qui aurait tenu sa bouche collée aux carreaux. La dame qui veillait M. Bunworth accourut précipitamment et d'un air tout alarmé dans la chambre où se tenait la compagnie, et demanda si l'on n'avait point entendu la banshée. Deux de ces personnes, qui croyaient peu à ces sortes d'apparitions, se levèrent aussitôt, bien résolues à faire tous leurs efforts pour découvrir la cause de ce bruit qu'elles avaient elles-mêmes très-distinctement entendu. Ces deux messieurs firent le tour de la maison, examinant avec soin tous les coins, et leur attention se porta principalement du côté de la fenêtre d'où la voix s'était fait entendre; le rosier était environné d'une couche de terre nouvellement travaillée, et si elle eût été foulée par un pied humain, l'empreinte des pas y serait infailliblement restée; eh bien! on n'en voyait aucune trace et le silence le plus profond régnait autour de la maison. Ils étendirent même leurs recherches jusqu'à la grande route, dont ils pouvaient apercevoir une assez grande étendue; mais tout y était également silencieux et désert, et ils revinrent fort surpris et peut-être très-désappointés. Mais leur étonnement augmenta encore, lorsqu'ils apprirent que, pendant leur absence, on avait entendu des gémissements prolongés, accompagnés de battements de mains plus forts et plus distincts que la première fois; et aussitôt que la porte de la chambre fut fermée sur eux, les sons lugubres se firent entendre de nouveau dans le même endroit qu'auparavant.... Cependant, l'état de M. Bunworth empirait à chaque instant, et il expira lorsque parut le premier rayon de l'aurore (1). »

Ce n'est point seulement, comme on peut le voir, parmi le peuple d'Irlande que les fictions de ce genre sont encore accréditées, mais parmi les personnes qui tiennent un rang distingué dans la société. Miss Lefana, nièce de Shéridan, rap-

(1) *Fairy legends of the south of ireland*, vol. II. — L'éditeur de cet ouvrage ajoute que les particularités de la mort de M. Bunworth seront peut-être révoquées en doute par beaucoup de personnes; mais qu'il existe encore des témoins dignes de foi qui déclareraient au besoin leur authenticité, et qui pourraient être appelés à constater, au moins en grande partie, les faits qu'on vient de lire.

porte à ce sujet l'anecdote suivante dans les mémoires de sa grand'mère Mistriss Frances Shéridan :

« De même que quelques dames irlandaises qui ont demeuré à la campagne pendant une grande partie de leur enfance, miss Elisabeth Shéridan croyait fermement à la banshée ou démon femelle, qu'on dit attachée à certaines anciennes familles d'Irlande. Elle soutenait qu'on avait entendu celle de la famille Shéridan venir se lamenter sous les croisées de Quilca (résidence de la famille), avant qu'on eût reçu de France la nouvelle de la mort de mistriss Frances Shéridan (1). »

L'histoire suivante contient des circonstances tellement extraordinaires, elle renferme une coïncidence si remarquable de faits inexplicables, qu'elle nous a paru encore plus étonnante que celle que nous venons de rapporter; d'autant plus que l'apparition effrayante du spectre femelle y est attestée par des personnes tenant un rang distingué dans le monde qui l'ont vu et entendu eux-mêmes, et dont le témoignage ne saurait être révoqué en doute :

« Charles Mac-Carthy, né en 1749, était le seul fils vivant d'une très-nombreuse famille, une des plus nobles et des plus anciennes de l'Irlande. Charles était gai, d'une belle figure et d'un caractère indomptable. Il mena dès sa première jeunesse une vie excessivement dissipée, débauchée même, l'Irlande étant alors une des contrées du monde où l'on pouvait se procurer avec le plus de facilité tout ce qui peut flatter les passions.

» Ce jeune homme s'abandonna tellement au plaisir ignoble que procurent les boissons fortes et à d'autres encore qui ont tant d'attraits pour la jeunesse, qu'à peine eut-il atteint sa vingt-quatrième année qu'il fut saisi d'une fièvre violente, dont la malignité fit bientôt craindre pour ses jours. Sa mère, qui gémissait depuis longtemps des excès auxquels elle n'avait pu l'empêcher de se livrer, veillait jour et nuit à son chevet. Mais ce qui tourmentait le plus l'âme pieuse de cette tendre mère était l'idée cruelle que son malheureux fils,

(1) Page 32, Londres, 1824.

parvenu si rapidement au terme de la carrière du vice, était sur le point de recevoir le châtiment de ses fautes, sans avoir le temps de les effacer par son repentir. Elle demandait chaque jour ardemment au ciel que, si ce malheureux jeune homme devait lui être enlevé, le délire auquel il était en proie depuis le commencement de sa maladie cessât au moins quelques instants, et qu'il lui restât assez de calme et de raison pour faire sa paix avec le Dieu qu'il avait offensé; mais sa prière ne fut point exaucée. Charles tomba bientôt dans un état qu'on ne pouvait malheureusement prendre pour le repos du sommeil. Sa figure avait la teinte pâle et lustrée d'un marbre, signe certain, en général, que l'âme a quitté son enveloppe terrestre, et il avait du reste tous les symptômes auxquels on reconnaît ordinairement la présence de la mort. Le médecin, après avoir employé tous les moyens en usage pour s'assurer qu'il vivait encore, déclara enfin qu'il n'existait plus.

» Pendant la nuit qui suivit la mort de son malheureux fils, Mme Mac-Carthy, dont le cœur, malgré ses fatigues et ses longues veilles, était encore trop malade pour qu'elle pût se livrer au sommeil, priait à genoux dans une chambre adjacente à celle de son fils, quand tout-à-coup son pieux recueillement fut troublé par un bruit étrange provenant des personnes qui gardaient le corps. Ce fut d'abord un sourd gémissement: mais après un instant de silence, on entendit un long cri d'effroi, la porte de la chambre s'ouvrit brusquement, et toutes les personnes qui y étaient rassemblées, au risque de se renverser les unes sur les autres, se précipitèrent dans le corridor qui conduisait à l'escalier, par lequel on arrivait également à la chambre de Mme Mac-Carthy. Celle-ci se dirigea vivement à travers cette foule vers la chambre de son fils, qu'elle trouva assis sur son lit, et promenant autour de lui un regard inquiet et égaré. Le lustre dont ses traits pâles et décomposés étaient empreints et l'excessive maigreur de son corps donnaient le plus horrible aspect à toute sa personne. Mme Mac-Carthy était une femme courageuse; mais c'était une femme, et son éducation ne l'avait pas tout-à-fait affran-

chie des terreurs superstitieuses de son pays. Elle tomba à genoux, et, joignant les mains, elle se mit à prier tout haut avec ferveur. La figure qui était devant elle fit seulement mouvoir ses lèvres, et laissa entendre ce mot confusément prononcé : « Mère. » Ses lèvres décolorées continuèrent à s'agiter; mais sa langue semblait lui refuser tout secours pour achever la phrase commencée. La mère se leva tout-à-coup, et, saisissant le bras de son fils : « Parle, lui dit-elle; au nom de Dieu et des saints, es-tu vivant? »

» Il se retourna lentement vers elle, et, parlant toujours avec difficulté : « Oui, ma mère, je vis, dit-il; mais assoyez-vous et recueillez vos forces : ce que j'ai à vous dire vous étonnera plus encore que ce que vous venez de voir. » Il se pencha sur son oreiller; et sa mère, toujours à genoux à côté de son lit, tenait une de ses mains serrée dans les siennes, et le regardait d'un air presque égaré. Il continua : « Ne m'interrompez pas que je n'aie fini : il faut que je parle tandis que je suis dans la crise du retour à la vie; car bientôt, je le sens, j'aurai besoin de beaucoup de repos. Je n'ai qu'une idée bien confuse du commencement de ma maladie; mais, dans ces douze dernières heures, j'ai comparu devant l'Eternel. Ne me regardez pas de cet air d'incrédulité : ceci est aussi vrai que l'a été ma conduite criminelle, et que le sera bientôt mon repentir. J'ai vu le juge redoutable armé de toutes les terreurs dont il s'entoure quand sa bonté fait place à sa justice; j'ai vu cet effrayant tableau de la Toute-Puissance irritée. Mais ce n'est pas à un mortel qu'il est donné de le retracer. Ce que je peux dire, je le dirai en peu de mots. » Charles raconta alors à sa mère comment sa vie ayant été pesée dans la balance de la justice, le poids de ses iniquités avait décidé de son sort éternel. La sentence irrévocable allait être prononcée lorsque le saint patron sous la protection duquel sa mère l'avait placé depuis son enfance sembla le regarder avec un air de compassion et de bonté. Charles tendit vers lui ses mains suppliantes, et demanda qu'il lui fût permis de passer encore sur la terre un an et un mois, pour se repentir et porter la peine de ses fautes. Le grand saint se jeta aux pieds du juge su-

prême et implora sa miséricorde. L'arrêt de la justice fut suspendu, et la voix de la commisération proféra ces mots : « Retourne dans ce monde où tu as vécu pour outrager les lois de celui qui a créé le monde et toi. Trois ans te sont accordés pour ton repentir. Quand ce temps sera expiré, tu comparaîtras ici de nouveau, et tu seras sauvé ou perdu pour jamais. » Je n'entendis rien de plus, ajouta M. Mac-Carthy; je ne vis rien de plus jusqu'au moment où je m'éveillai à la vie et où vous entrâtes dans ma chambre. »

» Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, Charles ferma les yeux et tomba dans un profond épuisement. Mais après quelques heures de sommeil, il s'éveilla calme et réfléchi, et bientôt on le vit recouvrer graduellement sa santé.

» Il persista toujours dans le récit de sa vision tel qu'il l'avait d'abord racontée, et sa conviction intime à cet égard eut une influence décisive sur ses mœurs et sa conduite. Un changement manifeste s'opéra en lui; il devint religieux sans ostentation et tempérant sans austérité, offrant, sous tous les rapports, une preuve évidente que l'on peut remplacer le vice par la vertu sans rien perdre en considération, en popularité et en bonheur.

» Les mois se succédaient, et longtemps avant que les trois ans fussent écoulés, l'histoire de sa vision était tombée dans l'oubli. La santé de Charles était devenue, par sa tempérance et la régularité de sa conduite, plus robuste que jamais; il avait conservé un air sérieux et recueilli qui semblait augmenter à mesure qu'il approchait de sa vingt-septième année. Il évitait soigneusement d'émettre, dans la société, une opinion formelle au sujet de son aventure, mais on savait dans sa famille qu'il était toujours fermement convaincu que ce n'était pas une vaine chimère de son imagination. Cependant, le jour approchait où la prédiction devait, si elle était véritable, recevoir son accomplissement. Tout l'extérieur de Charles promettait tellement alors de longues années pleines de santé, qu'il fut entraîné par ses amis à assister à une partie de plaisir qui devait se faire à Spring-House, pour célébrer le jour de sa naissance.

» Mistriss Mac-Carthy écrivit en conséquence à mistriss Barry, qui demeurait à cinquante milles (environ vingt lieues) de Spring-House, et qui était sa parente et son intime amie, pour l'engager à venir avec ses filles passer une semaine avec elle pour célébrer cette heureuse journée, et assister également à la noce de son neveu James Ryan, avec Jane Osborne, pupille de son fils, que Charles avait absolument voulu voir célébrer ce jour-là.

» Madame Barry se mit en route avec une de ses filles dans une voiture découverte traînée par un seul cheval, ayant l'intention, vu l'état des routes, de s'arrêter à moitié chemin la première nuit, chez M. Burke, un de ses parents, et d'arriver à Spring-House le samedi soir. On se rendit chez M. Burke sans accident. Ce qui se passa le second jour de ce voyage, ainsi qu'après l'arrivée des dames à Spring-House, est raconté dans une lettre de miss Barry, la cadette, à sa sœur aînée, datée du dimanche soir 20 octobre 1776.

» Dans cette lettre, qui est fort longue, et que nous abrégerons autant qu'il nous sera possible, M[lle] Barry raconte à sa sœur comment sa mère et elle, après avoir quitté la maison de M. Burke le samedi, quand la journée était déjà assez avancée, furent surprises à l'entrée de la nuit par un orage affreux qui les força à renoncer à l'idée d'aller ce soir-là coucher à Spring-House : « Nous voyant dans cette situation, continue miss Barry, ma mère demanda à Leary, qui conduisait la voiture, à quelle distance nous étions de la maison de M. Burke, frère de celui chez lequel nous avions passé la nuit. — Elle est située près de cette croix que vous voyez à dix pas, répondit-il; nous n'aurons qu'à tourner à gauche pour être dans l'avenue. — Eh bien! Leary, dit-elle, conduis-nous chez M. Burke. Ma mère avait à peine prononcé ces mots, qu'un cri terrible, qui nous fit tressaillir jusqu'au fond de l'âme, se fit entendre du côté droit de la haie qui bordait la route; il ressemblait au cri d'une femme frappée d'un coup mortel, et qui exhale sa vie en un long et plaintif gémissement. — Dieu nous protége! s'écria ma mère; allez vers cette haie, Leary, et secourez cette femme si elle n'est pas encore

morte. — Une femme ! reprit Leary, d'une voix émue et fouettant son cheval avec force ; ce n'est point une femme, et plus nous avancerons et mieux ce sera. Parlant ainsi, il continuait à s'efforcer de hâter le pas de son cheval. Nous ne vîmes plus rien : la lune était cachée, et nous nous attendions à recevoir d'un instant à l'autre quelque forte averse ; mais voilà que tout-à-coup, au moment où le cheval commençait à trotter, nous entendîmes distinctement un battement de mains accompagné de cris et de gémissements qui semblaient marquer le dernier degré d'angoisse et de désespoir, et paraissait provenir d'une personne qui courait le long de la haie pour nous atteindre : nous ne vîmes rien encore, jusqu'à ce que, parvenus à l'endroit où la route se divise en deux, dont l'une mène chez M. Burke et l'autre à Spring-House, la lune sortit tout-à-coup de derrière un nuage, et nous permit de voir aussi distinctement que je vois à présent ce papier la figure d'une grande femme maigre, dont la tête était nue et la longue chevelure sur ses épaules ; son corps était couvert de quelque chose qui ressemblait à une large robe blanche ou à un linceul jeté précipitamment sur son corps. Elle s'arrêta au coin de la haie où la route que nous suivions se joint à celle qui mène à Spring-House, et elle nous regarda fixement, indiquant cette route de sa main gauche, tandis qu'elle faisait mouvoir avec rapidité son bras droit comme pour nous appeler à prendre cette direction. Le cheval s'était arrêté, effrayé sans doute par la soudaine apparition de cette figure qui resta ainsi pendant quelques secondes à la même place, poussant toujours des cris déchirants. Tout-à-coup elle sauta sur la route et disparut un moment à nos yeux ; mais l'instant d'après, nous la vîmes debout sur un mur élevé, à peu de distance de l'avenue dans laquelle nous nous proposions d'entrer : elle nous montrait toujours du doigt le chemin de Spring-House, et son attitude impérieuse semblait signifier qu'elle prétendait s'opposer à notre passage quand nous serions à l'entrée de l'avenue. L'effrayante figure gardait alors le plus profond silence, et ses vêtements, qui, peu avant, flottaient au gré du vent impétueux, étaient rassemblés et pliés autour de son corps. — Au nom de

Dieu, Leary, dit ma mère, allons à Spring-House et ne provoquons pas davantage cet être qui nous poursuit. — C'est la banshée! madame, dit Leary, et je ne voudrais pas, sur ma vie, aller autre part qu'à Spring-House cette nuit; mais je crains qu'il ne s'y passe quelque chose de fâcheux, car, sans cela, elle ne nous y enverrait pas ainsi. En parlant de la sorte, il tourna à droite et prit la route qui conduit chez Mme Mac-Carthy. Dans ce moment, la lune nous retira sa lumière, et nous ne vîmes plus ce fantôme, mais nous entendîmes très-distinctement un battement de mains prolongé, qui s'affaiblissait par degrés, comme une personne qui s'éloigne rapidement. Enfin, malgré la mauvaise route, nous arrivâmes à Spring-House vers onze heures du soir. Mais, pour vous faire mieux connaître la scène qui nous y attendait, il faut, ma chère Hélène, que je vous raconte quelques particularités des jours précédents.

» Miss Barry fait ensuite connaître à sa sœur comment le jour même où Mme Mac-Carthy écrivit à leur mère pour l'engager à venir la voir, et tandis que son fils se promenait avec son cousin Ryan sur un petit chemin sablé qui bordait un endroit couvert d'arbrisseaux, un coup de pistolet tiré du petit bois que ces messieurs venaient de traverser jeta tout le monde dans la consternation : Charles tomba, et l'on reconnut qu'il avait été blessé à la cuisse. Un médecin qui se trouvait au château lui donna sur-le-champ ses secours, et, après avoir examiné la plaie, assura que cette blessure était légère, qu'il n'y avait point de fracture, et que M. Mac-Carthy serait certainement guéri dans quelques jours. « Nous en saurons davantage dimanche, avait dit Charles comme on l'emportait dans sa chambre. On pansa sur-le-champ sa blessure, et elle donna si peu d'inquiétude, que plusieurs de ses amis passèrent gaîment une partie de la soirée dans son appartement.

» Des recherches furent faites pour découvrir le coupable, et l'on trouva que le coup avait été tiré par une jeune fille, autrefois séduite par James Ryan, et de laquelle il s'était séparé depuis quelques mois, en pourvoyant généreusement à ses besoins; mais il l'avait trompée par une promesse de ma-

riage, et la rage de se voir abandonnée pour une autre, jointe à la honte de sa malheureuse situation, lui avait fait perdre la raison et l'avait portée à chercher tous les moyens de se venger de son séducteur, contre lequel elle avait dirigé, d'une main mal assurée, le coup qui avait atteint M. Mac-Carthy, qui marchait alors à côté de lui.

» La blessure de Charles, continue miss Barry, sembla de si peu d'importance, que les préparatifs continuèrent comme avant pour la noce qui devait avoir lieu le dimanche. Mais le vendredi soir il eut la fièvre, et ne put dormir de la nuit; samedi, c'était hier, il se sentit si mal, qu'on crut nécessaire d'ajouter aux secours de l'art qu'il avait déjà reçus. Deux médecins et un chirurgien entrèrent en consultation vers midi, et ils s'accordèrent malheureusement à dire que si un changement peu probable n'avait pas lieu avant la nuit, il mourrait dans les vingt-quatre heures. La blessure avait été, à ce qu'il paraît, traitée avec inhabileté. Les médecins ne s'étaient pas trompés dans leurs pronostics; aucun symptôme favorable ne se manifesta, et, longtemps avant notre arrivée à Spring-House, toute lueur d'espérance était évanouie.

» La scène dont nous fûmes témoins à notre arrivée aurait ému l'âme la plus dure. Nous entendîmes dire, à la grande porte, que M. Charles était à son dernier moment. Comme nous allions monter les degrés, nous tressaillîmes en entendant les cris déchirants qui partaient de l'escalier. Nous montâmes rapidement, et nous trouvâmes la pauvre Mme Mac-Carthy en proie aux plus violentes convulsions. La voix de sa mère sembla lui apporter un grand soulagement. Elle pleura..... et ces larmes étaient les premières depuis l'accident fatal, puis elle nous conduisit à la chambre de son fils, qui avait témoigné le désir de nous voir dès que nous serions arrivés, car il sentait que sa dernière heure approchait, et il voulait employer en prières et en méditations les derniers instants de son existence. Nous le trouvâmes parfaitement tranquille, tout-à-fait résigné, et même presque gai. Il parla du moment qui se préparait avec courage et confiance, regardant sa fin comme une sentence à laquelle il avait dû se préparer depuis

sa première maladie, et dont il n'avait jamais regardé l'accomplissement comme douteux.

» Il nous dit adieu de l'air de quelqu'un qui va entreprendre un court et facile voyage, et nous le laissâmes avec des impressions que, malgré leur tristesse, je ne voudrais pas voir entièrement effacées.

» Le lendemain, avant le coucher du soleil, le jour même où il accomplissait sa vingt-septième année, Charles Mac-Carthy rendit le dernier soupir, et alla dans un autre monde répondre de ses actions devant le souverain juge (1). »

Nous voudrions qu'après la lecture attentive d'un événement aussi extraordinaire, événement qui fut accompagné de circonstances si graves et si dignes de méditation, affirmées par tant de personnes respectables, qui en avaient été témoins, nous voudrions, disons-nous, qu'un de ces prétendus esprits forts dont notre siècle abonde, et dont la philosophie consiste à douter de tout, excepté de leur propre savoir, nous expliquât d'une manière satisfaisante ce que cette histoire vraiment étonnante contient, suivant nous, d'*inexplicable*. Vous croyez peut-être que cet homme réfléchira quelques instants avant de répondre à une semblable question? Détrompez-vous : « C'est un jeune débauché, dira-t-il, qui, à la suite d'une attaque de catalepsie qui l'a fait passer pour mort, semble revenir à la vie, qui ne l'a pas quitté un seul instant, et raconte à une mère catholique et dévote les rêves fantastiques de ce long sommeil. Le hasard veut ensuite que, peu de jours avant l'époque qu'il prétend que Dieu lui a fixée pour comparaître de nouveau devant lui, une balle, qui ne lui était point destinée, aille le frapper, et qu'un médecin ignorant (ce qui n'est certainement pas rare aujourd'hui) se trouve là tout exprès pour le soigner avec inhabilité, de manière à mettre dans quelques heures sa vie en danger. Ajoutez à cela l'idée fixe qui poursuit ce jeune homme depuis trois ans, qu'il doit nécessairement mourir un tel jour, et vous aurez une

(1) Nous avons traduit cette singulière histoire de l'ouvrage intitulé : *Fairy legends of the south of ireland*, vol. II.

explication toute naturelle de cette histoire qui vous paraît inexplicable. Vous pensez bien, ajoutera-t-il d'un air capable, que je ne m'occuperai pas à réfuter l'apparition ridicule de la banshée, rapportée par deux femmes superstitieuses, et attestée par un paysan encore plus superstitieux qu'elles. Ce n'est point dans un siècle comme le nôtre que l'on croit à de pareilles fadaises. »

N'en demandez pas davantage à ce savant du jour, car vous n'en obtiendrez jamais rien de plus satisfaisant que ce qu'il vient de vous débiter avec le ton pédant d'un professeur doctrinaire, qui fait de l'histoire à sa manière à ses auditeurs du collége de France. Cependant, cet homme, qui montre tant de scepticisme lorsqu'il s'agit de choses qui se rattachent aux croyances religieuses ou aux êtres surnaturels, n'a fait aucune difficulté de croire aux découvertes de sir Jhon Herschell dans la lune, et il était un des premiers à traiter de gens à idées rétrogrades ceux qui osaient alors élever en sa présence le moindre doute sur la réalité du pouvoir inexplicable attribué à la *lentille-monstre* du baronnet anglais.

Cependant, des hommes que l'Europe entière admire, et qu'on ne saurait accuser de ne point comprendre leur siècle, dont ils ont été les plus grands génies, ont émis des opinions plus modestes et plus raisonnables qu'on ne le fait généralement de nos jours sur des événements semblables à celui que nous venons de rapporter. « Le fait le *plus remarquable* dans ce genre, dit sir Walter-Scott, est rapporté dans les Mémoires manuscrits de lady Fanshaw, si renommée chez nous par son amour conjugal. Sir Richard, son mari, et elle allèrent un jour visiter, pendant leur séjour en Irlande, un chef de clan de leurs amis, qui résidait dans un vieux château féodal, entouré de fossés. A minuit, cette dame fut réveillée par un cri affreux, qui avait quelque chose de surnaturel; et, regardant aussitôt hors de son lit, elle aperçut, à la clarté de la lune, la figure et une partie du corps d'une femme penchée sur la fenêtre de sa chambre. L'élévation de cette fenêtre, aussi bien que la circonstance du fossé, rendait impossible de supposer

que cette figure appartînt à ce monde. Ses traits étaient ceux d'une femme jeune et belle, mais d'une pâleur extrême, et ses cheveux, d'une couleur rougeâtre, étaient épais et en désordre; ses vêtements, que la terreur de lady Fanshaw ne l'empêcha pas de remarquer avec soin, étaient ceux des anciens Irlandais. Cette apparition se montra ainsi pendant quelques instants, et disparut ensuite en poussant deux cris semblables à ceux qui avaient d'abord attiré l'attention de lady Fanshaw. Le lendemain matin, encore toute effrayée, elle raconta à son hôte la vision dont elle avait été témoin, et elle le trouva non-seulement très-disposé à la croire, mais encore à lui faire connaître la cause qui avait pu produire une telle apparition. « Un proche parent de ma famille, dit-il, est mort cette nuit dans ce château. Nous vous avions caché l'attente où nous étions d'un semblable événement, afin que rien ne troublât la réception amicale que nous voulions vous faire. Toutes les fois qu'un pareil accident arrive dans la famille et dans ce château, le spectre femelle que vous avez aperçu se montre toujours. On croit que ce fantôme est celui d'une femme d'un rang inférieur, qu'un de mes ancêtres eut la faiblesse d'épouser, et qu'il fit ensuite noyer dans les fossés du château, pour effacer le déshonneur dont il avait couvert sa famille (1). »

L'autorité de Walter-Scott, qui se complaisait dans ces sortes d'histoires, et qui avouait franchement tout le plaisir qu'il avait à les entendre, et plus encore celui qu'il avait à les raconter (2), ne doit point être d'un grand poids auprès de gens qui ne considèrent les traditions et les fictions populaires que comme étant bonnes, tout au plus, à amuser les nourrices et à effrayer les enfants. Ensuite, le célèbre barde écossais était un homme simple, religieux, de mœurs irréprochables, et ses idées étaient même tellement rétrogrades sur certain sujet, qu'on l'a toujours soupçonné d'entretenir un vieux reste d'attachement pour la famille de ses souverains légitimes.

(1) Note VII du troisième chant de la dame du Lac.
(2) Cette histoire m'a été racontée par Walter-Scott, dans une des délicieuses conversations que j'ai eues avec lui à Abbotsford.

Mais un autre génie de notre siècle, auquel on ne peut sans injustice adresser le même reproche, puisqu'il était libéral jusqu'au radicalisme, et quelquefois sceptique jusqu'à l'athéisme, Byron, avait cependant une propension beaucoup plus grande que l'auteur de *Waverley* à croire aux apparitions surnaturelles : « La dame blanche d'Avenel, dit-il dans une de ses lettres, ne vaut pas la *véritable et bien authentique* dame blanche de Colalto, ou le spectre de Marca Trivigiana, qui est apparu à diverses reprises. Il y a un homme (un chasseur) encore existant qui l'a vue face à face. Je n'ai pas le plus léger doute moi-même sur la vérité du fait historique et spectral. Elle apparaissait toujours dans de grandes occasions, avant la mort de quelques-uns de la famille. J'ai ouï dire à madame Benzoni qu'elle avait connu un gentilhomme qui avait vu la *dona Bianca* traverser la chambre qu'il occupait dans le château de Colalto. Hoppner a causé avec le chasseur qui, l'ayant rencontrée à la chasse, n'a jamais chassé depuis. C'était une jeune fille au service de la comtesse Colalto. Un jour qu'elle arrangeait les cheveux de sa maîtresse, celle-ci la vit dans la glace sourire au comte son mari ; elle la fit sceller vivante dans l'épaisse muraille du château, comme Constance de Bewerley (dans le marmion de Walter-Scott). Toujours depuis la mort l'a hantée, elle et tous les Colalto. On dépeint la jeune fille comme très-belle et blonde. *La chose est authentique*, vous dis-je. »

Un écrivain, qui a cité récemment ce fait dans un ouvrage publié depuis peu d'années (1), prétend, nous ne savons trop sur quelle autorité, que lord Byron *fait semblant* de croire cette histoire véritable. Il nous semble cependant que le grand poète anglais a donné assez de preuves de son penchant à la superstition pour qu'on puisse, sans crainte d'offenser sa mémoire, croire qu'il parlait bien sérieusement, lorsqu'il considérait comme très-authentique l'apparition de la *dona Bianca* de Colalto.

Tout le monde connaît la liaison intime qui exista entre

(1) *Dict. de la conversation*, tome XIX, p. 62.

lord Byron et Shelley, si publiquement reconnu pour athée, que le chancelier d'Angleterre lui avait ôté la tutelle de sa fille; Shelley, chassé d'un pays protestant en raison de ses opinions anti-religieuses, s'était réfugié en Italie, où il se noya dans le golfe de la Spezzia. La mort de ce malheureux, qui s'était déclaré l'*ennemi de Dieu,* avait en elle-même quelque chose de mystérieux qui frappa singulièrement l'esprit superstitieux de lord Byron et l'attrista profondément. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans une de ses lettres : « Nous avons brûlé les corps de Shelley et de Williams sur le bord de la mer, pour rendre possible de les transporter et de leur faire des funérailles. Vous ne pouvez vous faire une idée quel effet produisait ce bûcher funèbre sur un rivage désolé, avec des montagnes au fond et la mer devant, et la singulière apparence que le sel et l'encens donnaient à la flamme. Tout le corps de Shelley fut consumé, excepté son cœur, qui ne voulut pas prendre la flamme, et qui a été consumé dans l'esprit de vin. » Lord Byron racontait souvent que quelques amis de Shelley, étant assis ensemble pendant une soirée, avaient vu Shelley se promener dans un bois près de Lerici, et qu'ils apprirent ensuite qu'il se promenait alors bien loin de là, et dans une autre direction. Il ajoutait d'une voix basse et tremblante : « C'était dix jours avant la mort de Shelley (1).

Lorsque les nobles d'Angleterre partagèrent avec Henri VIII la dépouille du clergé catholique et lui vendirent leur conscience pour des abbayes, un des ancêtres de lord Byron reçut, pour prix de la sienne, l'abbaye de Newstead, avec les terres qui en dépendaient. Cette superbe habitation devint, dès-lors, la résidence de la famille du nouveau possesseur.

Les histoires populaires qu'on racontait depuis bien des siècles sur Newstead et ses anciens habitants, reçurent quelques additions après leur expulsion. La tradition la plus singulière est celle d'un moine que l'on nomme *The-Goblin-Friar* (le moine Gobelin) et qui n'est autre que le fantôme

(1) Tome IX, p. 298.

d'un des légitimes propriétaires de l'abbaye, qui n'a point voulu en céder sa part aux ravisseurs, et qui continue à se promener pendant la nuit sous le porche, dans les cloîtres et au milieu des ruines de la chapelle du monastère (1). Le moine Gobelin vient dans toutes les occasions solennelles jeter, par sa présence, le trouble dans l'esprit des nouveaux maîtres. Un Byron se marie-t-il? on voit ce fantôme errer autour du lit nuptial! Naît-il à l'usurpateur un héritier de son nom? on l'entend se plaindre et gémir au milieu de la joie universelle qui règne dans l'abbaye! Chaque fois qu'un membre de cette famille est menacé de quelque malheur, il l'annonce par une apparition soudaine, et il ne manque jamais d'apparaître avec une figure menaçante au lit de mort de ces puissants barons.

Ab uno disce omnes! tous les usurpateurs en sont là, les usurpateurs des trônes comme les usurpateurs de châteaux et d'abbayes. C'est une de leurs punitions dans ce monde, que ce fantôme du légitime possesseur qui les poursuit jusque dans leur sommeil et ne leur laisse pas un instant de repos. « La gloire de l'usurpateur qui s'est élevé par des voies injustes, dit Massillon, qui a dépouillé l'innocent et chassé l'héritier légitime pour se mettre en sa place, et se revêtir de sa dépouille, sera ensevelie avec lui dans le tombeau : sa mort développera la honte de sa vie (2). »

Lord Byron a beaucoup contribué à augmenter l'importance de cette apparition, ainsi que celle de beaucoup d'autres du même genre, en y croyant ou en prétendant y croire. Non-seulement il a chanté en fort beaux vers celle du moine Goblin (3), mais il a prétendu *avoir vu* lui-même ce fantôme, environ un mois avant son mariage avec miss Milbanke (4); il attribuait le malheureux résultat de cette union à la sinistre

(1) Toutes les chapelles des abbayes, transformées en châteaux par les nouveaux possesseurs, ont été détruites, mais les salles à manger ont été agrandies... c'est toujours une compensation.

(2) Mystères, sermon du jour de l'Assomption.

(3) Beware! Beware! of the blak friar, etc. — Don Juan, canto XVII.

(4) « Lord Byron, pretended to have seen it (the Goblin Friar) about a month before he contracted his ill-starred mariage with mis Milbanke. — Washington, *Irving, Newstead and Abbotsford*, p. 160-161.

apparition du moine, ainsi qu'à une chute qu'il fit en montant l'escalier de sa future la première fois qu'il fut la voir, avertissement qui aurait dû l'engager à n'y pas retourner. Une autre circonstance d'une aussi grande importance a dû, suivant lord Byron, contribuer également à l'issue fatale de son union : l'anneau de sa mère, qui était perdu depuis longtemps, fut retrouvé le jour de ses noces sous la bêche du jardinier; or, le mariage de sa mère ayant été malheureux, lord Byron en concluait très-sagement que le sien devait l'être également, et effectivement il l'a été, mais ce ne fut certainement pas la faute de l'anneau de sa mère.

Lord Byron se fit dire sa bonne aventure par une sorcière, qui lui prédit que les années 27 et 37 lui seraient fatales; il se maria à vingt-sept ans, et, comme pour justifier sa superstition, il fut mourir à Missolonghi dans sa trente-septième année.

Non-seulement il croyait que le génie de Socrate n'était point une chimère, ce qui pourrait être, mais il affirmait que son ami Lewis (l'auteur du moine) avait également son moniteur, ce qui nous paraît assez probable, en admettant que ce moniteur était un diable de la plus méchante espèce.

Lord Byron redoutait les anniversaires, parce qu'il les regardait, en ce qui le concernait, comme des jours malheureux; et, cependant, il reprochait la même faiblesse à Napoléon, qui s'imaginait, au contraire, que ces jours lui étaient favorables.

Enfin, dit M. Leigh-Hunt, un de ses amis, il était d'une superstition mesquine et étroite; il croyait au vendredi, et pour tout au monde il n'aurait rien voulu entreprendre et même rien faire un pareil jour. Il avait, en un mot, toutes les petites crédulités des bonnes femmes.

Les exemples que nous venons de citer pour prouver la tendance superstitieuse du caractère de lord Byron, doivent nécessairement être connus de toutes les personnes qui ont lu ses ouvrages, ainsi que les nombreux Mémoires qui le concernent. Comment donc a-t-on pu supposer qu'il avait *fait semblant* de considérer comme authentique l'apparition de la dame blanche de Colalto, lorsqu'il prétend *avoir vu* lui-même le fantôme du moine de Newstead, et qu'il attribue à cette

apparition tous les malheurs qui suivirent son union? Byron ne savait point feindre, et poussait même la franchise jusqu'au cynisme ; il ne faisait pas plus *semblant* de croire aux sortiléges et aux êtres surnaturels qu'il *feignait* de préconiser le crime et de déprécier la vertu.

Au reste, si Byron était réellement superstitieux, comme tout nous porte à le croire, il avait cela de commun avec Alexandre, avec César, Attila, Napoléon et presque tous les autres grands hommes de l'antiquité et même ceux des temps modernes.

On trouverait difficilement un concours de circonstances aussi extraordinaires ou du moins aussi singulières que celles qui ont accompagné les événements les plus marquants de la vie de l'infortuné Louis XVI. Nous allons citer les plus remarquables qui furent considérés dans le temps comme de bien funestes présages.

Lorsque ce prince naquit, la cour était à Choisy, et le courrier porteur de cette heureuse nouvelle fut si violemment renversé de cheval, qu'il mourut sans pouvoir s'acquitter de sa commission.

On remarque également qu'il s'était marié au mois de mai, mois fatal aux époux, suivant une très-ancienne superstition ; et, qu'en faisant son entrée à Versailles, la dauphine avait été effrayée d'un horrible coup de tonnerre, quoique l'horizon ne fût point alors couvert de nuages.

Nous avons déjà parlé de l'orage affreux qui interrompit les fêtes de Versailles à l'occasion du mariage du dauphin, ainsi que des huit cents personnes qui perdirent la vie à Paris, à la même occasion, sur cette même place Louis XV, où le vertueux dauphin, vingt-trois ans après, devait être massacré juridiquement, en présence de cent mille de ses sujets armés et d'un prince de sa famille, qui avait siégé parmi ses juges, ou plutôt parmi ses assassins (1).

(1) On rapporte que, pendant l'exécution, le duc d'Orléans était debout dans un cabriolet découvert, derrière les rangs de la garde nationale. Au reste, s'il n'y était pas, il était bien digne d'y être. (Ecrit en 1845.)

Lors du sacre de Louis XVI, et avant de donner à ce monarque la consécration royale, le vieil archevêque de Rheims, M. de la Roche-Aymon, excédé de chaleur et de fatigue, oublia de demander au peuple s'il voulait que Louis XVI fût son roi. Cette formalité, sans doute, était à peu près inutile. Mais pourquoi l'avait-on retranchée du cérémonial usité? Aussi beaucoup de personnes tirèrent de cette omission de tristes pronostics, que les malheurs de ce même roi n'ont que trop réalisés.

Enfin, quand on avait descendu au caveau de l'église de Saint-Denis le corps du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, le cercueil ayant achevé de remplir tout l'espace, un des assistants s'écria : « Où mettra-t-on donc le corps du premier roi qui mourra? » — ..... Aux gémonies!.....

Il nous semble que les gens qui croient que le hasard n'est qu'un vain mot, et que tout se fait ici-bas par ordre de la Providence, peuvent, avec quelque apparence de raison, regarder ces funestes présages comme les avant-coureurs de la plus funeste des révolutions qui aient jusqu'à ce jour bouleversé le monde.

Nous avons parlé dans un autre article des présages que les anciens guerriers tiraient souvent de leurs armes, particulièrement de ces épées redoutables que l'on supposait avoir été fabriquées par art magique. Les glaives et les autres instruments dont on se servait pour décapiter les criminels ont également fait connaître différentes fois, par quelques signes extraordinaires, le destin dont certaines personnes étaient menacées. En voici un exemple :

« Un jeune seigneur, habitant une des capitales de l'Allemagne s'égara un jour dans les rues étroites et tortueuses d'un faubourg habité par la plus basse classe du peuple. Un orage qui survint inopinément le força à chercher un abri dans celle des habitations qui l'entouraient dont l'apparence était la moins misérable. Il frappa donc à une porte qui lui fut ouverte par un homme d'une grande taille et d'un aspect hideux et féroce. On le fit entrer dans une chambre aux murs de laquelle étaient suspendus des fouets, des glaives et des

machines qui semblaient être des instruments de torture. Au moment où le nouveau venu franchissait avec quelque hésitation le seuil de ce lugubre appartement, un des glaives, s'échappant de son fourreau, tomba avec bruit sur le plancher. L'homme à l'air sinistre jeta aussitôt sur le jeune seigneur un regard si expressif, que celui-ci ne put s'empêcher de lui demander quelle était sa profession et la raison pour laquelle il le fixait d'une manière aussi singulière. « Je suis, répondit cet homme, l'exécuteur public de cette ville; et l'incident que vous venez d'observer est un présage certain qu'un jour je serai appelé à remplir à votre égard les devoirs de ma charge et à vous trancher la tête avec ce même glaive que vous venez de voir tomber de son fourreau à votre approche. » Le jeune seigneur sortit à l'instant de ce lieu funeste. Cependant, malgré un aussi terrible avertissement, il s'engagea dans une conspiration contre l'Etat, et fut décapité, quelque temps après, par le même homme et avec le même instrument dont nous venons de parler (1). »

Lord Lovat, un des plus zélés partisans de la famille des Stuarts, affirmait qu'au moment de sa naissance, plusieurs épées qui étaient suspendues dans la grande salle du château s'élancèrent d'elles-mêmes hors de leur fourreau. Ce fait, qui était regardé comme authentique dans tout le clan de ce loyal et malheureux seigneur, fut pour lui d'un bien sinistre présage; car, ayant été fait prisonnier à la suite de la funeste bataille de Culloden, il fut conduit à la tour de Londres et décapité avec le comte de Kilmarnock et le lord Balmerino (2).

(1) Walter-Scott, note x du deuxième chant de la dame du Lac.
(2) *Letters from scotland*, vol. II, p. 214.



LIVRE TREIZIÈME.

DE L'ÉTAT DES AMES APRÈS LA MORT.

CHAPITRE I.

Croyance générale du genre humain à l'immortalité de l'âme. — Opinions des anciens sur l'état des âmes après la mort. — Doctrines de l'Église catholique sur le même sujet. — Doctrines des Protestants et autres hérétiques. — Système de Swedenborg. — Système de M. d'Orient sur les destinées de l'âme.

« Ce qui a reçu la sanction du consente-
» ment de tous les peuples, ce qui a été
» cru de tous les temps et dans tous les
» lieux, ne peut être que nécessairement
» vrai. »

Il y avait dans les esprits, vers la fin du dernier siècle, une tendance à tout nier. Les uns niaient par ignorance, d'autres par mauvaise foi; les gens du monde croyaient se donner par-là un air d'esprits forts, ce qui était la manie d'alors. Cependant, à force de voir des faits palpables, ainsi niés pendant longtemps, se réhabiliter pour ainsi dire d'eux-mêmes, et reprendre leur place parmi les vérités les plus incontestables, nous avons appris à ne pas nier si vite et surtout à mettre plus de bonne foi dans nos jugements. Buffon avait été frappé de ce travers de son siècle : « Les anciens, disait-il, dont le génie était moins limité et la philosophie plus étendue, s'étonnaient moins que nous des faits qu'ils ne pouvaient expliquer; ils voyaient mieux la nature telle qu'elle est; ce qui n'était pour eux qu'un phénomène, est pour nous un para-

doxe dès que nous ne pouvons le rapporter à nos prétendues lois (1). »

C'était surtout contre les apparitions, contre celles mêmes dont l'Eglise reconnaît l'authenticité, que les sophistes du XVIIIe siècle dirigèrent les attaques de leur mordante critique. Cependant, si les apparitions sont un mensonge, il faut convenir qu'il n'y a pas dans le monde de vérité plus accréditée que cette erreur. Les annales de tous les peuples, la voix de tous les siècles, s'accordent pour en rendre témoignage ; et, nous le demandons aux gens de bonne foi, sur quel témoignage plus imposant que celui des histoires, des peuples et des siècles, peut-on faire reposer la notion de ce que l'on est convenu d'appeler la vérité?

C'est moins de l'existence et de la nature de l'âme que de son état après la mort que nous avons l'intention de nous occuper en ce moment; car, à l'exception de quelques insensés orgueilleux, qui achètent bien chèrement la triste célébrité dont ils jouissent, et, peut-être, de deux ou trois peuplades antropophages, reculées jusqu'à l'instinct des brutes, toutes les nations ont universellement reconnu, dans tous les temps, que l'homme possédait une âme spirituelle, indépendante, indivisible et intelligente, qui survivait à cet anéantissement de la matière qu'on appelle la mort. La présence de cette substance divine se fait sentir continuellement chez l'homme par un désir puissant d'immortalité, et un secret, mais ferme pressentiment, qui nous annonce que quelque portion de nous-même ne périra pas avec notre corps. Est-il donc possible que ces pressentiments, ces croyances sur lesquelles s'accordent la majeure partie du genre humain, et qui ont acquis plus de force et de clarté à mesure que les facultés humaines se sont perfectionnées par la culture des sciences et par la civilisation; est-il possible, disons-nous, que tout cela ne soit qu'illusion, et que l'homme ne possède réellement rien qui promette de survivre à la tombe? Serait-ce sur des preuves aussi légères que celles que nous ont fournies jusqu'à ce jour les philoso-

(1) *Hist. nat. de l'homme.*

phes et les matérialistes que nous adopterions des opinions si opposées à nos sentiments naturels, si contraires à la croyance générale et au bonheur du genre humain?

Il n'en peut être ainsi! « La voix de la nature qui appelle l'homme à l'éternité, dit l'abbé Bergier, s'est fait entendre à tous les peuples, chez les nations les plus abruties et les plus sauvages comme dans les Etats les mieux policés; la croyance d'une vie future est le fondement de la religion, le soutien de la société, la base de la morale, le frein des passions humaines. La sagesse éternelle aurait-elle établi l'ordre moral de l'univers sur une erreur, et fondé la vertu sur une illusion? Ce serait un blasphème de le penser (1). »

C'est sur cette croyance générale de l'immortalité de l'âme qu'est fondée celle que l'on retrouve également chez tous les peuples, que les âmes des morts reviennent sur la terre pour y visiter leurs amis, les avertir des dangers qui les menacent, effrayer leurs ennemis, et qu'elles se plaisent surtout à fréquenter les lieux où elles ont éprouvé du plaisir et de la peine.

C'est cette croyance qui a fait naître également chez tous les peuples ce respect pour les défunts, ce culte des morts si touchant, si solennel et si généralement répandu, qu'on le retrouve partout, jusque parmi les peuplades encore sauvages, où il est souvent même plus marqué que la connaissance d'un Dieu.

Le culte des morts et la croyance au retour possible des âmes sur la terre, si universellement répandus parmi les hommes, ont été de tout temps un des plus grands obstacles qu'ont rencontrés les athées et les matérialistes pour propager leurs doctrines. Aussi voyons-nous les épicuriens anciens et modernes combattre cette croyance, tantôt avec l'arme du sophisme, tantôt avec celle du ridicule. Les hérétiques du XVIe siècle ont de nouveau mis au jour toutes les idées qui avaient déjà été avancées à cet égard par leurs prédécesseurs; et, quoiqu'il soit probable que Luther et Calvin ne songeaient

(1) *Examen du matérialisme*, t. I, p. 302.

point à combattre le dogme de l'immortalité de l'âme lorsqu'ils refusèrent de croire au purgatoire, et qu'ils rejetèrent les prières pour les morts et l'intercession des saints, il n'en est pas moins vrai que les principes qu'ils émirent alors à l'appui de ces hérésies ont dû et doivent encore nécessairement entraîner leurs sectateurs à nier un jour cette grande vérité, comme la faculté du *libre examen* a déjà conduit les mêmes hommes à nier la divinité de Jésus-Christ. Dieu n'a point permis que les réformateurs, en religion comme en politique, puissent prévoir les conséquences et découvrir la portée des doctrines qu'ils emploient pour bouleverser ce qui existe. Calvin ne croyait certainement pas que, deux siècles après lui, dans le lieu même où fut dressé le bûcher du déiste Servet, le fils de Dieu serait dépouillé de sa divinité par les continuateurs de son hérésie, et réduit par eux au rang de simple prophète, pas plus que nos marquis philosophes de 89, lorsqu'ils s'unirent aux niveleurs du *tiers*, ne pensaient devenir les premières victimes de leur coupable imprudence, et tomber eux-mêmes sous les coups de la hache révolutionnaire dont ils se servaient alors avec tant de succès pour renverser la royauté.

Puisque la vénération des hommes pour les tombeaux a toujours été considérée comme une des plus grandes preuves morales de l'immortalité de l'âme, on ne doit point être étonné de tous les efforts qu'ont fait, pour la détruire, les impies et les athées de tous les siècles. Par la même raison, tout ce que rapportent les histoires des nations et les traditions des peuples sur le retour possible des âmes sur la terre et sur leur apparition parmi les hommes, quoique reçu, ainsi qu'il devait l'être, avec beaucoup de réserve et de prudence par les gens sages et religieux, a été continuellement nié et repoussé comme ridicule et dérisoire par ceux qui cherchaient à prouver la matérialité de l'âme ou plutôt sa non-existence.

Les connaissances que nous possédons étant trop limitées pour nous permettre d'aborder une discussion théologique sur un aussi important sujet, nous nous bornerons à faire connaître sommairement quelles ont été les opinions de tous les peuples sur l'état présumé des âmes après la mort, et nous

examinerons ensuite ce que les croyances populaires ont ajouté sur ce sujet au dogme religieux.

Les peuples les plus anciens, les Perses, les Chaldéens, les Babyloniens croyaient à la permanence des âmes. Ce dogme fut la croyance de toute l'antiquité. « Autorité d'autant plus respectable, dit Cicéron, qu'elle approche de plus près de l'origine des choses et de la source pure de toutes les vérités (1). » Cette croyance fut également celle des Juifs, ainsi que l'attestent les autorités sacrées et profanes (2), car la secte des Saducéens, qui s'éleva environ deux cents ans avant notre ère, et qui reniait l'immortalité de l'âme, n'était qu'une faible portion de la nation juive. Attribuer, comme l'a fait Morgan, et Voltaire après lui, l'opinion des *protestants* de l'ancienne loi à tout le peuple hébreu est une absurdité aussi grande que celle qui attribuerait à tous les chrétiens les opinions hérétiques de Luther et de Calvin sur la présence réelle.

Zoroastre admettait trois états pour les âmes après la mort; celles qui avaient bien vécu participaient à la lumière des cieux, d'où elles étaient venues; celles qui avaient vécu dans le crime habitaient les lieux ténébreux; et, quant à celles dont la vie n'avait été ni bonne ni mauvaise, il y avait pour elles un lieu partie lumineux, partie ténébreux : c'est la doctrine du purgatoire. Quelques-uns ont écrit que le fondateur de la religion des mages croyait encore qu'après un certain temps les âmes devaient revenir aux corps d'où elles étaient sorties. C'est l'idée que l'on retrouve dans toutes les cosmogonies anciennes, de la dissolution du monde et de son renouvellement; c'est la série incalculable des existences de Boudha, qui ne peut compter les corps qu'il avait eus, ni les renouvellements et destructions du ciel et de la terre dont il avait été témoin (3); c'est la grande régénération, ce circuit d'années

(1) Tuscul.

(2) Saint Mathieu, ch. XXI. — Saint Marc, chap. XII. — Les épîtres de saint Paul et surtout celle aux Hébreux. — Voyez également sur le même sujet Tacite, Pline le naturaliste, etc.

(3) *Relation des royaumes boudhiques, traduite du chinois*, par Abel Rémusat. Tout ce que la science a pu faire jusqu'à ce jour, après avoir rapproché toutes les traditions de l'Asie, c'est de déterminer, avec assez de

solaires qui sera de trente-six mille ans, dont Mercure Trismégiste parle si longuement à son fils Tatius; c'est la résurrection future introduite par Platon à la fin de la résurrection du monde; c'est la grande année, le dernier âge prédit par la sibylle de Cumes, et si souvent chanté par Virgile :

Ultima cumœi venit jan carminis œtas;
Magnus ab integro sœclorum nascitur ordo (1).

Les Juifs, dont les ancêtres étaient Chaldéens, croyaient également à la résurrection générale, et ils attendaient *le grand jour* annoncé par Ezéchiel et les autres prophètes, avec autant de confiance que leurs descendants attendent encore aujourd'hui la réunion générale de la nation juive dans la vallée de Josaphat. Ils divisaient l'univers en trois parties : la supérieure, qu'ils appelaient *schamaïm*, les cieux, le palais du Très-Haut; l'inférieure, qu'ils nommaient *scheol*, séjour des morts, et la surface de la terre, demeure des vivants. Ils se figuraient ce *scheol* comme un vaste et profond souterrain, et le partageaient, comme les Grecs leur *hadès* et les Egyptiens leur *amenthès*, en deux parties; l'une réservée aux justes, l'autre habitée par les méchants. C'est de ce dernier lieu dont parle Isaïe, lorsqu'il décrit en paroles sublimes la mort du roi de Babylone, vaincu et tué dans le combat : « Infernus subter conturbatus est in occursum adventus tui, suscitavit tibi gigantes. Omnes principes terræ surrexerunt de soliis suis, omnes principes nationum, etc. (2). » Le mot *scheol* signifie également tombeau et enfer. Les Juifs comprenaient encore sous la même signification et l'enfer, et le purgatoire; ils appelaient aussi ce dernier lieu du nom particulier de *tseror* ou *otser*, qui veut dire lieu pour retenir les

vraisemblance, l'époque de l'apparition de Boudha, et de la fixer vers le milieu du x[e] siècle avant Jésus-Christ. M. Rémusat place le berceau de cette religion dans l'Inde-Centrale, au bord du Gange. Il paraît que Boudha naquit aux environs d'Aoude, et, au Sud, sa prédiction n'a pas passé le Gange.

(1) *Eglog.*, IV, v. 4.

(2) Isaïe, chap. XIV, v. 9, 10, 11, 12.

âmes, chartre ou cellule où elles sont liées, jusqu'à ce qu'elles aient satisfait à la justice de Dieu. On trouve dans l'ancien et dans le nouveau Testament, ainsi que dans les écrits des docteurs de l'Eglise, qui sont venus après les apôtres, les preuves les plus convaincantes de l'ancienneté de cette croyance (1).

Mais les Hébreux, qui avaient conservé dans sa pureté primitive le dogme simple des peines et des récompenses d'une autre vie, n'avaient pas mis dans leur *scheol* ce Tartare, ces furies, ces fouets, ces roues, ces serpents vengeurs, ces vautours dévorant les entrailles renaissantes des coupables, produit de l'imagination exaltée des poètes. « Les Grecs, en adoptant ce dogme, dit l'abbé Guénée, crurent l'expliquer par des fables; ils ne firent qu'en altérer la simplicité, comme l'avaient fait avant eux les Egyptiens et les Indiens, en admettant la métempsycose (2). »

Quant au dogme du retour des âmes sur la terre, rien ne prouve mieux son antiquité et son universalité que l'usage superstitieux, si généralement répandu chez les anciens peuples, d'évoquer et d'interroger les morts. Cette pratique était si commune parmi les Hébreux, que Moïse la leur défendit par une loi expresse. L'Ecriture nous apprend comment Saül fut puni par le Seigneur pour avoir transgressé cette loi, en évoquant l'âme de Samuel. Cette sorte d'évocation, la plus solennelle et la plus pratiquée de toutes, avait lieu dans les temples, par le ministère des prêtres des dieux, et avait sans doute pour but de consoler les parents et les amis des défunts, en leur faisant apparaître les ombres de ceux qu'ils regrettaient.

C'est ainsi qu'Achille apaisa par un sacrifice les mânes de Patrocle, privées de la sépulture; qu'Ulysse se rendit au pays des Cimmériens pour consulter l'âme de Térésias; qu'Orphée alla dans la Thesprotie pour évoquer l'ombre d'Eurydice, et que Pausanias, chef des Lacédémoniens, ayant tué, dans la ville de Byzance, une jeune fille nommée Cléonice, était telle-

(1) Voyez sur le purgatoire : Macab., II, chap. 12, 43, 46. — Math., 5, 25-XXII, 12. — Corinth., III, 16. — *Apocalyp.*, v. 3, 13, etc.
(2) Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire.

ment poursuivi par l'ombre de sa victime, qu'il fut contraint d'aller à Héraclée, ensuite à Phégalie, dans l'Arcadie, pour évoquer, du fond des enfers, cette ombre accusatrice.

Néron, après avoir fait périr sa mère, essaya d'apaiser ses mânes par toutes sortes d'expiations et de sacrifices; et Othon tenta, par les mêmes moyens, de se débarrasser des visions effrayantes que lui causait l'ombre irritée de Galba. Les Celtes veillaient, pendant la nuit, auprès des lieux où ils avaient brûlé les corps de leurs guerriers décédés, pour y recevoir leurs oracles; et ils étaient tellement persuadés que l'âme survivait au corps, qu'on a vu plusieurs d'entre eux, dit Diodore de Sicile (1), jeter des lettres dans le bûcher de leurs proches, dans la conviction qu'ils pourraient en prendre connaissance. « Quand je ne serai plus, dit Velleda à Eudore, promets-moi de me donner des nouvelles de mon père. Lorsque quelqu'un sera mort, tu m'écriras des lettres que tu jetteras dans le bûcher funèbre; elles me parviendront au *séjour des souvenirs;* je les lirai avec délices, et nous causerons ainsi des deux côtés du tombeau (2). » Les Scandinaves pratiquaient également l'évocation des morts; dans le *Saga færciynga,* Thrandr, pour reconnaître les meurtriers de Sigmund et de ses deux compagnons, allume un grand feu, et fait apparaître successivement les cadavres des trois victimes.

Ce n'était cependant point l'âme elle-même qu'on évoquait ainsi, mais un simulacre que les Grecs nommaient *eidôlon,* et qui tenait le milieu entre l'âme et le corps. Cette croyance n'était point particulière aux Grecs; elle leur est venue de l'Orient, berceau de toutes les croyances. Les mages de Chaldée et les autres sectateurs de Zoroastre croyaient que, non-seulement l'âme céleste qui avait bien vécu participerait à la lumière céleste, qu'ils plaçaient au-dessus de la lune (3), mais encore que l'âme *brutale* et *sensitive* s'envolerait avec l'âme raisonnable, dont elle était l'image, sans se séparer d'elle, et jouirait du même bonheur. Ils croyaient également que

(1) *Biblioth.*, lib. v.
(2) *Martyrs*, liv. x.
(3) *Psellus in scholliis in oracul.*, Chald.

si l'âme céleste avait mal vécu dans son corps, l'une et l'autre demeuraient attachées à la matière terrestre, sans pouvoir aspirer à parvenir jamais au séjour de la lumière, et qu'elles revêtissaient souvent, pour se montrer sur la terre, la forme de divers fantômes et des simulacres d'animaux. Il est facile de reconnaître, dans cette croyance orientale, l'*eidôlon* des Grecs et la *nephesh* des rabbins thalmudistes.

C'est sans doute aussi d'après le même principe que quelques anciens ont cru que les anges, les âmes et les démons étaient corporels. Ils ne pensaient pas, à la vérité, qu'ils eussent des corps comme les nôtres, qui sont épais, pesants, palpables et grossiers, mais qu'ils étaient subtils, fins et délicats comme un air imperceptible (1). C'est par suite de cette opinion qu'ils croyaient que les démons aimaient la fumée des sacrifices, le sang des victimes, les mélodies, le commerce des femmes, et qu'ils étaient attachés pour un temps à certains endroits et à certains édifices (2). Enfin, quoiqu'ils crussent que les âmes étaient immortelles et capables de goûter le souverain bonheur, ils ne les regardaient néanmoins pas pour cela comme étant purement spirituelles; ils les croyaient corporelles, et conservant après la mort du corps la figure de celui qu'elle avait animé. C'était le sentiment des philosophes néoplatoniciens de l'école d'Alexandrie que partageait Origène. Ils nommaient ce corps de l'âme séparé des corps grossiers *augoeidè*, *astroeeidè*, c'est-à-dire *semblable aux astres* ou *semblable à l'éclat*. Ils tiraient un argument de son immortalité de ce que souvent l'âme apparaît aux environs des sépulcres, et qu'elle conserve la forme du corps qu'elle a animé, ainsi que les inclinations qu'elle a fait paraître pendant la vie de ce corps; ils appuyaient ces opinions sur l'histoire du mauvais riche, sur celle du Lazare, qui ont reçu tant d'interprétations diverses, et principalement sur ce que dit saint Thomas dans l'Evangile : « Si je ne vois les marques des clous dans ses pieds et dans ses mains, je ne le croirai

(1) *Origene in prœm.*, lib. I, de Princip.
(2) *id.*, lib. VII, *Contra celsum.*, page 334, lib. VIII, page 417.

pas (1) » ; parce que, dit Origène, saint Thomas était persuadé que le *corps de l'âme* de Jésus-Christ pouvait se présenter aux yeux des apôtres tout semblable au corps qu'elle avait quitté.

Ces idées, qui ne sont point celles reçues par l'Eglise, ont prévalu dans les croyances populaires, par la raison qu'elles étaient déjà populaires avant que les autres aient été converties en dogme par la révélation.

Voici ce que la religion nous enseigne sur les âmes : il y a pour elles après la mort trois différents états :

1° Celles qui jouissent de la béatitude éternelle, toutes abîmées, comme disent les saints docteurs, dans la contemplation de la gloire de Dieu, ne laissent pas de s'intéresser encore à ce qui regarde les hommes dont elles ont éprouvé les misères ; et comme elles sont parvenues au bonheur des anges, qui ont part au gouvernement du monde, tous les écrivains sacrés leur attribuent le même privilége de pouvoir, sous des corps aériens, se rendre visibles à leurs frères qui sont encore sur la terre, pour les consoler et leur apprendre les volontés divines ; les Pères de l'Eglise rapportent un grand nombre de ces sortes d'apparitions, qu'ils considèrent comme étant toujours arrivées par une permission spéciale de Dieu.

2° Tout nous porte à croire que les âmes des méchants, étant condamnées à être privées pour jamais de la présence de Dieu et à demeurer éternellement dans ce gouffre de tourments que l'Ecriture appelle enfer, ne peuvent obtenir la permission de quitter pour un seul instant le séjour des peines, et celle de venir parler aux hommes sous des corps fantastiques ; la parabole du mauvais riche nous offre une preuve bien frappante de la vérité de cette doctrine.

Cependant, on trouve dans les écrits de quelques Pères de l'Eglise des apparitions de païens dont les âmes ne pouvaient être ni en paradis ni dans le purgatoire. Saint Grégoire-le-Grand rapporte aussi plusieurs histoires des damnés qui se sont montrés aux vivants (2). On peut lire une apparition de

(1) Jean, xx, 25.
(2) *Dialog.*, lib. IV, cap. 53.

ce genre racontée par saint Cyrille dans les écrits de ce saint, qui sont insérés parmi les œuvres de saint Augustin (1).

3° Il reste maintenant à examiner si les âmes qui sont dans le purgatoire, où elles expient le reste de leurs crimes avant de passer au séjour des bienheureux, peuvent venir converser avec les hommes et leur demander encore des prières pour leur soulagement. C'est l'opinion la plus populaire, opinion sur laquelle est fondée la plus grande partie des nombreuses histoires d'apparitions que l'on raconte depuis tant de siècles. Cependant, on pourrait appuyer une telle croyance sur des témoignages plus imposants et citer différents passages tirés de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Thomas, qui adoptent la possibilité du retour des âmes du purgatoire parmi les hommes. On pourrait citer également saint Grégoire-le-Grand et saint Martin de Tours, qui rapportent avoir été plusieurs fois favorisés par les apparitions d'âmes encore détenues dans le purgatoire (2).

On peut donc dire que l'Eglise, qui ne reconnaît point de bornes à la puissance de Dieu, ni d'obstacles à ses volontés, admet la réalité de certaines apparitions rapportées par les saints docteurs, ainsi que la possibilité du retour momentané des âmes sur la terre.

Les protestants, qui nient l'existence du purgatoire, nient également la possibilité ainsi que l'utilité des apparitions, et soutiennent que Dieu ne permet pas que les âmes retournent sur terre après la mort.

Pour appuyer leur opinion concernant le purgatoire, dont l'existence est prouvée non-seulement par la tradition constante de l'Eglise et par plusieurs passages de l'Ancien Testa-

(1) L'apparition de Ruffin, neveu de saint Cyrille. — Nous avons aussi l'histoire de Raymond Diocres, chanoine de Paris, qu'on crut mort en odeur de sainteté l'an 1084, et qui éleva, dit-on, la voix lors de ses funérailles pour annoncer, au contraire, sa damnation. Suivant quelques auteurs, ce miracle aurait causé la retraite de saint Bruno, et la fondation de l'ordre des Chartreux ; mais le silence de saint Bruno dans sa lettre à Raoul, où il détaille les motifs de sa retraite, est un argument invincible contre la vérité d'un événement aussi extraordinaire.

(2) Saint Grégoire, *Dialog.*, lib. IV. — Saint Martin, *De gloria confessorum.*

ment, mais encore par les livres des évangélistes et des apôtres (1), les protestants ont eu recours aux moyens employés de tout temps par les hérétiques. Ils ont rejeté des livres entiers de la Bible (2); ils ont tronqué, falsifié divers passages des écritures et des saints docteurs, ou leur ont donné une interprétation nouvelle. Enfin, ils ont mérité qu'on leur adressât les mêmes reproches que saint Athanase faisait aux hérétiques de son temps, qui altéraient aussi le texte des Livres Saints, des Evangiles et des Epîtres : « Omnia quidem vobis licent. Vos enim hi estis qui sancti Pauli ad hœbræos inscriptionem corrupistis et epistolæ ad romanos contextum depravastis (3); » ce qui prouve que la fraude et le mensonge ont toujours servi de base aux développements successifs de l'erreur.

Quant au purgatoire, on retrouve dans toutes les religions anciennes ce lieu d'expiation, « dont le principe, dit Chateaubriand, est fondé sur la raison même, puisqu'il y a un état de tiédeur entre le vice et la vertu, qui ne mérite ni les peines de l'enfer ni les récompenses du ciel (4). » Nous avons déjà fait voir que ce dogme existait dans la religion de Zoroastre; on en trouve également des traces dans Platon et dans la doctrine de Zénon (5), ainsi que dans les poètes de l'antiquité (6). Les huit enfers du brahminisme et les deux enfers du boudhisme, dont chacun a seize étages de tourments, que traversent successivement les âmes criminelles, sont plutôt d'affreux purgatoires que des enfers proprement dits, puisque la doctrine de la transmigration des âmes et de la succession des existences n'admet point l'éternité des peines, et que les brahmines ne croient pas que tout ce qu'un homme peut commettre de péchés pendant le court espace de sa vie mérite un châ-

(1) Voyez sur le purgatoire : Macchabées, lib. II, chap. 12, 43, 46. — Mathieu, V, 25-XII, 12. — Corinth., III, 16. — Philip., II, 10. — Timoth., I, 18. — Jean, V, 26. — Apoc., V, 3-13.
(2) Le livre des Macchabées, celui de Tobie et l'Epître de Timothée.
(3) *Dialog.*, III, de Trinit.
(4) *Génie du Christ.*, t. I, p. 236.
(5) Voyez *Diog. Laert.*
(6) Voyez particulièrement le XIe liv. de l'*Enéide*.

timent éternel, ni que toutes les vertus qu'il peut pratiquer lui donnent droit à une félicité éternelle dans le ciel. Les Musulmans reconnaissent un véritable purgatoire qu'ils nomment *araf*, où demeurent les fidèles qui n'ont pas assez mérité pour aller en paradis, ni assez démérité pour être condamnés au feu de l'enfer (1); et les Péruviens croyaient, lors de l'arrivée des Espagnols, qu'après la mort du corps les âmes faisaient leur purgatoire dans les lieux froids, et passaient de là dans des contrées délicieuses où elles jouissaient d'un bonheur éternel.

La doctrine des protestants sur le purgatoire est donc non-seulement contraire à tout ce que les livres saints et la tradition de l'Eglise nous enseignent à ce sujet, mais elle est encore en contradiction manifeste avec les croyances généralement répandues dès la plus haute antiquité parmi les hommes. Qui croirait pourtant qu'une doctrine qui fait d'un Dieu miséricordieux un maître inexorable, et qui détruit toute communication avec ce monde invisible, objet continuel de nos regrets et de nos espérances, n'ait été émise par les prétendus réformateurs du xvi[e] siècle que dans le but évident de diminuer l'influence du clergé, en proclamant de cette manière l'inutilité des prières pour les morts? Que de consolations, cependant, dans ce dogme par lequel nous sommes enseignés, que les prières et les bonnes œuvres peuvent abréger les peines des amis que nous pleurons, hâter leur délivrance et les faire jouir plus tôt d'un bonheur éternel! «Que de choses attendrissantes, dit Châteaubriand, dans l'admirable commerce que cette doctrine établit entre le fils vivant et le père décédé, entre la mère et la fille, entre l'époux et l'épouse, entre la vie et la mort (2).» Voilà pourtant ce qu'a détruit le protestantisme, ou plutôt ce qu'il a cherché à détruire, pour y substituer ce froid égoïsme, cette doctrine du *moi*, si opposée à la charité qui fait la base de la religion chrétienne.

Les protestants qui ne reconnaissent point l'existence du

(1) Voyez le chap v du *Risali berkevi*, ou *Exposition de la foi musulmane*.
(2) Génie du christianisme.

purgatoire nient également la possibilité ainsi que l'utilité des apparitions des âmes, et soutiennent même que Dieu ne permet pas qu'elles retournent sur la terre. Mais on doit bien penser que la doctrine du *libre examen* a porté là ses fruits tout comme ailleurs, et que ses partisans ne sont pas plus d'accord sur le sujet des apparitions que sur tous les autres. Les uns n'en reconnaissant d'aucune espèce, regardent conséquemment comme apocryphes toutes celles dont ont été favorisés un si grand nombre de saints personnages, tant sous l'ancienne loi que depuis l'établissement du christianisme ; d'autres admettent celles qui ont eu lieu jusqu'à la mort du Sauveur, époque à laquelle Dieu a cessé, disent-ils, de se manifester à son église par des miracles, et a retiré au démon le pouvoir de tromper les hommes (1) ; quelques docteurs luthériens, le savant Dodwell, par exemple, regardent comme authentiques toutes les apparitions qui sont arrivées aux martyrs antérieurement au milieu du IIIe siècle, époque à laquelle vivait saint Cyprien, évêque de Carthage. Ces derniers reconnaissent formellement que depuis les apôtres jusqu'à ce saint évêque, c'est-à-dire pendant environ trois cents ans, on remarque une suite non interrompue de révélations, de visions, d'apparitions dont les plus certaines ont toujours été approuvées (2). Eh bien! les protestants, qui admettent la vérité de toutes ces apparitions, ont-ils jamais cité des autorités un peu plus imposantes que la leur, pour prouver, contrairement à tout ce que l'Eglise nous enseigne, qu'il n'y a eu, depuis la venue du Sauveur, ou depuis le siècle de saint Cyprien, ni apparitions ni miracles d'aucune espèce, et que le démon a cessé, depuis cette époque, de se mêler des affaires

(1) C'est l'opinion émise par W.-Scott dans son ouvrage sur la démonologie. Voyez la 11e lettre, page 70 et suiv.

(2) Voici les propres paroles du docteur protestant : « Male itaque faciunt eruditi qui quæ legunt in illius seculi autoribus de visionibus, ea ad montanum trahunt atque montanistas, quasi verò ab ipsis usque apostocorum temporibus, visiones in ecclesià deficerint, atque improbatus, solisque montanistis relictus : potius in illo omni ecclesiæ intervallo ab apostolis ad cyprianum usque perpetuus erat visionum usus, semperque ab ecclesià probatus. » *Henricus dodvellus dissert.* 4, *Cyprianicâ numero primo.*

des hommes? Nous défions les plus savants d'entre eux d'en présenter aucune.

Loin de là, Martin Luther lui-même, dont ces sectaires ne peuvent récuser l'autorité, leur donne à cet égard le plus formel démenti. Tout le monde connaît cette apparition extraordinaire dont le chef de la réforme parle dans un de ses sermons, apparition qui n'est rien moins que la conférence qu'il eut au château de Wartbourg avec le diable en personne, et dans laquelle il apprit de Satan lui-même tout ce qu'il a débité depuis contre la messe. Un autre réformateur a raconté également qu'il devait à l'esprit malin l'idée première de sa doctrine sur l'Eucharistie (1). C'est ainsi que ces deux hérésiarques, après avoir rejeté la doctrine de l'Eglise catholique, se réglèrent sur des rêves, sur des visions fantastiques, ou même, comme Luther, ne rougirent pas d'avouer ou de supposer des conférences avec le démon, pour appuyer leurs erreurs. Au reste, la doctrine du maître a prévalu sur celle des disciples, car jamais, dans aucune religion, les inspirés, les illuminés et les visionnaires de toute espèce n'ont été plus nombreux que dans les cent et quelques sectes différentes dont se compose en ce moment *l'unité* de l'Eglise prétendue réformée par Luther et par Calvin.

Parmi les fondateurs de ces sectes nombreuses, conséquences naturelles de la doctrine du *libre examen*, il n'en est certainement pas un qui ait poussé aussi loin l'extravagance des principes que Swedenborg, chef de la secte des martinistes ou du nouvel avénement. Ce visionnaire disait que Dieu lui avait apparu personnellement en 1743, pour le rendre capable de converser avec les anges; il se mêlait d'annoncer les choses futures ou cachées, se vantait d'être en correspondance avec les âmes des morts, d'aller souvent en enfer, et d'être membre de la *société des anges*. Le swedenborgisme n'est déjà

(1) Zuingle, chef de la secte des sacramentaires. Voyez : *Zuinglius de subsidio*, où il dit qu'il ne sait si cet esprit était blanc où noir. On trouve l'histoire et la traduction du sermon dans lequel Luther parle de sa conférence avec le démon dans les œuvres de M. Bruzeau de Saint-Gervais, imprimées par les soins de M. Cordemoy.

plus du luthéranisme, encore moins du catholicisme, c'est du mysticisme tout pur qui se rapproche beaucoup de l'hérésie d'Eutychès (1). Nous ne parlerons ici que de la partie de cette curieuse doctrine qui concerne le jugement et la résurrection, ou l'état des âmes après la mort.

Swedenborg déclare que l'homme, après son décès, dépouille son enveloppe charnelle, et devient une âme, comme le concevaient les anciens, c'est-à-dire un *eidôlon*, un principe immatériel *informant le corps* (informans corpus), qui a conservé après la mort les proportions de ce dernier. L'*homme-âme* continue ainsi une vie apparente en gardant la nature qu'il s'est faite sur la terre. Vertueux, il éprouve éternellement l'ivresse que nous fait ressentir une bonne action; méchant, toutes les tortures que cause le crime. Ainsi, selon Swedenborg, le ciel et l'enfer ne sont point des lieux, mais des Etats. L'homme qui continue de cette manière la vie de la terre, dans le monde des esprits, passe successivement par une série de crises morales appelées *vastations*, parce qu'elles détruisent progressivement en lui tout ce qui lui reste d'imperfections ou de mérites jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'état de vertu ou de méchanceté qui doit le constituer éternellement. Cette maturation et cet achèvement de la destinée que nous nous sommes préparée sur la terre est ce que l'on a appelé le purgatoire. Pendant qu'il habite ce monde intermédiaire, l'homme reçoit, comme parmi nous, des communications des bons et des mauvais esprits (2), et choisit en toute liberté. Enfin, la vastation accomplie, il devient ange ou démon (3). Les enfants et les païens sont soumis à cette seconde vie comme les chrétiens, et peuvent se perdre ou se sauver, puisqu'ils acquièrent dans le monde intermédiaire les lumiè-

(1) Hérésiarque, grec du v[e] siècle.

(2) Il existe, suivant Swedenborg, une influence spirituelle du ciel sur le monde; mais cette influence ne s'exerce que par l'intermédiaire de l'homme, qui se l'approprie selon sa volonté, et la conserve pure ou la corrompt, selon qu'il l'a reçue dans un cœur méchant ou vertueux. Ainsi, c'est la somme des esprits, c'est-à-dire le monde spirituel qui intervient en bien ou en mal dans les faits d'ici-bas.

(3) Plutarque et Maxime de Tyr croyaient que les âmes devenaient *démons*, en donnant à ce mot le sens qu'y attachaient les Grecs.

res qui leur ont manqué dans celui-ci. Le salut est la destinée normale de l'homme, il faut une volonté contraire à celle de Dieu pour la troubler.

Les autres parties de la doctrine du *nouvel avénement* sont, comme celles que nous venons de citer, un mélange de croyances païennes et d'anciennes hérésies. « C'est au moyen de cette doctrine, dit un de ses panégyristes, que Swedenborg s'est efforcé de *rationaliser* le catholicisme (risum teneatis amici), et *de le mettre d'accord avec la philosophie moderne.* » C'est sans doute aussi dans cette louable intention que le même Swedenborg a accumulé contre les catholiques toutes les platitudes imaginables, ainsi que les plus grossières calomnies; c'est également pour se mettre d'accord avec les philosophes modernes qu'il a expliqué les livres saints d'une manière arbitraire, ridicule et souvent indécente. Tout nous porte à croire, cependant, que Swedenborg n'était pas même un visionnaire de bonne foi, mais un socinien ou déiste hypocrite qui employait le langage enthousiaste pour substituer au christianisme une prétendue religion naturelle. L'homme qui a essayé cette réforme nous raconte, cependant, fort sérieusement que, dînant un jour de bon appétit dans une taverne de Londres, il entendit la voix d'un ange qui lui criait : « Ne mange pas tant, Swedenborg! » et qu'à partir de cet instant, il eut des extases qui l'emportèrent régulièrement au ciel plusieurs fois par semaine.

L'opinion de Swedenborg sur l'état futur des âmes nous fait souvenir d'une croyance au moins aussi singulière, que Marco-Paulo observa il y a six cents ans chez les Tartares. Voici comment la rapporte un vieil auteur dans lequel je l'ai lue : « Si un pauvre homme se comportait bien pendant sa vie, dit Marco-Paulo, son âme entrait au sortir de son corps dans le ventre d'une damoiselle (1), et était fait gentilhomme, et puis s'il continuait à bien vivre, il renaissait au corps d'une *dame* et était fait grand-seigneur, et de degré en degré pou-

(1) *Damoiselle* et *demoiselle*. Ces mots ont servi pendant longtemps à désigner la femme ou la fille d'un gentilhomme, d'un écuyer; on ne donnait le titre de *dame* qu'aux femmes des chevaliers, barons, etc.

vait être fait *dieu*. Au contraire, si l'homme vivait mal étant gentilhomme, il renaissait vilain, de vilain pauvre bélistre et caïman, de caïman chien, et plus il vivait vicieusement, et d'autant son âme entrait en un corps vil et abject (1). »

C'est ainsi que dans le bouddhisme, Bouddha a une biographie antérieure à sa naissance. Il a commencé par être homme ordinaire cherchant la sagesse, puis de degré en degré, à travers des millions d'existences, il s'est élevé au rang de *Boddisatva* (uni à l'intelligence); il a été roi de l'Univers; il est monté au ciel de Brahma; la durée de la vie d'un brahma est de deux régénérations du monde, ou deux mille six cent quatre-vingt-huit millions d'années. Il était à la fois roi dans le ciel et sur la terre un saint roi (2).

Au reste, Swedenborg était, comme nous l'avons déjà dit, en communication habituelle avec le monde invisible, et l'on raconte de lui des choses fort extraordinaires. Un mort lui avait dit où se trouvait une quittance acquittée, dont la comtesse de Marteville, veuve du mort, avait besoin. La quittance fut trouvée dans l'endroit indiqué par Swedenborg. La reine de Suède (ulrique Eléonore), pour l'éprouver, l'avait chargé de demander au prince Guillaume, son frère, mort depuis quelque temps, un secret qui n'était connu que d'elle et de ce prince. Swedenborg lui demanda du temps pour chercher ce dernier; et au terme fixé, il vint rendre compte de sa conversation avec l'âme du mort qui lui avait révélé le secret. On assure que lorsqu'on parlait à la reine de cette aventure, elle refusait de répondre, mais ajoutait que le fait concernant la comtesse de Marteville était vrai.

Edouard Richer, jeune Breton, mort en 1834, a essayé de développer le système religieux de Swedenborg. Son ouvrage, encore inconnu en France, a été traduit dans plusieurs langues étrangères et répandu à plusieurs milliers d'exemplaires en Amérique, en Angleterre et en Allemagne (3).

(1) *Voyages de Marco-Paulo*, liv. II, chap. 26.

(2) Le bouddhisme, qui eut Bouddha pour fondateur, est la religion d'une grande partie des peuples de l'Asie.

(3) Un de ces jeunes écrivains qui se chargent volontiers de prôner et de

Les rêveries de Swedenborg méritaient, sans doute, une place dans un ouvrage où figure une grande partie des aberrations de l'esprit humain. Mais si l'on nous accuse d'avoir donné trop d'étendue à nos remarques sur la doctrine de ce visionnaire, nous chercherons notre excuse dans l'abondance du sujet, que nous sommes encore bien loin d'avoir épuisé.

Loin de nous la pensée d'établir aucun parallèle entre les rêveries de Swedenborg et la doctrine professée sur les *destinées de l'âme* par un écrivain catholique aussi orthodoxe que M. d'Orient. Dans un ouvrage remarquable, publié il y a peu d'années (1), le savant auteur a examiné les trois grandes questions qui se rapportent aux destinées de notre âme : la résurrection au dernier jour, la prescience éternelle de Dieu et la métempsycose, ou les vies diverses d'épreuves ou d'expiation que l'âme peut avoir à passer jusqu'au jour de la rémunération. M. d'Orient, tout en respectant les décisions de l'Eglise *en matière de foi*, et acceptant tout ce qu'elle a positivement défini sur le *dogme*, a essayé de démontrer : sur la première question, que nous ne ressusciterons pas pour le ciel avec les corps que nous avons actuellement, mais avec des corps fort différents et tout spirituels *(spiritualisés)*, et

vanter tout ce qui peut conduire à la haine et à l'abandon du catholicisme, a publié en 1837, dans un recueil périodique fort répandu *(Revue de Paris* de juin 1837), un article sur Richer et sur Swedenborg, dans lequel il fait le plus grand éloge de la religion du *nouvel avènement*. Il parle des hommes *célèbres* qui l'ont défendu, MM. Tafel, Clowes, Hindmarth, Noble et Hoffacker, dont nous avouons, à notre grande honte, n'avoir jamais entendu parler; il dit aussi que cette religion a des journaux (eh! qui n'en a pas!), des prêtres, cinquante églises en Angleterre, soixante en Amérique, et qu'elle compte plus de 400 mille fidèles (tant pis); et il conclut, d'après tout cela, qu'on ne peut se refuser à voir au moins dans ce succès un événement social digne d'étude, sinon de *sympathie*. v. c, f. 210. Mais ce n'est pas l'extravagance des idées par laquelle elle se fait principalement remarquer, « mais c'est, dit-il naïvement, la liaison rigoureuse des diverses parties du système et la présence d'esprit ingénieuse avec laquelle tout est prévu; » il y reconnaît, le pauvre jeune homme, « cette harmonie et cette prévoyance logique qui prouvent au moins le génie, quand elles n'attestent pas la vérité. » Il faut avouer qu'un semblable raisonnement ne prouve guère en faveur de *la logique* de son auteur.

(1) *Des destinées de l'âme, ou de la résurrection de la prescience et de la métempsycose*, par A. d'Orient (1846).

qu'il n'y aura plus de distinction de sexe au séjour des bienheureux (1).

Sur la seconde question, que la prescience de Dieu à l'origine des âmes était et ne pouvait être que la même uniformément pour toutes, et que la différence de prédestination entre les hommes n'est venue que plus tard, par les usages différents qu'ils ont fait de la liberté qu'ils avaient reçue égale, pour le bien comme pour le mal, en commençant d'être. D'où l'auteur conclut, sur la troisième question (celle de la métempsycose), que tous les hommes qui existent présentement ont déjà existé antérieurement d'une vie réelle et semblable à celle-ci, et qu'ils continueront à revivre dans de nouvelles existences tant que le monde subsistera, jusqu'à ce qu'ils aient comblé la mesure ou du bien ou du mal; d'après ce raisonnement, et comme l'Eglise n'a point défini ce que pouvait être ce lieu d'expiation et quelle pouvait être la nature et la manière de cette expiation, l'auteur de ce système ne reconnaît d'autre purgatoire que cette vie même ou une vie toute semblable, en quelque lieu de l'univers qu'on veuille d'ailleurs la placer. Il croit, en outre, que c'est le second avénement de Jésus-Christ qui mettra fin, pour tous les hommes, à ce temps d'épreuves, et décidera pour jamais de leur sort, ou bon ou mauvais, pour l'éternité.

Il faut lire dans l'ouvrage même de M. d'Orient les raisons nombreuses et de diverses sortes qui l'ont conduit à cette opinion, qui pourra d'abord, *dit-il*, paraître étrange à beaucoup de gens, qui s'étonneront ensuite, quand ils les auront sérieusement médités, combien de mystères de prédestination et de

(1) Nous ne pouvons assez nous étonner, lorsqu'on a lu l'explication que saint Paul donne de la résurrection au dernier jour, qu'on puisse encore imaginer un rétablissement éternel de la chair et l'exaltation de la fange et de la matière dans le séjour de l'incorruption et de la paix (*Ep.* 1re *aux Corinth.*, chap. xv, v. 35), c'était l'opinion de Bossuet (*Hist. des variat.*, liv. iv, art. xxxii). Quant à la distinction des sexes, comme la femme n'a été créée, en principe, que pour aider à la reproduction de l'espèce humaine, et que des corps *spiritualisés* ne peuvent être d'aucun sexe, nous ne voyons pas trop ce que (*comme femmes*) les femmes peuvent avoir à faire en paradis.

prescience deviennent clairs et intelligibles dès qu'on suppose et dès qu'on admet cette seule hypothèse.

Quelque peu dangereuses que soient de nos jours de semblables opinions, elles auraient pu, néanmoins, soulever d'ardentes discussions théologiques dans les siècles de foi où les hommes pensaient beaucoup plus souvent et plus sérieusement à la mort qu'ils ne le font dans notre siècle d'indifférence et de matérialisme. La mort, pour la plupart d'entre nous, a perdu ce qui en faisait un objet de constante inquiétude. Nous essayons d'oublier, ou nous ne croyons plus que la mort est un compte à rendre devant Dieu. Nos idées, concentrées dans ce monde de jouissances matérielles, ne se portent jamais qu'à regret au-delà de la tombe. Qu'importe donc quel corps revêtira leur âme au jour de la rémunération à ceux qui ne croient point à une autre vie; qu'importe le jugement de Dieu à ceux qui ne croient point en Dieu!...

CHAPITRE II.

Croyances répandues chez tous les peuples sur le retour des âmes après la mort.

Le christianisme a peu changé les croyances des Grecs sur le sort réservé aux âmes après la mort. Ils admettent un état mixte de peines pour les âmes des pécheurs non réprouvés; ils prient pour les morts, et rejettent le purgatoire. Quelques docteurs croient, avec les pères de l'Eglise arménienne, que le sort des âmes ne sera définitivement fixé qu'au jugement dernier : quelques-uns même rejettent l'éternité des peines.

En Grèce, l'hiver est la saison des mauvais génies et des lugubres fantômes; mais lorsque le printemps a ramené les beaux jours, lorsque les nuits sont saintes et harmonieuses et que les portes ont été couronnées de fleurs pour annoncer le passage de la nymphe de mai, les Grecs croient que les âmes affligées dans le sein d'Abraham errent au milieu des

prairies, cachées sous la forme des abeilles butinantes et des papillons légers; alors aussi, les *télonia*, qui sont les âmes des enfants morts sans baptême, quittent les limbes, et viennent se reposer dans les vapeurs du matin. Les limbes des Grecs modernes sont l'érebe des anciens, ces lieux que l'on trouvait à l'entrée des enfers, où l'on entendait les voix plaintives et les cris aigus des enfants qu'un sort rigoureux avait enlevés à la tendresse de leurs mères, et plongés, si jeunes encore, dans les horreurs de la mort :

Continuo auditæ voces, vagitus et ingens,
Infantûmque animæ flentes in limine primo;
Quos dulcis vitæ exsortes et ab ubere raptos
Abstulit atra dies, et funere mersit acerbo (1).

Aujourd'hui, la mère qui pleure le fruit de ses amours va chercher des consolations aux pieds de la vierge mère et brûler, pour apaiser le *télonia*, l'encens devant son image, parée de roses blanches et de lis.

Une croyance populaire très-répandue en Grèce et dans tout l'Orient est celle qui suppose que les âmes des morts habitent le corps de certains oiseaux. Byron fait allusion à cette croyance dans la fiancée d'Abydos, lorsqu'il dit que l'âme de Selim, cachée sous la forme d'un rossignol, fait entendre ses chants pendant la nuit, près de la tombe de son amante :

And some have been who could believe
. . . .
That note so piercing and profound
Will shape and syllabe its sound
Into Zuleika's name (2).

Quelques voyageurs modernes ont retrouvé la même superstition au Brésil, chez les Tupinambàs (Topinamboux) et parmi les autres peuples sauvages des bords du Maragnon.

(1) *Enéid.*, lib. VI, v. 426.
(2) *Bryde of abydos*, p. 30.

Mais il n'est pas nécessaire de voyager en Orient ou en Amérique pour rencontrer des traces de cette singulière croyance; l'histoire de l'apparition qui fit connaître à lord Lyttleton l'époque rapprochée de sa mort; celle de la duchesse de Kendal, qui croyait que Georges Ier était entré par la fenêtre de son appartement sous la forme d'un corbeau (1), et beaucoup d'autres de même nature, font voir qu'elle existe encore chez nos voisins. Un des faits les plus singuliers qu'on raconte à ce sujet est celui d'une dame de Worcester, qui, croyant que sa fille était revenue dans ce monde sous la forme d'un chardonneret, avait soin de placer, dans le banc qu'elle occupait dans la cathédrale de cette ville, une grande quantité de cages remplies d'oiseaux de cette espèce; comme elle était riche et une des bienfaitrices de l'église, personne ne s'avisa de la troubler dans son innocente fantaisie (2).

Les Romains nommaient larves (3) les âmes des méchants qui, après leur mort, se revêtaient de figures hideuses pour épouvanter les vivants. Les Grecs et les Latins croyaient que les âmes de ceux qui mouraient de mort violente; ceux qui étaient étranglés, décapités, empalés, ou qui terminaient leur vie par quelque autre supplice, erraient vagabondes sous la figure de larves; et comme elles ne pouvaient retourner à leur origine, elles devenaient, suivant les premiers, des démons méchants et nuisibles, ainsi que le rapporte Tertullien (*de anima*), saint Jean-Chrysostôme (*in mattheum*), saint Augustin et autres. On employait, pour apaiser ces misérables ombres, des libations et des sacrifices expiatoires. Ces ombres mettaient toute leur joie à s'attacher à quelques personnes vertueuses, et à les précipiter d'abîme en abîme et de forfait en forfait. D'un autre côté, les gens qui, poussés par le désespoir ou par la crainte du châtiment qu'avaient mérité leurs crimes, mettaient fin à leur existence, étaient tellement en horreur aux Grecs et aux autres païens, qu'ils croyaient que leurs âmes erraient sans relâche; ils ne leur rendaient

(1) *Orford's reminiscences.*
(2) *Orford's letters.*
(3) Larva (masque).

aucun honneur, et se gardaient bien de faire brûler leurs corps. Les passants détournaient les yeux en approchant du lieu de leur sépulture; et, lors de la célébration des anniversaires, ils n'étaient jamais invités au banquet de ceux qui étaient morts naturellement. On croyait que leurs âmes étaient vouées aux dieux infernaux, et qu'ils s'étaient, de leur propre gré, confinés éternellement dans les enfers (1). Aussi les suicides étaient-ils rares chez les anciens, et nous devons en chercher la cause dans le sentiment religieux qui prédomina longtemps dans toutes leurs actions, ou plutôt, peut-être, dans la répugnance que chaque homme éprouve de laisser après lui un nom souillé par un crime et en horreur à ses concitoyens. Longtemps les lois les plus sévères flétrirent chez nous la mémoire des suicidés; leurs corps, traînés sur une claie comme celui du plus vil criminel, étaient privés de la sépulture des chrétiens et enterrés dans les carrefours. Dans quelques autres pays de l'Europe, comme en Angleterre, les affronts dont on accablait ces corps inanimés étaient encore plus grands. On les enterrait sur les bords des grands chemins, après leur avoir enfoncé un pieu dans le corps (2).

Quelque répugnance que nous puissions éprouver pour des traitements qui ne nous semblent barbares que parce qu'ils ne sont plus dans nos mœurs, il n'en est pas moins vrai qu'ils avaient un but salutaire, et que la crainte qu'inspirait autrefois cette honte qui s'attachait au suicide a dû arrêter bien souvent des malheureux déjà prêts à disposer d'une existence qui ne leur appartenait pas. Quelle différence de cette infamie posthume aux ovations insultantes pour la morale et la religion, dont les cadavres des suicidés sont aujourd'hui l'objet! Des discours pompeux sont prononcés sur leur tombe, discours dans lesquels la lâcheté est transformée en courage et l'irréli-

(1) « Inferno Plutoni et caræ uxori proserpinæ, tricipitique cerbero, munus meum ferens damnatam dedo animam; et tu qui hœc transit, si pius es, quœso à me oculos averte. » — *In héroïcis.*

(2) Dans tous les pays catholiques et protestants de l'Europe, excepté en France, les corps des suicidés sont encore privés de la sépulture des chrétiens, et il est défendu de leur rendre aucun honneur funèbre.

gion glorifiée comme une action honorable (1). Les habitants des campagnes, moins avancés que ceux des villes dans les *progrès* vraiment effrayants que la corruption et les vices de toute espèce ont fait depuis quelques années parmi nous (2), conservent une profonde horreur pour la mémoire des personnes qui se donnent volontairement la mort. Ces gens simples croient encore, comme le faisait Montaigne, « que nous ne pouvons abandonner cette garnison du monde sans le commandement de celuy qui nous y a mis; qu'il y a bien plus de constance à user la chaisne qui nous tient qu'à la rompre, et plus d'épreuve de fermeté en Régulus qu'en Caton (3). » Aussi pensent-ils que les âmes de ces malheureux, tourmentées par les remords, viennent errer pendant la nuit dans les lieux témoins de leur crime, et continuent-ils à raconter mille choses étranges à leur égard. Ils croient, par exemple, que si les chevaux qui traînent le cercueil d'un suicidé ont à descendre quelque montagne, ils peuvent à peine en venir à bout; tandis que s'il faut monter, ces animaux sont contraints malgré eux de courir à bride abattue, ne pouvant résister à la force invisible qui pousse alors le char en avant.

On a cru généralement pendant longtemps, et beaucoup de gens croient encore que, si un meurtrier s'approche du corps de sa victime, on verra le cadavre écumer, suer, ou que le sang jaillira de ses blessures. Cette croyance est fort ancienne, et quelques-uns ont même été jusqu'à l'attribuer à la voix donnée au sang innocent qui cria vengeance à Dieu, lors du premier meurtre commis sur la terre : « Vox sanguinis fratris tui clamavit ad me de terrà (4), » la justice divine ne

(1) Il ne manquait, pour compléter l'apologie du suicide, que les louanges des agents du gouvernement établi après 1830. Un Carbonaro, garde des sceaux et ministre des cultes de ce gouvernement, s'est chargé de ce soin, et a dit, du haut de la tribune nationale (mars 1838), que le suicide était une action noble et courageuse.

(2) Ce même ministre, dans son rapport annuel à Louis-Philippe, est convenu que le nombre des crimes avait augmenté d'une manière effrayante depuis la révolution de Juillet. A qui la faute?

(3) *Essais*, vol. II, page 250.

(4) « La voix du sang de votre frère a monté jusqu'à moi, dit le Seigneur à Caïn. » *Genès.*, chap. IV, v. 10.

permettant pas que l'homicide demeure longtemps caché. Platon dit au IX[e] livre des lois : « Que le tué retient en lui une frayeur empreinte de son meurtre, qu'il essaye de communiquer à son meurtrier, et que les âmes des gens assassinés poursuivent celles de leurs assassins. » Marcile Ficin dit aussi, au VI[e] livre de l'immortalité de l'âme : « Que si un meurtrier vient à découvrir le corps de celui qu'il aura récemment tué, le sang sortira de nouveau. » Lucrèce l'affirme, et dit que les juges ont quelquefois observé ce singulier phénomène. Il prétend que, lors d'une mort subite et violente, le corps est plutôt privé de sentiment, mais qu'il y demeure, néanmoins, quelques restes de l'âme, resserrés et recueillis ensemble ; et il cite, à l'appui de ce sentiment, les membres qui palpitent après la mort, et la tête qui, après avoir été tranchée et séparée du tronc, conserve encore longtemps, dans les traits du visage, l'expression qu'elle avait avant la décapitation, ayant les yeux ouverts et menaçants, comme si elle ressentait l'injure qu'on lui a faite en la privant de son corps :

Et caput abscissum calido viventeque trunco
Servat humi vultum vitalem, oculosque patentis,
Donec reliquias animai reddidit omnis (1)

On voit combien est ancienne l'opinion émise de nouveau en 1827, par M. Julia de Fontenelle, que le tronc et la tête, séparés par le glaive de l'exécuteur, conservent encore, pendant un certain temps, le sentiment de la vie ; opinion présentée avec beaucoup de lucidité et de talent, et appuyée de faits et d'expériences qui laissent malheureusement peu de doutes sur la vérité de cette assertion (2).

(1) Lucret., *De rer. nat*, lib. III, v. 654.

(2) La tête de Charlotte Corday, à laquelle le bourreau eut l'infâme barbarie de donner un soufflet en la montrant au public, s'anima d'une expression d'indignation, et sa figure se couvrit d'un vif incarnat. Deux têtes ayant été exposées à une vive lumière par M. Majon, professeur de physiologie à Genève, les paupières qu'on souleva se fermèrent avec vivacité ; la langue, sortie de la bouche et piquée avec une aiguille, se retira, et les traits de la figure indiquèrent une sensation douloureuse. La tête d'un guillotiné nommé Destillier fut soumise à des essais analogues, et tourna les yeux du côté où on l'appelait.

Voici sur ce sujet une tradition populaire qui a cours en Allemagne depuis bien des siècles, et que l'abbé Trithème a rapportée dans ses chroniques :

« L'empereur Louis de Bavière fit arrêter, en 1337, à Munich, et condamner à la peine capitale, comme ayant troublé la paix publique, Diez Schwinburg et ses quatre valets. Après avoir entendu sa sentence, Diez pria les juges de les faire mettre, lui et ses valets, sur une ligne, à huit pas de distance l'un de l'autre, et de commencer par lui la décapitation, offrant de se lever ensuite tout décollé et de passer en courant devant ses valets, à condition que tous ceux devant qui il aurait passé obtiendraient grâce de la vie. Les juges lui ayant accordé sa demande, il rangea lui-même ses serviteurs, mettant le plus près de lui ceux qu'il affectionnait le plus; ensuite il s'agenouilla tranquillement, et, quand sa tête eut roulé sous la hache du bourreau, il se leva, passa en courant devant les quatre patients, après quoi il tomba et resta sur la place. Toutefois, les juges ne voulurent pas prendre sur eux d'accorder la grâce qu'ils avaient promise; ils en référèrent à l'empereur, qui accorda la vie aux quatre valets de Diez Schwinburg (1). »

La question de l'antipathie visiblement exprimée par le cadavre de la victime envers son meurtrier a été traitée par de graves personnages et de profonds philosophes; et les anciens docteurs jurisconsultes croyaient que quelques-uns des signes dont nous avons parlé suffisaient pour autoriser le juge à faire donner la question, lorsqu'il n'existait pas d'autres preuves. Le président Boyer rapporte avoir assisté au jugement d'une mère accusée d'avoir tué son propre fils, qui ne fut convaincue que par un signe semblable. Huit jours après le meurtre, on lui représenta le corps de son fils, qui jeta aussitôt du sang par ses blessures; le juge, voyant cette femme pâlir et trembler de tous ses membres, la menaça de la question, et elle confessa aussitôt son crime. Le même magistrat raconte une chose tout-à-fait semblable d'un corps enterré de-

(1) Joann. Trithèm, *Cronicon hirsaug.*, tome II, p. 181.

puis plus de deux mois (1). Le Loyer, conseiller au présidial d'Angers, siégea au jugement d'un homme accusé d'avoir tué son maître. Cet homme confessa son crime, et conduisit les juges dans un champ de genêts où il avait enfoui le corps, qui jeta, à la vue du meurtrier, une grande quantité de sang par les narines et par les blessures qu'il avait reçues, quoiqu'il y eût déjà quatre à cinq jours que le crime eût été commis (2). Des faits semblables, attestés par des hommes graves, par des magistrats, comme le président Boyer, qui en ont été témoins, doivent certainement paraître fort extraordinaires, et ne sauraient être révoqués en doute. Voici une autre tradition très-populaire en Espagne, à laquelle nous attachons cependant moins d'importance :

Sébastien Cobarruvias raconte qu'un jour, tandis que le corps du célèbre Cid-Ruy-Diaz-de-Bivar était exposé sur un lit de parade placé près du maître autel de la cathédrale de Tolède, où il demeura pendant dix ans, un Juif essaya de tirer, par malice, la barbe du héros; mais à peine les doigts de l'infidèle eurent-ils touché la redoutable moustache du vainqueur des Maures, que le corps du Cid se leva tout-à-coup sur son séant et que son bras dégaina à moitié l'épée qui était à son côté. Le Juif s'enfuit effrayé, et sa terreur fut si grande qu'il se convertit bientôt après au christianisme.

Shakespeare a fait allusion à la croyance dont nous nous occupons en ce moment dans sa tragédie de *Richard III*. On porte sur la scène le corps de Henri VI, accompagné par la princesse Anne, sa belle-fille. A la vue de Glocester, les blessures du roi s'ouvrent, le sang jaillit de nouveau, et la princesse effrayée s'écrie :

O, gentlemen, see, see! dead Henry's wounds
Open their congeal'd mouths, and bleed afresh!
Blush, blush, thou lump of foul deformity;

(1) Nicolas Boyer, homme d'un grand talent, fut avocat, puis président au parlement de Bordeaux; il mourut en 1539. — Voyez *Décision*, 162, Lyon, in-fol., 1568.

(2) *Hist. des spect. et des apparit.*, chap. XXI, p. 405.

For' tis thy presence that exales this blood
From cold and empty veins, were no blood dwells;
Thy deed, inhuman and unnatural,
Provokes this deluge most unnatural (1).

Le célèbre sir Kenelm Digby était tellement persuadé de la vérité de cette tradition, qui existe réellement en Angleterre, qu'il a cherché à en expliquer la cause dans son discours sur la poudre de sympathie, dont nous avons parlé dans une autre partie de cet ouvrage.

Les anciens Grecs, pour se mettre à l'abri des vengeances que pouvaient exercer ainsi les victimes contre leurs meurtriers, avaient soin, après un meurtre, de lécher trois fois du sang du mort et de le cracher ensuite. Puis ils coupaient les extrémités du corps, comme le nez, les oreilles, les doigts ou les orteils, et les suspendaient au cou du cadavre, ou les plaçaient sous ses aisselles, pensant, par cette mutilation, lui ôter tout pouvoir contre son assassin. Cela fait, ce dernier essuyait avec ses propres cheveux ou avec ceux du mort le poignard ou l'épée qui avait servi à commettre le meurtre. C'est ainsi que Ménélas traita Deiphobe, qui avait épousé Hélène après la mort de Pâris, et ce fut dans cet état qu'Enée rencontra dans les enfers ce malheureux fils de Priam :

At que hic priamidem laniatum corpore toto
Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,
Ora, manusque ambas, populata que tempora raptis
Auribus, et truncas inhonesto vulnere nares (2).

On trouve, dans plusieurs auteurs et tragiques grecs, des exemples de cette barbare superstition (3).

(1) *Richard III*, act. I, scèn. II.

(2) « Dans ce moment, Enée aperçut Deiphobe, fils de Priam, dont tout le corps était mutilé et le visage déchiré cruellement; il était sans mains : les Grecs, en lui arrachant les deux oreilles et lui coupant le nez, en avaient fait une figure hideuse et tremblante, qui tâchait de cacher sa difformité. » *Enéid.*, lib. VI, v. 494.

(3) Voyez à ce sujet Apollon de Rhod, *Argonaut*, lib., IV, et le Scholiaste de Sophocle dans *Electre*, v. 448. — Meursium in Lycophronem, p. 309.

Nous avons déjà vu que le christianisme avait peu modifié les croyances religieuses des Grecs concernant l'état des âmes après la mort, et quoique celles des chrétiens d'Occident soient, à cet égard, plus conformes aux doctrines adoptées par l'Eglise, il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre de croyances et d'usages évidemment dérivés du paganisme subsistent encore aujourd'hui chez eux, malgré les efforts du clergé catholique pour les faire disparaître de l'esprit des fidèles confiés à leurs soins. Voici quelques-unes de ces superstitions qui nous ont paru les plus remarquables :

« Les anciens croyaient que les âmes des morts étaient portées dans les îles des bienheureux, situées dans l'Océan (1), et Procope dit formellement que ces îles étaient celles de la Grande-Bretagne. C'étaient les pêcheurs de l'Armorique (notre Bretagne) qui présidaient à ce trajet mystérieux. « Vers la moitié de la nuit, dit Procope, ils entendent frapper à leurs portes et les appeler à voix basse. Alors ils courent au rivage sans connaître le pouvoir qui les entraîne. Ils trouvent des bateaux vides, et pourtant ces bateaux sont si chargés d'âmes des morts qu'ils s'élèvent à peine au-dessus des flots. Les pêcheurs achèvent en moins d'une heure une navigation d'une journée et conduisent les âmes à l'île des Bretons, ils ne voient personne ni pendant le trajet ni pendant le débarquement; mais ils entendent une voix qui compte les nouveaux passagers au gardien des âmes (2). »

C'est ainsi que Procope décrivait au VIe siècle les vieilles superstitions de nos ancêtres. On verra par le récit suivant combien les croyances populaires ont peu changé depuis plus de douze siècles dans l'Armorique :

« En Bretagne, près de Saint-Gildas, dit l'auteur des *Derniers Bretons*, les pêcheurs de mauvaise vie sont quelquefois réveillés la nuit par trois coups que frappe à leurs portes une main invisible. Alors ils se lèvent poussés par une volonté

(1) Hésiode, Homère, Euripide, Plutarque, Dion, Procope et plusieurs autres sont unanimes à cet égard.

(2) Procope, *Hist. goth.*, lib. VI, cap. 20. — Plutarque (de oracul. defect.) avait raconté à peu près la même histoire longtemps avant.

surnaturelle; ils se rendent au rivage où ils trouvent de longs bateaux noirs qui semblent vides, et qui pourtant enfoncent dans la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont entrés, une grande voile blanche se hisse seule au haut du mât et la barque quitte le bord, emportée par des courants rapides. On assure que ces bateaux chargés d'âmes maudites ne reparaissent plus, et que les pêcheurs sont condamnés à errer avec eux à travers les mers jusqu'au jour du jugement (1). »

On trouve encore en Bretagne, sur le même sujet, d'autres superstitions fort curieuses.

Il y a au bas de la rivière de Trégnier un petit bras de mer qui a conservé le nom de *Passage des enfers*. Les Bretons y embarquent encore les corps morts des habitants de Plouguel, au lieu de les transporter au cimetière par terre, dans un chariot, quoiqu'il en résulte un plus long chemin.

Le peuple croit encore, dans toute la Bretagne, que les âmes se rendent aussitôt après la mort chez le curé de Braspars (2), pour que son chien les conduise jusqu'au rivage de la mer, d'où elles doivent passer dans la Grande-Bretagne. Ces âmes traversent les airs dans un chariot qu'on appelle *carr-an-ancou* ou *carikel an ancou*, c'est-à-dire chariot des âmes; et les Bretons assurent qu'ils entendent souvent, pendant la nuit, le bruit des roues criardes de cette voiture des trépassés.

Braspars et son curé jouent un grand rôle dans les croyances populaires de la Bretagne. On prétendait encore, il y a peu d'années, que des êtres coupables, métamorphosés en barbets noirs, étaient menés jusqu'en cet endroit. Le curé confiait l'animal à son valet, qui le conduisait dans un lieu retiré. A peine y étaient-ils arrivés que la terre tremblait et que le chien disparaissait au bruit du tonnerre dans des tourbillons de flammes.

La dernière partie de cette histoire peut nous aider à retrouver l'origine et l'ancienneté d'une semblable croyance.

(1) Les *Derniers Bretons*, vol. II, p. 37.
(2) Village situé dans le département du Finistère, à quatre lieues de Châteaulin.

Plutarque rapporte, d'après Démétrius, que dans les îles voisines d'Albion, qui étaient consacrées aux génies et aux héros dont elles portaient le nom, des ouragans et des tempêtes annonçaient la chute des grands coupables.

Une superstition bretonne fort curieuse, dont nous serions très-embarrassés de tracer l'origine, est celle des *conducteurs d'âmes* dont parle l'auteur des *Derniers Bretons*. On nomme ainsi en Bretagne des hommes du pays de Cornouailles (1), vêtus de toile blanche, à longs cheveux, à barbe noire, à lourds bâtons, portant un bissac sur l'épaule, et accompagnés souvent d'un gros chien fauve, que l'on voit rôder comme des loups cerviers autour de la maison des mourants. On croit que si l'ange-gardien du moribond ne se trouve pas auprès du lit funèbre au moment où il expire, l'homme blanc saisit l'âme, la met dans son bissac et la porte dans les montagnes, jusqu'aux marais de Saint-Michel, dans lesquels il la jette, et où elle reste jusqu'à ce qu'elle ait été délivrée par les prières dites à son intention (2).

On retrouve également dans les provinces de l'est de la France des superstitions concernant les morts, qui sont indubitablement des restes du paganisme.

Dans la partie du Bugey où se trouvent les Petites-Alpes voisines du Jura, on remarque la conservation d'une coutume fort ancienne et bien singulière. Lorsqu'on ensevelit les morts, on tâche de mettre, à l'insu du curé, une petite pièce de monnaie dans la bouche du défunt si c'est un adulte, et une gobille dans sa main si c'est un enfant. Cet usage s'est conservé depuis au moins deux mille ans, malgré tous les efforts que le clergé a faits pour l'empêcher. C'est évidemment l'obole destinée au nocher des enfers.

Dans plusieurs villages des bords de la Saône, on plaçait encore, il y a peu d'années, à côté du mort et dans sa bière quelques meubles et ustensiles à son usage. Ces coutumes, qui existent encore chez différents peuples, et dont quelques-unes

(1) Partie du département du Finistère.
(2) *Les Derniers Bretons*, vol. I, pag. 120.

étaient pratiquées par les Grecs et les Romains, se retrouvent également chez les descendants des barbares qui ont détruit le grand empire, ce qui permet de supposer à ces usages une communauté d'origine. Les Samogitiens plaçaient quelques provisions et jetaient quelques pièces de monnaie dans la tombe des morts; et si c'était une femme, ils mettaient à côté d'elle un peu de fil et des aiguilles.

Même croyance, même usage au centre de l'Afrique, chez les peuples de la race de Cham. Clapperton nous apprend que dans le Nyffé on a soin, en enterrant les morts, de laisser un trou au haut du tombeau, où les parents et les amis déposent des tobès, des pagnes et d'autres choses autour de cette petite ouverture, en disant au défunt de donner tel objet à celui-ci, tel autre à celui-là (1). Nous avons déjà fait connaître de quelle manière les anciens Celtes croyaient communiquer avec les morts.

Rien de plus célèbre que le respect que l'on eut dans l'antiquité pour la mémoire des morts et les soins que l'on employait pour empêcher la profanation des tombeaux. On recueillait avec le plus grand soin les dernières paroles des mourants, dans la persuasion que leurs âmes, à demi-dégagées des liens du corps, voyaient déjà l'avenir à découvert. C'est cette âme immortelle que les anciens honoraient tellement que les enfants des défunts déifiaient celles de leurs pères et leur rendaient un culte assidu; les Romains les nommaient *dieux-mânes*, les Grecs dieux souterrains et dieux terrestres (2). Ils avaient des autels à Trezène, dans le temple de Diane *Sospita*, et des prêtres étaient chargés de leur offrir des sacrifices lorsqu'on les supposait irrités; on leur immola même quelquefois des victimes humaines. Les Athéniens célébraient en leur honneur une fête solennelle au mois anthestherion, durant laquelle les lieux sacrés retentissaient de chants lugubres et les mariages étaient interdits. Suidas nous apprend qu'on célébrait également pour eux, dans toute la Grèce,

(1) *Voyage en Afrique*. tom. I, pag. 276.
(2) Pausanias, *In atticis*.

une fête que l'on nommait *nemesia*. Numa consacra aux dieux-mânes le second mois de l'année, qui en reçut le nom de février (februarius, de februare, lustrare), à cause des lustrations et des sacrifices que l'on faisait aux morts durant les *feralia*. On ne célébrait aucun mariage tant que duraient ces fêtes, afin qu'ils ne fussent pas contractés sous des auspices funestes; tous les temples étaient fermés; ceux de Pluton et des autres divinités infernales restaient seuls ouverts.

C'était pendant ces fêtes qu'on allait visiter les tombeaux des aïeux, et qu'on apaisait leurs mânes en leur offrant du pain mouillé, quelques graines de blé, un peu de sel et des guirlandes de violettes que l'on mettait sur une tuile, la première, dit Ovide (1), que l'on trouvait dans la rue. On portait aussi sur la tombe des personnes de la famille des viandes et d'autres mets, dont on croyait que les ombres se repaissaient pendant la nuit. Ce souper des morts se nommait *silicernium*. Une superstition semblable existe encore de nos jours dans quelques villages des monts Dore, en Auvergne, situés sur la rive gauche de la Dordogne. On y célèbre tous les ans, dans la nuit du 1er au 2 novembre, ce que l'on nomme le *repas des morts*. On couvre la table de tout ce que l'on a de meilleur, et l'on met un certain nombre de couverts. On place des siéges, on allume un bon feu et l'on va ensuite se coucher. Les bons montagnards auvergnats sont persuadés que leurs *anciens* reviènnent de l'autre monde pour s'asseoir à ce festin. D'autres se contentent d'allumer un grand feu dans le foyer et de ranger des siéges autour, pensant que les anciens viendront s'y réch[illegible] pendant la nuit des morts; la même coutume existe [illegible]ivradois.

D[illegible]arche, province voisi[illegible]ne (2), on of-[illegible]ans la nuit de Noël, d[illegible] mânes des [illegible]it que la [illegible]ne de faire [illegible] aux dé-[illegible]st également [illegible] dans l[illegible]t princi-[illegible]ment à Toulouse.

(1) [illegible]t. lib. II.

(2) [illegible]t le département de la Cre[illegible]

On retrouve cette espèce de culte que l'on a toujours re
aux morts, ainsi que ces repas qu'on leur offre enco
certains jours de l'année, chez presque tous les peuples,
que soit d'ailleurs la distance qui les sépare et la race d'h
mes à laquelle ils appartiennent.

Chez le peuple de race gothique, qui occupe depuis bien
siècles les forêts de la Samogitie, les parents des morts se
nissaient les troisième, sixième, neuvième et quarantième
après les funérailles (1), à un dîner triste et silencieux, au
l'âme du mort était censée assister, accompagnée de plus
autres esprits. On leur offrait une partie des comestibles e
boissons qu'on jetait par terre. Dans ces repas, l'usage
couteaux était défendu. Après le dernier de ces dîners
prêtre se levait, et, en balayant gravement la maison, i
sait : « Vous avez mangé, vous avez bu, ô âmes! mainte
fuyez. »

Il y avait également chez eux une fête solennelle en l'
neur des morts; ces peuples bons et crédules plaçaient
une cabane élevée au milieu des forêts une table ch
de mets, entourée de chaises et fournies de couteaux
serviettes; ils invitaient ensuite solennellement les mo
sortir de leurs tombeaux et à venir manger ces mets qu
étaient préparés (2).

Il existe au Japon une fête annuelle pour tous les mo
jour-là, des lanternes sont allumées à toutes les por
peuple sort en foule de la ville pour aller au-devant d
nes. Arrivé au lieu où l'on croit les rencontrer, ch
salue, leur fait compliment, les invite à se reposer, à
des confitures et à boire du thé. L'on va ensuite dé
tombes une foule de plateaux chargés de mets d
it que les morts se lèvent de nouveau au mi
repaître de ses offrandes.
embaumaient les cadavres de leur
le ... époques consacrées au deuil

une fête que l'on nommait *nemesia*. Numa consacra aux dieux-mânes le second mois de l'année, qui en reçut le nom de février (februarius, de februare, lustrare), à cause des lustrations et des sacrifices que l'on faisait aux morts durant les *feralia*. On ne célébrait aucun mariage tant que duraient ces fêtes, afin qu'ils ne fussent pas contractés sous des auspices funestes; tous les temples étaient fermés; ceux de Pluton et des autres divinités infernales restaient seuls ouverts.

C'était pendant ces fêtes qu'on allait visiter les tombeaux des aïeux, et qu'on apaisait leurs mânes en leur offrant du pain mouillé, quelques graines de blé, un peu de sel et des guirlandes de violettes que l'on mettait sur une tuile, la première, dit Ovide (1), que l'on trouvait dans la rue. On portait aussi sur la tombe des personnes de la famille des viandes et d'autres mets, dont on croyait que les ombres se repaissaient pendant la nuit. Ce souper des morts se nommait *silicernium*. Une superstition semblable existe encore de nos jours dans quelques villages des monts Dore, en Auvergne, situés sur la rive gauche de la Dordogne. On y célèbre tous les ans, dans la nuit du 1er au 2 novembre, ce que l'on nomme le *repas des morts*. On couvre la table de tout ce que l'on a de meilleur, et l'on met un certain nombre de couverts. On place des siéges, on allume un bon feu et l'on va ensuite se coucher. Les bons montagnards auvergnats sont persuadés que leurs *anciens* reviennent de l'autre monde pour s'asseoir à ce festin. D'autres se contentent d'allumer un grand feu dans le foyer et de ranger des siéges autour, pensant que les anciens viendront s'y réchauffer pendant la nuit des morts; la même coutume existe dans tout le Livradois.

Dans la Marche, province voisine de l'Auvergne (2), on offre encore, dans la nuit de Noël, du laitage aux mânes des aïeux. On dit que la coutume de faire des offrandes aux défunts s'est également conservée dans le Languedoc et principalement à Toulouse.

(1) *Fast.* lib. II.
(2) C'est le département de la Creuse.

On retrouve cette espèce de culte que l'on a toujours rendu aux morts, ainsi que ces repas qu'on leur offre encore à certains jours de l'année, chez presque tous les peuples, quel que soit d'ailleurs la distance qui les sépare et la race d'hommes à laquelle ils appartiennent.

Chez le peuple de race gothique, qui occupe depuis bien des siècles les forêts de la Samogitie, les parents des morts se réunissaient les troisième, sixième, neuvième et quarantième jour après les funérailles (1), à un dîner triste et silencieux, auquel l'âme du mort était censée assister, accompagnée de plusieurs autres esprits. On leur offrait une partie des comestibles et des boissons qu'on jetait par terre. Dans ces repas, l'usage des couteaux était défendu. Après le dernier de ces dîners, un prêtre se levait, et, en balayant gravement la maison, il disait : « Vous avez mangé, vous avez bu, ô âmes! maintenant, fuyez. »

Il y avait également chez eux une fête solennelle en l'honneur des morts; ces peuples bons et crédules plaçaient dans une cabane élevée au milieu des forêts une table chargée de mets, entourée de chaises et fournies de couteaux et de serviettes; ils invitaient ensuite solennellement les morts à sortir de leurs tombeaux et à venir manger ces mets qui leur étaient préparés (2).

Il existe au Japon une fête annuelle pour tous les morts. Ce jour-là, des lanternes sont allumées à toutes les portes; le peuple sort en foule de la ville pour aller au-devant des mânes. Arrivé au lieu où l'on croit les rencontrer, chacun les salue, leur fait compliment, les invite à se reposer, à manger des confitures et à boire du thé. L'on va ensuite déposer sur les tombes une foule de plateaux chargés de mets délicats, et l'on croit que les morts se lèvent de nouveau au milieu de la nuit pour se repaître de ses offrandes.

Les Taïtiens embaumaient les cadavres de leurs chefs; leur

(1) Quelques-unes de ces époques consacrées au deuil et à la prière sont les mêmes chez nous.

(2) Lasicius, p. 50.

manière a beaucoup d'analogie avec celle des anciens Egyptiens; ces momies se nommaient *toupapau*. Des offrandes en vivres étaient constamment exposées devant ces toupapaux; car, d'après les naturels, ces viandes et ces fruits avaient des parties invisibles et subtiles qui s'exhalaient et nourrissaient les morts.

Y a-t-il rien de plus remarquable que de rencontrer, encore aujourd'hui, les vieilles croyances de Rome païenne existant en même temps au Japon, à Taïti et dans les montagnes de l'Auvergne, au centre de la France catholique?

On divisait les mânes en deux grandes classes : la première était celle des génies bienfaisants dont nous venons de parler, qu'on nommait *lares* ou simplement *mânes*, de l'ancien nom *manis* qui signifiait *bon*. La seconde était celle des génies malfaisants appelés *lémures, larves* et *lamies*, qui n'étaient compris que par antiphrase sous le nom générique de mânes, *quia non sont boni*, dit en parlant d'eux Servius-le-Grammairien, dans ses *Commentaires sur Virgile*. Des fêtes étaient célébrées chaque année aux calendes de mai en l'honneur de ces mauvais génies, et différentes cérémonies avaient lieu pour les apaiser. On nomma d'abord ces fêtes *Remuria*, du nom du frère de Romulus, et parce qu'elles devaient servir à expier le fratricide commis par ce prince. Elles prirent depuis le nom de *Lemuria* ou *Lemuralia*, d'où, suivant les étymologistes, les ombres des morts prirent celui de lémures. Les cérémonies se faisaient ordinairement dans l'intérieur des maisons ou sur le bord d'une fontaine solitaire. Pour expier sa demeure infectée par les lémures qu'on croyait habiter les lambris et les lieux solitaires du logis, le père de famille se levait vers minuit dans une obscurité profonde et nu-pieds; après s'être lavé d'eau de fontaine, il mettait dans sa bouche sept fèves noires et rouges; puis, après les avoir tournées plusieurs fois dans le palais, il les prenait et les jetait derrière lui sans y regarder, en répétant neuf fois ces paroles : « Je me rachète moi et les miens; sortez, mânes paternels. » Puis il se lavait de nouveau les mains et répétait encore neuf fois la même formule.

Ces mânes étaient peints noirs et hideux comme nous pei-

gnons les diables, et les Romains croyaient qu'ils envoyaient de mauvais songes à ceux qui les méprisaient.

Et falsa ad cœlum mittam insomnia mânes (1).

On les regardait généralement comme étant aussi inséparablement attachés à la cendre des morts, que les génies l'étaient aux hommes pendant leur vie. Les mânes étaient du nombre des dieux que les Latins nommaient *aquili* ou noirs. Lucien et Varron les regardaient comme des dieux qui habitaient entre la lune et la terre, et Lucien pense, en outre, que c'étaient les âmes des héros.

Ce sont ces esprits errants et séparés de leurs corps qui, sous le nom populaire de *revenants*, sont encore aujourd'hui l'objet d'une croyance universelle; croyance qui ne répugna pas plus autrefois à la haute raison des Socrate, des Platon, des Thalès, des Pythagore et des Zénon, qu'à la sagesse sublime des Pères de l'Eglise.

Nous retrouvons encore, après bien des siècles, chez les nations les moins civilisées du globe, cette vénération que les Grecs, les Romains et tous les peuples de l'ancien continent avaient pour les âmes des morts. Comme eux, ils les déifient et leur rendent un culte solennel. Les habitants des îles Sandwich, récemment convertis au christianisme, croyaient que les âmes des rois, des héros et de certains prêtres formaient une légion de dieux inférieurs et tutélaires, subordonnés entre eux, suivant le rang qu'ils occupaient sur la terre; on faisait en leur honneur des sacrifices et d'autres cérémonies expiatoires. De malins esprits, qui ne se plaisaient qu'à nuire, étaient l'objet de conjurations et d'exorcismes.

L'idolâtrie des habitants de Tonga-Tabou est toute spiritualiste à l'égard des *hotouas*, divinités vagues et mal définies. Il y a des *hotouas* de tous les rangs classés par ordre hiérarchique, parmi lesquelles figurent les esprits des *éguis* et des *mata-boulais* (nobles) qui sont admis à cet honneur après

(1) Enéid., lib. VI.

leur décès, ils ont le pouvoir d'inspirer les prêtres et d'apparaître à leurs parents et à leurs amis. Les *hotouas-pou* sont des esprits de ténèbres chargés de tourmenter les hommes.

Dans une autre île de l'Océanie, à Nouka-Hiva, les chefs deviennent dieux (atouas) après leurs décès. Ce sont les esprits des morts que l'on entend mugir dans la tempête, siffler dans les vagues, éclater dans le tonnerre et bruisser dans les feuilles ou dans les ailes des insectes.

A Taïti, les revenants et les apparitions avaient aussi leurs divinités; les esprits des défunts étaient adorés sous le nom de *tiis* et sous la forme de statuettes; du reste, la puissance de ces dieux était spéciale et limitée.

C'est surtout en ce qui se rattache aux morts que les croyances populaires sont remarquables par une uniformité qu'on ne saurait quelquefois comprendre. Telle est, par exemple, la coutume singulière répandue non-seulement dans toutes les îles de la société, mais parmi les Hottentots en Afrique, les Guaranos du Paraguay et les Californiens de l'Amérique; c'est l'amputation du petit doigt d'une main ou des deux, en signe de deuil pour la mort d'un parent (1); « coutume tellement singulière, dit Wiseman, que nous pouvons à peine concevoir qu'elle se soit établie spontanément dans des parties du globe aussi distantes. »

Les habitants des îles Salomon disent qu'après leur mort les hommes montent au ciel et reviennent de temps en temps sur la terre pour visiter leurs anciens amis. Ils apparaissent pendant la nuit pour annoncer les choses bonnes ou mauvaises et désignent les meilleurs endroits pour la pêche.

Les Vitiens, qui sont anthropophages, croient qu'après la mort, l'âme va se réunir à *Onden-Hi*, le dieu qui a créé le ciel et la terre.

Les sauvages de l'Australie, auxquels on avait longtemps refusé, mais à tort, la connaissance de la divinité (2), ont

(1) Forster, *Voyage round the world*, vol. I, p. 435. — *Annales de la propagation de la foi*, année 1837, n° 172, p. 236.

(2) Nous avons déjà dit (lib. I, chap. 2) que les Australiens reconnaissaient un bon principe qu'ils nomment *Koyan*, et un mauvais qu'ils nom-

néanmoins des cérémonies religieuses instituées en l'honneur des morts. Le peu de connaissance que l'on a de leur langue n'a pas permis jusqu'à ce jour d'avoir une idée précise de leur sentiment sur l'état futur après le trépas. Cependant, on a cru comprendre qu'ils croyaient que les morts retournaient aux nuages d'où ils étaient originairement descendus; idée singulière qui se retrouve chez les Hareforas ou Alforéses de l'île de Céram. D'autres pensent qu'ils deviendront *hommes blancs*, et qu'un soleil continuel les entretiendra dans une douce chaleur; une coutume bien remarquable chez les Australiens, c'est la défense de prononcer, durant un temps, le nom d'un défunt après sa mort, dans la crainte de provoquer par cet acte l'apparition de son *gnoit* ou esprit. Lorsque deux individus portent le même nom, l'homonyme survivant doit changer le sien pendant tout le temps que dure l'interdiction. Il ne nous paraît pas moins extraordinaire de retrouver à *peu près* la même coutume établie chez une peuplade indienne des bords de la Plata. Au trépas de l'un de ses membres, les autres changent de nom, pour dépayser la mort qui a la liste de tous les vivants, et qui ne sait plus alors à qui s'en prendre.

Les Australiens évitent de passer devant la tombe d'un mort, de peur de voir apparaître son fantôme, qui pourrait les étrangler. Aux *kerradaïs* (prêtres) seuls appartient le droit de hanter impunément ces terribles lieux; et, pour le devenir, il faut avoir eu le courage de dormir une nuit entière près d'une tombe. Durant le sommeil, disent les naturels, l'esprit du mort a ouvert le ventre de l'initié, lui a retourné les entrailles, puis a remis le tout à sa place : il peut alors braver les esprits.

On retrouve chez tous les hommes la même uniformité de croyances sur les récompenses d'une autre vie; ils diffèrent simplement entre eux dans la nature de ce bonheur rêvé au-delà des siècles, et dans celle des plaisirs qu'ils s'attendent à goûter après leur mort. Chez les peuples guerriers, par exem-

ment *Potoyan*; l'arrivée de ce dernier est toujours annoncée par un sifflement prolongé.

ple, ce sont toujours des combats renouvelés sans cesse, et des festins où ne peuvent s'asseoir que les héros morts au champ d'honneur. Placés aux deux extrémités de la terre, deux peuples également braves, également féroces, nous fournissent l'occasion d'établir à cet égard un singulier rapprochement.

Les adorateurs d'Odin, les anciens habitants de la Scandinavie, rêvaient au valhalla, le paradis des braves, où l'on entrait par cinq cents portes, et où se réunissaient *quatre cent trente-deux mille* guerriers (1). Dans ce lieu de délices, ces héros avaient chaque jour le plaisir de s'armer, de se tailler en pièces, et de retourner ensuite sains et saufs, à l'heure du repas, s'asseoir à la table des dieux, où ils se régalaient de la chair du sanglier, et où les Valkyries leur versaient à grands flots l'hydromel dans les crânes des ennemis qu'ils avaient tués.

L'enfer de ce peuple guerrier, le nifleheim, était un lieu ténébreux, relégué au fond du Nord, traversé par neuf fleuves, qui ne roulaient qu'une eau noire et bourbeuse. Une nuit éternelle l'environnait, et l'on n'y arrivait que par des chemins obscurs (2). C'était là que descendaient les lâches après leur mort.

Cette doctrine des anciens Scandinaves sur les plaisirs et les peines d'une autre vie est encore aujourd'hui, dans un autre hémisphère, celle d'un peuple chez lequel tout se règle également par la loi du plus fort. Les Nouveaux-Zélandais croient à l'existence distincte d'une partie intelligente et immatérielle de l'homme, qu'ils nomment *waïdoua*. Ils croient aussi à une vie future et rémunératoire. A la mort, le waïdoua se sépare du corps par une sorte de déchirement; cette

(1) Remarque sur ce nombre. Les Chaldéens avaient fait des observations astronomiques pour 432,000 années. Chez les Indiens, le dernier âge du monde est aussi de 432,000 années. D'après les calculs erronés de Baroms et de Syncellus, il s'était passé le même nombre d'années entre la création du monde et le déluge.

(2) Restes de cette croyance. Les Lapons, en enterrant leurs morts, mettent à côté d'eux une pierre à fusil, afin qu'ils puissent s'éclairer dans les obscurs sentiers qui conduisent à l'autre monde.

âme voltige ensuite pendant trois jours autour de sa dépouille mortelle, puis elle se rend au *Reinga*, rocher situé à l'extrémité méridionale de l'île d'Ika-Na-Mawi (1), où un atoua (demi-dieu) la saisit, soit pour l'emporter dans le *rangui*, qui est le séjour de la gloire et celui des braves, soit pour le précipiter dans le *pokino*, qui est le séjour des ténèbres et la demeure de ceux qui ont été tués et mangés par l'ennemi. Cette distinction n'est fondée que sur le degré de gloire ou de honte acquis dans ce monde par l'individu défunt, et nullement sur aucune idée positive de bien et de mal, de vertu ou de vice. La gloire acquise dans les combats ou la honte d'avoir succombé devant l'ennemi étant seules mises en balance dans cette épreuve définitive. Une croyance plus étrange encore est celle qu'en dévorant le corps de leur ennemi, non-seulement ils anéantissent sa substance matérielle, mais qu'en outre ils s'assimilent son esprit ou vaïdoua. De là cette pensée des Zélandais que manger son ennemi est faire un acte glorieux, un acte de divinité, les dieux étant souvent occupés à manger des hommes.

Dans leurs demeures célestes, les âmes des guerriers zélandais passent leur temps, comme le faisaient celles des Scandinaves, en festins et en combats toujours glorieux pour eux. De là elles reviennent souvent, pour se montrer aux vivants, sous la forme d'ombres, de rayons du soleil ou de souffles violents. Aussi les naturels n'approchent-ils jamais de la tombe d'un mort, dans la crainte de voir apparaître son *waïdoua*.

On a beaucoup disputé de tout temps sur le siége de l'âme, et les philosophes, tant anciens que modernes, ont tous déraisonné à l'envi sur ce sujet. Ceux de nos jours surtout semblent s'attacher à justifier chaque jour le grand orateur romain du jugement sévère qu'il a porté sur les philosophes de l'antiquité, lorsqu'il disait d'eux : « Nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum (2). » Avec non moins de certitude qu'Hippocrate et qu'Epicure, qui

(1) Une des deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande.

(2) « On ne peut dire aucune absurdité qui n'ait été avancée par quelque philosophe. » Cic., *De divinat.*, lib. II, cap. 58.

plaçaient l'âme, l'un dans le cerveau et l'autre dans l'estomac, les Zélandais croient que l'âme réside dans l'œil gauche, et cet œil est représenté au firmament par une étoile, d'où sont venues diverses allusions entre cette étoile et l'âme de chaque chef. L'étoile, selon les croyances de ces insulaires, suit la destinée du chef; elle acquiert ou perd de son éclat, suivant que celui-ci est plus ou moins favorisé par la fortune. D'autres pensent que l'astre ne se montre qu'à la mort du chef, et lorsque son âme est allée l'occuper (1).

Cette opinion des Zélandais concernant l'influence des astres sur la destinée des hommes ramène naturellement nos pensées vers cet Orient qui fut le berceau de toutes les religions, comme il fut celui de tous les hommes. C'est une nouvelle preuve à ajouter à toutes celles que nous possédons déjà d'une commune origine pour tous les peuples, que les croyances chaldéennes, ces traces de sabéisme, conservées pendant tant de siècles dans le rameau de la race humaine qui a peuplé les îles de l'Océanie (2). L'ancien culte des astres fut le principe des religions de presque tous les peuples de la terre; il remplaça celui du vrai Dieu, dont la connaissance s'était affaiblie dans le cœur des hommes, à mesure que les anciennes traditions s'oublièrent ou furent obscurcies par les fables qui leur succédèrent. Il est donc probable que les Zélandais avaient depuis longtemps, et peut-être même avant leur dispersion dans les îles qu'ils habitent, pris, comme tant d'autres peuples, pour des êtres réels et des divinités, ces astres qui n'étaient considérés, dans le dogme primitif, que comme des êtres figurés et symboliques. D'un autre côté, l'examen sérieux que nous avons fait de la religion, des mœurs et des usages des nations de l'Océanie nous porte à croire qu'elles

(1) D'après cette explication, on conçoit pourquoi plus d'un guerrier zélandais, après avoir terrassé son ennemi sur le champ de bataille, lui arrache l'œil gauche pour l'avaler : c'est dans le but d'absorber son âme. D'autres boivent aussi son sang encore chaud pour mieux s'identifier l'esprit du défunt et éviter par là les effets de son ressentiment.

(2) Les Kirghis, les Kalmouks et quelques nations mongoles placent également dans les astres des esprits bons et mauvais, auxquels ils donnent le pouvoir de faire le bien et le mal.

descendent de quelque peuple civilisé, et qu'elles ont possédé jadis des connaissances dont elles conservent encore des notions imparfaites.

Les traces de sabéisme que nous venons de signaler dans la religion des habitants de la Nouvelle-Zélande se rencontrent également chez un autre peuple qui habite les vastes plaines situées à l'extrémité de l'Amérique-Méridionale, qui avoisine le détroit de Magellan. Selon la croyance des Patagons, dont la théologie est toute manichéenne, le monde est l'ouvrage des divinités bienfaisantes, qui les ont armés et qui ont tout fait sortir des profondes cavernes où quelques-uns d'entre eux, probablement les méchants, doivent entrer après leur mort. Ils croient aussi que les étoiles sont de vieux Indiens qui chassent aux autruches dans la voie lactée, montés sur leurs chevaux favoris, et qui sont récompensés après leur mort par les plaisirs d'une éternelle ivresse; les nébulosités sont les amas de plumes d'autruches qu'ils ont chassées.

Cette croyance des Patagons sur les jouissances d'une autre vie se rapproche beaucoup du dogme druidique, qui, en admettant l'immortalité des âmes, leur assignait pour demeure, non pas les sombres royaumes de Pluton, mais l'immensité des airs et les nuages errants. « Vobis auctoribus umbræ, nos tacitas erebri sedes, ditisque profundi pallida regna petunt (1). » C'était aussi dans les plaines de l'air que les ombrès des guerriers de Morven chassaient les cerfs aériens, précédés par leurs dogues fidèles, qu'on avait eu soin, après leur mort, de coucher avec eux dans la même tombe.

Les Patagons enterrent leurs guerriers avec leurs armes et les chevaux qui doivent les porter dans leurs chasses aériennes. Usage homérique également pratiqué parmi les Tartares, chez les Mbayas du Paraguay et par les Araucanos du Chili. Ces derniers ont un Caron femelle, nommé *Tempulagy*, vieille femme qui passe les âmes des morts au-delà des mers, vers l'Ouest, où ils croient, comme les anciens Grecs, que se trouve le séjour de l'éternelle béatitude (2).

(1) Lucien.
(2) Les mariages des Araucanos du Chili offrent quelque analogie avec

Les sauvages brésiliens ne connaissent pas de plus grand plaisir dans ce monde que celui de danser sous les frais ombrages de leurs forêts; aussi les fêtes solennelles qu'ils célèbrent en l'honneur de leurs aïeux sont-elles toujours mêlées de danses. Les chants qui les accompagnent ont pour but de témoigner aux défunts le regret qu'on ressent de les avoir perdus et l'espoir de les retrouver un jour au-delà des hautes montagnes, où l'on formera tous ensemble des rondes éternelles.

Le grand écrivain qui a décrit avec tant de charmes, dans Atala et dans les Natchez, les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord, nous apprend qu'ils sont ceux de tous les peuples qui ont le plus de vénération pour les morts. « Non-seulement, dit-il, il existe pour eux des temps d'exhumation publique et de commémoration générale, mais encore, dans les calamités nationales, la première chose à laquelle on pense, c'est à sauver les trésors de la tombe : on ne reconnaît la propriété légale que là où sont ensevelis les ancêtres (1). »

Les Mandanes, tribu indienne qui habite les bords du Missouri, à l'est des montagnes rocheuses, croient qu'après leur mort ils retournent dans un grand village, situé sur les bords d'un lac souterrain, que leur peuplade habitait avant de venir sur la terre. Les bons y arrivent en traversant le lac, tandis que les méchants s'y noient, accablés par le fardeau de leurs péchés. On retrouve cette dernière idée dans les traditions des Kalmoucks sur le même sujet.

Enfin, comme les plaisirs que les hommes espèrent goûter dans une autre vie, lorsqu'ils n'ont point été éclairés par les lumières du christianisme, sont toujours en rapport avec ceux qu'ils ont le plus aimé dans ce monde, les Groenlandais croient à un paradis où l'âme, dans une heureuse indolence, se nourrit éternellement de têtes de chiens marins.

ceux des anciens Spartiates, dans l'usage d'enlever furtivement la fiancée, usage qui leur est commun avec les sauvages de l'Australie et les Nouveaux-Zélandais. Cette coutume existe encore en Samogitée.

(1) Châteaubriand, *Voyages*.

L'enfer et le paradis des chrétiens ne ressemblent pas plus au Tartare et à l'Elysée des païens, au valhalla et au nifleheim des Scandinaves qu'à tous ces lieux de plaisirs et de peines où les différents peuples ont envoyé les âmes après la mort. Tous n'admettaient, pour la vie à venir, que des tourments et des voluptés corporelles, tandis que notre religion, entièrement spirituelle, rejette ces idées grossières, et n'assigne que des biens spirituels pour récompense à la vertu. « Autre est de danser et de faire des festins, dit Châteaubriand, autre de connaître la nature des choses, de lire dans l'avenir, de voir les révolutions des globes, enfin d'être comme associé à l'omniscience, sinon à la toute-puissance de Dieu (1). »

On voit qu'entre la félicité des élus et celle des mânes de l'Elysée, il y a toute la différence qu'on peut imaginer entre la vérité et le mensonge, entre le vice et la vertu.

Il n'appartenait qu'à la vraie religion de rectifier les erreurs dans lesquelles le genre humain était tombé à l'égard des âmes des morts, en enseignant aux hommes à leur accorder, non pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu, mais des prières adressées en leur faveur au souverain dispensateur de toutes choses, et en leur apprenant les moyens de fléchir son courroux par des bonnes œuvres. Enfin, la religion chrétienne était seule capable d'établir dans la république des tombeaux une égalité si parfaite que l'orgueil du plus puissant monarque ne pût lui arracher d'autres prières que celles qu'elle offre à Dieu pour le dernier membre de la société. Elle seule aussi pouvait établir ce service solennel, dans lequel les fidèles réunis célèbrent annuellement les funérailles du genre humain, et mêlent leurs regrets pour les anciens morts aux larmes qu'ils versent encore pour les amis nouvellement perdus.

On doit voir par les exemples que nous avons cités, et que nous aurions pu rendre beaucoup plus nombreux, combien est ancien le culte que tous les peuples de la terre ont constamment rendu à la mémoire des morts, culte tellement na-

(1) *Génie du christ.*, tome II, p. 61.

turel à l'homme et tellement dans ses idées, qu'il a parfois remplacé dans son cœur celui de la divinité même. Chez les anciens Calédoniens, par exemple, tels au moins que nous les ont fait connaître les chants populaires recueillis parmi les clans des Highlands (1), il n'y avait de religion que la religion des morts; au-dessus des guerriers d'Ossian, il n'y avait point de *ciel*, mais des nuages, point de divinités, mais des morts. D'après les mêmes croyances, les âmes des gens éminemment braves et éminemment vertueux étaient seules admises dans le séjour suprême de la gloire et du bonheur, qu'ils nommaient *flath-inis*, et celles des hommes lâches et méchants étaient seules condamnées aux tourments d'*Ifrin*. Il existait en outre un lieu intermédiaire, une espèce de purgatoire, que les Calédoniens appelaient la *montagne des aïeux*, dans lequel le commun des hommes habitait après la mort. Ils n'avaient aucune idée d'un être immatériel; mais ils supposaient qu'en quittant son habitation mortelle, chaque esprit ou âme recevait un nouveau corps incorruptible, et que les hommes exempts de tous les maux auxquels la chair est assujétie jouissaient dans la vie future de plaisirs analogues à ceux qu'ils avaient préférés dans celle-ci.

L'introduction du christianisme et le mélange de ses dogmes avec l'ancienne religion des Gaels fit naître une grande confusion dans les idées de ce peuple sur l'état des âmes après la mort. En vain la chaire retentissait-elle souvent des grands mots de paradis et d'enfer; l'éloquence de la nourrice, parlant chaque jour aux enfants qu'elle berçait sur ses genoux de Flath-inis et des montagnes mystérieuses, où résidaient leurs aïeux, l'emporta toujours sur celle du prédicateur. Ce qui fit que les anciennes croyances conservèrent toute leur autorité sur l'esprit des montagnards écossais, et que les idées chré-

(1) Une enquête solennelle a constaté l'existence, non pas d'un seul des poèmes donnés par Malpherson, mais de la poésie ossianique qu'il n'avait pu inventer. On a retrouvé dans les montagnes d'Ecosse quelques parties des poèmes publiés par Macpherson, sous le nom d'*Ossian*, entre autres la fameuse invocation au soleil, dans Carthon. Cependant, les mœurs dont parle Ossian n'ont pu être inventées par lui; ces mœurs ont existé dans la tradition, et cette dernière repose sur quelque chose.

tiennes sur les récompenses et les peines d'une autre vie ne purent jamais s'établir fermement parmi eux.

Ces croyances, quoique moins généralement répandues qu'autrefois, existent cependant encore de nos jours dans les Highlands. Celle concernant la *montagne des esprits* s'est particulièrement conservée dans quelques clans et dans les familles de certains clans. Les membres de celle de Crubin, du clan des Macpherson, considèrent comme leur demeure future une montagne de forme conique, située dans le comté d'Inverness; et ceux de la maison de Garva, appartenant à la même tribu, croient encore aujourd'hui que leurs âmes iront habiter la montagne de Tom-mor. On raconte à ce sujet qu'à l'arrivée d'un nouveau-venu, ces montagnes sont brillamment illuminées, et beaucoup de personnes fort dignes de foi prétendent avoir elles-mêmes aperçu ces fantastiques illuminations. Il y a environ trente ans que la montagne de Tom-mor parut tout-à-coup toute brillante de lumière, et l'on assurait alors confidemment que quelque personne de la nombreuse famille de Garva venait de passer dans un meilleur monde. Cependant, comme on n'entendit parler pendant quelques jours d'aucun décès dans le voisinage, on pensait que pour cette fois la vieille croyance se trouvait en défaut, quand on reçut, au grand désappointement des sceptiques, la nouvelle positive qu'une jeune personne de la maison de Garva était décédée à Glascow le jour même et au même moment que la montagne avait paru illuminée.

Mais dans quelque lieu que les âmes doivent être admises après le trépas, elles n'en ont pas moins encore un dernier devoir à remplir dans ce monde avant de prendre définitivement place parmi les esprits des aïeux. C'est ce que les montagnards écossais appellent le *faire chloidh* ou la veille du tombeau. Selon cette croyance, l'âme de la dernière personne enterrée doit faire sentinelle chaque nuit à la porte du cimetière, depuis le coucher du soleil jusqu'au chant du coq, aussi longtemps qu'elle n'est pas régulièrement relevée par une autre. On conçoit que dans un pays aussi peu peuplé que les Highlands un tel service puisse paraître souvent fort long et

fort ennuyeux aux pauvres âmes qui en sont chargées, et que les parents des défunts soient bien aises d'en voir abréger la durée.

Il y a peu d'années qu'un jeune montagnard eut une singulière entrevue avec l'âme d'une de ses voisines, qui était alors en faction à la porte du cimetière du village de Luggan. La voisine était confortablement enveloppée dans un manteau de flanelle blanche comme la neige, orné de croix rouges, et paraissait, quoique fort âgée lorsqu'elle mourut, être en ce moment dans la plus grande fleur de sa beauté et de sa jeunesse. Après avoir échangé une prise de tabac avec son ancien voisin, suivant la coutume des Highlands, elle lui découvrit l'endroit où était cachée une forte somme d'argent, qu'elle désirait voir ajouter à la dot de sa fille, qui devait se marier tel jour qu'elle désigna; ce qui arriva effectivement comme elle l'avait prédit.

Une coutume fort répandue chez différents peuples, et que l'on retrouve encore en usage dans les montagnes ainsi que dans les provinces du Border d'Ecosse, est celle que l'on nomme la *veillée de mort*. Cette cérémonie lugubre, qui consiste à passer la nuit auprès du corps d'une personne nouvellement décédée, est rendue encore plus effrayante par l'horreur mystérieuse d'une étrange superstition. On croit que dans l'intervalle de temps qui s'écoule entre la mort et l'enterrement, l'âme sortie du corps erre autour de son habitation mortelle, et que si on l'évoque, d'après certains rites, elle peut rendre compte, au moyen de ses organes corporels, de la cause de sa mort. Ces sortes d'évocations étaient jadis employées par les peuples du nord de l'Europe pour découvrir les meurtriers. Mais il est fort dangereux de les pratiquer sans y être forcé par des raisons majeures, parce qu'en ce moment, dit-on, les esprits de ténèbres sont particulièrement actifs.

L'un des plus puissants moyens que l'on puisse employer en semblable occasion pour faire parler un mort est d'avoir la porte entr'ouverte. Aussi se garde-t-on bien en Ecosse de la laisser dans cet état durant la veillée de mort; on la ferme, ou bien on la laisse entièrement ouverte, ce qui s'accorde mieux

avec l'usage où l'on est alors de donner l'hospitalité à tous ceux qui se présentent. On raconte qu'une femme, habitant une chaumière isolée du Border, étant forcée de veiller seule son mari qui venait de mourir subitement, eut la maladresse de laisser la porte entr'ouverte en allant voir s'il ne passait pas quelques personnes dans les environs de sa demeure. Tout-à-coup le corps se redressa et s'assit sur le lit en faisant des grimaces épouvantables. La pauvre femme, fascinée par le regard du mort et trop effrayée pour rompre un si morne silence, se prit à pleurer amèrement et resta dans un état difficile à déerire jusqu'à l'arrivée d'un bon prêtre, qui, s'apercevant aussitôt de ce qui se passait, ouvrit d'abord entièrement la porte, et dit ensuite le *Pater* à rebours. Il en avait à peine terminé les derniers mots, que le corps tomba à la renverse sur le lit, ses traits cessèrent de se contracter, et il se conduisit, dit Walter-Scott, auquel nous empruntons cette histoire, comme tout honnête cadavre doit se comporter en semblable circonstance (1).

C'est encore aujourd'hui une croyance des Highlands que les âmes des personnes qui ont été ensevelies en terre étrangère sont obligées de revenir nuitamment dans leurs montagnes natales pour s'y réunir à celles de leurs aïeux. Afin de leur éviter ce désagrément posthume, les parents des Highlanders qui meurent éloignés de leurs foyers considèrent comme un devoir sacré de les faire transporter, quelquefois à grands frais, dans la sépulture de la famille. Dans ces occasions, le corps est porté pendant toute la route sur les épaules d'hommes chargés de ce soin, qui, trouvant souvent nécessaire de déposer leur fardeau sur le bord du chemin pour prendre un peu de repos, le placent ordinairement sur un monceau de pierres qu'ils disposent à cet effet. Ce monceau est ensuite augmenté par chaque passant tant qu'il se trouve une pierre dans son voisinage; et telle est l'origine de ces *cairns* que l'on rencontre à chaque instant sur le bord des chemins des comtés montagneux de l'Ecosse.

(1) *Minstrelsy of the scottish Border*, t. III.

La même superstition paraît être commune à toutes les nations du Nord. Paul Zeland rapporte qu'il y a une montagne en Islande sur laquelle les âmes des personnes qui sont mortes en terre étrangère se promènent en conversant avec les vivants qu'elles rencontrent. Si on leur demande pourquoi elles ne retournent pas chez elles, ces âmes répondent qu'elles sont obligées d'aller au mont Hécla, et disparaissent aussitôt (1).

Nous retrouvons encore la même croyance en Bretagne mêlée à des idées chrétiennes, comme toutes celles de ce pays de foi et de prières. « On aperçoit quelquefois, à ce que disent les habitants de l'île d'Artz, de grandes femmes blanches qui sortent des îles voisines ou du continent, marchent sur la mer et viennent s'asseoir sur le rivage. Là, on les voit, tristes et penchées, creuser le sable avec leurs pieds nus, et effeuiller entre leurs doigts les fleurs de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune; ces femmes sont les enfants de l'île, mariées ailleurs, et qui, mortes dans le péché, loin du sol chéri, y reviennent pour y demander des prières à leurs parents (2). »

Les âmes des personnes qui se noient ou qui périssent en mer de quelque autre manière sont en même temps, chez les Bretons, des objets de grande terreur et ceux d'une tendre sollicitude. Ils croient que ce murmure sourd qui précède l'orage est causé par leurs fantômes qui viennent demander la sépulture : « Fermons les portes, s'écrient alors les anciens, écoutez les crieriens (3), le tourbillon les suit. » On raconte aussi qu'au jour des morts les vastes baies de la côte de Bretagne retentissent de rumeurs plaintives. Dans ce triste jour, les âmes des naufragés s'élèvent sur le sommet de chaque vague, et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Ces côtes sont le rendez-vous annuel de toutes les âmes dont les corps eurent les flots pour linceul. Chaque vague qui passe porte une âme cherchant partout celle d'un frère, d'un ami ou celle d'une bien-aimée. Il faut, lorsqu'on les entend se signer et réciter une prière.

(1) Malte-Brun, *Superst. samogitiennes sur les morts*, t. VI, p. 336.
(2) *Derniers Bretons*, t. II, p. 46.
(3) Nom que les Bretons donnent aux âmes des naufragés.

Il se fait souvent le soir de semblables histoires aux foyers des huttes de pêcheurs de la baie des trépassés (1). On y raconte également qu'à Carnac, entre Quiberon et Aurai, on trouve toutes les tombes ouvertes quand on passe à minuit dans le cimetière; l'église paraît alors illuminée comme dans un jour de grande fête, et il y a deux mille squelettes à genoux, écoutant la mort, vêtue en prêtre, du haut de la chaire. On a entendu souvent la voix de ce terrible prédicateur; on a aperçu de loin la lumière des cierges, et l'on n'a point écouté sans frémir d'horreur l'affreux bourdonnement de ces deux mille morts échappés à leurs tombes, psalmodiant tous ensemble, avant d'y rentrer, un lugubre *De profundis*.

On raconte encore aujourd'hui à Paderbon, dans la Prusse Rhénane, une histoire semblable arrivée vers le milieu du XVIe siècle, que les personnes les plus respectables considèrent comme authentique. C'est l'aventure surprenante arrivée à une dame âgée et très-dévote qui se rendait régulièrement tous les matins de très-bonne heure à l'église de Saint-Laurent pour y entendre la première messe, que l'on nomme la messe des anges. S'étant une fois trompée d'heure, elle arriva à minuit devant la grande porte de l'église; et, la trouvant ouverte, elle entre et voit un vieux prêtre inconnu qui disait la messe au maître-autel. Beaucoup de gens, en grande partie inconnus pour elle, étaient assis sur des chaises des deux côtés de la nef; quelques-uns étaient sans tête, et elle compta parmi ceux qui en avaient une plusieurs personnes qui n'étaient mortes que depuis peu de temps, et qu'elle avait parfaitement connues pendant leur vie.

La bonne dame s'assied, pleine d'effroi, sur une chaise; et ne voyant que des morts autour d'elle, elle frissonne, et la frayeur lui fait dresser les cheveux sur la tête. Elle ne savait si elle devait sortir ou rester, lorsqu'une personne de la foule, qui, de son vivant, avait été sa commère, vient droit à elle, la tire par son manteau, lui souhaite le bonjour, et lui dit : « Ah! ma chère commère, que Dieu tout-puissant nous pro-

(1) Une des baies de la côte de Bretagne.

tége! Comment êtes-vous ici à cette heure? Je vous en conjure, au nom de Dieu, ayez bien soin, quand le prêtre va se retourner et donner la bénédiction, de courir aussi vite que vous pourrez, sans regarder derrière vous; il y va de votre vie. » Aussitôt donc que le prêtre fut sur le point de se tourner, elle se mit à sortir de l'église en courant de toutes ses forces; elle entendit au même instant un horrible fracas, comme si toute l'église s'écroulait; tous les spectres qu'elle avait vus à la messe couraient après elle; ils l'atteignirent sur la place de l'église, qui servait de cimetière, lui arrachèrent du cou son mantelet qu'elle laissa derrière elle, échappant ainsi au danger qui l'avait menacée. Cependant, comme c'était une femme courageuse, elle rentra chez elle et en fut quitte pour garder le lit pendant deux jours par suite de la frayeur qu'elle avait éprouvée. Mais le matin même où l'aventure lui était arrivée, elle envoya, dès qu'il fut jour, sur la place de l'église pour voir si son mantelet y était encore; on le trouva déchiré en petits lambeaux, et il y en avait un sur chacune des tombes du cimetière, ce qui n'étonna pas peu les gens qui, à la nouvelle de cet événement, étaient accourus en foule sur la place de l'église (1).

Les histoires de ce genre sont très-communes en Allemagne. Les esprits s'y rassemblent souvent, non-seulement pour entendre la messe, mais encore pour assister à des festins somptueux, dans les grandes salles des vieux manoirs féodaux (2). Ils sortent même quelquefois de leurs tombeaux pour chasser l'ennemi, et l'on raconte que Wehrstedt, village voisin d'Halberstadt, a, selon la tradition, reçu son nom de la circonstance suivante : « Des ennemis avaient fait une irruption dans le pays et l'avaient mis en grand danger; déjà les habitants cédaient aux forces supérieures de ces étrangers, lorsque les morts, se levant de leurs tombeaux, arrêtè-

(1) Tradition orale de Paderborn. Se trouve aussi dans Widmann, *Hœfer-Kronik*.

(2) Brœuner, *Curiosit.*, p. 336. — Erasme François, *Holl. protens*, page 426.

rent les troupes ennemies et sauvèrent ainsi leurs enfants (1). »

On a vu un homme qui avait été fusillé et dûment enterré ensuite revenir de l'autre monde, et servir pendant quelques années en qualité d'écuyer chez un comte de Roggendorf (2); et une fois tous les ans un coup de tonnerre vient, au milieu du silence de la nuit, ébranler les ruines du château de Schwanau, sur le lac de Lowerts, en Suisse, habité jadis par un méchant et cruel gouverneur impérial. Au bruit de la foudre succède un cri plaintif, qui retentit dans la grande tour, et l'on voit le gouverneur courir tout autour des murailles, poursuivi par la fille vêtue de blanc qu'il avait déshonorée, jusqu'à ce qu'il aille, avec un cri affreux, se précipiter dans le lac (3).

Le docteur Martin Luther, l'ennemi de l'Eglise romaine, le grand réformateur d'abus, raconte qu'un gentilhomme de ses amis, nommé Jean de Passau, avait une femme jeune et jolie. Elle mourut et on l'enterra. Néanmoins, elle revenait toutes les nuits dans la chambre de son mari, s'appuyait sur son lit et semblait lui parler. Elle portait des vêtements blancs, et son mari l'ayant aperçue une nuit qu'il ne dormait pas, lui demanda qui elle était et ce qu'elle voulait? — Je suis ta femme, répondit-elle, la maîtresse de ce logis. — Eh quoi! reprit le gentilhomme, n'es-tu pas morte et enterrée? — Sans doute, ajouta-t-elle, il m'a fallu mourir à cause de tes jurements et de tes péchés; mais si tu veux m'avoir encore avec toi, je puis redevenir ta femme. — Volontiers, dit-il, si la chose est possible. — Oui; reprit-elle, mais à une condition; c'est que tu ne jureras plus; sans quoi tu me verras bientôt *remourir*. Le mari ayant fait cette promesse, la femme ressuscitée resta avec lui, *dit le docteur Martin Luther, but et mangea comme lui, et lui donna des enfants.*

(1) Otmar, *Sammlung.*
(2) H. Speidel, *Notabil. polit.*, f. 397. — Prætorius, *Glüchs tapf*, p. 173. — Happel, *Relat. curiosit.*, III, 521.
(3) Joh. Mueller, *Schweiz. — Gesch*, II, 3.

Mais un jour il arriva que le gentilhomme ayant des convives, sa femme alla vers le soir, après le repas, chercher dans une armoire un pain d'épices et des fruits pour le dessert; comme elle tardait longtemps à revenir, le mari, dans son impatience, prononça son jurement accoutumé. Dès cet instant, ç'en fut fait de sa femme. Ne la voyant pas revenir, on monte dans la chambre pour savoir ce qu'elle était devenue; mais on n'y trouve que la robe qu'elle avait portée; les manches et le haut du corps étaient dans l'armoire, le reste pendait en dehors dans la position que la femme avait prise en se penchant pour prendre cė qu'elle cherchait; jamais depuis ce temps cette femme ne reparut (1).

Il existe en Allemagne une singulière croyance populaire. On s'imagine que l'âme sort souvent du corps de certaines gens et va s'occuper ailleurs, soit à tourmenter les personnes endormies, en leur donnant le cauchemar, soit à tout autre malicieux amusement. On trouve à cet égard dans Prætorius maintes histoires fort curieuses (2). Cette croyance existait aussi chez les Francs, nos ancêtres. Dans ces occasions, l'âme prend la forme d'une souri, d'une belette, d'un chat et d'autres animaux, et rentre ensuite dans le corps qu'elle a quitté et qui est resté insensible pendant tout le temps de son absence.

On suppose aussi différents tourments que les âmes sont condamnées à endurer avant d'accomplir le temps qu'elles doivent passer dans le purgatoire. Tantôt ces âmes sont renfermées dans l'Hoeselberg, montagne de la Thuringe, non loin d'Eisenach, qui est habitée par le diable, et où les sorcières vont en pélerinage. Quelquefois on entend au loin retentir les hurlements et les cris affreux que les diables et les âmes en souffrance poussent à l'envi (3). Le *Feuerberg* (la montagne du feu), à quelques heures d'Halberstadt, est également considéré comme un lieu où le diable a fixé son séjour et où il

(1) Luther, *Tisch-Reden*, p. 405.

(2) Prætorius, *Welthschr*, t. I, p. 40; — t. II, p. 161. — *Der ungewissen apottecher*, p. 895.

(3) Bange, *Thuring. chronik.*, f. 57. — Kornemann, *Monsveneris*, cap. 74, p. 374.

brûle tout dans des flammes éclatantes (1). Quelquefois aussi les âmes demeurent plongées dans l'eau pendant plusieurs siècles, et on les entend souvent éternuer pour attirer l'attention des passants et leur arracher un « Dieu vous bénisse. »

En traversant un petit pont jeté sur l'Auerbachs, une personne entendit quelque chose qui éternua trois fois dans l'eau; trois fois la personne dit : « Dieu vous aide! » Cela délivra l'âme d'un jeune enfant qui, depuis déjà trente ans, attendait ces bienfaisantes paroles. Au-delà du même pont, une autre personne, selon une autre tradition, entendit dans l'eau éternuer trois fois. Aux deux premières fois, elle répondit : « Dieu vous aide! » Mais à la troisième elle dit : « Que le diable vous emporte! » Alors il se fit dans l'eau un tourbillonnement comme si quelqu'un s'agitait avec violence (2). On dit qu'il y a sous le pont qui est devant Haxthausen-Hove, à Paderbon, une pauvre âme qui éternue par intervalles. S'il passe en ce moment un chariot sur le pont, et que le conducteur ne dise pas : « Dieu vous bénisse! » le chariot ne manque jamais de verser, l'homme devient pauvre et se casse une jambe (3).

Non loin d'Esenach, dans une caverne creusée dans les rochers, se montre quelquefois, vers l'heure de midi, une demoiselle qui ne peut être délivrée que lorsque quelqu'un lui aura crié trois fois, en entendant ses trois éternuments : « Dieu vous aide! » C'était une jeune fille entêtée que sa mère avait maudite dans un moment de colère (4).

Quant à l'usage de jeter toute l'eau qui se trouve dans une maison, excepté celle du bénitier, lorsque quelqu'un de ses habitants vient à mourir, usage qui existe encore en Allemagne ainsi que dans plusieurs provinces de France, il nous paraît difficile d'en tracer l'origine, qui est sans doute fort ancienne. Nous avons entendu dire que l'âme du défunt s'étant

(1) Tradition orale de Wernigerode, recueillie par Grimm.
(2) Tradition orale de la Hesse, recueillie par le même.
(3) Tradition orale de Paderbon, du même.
(4) *Eisenacher volks-sagen*, t. II, p. 179.

lavée dans cette eau, elle ne pouvait plus être employée à aucun usage. L'habitude de voiler toutes les glaces dans une semblable circonstance, et de ne les découvrir que lorsque le corps a été inhumé, a été certainement établie jadis en signe de deuil; mais les bonnes femmes prétendent encore qu'on observe cette cérémonie pour empêcher l'âme du mort d'aller s'y regarder. En Auvergne et en Bretagne, on couvre de noir les ruches d'abeilles à l'époque d'un décès, dans la crainte qu'elles ne s'en aillent.

Ces superstitions et beaucoup d'autres de même nature sont encore si répandues en France et dans toute l'Europe, que l'on peut avancer, sans crainte de se tromper, que les classes inférieures de la société, et particulièrement les habitants des campagnes, dans la partie la plus civilisée du globe, ont conservé sur les revenants et les apparitions les mêmes idées qu'avaient leurs pères il y a plusieurs siècles, et qu'ils sont presque aussi *arriérés* à cet égard que les sauvages de l'Australie, les esquimaux et les topinamboux.

CHAPITRE III.

Des Vampires ou Broucolaques.

Quelque étrange que puisse paraître la superstition dont il nous reste à parler, il n'en est peut-être pas une plus fermement établie dans l'esprit des hommes que ne l'est encore en Grèce, en Épire, en Dalmatie, en Hongrie et dans tout le levant, celle concernant les vampires ou *broucolokas*, dont les Grecs modernes ne prononcent le nom qu'avec horreur. Le mot *broucolokas* est une vieille expression hellénique, qui signifie *faux ressuscités*, et que les Grecs donnent depuis bien longtemps aux cadavres des excommuniés, que le démon ranime à certaines heures de la nuit pour les faire servir à ses desseins. Le terme moderne ou romaïque est *Vardoulacha*, les nations du Nord les nomment vampires.

Suivant la croyance populaire, les broucolaques sont ceux

qui, après une méchante vie et étant morts dans le péché, paraissent en divers lieux avec la même figure qu'ils portaient pendant leur vie ; ils font souvent du désordre parmi les vivants, frappant les uns, tuant les autres, rendant quelquefois des services utiles et causant toujours beaucoup d'effroi. On croit que ces cadavres, quoique noirs et enflés, ne peuvent se dissoudre et qu'ils demeurent entiers, sans perdre même un poil de la tête. Pour chasser les démons du corps des broucolaques, les Grecs ont coutume d'exhumer les cadavres de ceux que l'on croit être sous l'influence du malin esprit ; ils leur arrachent ensuite le cœur, les mettent en pièces, les brûlent et jettent leurs cendres au vent ; d'autres enterrent de nouveau le corps, qui se corrompt après cette opération.

Tournefort a décrit dans son voyage une de ces exhumations dont il fut témoin en 1701, dans l'île de Mycone, une des Cyclades. On déterra d'abord le cadavre du mort, qui causait depuis quelque temps les plus grands ravages dans la ville par ses apparitions nocturnes ; il venait dans les maisons renverser les meubles, éteindre les lumières, embrasser les gens par derrière et faire mille autres tours. Après avoir dit beaucoup de messes, on lui ôta le cœur, qu'on brûla, on l'enterra de nouveau, et l'on planta plusieurs épées nues sur sa fosse, sans pouvoir parvenir à le rendre plus traitable ; enfin, on brûla le corps dans un grand bûcher, où il fut bientôt consumé, et, dès ce moment, le démon, chassé du corps du broucolaque, laissa en repos les habitants de Mycone.

Cependant, les vampires ne se contentent pas toujours d'épouvanter les vivants au moyen d'espiégleries semblables à celles que Tournefort raconte du broucolaque de Mycone ; ces morts sortent souvent de leur tombe pendant la nuit, et, profitant du sommeil des vivants, ils leur sucent le sang, dont ils se repaissent, et les font mourir de la manière la plus cruelle. C'est cette horrible superstition que Byron décrit dans ces vers de son Giaour :

But first, on earth as vampire sent,
Thy corse shall from its tomb be rent;

Then ghasthy haunt thy native place,
And suck the blood of all thy race ;
There from thy daughter, sister, wife
At midnight drain the stream of life;
Yet loathe the banquet which Perforce,
Must feed thy livid living eorse (1).

Vers le commencement du XVIII[e] siècle, la Hongrie, la Moravie, la Russie, la Suède, etc., furent infestées par une si grande quantité de ces dangereux revenants, que l'on porte à plusieurs mille le nombre de personnes qui périrent victimes du vampirisme dans chacun de ces Etats. Qu'était-ce réellement que le vampirisme? Sans doute une maladie dans laquelle l'imagination entrait pour beaucoup, mais sur laquelle on n'a pas eu, jusqu'à ce jour, des notions bien certaines. On raconta sur ce fléau les histoires les plus extraordinaires, et voici ce que disait à ce sujet le savant Huet, évêque d'Avranches : « Je n'examinerai point ici si les faits que l'on rapporte sont véritables, ou si c'est une erreur populaire; mais il est certain qu'ils sont rapportés par tant d'auteurs habiles et dignes de foi, et par tant de témoins oculaires, qu'on ne doit pas prendre parti sans beaucoup d'attention (2). » Nous citerons quelques-unes de ces histoires.

M. de l'Isle-Saint-Michel rapporte dans ses lettres que, lorsqu'il était en quartier d'hiver chez les Valaques, deux cavaliers de la compagnie dont il était cornette moururent de vampirisme; et que plusieurs, qui en étaient encore attaqués, en seraient morts de même, si un sous-officier de cette compagnie n'avait fait cesser la maladie en exécutant le remède que les gens du pays emploient pour cela. « Il est, dit-il, des plus particuliers; et, quoique infaillible, je ne l'ai jamais lu dans aucun Rituel. Le voici :

(1) « Tu seras d'abord envoyé sur terre comme vampire, et ton corps sera arraché de sa tombe; puis tu hanteras le lieu de ta naissance et tu suceras le sang de tous ceux de ta race, épuisant à l'heure de minuit, chez ta fille, ta sœur, ton épouse, les dernières ressources de la vie, pour fournir au dégoûtant banquet qui doit forcément nourrir ton cadavre vivant et livide. » Giour.

(2) *Huetiana* ou *Pensées diverses* de M. Huet, évêque d'Avranches, p. 81.

« On choisit un jeune garçon qui n'ait pas encore atteint l'âge de puberté; on le fait monter à poil sur un jeune cheval absolument noir; on le fait promener dans le cimetière et passer sur toutes les fosses. Celle où l'animal refuse de passer, malgré les coups de cravaches qu'on lui donne sans ménagement, est réputée remplie d'un vampire. On ouvre cette fosse, et l'on y trouve un cadavre aussi gras et aussi beau que si c'était un homme heureusement et tranquillement endormi. On coupe le cou à ce cadavre d'un coup de bêche, et le sang coule frais et vermeil. Cela fait, on comble la fosse, et on peut compter que la maladie cesse, et que tous ceux qui en sont attaqués recouvrent leurs forces peu à peu.

» C'est ce qui arriva, ajoute M. de Saint-Michel, aux cavaliers malades. Leur guérison fut complète, et le vampirisme ne se montra plus. »

Voici une autre histoire rapportée par don Calmet dans sa dissertation sur les vampires :

« Dans le dernier siècle, mourut au village de Kisilova, à trois lieues de Gradiska, en Esclavonie, un vieillard âgé de soixante-deux ans. Trois jours après avoir été enterré, il apparut la nuit à son fils, et lui demanda à manger; celui-ci en ayant servi, il mangea et disparut. Le lendemain, le fils raconta à ses voisins ce qui était arrivé, et le spectre ne se montra pas ce jour-là; mais la troisième nuit, il se fit voir, et demanda encore à manger; on ne sait pas si son fils lui en donna ou non; mais on trouva le lendemain celui-ci mort dans son lit. Le même jour, cinq ou six personnes tombèrent subitement malades, dans le village, et moururent l'une après l'autre, peu de jours après. Le bailli du lieu, informé de ce qui était arrivé, en envoya une relation au tribunal de Belgrade, qui chargea deux de ses officiers d'aller à ce village, avec un bourreau, pour examiner l'affaire. L'officier impérial, dont on tient cette relation, s'y rendit de Gradiska pour être lui-même témoin d'un fait dont il avait souvent entendu parler. On ouvrit tous les tombeaux de ceux qui étaient morts depuis six semaines; quand on en vint à celui du vieillard, on le trouva les yeux ouverts, d'une couleur vermeille, ayant une

respiration naturelle, cependant immobile et mort; d'où l'on conclut qu'il était un signalé vampire. Le bourreau lui enfonça un pieu dans le cœur. On fit un bûcher, et l'on réduisit en cendres le cadavre. On ne trouva aucune marque de vampirisme ni dans le corps du fils ni dans les autres. » Byron rapporte avoir entendu raconter, en Grèce et en Hongrie, des histoires de vampires au moins aussi extraordinaires, attestées par les personnes les plus respectables et les plus dignes de foi.

Cette superstition du vampirisme est fort ancienne, et les vieux auteurs en citent de nombreux exemples; elle se rattache à celle de la mutilation du corps des morts pour se préserver de leur vengeance, dont nous avons déjà parlé dans le précédent chapitre, en traitant de l'antipathie que montrent les cadavres des personnes assassinées envers leurs meurtriers. On peut voir dans Suétone ce que dit cet historien sur les effrayantes apparitions qui suivirent la mort de Caligula, dont le corps n'avait été brûlé qu'à moitié et enterré fort superficiellement. Ces apparitions ne cessèrent que lorsque la maison où cet empereur avait été tué eût été brûlée, et que les sœurs du défunt lui eurent rendu plus régulièrement les derniers devoirs. Servius marque expressément que les âmes des morts ne trouvent le lieu de leur repos qu'après que le corps est entièrement consumé (1).

On a donné le nom de chauve-souris-vampire (vespertilio vampyrus) à la roussette, le plus grand de ces chiroptères. M. Geoffroy-Saint-Hilaire pense que ce mammifère ailé aura donné à Virgile l'idée des harpies (2). M. Berger de Xivrey a fait spirituellement ressortir l'*erreur* (pour ne pas dire plus) dans laquelle est tombé le savant naturaliste, en attribuant à Virgile une création probablement antérieure à Hésiode, chantre d'une théogonie déjà admise. « A cela près, ajoute le même écrivain, je ne trouve rien de mieux corroboré que cette *lumineuse interprétation*. La double tradition de chien

(1) Servius, *In æneid*, lib. VI, v. 418.
(2) *Cours de l'Hist. nat. des mammif*, XIII[e] leçon, p. 22.

et d'oiseau s'applique parfaitement à la double nature de la chauve-souris; et ce qui achève de rendre ce rapport tout-à-fait palpable, c'est la superstition du *moyen-âge* et même des temps modernes au sujet des vampires, dont l'existence fantastique paraît avoir sa source réelle dans la terreur causée par la roussette. Or, cette superstition trouve son pendant *exact* dans une croyance de l'antiquité païenne relative aux harpies: « Si quis hominum oculis abreptus fuisset, dit Aldovrande, ab harpyis dilœniatus esse dicebatur (1). » Quand quelqu'un venait à disparaître sans qu'on sût ce qu'il était devenu, on disait que les harpies l'avaient enlevé (2). »

Nous ne pouvons adopter cette supposition, quelque ingénieuse qu'elle puisse paraître. La superstition moderne concernant les vampires est identiquement la même que celle des anciens Grecs sur les broucolaques; elle existait longtemps avant le moyen-âge, et peut-être même avant qu'Hésiode ait donné place, dans sa théogonie, aux harpies, avec lesquelles les broucolaques n'ont, selon nous, aucune ressemblance. On a pu attribuer à ces derniers l'action de la roussette de sucer le sang des hommes, mais ce n'est point dans cet acte lui-même, ni dans la terreur qu'il a pu inspirer, qu'il faut chercher l'origine du vampirisme, qui existe depuis un temps immémorial dans des contrées où la roussette est absolument inconnue. C'est donc encore là une de ces explications forcées dont nos savants modernes sont si prodigues, une de ces prétentions à tout expliquer par des causes naturelles, que M. de Xivrey lui-même a si justement blâmée dans une autre partie du précieux ouvrage qu'il nous a donné sur les traditions tératologiques.

Au reste, Buffon avait signalé longtemps avant M. Geoffroy-Saint-Hilaire, et certainement beaucoup mieux que lui, l'analogie qui paraît exister entre la roussette et les harpies: « Les anciens, dit-il, connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est

(1) *Monstrorum histor*, p. 337.
(2) *Traditions tératologiques*, p. 149-150.

vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes (1). »

Après avoir lu ce passage de Buffon, on conçoit difficilement comment un homme aussi érudit que M. de Xivrey a pu se hasarder à qualifier de *lumineuse interprétation* une opinion évidemment empruntée à Buffon, opinion reproduite par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, enrichie d'une bévue mythologique qui n'en augmente certainement pas le mérite.

Le vampirisme est évidemment une superstition venue d'Asie, comme beaucoup d'autres, et qui a existé dans les temps les plus reculés. On reconnaît facilement nos vampires dans les *schaiathin*, les *goules* et les *affriets* des Orientaux, espèce de monstres qui déterrent les morts et les dévorent, ainsi que dans les *râkchasas*, démons si redoutés des Indoux, qui aiment à se repaître de sang et de chair humaine. Ils cherchent les ténèbres, remplissent les forêts pendant la nuit, où ils dévorent les sacrifices offerts par les solitaires qui les habitent, et disparaissent aux premiers rayons du jour (2).

La croyance aux vampires était fort répandue dans les royaumes de l'ancienne Scandinavie, où l'avaient sans doute apportée de l'Asie les Ases ou Goths asiatiques, qui les envahirent sous la conduite d'Odin. Les Scandinaves avaient à cet égard des idées qui se rapprochaient beaucoup de celles des anciens Grecs sur les broukolakas. « Ils croyaient, dit Walter-Scott, que, dans plusieurs circonstances, le passage de la vie à la mort changeait la nature de l'âme et la rendait malfaisante, de bonne qu'elle était auparavant ; ou peut-être croyaient-ils plutôt que lorsqu'elle abandonnait le corps, elle y était remplacée par un méchant démon, qui saisissait cette occasion pour venir s'y loger (3). » C'est sans doute sur cette étrange

(1) *Hist. nat.*, t. XI, p. 280. — Edit. de Pourrat, 1833.
(2) Voilà véritablement les roussettes qui sont très-nombreuses dans les forêts de l'Indoustan.
(3) *Lettres sur la démonologie*, p. 113.

fiction qu'est fondée l'histoire suivante, rapportée par Saxo-Grammaticus, dans son histoire de Danemark :

« Il exista jadis entre deux princes du Nord, nommés Asmund et Assuéit, une si grande fraternité d'armes, qu'ils avaient non-seulement solennellement promis de se secourir mutuellement dans toutes les expéditions guerrières qu'ils entreprendraient pendant leur vie, mais encore qu'après la mort de l'un d'eux, le survivant descendrait dans le tombeau de son frère d'armes, et s'y laisserait ensevelir avec lui. Assuéit ayant été tué dans un combat, Asmund fut appelé à remplir cette terrible promesse. D'après la coutume des peuples du Nord, le tombeau, creusé dans un lieu élevé, consistait en un caveau assez vaste, dans lequel devait être déposé le corps, et au-dessus duquel on élevait ordinairement une éminence artificielle (tumulus), qui formait l'extérieur du monument sépulcral. Après que les cérémonies d'usage eurent été remplies; après que le corps d'Assuéit eut été déposé dans sa dernière demeure, et qu'on y eut placé également les chevaux de bataille des deux champions, leurs armes et leurs trophées arrosés peut-être du sang de quelques victimes, le brave et fidèle Asmund y descendit à son tour et s'assit près du corps de son frère d'armes, sans qu'une parole ou un regard témoigna sa répugnance à remplir son engagement. L'entrée du tombeau fut ensuite fermée par une pierre énorme, et on éleva au-dessus un tertre si apparent, qu'on pouvait l'apercevoir à une très-grande distance.

« Un siècle s'était écoulé depuis les funérailles des deux héros scandinaves, lorsqu'un guerrier de la même nation, courant les grandes aventures, accompagné d'une troupe nombreuse, arriva dans la vallée qui portait le nom de *La tombe des deux frères d'armes*. Leur histoire ayant été racontée au noble étranger, il résolut de faire ouvrir le caveau, d'après l'opinion des braves de ce temps-là, que c'était un acte méritoire que de violer la tombe des héros et de s'exposer à leur colère, ou peut-être plutôt dans l'espoir d'y trouver quelques-unes de ces armes précieuses avec lesquelles les défunts avaient accompli tant de merveilleux ex-

ploits. Le chef scandinave ayant mis ses soldats au travail, ils parvinrent bientôt à pratiquer une large ouverture dans le tertre sépulcral et à ouvrir l'entrée du tombeau. Mais les plus intrépides de ces aventuriers furent glacés d'effroi, lorsqu'au lieu du silence qu'ils croyaient devoir régner en ce lieu, ils entendirent des cris horribles, mêlés au cliquetis des armes, enfin tout le bruit que peut produire un combat à outrance entre deux guerriers furieux. Un jeune soldat fut alors descendu dans le caveau, à l'aide d'une corde qu'on retira presque aussitôt, dans l'espoir d'apprendre ce qui se passait. Mais à peine le soldat avait-il touché le fond du caveau, que quelqu'un l'avait arraché du siége sur lequel il était descendu, et s'était mis à sa place; de manière que, lorsque la corde fut retirée, les soldats, au lieu de leur compagnon, aperçurent Asmund en personne, qui s'avança, l'épée à la main, hors de l'entrée du tombeau : son armure était brisée en divers endroits, et son visage ensanglanté semblait avoir été déchiré par les griffes de quelques bêtes sauvages. Le héros s'arrêta, puis, d'une voix forte, accentuée et avec le talent que possédaient souvent les plus braves champions du Nord, il improvisa une longue suite de vers, dans lesquels il raconta ses cent années de combat dans la demeure des morts. Il paraîtrait, d'après ce chant improvisé, qu'aussitôt après que le tombeau eut été fermé, le corps d'Assuéit s'était relevé, inspiré par quelque affreux démon, quelque goule vorace, et avait mis en pièces et dévoré les chevaux placés près de lui; il s'était ensuite jeté, avec une égale voracité, sur son compagnon, qui venait de lui donner une si forte preuve de son amitié, dans l'intention de le traiter de la même manière. Mais le héros, sans être effrayé par l'horreur de sa situation, avait saisi ses armes, et s'était bravement défendu contre son ancien frère d'armes, ou plutôt contre le démon qui s'était emparé de son corps. Ce combat terrible et vraiment surnaturel ne dura pas moins de cent ans, à la fin desquels Asmund, vainqueur, avait enfin abattu son ennemi à ses pieds; et, en lui enfonçant un épieu dans le corps, l'avait ainsi forcé à demeurer tranquille dans son tombeau. Le corps d'Assuéit fut néanmoins retiré du caveau,

brûlé, et ses cendres jetées au vent, tandis qu'Asmund, dont les forces et la vie s'étaient éteintes en terminant son chant guerrier, y fut couché sans son frère d'armes (1).

Les précautions prises en cette occasion par les Scandinaves, pour empêcher le corps d'Assuéit d'être ranimé une seconde fois par le démon sont absolument les mêmes que celles employées encore aujourd'hui contre les Broucolaques, par les Grecs de l'Archipel et par ceux de la Turquie-Européenne. On y retrouve aussi l'origine de cette loi anglaise sur les suicides, qui prescrivait de leur planter un épieu dans le corps, avec l'idée, sans doute, d'empêcher le démon de pouvoir les faire sortir de la tombe.

Voici une histoire chinoise qui prouve une fois de plus la grande analogie qui a toujours régné dans les croyances populaires de tous les peuples, principalement dans celles qui concernent les âmes des morts et leurs rapports avec les vivants. C'est toujours, comme dans l'histoire d'Asmund et d'Assuéit, des âmes dont le repos est violemment troublé par d'autres âmes, ce qui donnerait à penser qu'il existe, chez une partie des habitants de l'autre monde, aussi peu d'union que dans celui-ci.

Deux lettrés chinois, Tso-Pe-Tao et Kio-Ngnai, liés de la plus tendre amitié, ayant appris que le roi de Tsou traitait avec honneur et attirait auprès de lui les sages et les savants, se mirent en route pour se rendre auprès de ce monarque.

Ils avaient à traverser les monts Liang, où l'on ne trouvait pas vestige d'habitation; c'étaient des gorges profondes et des solitudes stériles, infestées de loups et de tigres, dans lesquelles il était dangereux de s'aventurer. Un jour que le froid était excessif et que la neige tombait de plus en plus épaisse, les deux voyageurs, qui étaient légèrement vêtus et dont les provisions tiraient à leur fin, étaient sur le point de succomber à la fatigue qu'ils éprouvaient. Pe-Tao, surtout, ne pouvant résister à la violence du froid, prit la résolution de se laisser mourir dans ce désert, et il engagea son ami à conti-

(1) Saxo Grammat., *Hist. danic.*, lib. v.

nuer sa route en emportant ses vêtements et ce qui leur restait de provisions : « Lorsque mon frère verra le roi de Tsou, ajouta-t-il, il en obtiendra sans doute une magistrature importante ; alors il ne sera pas trop tard pour s'occuper de mes funérailles. »

En vain Kio-Ngnai chercha à le détourner de cette funeste résolution. Pe-Tao, résolu à mourir, se dépouilla de ses habits, et, s'étant placé dans le tronc creux d'un mûrier, ses membres devinrent bientôt raides et immobiles, et il expira à la vue de son ami, qui faisait tous ses efforts pour le rappeler à la vie.

« Si je reste ici plus longtemps, se dit Kio-Ngnai, je mourrai aussi de froid ; et, quand je serai mort, qui ensevelira mon frère ? »

Transi de froid et demi-mort de faim, Kio-Ngnai arriva dans le royaume de Tsou ; et, après s'être présenté devant le roi, qui fut émerveillé de son grand savoir, il fut élevé au rang de Tchoung-ta-fou, et reçut du roi des présents considérables.

Le roi de Tsou ayant appris la manière généreuse avec laquelle Tso-Pe-Tao avait agi envers son ami, en se dépouillant, pour lui sauver la vie, de ses vêtements et de ses provisions, l'honora du titre de Tchoung-ta-fou, et voulut que Kio-Ngnai alla lui-même lui faire de magnifiques funérailles. Celui-ci s'étant rendu, avec une nombreuse escorte, dans les montagnes de Liang, y trouva le cadavre comme il l'avait laissé. Il choisit, à la source du Pou-Tang, un lieu convenable pour y enterrer son ami, dont il fit laver le corps avec des essences, après l'avoir revêtu des insignes et du bonnet de Tafou. A trente pas du tombeau, on éleva, pour les sacrifices funèbres, un temple dans l'intérieur duquel on plaça l'image en terre cuite du défunt. Kio-Ngnai y passa la nuit à pleurer, après avoir fait allumer des lampes. Tout-à-coup un vent frais entra en tourbillonnant dans la salle (1) ; et quand l'éclat

(1) Nous avons déjà fait remarquer que, comme les Chinois, les Ecossais, les Anglais et les autres peuples d'origine celtique croient que la présence des esprits et des fées est annoncée par un tourbillon de vent.

des lampes, un moment obscurci, se ranima, il aperçut dans l'ombre une figure humaine qui poussait des soupirs étouffés; et, s'en étant approché, il reconnut Tso-Pe-Tao, qui lui témoigna sa reconnaissance du service qu'il venait de lui rendre; seulement, il le priait de faire éloigner sa tombe de celle de King-Ko. L'esprit arrogant et farouche de cet homme, qui avait péri dans une révolte contre le roi de Tsin, venait toutes les nuits troubler son repos; armé d'une épée, il l'insultait en lui disant : « Vous qui n'êtes qu'un misérable, mort de faim et de froid, osez-vous bien vous coucher sur mes épaules et me priver de l'eau et du vent qui m'appartiennent? Si vous ne vous hâtez de quitter ces lieux, je bouleverserai votre tombe, je prendrai votre cadavre, et j'en disperserai les lambeaux dans les champs. » Dans cette extrémité cruelle, je viens trouver mon frère et le prier de me faire transporter ailleurs, afin de me soustraire à cet affreux malheur. »

Kio-Ngnai allait lui répondre, mais le vent s'éleva de nouveau, et l'apparition devint invisible. La tombe de King-Ko, placée à l'ombre d'un cyprès, était à peu de distance; devant cette tombe, il y avait un temple dédié aux esprits, dans lequel on venait, aux quatre saisons de l'année, lui offrir des sacrifices, pour obtenir de lui le bonheur et la fortune. Kio-Ngnai s'y rendit, et, menaçant du poing l'image de King-Ko, il l'apostropha de la manière la plus outrageante, et finit par lui déclarer que, s'il recommençait ses menaces, il détruirait son tombeau et lui couperait pour jamais branche et racine. Puis il se rendit à la tombe de Pe-Tao, et lui dit : « Si King-Ko revient cette nuit, que mon frère aîné m'en avertisse. »

L'ombre apparut de nouveau : « Je remercie mon frère de ce qu'il a fait, dit-elle en soupirant; mais King-Ko a une suite nombreuse d'esprits, et tout le pays lui offre des sacrifices. Je prie mon frère de fabriquer des mannequins de paille, de les revêtir d'habits de couleurs variées, de leur donner des armes et de les brûler ensuite devant ma tombe. Avec leur assistance, j'espère mettre King-Ko dans l'impossibilité de me nuire. » Après avoir dit ces mots, l'ombre disparut.

Les prescriptions de Pe-Tao furent religieusement observées. Toute la nuit, on entendit la pluie tomber, le vent siffler, et un bruit semblable à celui d'un combat acharné. Kio-Ngnai sortit du temple pour savoir ce qui se passait. Pe-Tao accourut vers lui : « Les hommes brûlés par mon frère ont été inutiles. King-Ko a été secouru par Kao-Tsien, et avant peu mon cadavre sera expulsé de son tombeau. J'espère que mon frère me fera ensevelir ailleurs, et préviendra ainsi le malheur qui me menace. — J'irai moi-même le combattre, s'écria Kio-Ngnai.

— Mon frère n'est qu'un homme, reprit Pe-Tao, tandis que nous sommes tous des esprits. Un homme courageux peut résister à ses semblables, mais comment pourrait-il lutter contre des ombres? Les mannequins m'ont aidé de leurs armes, mais ils n'ont pu faire fuir ces esprits puissants.

Partez, mon frère, dit Kio-Ngnai. A demain. Je sais ce qui me reste à faire. »

Le lendemain, il se rendit au temple de King-Ko. Après l'avoir accablé d'injures et brisé son image, il se disposait à mettre le feu au temple, mais les anciens du pays le supplièrent instamment de l'épargner. « C'est le feu sacré du village, lui dirent-ils; si vous le détruisez, il est à craindre que quelque grande calamité ne tombe sur le peuple. » Kio-Ngnai ne put résister à leurs instances. Le temple fut épargné. Mais il écrivit au roi de Tsou, et lui annonça sa résolution d'épuiser son cœur afin de prouver sa reconnaissance à son ami. « Si je brûlais le temple de King-Ko, dit-il aux gens de sa suite, je craindrais d'attirer quelque calamité sur le peuple. Il vaut mieux mourir et *devenir un esprit du fond des fontaines* (1), afin d'aider mon frère à combattre cet esprit farouche. Retournez à Tsou, et remettez cet écrit au prince, que je supplie instamment d'accorder une protection constante aux montagnes et aux fleuves, ainsi qu'aux esprits qui président aux productions de la terre. »

(1) C'est le *lu* ou démon des rivières le plus puissant, selon la croyance des Chinois.

A ces mots, il se perça de son épée et mourut. Son corps, placé dans un double cercueil, fut enseveli près de la tombe de Tso-Pe-Tao.

Cette nuit, la pluie et le vent redoublèrent de violence; le ciel était en feu; le bruit du tonnerre se confondait avec le bruit du combat, qu'on entendait à plusieurs *li* de distance. Frappée de la foudre, la tombe de King-Ko s'entrouvrit, et ses os dénudés furent dispersés dans la plaine; le cyprès qui s'élevait au-dessus de sa tombe fut déraciné, le temple fut consumé; à sa place, il ne resta plus qu'une terre stérile, et les anciens du pays, consternés, allèrent brûler de l'encens et se prosterner devant les tombes de Tso-Pe-Tao et de Kio-Ngnai. Le feu sacré s'est conservé dans le temple élevé en leur honneur; mais l'âme de King-Ko fut anéantie à jamais, quoique, aux quatre saisons de l'année, les villageois offrent un sacrifice pour la rédemption des âmes (1).

Outre le culte des âmes et celui des esprits, qui existe chez tous les peuples, on retrouve dans cette histoire chinoise, embellie de fictions orientales, le *culte des éléments*, qui n'est qu'une espèce de panthéisme. On remarque également, dans les combats de ces âmes qui cherchent à s'entre-détruire, des traces d'un vampirisme qui reparaît à l'autre extrémité de la terre, jusque chez les habitants de l'Islande et du Groenland, comme on le verra dans le récit suivant :

La croyance aux vampires suivit les anciens Scandinaves dans leurs expéditions aventureuses, et on en retrouve des traces dans plusieurs de leurs sagas. Thorgill, fils de Thorgrim Orrabeen, guerrier islandais, distingué par ses malheurs et par son courage, étant parti d'Islande avec Thorey, son épouse et plusieurs des siens, pour aller rejoindre au Groenland le célèbre Eric-le-Rouge, qui y avait formé un établissement, fit naufrage sur les côtes inhospitalières de ces régions glacées. Thorgill et ses compagnons y passèrent l'hiver dans des cabanes qu'ils avaient construites, se nourrissant de la chair des phoques et de celle des chiens de mer qu'ils pou-

(1) *Asiatic*, journal.

vaient tuer; enfin, le printemps arriva. « Un jour, dit le saga, au moment où Thorgill sortait pour aller à la chasse, il entendit un grand cri dans le nord-ouest. Le jour finit, et le guerrier, avant d'aller se reposer près de sa compagne, recommanda à ses serviteurs de bien conserver leur foi, et surtout de ne point sortir pendant la nuit, car il avait eu connaissance de spectres ennemis qui pouvaient les attaquer dans les ténèbres. Les Islandais allaient se livrer au sommeil, lorsqu'ils entendirent frapper un grand coup à la porte de la cabane où ils étaient réunis : « Bonne nouvelle, s'écria l'un d'eux; » et aussitôt il s'élança dehors. Mais lorsqu'il rentra, quelques instants après, il était dans un délire complet, et mourut le lendemain matin. La nuit suivante, on entendit frapper un nouveau coup; un autre homme étant sorti, devint fou et mourut comme le premier.

» Alors la peste se déclara parmi les compagnons de Thorgill, et sept d'entre eux moururent et furent ensevelis dans la neige. Mais, quelque temps après, ils devinrent vampires, et leurs fantômes erraient jour et nuit au milieu de ceux qui leur avaient survécu. Cependant, Thorgill ayant fait retirer les cadavres de dessous la neige, et les ayant fait brûler dans un grand feu, les apparitions cessèrent aussitôt, et les vivants ne furent plus tourmentés par les morts (1). »

Ce récit nous fait voir qu'il existe depuis bien longtemps, en ce qui concerne le vampirisme, une grande analogie dans les croyances de deux peuples dont la religion, les mœurs, le langage, n'ont entre eux aucune ressemblance, et qui vivent sous d'aussi différents climats. N'est-il pas vraiment surprenant de voir les Islandais du xe siècle chercher à se préserver des vampires par les mêmes moyens que Tournefort et saint Michel ont vu employer au XVIIIe, par les Grecs et les Esclavons, qui les tenaient de leurs pères?

Mais, ce qui paraîtra plus étonnant sans doute, c'est que les Esquimaux qui habitent le Groenland croient aux vampires, comme le font les insulaires de l'archipel de la Grèce. Soit

(1) *Saga de Thorgill.*

que cette croyance ait existé de tout temps chez les Groenlandais, soit qu'ils l'aient reçue des Scandinaves, il n'en est pas moins vrai qu'elle est encore fort répandue parmi eux. Le capitaine Martin Jansen, qui fit naufrage sur la côte du Groenland en l'année 1777, rapporte que les naturels étaient terrifiés par le voisinage du cadavre d'un de ses matelots, nommé Boje Henricsen, qui était enterré au milieu des rochers; ils osaient à peine sortir de leurs maisons, et craignaient que beaucoup d'entre eux ne vinssent à mourir.

Lorsque les Groenlandais mettent à mort une sorcière, ils lui arrachent le cœur et le coupent en petits morceaux. Si cette cérémonie était négligée, il serait à craindre que la sorcière ne revînt exercer sur eux quelque vengeance; et l'on remplit, aux funérailles d'un *angekok* (1), certaines cérémonies particulières pour empêcher le corps de sortir de sa tombe.

Les apparitions de vampires sont très-fréquentes en Islande. On peut voir dans beaucoup de sagas islandais, et particulièrement dans celui d'Eyrbiggin ou Eyrbiggia, une série d'aventures tout-à-fait semblables à celles que l'on trouve dans le saga de Thorgill Orabeen (2).

Il sera facile de juger, à présent, si le vampirisme est véritablement une superstition du moyen-âge, comme le dit M. Berger de Xivrey, dont l'existence fantastique a sa source réelle dans la terreur causée par une chauve-souris (la roussette), qui n'habite que les climats chauds de l'ancien continent, et que l'on trouve principalement à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel indien (3).

Les craintes excitées en Europe par ces terribles apparitions semblent avoir attaqué particulièrement les nations d'origine slave, ou celles qui sont en contact immédiat avec elles. L'histoire des superstitions est toujours un chapitre

(1) Angekok, magicien qui jouit d'un grand pouvoir chez les Esquimaux.
(2) Voyez *Webster's northern antiquitiés.*
(3) Buffon, *Hist. nat.*, t. XI, p. 268.

important dans la grande histoire de l'esprit humain, et il serait sans doute utile de rechercher l'origine d'une croyance aussi étrange. Des auteurs jouissant de la plus grande célébrité rapportent unanimement que les apparitions de ces sortes de spectres ont été généralement suivies de la peste ou de quelque autre fléau. Dans le Groenland et en Islande, elles précédèrent toujours quelque épidémie. Ces esprits, qui, du temps de Justinien, se montrèrent sous une forme humaine et se mêlèrent dans la société des hommes, étaient certainement le présage de grands malheurs, puisque leur apparition fut suivie d'une peste qui exerça les plus grands ravages, et que tous ceux qui furent touchés par eux moururent (1). Durant la grande peste qui eut lieu dans la sixième année du règne de Constantin Copronyme (an. 781), beaucoup de gens s'imaginèrent voir des figures hideuses entrer dans les maisons, prendre part à la conversation et frapper ceux qui étaient destinés à la mort. C'est encore de nos jours, à Constantinople, un article de foi populaire, que le spectre d'une femme d'une taille gigantesque parcourt les rues de cette ville avant le commencement d'une peste.

En Angleterre, les vampires semblent avoir été oubliés depuis longtemps; mais à l'époque où vivait Guillaume de Newburgh (XIIe siècle), qui nous a laissé une histoire d'Angleterre, ils apparaissaient souvent; et, là, nous les retrouvons encore agissant comme précurseurs d'une maladie pestilentielle. Tel fut, suivant l'auteur que nous venons de citer, le corps de ce vampire qui parut dans la ville de Buckingham, au grand déplaisir des habitants, qu'il attaquait en plein midi dans les rues. « En même temps, ajoute le moine de Newburgh, un événement d'une nature semblable et également prodigieux eut lieu à Berwick, sur la Tweed, dans le nord de l'Angleterre. Le cadavre d'un avare dans lequel Satan s'était introduit errait dans la ville durant la nuit, mais retournait tranquillement dans sa tombe au point du jour. On mit fin à ces excursions nocturnes, ainsi qu'on le fait en semblable cas,

(1) Tacite.

en coupant en morceaux le corps du vampire, et en le livrant aux flammes. Cette apparition fut immédiatement suivie d'une peste affreuse, qui causa de très-grands ravages dans toute l'Angleterre (1). »

On attribue d'une manière semblable une épidémie qui eut lieu à Trautenau, dans le cercle de Konigsgratz, en Bohême, à la maligne influence d'un certain Etienne Hubnerius, qui avait amassé de grandes richesses pendant sa vie. Heywood raconte qu'après son décès, qui fut suivi des plus riches funérailles, le spectre d'Hubnerius, vêtu du même habit que cet homme avait l'habitude de porter quand il vivait, fut aperçu se promenant dans les rues de la ville, et autant de ses connaissances ou d'autres personnes qu'il rencontrât et qu'il voulût saluer en les embrassant, ainsi que c'était la coutume, autant moururent ou tombèrent gravement malades aussitôt après (2).

Il serait facile de multiplier les exemples sur un semblable sujet; mais nous pensons que de tout ce que nous venons de dire à l'égard du vampirisme, on peut conclure, avec juste raison, qu'avant d'être attaquées de la peste ou de toute autre maladie épidémique, un délire temporaire affecte souvent les personnes chez lesquelles le mal travaille déjà en secret, ou celles qui sont prédisposées à recevoir la contagion. Tant que dure ce délire, il n'est pas étonnant que l'imagination malade soit travaillée par des apparitions d'êtres fantastiques, et que l'effet produit sur le moral par la vue de spectres dégoûtants n'augmente le danger et ne cause souvent la mort.

Les Anglais avaient autrefois la même croyance que les Grecs à l'égard des excommuniés; Mathieu Pâris rapporte (3) que le corps d'un nommé Guillaume-Lemaréchal, excommunié pour avoir usurpé le patrimoine de l'Eglise, ayant été déterré longtemps après sa mort, fut trouvé frais et sans aucune putréfaction, quoique enflé, noir et hideux.

(1) Voyez le tome III de l'*Hist. d'Anglet.* de Guill. de Newburg., Oxford, 1719.
(2) *Heywoods hierarchy of blessed angels.*
(3) In vità Henrici, Anglorum regis.

L'usage a régné également en France, pendant plusieurs siècles, de ne point donner la sépulture aux excommuniés, mais de jeter leurs cadavres à la voirie, de les couvrir de pierres, ou de les enfermer dans un vieux tronc d'arbre; on agissait à peu près de même à l'égard des suicidés (1). Cependant, la croyance aux vampires n'a jamais fait chez nous beaucoup de progrès : la vive imagination de nos ancêtres paraît s'être refusée à adopter cette dégoûtante superstition.

Nous ne connaissons de véritables vampires au XIXe siècle que ces sangsues publiques qui, sous tant de noms divers, sucent depuis un demi-siècle le sang des peuples et les pressurent de mille manières, le tout pour le plus grand bonheur du genre humain, et sous le prétexte de les faire jouir de la plus grande somme de liberté, d'indépendance et de prospérité que l'on puisse obtenir dans ce monde.

Pour asservir le siècle, le démon a créé parmi nous une puissance nouvelle qui a absorbé toutes les autres, *la puissance de l'or,* qui est aujourd'hui la seule que les hommes reconnaissent, le seul pouvoir devant lequel ils s'inclinent.

L'opinion qui admet la réalité, ou au moins la possibilité du retour des âmes sur la terre et le pouvoir qu'elles ont de communiquer avec les vivants, est tellement répandue, qu'on peut dire qu'elle existe chez presque tous les hommes. Serait-il donc possible qu'une opinion aussi générale fut une erreur ? Est-il probable qu'une croyance qui n'a point répugné à la haute sagesse des plus grands philosophes de l'antiquité et à la piété éclairée des plus savants docteurs de l'Eglise, une croyance qui a été celle de Socrate, de Pythagore et de Platon, comme celle de saint Jérôme, de saint Chrysostôme et de saint Augustin, n'ait jamais reposé que sur des faits controu-

(1) Voyez sur les excommuniés Du Cange au mot *imblocatus*, et sur les broukolakes et les vampires en général : Phlegon, *De mirabilibus*, cap. I. — *Turquie chrétienne*, par le sieur de La Croix, lib. I, chap. 25, p. 116. — *Ex Leone Allatio*, p. 118, et *Cassiano*, p. 119. — *Etat de l'Eglise grecque* du sieur de La Croix, chap. XXV, p. 78. — *Voyage au Levant* de Paul Lucas, t. II, chap. XXI, p. 328. — *Rélation de l'île Santorini*, par le père Richard, chap. XVIII.

vés? Est-il même raisonnable de supposer que tout ce qui a été regardé depuis le commencement du monde par tous les hommes graves et chez toutes les nations comme de véritables apparitions, n'ait réellement été chez ceux qui prétendaient en avoir été témoins qu'illusion des sens ou dérangement de l'esprit? Nul homme sage et instruit ne pourra le croire; car cet homme sait qu'il y a dans ce monde autre chose que des corps; qu'il y a des intelligences capables de produire des effets surprenants, et qu'il peut y avoir des apparitions comme il peut y avoir des sortiléges; il sait même par la raison, par la foi et par le témoignage de l'histoire, qu'il y en a eu et qu'il y en a encore. Sans s'inquiéter si les prétendues lois de la nature (car il n'est point donné à l'homme de connaître les véritables) ont été violées par quelque événement qui lui paraît contraire à ces mêmes lois, il se contente de penser que ce qui est arrivé tant de fois par la permission de Dieu peut fort bien arriver encore, et il ne pose point de bornes à la puissance ni à la volonté du Créateur; il se dit, comme le faisait un savant oratorien : « Que la conservation du soleil, des autres astres et des éléments, est quelque chose de plus grand que le retardement du soleil durant quelques heures sous Josué et sous le roi Ezéchias; et que, pour un philosophe religieux, la génération des hommes et des animaux est plus admirable que la résurrection d'un mort ou l'apparition d'un esprit. »

Le plus grand sceptique de l'antiquité, l'homme qui nia le plus hardiment la Providence et qui parla de Dieu avec le plus de témérité, Lucrèce, reconnaît l'existence des esprits et leurs fréquentes apparitions comme des faits incontestables. Cet aveu de sa part étant en contradiction avec la non-existence de l'âme qu'il soutient dans ses écrits, il tâche d'accorder ensemble ces deux opinions qui nous paraissent incompatibles, en supposant que le corps de l'homme est revêtu de plusieurs enveloppes, comme seraient celles d'un oignon; et que la supérieure et la plus déliée, étant détachée par la mort, continue à errer aux environs de la tombe en conservant une parfaite ressemblance avec la personne décédée.

Un sophiste et un pyrrhonien moderne, dont Voltaire n'a

fait que répéter les doutes et les impiétés, Bayle, admet les effets surnaturels dont nous ne pouvons expliquer la cause, il les attribue à des esprits qu'il appelle *génies*, et il reconnaît l'existence des apparitions; ce qui prouve que si ce sceptique parle pour toutes les erreurs, il rend également hommage à toutes les vérités.

Voici maintenant ce que nous pensons des différentes opinions répandues dans le monde sur les apparitions :

Beaucoup de personnes trop crédules ayant été la dupe de fourberies inventées pour faire croire à des événements surnaturels, il en est résulté nécessairement une méfiance générale sur tout ce qu'on peut rapporter d'extraordinaire. Alors d'autres personnes, pour se donner un relief de bel esprit, ont affecté de ne rien croire, et l'on avouera sans peine qu'il n'est guère possible d'attendre de semblables gens beaucoup de discernement et de saine critique. Néanmoins, les uns ont rassemblé dans leurs écrits toutes les histoires ridicules, dans lesquelles des fourbes ou de mauvais plaisants avaient abusé de la crédulité de beaucoup de gens; ils ont ensuite raconté quelques événements dans lesquels, eux et leurs amis, trompés par une illusion des sens, avaient cru voir ou entendre des choses qui leur avaient paru d'abord presque surnaturelles, qu'ils avaient trouvées, après un plus mûr examen, être les choses les plus simples et les plus naturelles; et ils en ont très-sagement conclu que tout ce qu'on a raconté de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours aurait été reconnu également faux, si ces mêmes faits, qu'on a donné jusqu'à présent comme surnaturels, avaient été soumis à l'examen d'hommes aussi sages, aussi profondément instruits, aussi exempts de préjugés et surtout aussi vraiment philosophes que ceux que notre siècle a le bonheur de posséder. D'autres, enfin, qui sont les savants par excellence, les *spécialités* du jour, et dont la race n'est pas nouvelle, ont souvent pris pour des effets naturels des choses inexplicables. Néanmoins, les explications ne se sont point fait attendre; non-seulement ils en ont donné qu'ils ont considérées comme *très-lumineuses*, mais encore ils ont rencontré de nom-

breux approbateurs dans ce public *demi-savant*, produit naturel de notre système d'éducation qui effleure tout sans rien approfondir. Jamais plus qu'aujourd'hui on n'a été à même d'observer qu'elle puissante autorité exerce cette qualification de *savant* qu'on donne si légèrement à tant de gens, sur des hommes aussi étrangers à la science que le sont ceux qui composent ce *public* dont nous parlons. Aussi ces hommes sont-ils toujours les premiers à applaudir à toutes ces prétendues explications, au moyen desquelles on nous donne la raison naturelle de toutes ces choses extraordinaires qui étonnaient tellement les anciens, qu'ils les qualifiaient, avec raison, de surnaturelles; ce sont eux qui se récrient chaque jour sur la puissance de la nature, si méconnue de nos pères, et qui traitent d'ignorants et de superstitieux tous ceux qui ne sont pas de leur avis. Au reste, ce n'est pas une chose nouvelle que des philosophes aient pris des choses inexplicables pour des effets naturels; les fables et les pratiques superstitieuses qui ont fait quelque bruit dans le monde ont toujours eu le même sort. Des *savants* de chaque époque ont cru en avoir trouvé la raison naturelle, et leurs explications ont toujours rencontré des admirateurs.

A toutes ces prétentions de la science nous opposerons un raisonnement qui sera sans doute apprécié par les hommes religieux et vraiment instruits, qui sont les seuls dont nous ambitionnons les suffrages. Nous dirons donc aux sceptiques et aux esprits forts, que ce n'est point agir avec raison que de rejeter comme faux des faits rapportés par des auteurs graves et des hommes honorables, lorsqu'on ne peut rien avancer pour en prouver la fausseté; car il a été reconnu de tout temps que la multitude et surtout l'uniformité des témoignages rendus par des personnes éclairées et désintéressées, qui affirment avoir vu un fait, sont des marques certaines de sa vérité, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître.

Nous leur répéterons ensuite ce que leur a déjà dit un savant naturaliste, dont ils ne récuseront pas sans doute l'autorité : « Nous appelons contre nature, dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire, ce qui est contre la coutume. Rien n'est que selon elle, quel

qu'il soit (1); » et nous ajouterons à ce témoignage non-suspect, en faveur de notre opinion, qu'il ne faut pas décider qu'une chose est impossible parce qu'on croit communément qu'elle ne peut se faire; car l'opinion des hommes ne peut pas donner des bornes aux effets de la nature et à la toute-puissance de Dieu.

CHAPITRE IV.

Du Juif-Errant et de quelques traditions qui se rattachent à cette croyance.

« Tu marcheras jusqu'à ce que je revienne. »

Avant de terminer un ouvrage que nous considérons comme le répertoire de toutes les croyances populaires, nous croyons devoir rassembler ici quelques particularités concernant une tradition très-répandue parmi les nations chrétiennes et musulmanes, celle du Juif-Errant.

Ce que nous apprennent les livres saints, qu'Enoch et Elie n'ont point éprouvé le sort commun des hommes, et l'intime persuasion dans laquelle sont encore les Juifs que ce prophète assiste invisiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfants ; l'interprétation donnée par plusieurs auteurs anciens et modernes de ces paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile de saint Jean : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? » Et d'autres notions, confuses, à la vérité, mais étayées de l'amour du merveilleux, ont sans doute contribué à l'établissement de cette tradition consacrée depuis plusieurs siècles, qu'il existe par le monde un homme frappé d'une réprobation particulière, qui implore vainement la mort pour terminer ses tourments, et dont un arrêt du ciel défend la vie contre les fléaux de l'humanité, jusqu'au jour où le fils de Dieu viendra encore une fois sur la terre pour juger tous les mortels.

(1) *Essais*, lib. II, chap. XXX.

Il y a plusieurs traditions qui diffèrent entre elles dans les détails qu'elles donnent sur le nom et la condition du Juif-Errant, ainsi que sur les aventures qui ont rempli cette existence de dix-huit siècles. La légende ordinaire, la plus connue en France, le fait naître à Jérusalem, dans la tribu de Nephtali, l'an 3992, sept à huit ans avant Jésus-Christ, le nomme Ashavérus ou Ahhasuérus, et le fait fils d'un charpentier. Par une bizarrerie de sa destinée, il était à peine âgé de dix-huit ans qu'il servait de guide, avec l'étoile d'Orient, aux rois mages qui allaient à Bethléem adorer le nouveau-né des nations. A son retour à Jérusalem, il raconta tout ce dont il venait d'être témoin à l'occasion de la naissance de cet enfant merveilleux que les rois d'Orient venaient adorer et auquel ils offraient à genoux de riches présents, en le nommant le roi des Juifs. Hérode fut effrayé lorsqu'il apprit ces nouvelles, et fit venir devant lui le jeune Ashavérus, qui le lui confirma et fut ainsi la cause du massacre des innocents qu'ordonna le soupçonneux Tétrarque. Il suivit saint Jean-Baptiste dans le désert et fut même témoin de son martyre. Il connut le traître Judas; travailla, en qualité de charpentier, à la croix sur laquelle fut attaché le sauveur du monde; enfin, lorsque Jésus, accablé sous le poids de cette croix, était conduit au Calvaire et qu'il passait devant l'atelier d'Ashavérus, les gardes demandèrent à ce dernier de l'y laisser se reposer un instant; et cet homme, mille fois plus barbare qu'eux, refusa non-seulement ce qu'ils demandaient, mais accompagna son refus des plus abominables injures. Alors il entendit une voix qui lui dit : « Parcours toute la terre sans t'arrêter ni te fixer nulle part, jusqu'à ce que je revienne. » Dès ce moment, Ashavérus se sentit frappé de Dieu, et, le lendemain de la mort du Sauveur, étant dans sa quarante-et-unième année, il partit pour commencer son long voyage et accomplir sa sentence, ayant toujours cinq sols dans sa poche pour subvenir à ses besoins, et attendant pour se reposer la fin du monde, qui n'arrive point assez vite au gré de ses désirs.

On pense bien que le Juif-Errant n'a pu parcourir la terre pendant tant de siècles, sans avoir été reconnu ou sans s'être

fait reconnaître plusieurs fois. Les musulmans, qui s'appuient sur plusieurs passages du Pentateuque de Moïse pour prouver la mission de Mahomet, qui reconnaissent l'Evangile comme un des livres de Dieu, et qui considèrent Jésus-Christ comme le plus grand des prophètes après Mahomet, croient aussi à l'existence du Juif-Errant, et c'est chez eux que l'on trouve la mention de sa plus ancienne apparition parmi les hommes. La légende mahométane suivante est une des plus répandues sur ce singulier sujet :

En l'année 638, la 16[me] de l'hégire, le commandant d'un corps de cavalerie de trois cents hommes, nommé Fadhila, étant arrivé au déclin du jour entre deux montagnes, et ayant ordonné la prière du soir qu'il commença lui-même à haute voix, entendit une voix qui répétait ses paroles d'un bout à l'autre. Il crut d'abord que c'était l'écho; mais ayant entendu que les paroles de la prière étaient entièrement et distinctement répétées, il se mit à crier : « O toi! qui me réponds, si tu es un ange, que la vertu de Dieu soit toujours avec toi; si tu appartiens à un autre ordre d'esprits, que le bonheur t'accompagne; mais si, comme moi, tu appartiens à l'espèce humaine, montre-toi à mes yeux. » A peine avait-il achevé, qu'il vit paraître devant lui un vieillard chauve, un bâton à la main, semblable à un derviche. Fadhila le salua et lui demanda son nom. — Je m'appelle Zerib, petit-fils d'Elie; je suis ici par ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé dans ce monde pour y attendre sa seconde venue. J'attends le Seigneur, source de toute espèce de bonheur, et c'est par ses ordres que j'habite cette montagne. — Et dans quel temps viendra le Seigneur Jésus? — A la fin du monde, au jour du jugement dernier. — Quels sont les signes qui annonceront les approches de ce jour? — Alors, prenant un ton prophétique, le vieillard lui répondit : — Il sera prêt d'arriver lorsque les hommes et les femmes vivront ensemble sans distinction de sexe; lorsque l'abondance des biens de la terre n'en fera pas diminuer le prix; lorsque le sang innocent sera répandu partout; lorsque le pauvre demandera l'aumône sans qu'on la lui donne; lorsque toute charité sera éteinte; lorsque les hommes

mépriseront les Saintes-Ecritures, et que les temples du vrai Dieu seront remplis d'idoles. A ces mots, le vieillard disparut. Beaucoup de gens ont regardé cette histoire comme un témoignage de l'existence du Juif-Errant.

Mathieu Pâris, historien anglais, rapporte qu'en 1229 un prélat arménien vint en Angleterre avec des lettres de recommandation du pape pour les évêques de cette contrée. Pâris, qui vivait alors, nous assure que plusieurs personnes avaient demandé à l'archevêque arménien des renseignements sur le Juif-Errant qui était en Orient; et, entre autres questions, s'étaient informées s'il était toujours vivant, qui il était et ce qu'il racontait de son histoire et de sa vie. L'archevêque assura que ce Juif était arménien, et un officier de sa suite ajouta qu'il était portier de Ponce-Pilate, qu'il s'appelait Cataphibes; que, lorsqu'on entraînait Jésus hors du prétoire, il l'avait frappé du poing sur le dos pour le faire sortir plus promptement, et que Jésus, se retournant, lui avait dit : « Le fils de l'homme remplit sa carrière, mais, pour toi, tu attendras sa venue. » Le portier fut converti, reçut le baptême des mains d'Ananie, et prit le nom de Joseph : il doit vivre jusqu'à la fin du monde. Au renouvellement de chaque siècle, il tombe malade, éprouve ensuite un évanouissement pendant lequel il rajeunit, et revient après à l'âge où Jésus mourut. Le même officier, continue Mathieu Pâris, nous assura que Joseph était connu de son maître, qu'il l'avait vu à sa table peu de temps avant son départ de Jérusalem; qu'il répondait avec beaucoup d'assurance et de gravité lorsqu'il était interrogé sur d'anciens événements, tel que la résurrection des morts au moment du crucifiement, l'histoire des apôtres et des saints personnages de ce temps. Il était continuellement effrayé de la venue de Jésus-Christ, qui devait être le dernier de ses jours; le souvenir de sa faute le faisait trembler; cependant, comme il ne l'avait commise que par ignorance, il n'avait point perdu l'espoir d'être pardonné.

Il arriva, en 1547, à Hambourg, un homme qui paraissait âgé de cinquante ans, d'une haute stature, et portant une longue chevelure flottante sur ses épaules. Cet homme prê-

cha dans une des églises de cette ville, et un auteur assure l'avoir entendu plusieurs fois. Il avait été, disait-il, cordonnier à Jérusalem, au temps de la Passion de Jésus-Christ, et se trouvait placé près de la porte du Calvaire : il s'appelait alors Assuérus. Jésus étant fatigué et ayant voulu se reposer sur le banc de son échoppe, il l'avait frappé ; sur quoi le Sauveur lui répondit : « Je me reposerai ici ; mais, pour toi, tu ne cesseras de courir jusqu'à ce que je vienne. » Dès ce moment, Assuérus n'a cessé d'errer par le monde.

Il parut également, en Angleterre, dans le XVII[e] siècle, un homme qui se disait le Juif-Errant. Voici comment en parle M[me] la duchesse de Mazarin, alors en ce pays, à M[me] de Bouillon, dans une lettre où elle lui raconte qu'il y était venu un homme qui prétendait avoir vécu plus de seize cents ans; il disait avoir été du sanhédrin de Jérusalem, lorsque Jésus-Christ fut condamné par Pilate, et avoir poussé fort rudement le Sauveur hors du prétoire, en lui disant : « Retirez-vous, sortez d'ici ; pourquoi resteriez-vous ici ? » Et il ajoutait que Jésus-Christ lui avait répondu : « Je m'en vais, mais vous resterez jusqu'à ce que je revienne. » Il se souvient, continue M[me] de Mazarin, d'avoir vu tous les apôtres ; il vous décrira leurs traits et leur physionomie, la couleur de leurs cheveux, la manière dont ils les portaient, ainsi que leur habillement. Il a parcouru tous les coins du monde, et il marchera jusqu'à la fin des siècles. Il prétend guérir les malades par son attouchement, parle plusieurs langues, et rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans les différentes contrées qu'il a parcourues, qu'on ne sait que penser de lui. Les deux universités de Cambridge et d'Oxford ont envoyé leurs plus savants docteurs pour converser avec lui, sans qu'aucun d'eux ait pu le trouver en contradiction avec lui-même. Un homme infiniment instruit lui a parlé arabe, il lui a répondu dans la même langue sans hésiter, et lui a dit qu'à peine y avait-il dans le monde une histoire qui fût vraie. On lui a demandé ce qu'il pensait de Mahomet. « J'ai connu très-bien son père à Ormus, en Perse, a-t-il répondu ; quant à Mahomet, c'était un homme rempli de pénétration et de connaissances, mais sujet à se

tromper, comme nous le sommes tous; l'une de ses principales erreurs est de nier le crucifiement de Jésus-Christ, dont j'ai été témoin moi-même, puisque je l'ai vu clouer sur la croix. » Il ajoutait, à la même personne qui l'interrogeait, « qu'il se trouvait à Rome lorsque Néron en ordonna l'embrasement; qu'il avait vu Saladin au retour de ses conquêtes dans le Levant; il raconta diverses particularités sur Soliman-le-Magnifique; il avait connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, et il citait plusieurs traits de la guerre des Croisades. Il parle, dit en finissant la duchesse, de venir dans quelques jours à Londres, où il satisfera la curiosité des personnes qui voudront le voir et l'interroger. »

On trouve dans l'*Espion turc*, livre qui avait acquis une grande célébrité dans le dernier siècle, une nouvelle apparition du Juif-Errant en Hongrie, et une autre en France, quelque temps après.

On raconte encore aujourd'hui dans l'Oberwald, en Suisse, que sur le Matterhorn, et non loin du glacier où la Vis prend sa source, il y avait anciennement une ville considérable. Le Juif-Errant, que les Allemands appellent *le Juif éternel*, passa une fois par cette ville et dit : « Quand je passerai par ici une seconde fois, là où il y a maintenant des maisons et des rues, il n'y aura plus alors que des arbres et des pierres; et quand j'y repasserai pour la troisième fois, il n'y aura plus rien que de la neige et de la glasse. » A présent, en effet, on n'y voit plus que neige et glace.

Ashavérus n'est pas le seul mortel qui ait été condamné par la Providence, en réparation de ses fautes, à errer par le monde jusqu'au jugement dernier. On lit dans le *Kiempe-Viser de Nyerup*, qui est un recueil des traditions populaires de la Baltique, que les matelots, dans des jours de tempête, ont aperçu plusieurs fois près des côtes de l'île de Zeeland un vaisseau d'une forme étrange, dont on ne reconnaît plus ni la couleur ni le pavillon. On raconte à ce sujet des choses fort extraordinaires. On dit que le capitaine qui commandait ce vaisseau, ainsi que les matelots qui le montaient, doivent errer sur les vagues jusqu'à la fin du monde, en réparation

d'un grand crime qu'ils commirent un jour. Souvent, ils ont remis à d'autres vaisseaux qu'ils ont rencontrés en mer des lettres pour leurs parents et leurs amis; mais ces lettres. écrites dans un langage qu'on ne parle plus, sont adressées à des personnes mortes depuis des siècles, et qui demeuraient dans des villes dont nul être vivant ne se rappelle le nom.

Sur une autre côte de la Baltique, était jadis située une église que des impies profanèrent un jour, et qui s'abîma avec eux dans la mer. Lorsque la nuit est calme, on entend encore ces malheureux chanter avec des sanglots les psaumes de la pénitence; et l'on voit briller, à travers les vagues tranquilles, les cierges qu'ils allument devant l'autel, près duquel ils sont condamnés à pleurer jusqu'à la fin du monde.

On raconte aussi en Danemark que, dans l'île de Falstar, il y avait autrefois une femme fort riche qui n'avait point d'enfants. Cette dame, voulant faire bon usage de sa fortune, bâtit une église dont la construction lui parut si belle, qu'elle se crut en droit de demander à Dieu une récompense. Elle le pria de la laisser vivre aussi longtemps que son église subsisterait. Dieu lui accorda cette demande indiscrète, et la mort reçut l'ordre de la respecter tant que l'église serait debout. Mais l'église était solidement bâtie, et sa fondatrice vécut si longtemps, qu'elle ne trouva bientôt pas un ami avec qui elle put s'entretenir; elle parlait d'événements si anciens et qui s'étaient tellement effacés de la mémoire des hommes, que personne ne pouvait la comprendre. Avec la vieillesse vinrent aussi les infirmités; car elle avait bien demandé une longue existence, mais elle avait oublié de demander en même temps de toujours conserver sa jeunesse. Ses forces s'affaiblirent avec l'âge, elle perdit ensuite la vue, puis l'ouïe, puis enfin la parole. Alors elle se fit enfermer dans un coffre de chêne et porter dans son église. Là, chaque année, à Noël, elle recouvre pendant une heure l'usage de ses sens, et le prêtre s'approche de ce cadavre vivant pour prendre ses ordres. La malheureuse se lève à demi dans son cercueil et s'écrie : « Mon église subsiste-t-elle encore? — Oui, répond le prêtre. — Hélas! dit-elle, plût à Dieu qu'elle fût anéantie! » Puis elle

s'affaisse en poussant un profond soupir, et le coffre de chêne se referme sur elle.

Il existe en Allemagne et dans tous les pays du Nord de nombreuses traditions sur les terribles effets de la malédiction paternelle. Le *Deutsche-Sagen* et le *Kiempe-Viser* en contiennent de fort curieuses. En voici une qui est encore très-populaire en Suisse, et qui nous apprend comment des montagnes jadis riantes et fertiles sont aujourd'hui couvertes de glaces et de rochers stériles :

« Autrefois, ces montagnes arides du canton de Berne, que l'on nomme les Clarides, étaient couvertes de riches et magnifiques pâturages; les vaches y étaient d'une grande beauté; elles étaient traites trois fois par jour et donnaient chaque fois une grande quantité d'excellent lait. Alors vivait au pied des Clarides un riche pasteur qui, fier de son aisance, méprisa bientôt l'antique simplicité des mœurs du pays; il fit reconstruire sa cabane d'une manière plus somptueuse, et prit pour maîtresse la belle Catherine, sa servante. Dans l'excès de son orgueil, il éleva, dans sa maison, un escalier avec ses fromages, étala sur les fromages du beurre et lava les marches avec du lait. C'est par cet escalier qu'entraient et sortaient lui, Catherine, sa maîtresse, Brœndel, sa vache favorite, et Rhyn, son chien.

» La pieuse mère du riche pasteur, ne sachant rien de ce fol orgueil, vint, un dimanche d'été, visiter la vacherie de son fils. Fatiguée du voyage, elle se reposa et demanda à se rafraîchir. Le pasteur, à l'instigation de sa maîtresse, prit un vase, y mit du lait aigre avec de la cendre, et le présenta à sa mère. Mais celle-ci, indignée de cette action impie, descendit la montagne à la hâte, s'arrêta au pied, et, maudissant les impies, appela sur eux la vengeance divine.

Tout-à-coup il s'éleva une furieuse tempête, et les campagnes, jusque-là bénies du ciel, furent dévastées par l'ouragan. Cabane et Rabts furent détruits; hommes et bestiaux périrent. Les âmes du pasteur et de ses domestiques furent condamnées à errer dans les déserts de la montagne jusqu'au jour de leur délivrance. « Toi, ton chien Rhyn, ta vache Brœndel

et Catherine ta mie, vous resterez éternellement sur les Clarides! » Leur délivrance ne peut être opérée que par un vacher, qui doit, le Vendredi-Saint, traire, en gardant le silence, la vache Brœndel, dont le pis est entouré d'épines; entreprise très-difficile, attendu que la vache, effarouchée par les épines qui la piquent, s'agite et ne se laisse pas traire. Un vacher, cependant, était parvenu à remplir le seau à moitié, lorsque tout-à-coup un homme lui frappa sur l'épaule, et lui demanda : « Le lait est-il bien écumeux? » Il s'oublia, et répondit : « Oh oui! » Il avait rompu le silence; tout fut perdu; Brœndel la vache disparut à ses yeux, et le pasteur, elle, son chien Rhyn et Catherine, sa mie, errent encore en ce moment sur les Clarides (1).

(1) Scheuchzen, *Neturgesh, der schweis*, Zurich, 1746, II, 83. — Wyss. *Volksagen*, Bern, 1815. — Tradition orale du canton de Berne.



CONCLUSION.

I.

Le vaste et intéressant sujet que je viens de traiter est certainement loin d'être épuisé, et cependant je sens la nécessité de terminer un ouvrage au travail duquel je me suis laissé entraîner autant par le désir de rassembler en un corps de doctrines tant de documents précieux, épars dans les mythologies de tous les peuples, que par le penchant irrésistible que j'ai toujours ressenti pour tout ce qui tient au merveilleux. L'âge ni les études plus sérieuses auxquelles je me suis livré n'ont point affaibli chez moi le plaisir que j'éprouvais, dans mon enfance, à lire et plus encore à entendre raconter ces longues histoires dans lesquelles les noms des héros des temps passés étaient mêlés à ceux des fées, des génies et des autres divinités inférieures, dont les croyances populaires ont peuplé les airs, les eaux et les bois. J'avouerai même que j'ai toujours cru que l'homme n'a rien inventé à cet égard, et que ce qui paraît n'être souvent chez lui que les rêves plus ou moins raisonnables de son imagination n'est, en réalité, qu'une intuition secrète qui lui révèle tout ce qu'il lui est permis de savoir en ce monde sublunaire, des mystères qu'il lui sera permis d'approfondir un jour, *le surnaturel étant*, comme le dit Châteaubriand, *le naturel même de l'homme*.

Quoique beaucoup de gens de notre siècle universel, où le génie court les rues en sortant du maillot, comme un poussin qui brise sa coquille, trouveront sans doute que j'ai montré dans cet ouvrage plus d'affection et de partialité pour ce

qu'on est convenu d'appeler les superstitions d'un cycle rude et barbare qu'il n'est compatible avec le peu d'instruction qu'ils veulent bien m'accorder, je n'en confesserai pas moins que l'étude approfondie que j'ai faite dans mes heures de loisir de Prætorius, d'Albert-le-Grand, de Delrio, de Cornélius Agrippa; celle des anciennes sagas, du *Livre des héros*, du *Niebelungen lied*, m'ont entièrement convaincu que les croyances tant ridiculisées de ce moyen-âge, si calomnié, si travesti, si gratuitement doté de tant de ténèbres, m'ont toujours paru mériter une plus complète, plus impartiale et même plus philosophique investigation que celles dont elles ont été l'objet jusqu'à ce jour.

J'ai toujours également pensé que les nombreuses divinités de la mythologie populaire ne pouvaient être considérées comme des êtres purement réservés à embellir le lai du poète, ni comme des sujets sur lesquels il peut exercer tout l'empire que lui donne la fiction, et qu'il lui est permis de transformer, mutiler et défigurer à son gré. Admettre une telle licence serait, selon moi, assigner une mesure inexacte à la valeur de ces êtres mythologiques. Aussi longtemps que des histoires, quelque frivoles qu'elles puissent paraître, sont crues et accréditées, elles deviennent des faits, et c'est comme faits qu'elles doivent être étudiées. Le talent du poète peut donner, il est vrai, à l'être surnaturel, que l'imagination du rustre a revêtu d'une forme grossière, une forme plus poétique et plus gracieuse, mais sans pour cela altérer en rien son essence.

Toutes ces croyances, que l'on a peut-être improprement nommées superstitions populaires, sont étroitement liées à l'histoire secrète du genre humain, plus instructive encore que celle de l'élévation et de la chute des empires; car ces croyances sont aussi anciennes que le monde, et dureront autant que lui. Le moindre grain de sable battu des vents a en lui plus d'éléments de durée que la fortune de Rome et de Sparte; et je connais, dans mon voisinage, tel petit ruisseau dont le doux murmure, le cours sinueux et les vivantes harmonies surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et les annales de Babylone. Tandis que les villes ont changé de maîtres et

de nom; que plusieurs sont rentrées dans le néant; que les civilisations se sont choquées et brisées, des contes effrayants et de naïves histoires, revêtues de tout le charme du merveilleux, ont traversé les âges, sans altération sensible, répétées chez cent peuples divers, aux soirées des châteaux, comme aux veillées des chaumières, par la bouche des commères du village, comme dans les chants des rapsodes et dans les lais des troubadours.

C'est aussi un peu la fortune de ces sciences occultes si dédaignées par nos génies modernes, et dans l'histoire desquelles on trouverait pourtant à glaner bien des vérités, en négligeant beaucoup d'erreurs. Il y a à peine deux siècles que toute la catégorie des mystères magiques, cabalistiques et théosophiques faisait partie des occupations habituelles de la vie savante, et ses poursuites, souvent trompeuses, s'associaient presque toujours, chez beaucoup de gens, au savoir le plus profond. L'astrologue et le magicien, honorés de la confiance du souverain, étaient initiés aux mystères les plus secrets de la politique, et recevaient l'argent du cabinet pour détruire, par leurs conjurations, la terrible *Armada*, qui venait de mettre à la voile (1). Les graves magistrats qui composaient, sous Henri III, le parlement de Paris, tremblaient sérieusement au récit du complot dans lequel on avait tenté d'abréger les jours du monarque en tourmentant à coups d'aiguilles des images de cire, et en les enterrant la tête en bas (2). Toutes les classes de la société partageaient ces mêmes erreurs, et il n'en existait alors aucune dans laquelle ces impostures fussent le moindrement discréditées. Aussi tous ces maléfices, tous ces sortiléges auxquels peu de personnes croiraient aujourd'hui, acquèrent-ils une tout autre valeur quand nous nous transportons au temps où la crédulité, étendant partout son empire, enveloppait d'un sombre voile le palais et la chaumière, le temple et le sanctuaire de la justice, car une erreur qui prévaut universellement, lorsque personne ne veut

(1) On appelle ainsi la flotte que Philippe II envoya, en 1588, contre celle de la reine Elisabeth, et qui fut détruite par une tempête.
(2) *Journal de l'Etoile*.

ou ne peut la contredire, a tout autant d'autorité sur l'esprit des hommes que pourrait en avoir la vérité la plus incontestable. A présent, même encore que toutes ces choses sont jugées à leur juste valeur, je ne crois pas remplir une tâche inutile en rappelant le souvenir du triomphe passager de bien des erreurs; convaincu que, pour pouvoir apprécier toute la force et la portée de l'esprit humain, il est nécessaire de commencer par rechercher ses faiblesses, en le forçant à se reployer, pour ainsi dire, sur lui-même, afin de contempler un instant ses propres folies.

Ainsi, le navigateur habile ne néglige pas d'indiquer avec soin, sur la carte de ses voyages, ces terres éphémères enfantées par le brouillard, qui l'ont fait quelquefois changer son gouvernail pour se détourner de la route qu'il devait suivre, et qui ont fait naître un instant en lui de trompeuses espérances ou de vaines terreurs, tantôt en l'encourageant à croire à l'existence de nouvelles îles fortunées, sous un ciel qui ne couvre que les abîmes sans fond d'un Océan orageux, tantôt en lui faisant craindre de rencontrer de dangereux écueils là où la mer ne roule que des flots azurés et tranquilles. L'esquisse de ces terres imaginaires sera, par la suite, aussi utile aux navigateurs qui viendront après lui que pourrait l'être le tracé correct des plus fermes continents; car elle leur enseignera combien l'homme est sujet à se tromper, et leur indiquera l'erreur dans laquelle ils sont chaque jour, eux-mêmes, exposés à tomber.

Certes, le vaisseau sur lequel nous voguons en ce moment est construit avec beaucoup plus de science et d'art que la galère somptueuse des anciens jours, et la boussole est constamment pour nous un guide assuré, quoique l'ourse soit caché par de sombres nuages. Cependant, en sommes-nous moins exposés à être balottés par les vagues et à errer souvent loin du port que nous cherchons à gagner en vain? Le doute, ce serpent rongeur, en est-il moins le compagnon assidu de l'homme orgueilleux qui ne sait pas s'humilier devant Dieu et reconnaître qu'il existe des choses qu'il ne peut pas comprendre? A quoi lui sert-il donc de s'être affranchi de

la tutelle des génies bienfaisants, dont il se croyait autrefois protégé, et de la crainte des démons et des esprits malfaisants, s'il n'a pas appris en même temps à se défier de ses propres faiblesses et s'il est toujours le jouet de ses propres illusions.

Avec quelle présomptueuse confiance ne parlons-nous pas de nous-mêmes et de ce siècle que notre vanité seule nous fait regarder comme celui d'une philosophie si parfaite qu'elle pourrait remplacer avec avantage la religion qui a régénéré le monde. Et cependant, que signifie, en réalité, ces mots emphatiques que nous avons constamment à la bouche, sinon que, vivant dans ce même siècle, nous sommes les êtres les plus vraiment sages, les plus érudits et surtout les plus véritablement éclairés qu'ait encore produits la race humaine? Puis, lorsqu'il s'agit de prouver nos droits, de montrer les titres que nous avons à ces louanges dont nous sommes si prodigues envers nous-mêmes, avec quelle complaisance nous comparons les progrès qu'ont fait de nos jours certaines sciences et certains arts avec ce que nous nommons la grossièreté et la barbarie des siècles de ténèbres et d'ignorance. J'avouerai, néanmoins, avec franchise, qu'au premier coup d'œil, il paraît difficile de ne point partager cette bonne opinion que nous avons de nous-mêmes; car, sous bien des rapports, l'héritage d'abus et d'erreurs que nous regardons comme ayant été longtemps le partage de nos ancêtres n'est point entièrement descendu jusqu'à nous : seulement, nous avons adopté d'autres abus et d'autres erreurs. Ils avaient des opinions que, de nos jours, les moins habiles ont reconnues comme insoutenables; ils s'obstinaient à défendre des absurdités que nous avons entièrement abandonnées. Frappés par ce contraste et appréciant peut-être beaucoup plus qu'ils ne valent réellement les avantages dont nous jouissons, nous regardons notre triomphe comme certain, et notre supériorité nous paraît complétement confirmée. Cependant, quel que soit notre juste orgueil, j'oserai supplier cette grande supériorité que nous nous adjugeons de ne pas briser trop vite les béquilles sur lesquelles elle se traîne les ailes ployées. Montrant avec une

juste vanité la presse, le télescope, le baromètre, la pompe à feu et les merveilles de l'électricité, nous laissons tomber un regard de pitié sur l'ignorance de ceux qui dorment dans la tombe, en condamnant au mépris les erreurs qu'ils peuvent avoir commises. Cependant, s'il pouvait exister des juges assez équitables pour décider avec impartialité entre le démérite de nos ancêtres et notre mérite, peut-être ferions-nous bien d'attendre leur décision avant de nous confirmer dans la croyance de notre supériorité relative. Nous avons rejeté, il est vrai, une grande partie des nombreuses superstitions auxquelles l'esprit humain était autrefois assujéti, quoique nous en ayons conservé un bon nombre. Mais, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, nos opinions n'ont été que modifiées : des dénominations nouvelles ont remplacé les anciennes, et nos erreurs ont tout simplement changé de noms. Je crois donc que, s'il s'est opéré quelques heureux changements en notre faveur, ils sont dus à la révolution bonne ou mauvaise qui s'est faite dans nos idées et dans nos mœurs, plutôt qu'à une amélioration sensible et réelle dans l'intelligence humaine. Nous n'avons, en effet, rien créé; seulement, nous avons un monde nouveau qui nous sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde; voilà ce que tout être raisonnable pourrait facilement voir, et ce que personne ne veut pourtant comprendre.

Certes, il me serait facile en ce moment d'opposer avec succès le tableau des folies modernes à celui des anciennes erreurs. Mais une telle entreprise serait déplacée dans cet ouvrage, et l'on pourrait en tirer des conséquences entièrement contraires à mes intentions. Je me contenterai donc de signaler ici un défaut bien prévalant chez les hommes d'aujourd'hui, et dont ceux qui nous ont précédés paraissent avoir été tout-à-fait exempts. Ce défaut, c'est l'impatience avec laquelle nous supportons toute autorité, tout précédent, tout enseignement, toute règle, défaut qui s'allie parfaitement à l'idée que nous avons de notre immense supériorité sur tout ce qui a paru avant nous, mais qui a sa source réelle dans les doctrines proclamées par les prétendus réformateurs du XVI[e] siècle, dans la

faculté du libre-examen. En effet, cette faculté qui permet à l'homme de se demander pourquoi il obéit à Dieu doit à plus forte raison lui avoir permis de se demander pourquoi il obéit aux hommes ; pourquoi il est astreint à suivre certaines règles pour s'instruire, à soumettre plus tard sa conduite à d'autres règles qu'on appelle lois ? L'homme du libre-examen peut-il raisonnablement se refuser la liberté de choisir ce qui lui paraît juste dans la loi humaine, lui qui jouit du droit de ne prendre que ce qui lui convient dans la loi de Dieu ? A coup sûr, toutes les folles erreurs de nos ancêtres sont bien minimes en comparaison de cette funeste doctrine, et les maux sans nombre qu'elle a causés depuis son apparition sont certes bien plus grands que tous ceux qui ont été attribués à l'ignorance et au fanatisme de nos pères.

D'un autre côté, les grands mots, dont nous faisons un si fréquent usage, nous trompent et nous aveuglent; non-seulement ils sont chez nous les soutiens de fausses idées, mais ils s'associent toujours à des opinions qui entraînent constamment avec elle une contradiction implicite. Rappelons-nous également que ceux qui sont les plus ardents à dénigrer les anciens et à exalter les progrès du siècle, ne manquent jamais de déplorer en même temps l'obstination que met le genre humain à refuser d'adopter des principes qui, suivant eux, sont ou la cause ou la conséquence de la prééminence intellectuelle des temps modernes. Ces apologistes du siècle prodiguent collectivement la louange à ce qu'ils nomment le monde éclairé, et la refusent à toutes les parties qui le composent, à l'exception d'une seule qu'on devinera sans peine; car, sous le spécieux prétexte de louer leurs contemporains, c'est tout simplement un tribut d'admiration qu'ils paient à leur propre mérite; un concert de louanges qu'ils murmurent complaisamment à leurs propres oreilles. En un mot, la supériorité dont nous sommes si portés à investir le *siècle universel* provient principalement de notre propre égoïsme.

En réfléchissant avec plus de calme, les hommes d'aujourd'hui apprendraient peut-être à contempler avec moins de complaisance et d'amour-propre les trophées conquis par l'in-

telligence humaine et à regarder en même temps d'un œil plus tolérant ses anciennes faiblesses. La science, il est vrai, a su triompher de la matière : aux vents inconstants, dont il ne pouvait régler ni la force ni la direction, l'homme a substitué le feu, qui pousse avec une incroyable rapidité le plus lourd vaisseau sur l'élément liquide et le fait marcher contre la tempête. — Placé dans un frêle esquif, l'intrépide aéronaute parcourt les plaines de l'air; dans sa course hardie, il plane au-dessus de l'aigle superbe, étonné de rencontrer un rival dans ces solitudes sans bornes, dont Dieu semblait lui avoir réservé l'empire. L'astronome a ravi au soleil sa triple lumière et place dans la balance chacune de ces sphères qui roulent sur les bords ténébreux de notre univers. Cependant, malgré tous ces triomphes, des limites ont été assignées à notre intelligence, limites qu'aucun effort humain ne peut nous aider à franchir. Acceptons donc avec reconnaissance la part de pouvoir et de science que Dieu nous a faite, et ne soyons point attristés parce que, placés au-dessous des anges, il ne nous est point permis de les dépasser. Il existe, selon nous, une philosophie plus vraie que notre orgueilleux philosophisme; c'est celle qui nous excite à porter constamment nos regards vers un meilleur avenir, et qui nous apprend en même temps que notre existence actuelle n'est pas celle dans laquelle nous sommes destinés à parcourir une carrière de bonheur sans mélange et à atteindre à un état de perfection sans bornes.

L'esprit humain a reçu en partage des facultés dont la force et l'étendue sont vraiment miraculeuses. Mais elles ont été gravées sur la poussière et sur la cendre, et mêlées à des imperfections qui sont toujours là, pour nous faire souvenir que ces mêmes facultés, dont nous sommes si fiers, ne nous appartiennent point en propre, et que nous les devons à l'intelligence infinie, dont nous savons si mal reconnaître les bienfaits.

Le savoir d'une génération a constamment été méprisé par celle qui lui a succédé. — Nous changeons nos jouets, mais nos faiblesses et nos infirmités restent les mêmes; et s'il existe, comme je le crois, des spectateurs immortels du drame chan-

geant de la vie humaine, ils doivent voir à la fin de chaque siècle les mêmes acteurs, reparaissant sous d'autres costumes, venir représenter sur le grand théâtre du monde la même intrigue légèrement diversifiée par de nouveaux intermèdes.

Nos pères croyaient à la magie, à l'astrologie, aux charmes, aux sortiléges; nous croyons au magnétisme animal et à la phrénologie; nos pères se laissèrent tromper pendant longtemps par des magiciens, des astrologues et des sorciers. Depuis près d'un siècle, nous sommes, grands et petits, la dupe des philosophes irréligieux et des charlatans politiques, gens mille fois plus dangereux que toute la troupe cabalistique du moyen-âge, et nous ne savons pas encore quand et comment se terminera cette longue et cruelle mystification. D'ailleurs, oserions-nous bien encore, après nos folies d'hier, nous moquer des superstitions et de la crédulité de nos pères? Oserions-nous de bonne foi appeler les siècles du moyen-âge des siècles de ténèbres et d'ignorance, après la honteuse fantasmagorie des tables parlantes, dans laquelle notre prétendue supériorité intellectuelle, dont nous sommes si vains, a joué un si pitoyable rôle? Le moyen-âge est, selon moi, complètement réhabilité, et la crédulité de nos pères, quelque grande qu'elle ait été, n'a certainement pas surpassé la nôtre.

II.

Après toutes les preuves que je crois avoir données dans cet ouvrage de l'unité qui a existé pendant tant de siècles dans les croyances mythologiques de toutes les races d'hommes qui forment la population de la terre, il serait difficile de n'y point reconnaître l'existence d'autres unités plus anciennes encore, telles que l'unité d'origine de ces différentes races ainsi que l'unité de langage, qui découlent nécessairement de l'unité de croyances dans l'invention desquelles il eût été impossible à des hommes d'origines diverses et de langages différents de pouvoir se rencontrer d'une manière aussi uniforme. On est également obligé de reconnaître, dans cette conformité de croyances ou de superstitions populaires, les si-

gnes non-équivoques d'une unité religieuse qui a jadis existé chez ces mêmes peuples, puisqu'un examen approfondi de ces superstitions nous a toujours conduit à reconnaître en elles d'anciens mythes religieux qui ont été progressivement altérés par les changements qui se sont opérés dans les croyances des hommes ainsi que par les développements successifs de l'erreur pour tomber ensuite dans le vaste domaine des croyances et des fictions populaires.

On acquiert chaque jour de nouvelles preuves de l'existence d'une unité religieuse parmi les hommes, à une époque reculée de notre histoire, par celle de l'universalité des traditions bibliques dans des contrées où l'on n'eut jamais espéré les rencontrer. On a découvert chez les peuples nouvellement observés les mêmes traditions d'un déluge dans lequel périt toute la race humaine, à l'exception d'une seule famille, qui ont existé de tous temps chez les peuples anciennement connus. — Les sauvages du Brésil ont des chants traditionnels dans lesquels ils célèbrent ce grand cataclysme. Les peuplades américaines visitées par Châteaubriand vers la fin du dernier siècle, ont conservé les mêmes souvenirs avec des particularités fort remarquables. « A la troisième génération, disent ces traditions, la race de Jouskaka s'éteignit presque tout entière. Le grand esprit envoya un déluge ! — Messou, autrement Saketchak, voyant le débordement diminuer, lâcha un corbeau pour s'enquérir de l'état des choses, mais le corbeau s'acquitta mal de sa commission; alors Messou fit partir le rat musqué, qui lui apporta un peu de limon. » Chez les nations du Canada, il existait un système complet de fables religieuses, et l'on remarquait, non sans étonnement, dans ces fables, des traces de fictions grecques et de vérités bibliques.

Mackensie a récemment retrouvé chez les nations qui habitent les sources du Missouri jusqu'aux montagnes rocheuses les idées qui leur sont traditionnelles d'un déluge universel et de la longue vie des premiers hommes. M. Pfister de Neuck, qui a passé huit ans à Java, a découvert les mêmes notions dans les ballades populaires des bayadères de l'île. Dans ces chants qui contiennent les traditions du pays, on ra-

conte qu'il y eut autrefois un singe géant qui transporta et rassembla des montagnes, dont l'une est encore appelée *Gunong-Prava* (la montagne du bateau), parce que ce fut à son sommet que *Haby-Noah*, le prophète, s'est échoué après le déluge.

Taïti a, comme Hawaï (les îles Sandwich), son histoire diluvienne, qui a la plus grande analogie avec la nôtre. Le missionnaire anglais Ellis rapporte une tradition de Taïti sur la création, qui se rapproche beaucoup des mythes mosaïques. « Taaroa, y est-il dit, après avoir fait le monde, forma l'homme avec la terre rouge (araca), qui servit même d'aliment à la créature jusqu'à l'apparition de l'arbre à pain. Un jour, le Dieu plongea l'homme dans un profond sommeil, et prit une de ses côtes dont il fit la femme. Le nom d'*Iwi*, que les insulaires donnent aux os, offre un singulier rapprochement entre ce fait et le nom que Moïse donne à la mère du genre humain. La même tradition existe chez les Nouveaux-Zélandais (1).

On retrouve parmi les légendes de Tonga-Tabou des traditions qui rappellent identiquement celles de la Genèse. Dans une d'entre elles est tracée l'histoire de la dispersion des hommes et du contraste des races; la scission entre les bons et les méchants, le meurtre d'Abel et la punition de Caïn (2).

Enfin, M. Meerenhout, d'Anvers, missionnaire catholique et auteur d'un grand ouvrage sur les indigènes de l'Amérique, a découvert dans l'ensemble des traditions océaniennes, qui se transmettent des pères aux enfants, un système de religion qui a pour base la croyance en un dieu unique et tout puissant, avec une description de la création qui, pour la sublimité des pensées et pour l'expression, peut être comparée à celle que nous a laissée le législateur des Hébreux (3).

Je bornerai là mes citations, que j'aurais pu rendre beaucoup plus nombreuses, en les appuyant sur les autorités les

(1) Nicholas, p. 53. Dumont d'Urville.

(2) Voyez Mariner, d'Urville et *Voyage pitt.*, t. II, p. 79.

(3) Lettre adressée par M. Meerenhout à M. d'Orbigny, nouv. ann. des voyages, août 1834, t. III; p. 240 — Malte-Brun, t. XII. p. 44.

plus respectables. L'unité d'origine, qui est aujourd'hui incontestable, suppose nécessairement qu'une seule et même religion a dû exister, pendant un certain temps, parmi les descendants du premier homme. Voilà pourquoi les écrivains irréligieux se sont constamment attachés à contester l'unité de la race humaine, qui est, selon moi, une preuve de toutes les autres. Mais la science qu'ils avaient invoquée à leur aide a, elle-même, fourni de nouvelles armes pour les combattre avec succès aux hommes érudits qui sont entrés en lice pour défendre la religion menacée par leurs attaques. Ainsi, l'examen qu'on avait invoqué contre l'autorité a conduit ces hommes consciencieux à rétablir l'empire des vérités, que les hommes de passion avaient détruit; et l'incrédulité, en attaquant les bases de la religion et en appelant toutes les sciences à leur aide contre la révélation, n'a fait, en réalité, que la consolider à jamais.

On voit clairement, aujourd'hui, que tous les chemins de la science conduisent à reconnaître la vérité du récit de Moïse, fait en termes si courts et si magnifiques; et la science est assez avancée pour savoir que si elle ne peut en expliquer ou en deviner tous les détails, cela tient uniquement à son imperfection, qui, malgré les progrès de chaque jour, ne disparaîtra jamais, parce qu'elle vient de la faiblesse même de l'esprit humain.

Convaincu que tout vient de Dieu, pour retourner à Dieu, et frappé dans l'examen que j'ai fait des croyances populaires de l'uniformité qui a constamment régné, à toutes les époques de l'histoire, dans des créations si diverses, où l'imagination a tant de part, chez des nations séparées par des mers et de vastes continents, et qui n'ont, depuis bien des siècles, aucuns rapports entre elles; j'ai cru reconnaître dans ces croyances des symboles altérés, défigurés par l'idolâtrie et la superstition, mais dont j'ai voulu suivre les traditions et retrouver l'origine. C'est ainsi qu'après des recherches infinies dans les annales de tous les peuples connus, je suis parvenu à terminer un travail qui, sans être aussi complet qu'il pourrait l'être, suffit néanmoins pour établir d'une manière

certaine l'uniformité constante des croyances populaires, qui est, selon moi, l'une des plus grandes preuves que l'on puisse donner de la communauté d'origine de la race humaine.

Les précieuses découvertes faites depuis un demi-siècle en Ethnographie viennent complétement à l'appui de mon système, et donnent une nouvelle force à mes raisonnements. En effet, quoique j'aie suffisamment démontré la communauté des croyances populaires chez la plus grande partie des nations qui peuplent la terre, il n'en est pas moins certain et digne d'une sérieuse attention que cette communauté se fait principalement remarquer chez celles de ces nations dont le langage semble avoir une communauté d'origine ou appartenir, comme on dit, au même groupe d'idiome. Les travaux philòlogiques entrepris simultanément par des hommes de tous les pays, de croyances diverses et souvent dans un but très-différent, ont tous abouti, par des voies très-opposées, à un résultat uniforme : c'est la démonstration que toutes les langues se réunissent pour former de grandes familles, lesquelles, à leur tour, remontent à une source commune. Ainsi, c'est au moyen de ces travaux divers qu'il a été démontré qu'une seule langue, dans l'acception essentielle de ce mot, s'étendait sur une portion considérable de l'Asie et de l'Europe, qu'elle traversait par une large zone de Ceylan à l'Islande, serrant par des liens d'unité des nations professant les religions les plus inconciliables, possédant les institutions les plus dissemblables, et ne présentant aucune ressemblance de couleur et de physionomie. Cette langue, ou plutôt cette famille de langues qui a reçu le nom d'Indo-européenne, est celle de laquelle sont dérivés le sanscrit, le persan ancien et moderne, le grec, le latin, accompagné de ses nombreux *dérivés*, les divers dialectes teutoniques, les idiomes russes et slaves, ainsi que les différents dialectes celtiques. La reconnaissance d'une parenté entre ces langues de différentes familles d'hommes me permet d'en déduire qu'elles ont été autrefois dans une relation plus intime qu'elles ne le sont à présent; en d'autres termes, qu'elles découlent d'une source commune. Et, dans ce cas, ce qui viendrait à l'appui des dé-

couvertes ethnographiques, c'est que les nations qui appartiennent à ce groupe de langage indo-européen sont, en réalité, celles dont les croyances populaires ont entre elles la plus complète et la plus singulière affinité.

En résumé, les croyances populaires de tous les peuples de race blanche (japhétique et sémitique) et de leurs variétés, jaunes, tannées et cuivrées, dans les deux hémisphères, sont celles qui offrent entre elles la plus grande analogie, et qui se rapportent toutes à une source commune, qui est l'ancien culte mythologique (le polythéisme) qui avait pour base l'anthropolatrie, quoique plusieurs de ces croyances paraissent remonter à des mythes religieux défigurés par l'idolâtrie; tandis que, chez la race noire, au contraire, ces mêmes croyances populaires se rapportent toutes, ou presque toutes, au fétichisme, qui a été et est encore aujourd'hui le culte de la plus grande partie de la race de Cham.

C'est ainsi qu'en remontant le cours des siècles jusqu'au berceau du genre humain, on y retrouve, avec le secours de la science, que le philosophisme et l'incrédulité avaient témérairement invoqué pour les combattre, les trois unités inséparables de RACE, de LANGAGE et de RELIGION.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE VI.

DE LA MAGIE ET DE SON ORIGINE.

LIVRE VII.

DE LA DIVINATION.

LIVRE VIII.

DE LA PUISSANCE DES DÉMONS SUR LES CORPS.

LIVRE IX.

DE LA THÉOLEPSIE ET DE L'ONÉIROCRISIE.

LIVRE X.

DE LA SORCELLERIE.

LIVRE XI.

DE LA FASCINATION ET DES PRESTIGES.

LIVRE XII.

DES PRÉSAGES DE MORT ET DE MALHEUR.

LIVRE XIII.

DE L'ÉTAT DES AMES APRÈS LA MORT.

FIN DE LA TABLE.

NOTA.

L'*Histoire des Sciences occultes* avait été primitivement divisée en *dix* livres, ainsi qu'on l'a annoncé dans la préface. Cependant, en revoyant avec soin cet ouvrage, dont il a surveillé l'impression, l'auteur a cru convenable de le diviser en *treize* livres, en raison des divers changements qu'il a été obligé de faire pour le rendre plus complet et plus intéressant.